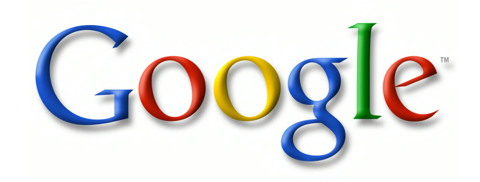
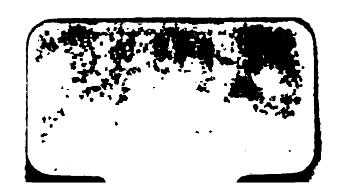
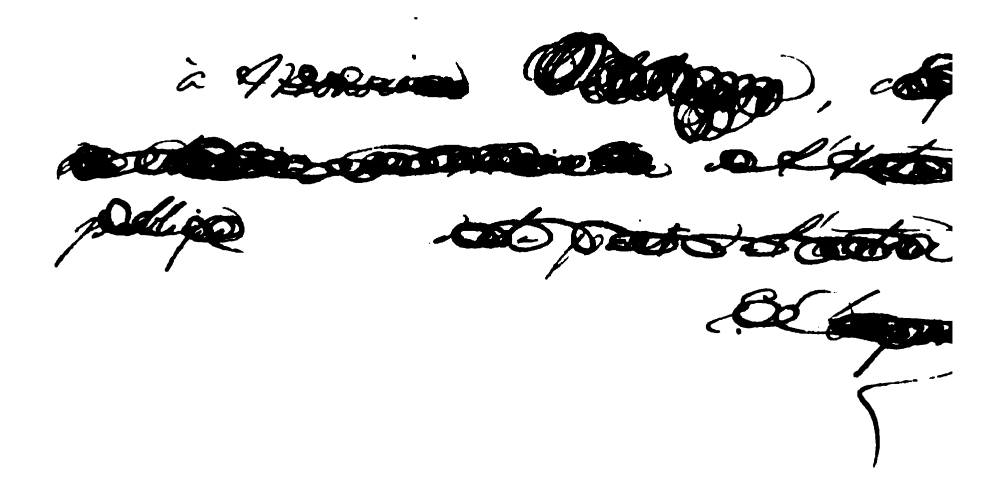










HISTOIRE

DE

LA ROCHELLE.

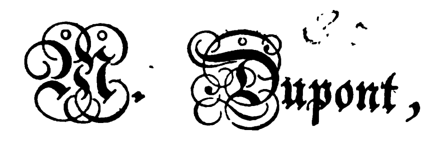
IMPRIMERIE DE MARESCHAL.

HISTOIRE

DE

LA ROCHELLE,

PAR



PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE LA ROCHELLE, DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS DE LA VILLE DE ROCHEFORT, ETC.

LA ROCHELLE,

CHEZ MARESCHAL, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE,

RUE DE L'ESCALE, N° 20.

1830.

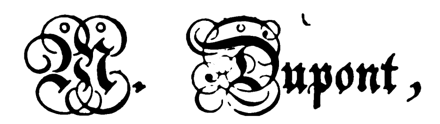
IMPRIMERIE DE MARESCHAL.

HISTOIRE

DE

LA ROCHELLE,

PAR



PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE LA ROCHELLE, DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS DE LA VILLE DE ROCHEFORT, ETC.

LA ROCHELLE,

CHEZ MARESCHAL, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE,

RUE DE L'ESCALE, N° 20.

1830.

PRÉFACE.

Préparés à l'histoire de tous les peuples par la lecture de celle des Grecs et des Romains, nous cherchons dans de nouvelles annales des faits importans, d'illustres catastrophes, des génies sublimes, de vastes conquêtes, de grands et nobles exemples; nous nous dégoûtons bientôt du spectacle d'une prospérité laborieuse au-dedans, inaperçue au-dehors, de l'obscure tyrannie d'un gouverneur, d'un intendant sur des bourgeois grossiers ou flatteurs; et, lors même qu'un éclair de liberté a donné le signal des tempêtes populaires, nous descendons

avec indifférence sur un *forum* où il n'y a à entendre, que des orateurs vulgaires, à traiter, que de médiocres intérêts, à élire, que d'impuissans magistrats qui, après avoir le plus souvent attiré sur eux la haine et les malédictions de leurs concitoyens, vont se perdre et se reposer dans un profond oubli.

Aussi voit-on que peu d'écrivains distingués ont entrepris l'histoire particulière d'une ville : ils ont regardé comme une tâche trop pénible de vaincre les superbes dédains des lecteurs, et comme une gloire trop modeste, d'intéresser les habitans du pays, que séduit à l'avance le plaisir de pouvoir attacher des souvenirs antiques au lieu de leur naissance.

S'il est une cité qui mérite de faire exception, d'être envisagée à part, et dont les annales réclament la plume d'un historien exercé, c'est assurément la Rochelle.

Erigée en commune, selon toute appa-

rence, avant le règne de Louis-le-Gros, elle étend prodigieusement ses franchises ; elle les défend avec énergie jusqu'au temps de Richelieu ; et, après le siège le plus mémorable de l'histoire de France, elle entraîne dans sa ruine ce qui reste de libertés au royaume : dans cet intervalle, elle est le boulevard du protestantisme, rallie derrière ses murailles les vaincus de Jarnac et de Moncontour, est la gardienne et la protectrice de Jeanne d'Albret et de son fils, lutte toujours avec honneur, et parfois avec avantage, contre les flottes réunies du royaume ; rompt tous les efforts d'une grande armée que commande le duc d'Anjou, et qui compte dans ses rangs, au milieu de l'élite de la noblesse française, les Guise, les Mayenne, les d'Aumale, les Montluc, les Strozzi ; elle échange fièrement la signature de ses maires contre celle de Louis XI, d'Elisabeth d'Angleterre, puis de Henri IV, de Louis XIII, et, réduite enfin à oublier la liberté pour le commerce, fonde de puissantes compagnies

au Canada, aux Antilles, et attire à elle le quart des affaires du royaume avec la riche colonie de St.-Domingue.

Et voilà sans doute ce qui fit la fortune de l'Histoire de la Rochelle du P. Arcère. Tirée à 6,000 exemplaires, elle disparut en peu de temps de la librairie, eut plusieurs contrefaçons en France et en Hollande, et, encore demandée, fut sur le point d'être réimprimée de nos jours. (*)

Cependant l'opinion publique, ramenée par le temps et les institutions aux idées de liberté et d'égalité sociale, éclairée d'ailleurs par les leçons de maîtres habiles sur les vrais principes de l'histoire, commençait à reprocher au P. Arcère de ne s'être pas assez initié peut-être à la commune Rochelaise, et de l'avoir bien certainement avilie et calomniée en faveur du pouvoir royal; de s'être complu à faire de son ouvrage un vaste répertoire de to-

(*) Par les soins de M. Roy, membre de l'Académie de la Rochelle.

pographie, de statistique, d'histoire naturelle, de critique littéraire, de biographie, plutôt qu'une peinture rapide et animée des événemens, un tableau énergique des passions des hommes, et un exposé consciencieux de leur industrie.

Les matériaux ne manquaient point pour reconstruire l'édifice : on avait le précieux inventaire des chartes Rochelaises par Amos-Barbot, les annales de Mervault, et les antiquités de Mérichon; on disposait, par la bienveillance d'un honorable magistrat (*), des registres de la ville, où se trouvent encore de curieux documens, malgré les dilapidations du cardinal de Richelieu. Il ne restait plus que l'agencement et le style de l'ouvrage.....,

Enfin, après une longue hésitation, rassuré par les encouragemens et l'indulgence de mes concitoyens, je me suis décidé à entreprendre cette Histoire. Qu'elle soit lue

(*) M. Viault, maire.

à la Rochelle, et mon ambition est satisfaite, et mes travaux sont récompensés. Toutefois, je dois le dire : bien que je ne me sois point flatté de l'espérance d'attirer les regards des étrangers, parce que, chez eux, l'attention ne peut être soutenue par l'intérêt local, j'ai mis tous mes soins dans mon ouvrage, comme s'il m'eût été permis de croire que j'écrivais pour les juges les plus exigeans.

Une histoire, comme une autre composition, a besoin d'être inspirée et perd à être une imitation ; cependant je n'ai pu, au milieu de mes émotions, me défendre du souvenir de la manière de M. de Barante ; et, me confiant au charme que j'avais trouvé à la lecture des chroniques contemporaines, j'ai pensé que je plairais peut-être, si, content d'en faciliter l'intelligence, je les faisais parler elles-mêmes, tenant soigneusement à l'écart et l'homme et la pensée du 19.e siècle, lorsqu'il s'agissait de peindre ces temps reculés.

Un autre motif m'a porté à céder à cet entraînement. L'histoire, telle que l'ont faite Voltaire et son siècle, a cet inconvénient de ne présenter qu'une face des choses, que la manière de voir d'un homme, et de nécessiter ainsi la lecture de plusieurs historiens, pour une même époque. Cette peine, peu de gens la prennent pour les annales les plus importantes; personne, sans doute, ne la prendrait pour celles d'une ville. Ainsi, c'est épargner le temps du lecteur, et à-la-fois lui laisser son indépendance, que de soumettre à ses yeux les sources de l'histoire, et de faire du récit même la preuve de ce que l'on expose.

Mais cet art de s'effacer, qui paraît d'abord si simple, est, en effet, bien difficile; et, sans doute, une attention extrême a été loin de suffire pour me retenir toujours en dehors du tableau.... Je m'en consolerai du moins, et on m'excusera peut-être si je ne me suis laissé voir que pour attaquer les oppresseurs. Cependant je me

suis abstenu de longues réflexions, même pour relever les Rochelais des accusations de révoltes qui leur ont été tant prodiguées par de mercenaires ou d'inattentifs historiens. L'exposé véridique des faits mettra, j'espère, le lecteur à même de redresser les jugemens de ces prévaricateurs... Les institutions étaient vicieuses, mais les hommes qui luttaient entre eux n'étaient pas coupables. Et pourquoi, en effet, parler de fidélité et de révolte, d'équité et d'injustice, dans une querelle où, d'un côté, les bourgeois de la Rochelle s'obstinaient à vouloir jouir de privilèges antiques, mais qui étaient en opposition avec la marche des choses, et les rois, qui tentaient d'établir l'ordre par le despotisme! La force matérielle devait tout décider sans rien juger.

Les communes anglaises n'ont-elles pas apporté une semblable résistance aux entreprises des Stuarts? Elles ont vaincu, et leur victoire, mais surtout leur prospérité, les ont absoutes du crime de rebellion.

Telle est la pensée que j'ai trouvée dans les écrits et dans les actes de la commune Rochelaise, de 1627, et je me suis plu à la faire revivre dans cette Histoire. Ce n'est point un principe que je cherche à consacrer, mais un fait déjà établi, dont j'essaie d'offrir une nouvelle manifestation. Les peuples avaient d'antiques droits, les princes avaient de grandes vues.

Et qui pourrait ne pas porter un vif intérêt à ces communes isolées et turbulentes que présente la France au moyen âge, et que la Rochelle maintint jusqu'au commencement du 17.e siècle! Est-ce que ce sentiment énergique de liberté, cette grande vivacité politique, cette bravoure innée chez chaque individu, n'enlèvent pas les suffrages, et ne surprennent pas l'admiration? Mais aussi un examen plus mûr ne découvre-t-il pas à nos yeux l'anarchie, le chaos, la guerre civile, l'égoïsme *bourgeois* à la place de l'ordre, de la paix et de *la nationalité;* ne voyons-

nous pas, à côté de droits publics excessifs, une restriction déplorable de la liberté individuelle ? Enfin, ne saluons-nous pas avec espérance le despotisme royal, qui régularise tout autour de lui, répand le goût des arts, polit les esprits, adoucit les mœurs, et prépare insensiblement les gouvernemens constitutionnels ?....

Ainsi, aucune époque de notre Histoire ne m'a inspiré de haine ou d'animosité : tout m'y semble enchaîné par les lois de la nécessité et du développement de la civilisation. Quand le principe républicain y apparaît, je l'accueille comme une noble pensée, comme l'aurore des vertus mâles et du patriotisme ; et, lorsque la monarchie l'emporte, je m'en réjouis, si le vœu général a préparé son triomphe, parce qu'elle seule peut donner des jours à la fois glorieux et tranquilles.

Pour ne pas sortir de cet optimisme politique, j'aurais voulu m'arrêter à cette époque de notre révolution (1793), qui ne lègue

à l'histoire nationale qu'une page horrible, et au peuple français qu'une affreuse démoralisation ; mais j'ai dû tenir compte du desir qu'ont manifesté mes compatriotes de voir l'Histoire de la Rochelle se prolonger jusqu'à nos jours. En m'étendant ainsi, je m'expose, je le sais, à blesser plus d'un amour-propre. Ce n'est pas que je prodigue le blâme à des personnes vivantes, à des actes récens. Je m'en suis abstenu, par la considération qu'il n'appartient qu'au siècle qui suit de juger officiellement celui qui précède. Mais, le moyen de ne point s'aliéner les uns, en ne tenant pas assez compte de leur distinction particulière, et de ne pas irriter les autres en mentionnant avec honneur quelque nom qui leur déplaît !..... Je proteste de mon desir sincère d'établir les faits tels qu'ils sont constatés, soit dans nos annales, soit dans l'opinion publique ; après quoi, je réclame l'indulgence des lecteurs impartiaux, et me soumets au jugement qu'ils daigneront porter sur cette Histoire.

HISTOIRE

DE

LA ROCHELLE.

LIVRE PREMIER.

520 — 1373.

Commencements de la ville. — Les seigneurs de Mauléon. — Chartes octroyées. — La Rochelle aux Anglais. — Siège et prise de la ville par Louis VIII. — Juifs chassés. — Journée de Poitiers. — La Rochelle cédée aux Anglais. — Grand combat naval des Anglais et des Espagnols. — Jean Chaudrier délivre la Rochelle des Anglais. — Traité des Rochelais avec le Roi de France. — Libertés conquises.

La ville de la Rochelle, qui occupe une place si considérable dans l'histoire de France, a une origine peu ancienne et peu illustre. Aucun monument ne fixe l'époque et la cause de sa fondation; elle ne peut même se prévaloir d'une de ces fables qui ont presque toujours enveloppé le berceau des villes célèbres.

C'est en 961 que son nom apparaît pour la première fois dans les annales historiques; une charte de Guillaume-Tête-d'étoupe, duc d'Aquitaine, fait mention de son port et y établit un droit d'ancrage et de lestage en faveur de l'abbaye de St.-Michel. A partir de cette époque, jusqu'aux premières années du 12.e siècle, elle rentre dans un oubli absolu; mais alors commence pour ne plus s'interrompre sa brillante carrière. On la voit, agrandie des débris des villes voisines que la guerre ou la mer a ruinées, et déjà en possession de privilèges remarquables, se faire octroyer sans cesse de nouvelles franchises par ses maîtres, étendre au loin son commerce, acquérir des richesses étonnantes, et puis, devenant trop orgueilleuse de sa prospérité, faire la guerre à ses rois et entraîner dans sa ruine les dernières libertés du pays.

Ainsi il n'y a point de preuves authentiques pour assigner un commencement à la Rochelle, et peut-être faudrait-il arriver aussitôt à l'époque où se montrent les monumens historiques. Mais les peuples, non moins que les familles, respectent leur origine et se plaisent à se contempler au berceau : c'est pour les Rochelais surtout que nous avons entrepris cette histoire, et nous allons rapporter ce qu'on a dit de plus probable sur la naissance de leur ville.

Le terrain situé entre la Charente et la Sèvre fut interdit par sa nature marécageuse à la conquête

des Romains. Des proscrits seuls pouvaient en devenir les premiers habitans. Les eaux croupissantes de la Sèvre débordée empoisonnaient l'air, et, dans les tempêtes, les flots de la mer y apportaient le ravage et la destruction. Un reste d'Alains vaincus avec les Visigoths sous les murs d'Orléans fut heureux de trouver sur cette terre impraticable un asile contre la poursuite acharnée d'Egidius et de Childéric. La côte offrait des ressources pour la pêche, et ce fut assez pour des malheureux qui venaient d'échapper à la mort : les Alains s'y établirent, lui donnèrent leur nom; les peuples voisins l'appelèrent aussi *regio alanensis, alnensis;* et, dans un temps où la langue se corrompait ainsi que le gouvernement pour passer à une nouvelle forme, *regio alnensis* devint bientôt *l'Aulnis*, et puis *l'Aunis*, nom que conserva jusqu'en 1790 la province dont la Rochelle devint la capitale.

Mais ce peuple de pêcheurs, en se multipliant, dut se répandre sur la côte et y former de nouveaux établissemens. Telle fut l'origine de Châtel-Aillon, Montmeillan, Esnandes, Marans et Cougnes.

Cependant, au nord de la contrée, les ressources et l'industrie des peuples étaient insuffisantes pour obvier aux funestes effets de l'inondation des terres; de plus, la mer abandonnait la côte pendant qu'au sud elle la minait sensiblement. Déjà les môles du port de Châtel-Aillon et les hautes tours de son château en étaient ébranlés. Les Saxons et les Nor-

mands joignaient à tant de malheurs le fléau de leurs incursions. Ainsi le pays se dépeuplait, des villes maritimes qui avaient déjà acquis de l'importance disparaissaient. Mais aussi alors commençait à s'étendre jusqu'au rivage le bourg de Cougnes qui, par sa position centrale et ses défenses naturelles contre l'irruption des eaux de la mer, était le point le plus salubre de la côte, et n'avait à se tenir en garde que contre les incursions des pirates.

Les seigneurs de Mauléon imposèrent ou accordèrent leur protection à la nouvelle colonie; ils bâtirent pour sa sûreté une tour fortifiée; et comme ils possédaient déjà un château sur la Charente, nommé *Rochefort* à cause du banc de pierre grise sur lequel il était assis, ils voulurent que le bourg agrandi de Cougnes, qui s'étendait sur les versans d'un tertre de pierre tendre, s'appelât désormais *la Rochelle.*

Dans cet état de choses la décadence de Châtel-Aillon devint rapide. Ses habitans les plus riches l'abandonnèrent pour venir se fixer dans la nouvelle ville où affluaient déjà les étrangers. La Rochelle eut à-peu-près dès-lors le monopole du commerce des vins de l'Aunis et de la Saintonge; elle expédia elle-même ses denrées, fit des retours avantageux, envoya des vaisseaux jusqu'en Orient. En même temps elle passait et repassait des mains des seigneurs de Mauléon à celles des ducs d'Aquitaine,

des comtes d'Anjou, des comtes de Poitou, tantôt par conquête, tantôt par alliance ou accommodement.

Eble de Mauléon en jouissait en 1154, mais elle allait être enlevée pour jamais à sa famille. Henri Plantagenet, comte d'Anjou, était devenu l'époux d'Eléonor d'Aquitaine rendue libre par les dégoûts de son premier mari, Louis-le-Jeune, roi de France. La Rochelle était une place bien importante pour un seigneur qui se voyait appelé à la couronne d'Angleterre. Henri fit valoir, les armes à la main, de prétendus droits de son épouse sur cette ville; les Mauléons cédèrent et se trouvèrent heureux dans la suite que les monarques anglais voulussent bien les y laisser quelquefois commander pour eux.

Henri II, après avoir usurpé la Rochelle sur un de ses vassaux, comprit que, pour gagner les cœurs d'un peuple de marchands, c'était trop peu que de changer la suzeraineté d'un comte pour celle d'un roi, et il s'empressa de joindre à cet honneur des avantages matériels.

L'ambition des villes, à cette époque, était d'être érigées en communes. Quelques barons se refusaient aux vœux de leurs sujets, mais le plus grand nombre traitait pour les franchises avec les bourgeois qui étaient si desireux d'administrer eux-mêmes leurs affaires et de se mettre à l'abri des vexations des seigneurs, que l'argent ne leur coûtait point à donner pour obtenir la commune.

La Rochelle, depuis environ 50 ans, avait payé ce droit aux Mauléons, à Guillaume, comte de Poitou, à Charles VII, époux d'Eléonor. Mais soit que les habitans n'eussent pas su jouir de ce qu'ils avaient acheté, ou que la mauvaise foi de leurs maîtres les en eût empêchés, ils reçurent avec des transports de joie la nouvelle charte octroyée par Henri. C'était une confirmation des chartes déjà obtenues. Leur commune était approuvée; la connaissance de leurs procès et de leurs délits était réservée à leurs pairs; ils pouvaient entourer leur ville de murailles et de fossés, repousser toute agression contre leurs privilèges, de quelque côté qu'elle vînt; de plus Henri renonçait aux droits que ses prédécesseurs étaient accoutumés de percevoir sur les héritages; il permettait aux Rochelais de disposer de leurs biens, reconnaissant pour valable la disposition du testateur qui se serait confessé au moment de la mort; quant aux autres, il remettait leur succession à la discrétion des parens, afin qu'ils la départissent en aumônes pour l'ame des défunts.

Henri sut habilement mêler à ces concessions importantes des remises d'impôts qui sont toujours les bienfaits les mieux reçus des peuples, parce que leur sort en est aussitôt soulagé. Cependant pour assurer sa nouvelle possession contre les attaques de ses ennemis et peut-être aussi contre l'inconstance de ses nouveaux sujets, il fit élever en face

du port, un château flanqué de tours auquel il donna le nom de *Vaucler* (*).

A-peu-près dans le même temps, les Rochelais achevaient un édifice considérable que l'accroissement de la population avait rendu nécessaire : c'était l'église de St.-Barthélemy. Notre-Dame de Cougnes était trop éloignée pour les fidèles qui demeuraient au bord de la mer, surtout à une époque où, le pavé n'étant pas en usage, les rues, par le mauvais temps, étaient des chemins presqu'impraticables. Les deux églises ne suffirent bientôt plus aux besoins du culte et ce fut à peu de distance que s'élevèrent à la fois St.-Sauveur et St.-Nicolas.

Henri II qui avait causé le dégoût d'Eléonor pour son premier mari, était victime de la passion qu'il avait inspirée. Sur le soupçon d'une infidélité de son nouvel époux, elle faisait égorger Rosemonde, sa rivale, et excitait ses propres enfans à la révolte contre leur père. Ils passaient en France, laissant de coupables instigateurs en Angleterre, et ils faisaient eux-mêmes les plus grands efforts dans l'Anjou, le Maine, le Poitou et l'Aunis pour ébranler la fidélité des gouverneurs et des peuples.

Henri II indigné fait enfermer son épouse dans une étroite prison. Mais ses fils étaient libres ; ils armaient contre lui, et des complots tramés sour-

* Sur la place d'Armes actuelle. — 1185.

dement autour de sa personne, dans les murs de son palais, étaient tout près d'éclater. D'autres menaces lui arrivaient du côté de la France, de l'Ecosse et de l'Irlande. Le pape est son asile; il soumet son empire à la juridiction d'Alexandre III, lui demande conseil et assistance, et ajoute que, tout absent qu'il est de corps, par l'esprit il est devant lui, et qu'il se jette à ses pieds. Après une semblable lettre il ne lui restait plus qu'à gagner son clergé par une pénitence publique : il était plus politique que grand, et il la fit.

Les concessions achevèrent ce que l'entremise du pape et la faveur des évêques avaient commencé. On traita, et des grands seigneurs et des évêques garantirent un accommodement par lequel des enfans avides dépouillaient leur père et ne se souvenaient point d'une mère qu'un amour aveugle pour eux avait privée de sa liberté.

Pendant que Henri, vaincu par le désordre de son siècle, humiliait ainsi la majesté royale, il s'élevait lui-même par des réglemens pleins de sagesse.

Les Rochelais dans la révolte de ses fils lui étaient demeurés fidèles, aussi donna-t-il un soin particulier à leurs affaires. Il adoucit les coutumes barbares qui régissaient parmi eux la communauté entre époux; il améliora le sort des serfs; enfin, il abolit la saisie du navire après naufrage sur les

côtes. Il est vrai qu'il établit dans son édit cette condition ridicule, qu'il faudrait qu'il restât à bord du vaisseau naufragé un homme ou au moins un animal, et que dans le cas contraire la cargaison serait dévolue au seigneur.

Ce prince mourut en 1188. La découverte d'une conspiration contre ses jours, ourdie par Jean, son fils bien-aimé, le mettait au tombeau.

La guerre commença presque aussitôt entre son successeur et le roi de France. La Rochelle y demeura à-peu-près étrangère. Toutes ses ressources, employées au commerce, la rendirent si florissante que plusieurs de ses marchands expédiaient à la fois 12 et 15 vaisseaux. Philippe-Auguste, en proscrivant les Juifs, ajouta encore à sa prospérité. Il en vint un grand nombre chercher un asile dans ses murs. Elle s'agrandit d'un nouveau quartier qu'on appela *la Juiverie* et ajouta à ses affaires les capitaux considérables des exilés.

Les Mauléons, témoins de tant de prospérité, ne voulaient pas renoncer à l'espérance de rentrer un jour dans leurs droits. Richard, successeur du roi Henri, son père, était mort (*) après une vie aventureuse et guerrière, devant le château de Chaluz, en Limousin. Eléonor qui avait fait reconnaître Jean son plus jeune fils, au détriment de son petit-fils Arthus, exerçait tous ses droits sur le Poitou et la Guyenne. Son grand âge éveillant en elle la

(*) 1199.

crainte de la mort, elle semblait se repentir de sa vie agitée et vouloir substituer désormais dans sa conduite l'équité à l'ambition. Raoul de Mauléon choisit ce temps pour aller solliciter à Londres la restitution de la Rochelle. Mais soit qu'Eléonor fut empêchée d'y consentir par son fils, soit qu'elle n'eut pas elle-même encore renoncé entièrement aux intérêts du monde, elle força Mauléon à recevoir en échange, le château de Benon avec toutes ses dépendances et 50 livres de rentes sur la monnaie de la Rochelle.

Trois ans après elle vint dans cette ville en allant rendre hommage à Philippe-Auguste pour l'Aquitaine qu'elle possédait de son chef. La commune Rochelaise n'avait point encore de constitution bien arrêtée, et, dans ce voyage, Eléonor la régla comme il suit :

« La commune de la Rochelle se composera d'un maire, de 24 échevins et de 75 pairs.

» Elle ne sera comptable qu'à elle-même des deniers publics.

» Elle pourra contraindre les habitans de la ville et de la banlieue à travailler aux fortifications de la place.

» Le maire, aidé de ses échevins, jugera à mort, à charge d'appel devant le juge du roi.

» Les serfs et les étrangers seront soumis à la juridiction communale en cas de flagrant délit.

» Le seul crime de lèse-majesté est ôté à la connaissance du maire et des échevins.

» Ils auront la police de la ville.

» Le maire sera au choix de la reine et de ses successeurs sur trois candidats que présenteront les bourgeois.

» Sa charge sera d'une année; il pourra être réélu l'année suivante, mais pas au-delà, sans un intervalle de quatre ans.

» L'installation se fera le dimanche de la Quasimodo. »

Les choses ainsi fixées, on procéda à l'élection, et Robert de Montmirail fut nommé maire (*).

Dans le même temps à-peu-près, l'île d'Oleron obtint ses franchises, soit d'Eléonor, soit de son neveu Othon, duc d'Aquitaine et d'Anjou. Les bourgeois furent autorisés à y établir une commune pour *les protéger*. Tous les habitans pouvaient dorénavant se marier, tester à leur gré, et le prince renonçait au droit de saisie sur le sel et le vin des hommes morts sans enfans.

Deux besoins se faisaient alors vivement sentir en France et en Angleterre, celui d'augmenter la population et celui d'étendre le commerce. Beaucoup de seigneurs renonçaient à leurs droits pour faciliter les mariages et assurer la prospérité des familles. Henri II entre autres avait assigné dans son testament 3000 livres d'argent pour le mariage des

* 1200.

filles libres sans fortune. Quant au commerce, il était sans cesse l'objet des traités entre les rois de France et d'Angleterre. On y spécifiait de grandes sûretés pour les marchands qui allaient de l'un de ces royaumes dans l'autre.

La Rochelle profitait surtout de ces privilèges et de ces sûretés. Elle était déjà extrêmement riche et l'on peut en juger par l'histoire d'un de ses bourgeois nommé Auffrédy.

Il avait équipé à la fois dix navires qui étaient allés trafiquer dans la Méditerranée. Les retours se firent beaucoup attendre. Auffrédy, essuyant des pertes d'un autre côté, tomba dans le discrédit, puis bientôt dans la misère. Croyant enfin n'avoir plus de ressources que dans le travail des mercenaires, il se fit porte-faix. Il était occupé à ce rude office sur le port, lorsque quelques-uns des vaisseaux qu'il n'attendait plus rentrèrent avec des cargaisons de drogues, d'épices et de soieries. Son facteur n'avait mis tant de retard dans son retour que parce qu'il s'était livré à des spéculations qui toutes avaient été fort avantageuses. Cette fortune inespérée donnait à Auffrédy un moyen facile de punir le mépris et les lâches trahisons qui avaient suivi sa chûte ; il aima mieux la consacrer au soulagement des pauvres dont il avait appris à sentir les infortunes; il fonda l'hôpital qui porte encore aujourd'hui son nom et se voua lui-même au service des malades.

Mais déjà commençait à gronder l'orage que

préparait la funeste exaltation des Plantagenets au trône d'Angleterre. Vassaux des rois de France, ils rendaient mal un hommage qu'ils avaient le pouvoir de refuser, et la politique et l'honneur féodal faisaient une loi à leurs suzerains d'avoir toujours les armes à la main contre ces insolens feudataires. Philippe-Auguste se hâta donc de mettre à profit l'horreur qu'inspirait l'assassinat d'Arthus, et de citer à son tribunal Jean-sans-Terre, oncle et meurtrier du jeune prince. Une conséquence du refus de comparaître était la confiscation des domaines relevant de la couronne. Il ne restait plus qu'à être assez fort pour rendre le jugement valable. Philippe, à la tête d'une grande armée, s'empare de la Normandie, se rabat sur le Poitou et l'*Aunis* où il ne reste bientôt plus au roi Jean que Niort, Thouars et la Rochelle (*).

Soit que dans cette dernière ville les habitans fussent retenus par la garnison du château, soit que la religion du serment ne leur permît pas de se déclarer contre un prince qu'ils haïssaient peut-être comme un infâme assassin, ou bien encore que l'avantage et la douceur de son administration empêchassent de voir toute l'horreur de son crime, ils furent insensibles aux menaces de Philippe, reçurent avec acclamations Jean qui vint avec son armée débarquer chez eux, et promirent de tout faire pour le soutien de sa querelle. En reconnaissance, il confirma aux Rochelais toutes

* 1204.

les acquisitions qu'ils avaient faites ou qu'ils voudraient faire en Poitou.

Ce Prince, qui trouvait des amis si fidèles dans ses terres de France, ne comptait à-peu-près que des ennemis dans son royaume d'Angleterre. Il avait imprudemment porté la main sur les privilèges de ses barons et sur les revenus de ses évêques et de de ses abbés. Aussi, après des succès marqués en Poitou, fut-il obligé d'aller rapidement vers Londres, où l'esprit de révolte se manifestait chaque jour davantage. Ce fut alors que Philippe-Auguste, qui avait déjà Guillaume de Mauléon dans son parti, s'efforça d'y attirer encore son neveu, Savari de Mauléon, seigneur de l'île de Ré, de Châtel-Aillon et de Benon. C'était un homme brave, entreprenant, ayant des amis nombreux dans l'Aunis, le Poitou, la Saintonge, et des admirateurs jusques dans la Provence, dont il empruntait le langage dans des vers fort estimés de son temps. Philippe s'engagea à lui restituer la Rochelle sous la condition de l'hommage, s'il parvenait à l'enlever à Jean. Il se laissa séduire par de si belles espérances et dès lors sollicita ses partisans à la Rochelle de tourner les esprits du côté de la France. Mais l'ambition qui avait formé ces nœuds avec Philippe les rompit presque aussitôt. Jean avait calmé les factions d'Angleterre. Il s'était débarrassé de l'excommunication lancée contre lui par le pape en se reconnaissant son vassal et en payant tribut;

puis, après avoir rassemblé une nouvelle armée, il allait s'embarquer pour l'Aunis. Savari de Mauléon en est informé; il négocie sa paix avec Jean, obtient des conditions avantageuses pour le présent, des espérances plus belles encore, et il se met en campagne et guerroie contre Philippe-Auguste.

Le roi d'Angleterre arriva bientôt en effet sur les côtes de France. Ce fut à la Rochelle qu'il aborda de nouveau. Il eut presque aussitôt reconquis le Poitou, et le royaume allait être en péril si les barons anglais eux-mêmes n'eussent pris soin de le sauver. Ils se révoltent, appellent le fils de Philippe pour les gouverner, et Jean, *qui semblait* marcher à la conquête d'un nouvel empire, n'est déjà plus assuré du sien.

Dans un moment aussi critique, Savari de Mauléon resta cependant fidèle à sa fortune, et passa en Angleterre à la tête d'une troupe d'aventuriers pour le défendre. L'amour des lettres n'avait pu adoucir l'ame féroce de Mauléon; il s'attira la haine des peuples par sa cruauté; et il rapporta dans son pays les marques de leur vengeance. Surpris sans défense par les habitans de Londres, il fut percé de vingt coups. Toutefois, il lui resta encore du sang à verser pour l'Angleterre.

Louis VIII avait succédé à Philippe-Auguste, son père, et déjà il s'avançait vers le Poitou à la tête

tiers de la ville. Une longue paix semblait pouvoir seule la relever de tant de malheurs, et la guerre se ralluma aussitôt. Savari de Mauléon repassa dans le parti anglais, excita à la révolte les Rochelais de sa faction, pilla en Poitou les domaines des autres, et fut sur le point d'allumer la guerre civile dans les murs de la ville.

Louis, par sa fermeté et son adresse, rendit enfin la paix et l'ordre à ses malheureuses provinces de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou. La Rochelle commença de respirer. Son industrie, son activité et les grands priviléges qu'elle tenait du roi, lui rendirent, en quelques années, son ancienne splendeur. On eut encore la guerre en 1241; mais telle fut la sagesse des mesures de Louis IX, qu'elle profita, pour ainsi dire, à ses sujets. Ses nombreuses galères assurèrent l'entrée et la sortie du port de la Rochelle, et les vaisseaux de cette ville, courant sus aux navires marchands et aux corsaires anglais, firent un butin considérable. La victoire de Taillebourg ramena tout-à-fait le calme dans la Saintonge et l'Aunis. Cette dernière province fut enlevée au comte de la Marche, auteur de la guerre, et donnée en apanage au jeune Alphonse, frère du roi.

La Rochelle faisait son plus grand commerce avec la Bretagne, l'Angleterre et la lisière de la Flandre. Ces pays recevaient les vins de Laleu,

de Surgères, d'Aytré, qui avaient une grande réputation; et ils donnaient en échange du fer, de l'étain, du charbon de terre, du hareng et des ouvrages en soie.

Les marchands Rochelais n'avaient plus autant de privilèges en Angleterre depuis que leur ville était passée au pouvoir des rois de France, et les Flamands, au mépris des conventions, levaient sur leurs vins des impôts exorbitans. Blessés d'une telle injustice, ils résolurent de faire prendre une autre direction aux produits de leur sol. Mais les seigneurs de Flandre eurent enfin égard à leurs plaintes; les impôts furent diminués et même abolis. Ainsi s'affermit une intimité de relations commerciales et de rapports sociaux entre les deux peuples, qui ne servit pas peu à déterminer chez les Rochelais cette alliance remarquable d'un respect profond pour le roi, avec un amour plus grand peut-être de leurs privilèges.

Ces sentimens se manifestèrent avec vivacité, lorsque le sénéchal Habert de la Chapelle vint recevoir pour Philippe-le-Hardi leur serment de fidélité. Avant tout, le maire voulut qu'il jurât la conservation des privilèges de la ville. Sur le refus du sénéchal, la porte demeura fermée.

L'orgueil, qui suit l'opulence, n'élevait pas tout seul l'esprit des bourgeois de la Rochelle; il s'y joignait le sentiment de la force guerrière et même de la victoire. La commune pouvait armer jusqu'à

30 vaisseaux contre ses ennemis. Le roi d'Aragon l'avait éprouvé en 1282. Sa flotte avait été battue par des marchands, et les Rochelais avaient amassé de grandes richesses aux dépens de ses sujets.

Pendant qu'ils étendaient ainsi au loin leur gloire et leur puissance, un ver rongeur minait sourdement leur prospérité intérieure. Les Juifs, auxquels ils avaient donné l'hospitalité, après avoir animé leur commerce par des capitaux considérables, tiraient à eux tous les profits des échanges et des transactions, par leur impitoyable usure. Dans ces temps d'exaltation et de vivacité sociale, on se servait peu de demi-mesures. Les Juifs furent chassés, et leurs créances probablement abolies. (*)

Mais déjà, dans l'année 1238, il s'était élevé de la Rochelle une tempête presque aussi violente contre eux. Un de leurs frères, Nicolaüs, dévoré de cette curiosité ardente qui ne permet point à l'esprit de rester en repos, s'était promptement élevé jusqu'à la hauteur scientifique des plus célèbres rabbins. Il voulut juger les livres des adversaires de son culte; il les lut, les médita, se mit en rapport d'études avec un chapelain de l'église de St.-Barthélemy; et enfin, croyant reconnaître son erreur, il abjura le judaïsme. A aucune autre époque, peut-être, l'esprit religieux n'avait été plus conquérant. Nicolaüs ne se contenta pas d'être déserteur de la foi de ses pères, il

* 1291.

s'en fit aussitôt le persécuteur. Il quitta son pays, alla trouver le pape à Avignon, et promit la conversion des Juifs, si l'on voulait l'armer du pouvoir nécessaire pour leur enlever le Talmud et les autres livres des rabbins. On lui donna, pour associés, les religieux de St.-Dominique : il persécuta, fut assurément exécré, et ne convertit personne.

La Rochelle, à cette époque, pouvait se vanter, à plus juste titre, d'avoir donné le jour au franciscain Jean. C'était un homme pieux, doux, savant et modeste. Il se contentait d'écrire des sermons pour la direction des fidèles, et d'interpréter et de développer la règle du fondateur de son ordre. Sa réputation très-grande en son temps, mais fondée sur de médiocres dissertations théologiques, est à-peu-près anéantie de nos jours.

De l'illustration littéraire de Savari de Mauléon, de Nicolaüs et de Jean le franciscain, il ne faut pas conclure que les lettres fussent cultivées avec quelque soin à la Rochelle. Il paraît, au contraire, que les esprits y étaient presqu'uniquement tournés vers le trafic et la guerre. Les lettres aiment la paix; elles cherchent les loisirs de la retraite, et les Rochelais étaient nécessairement préoccupés des spéculations commerciales, du desir d'accroître leurs richesses, qui faisaient leur force, et de la nécessité d'être toujours prêts à déployer l'enseigne contre l'ennemi. L'organisation sociale de la France entretenait au dedans une guerre perpé-

tuelle : les rois, les ducs, incessamment attentifs à agrandir leur domaine, se disputaient les provinces; les seigneurs moins puissans, combattaient pour des villages, des châteaux; et de petits gentilshommes, maîtres d'une tour fortifiée sur le bord d'un ruisseau, se ruaient sur les passans pour les piller, ou pour faire prévaloir le péage de leur pont et de leur moulin.

La Rochelle était bien à l'abri de ces attaques obscures; mais utile à la France et aux rois d'Angleterre, elle se voyait éternellement menacée par celui de ses maîtres qui en avait été dépouillé.

C'est ainsi que, depuis la mort de Louis IX, elle ne cessait pas d'être en butte aux entreprises des Anglais. Tantôt ils la faisaient insulter, ou jetaient subitement la terreur dans ses campagnes, par le moyen des corsaires de Bayonne, de Bordeaux ou de la Grande-Bretagne; tantôt ils cherchaient à détruire ses ressources, en établissant des croisières formidables devant son port; ou bien ils faisaient des descentes sur les îles voisines, sur les côtes, pillaient les maisons, tuaient les habitans, jetaient le sel à la mer, et arrachaient les vignes.

Pendant que les Rochelais éprouvaient le plus de pertes de ce côté, Philippe-le-Bel, en altérant les monnaies, allait consommer leur ruine. La défiance était si grande, qu'il n'était plus pos-

sible de trafiquer autrement que par échange de marchandises. L'indignation était générale, et la révolte allait le devenir. Philippe, épouvanté, donna quelque satisfaction à ses sujets; mais toujours insatiable, il se rappela qu'il avait à se venger des Templiers.....

Leur crime le plus réel fut d'avoir de grandes richesses. Sans doute ils étaient fiers, arrogans, durs pour les peuples; ils se livraient à la débauche, et semblaient, à force de désordres, blasphémer la religion qui avait créé leur institution, et pour laquelle ils ceignaient l'épée; mais, le dirons-nous à leur défense ou à la honte de leur siècle? ils étaient tels que les hommes puissans de leur époque, avec la différence d'un peu plus d'orgueil, d'un peu plus de mollesse, engendrée par leur opulence excessive.

Il n'est pas difficile de perdre les oppresseurs dans l'esprit des peuples. Philippe-le-Bel ne parut d'abord que juste dans l'horrible sentence qu'il dicta contre les Templiers. Il est vrai qu'elle était appuyée de celle du pape. Cependant on garda le souvenir du bûcher d'où Jacques Molay avait fait sa menace prophétique, et l'on reconnut la justice de Dieu quand, au temps marqué, la mort frappa Philippe et Innocent.

Il y avait des Templiers à la Rochelle. Quel fut le sentiment des Rochelais au milieu de ces grandes exécutions? on n'en sait rien, mais on peut pré-

sumer qu'il était plutôt de contentement que de douleur. Les chevaliers, comme les gens de guerre de leur temps, étaient loin de réunir la modération et la discipline à la valeur. Comblés des bienfaits des fidèles, ils s'emparaient audacieusement de tout ce qui était à leur bienséance. Les habitans de l'Aunis avaient surtout à se plaindre de leurs exactions; et il avait fallu en 1223 avoir recours à l'intervention du pape Honorius pour les forcer de rendre des domaines qu'ils avaient usurpés autour de la ville.

Trois ans après leur destruction (*), les Hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem vinrent les remplacer à la Rochelle et furent mis en possession de leurs biens immeubles et d'une partie de leurs priviléges. Toutefois la Commanderie du Temple garda son nom dans le langage du peuple, et le temps ni les révolutions n'ont pu l'abolir.

Cette année fut marquée dans la ville par plusieurs autres événemens. L'abbaye de Maillezais, près de Marans, fut érigée en évêché, et enleva une partie de l'Aunis à la juridiction spirituelle de Saintes; Bernard de Poix, maire, Guillaume Rocher et Raymond Fromentin furent députés au roi Philippe V pour lui faire le serment de fidélité et en obtenir une remise de tout droit de contrainte dans les mariages. Enfin Jean de Mauléon, qui avait succédé à Bernard de Poix, mourut peu de mois

* 1317.

après être entré dans sa charge. Voici les honneurs qui lui furent rendus :

On fit défense, à son de trompe, de travailler à aucun métier et même d'exposer publiquement en vente du pain et du vin, jusqu'à ce que le corps du maire fût inhumé.

Les chapelains et clercs des églises collégiales de Cougnes, St.-Sauveur, St.-Barthélemy, St.-Nicolas, St.-Jean furent contraints d'assister à l'enterrement avec leurs chappes de soie et leurs ornemens les plus précieux.

Le corps fut porté au lieu de la sépulture par les échevins et les conseillers.

Les sergens et autres officiers du maire marchèrent à l'entour avec seize torches en cire de 12 livres chacune. (La commune en faisait les frais).

Sur la demande des Rochelais, le sénéchal de Saintonge admit à prêter serment en qualité de maire Guillaume Leporteur, coélu de Jean de Mauléon.

Depuis cette époque jusqu'aux grandes entreprises d'Édouard III sur la France, les habitans de la Rochelle purent assez librement se donner au soin de leur commerce. Leurs plus grandes inquiétudes vinrent des prétentions de l'évêque de Saintes qui leur réclamait une somme de 1,200 livres et aussi des bandes de Gascons qui avaient poussé

leurs courses et leurs déprédations jusqu'aux bords de la Charente. Ils furent sur le point de s'émouvoir pour un impôt de 4 deniers par livre sur toute espèce de marchandises, et de 10 sous par tonneau de vin sortant du royaume, que Charles-le-Bel avait mis sur ses peuples. Mais il ne fut jamais rigoureusement exigé d'eux; on leur remit même des taxes dont ils étaient redevables. Pour la sûreté de leurs affaires on créa chez eux plusieurs charges de courtiers.

Leur commerce était si utile qu'ils trouvaient protection jusqu'auprès des rois de la Grande-Bretagne, et, au commencement de la lutte engagée entre Édouard III et la France, ils avaient des saufs-conduits pour porter leurs marchandises dans tous les ports de l'Angleterre. Mais ils ne gardèrent pas long-temps ce privilège. La fidélité inébranlable qu'ils montrèrent pour le brave et malheurex Philippe de Valois les exposa à toutes les rigueurs de la guerre.

L'éternelle rivalité des rois de France et d'Angleterre venait d'éclater avec plus de fureur que jamais, et le siècle de combats que devait clore la vierge de Vaucouleurs s'ouvrait sous de funestes auspices. Édouard III avait envahi la Normandie, et le Prince-Noir, selon l'expression de son père, méritait à Crécy ses éperons de chevalier. (*)

* 26 août 1346.

Philippe, après un tel échec, dut rappeler les troupes qu'il avait vers la Guyenne, et tout ce côté se trouva livré, presque sans défense, aux partis anglais. Mirambeau, Surgères, Aunai et Benon tombèrent aussitôt en leur pouvoir. Marans se défendit avec courage, et comme il recevait chaque jour des secours de la Rochelle, l'ennemi fut obligé de se retirer. Pour se venger, il désola les campagnes des Rochelais. A-peu-près dans le même temps la peste qui ravageait l'Europe faisait périr le quart des habitans de la ville. Le roi vint à son secours et lui abandonna un droit de 10 sous par tonneau sur le vin qui se récolterait dans un rayon de trois lieues ou que l'on expédierait dans les ports voisins.

Les deux rois avaient fait une trève jusqu'à la décision du pape, qu'ils avaient pris pour arbitre; mais elle était fort mal observée. On avait toujours les armes à la main, ou pour surprendre, ou pour ne pas être surpris. C'est ainsi que les Rochelais fournirent à Jean de Boucicault des machines de guerre et des travailleurs pour enlever aux Anglais le château de Fouras. Quelque temps après, ils sauvèrent de la famine l'armée française, qui assiégeait St.-Jean-d'Angély. Ils tiraient leurs blés des ports de Flandre; ils leur revenaient à vingt-huit écus le tonneau. Leur génie guerrier se montrait non moins que leur industrie et que leur activité commerciale. Ils se mirent en campagne

contre les Anglais, et leur enlevèrent, par escalade, Soubise et le château de Surgères.

Le roi Jean leur témoigna royalement sa reconnaissance. Le comté de Benon, celui de Marans et la seigneurie de Laleu, étaient revenus à la couronne, parce que les seigneurs qui en avaient joui étaient morts sans héritiers mâles. Ces terres furent ajoutées au ressort de la Rochelle. Ainsi les marchands furent délivrés des impôts exorbitans que prélevait sur eux le seigneur de Marans. On avait été heureux, dans les derniers temps, qu'il eût bien voulu en venir à un traité par lequel toutes les marchandises de la ville étaient exemptes de droits, à condition qu'on lui paierait huit deniers pour chaque pièce d'écarlate. Ainsi le commerce des Rochelais retira un grand avantage de la donation du roi Jean, parce que tout ce qui leur arrivait ou tout ce qu'ils expédiaient par terre passait à-peu-près par Marans.

L'année suivante, ils contribuèrent encore de leur personne et de leur fortune à la prise de Salles et à celle du château de Rochefort. Le succès fut dû à leurs arbalétriers et aux béliers et aux balistes qu'ils avaient prêtés.

Le deuil succéda trop tôt à la joie que donnaient aux Rochelais des faits d'armes si brillans et si profitables. Le Prince-Noir qui s'était imprudemment aventuré dans le Poitou, au milieu

des rassemblemens nombreux du roi Jean, réparait sa faute en grand capitaine. Avec 8,000 Anglais il battait 80,000 Français.

Une aussi grande armée avait été presque anéantie, et le roi était prisonnier. La guerre civile, des désordres inconnus même dans ces temps encore barbares, achevaient de faire du royaume un théâtre de meurtres, de brigandages, et de toute espèce d'horreurs. La paix était nécessaire : il fallut l'achever. Maître d'une partie de la France et de la personne du Roi, l'Anglais pouvait imposer de dures conditions.

Plusieurs articles du traité furent remis à la bonne foi du roi Jean; mais il fut décidé, dans le conseil d'Edouard, qu'il ne recouvrerait sa liberté qu'après avoir payé 600,000 écus, et livré la ville de la Rochelle.

Jean manda aux Rochelais qu'ils lui envoyassent des députés à Calais. Ils choisirent Guillaume de Séris, Pierre Buffet, Jean Chaudrier, Boular et Macé d'Aigue-Chaude. Dès qu'ils furent en présence du Roi, ils laissèrent éclater la plus vive douleur; ils le supplièrent, en pleurant, de ne point aliéner une ville si attachée à sa personne et si utile à la France par sa position et son commerce. Jean, ce héros de la foi royale, avait promis, et ne se laissa pas ébranler. Ce fut alors, qu'après l'avoir de nouveau conjuré de ne pas les donner à un autre maître, ni les mettre aux mains d'un étranger, et

s'être engagés à se laisser *tailler plutôt chaque année de la moitié de leurs chevances*, ils firent cette belle réponse au Roi, qui persistait à les exhorter de se résoudre à devenir les sujets d'un prince étranger : « Nous serons et nous obéirons aux Anglais, des lèvres, mais nos cœurs ne s'en mouvront ».

Edouard, pour adoucir les regrets des députés, confirma les privilèges de leur ville, et promit qu'aucun homme du château n'irait en armes dans les rues. De plus, il joignit l'île d'Oleron à la juridiction de la Rochelle, et exempta le maire de rendre compte des deniers de la commune aux officiers royaux.

Alors les députés lui firent serment de fidélité sur le corps de N.-S. Jésus-Christ. Montferrant prit possession de la ville au nom du roi d'Angleterre, le 7 décembre 1360, et le prince de Galles, investi par son père du duché d'Aquitaine, vint la visiter le 27 août 1363.

Ce jeune héros, comme s'il n'avait combattu que pour se procurer les loisirs d'un voluptueux repos, et que, prévoyant une mort prématurée, il eût voulu user en peu de temps les ressources d'une longue vie royale, étala un faste et une magnificence qui ne pouvaient charmer des peuples qui en faisaient les frais, et qui, d'ailleurs, étaient opprimés. Aussi le joug de l'étranger ne tarda-t-il pas à devenir trop lourd pour l'Aqui-

taine et les provinces conquises. Elles osèrent en appeler à Charles-le-Sage et au vaillant Duguesclin. Le prince de Galles et Edouard III furent cités à la cour des pairs comme vassaux de la couronne de France. La guerre s'alluma aussitôt. Dès le commencement, une partie de l'Aquitaine vint au pouvoir de Charles V.

Un seigneur breton, fidèle allié d'Edouard, était débarqué à la Rochelle à la tête d'une expédition dont il avait fait lui-même les frais. Le roi de Castille envoya au secours de la France de ce côté. Sa flotte, commandée par l'amiral Bocca-Negra, rencontra toutes les forces réunies des Anglais, que le comte de Pembrock conduisait sur les côtes de l'Aunis. Le combat fut terrible. Dès lors les Anglais s'estimaient les arbitres de la mer, et voulaient qu'on les crût invincibles sur leurs vaisseaux. Mais, soit que les Espagnols fussent plus habiles marins qu'eux à cette époque, soit qu'ils eussent de l'artillerie à bord, comme quelques auteurs l'ont publié, Pembrock, après deux jours de la résistance la plus opiniâtre, fut contraint de céder la victoire et de se rendre à discrétion. Cette défaite des Anglais ajouta au desir qu'avaient les Rochelais de secouer le joug, et leur donna l'espérance d'y parvenir. Toutefois, pour le moment, ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. Par bonheur Jean d'Evreux, qui commandait chez eux pour le roi d'Angleterre,

se mit en campagne avec une partie de la garnison, et laissa le château à la garde de Philippe Mancel, homme brave, mais *peu malicieux*, selon l'expression de Froissard. Jean Chaudrier, (*) qui avait été quatre fois maire, imagina de se servir de cette simplicité de Mancel pour s'emparer du château. Il fait adopter son projet à ses concitoyens; 1,200 bourgeois préparent leurs armes pour le lendemain. Alors le maire, feignant d'avoir reçu des dépêches du roi d'Angleterre, invite le commandant du château à venir en prendre connaissance chez lui, le verre à la main. Mancel s'y rend, il dîne, il s'échauffe; puis on lui présente une ancienne missive dont il ne peut reconnaître que le sceau royal, parce qu'il ne sait pas lire. Personne de sa suite n'était plus savant que lui. Il fallut s'en rapporter au maire qui, feignant de lire, improvisa une lettre dans laquelle Edouard ordonnait de faire le dénombrement des habitans armés, et de les passer en revue, ainsi que la garnison du château. Mancel était sans défiance : le lendemain, il descend avec son monde de la citadelle, qu'il abandonna à 11 soldats. Les 1200 Rochelais, embusqués derrière des maisons voisines, se précipitent sur les Anglais, les cernent de toutes parts et leur font poser les armes. Ce qui restait dans le château ne songea pas à se défendre : les ponts furent abaissés aussitôt, et la ville fut libre.

* 1372.

La tyrannie des étrangers avait rendu l'indépendance plus chère aux bourgeois de la Rochelle; fiers d'ailleurs de s'être délivrés eux-mêmes, ils osaient aspirer à une liberté populaire qui paraissait incompatible, même dans ces temps de franchises, avec les droits de la monarchie.

Duguesclin qui se trouvait avec l'armée française de l'autre côté de la Charente, s'avança vers la Rochelle, sur le bruit de ce qui venait d'arriver. Les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, qui étaient avec lui, s'arrêtèrent à Bourgneuf pour y recevoir les députés de la ville. On eut peine à s'entendre sur une sorte de traité que ces derniers prétendaient faire avec le roi de France; et le connétable, emporté par son naturel bouillant, et gâté aussi par la victoire, menaça d'entrer de vive force à la Rochelle, et de la livrer aux flammes. Les députés ne se laissèrent point imposer, et répondirent fièrement qu'ils ne le craignaient pas. Cependant on s'adoucit de part et d'autre; on traita à l'amiable: les Rochelais se départirent de quelques-unes de leurs prétentions, et le Roi ratifia tout ce qui fut convenu entre les princes et ceux de la ville.

Voici quels furent les principaux articles du traité :

« Le château Vaucler sera rasé; ses démolitions seront employées à l'achèvement et à la défense du nouveau port.

» Le Roi pourra bâtir un palais à la Rochelle, pour se loger quand il y viendra, mais sans forteresse.

» L'hôtel de monnaie sera rétabli et mis sur le pied de celui de Paris.

» Les Rochelais seront exempts de toute garnison, de tout gouverneur, de tout subside de guerre.

» Les impôts seront réduits à ce qu'ils étaient sous Louis IX; et les Rochelais n'auront à supporter aucunes tailles, exaction, péage, aucune imposition et levée de deniers pour le mariage des filles de France.

» La commune exercera sa juridiction sur la banlieue.

» La prévôté et le sceau ne seront plus donnés à ferme, et les personnes à qui ces commissions seront confiées ne pourront taxer d'office, sans le consentement de deux adjoints.

» On remettra les droits de francs-fiefs aux habitans roturiers. »

Lorsque le traité fut conclu, les princes voulurent faire solennellement leur entrée à la Rochelle. On y consentit, mais on tendit devant eux, à la porte, un cordon de soie, et le maire, qui les attendait dans cet endroit, les supplia, avant d'aller plus loin, de faire serment pour le Roi de conserver les franchises du pays. Les princes jurèrent, et le cordon fut coupé. Les bourgeois

se livrèrent alors à tout leur plaisir d'être redevenus Français. Ils poussaient mille cris joyeux, versaient des larmes d'attendrissement, et saluant les bannières royales qu'on portait par les rues, ils disaient : *bien venue soit la fleur de lys, bénis soient le jour et l'heure où elle vient nous visiter !*

Mais un spectacle horrible modéra tout-à-coup ces transports : on vit entrer un grand nombre de soldats à qui l'on avait coupé la main droite, les lèvres et les oreilles. Leurs proches ne pouvaient d'abord les reconnaître, tant ils étaient défigurés. Mais ces malheureux les appelaient par leur nom, se nommaient eux-mêmes ; ils imploraient la pitié et demandaient vengeance. On avait devant les yeux des habitans de la Rochelle, qui étaient allés garder le château de Benon pour le compte des Anglais. Un capitaine de cette nation, le farouche Olegrave David, s'était porté à cette indigne action, en apprenant l'affranchissement de la ville. On marcha à l'instant même contre ce barbare. Peut-être eût-il échappé au juste châtiment de son crime, car les Rochelais n'étaient qu'en petit nombre dans l'armée où l'on songeait avant tout à faire des prisonniers pour en avoir rançon ; mais Olegrave avait lâchement assassiné un officier cher à Clisson, au compagnon de Duguesclin ; et lorsque la garnison du château, après s'être rendue à discrétion, en sortit la corde au cou, Clisson, caché derrière la porte, et la hache

à la main, massacra le capitaine et 14 soldats, à mesure qu'ils passèrent devant lui.

Marans et Surgères se rendirent aussitôt; les places voisines, ne voyant point arriver de secours du côté de l'Angleterre, suivirent leur exemple, et Charles V réunit enfin à sa couronne les provinces d'Aunis, de Poitou et de Saintonge.

Ce prince, soit par reconnaissance de ce que les Rochelais avaient entrepris pour venir sous sa domination, soit qu'il eût résolu de les tranquilliser au sujet de leurs privilèges qu'ils craignaient d'avoir plutôt arrachés qu'obtenus, déclara que dans la suite la charge de maire et d'échevin de la commune ennoblirait, et que cette noblesse serait transmissible aux enfans.

Il détacha le pays d'Aunis de la Saintonge, en fit un gouvernement séparé, et établit à la Rochelle un tribunal d'appel auquel il soumit Marennes et Rochefort.

LIVRE II.

1373 — 1548.

Le nouveau port construit. — Armes de la ville. — Descentes et incursions des Anglais. — Le Dauphin (Charles VII) à la Rochelle. — La femme inspirée. — Siége de Mornac. — Altération des privilèges. — La tour de la Lanterne achevée. — Louis XI à la Rochelle. — Représentation d'un mystère. — Les pirates Rochelais. — La peste. — Honneurs rendus au maire de Saint-Jean-d'Angély. — Discordes civiles. — La commune abolie. — François I.er vient pour châtier les Rochelais. — Une partie de la ville renversée par l'explosion d'un magasin de poudre. — La commune rétablie.

Tout était en mouvement dans la ville et dans la banlieue pour les grands travaux du port neuf. On avait résolu de bâtir à l'entrée, avec les démolitions du château, deux énormes tours qui l'abritassent des vents et le protégeassent contre les tentatives de l'ennemi.

L'ancien port était au pied du château, au point de jonction des eaux de Lafond avec celles de la

mer. Il ne pouvait plus convenir depuis que la Rochelle recevait et expédiait de grands navires. Il n'était pas assez profond, et d'ailleurs la nature du sol y rendait les constructions très-difficiles. On choisit l'emplacement actuel pour creuser le nouveau port, parce que les eaux de Périgny arrivant de ce côté en grande abondance, elles offraient le moyen d'établir une écluse de chasse pour nettoyer le hâvre, et de faire aller des moulins qu'on établit près de St.-Sauveur.

Les travaux furent achevés en 1418, et l'on vit arriver, bientôt après, jusqu'à des navires de 600 tonneaux. Aussi les Rochelais regardant comme trop modeste la petite barque qui faisait le fond de leurs armes, lui substituèrent un vaisseau voguant à pleines voiles.

A peine cet ouvrage était fini que la guerre recommença entre la France et la Grande-Bretagne. Un seigneur nommé Héliot de Plessac, qui commandait dans le haut pays pour les Anglais, se mit à faire des incursions jusques sur les glacis de la Rochelle. Il dévastait la campagne et rançonnait les voyageurs. Les Rochelais lui dressèrent une embuscade : ses gens y perdirent la vie, et lui la liberté.

Trois ans après, la ville éprouva encore des pertes plus considérables. Un grand nombre de ses navires qui étaient chargés de vins, furent surpris par les ennemis dans le port de St.-Malo.

Les rois de France, malgré les secours maritimes qu'ils recevaient de ceux de Castille, défendaient mal les côtes de leur empire contre les attaques continuelles des Anglais. Ainsi, depuis 1383 jusqu'en 1404, les îles de Ré, d'Oleron, et les campagnes de l'Aunis furent désolées par trois grandes flottes d'Angleterre, sans compter les expéditions moindres et les entreprises des corsaires.

Dans une de ces attaques, commandée par le comte d'Arondel, qui fut si furieuse, que presque tous les gens de la campagne se retirèrent dans la forêt de Benon, ceux de la Rochelle ayant osé aller, au nombre de 1,200, à la rencontre des Anglais qui étaient 5,000 environ, furent obligés de rentrer précipitamment dans leurs murs, après une perte considérable. Arondel leur prit, en cette occasion, 40 navires et 1,000 tonneaux en huile, fer et vins; mais il ne put séjourner long-temps au pied des murailles, tant on lui tira de traits, de flèches, de coups de canons et de bombardes.

A cette époque, deux frères, vendus aux Anglais, formaient le projet de leur livrer la ville, en donnant passage, pendant la nuit, par une maison qu'ils avaient auprès des remparts. Heureusement leur projet échoua, et ils furent pendus.

D'un autre côté, l'évêque de Saintes qui avait excommunié la commune pour en obtenir des dîmes dont elle se prétendait exempte, triomphait à

peu-près, malgré la bonne volonté que le pape et le Roi témoignaient pour la Rochelle, et il contraignait les bourgeois à partager entre lui et les pasteurs subalternes, la cinquantième partie des fruits de la terre.

Mais une nouvelle route allait s'ouvrir pour les vaisseaux Rochelais, et le commerce pouvait espérer de réparer bientôt ses pertes. Jean de Béthencourt venait de découvrir les îles Canaries. Il avait fait à la Rochelle son armement, et s'y était adjoint Gadifer de la Salle, gentilhomme du pays.

Le règne de l'infortuné Charles VI durait encore et continuait d'être bien fatal à la France. Henri V, profitant des dissentions fomentées par les princes du sang, qui se disputaient le gouvernement de l'état, avait demandé qu'on lui rendît la Normandie, l'Anjou, le Poitou et la Guyenne; et Charles avait appelé aux armes toute sa noblesse. On avait succombé encore une fois à Azincourt, le 26 octobre 1415.

Les princes français, en se rapprochant, pouvaient bien faire face aux Anglais; mais Jean-sans-Peur, attiré traîtreusement à une entrevue, fut assassiné sur le pont de Montereau, et paya de son sang le meurtre du duc d'Orléans, qu'il avait commandé sept ans auparavant. Sa mort ajouta beaucoup aux calamités publiques, car Philippe-le-Long, son fils, pour le venger, s'unit à Henri V et à Isabeau de Bavière,

femme de Charles VI. Cette mère dénaturée aima mieux s'allier avec un étranger, que de défendre les droits du Dauphin, son fils. Le Roi étant retombé dans sa folie, la régence fut donnée à Henri d'Angleterre, comme s'il y eût eu des droits du fait de son épouse, Catherine, dernière fille de France. Il fit son entrée à Paris, et n'y fut point troublé dans son usurpation. Une moitié de la France avait embrassé son parti. Quant à la Rochelle, inébranlable dans sa fidélité au Roi et à *son hoir mâle*, elle se portait avec ardeur à la défense du Dauphin. Elle fermait ses portes aux Bourguignons, courait sus aux Anglais et se mettait en état de soutenir un siège... En général, le Dauphin trouvait dans les provinces éloignées de Paris, des défenseurs à la monarchie, et réveillait facilement dans les cœurs la haine de l'étranger. Il se faisait surtout de nombreux amis dans l'Anjou, le Poitou et l'Aunis.

Pendant qu'il se fortifiait, la faction des Anglais s'affaiblissait chaque jour par ses propres fureurs et par un retour naturel des Français vers le sang de leurs rois. Henri V et Charles VI venaient de mourir; l'un laissait une régence pour achever la conquête du royaume; l'autre emportait le prétexte des divisions des princes français... Les affaires du Dauphin s'étaient évidemment améliorées dès la mort du roi d'Angleterre. Cependant le duc de Bretagne demeurait attaché aux Anglais, et,

pour les servir, il s'était jeté en Poitou avec une armée. Le Dauphin, craignant quelque entreprise sur la Rochelle, y accourut pour la défendre. C'est alors que peu s'en fallut qu'un accident n'engloutît le dernier espoir de la monarchie, et ne la livrât aux étrangers.

Le Dauphin était arrivé dans la ville, et il y présidait un grand conseil dans une maison qui faisait le coin de la rue du Coq. Il y avait beaucoup de monde, et le plancher de la salle haute où l'on était se trouva trop faible; il fléchit, s'enfonça et ensevelit tout le conseil sous ses débris. Heureusement pour le Dauphin qu'on avait établi son siége dans un enfoncement ménagé dans la muraille, qui était fort épaisse : ainsi il demeura seul en place au milieu des ruines. Il y eut grand nombre de blessés, et on compta parmi les morts Jacques de Bourbon, jeune prince qui donnait beaucoup d'espérances.

Ce fut quelques jours après qu'on apprit la mort de Charles VI. On proclama aussitôt à la Rochelle son légitime héritier roi de France, et on y fit éclater la plus grande joie, quoique la fortune de Charles VII semblât réserver encore bien des pertes et des malheurs à ses amis.

Et l'on ne s'arrêta point à de vaines démonstrations d'amour : la commune aida le Roi de ses deniers, et grand nombre de nobles du pays

suivirent ses bannières; et cinq ans après, une femme Rochelaise nommée Catherine, prétendit être inspirée d'en haut en faveur du Roi, comme la Pucelle; seulement, au lieu d'encourager les soldats à combattre, elle exhortait le peuple à fournir de l'argent. En 1424, surtout, Charles put estimer à sa juste valeur le prix de la fidélité des Rochelais. Ils ouvrirent leur port à 5,000 Ecossais qui allaient renforcer son armée. La Rochelle était le seul point où les secours qui lui venaient de l'étranger pussent prendre terre : tout le reste de la côte était soumis aux Anglais. Mais le ciel devait faire encore plus pour Charles VII; et toutes les ressources de la monarchie devenaient inutiles sans le courage inspiré de Jeanne d'Arc....

Dès que le siège d'Orléans fut levé, le Roi l'écrivit de sa main à *ses bien aimés et fidèles bourgeois de la Rochelle*. Ils s'assemblèrent aussitôt dans l'église de St.-Barthélemy, et ils décidèrent qu'on ferait sonner toutes les cloches, qu'on chanterait le *Te Deum*. Le soir, on alluma des feux de joie par les carrefours; le lendemain il y eut une procession générale, et on fit distribuer des gâteaux à un grand nombre de petits enfans, afin qu'ils criassent par réjouissance devant la procession : *Noël! Noël!*

Cette guerre, à laquelle les Rochelais prenaient un si vif intérêt pour l'amour du Roi, ne se faisait sentir dans l'Aunis que par les secours

d'argent et d'hommes qui en sortaient. Le théâtre des combats était surtout en Normandie et en Picardie. Mais une querelle envenimée étant survenue entre le comte de Richemont, connétable de France et Georges de la Trémouille, favori de Charles VII, le Poitou et l'Aunis, où ces deux seigneurs avaient de grands biens, furent aussitôt dans une terrible confusion. Après avoir interposé vainement son autorité, le Roi envoya des troupes sous les ordres du sire d'Albret. Il y eut trois armées en mouvement et autant de partis dans les campagnes Rochelaises. L'île de Ré, Marans, Benon, Châtel-Aillon passèrent de main en main, avec un grand dommage, pour le commerce et les champs des Rochelais. Enfin le roi de France fut le plus fort, et il fit mettre des garnisons à Marans et dans l'île de Ré, pour être sûr que les deux rivaux que l'on avait amenés à un accommodement ne recommenceraient pas à troubler la province.

Ces événemens se passaient pendant la mairie d'honorable et sage homme Jean Doriole, de qui descendit le chancelier de France de ce nom.

Malgré les pertes qu'avait éprouvées la Rochelle, on ne s'y refusa pas à soulager l'Université de Poitiers qui, fondée depuis peu, avait grand besoin d'argent pour étendre son enseignement.

L'affluence des marchands bretons et castillans était telle dans le port, que leurs princes, avec

l'autorisation de la commune, y établirent un juge pour terminer les différends qui surviendraient entre eux au sujet du commerce.

Les Anglais étaient toujours maîtres de la Guyenne, et le repos de la France, mais surtout celui de la Rochelle, était incessamment troublé. En 1433, ils surprirent Mornac sur la Seudre. Ce point n'avait guère d'importance que parce qu'il donnait de grandes facilités pour troubler le commerce des Rochelais : aussi cette nouvelle leur ayant été apportée, tout fut en mouvement parmi eux. Le maire fit aussitôt sonner la cloche de l'échevinage ; il y eut conseil général, et dès le soir même, il fut arrêté que les bourgeois s'armeraient pour aller reprendre Mornac. Ils y mirent tant de diligence que, huit jours après, 500 citoyens répartis sur neuf grands navires, arrivèrent sous les murs de la place. Le seigneur de Pons ne tarda pas non plus à y venir, et on convint avec lui qu'il attaquerait du côté de la terre. Il y avait encore un moyen d'inquiéter l'ennemi : c'était de ravitailler la tour de Mornac, où Jean de Gast, commandant pour le Roi, s'était retiré avec 12 hommes, sa femme et ses enfans. Il incommodait fort les Anglais; mais il manquait de vivres, et si on ne lui en faisait passer, il allait être obligé de se rendre. Gast avait donné connaissance de sa détresse en lançant sur les vaisseaux une flèche avec un billet. On lui envoya par le même moyen

une ficelle, avec l'avertissement de tirer à lui. Un double cable venait après. Il coulait sur deux poulies dont l'une devait rester attachée au bout du mât d'un fort navire, et l'autre être fixée au sommet de la tour. Le moyen réussit à merveille, au grand étonnement des ennemis, qui avaient commencé par en rire. De Gast fut pourvu ainsi de pain, d'eau, et de ce qui lui était indispensable. D'abord on attendait la nuit pour cette manœuvre, et on y mettait la plus grande prudence; mais quand les subsistances premières furent assurées, ceux de la Rochelle voulurent s'égayer aux dépens des Anglais, et ils entreprirent de faire voyager dans les airs jusqu'à des chevreaux et des pourceaux vifs. Dans la place, on dressait des échafauds; on alongeait de longues perches, le tout en vain.... Les chevreaux et les cochons arrivèrent au milieu des cris de joie et des railleries des assiégeans.

Du côté des Rochelais, le courage égalait l'adresse : ils multipliaient leurs assauts, ne voulant pas donner le temps aux Anglais de recevoir des secours de Bordeaux. Encore un effort, et Mornac devait tomber en leurs mains. Une nouvelle attaque est résolue pour le lever du jour : le seigneur de Pons en est instruit; et, soit par un sentiment jaloux et intéressé, ou bien par une humanité peu commune dans ce temps, il reçoit, dans la nuit, les ennemis à composition, et leur donne passage par son camp. Les Rochelais perdaient à-la-fois un

trophée et une indemnité aux grandes dépenses qu'ils avaient faites. Leur indignation devenait encore plus grande, par le spectacle de leurs hommes d'armes les plus distingués qu'ils allaient rapporter chez eux, morts ou blessés. Au nombre des premiers, on comptait le capitaine Archambaud Gate-Bois et Jean Caillerot, inventeur de la ruse qui avait ravitaillé la tour; parmi les seconds, Jean Leboursier, Guillaume Vincent, Jean de Treulon, André Chandenier, Jean Bailli.

Le commerce de la Rochelle était délivré d'un dangereux voisinage, et les expéditions de vins pour la Flandre étaient plus nombreuses que jamais. On en sacrifia une pour faciliter l'entrée du port à Marguerite d'Ecosse, la fiancée du Dauphin. Le vaisseau qui portait la princesse venait d'être signalé. Mais une flotte anglaise croisait dans ces parages pour l'arrêter. Alors on fait sortir à dessein plusieurs navires chargés de vins; l'ennemi s'attache à cette proie, et le vaisseau de Marguerite lui échappe.

Le Roi exempta les Rochelais de l'impôt de 12 deniers par livre qu'il avait mis sur toutes les marchandises, et diminua les droits sur leurs vins; de plus, il leur concéda plusieurs terrains qu'il possédait encore auprès du port. Toutefois les privilèges de la ville semblaient remis à son bon plaisir. Dans le voyage qu'il fit en Saintonge et en Aunis, pour châtier le seigneur de Pons et

Georges de la Trémouille, qui avaient encouragé le Dauphin dans sa révolte, il leva sur les Rochelais plusieurs impôts arbitraires; et ce n'était pas la première fois qu'il violait leurs franchises, car déjà il avait prolongé dans la mairie le sire Laurent Desnorp au-delà de son année. Le Roi était devenu bien fort avec son armée permanente. Il fallait que tout pliât sous son autorité, et les communes perdaient leur liberté, comme les grands seigneurs, leur pouvoir anarchique.

Ce n'était plus que conflits d'autorité à la Rochelle entre les officiers royaux et les maires et les échevins. On était sans cesse en appel à Paris ou à Bourges, séjour ordinaire de Charles VII. Le gouverneur disputait au maire le commandement militaire de la ville. On n'exigeait seulement pas des citoyens la taxe pour les gens de guerre, quoiqu'ils en fussent déclarés exempts par toutes leurs chartes, mais encore on leur envoyait des soldats en garnison, et ils en étaient grandement foulés, tant parce que leur entretien était fort coûteux, que parce qu'ils commettaient dans le pays des désordres de toute espèce. Dans le même temps, la commune s'affaiblissait par la corruption des anciens principes. On recevait de jour en jour, avec plus de cérémonie, plus de magnificence, les gouverneurs et officiers royaux, et l'on donnait la place de maire à des bourgeois qui avaient quitté la ville pour s'attacher à la

cour. Dans leur administration d'une année, ils se gardaient bien de compromettre l'espoir de toute leur vie, fondé sur la faveur du Roi. Ainsi, avant la mort de Charles VII, les choses en étaient venues à ce point, que Jean Bureau, trésorier de France et grand-maître de l'artillerie, sortant d'exercer la mairie à la Rochelle, avait reçu à la cour le titre honorifique de maire perpétuel de cette ville, et qu'un de ses prédécesseurs, Pierre Boutin, avait été obligé de se donner beaucoup de mouvement pour empêcher qu'on ne le dépouillât du droit de taxer le pain et les autres denrées de première nécessité, et de surveiller la police des rues.

L'ardeur pour la guerre ne s'affaiblissait pas, et les Rochelais saisissaient surtout les occasions de se signaler sur mer. Charles VII leur ayant mandé de venir avec leur flotte dans la Gironde, pour l'aider à réduire Bordeaux qui tenait toujours pour les Anglais, ils y accoururent sur 16 vaisseaux bien armés; et ayant rencontré ceux des ennemis, ils leur livrèrent un grand combat, et remportèrent une victoire signalée qui prépara la réduction de Bordeaux. Jean Leboursier, échevin, se couvrit de gloire en cette occasion.

Quatre ans après, Mérichon d'Huré étant maire, plusieurs vaisseaux anglais menacèrent encore les côtes d'Aunis. La ville arma promptement un grand navire appelé *la Nef de Pierre Gentilz ;* on alla audacieusement à l'ennemi; et il eût été forcé de prendre

la fuite, tant l'attaque était violente et bien soutenue, sans une tempête qui survint tout-à-coup et dura vingt-quatre heures. La Nef de Pierre Gentilz ne put tenir le large et vint se briser sur la côte de Laleu : il y périt plus de 100 personnes. Les Anglais échappant à tous les dangers, recommencèrent à inquiéter les campagnes Rochelaises; mais, trouvant de ce côté du monde pour les repousser, ils se rabattirent sur l'île de Ré, le jour de la Toussaint, pillèrent le bourg de la Flotte, et emmenèrent plusieurs habitans de marque. Après cela on eut quelque repos, jusqu'en 1462, que les Anglais parurent de nouveau sur les côtes, et essayèrent de descendre à Laleu. On fut si prompt à y conduire quatre grandes pièces de canon, qu'on avait fondues depuis peu dans la ville, et à y rassembler les milices du pays, qu'il fallut bien que l'ennemi allât chercher fortune ailleurs. Il se tourna encore du côté de l'île de Ré, pilla les habitans et incendia l'abbaye des Chateliers.

Six ans après, Louis XI, qui avait succédé à Charles VII, son père, ordonna à la commune d'équiper 12 vaisseaux contre les Bretons. Il voulait se venger de leur duc, qui avait donné de l'appui aux mécontens du royaume. Le maire fit la revue des gens de guerre et des matelots à Chef-de-Bois; puis la flotte mit à la voile, le 1.er mai, sous la conduite de Guillaume de Combes, échevin. Les ennemis en furent fort mal

traités, et le duc de Bretagne fit bien vite la paix pour appaiser les cris de ses marchands, que les vaisseaux de la Rochelle ruinaient.

Dans ce temps, Mérichon de la Gort était maire et donnait un bel exemple à ses successeurs. On avait commencé à bâtir la Tour de la Lanterne, en 1445; puis on avait abandonné les travaux, faute d'argent : Mérichon fit de grandes avances à la commune, et ce bel édifice se termina. Sa pyramide octogonale était percée à jour au sommet, et on y allumait chaque soir un large fanal qui servait de phare aux vaisseaux.

Mérichon construisit de plus, à ses frais, un abreuvoir pour les chevaux, et un lavoir public qui allait de la nouvelle Tour jusqu'au pont de la Verdière. Aussi n'était-il pas moins bien venu de ses concitoyens que de Louis XI qui, à l'expiration de sa mairie, l'envoya en ambassade à la cour de Castille.

Les priviléges de la commune allaient toujours s'affaiblissant, et on ne prenait plus la peine de déguiser les usurpations. Le Roi faisait ce qu'il jugeait le plus avantageux pour lui, sans tenir compte des coutumes et des franchises de ses sujets. Par un des articles du traité d'Ancenis, il avait donné à son frère la Brie et la Champagne en apanage; mais craignant qu'une fois en possession de ces provinces, le duc de Berri ne se laissât aller entièrement à l'influence de son voisin, le duc de Bour-

gogne, il résolut de lui faire accepter en échange la Guyenne, l'Aunis et la Rochelle; il y parvint, et le seigneur de Lescun se présenta pour prendre possession de la ville au nom du prince. D'abord les Rochelais tentèrent de résister, disant qu'on ne devait pas les détacher de la couronne de France; mais le Roi les convainquit, tant par autorité que par persuasion. Des commissaires arrivèrent le 22 mai 1469; le seigneur de Lescun jura le maintien des privilèges au nom du duc de Guyenne, son maître, et prit aussitôt possession du gouvernement. Quelques mois après, le duc vint en personne : on le reçut magnifiquement. Peut-être voulait-on lui faire perdre le souvenir de la résistance qu'avait trouvée d'abord son envoyé; peut-être, plutôt, que le changement de maître n'avait blessé les citoyens qu'en ce qui touchait leurs privilèges.

Les bourgeois les plus marquans, tous à cheval, allèrent attendre le prince à la Moulinette. Là, on lui présenta les clés de la ville. Il s'empressa de les rendre au maire. A Tasdon, le cortège rencontra le clergé en procession. Lorsqu'on fut arrivé aux portes, le duc fit son serment, et reçut celui des officiers de la commune; puis il s'avança par la ville sous un dais magnifique porté par des échevins. Il arrivait à la seconde porte de l'enceinte, quand une jeune et belle fille, richement parée, descendit d'une tour et

vint lui offrir un cœur d'argent. Cette scène avait été inventée pour exprimer au duc que la Rochelle, vierge, c'est-à-dire, chaste et entière en sa fidélité, lui donnait en ce jour le cœur de tous ses habitans. Sur le pont de St.-Sauveur, contre les anciens murs, il y avait trois échafauds bien décorés, où 120 petits enfans, tous vêtus de blanc, répétaient à grands cris: Noël! Noël! Au canton du Change, dit de la Caille, on avait figuré une fontaine gardée par quatre hommes déguisés en sauvages; plusieurs demoiselles aussi vêtues de blanc, se tenaient à l'entour, chantant des poésies en l'honneur de Mgr de Guyenne. D'autres scènes nobles et joyeuses, étaient préparées ainsi jusqu'à l'église de St.-Barthélemy, où le prince alla faire ses prières; après quoi il se rendit au logis de Jean Mérichon, qui eut l'honneur de le recevoir: le lendemain, on lui offrit 150 marcs d'argent en vaisselle, pour son joyeux avénement.

Sur ces entrefaites, Louis XI soutenait la cause de Henri VI, qui venait d'être renversé du trône par l'usurpateur Edouard. Le duc de Bourgogne se déclara pour le parti contraire, et en même temps il offrit sa sœur en mariage au duc de Guyenne. Cette alliance surtout effrayait le Roi, et il s'y opposait de tout son pouvoir. Son frère en était fort irrité, et se préparait à la guerre. Louis XI, qui n'avait recours aux armes que lorsqu'il n'y avait plus rien à attendre des traités,

demanda une entrevue au duc de Guyenne. Il fut convenu que la rencontre aurait lieu au passage du Braud, sur la Sèvre niortaise, et une grille de fer qui coupait le pont, resta d'abord fermée entre les deux frères. Il n'y eut rien d'arrêté le premier jour, mais on s'entendit, et le Roi, le lendemain, à son retour de Puiraveau où il était allé coucher, fit lever la grille et embrassa le duc aux cris de joie des seigneurs de France et de Guyenne, qui étaient présens.

Louis ne garda que peu de temps l'empire, que cette entrevue lui avait fait reprendre sur son frère, qui se remit bientôt à mêler ses projets à ceux du duc de Bourgogne. Tout-à-coup, une armée descend dans l'Aunis, le Roi la suit de près, et on apprend que le duc de Guyenne est empoisonné.

A l'apparition des gens de guerre, la consternation se répandit à la Rochelle. Une dyssenterie terrible venait d'y faire périr plus de 3,000 personnes, et on se voyait encore menacé d'un siége. Louis XI fit savoir qu'il était à Surgères, et qu'il voulait qu'on lui envoyât une députation. On choisit les sieurs Roullin, Pierre et Fétis. Ils allèrent trouver le Roi, qui leur dit aussitôt qu'il fallait que la Rochelle lui ouvrît ses portes. Les députés repoussèrent d'abord cette demande avec vivacité. « Nous avons prêté serment à Mgr de Guyenne, dirent-ils; c'est vous-même qui l'avez

voulu, et nous ne pouvons retourner à la couronne de France, à moins que notre seigneur ne nous remette nos sermens. » Le Roi jugea bien les circonstances et eut recours aux menaces ; il y mêla aussi quelques belles promesses. Cependant les Rochelais, fort inquiets, et ne sachant pas lequel finirait par être le plus redoutable, de Louis ou du duc de Guyenne, que le poison n'avait pu encore faire mourir, demandèrent du temps pour écrire à Bordeaux. Mais le Roi faisant de nouvelles menaces, et s'avançant avec son armée vers la ville, il y eut force de lui en ouvrir les portes. Langlais-d'Angliers était de tous les bourgeois celui qui avait plaidé avec le plus de chaleur la cause du duc de Guyenne. Aussi redoutait-il la colère de Louis XI. Il alla donc se jeter à ses pieds, comme il était à prier dans l'église de Notre-Dame. « Pardon, lui cria-t-il, pardon, au nom de la Ste.-Vierge ! » — « Qui êtes-vous, lui demanda le prince surpris ? » Quand il eut dit son nom, Louis fit un geste menaçant ; mais il se radoucit tout-à-coup, et, faisant le signe de la croix, il lui dit : « Puisque tu m'as supplié de par ma bonne dame et maîtresse, je te remets la peine de ton offense. »

Cependant il faut croire qu'il n'avait rien vu de bien offensant dans la résistance des Rochelais, puisqu'il leur accorda pour gouverneur un de leurs concitoyens dont ils connaissaient le dévoûment aux intérêts de la ville : c'était Jean Méri-

chon, seigneur d'Huré. Sans doute que l'on avait appris la mort du duc de Guyenne, et que le Roi, témoin du vif enthousiasme qu'on fit éclater alors pour lui, fut assuré qu'on ne s'était d'abord opposé à ses desseins que par des principes de fidélité qui allaient tourner à son avantage, puisqu'il était héritier de son frère.

Et cette nomination ne fut pas le seul de ses bienfaits : il fonda en faveur du pays cette espèce de patente nommée depuis *lettre de marque*, par laquelle les marchands étrangers pouvaient venir trafiquer à la Rochelle, même en temps de guerre, et les navires Rochelais avaient droit d'étendre leur commerce jusqu'en pays ennemi.

La ville, dès ce temps, était pavée en entier; les rues étaient tenues proprement, et de bonnes mesures de police les rendaient sûres et praticables même pendant la nuit. Il y avait plusieurs beaux monumens. Aussi Louis la visita-t-il curieusement pendant les trois jours qu'il y resta. Dans une de ses courses il monta à la tour de la Chaîne... Là, étonné du magnifique aspect de la mer; songeant à la facilité de l'accès pour les vaisseaux, à la sûreté des rades, puis revenant à contempler les fortes murailles de la ville qui, par un heureux concours de circonstances et de localités, pouvait arrêter les plus grandes armées, il s'approcha d'une fenêtre, en fronçant les sourcils, et avec un diamant qu'il portait à son doigt,

il grava ces mots sur les vitres : *O la grande folie!* Il songeait à celle d'avoir cédé la Rochelle à son frère.

Dès le même jour il remit des sommes considérables au maire pour l'amélioration du hâvre ; il accueillit à sa table les marchands les mieux famés, et il descendit principalement avec eux à cette familiarité singulière qui lui gagnait le cœur du peuple, pendant que lui-même ne cherchait qu'à surprendre ses secrets. Il alla jusqu'à marchander l'hôtel de Mérichon pour en faire une habitation royale. Sans doute il n'y voulait pas demeurer : la Rochelle était trop éloignée du centre de son royaume, mais peut-être ce prince songeait-il que, dans un grand danger, ce lui serait un meilleur asile que le château de Plessis-les-Tours. Dans la suite il renonça à son projet, et les Rochelais s'en réjouirent : ils n'avaient déjà que trop perdu de leurs franchises, et le séjour du Roi chez eux eût achevé la ruine de leurs libertés.

Déjà en 1462 il leur avait envoyé un maire de Paris ; l'année suivante, sans demander leur consentement, il les avait rendus caution d'une somme de 25,000 doubles ducats qu'il devait au roi de Castille. Il ne cessait d'influencer l'élection des maires et autres officiers municipaux, et, à défaut de tailles, il exigeait des dons énormes. Il fallait qu'on entretînt et qu'on souffrît dans l'intérieur de la ville ses francs-archers et autres

hommes de guerre.... La résistance était impossible : le Roi avait réuni à-peu-près tous les pouvoirs dans sa main; ses armées étaient nombreuses, dévouées et à l'école d'une discipline inconnue jusqu'alors. On voyait les conseillers, les défenseurs les plus dévoués des princes, ses ennemis, passer quelquefois dans sa cour et servir ses intérêts. Et puis il comprimait les grands seigneurs qu'on n'aimait pas beaucoup; de plus il colorait toujours par de belles paroles ses entreprises sur les franchises de ses bourgeois; il favorisait le commerce et traitait bien les marchands. Ainsi les Rochelais ne songeaient pas à la révolte, mais ils gémissaient et tournaient leurs espérances du côté du ciel. Ils commencèrent à faire chanter le *veni creator* avant que de procéder à l'élection de leur maire. Cette circonstance valut aux chantres et aux clercs la permission de faire venir annuellement dix pipes de vin de l'île de Ré sans payer le droit.

Dans le même temps, les Cordeliers que Jean Mérichon avait fondés en dehors de la ville, tout près Notre-Dame de Cougnes, tinrent leur premier chapitre et firent une grande procession, s'arrêtant à chaque église pour y prêcher.

En 1476, le Roi tira encore bien des deniers à la commune : il l'obligea à faire les frais d'un armement pour porter les ambassadeurs de France en Portugal. Le maire, par compensation, fut

autorisé à mettre diverses taxes sur tous les bourgeois et habitans : entre autres, une pour le nettoyage des rues, dont personne n'était exempt, pas même les ecclésiastiques.

Ce fut Pierre de la Sausaye qu'on nomma maire en 1478. Affligé des difficultés que lui faisaient les officiers du Roi et des doutes qu'ils affectaient de manifester en toute occasion sur les privilèges du pays, il ordonna qu'on en ferait l'inventaire, puis qu'on en tirerait deux copies bien écrites sur parchemin et richement reliées, avec ses armes et celles de la ville sur la couverture. Ce fut un bel ouvrage, mais bien inutile pour le moment, car Louis XI ne cessa de lever de forts impôts et d'agir suivant son bon plaisir pendant tout le reste de son règne. Il demanda beaucoup d'argent pour ses Suisses en 1480, et l'année suivante, ne trouvant à son gré aucun des trois candidats à la mairie de la Rochelle, il exigea qu'il y eût une nouvelle élection. Sire Riboteau était son homme, et on le choisit.

Enfin il mourut. Les Rochelais reprirent courage en voyant un roi de treize ans et une régence. Ils firent paraître la ferme volonté de rentrer dans ce qu'ils avaient perdu, et lorsque la révolte du duc d'Orléans, depuis Louis XII, nécessita de nouveaux impôts, et l'appel du ban et de l'arrière-ban, les bourgeois de la Rochelle se firent exempter en raison de leurs privilèges. On ne se montrait

pas si difficile lorsque les intérêts de la commune étaient compromis dans les tourmentes politiques. Ainsi la guerre s'étant allumée entre le roi de France et le duc de Bretagne, on ne refusa point d'équiper des vaisseaux pour inquiéter et combattre les Bretons. La dépense qui s'ensuivit n'empêcha pas de rebâtir l'hôtel de l'échevinage avec un grand luxe d'architecture et de sculpture. (*)

Peu de temps après, le royaume s'accrut d'une belle province. Anne, héritière de Bretagne, donna sa main à Charles VIII. Maximilien d'Autriche qui l'avait espérée pour lui se ligua avec Henri VII, roi d'Angleterre, et menaça d'envahir la France. Le commencement de la guerre fut malheureux pour les deux alliés. La Flandre allait redevenir province française. Mais elle était oubliée à la cour cette politique de Louis XI par laquelle il n'entreprenait rien au dehors afin de plus entreprendre au dedans. Charles VIII, pressé d'aller conquérir en Italie l'héritage de Charles d'Anjou, traita au détriment de son royaume avec Henri et Maximilien : il sacrifia le Roussillon pour s'assurer la paix du côté de l'Espagne ; après quoi il partit pour l'Italie. Cette expédition brillante, mais malheureuse, épuisa les trésors de la France. Il fallut encore pressurer les peuples pour subvenir aux frais d'une guerre qui semblait ne devoir plus s'éteindre. La marine surtout deve-

* 1489.

nait nécessaire, et on n'avait point de navires. Les Rochelais ne pouvaient manquer d'être mis à contribution dans cette circonstance. Ils fournirent leurs vaisseaux et leur argent sans trop se plaindre. Dans un siècle guerrier, et qui n'abandonnait pas sans regrets les souvenirs et les habitudes de la chevalerie, on était porté d'amour pour un roi qui, avec 7,000 Français, avait triomphé à Fornoue de 30,000 ennemis, et les chants de gloire étouffaient les murmures.

Au milieu de ces soins militaires, de ces expéditions transalpines, la royauté suivait ses projets d'asservissement. L'avantage d'avoir des lois écrites coûtait plus d'un privilège aux communes. Quant au pouvoir féodal, il se trouvait tellement déchu qu'il fallait la permission du Roi pour élever ou seulement réparer un château fort. Mais aussi, tandis que la puissance monarchique, en se développant, absorbait les franchises des divers ordres de l'état, l'imprimerie était inventée; les lettres, les arts arrivaient d'Italie, à la suite de nos guerriers, et jetaient les fondemens de nouvelles et plus sûres libertés; les Portugais frayaient le chemin de l'Indostan, et donnaient l'essor à la navigation : Christophe Colomb découvrait l'Amérique.

La Rochelle devait participer à tous ces fruits de l'industrie humaine. Mais déjà, depuis longtemps, le goût des arts y avait pénétré; plusieurs

savans célèbres avaient reçu la vie et les premiers principes des lettres dans ses murs; et parmi ses échevins, il y en avait d'un esprit assez libéral pour donner à leurs frais des spectacles à leurs concitoyens. On ne passera pas sous silence ce qui fut fait en ce genre dans l'année 1491. Pierre Barbin, docteur en droit, Seguin-Gentilz, Hilaire Guy, Balthasart Duperrat, Jean Richier, Jacques Basfat et François Simon, échevins et pairs de la ville, élevèrent à leurs dépens un magnifique théâtre sur la place, pour y faire jouer le Mystère de la Passion de N.-S. Vingt mille étrangers y accoururent. Un ancien annaliste rapporte que ce fut *la passion la plus triomphante* qui se fût jamais vue; la fête coûta 4,000 livres : ce qui ferait environ 41,000 francs de notre époque.

Peu auparavant, le duc d'Angoulême avait desiré visiter la Rochelle, et du bourg d'Aytré il avait envoyé en avant le comte de Taillebourg, son beau-frère, pour prévenir le maire qu'il entendait qu'on lui présentât les clés de la ville; qu'autrement il n'y entrerait pas.

Le conseil avait fièrement répondu qu'il préférait se priver du plaisir de voir le prince, que de se relâcher sur les privilèges du pays, et qu'on ne remettrait jamais les clés de la Rochelle qu'entre les mains du Roi ou de *son hoir mâle.*

Le duc d'Angoulême n'en avait pas moins fait

gracieusement son entrée, et accepté 2,000 livres pour sa bien-venue.

Pendant qu'on se montrait si jaloux des privilèges honorifiques du pays, on faisait assez bon marché des autres. On laissait tranquillement Charles VIII prolonger de six mois la mairie d'Etienne Leclerc, et désigner Langlais-d'Angliers pour prendre sa place l'année suivante. Les bourgeois sans doute s'habituaient à l'atténuation de leurs franchises, car on ne voit pas que Langlais ait été mal accueilli dans sa charge; et, à l'occasion de la naissance du Dauphin, on éclipsa dans les réjouissances tout le luxe des mairies passées. On dressa des tables servies par les rues et les carrefours, et l'on donna à boire et à manger à tous venans, aux frais de la commune.

On commençait alors à employer beaucoup l'artillerie : la Rochelle, surtout, fondait de superbes canons. Chaque maire et chaque échevin était obligé d'en donner un à la ville pour son installation. Entre autres, on en fondit trois, dans ce temps, bien remarquables ; l'un s'appelait *la Mercière*, parce que Guillaume Mercier en avait fait présent à la commune. En dessus étaient ses armes, formées par trois limaçons : les deux autres, appelées *la Vache* et *la Reine Anne*, avaient bien dix-huit pieds de longueur.

Charles VIII venait de mourir (*) après avoir

* 1498.

perdu tous ses enfans, et le duc d'Orléans, son successeur, s'était aussitôt annoncé comme le père du peuple, en refusant le don de joyeux avénement. Chaque jour il donnait un tel ordre aux finances, que, bien qu'il soutînt des guerres malheureuses, les impôts diminuaient sensiblement. La Rochelle avait été soulagée comme les autres villes; mais chargée de payer sur ses revenus le douaire de la veuve du feu Roi, elle fut entraînée par les officiers de cette princesse dans des procès ruineux. Heureusement que les privilèges qu'on obtint dans les villes de Flandre, procurèrent de grands bénéfices aux marchands Rochelais. Un d'eux, Seguin-Gentilz, homme d'une expérience consommée, fut appelé à Paris, par Louis XII, pour éclairer ses conseils sur les intérêts du commerce.

Quelques années après, deux seigneurs des environs de la Rochelle, l'un nommé Jean Chapperon de Queue-de-Vache, et l'autre, Antoine d'Auton, s'ennuyèrent de n'avoir point d'occasion de se mettre en campagne pour guerroyer. Ils formèrent donc le dessein de courir la mer en aventuriers. Ils armèrent deux vaisseaux dans le port et allèrent attendre le bon vent sur la rade de la Palisse. Ils y trouvèrent aussitôt l'occasion de signaler leur vaillance, car deux vaisseaux anglais passant devant eux, sans saluer le pavillon de France qu'ils avaient arboré, ils engagèrent un grand combat contre eux, dont l'avantage leur resta. Mais ils

avaient d'autres vues que de soutenir l'honneur de leur pavillon, et ils se dirigèrent du côté des mers de Flandre, pour y faire du butin. Ils y trouvèrent des gens trop disposés à se défendre, et ils partirent pour la Méditerranée. Leurs prises furent immenses; mais le Roi dut écouter à la fin ses alliés et ses voisins, qui se plaignaient qu'on arrêtât leurs navires en pleine paix et qu'on usât envers leurs matelots de la plus grande barbarie. Antoine d'Auton avait péri dans l'entreprise, et Chapperon restait seul. Il fut pris à Marseille et traduit devant le parlement d'Aix, qui prononça contre lui la sentence de mort. Mais l'estime publique qui s'attachait à toute entreprise aventureuse et guerrière, le mit à même de s'évader et d'obtenir ensuite sa grâce.

A-peu-près dans ce temps là, on fit à la Rochelle un grand exemple d'un maire qui choquait ses concitoyens par son orgueil et qui d'ailleurs était soupçonné de détourner les deniers de la commune. Son nom était Louis Hérault. Il avait pris la place de Jean Mesnard, mort dans les premiers jours de sa mairie. Sa conduite avait d'abord mérité l'approbation de tous; plusieurs dettes de la commune avaient été éteintes par lui; il avait fait une loge à la porte des Deux-Moulins, pour y mettre de grosses pièces d'artillerie; on lui devait encore une belle boîte en argent pour le scrutin des élections. Mais dans

la suite il ne put supporter qu'on l'appelât en riant le seigneur de *Riche-fesse*, parce qu'il ne quittait plus la saye de camelot et la robe, qu'il ne portait que le dimanche avant que d'être en charge. Il sollicita et obtint l'excommunication contre ceux qui lui donnaient le surnom qui l'offensait. Voyant bientôt que l'honneur qu'il avait espéré de sa place se changeait en dérision, il résolut du moins d'en tirer du profit, et il acheta l'office de contrôleur des deniers, pour l'exercer en même temps que la mairie, ce qui était contre toutes les règles et les usages. Aussi fut-il dégradé par les échevins, soutenus de tout le conseil. Il perdit le droit de bourgeoisie, et fut condamné à porter, pendant deux mois, une vessie de pourceau à son bonnet.

Sur ces entrefaites, Louis VIII d'Angleterre s'unit à la ligue que le pape Jules II avait formée contre Louis XII, et il lui envoya déclarer la guerre par un héraut. Alors les Rochelais quittèrent tout autre ouvrage pour ne s'occuper que de leurs fortifications. Ils n'épargnèrent ni l'argent ni la peine. La Porte-Neuve fut réparée, celle de Cougnes eut un boulevard et on fit une douve et un ouvrage avancé devant celle de St.-Nicolas. Le Roi choisissait mal son temps pour demander de l'artillerie à la commune; cependant on avait tant d'amour pour lui qu'on se cotisa pour lui faire présent du vaisseau *le Saint-Sauveur* avec ses canons et ses approvisionnemens de guerre et

de bouche. Il déclara qu'il était fort content des Rochelais et leur renvoya leur navire dès qu'il n'en eut plus besoin.

Ce bon prince mourut deux ans après, laissant la couronne au duc d'Angoulême, son gendre et son cousin, qui prit le nom de François Ier (*). Le seigneur de Lautrec, investi par lui du gouvernement de la Guyenne et de l'Aunis, vint à la Rochelle au temps de l'Ascension. Le Roi avait mandé qu'on l'accueillît avec autant d'honneur qu'il se pourrait. Le maire, le clergé et les bourgeois les plus distingués allèrent au devant de lui jusqu'au pont des Salines. Maître Jean Langlais, l'homme le plus disert du pays, lui fit une harangue de bien-venue ; après quoi, on l'amena sous un riche dais au logis qui lui avait été préparé. Les maisons étaient tendues de tapisseries sur son chemin. Toutefois le seigneur de Lautrec et les gentilshommes de sa suite paraissaient peu satisfaits qu'on se fût obstiné à ne pas remettre les clés de la ville entre les mains du nouveau gouverneur. C'était beaucoup en effet d'avoir osé les refuser à celui qu'il fallait recevoir avec tant de marques de respect et de soumission, et dont la charge était déjà une violation des privilèges de la commune.

Les pertes que le commerce éprouvait depuis quelque temps avaient un peu altéré la bonne

* 1515.

foi des Rochelais. Plusieurs d'entre eux s'étaient mis à expédier du vin dans des pipes qui n'avaient pas la grandeur accoutumée. Ils faisaient de forts bénéfices, mais en décréditant leur pays. Les honnêtes marchands qui s'en tenaient aux anciennes futailles ne cessaient de se plaindre. L'abus devint intolérable. Alors le maire fit des perquisitions dans tous les celliers et les magasins de tonnellerie, mit les délinquans à l'amende et jugeant qu'un grand exemple était nécessaire, il fit brûler par la main du bourreau la moitié de la cargaison d'une gabarre qui avait apporté de la rivière de Charente des pipes qui n'étaient pas de jauge.

La peste était revenue, et la ville surtout en était maltraitée. Ceux qui avaient des demeures à la campagne s'y réfugiaient, et le brave maire n'avait plus autour de lui assez d'officiers pour l'administration de la commune. Son dévoûment, son noble exemple ne suffisaient pas pour retenir les coélus, les échevins. Il eut recours à la menace et aux punitions, et il se fit autoriser, par ce qui restait des membres du conseil, à dégrader de leurs charges et emplois communaux ceux qui, sous trois jours, ne seraient pas rentrés dans la ville. Les uns revinrent, les autres furent remplacés avec l'agrément du Roi.

La famine, compagne ordinaire des grands fléaux, se fit aussi sentir à la Rochelle dans cette mauvaise année. Le boisseau de farine valait onze

écus au minage, encore était-on menacé d'en manquer à ce prix. Le maire eut recours à une mesure que son siècle autorisait sans doute, mais qui dans celui-ci semblerait violente et tyrannique : il fit saisir plusieurs navires chargés de grains, qui étaient en rade de la Palisse à attendre un bon vent pour l'Espagne. Il en partagea la cargaison aux habitans, à raison de 5 sols par boisseau. Tout fut enlevé en huit jours ; on en remit l'argent aux capitaines des navires et on ne voit pas qu'il se soit élevé dans la suite de réclamations à ce sujet.

Jean de Conan qui fut maire l'année suivante, ne se montra pas moins zélé pour le bien public que son prédécesseur. On lui avait donné une marque éclatante de faveur en lui adjoignant pour coélus ses deux gendres, Pierre Mervaut et Pierre Rousseau. Il était bien digne de concentrer ainsi dans sa famille le pouvoir communal. Il commença par consacrer à l'éducation de la jeunesse une grande maison qu'il avait vis-à-vis l'église de St.-Barthélemy. Dans la suite il fit réparer à ses frais les autres écoles publiques qui en avaient tellement besoin que les maîtres et les écoliers y tombaient tous malades. Il fonda encore la chapelle des frères prêcheurs, près Notre-Dame, en mémoire des fidèles trépassés, et aussi pour qu'on y priât les sacrés noms Jésus-Marie, pour la prospérité du roi de France. La commune,

à l'élection de chacun de ses maires, faisait un don au gouverneur. Jean de Conan demanda qu'il fût à sa charge et dépensa dans cette occasion plus de 80 écus. Il ne cessa d'aider les pauvres qui souffraient beaucoup à cause de la cherté de toutes les denrées.

François Ier n'abandonnait pas les prétentions de ses ancêtres sur le duché de Milan. Il était sans cesse excité à les faire valoir par ses courtisans et la noblesse du royaume qui, depuis qu'elle avait perdu son indépendance, mettait sa gloire et presque son honneur dans le lustre guerrier de son Roi. Les communes qui devaient supporter la dépense de l'expédition, la craignaient sans en blâmer le dessein. Elle fut résolue et on imposa de fortes contributions sur les villes de France. La Rochelle fut taxée à 3,000 livres. Après les malheurs qu'elle venait d'éprouver, cette somme était exorbitante. On déclara qu'on ne pouvait payer, bien qu'on fût menacé de perdre les privilèges, de voir les deniers de la commune saisis et les bourgeois récalcitrans mis en prison. Le Roi à la fin se contenta de 1,000 liv., mais il conserva un peu d'animosité contre le pays.

Cette année là, le maire de St.-Jean-d'Angély vint à la Rochelle. Il fut convenu dans le conseil qu'on le recevrait d'une manière fort honorable, et on lui fit présent de deux martes, et de quatre peaux de maroquin. On lui fournit six torches et six

bouteilles de vin par jour pendant tout le temps qu'il demeura dans la ville. Enfin le sieur de Conan l'alla voir en grande cérémonie et lui laissa deux sergens et quatre gagers pour l'accompagner par les rues quand il sortirait. On répara dans le même temps les murailles de la ville en plusieurs endroits et on fit l'éperon de la porte des Deux-Moulins, pour arrêter les pierres que la mer poussait de ce côté entre les tours du Port. Tous les officiers de la commune n'étaient pas animés de l'amour du bien public comme *Noble et sage maître* Jean de Conan. Quelques-uns au contraire ne s'occupaient que de leurs intérêts particuliers. Ils recherchaient les emplois lucratifs et les perceptions de deniers, ce qui, d'après les anciennes coutumes de leur collége, leur devait être interdit. Le reste des bourgeois s'en trouvait mal, parce qu'on employait souvent son pouvoir de maire, de coélu ou d'échevin au profit de sa charge fiscale. Ainsi la désunion se mit entre les citoyens, lorsque toute la concorde des anciens temps eût suffi à peine pour résister à l'empiétement continu de la royauté. La mésintelligence éclata aussitôt après le premier voyage de François Ier à la Rochelle. Il y était venu en allant en Guyenne. L'argent lui manquait et il mettait de nouvelles impositions sur les villes du royaume. Cependant, comme il avait juré à la porte de la Rochelle le maintien des libertés de la commune, il laissa les choses dans l'état

passé, par rapport aux maire, échevins et pairs, mais révoqua pour tous les autres l'exemption de subsides et d'impôts. On réclama, mais en vain. Alors, soit qu'on vît avec jalousie le privilège des officiers et pairs communaux, ou bien que ceux-ci se fussent portés nonchalamment dans une instance qui ne les intéressait pas directement, les bourgeois et autres particuliers de la ville commencèrent à déclamer tout haut contre leurs magistrats. Ils portèrent un œil curieux et défiant sur les recettes et les dépenses publiques, enfin ils déclarèrent qu'ils se croyaient exempts de divers menus droits qui se payaient au maire et aux autres officiers. Quelques-uns poussèrent l'obstination jusqu'à se laisser plutôt retenir prisonniers. La commune eut à suivre cent procès qui lui furent intentés par des particuliers devant la cour de Paris. Elle les perdit, fut déclarée avoir agi abusivement, et entraînée en 5 ou 6,000 livres de frais. Les haines s'envenimèrent, et des citoyens égarés, ne pouvant plus supporter leurs magistrats naturels, se montrèrent disposés à recevoir un maire perpétuel que le Roi songeait à leur envoyer.

Jusqu'alors les maires, échevins et pairs bourgeois avaient joui du droit de se substituer, dans leurs charges, leurs fils, dès qu'ils avaient atteint l'âge de douze ans. Ce privilège choquait sans doute la raison; mais enfin la chose publique n'en

avait jamais éprouvé grand dommage, et des réclamations contre ce droit, faites après une si longue jouissance, et dans un moment de discorde, annonçaient plutôt la dissolution de la commune que sa restauration. Les mécontens triomphèrent, et les enfans des maires, échevins et pairs, n'eurent plus le droit d'être substitués, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de 25 ans.

Des impositions excessives ajoutaient aux malheurs de la ville. Les grands débats de François I[er] et de Charles-Quint avaient interrompu le commerce avec l'Espagne et la Flandre; et c'était de là que les Rochelais retiraient leurs plus grands bénéfices. Il avait fallu alimenter cette guerre ruineuse, et la paix, que le roi de France acceptait pour sortir de prison (*), allait achever d'écraser ses peuples. La Rochelle eut à payer, pour sa part, 12,000 livres, encore n'était-ce qu'une paix mensongère. L'incendie allait se rallumer, et Chabot de Jarnac, envoyé dans l'Aunis pour y prendre des mesures de sûreté contre l'ennemi, chercha à tourner au profit de l'autorité du Roi les haines et les discordes des Rochelais. Jusques là, les mécontens s'étaient bornés à se plaindre et à réclamer; mais ils se crurent assez forts pour se porter aux violences. Ils s'assemblèrent au nombre de 800, excités, conduits par des avocats, par des procureurs qu'on avait refusé d'admettre dans le conseil de la commune, et par des marchands qui

* 1526.

avaient subi des amendes pour avoir enfreint les réglemens et les ordonnances. Ils nommèrent des syndics et se constituèrent en collége, comme si le Roi les y eût autorisés. Les principaux auteurs de cette sédition étaient Georges Corru et Yves Testard. Quand ils se virent organisés, et qu'ils eurent des chefs, leur enthousiasme et leur audace ne connurent plus de frein. Ils se répandirent dans les rues, criant *liberté! exemption!* Ils appelaient fièrement tous les habitans à leur parti. Jean Lévêque, sieur de la Gremnaudière, crut que la présence et les insignes du maire] feraient quelque impression sur ces hommes; il se présenta donc à eux et entreprit de les ramener par ses discours. Il s'aperçut bientôt que les passions populaires, en effervescence, ne laissent guère de place à l'orateur. On le contraignit de se sauver à toutes jambes, et il ajouta le ridicule au discrédit de sa charge et de sa personne. Le lendemain, il fit publier, à son de trompe, qu'il défendait qu'on s'assemblât ainsi tumultuairement. Ce ne fut qu'une vaine protestation contre les désordres de la veille. La honte ne revint point dans des cœurs ulcérés; et le peuple ne voyant dans ces violences que l'humiliation de ses magistrats, se laissa encore conduire par Georges Corru; mais, dès-lors, la supériorité du Roi sur les communes était bien décidée, et les mécontens jugèrent que, pour être sûrs du triomphe, il fallait intéresser François Ier à leur querelle. La

somme de 12,000 livres, à laquelle on avait imposé la Rochelle, par suite du traité de Madrid, ne devait pas se prendre sur les deniers de la commune, mais sur ceux des particuliers. Il fallait donc les taxer, et c'était une opération délicate, que le maire ne voulut pas entreprendre dans les circonstances fâcheuses où lui et ses officiers se trouvaient. Il nomma des commissaires dans chaque paroisse pour faire la cotisation et la collecte. Afin que le peuple se montrât moins difficile, il choisit, entre autres, Georges Corru, le chef de toutes les séditions : celui-ci ne songea plus qu'au moyen de retarder la rentrée des 12,000 livres, en faisant venir les difficultés du côté des échevins et des pairs, pour les rendre odieux à la cour. Pour y réussir, il décida ses collègues à refuser, comme lui, la commission que leur avait donnée le maire, se réservant de crier bien haut sur la taxe qu'il établirait. En effet, dès qu'elle parut, il échauffa de nouveau les passions de la multitude, en répétant partout que les bourgeois et les manans avaient été surchargés, à la diminution de ceux du corps de ville. Il effraya tellement ces derniers par ses cris et ses insinuations, qu'ils acceptèrent pour eux seuls la moitié de la taxe; après quoi, il fallut bien reconnaître qu'on ne pouvait plus les accuser. Il restait encore une ressource à Corru : c'était de disputer au maire le droit d'avoir, sous sa garde, la somme qui devait passer bientôt dans les mains du Roi. André Favre, qui avait succédé

dans la mairie à Jean Lévêque, eut le courage de refuser de composer avec des prétentions si hautaines, si injustes. Il fit un appel aux honnêtes bourgeois, en réunit environ 500 bien déterminés autour de sa personne, et, au mépris des menaces de Corru et des siens, il saisit les collecteurs qui refusaient de lui rendre leurs comptes. Il ne les mit en liberté qu'après entière obéissance; bientôt il fit arrêter Corru lui-même, et il le retint en prison malgré les efforts de sa faction mutinée. Le Roi, fatigué des plaintes des uns et des autres, envoya (*) à la Rochelle Jean de Lanjhac, évêque d'Avranches, avec plein pouvoir de restreindre et de corriger les priviléges de la commune, et l'ordre d'y rétablir la paix, à tout prix. Lanjhac désarma plutôt les partis qu'il ne les réconcilia et ne leur fit justice. Toutefois, comme il laissa percer la pensée que les membres du conseil avaient bien pu abuser de leur pouvoir et détourner les deniers publics, le peuple se vanta d'avoir gagné sa cause, ou plutôt il feignit de le croire.

Les libertés Rochelaises, modifiées en 1530, furent tout-à-fait abolies en 1535.

Le baron de Jarnac, homme dur, orgueilleux et destitué de la noble ambition d'être utile à ses semblables, trouvait encore, après le premier échec arrivé à la commune, que les principaux

* 1530.

bourgeois ne s'humiliaient point assez devant lui. Il les accusa d'être peu attachés au Roi, et de détourner l'argent qui devait entrer dans ses coffres. Il avait à la cour un avocat qui le rendait sûr de sa cause, et qui devait nécessairement faire écouter ses accusations. C'était sa tante, la duchesse d'Etampes, qui avait réussi, à Bordeaux, à devenir la maîtresse de François Ier. Une concubine acheva l'œuvre de la discorde; l'antique commune fut abolie, et on donna le nom de *forme nouvelle* à un collége composé du baron de Jarnac, comme maire perpétuel, et de vingt échevins que le peuple devait paraître nommer, mais qui, par un artifice de l'administration du temps, étaient en effet choisis par le gouverneur. Ceci se passa sous la mairie de Jean Clerbaut, sieur de la Crapaudière. La plus grande douleur s'empara des citoyens; chacun comprit que, pendant qu'il cherchait ses ennemis au-dedans, il était devenu la dupe et la victime de ceux que la ville avait auprès du Roi. On commença à se rallier, pour haïr du moins ensemble le baron de Jarnac, et surtout un infâme compatriote, nommé Jean Foucaut, qui avait accepté la place de sous-maire. Tous les cœurs revinrent à ceux de la vieille commune. Jarnac ne put compter que sur le dévoûment de quelques étrangers auxquels il permit d'établir des cabarets, au mépris des anciens réglemens, et d'un petit nombre de bourgeois qui, n'ayant rien de plus sacré que leur haine, goûtaient encore le

plaisir de voir les vieux échevins humiliés, et qui, d'ailleurs, s'attendaient à être favorisés par la nouvelle administration. Tout le reste était indigné et faisait des menaces. On essaya d'effrayer le peuple par une exécution. Un des mécontens fut mis à mort, et Foucaut fit dresser deux gibets devant sa maison, comme pour défier la haine publique et la conjurer sur lui seul. Cependant il avait peur, et Jarnac lui-même ne se croyait pas en sûreté. Il demanda et obtint une garnison : il la mit dans les tours de la Chaîne, et les habitans furent chargés de l'entretenir.

François I[er] ambitionnait le titre de *Père des Lettres ;* et la nouvelle commune crut se rendre agréable en sollicitant la permission de fonder un grand collége où l'on donnerait une instruction complète à la jeunesse. La demande fut accueillie favorablement, et l'on traita avec maître Guillaume Nicolas, messire Pierre des Avenelles, Louis Hervé et quatre régens, pour donner les leçons. Louis Hervé eut la haute main ; on lui assigna 3,700 livres pour son traitement et celui de ses collègues. Défense fut faite à tous les habitans d'envoyer leurs enfans à d'autres écoles.

Déjà il n'était plus personne à la Rochelle qui ne déplorât la perte des libertés ; le malheur avait refait l'esprit public, et des anciens discords entre la commune abolie et les simples bourgeois, il ne restait plus que quelques-unes de ces haines

privées qui se colorent du prétexte du bien général, et prennent leur source dans l'égoïsme et l'entêtement. Jarnac était abhorré; et il agissait plutôt en gouverneur d'un pays conquis, qu'en maire d'une ville libre. Un sombre chagrin se lisait sur tous les visages. Chacun se reprochait les excès qui avaient amené l'état présent des choses; on oubliait les torts des membres de l'ancienne commune, et on usait en leur faveur de tout ce qui restait de liberté dans les élections. Ce changement dans les esprits isola le gouverneur dans la ville. Il n'avait plus, pour escorte, que ses soldats et quelques habitans détestés qu'il méprisait lui-même. Alors il recommença ses accusations; il fit remonter jusqu'à l'auguste personne du Roi la *haine* des Rochelais, qui ne s'attachait qu'à lui, et il écrivit qu'il fallait les rendre tout-à-fait esclaves et les ruiner, pour les tenir en repos. Ces insinuations arrivèrent au Roi par la belle bouche de la duchesse d'Etampes, et dans un moment où il était tout occupé du soin de refaire ses trésors, qu'il épuisait malheureusement contre Charles-Quint. Il ne tint compte ni des pertes que ceux de la Rochelle essuyaient dans leur commerce par suite de la guerre, ni des malheurs que leur avait fait éprouver, depuis quelque temps, la peste, les tempêtes et des pluies sans fin, et, les comprenant dans son édit sur la gabelle, il ajouta pour eux à sa rigueur. Ce n'était rien que cet impôt.... Les contrôleurs et autres officiers du

Roi, encouragés sans doute par le baron de Jarnac, multiplièrent les vexations de détail, et se rendirent insupportables au peuple. Les souvenirs augmentaient l'indignation du moment. De tous côtés on poursuivit et on maltraita les employés du fisc, et le Roi, qui se voyait déjà l'empereur sur les bras, dut craindre encore une guerre civile. Il manda au ban et à l'arrière-ban du Poitou de marcher contre les rebelles; puis, appréhendant que des citoyens, déjà aigris par le changement de leur police et les atteintes portées à leur propriété, si on venait encore à les menacer dans leur existence, ne se jetassent aux bras des ennemis, il aima mieux feindre de s'adoucir, et différer sa vengeance. Mais il fut plus que jamais décidé à suivre les conseils du baron de Jarnac, et avisa aussitôt au moyen de mater les Rochelais par une forte garnison. Il fallut bien avoir recours à la ruse, et l'on publia que les Espagnols préparaient une expédition contre la Rochelle. Ce fut un prétexte pour diriger des troupes de ce côté : en même temps, Jarnac fit entendre que la ville était en danger d'être prise, si l'on n'y voulait pas recevoir au moins quelques deux cents soldats. Les pauvres habitans, désolés d'avoir occasionné, par le passé, du déplaisir à leur Roi, voulurent lui donner satisfaction en cette rencontre, pour lui prouver combien ils étaient loin de songer à se donner à l'ennemi, et qu'ils étaient bien résolus, au contraire, à demeurer sujets

fidèles. Jarnac les fit encore repentir de cette bonne pensée. Il avait annoncé 200 soldats, et il en vint le double. Il en passa insolemment la revue dans la ville, au mépris des anciens usages et des franchises. Il ne cessa plus de parler de la gabelle, de sorte qu'on dut penser que c'était pour l'exécution de l'édit qu'il avait appelé les soldats; enfin il autorisa ceux-ci à porter, de jour et de nuit, par les rues, des piques, des arquebuses et des bâtons à feu. Les Anglais, devenus maîtres du pays par la victoire, n'en avaient pas osé faire autant autrefois. On recevait mille affronts de la part de ces aventuriers. Le maire demeurait insensible aux représentations des bourgeois. En toute circonstance, il soutenait la soldatesque. Aussi elle en vint bientôt à assaillir et à maltraiter les habitans. D'ordinaire, la Poissonnerie et le canton des Petits-Bancs, où se tenait le marché, étaient le théâtre de leurs brutalités. Le 30 du mois d'août (*), comme ceux de la ville venaient apporter au soir les clés des portes chez le maire, les soldats se présentent à eux, en armes, et l'enseigne déployée; ils leur commandent, avec menaces et blasphêmes, de livrer les clés : les citoyens refusent, et engagent un combat inégal. Mais on accourt à leurs cris; chaque maison devient une citadelle où l'on se retranche, jusqu'à ce que ceux des quartiers éloignés soient arrivés. Personne n'imagine que cette attaque nocturne n'est autre chose qu'une offense faite

* 1542.

aux sujets du Roi, par le magistrat chargé de les protéger et de les défendre. « Les aventuriers, crie-t-on de toutes parts, veulent livrer la ville aux Espagnols! » L'enthousiasme et la fureur guerrière gagnent jusqu'aux femmes et aux enfans; les pierres, les tisons, les pièces de bois, les tuiles pleuvent des fenêtres et des toits sur les soldats; en même temps, on les presse vigoureusement dans les rues; ils cèdent, on les poursuit l'épée dans les reins : quelques-uns tombent sous les coups, et sont achevés par le peuple en furie. Jarnac tremblait qu'on ne vînt à découvrir le principal auteur du trouble, et qu'il ne reçût son châtiment au milieu de l'effervescence générale. Il promit d'abord de punir les soldats étrangers. On voulait surtout qu'il fît justice du capitaine-enseigne, qu'on avait pris les armes à la main, et qu'on lui avait abandonné. On n'eut pas cette satisfaction, et Jarnac donna au contraire au prisonnier les moyens de s'échapper. Mais on y gagna du moins d'être délivré des aventuriers qui voulurent absolument partir, et qui furent même si pressés, qu'ils ne prirent pas le temps de piller la campagne en s'en allant, comme ils avaient fait lors de leur arrivée.

Restait la colère du Roi, qui s'animait chaque jour davantage. Et, dans cette circonstance, la duchesse d'Etampes et Philippe Chabot, frère de Jarnac, l'émurent au point, par leurs insinuations et leurs calomnies, qu'il se détermina à

quitter le Languedoc, où il était alors, dans l'intention de venir traiter les Rochelais comme Charles-Quint avait traité depuis peu ceux de la ville de Gand.

Dès qu'on eut appris cette terrible nouvelle, on nomma des députés pour aller faire des soumissions au Roi et conjurer sa colère. Le choix tomba sur Etienne Noyeau, Michel Texier, Jean Rochelle de St.-Mathurin, Arnault Daulmusson et Jacques Boulanger. Ils partirent aussitôt pour Angoulême, où François Ier était déjà arrivé. Ils avaient contre eux la favorite du jour, et toutes les avenues du trône leur furent fermées : le Roi ne voulut ni les voir ni les entendre; il leur fit dire seulement qu'il les jugerait quand il serait arrivé chez eux. L'air de tous les visages, et quelques paroles échappées aux courtisans, annonçaient les plus grands malheurs. Les députés furent de retour à la Rochelle, le 4 décembre. On sonna aussitôt la cloche du conseil général, et on s'y précipita en foule, au point qu'il fallut transporter l'assemblée de la cour de l'échevinage dans celle des Augustins. Le rapport de la députation causa une grande stupeur; tous les esprits se portaient sur la malheureuse ville de Gand. On était sans appui à la cour. Le Roi semblait implacable. Peut-être l'idée de fermer les portes et d'appeler les secours de l'étranger venait-elle à quelques-uns; mais le plus grand nombre n'y songeait pas. On ne vit plus d'espérance qu'en

Dieu. Ce fut le sentiment de toute l'assemblée : chacun se mit en prières ; puis, de retour chez soi, en jeûnant et en amendant sa vie, demanda au Seigneur qu'il lui plût de rendre aux pauvres Rochelais la faveur du prince. On fit de grandes processions jusqu'au 19 de décembre, que chacun communia, selon l'exercice de sa religion... Déjà il arrivait, d'une heure à l'autre, quelque nouvel envoyé, quelque avant-coureur de François Ier. Ce furent d'abord des huissiers, pour citer au tribunal du Roi le sous-maire et d'autres bourgeois de marque ; puis des canonniers qui se firent livrer l'artillerie et les munitions de la ville. Après quoi, on vit paraître Jarnac à la tête de 50 hommes d'armes. Ils avaient la lance en arrêt, l'enseigne déployée, et leurs trompettes sonnaient. Ils étaient suivis de 400 fantassins. Au milieu d'une semblable détresse, on était peu touché de la dépense que tout ce monde allait causer à la ville ; et on se hâta même d'offrir 40 pipes de vin par mois, et tout le bois et la chandelle dont on aurait besoin. Ce qui attirait bien autrement l'attention, c'est que Dubois-Breton, capitaine des canonniers, avait accumulé la poudre dans les carrefours, et surtout dans celui de Monconseil... Avait-on résolu de faire sauter la Rochelle ! Cependant Jarnac n'était pas rassuré par l'abattement et la soumission dont il était témoin ; les Rochelais avaient gardé leurs armes. Il fit donc publier que le Roi enjoignait à tous les habitans de ne point

sortir de leurs maisons, depuis sept heures du soir jusqu'à sept heures du matin; de porter à la tour de la Chaîne, leurs bâtons à feu, leurs piques et autres armes, sans en excepter leurs dagues et leurs couteaux. Noël arrivant sur ces entrefaites, il fut fait défense de dire la messe de minuit, en quelque église que ce fût. Alors s'évanouit tout espoir que le prince pourrait s'appaiser, et on n'entendit plus par la ville que plaintes et gémissemens. Le désespoir y fut tel, que des femmes, des hommes mêmes, refusaient de plus prendre de nourriture. Il y avait à la Rochelle deux docteurs pleins de science et de piété; ils ranimèrent le courage des habitans par leurs exhortations; ils pénétrèrent les esprits de cette *vérité*, que Dieu tient le cœur des rois dans ses mains, et qu'il les appaise quand il lui plaît. On continua les jeûnes, les prières et les processions; et le Roi, en effet, ne fut point insensible à tant de douleur, d'affliction et de repentir. La crainte surtout où l'on était, modifia ses projets, s'il avait pu en concevoir de trop cruels : il dut se croire maître absolu d'une ville que la terreur de ses armes et de ses vengeances avait troublée jusqu'à ce point. L'aspect de ces malheureux bourgeois acheva de le désarmer, et, dès son arrivée parmi eux, il laissa éclater la bienveillance la plus pénétrante. Il voyait bien que ce peuple en larmes n'attendait pour l'adorer qu'un signal d'espérance... Le lendemain, il écouta de

son lit de justice l'expression du repentir des Rochelais, qu'Etienne Noyeau avait été chargé de développer. Après que celui-ci eut terminé son discours, le Roi daigna prendre la parole lui-même pour admonester paternellement les bourgeois, qui étaient à genoux devant lui. Il leur dit : « Que les impôts dont ils s'étaient plaints avaient été nécessités par des guerres qui intéressaient l'honneur de la monarchie ; qu'il avait dû chercher à affaiblir la puissance d'un prince qui menaçait la France des plus grands malheurs, en s'agrandissant chaque jour ; puis, revenant tout-à-coup à eux-mêmes : Amis, ajouta-t-il, car amis vous puis-je appeler, maintenant que vous reconnaissez votre faute, je sais que vous êtes enfans d'excellens pères, dont la fidélité a été éprouvée par nos prédécesseurs et moi-même. Jusqu'ici vous m'avez été si bons, si loyaux sujets, que j'aime mieux oublier ce méfait récent et nouveau que vos vieux et anciens bienfaits ; et il convient aussi peu à vos coutumes précédentes de désobéir, qu'à ma nature de ne vous pas pardonner aujourd'hui. » Et aussitôt il ordonna qu'on leur rendît les clés de la ville, leur artillerie et leurs armes. « Je me fie entièrement en eux, dit-il à Jarnac ; congédiez donc vos soldats. » Et des larmes coulaient de ses yeux, et il tendait ses mains vers le peuple, comme pour le presser sur son cœur. Les pauvres Rochelais étaient en délire ; ceux qui avaient entendu les paroles du

Roi, les répétaient aux autres, et ils se serraient les mains, s'embrassaient, levaient les bras au ciel, et poussaient mille cris de joie. Aussitôt, comme si une seule pensée eût animé toute cette foule, elle se précipite dans l'église la plus voisine, et y chante le *Te Deum*. Le reste de la journée se passa en réjouissances. On établit un orchestre sur la plate-forme du clocher de St.-Barthélemy, et le Roi put ouir, de son palais (*), une grande et douce harmonie de voix et d'instrumens. Au soir, on fit jouer toute l'artillerie de la place du château; chacun voulut avoir un feu de joie devant sa maison, et la ville semblait tout embrâsée. Puis, on alla en grande cérémonie chercher le Roi pour le souper qu'il avait bien voulu accepter à l'hôtel de l'échevinage. Il y vint avec les seigneurs et les dames qui l'avaient accompagné dans son voyage: c'était le duc d'Orléans, le duc de Vendôme, le comte de St.-Pol, les cardinaux de Tournon et de Ferrare, M. de Montholon, garde-des-sceaux; madame la duchesse d'Etampes, et un grand nombre d'autres. Les bourgeois étaient transportés; aussi oublièrent-ils quelquefois le respect et l'étiquette pour mieux faire paraître leur amour. Le Roi se montra plein de grâce et d'aménité, et les seigneurs de sa suite dirent qu'ils ne l'avaient jamais vu aussi joyeux convive. Quand le souper fut fini, et les tables enlevées,

* La maison des seigneurs d'Huré, au coin de la rue des Augustins.

on se mit à danser au son des flûtes et des musettes. François Ier fut très-galant auprès des belles dames Rochelaises ; il en fit danser plusieurs et ne retourna que fort tard à son palais. Trente bourgeois des plus distingués, vêtus de riches casaques en velours violet et noir, et portant chaçun une torche à la main, marchaient à sa droite et à sa gauche, pour l'éclairer et lui faire cortège. Le reste du peuple suivait en poussant mille cris joyeux. Le lendemain de cette heureuse journée, les principaux de la ville s'assemblèrent pour aller saluer le Roi et le remercier de nouveau de ses bontés. Noyeau était encore chargé de la harangue. Elle fut docte et touchante ; François Ier en fut très-satisfait et termina sa réponse par ces paroles : « Si vous desirez quelque chose pour l'utilité de » la ville, demandez-le moi, je vous l'octroyerai. » Noyeau eût dû s'écrier : plus de mairie perpétuelle, Sire ; rendez-nous notre ancien collége ! Il demanda seulement pour ses compatriotes la continuation des bontés du prince; encore balbutia-t-il ces mots insignifians. Un accueil si bienveillant de la part du Roi, lui avait tourné la tête et ôté la parole. Heureusement qu'une partie des vœux que les Rochelais n'avaient osé exprimer, fut devinée, et qu'on les délivra quelque temps après du baron de Jarnac.

Dès lors Henri VIII d'Angleterre songeait à s'allier avec les ennemis de François Ier et à profiter des embarras de ce prince pour faire

revivre les traités honteux de Louis XI avec Henri VII. Quand il se fut déclaré, il fallut bien avoir recours en France à de nouveaux impôts. On les leva sur les villes. La cotisation , à la Rochelle, fut trouvée bien lourde, et on fit éclater de grandes plaintes. Le Roi en eut avis: il s'en inquiéta d'autant plus que les Anglais réunis aux Espagnols menaçaient d'y faire une descente, et qu'il n'avait guère à leur opposer que les défenseurs naturels du pays, c'est-à-dire, les bourgeois, le ban et l'arrière-ban. C'est alors qu'il sacrifia le baron de Jarnac et mit à sa place Daillon, comte du Lude. Il n'était pas fait mention de la mairie perpétuelle dans la commission du nouveau gouverneur , et les Rochelais se flattèrent de rentrer dans leurs anciennes franchises. Ensuite les bons souvenirs qu'avait laissés François Ier à la Rochelle se réveillèrent, et il n'eut plus rien à craindre de ce côté. Sur la foi du comte du Lude on consentit à recevoir des gens de guerre dans la place ; on fraternisa avec eux, et on se plut à faire de nombreuses revues dans lesquelles on voyait défiler en armes 4,500 Rochelais dont 1,000 environ portaient des arquebuses; circonstance digne de remarque, puisque le Roi n'en avait peut-être pas alors le double dans ses armées soldées.

Jamais les travaux du port n'avaient été plus actifs, ni les rades plus fréquentées. Les Espagnols

croisaient dans les environs, mais ils étaient obligés de s'éloigner de temps en temps, soit par la crainte des tempêtes, soit pour aller se montrer ailleurs ou éviter les forces réunies des Génois et des Français.... Cependant un navire qui revenait du Pérou avec une riche cargaison, fut bien près de tomber dans leurs mains. Il échappa, et leurs entreprises pour venir le prendre entre les pointes, furent infructueuses. Tous les habitans s'étaient portés sur le rivage et faisaient un feu terrible. Les Espagnols rebutés se retirèrent. Quelques mois après, arriva de Marseille, avec huit galères, le baron de La Garde; il était suivi de douze caraques génoises. Le plaisir de contempler tant de riches et forts vaisseaux coûta cher aux Rochelais. Une des caraques demandait des réparations; on la déchargea, et toute sa cargaison fut déposée dans un grand magasin contigu à l'église de St.-Jean: c'était de la poudre et des boulets. Le feu y prit, le 19 janvier (*), vers dix heures du matin. On entendit le bruit de l'explosion à Saint-Jean-d'Angély, et la secousse s'en fit ressentir jusqu'à huit lieues à la ronde. Douze maisons sautèrent avec leurs fondemens et une couche épaisse du sol qui les portait. Le mur qui joignait la tour de la Lanterne à celle de la Chaîne fut renversé; l'église de St.-Jean, le couvent des Carmes furent à-peu-près ruinés; cent vingt personnes perdirent la vie, et il y eut en outre un grand

* 1544.

nombre de blessés. Des cris lamentables sortaient de ces ruines fumantes. On s'élançait de tous côtés au milieu des décombres pour en retirer les malheureux qui y étaient ensevelis. On tremblait de soulever une pierre, d'écarter un débris qui cachât le cadavre d'un parent, d'un ami, d'un père, d'une épouse ou d'un fils. La rencontre qui jeta le plus d'horreur et de pitié parmi le peuple, fut celle d'un enfant qui, préservé miraculeusement de la mort dans les bras de sa mère, dont une poutre avait écrasé la tête, collait sa bouche à son sein et se plaignait par ses cris de n'y plus trouver de nourriture.

Dans le premier moment, chacun avait été saisi de l'idée effrayante qu'on était arrivé au jour terrible du Jugement dernier. La pensée qui succéda jeta encore plus de trouble peut-être dans les esprits et les porta aussitôt à adopter les moyens violens. On était en temps de guerre, et des vaisseaux anglais avaient paru depuis peu devant le port. L'explosion pouvait être le résultat d'une horrible trame. On arrête tous les étrangers, on ferme les portes de la ville, on fait la visite des maisons. Mais il restait de la poudre dans plusieurs magasins. Qui pouvait répondre qu'une nouvelle mine n'allait pas éclater! Dieu alors était toujours l'asile des grandes douleurs publiques. Les fidèles remplirent les églises; il y eut des processions et le peuple fut exhorté du haut de la

chaire à faire pénitence et à demander grâce au Seigneur. Sans doute le malheur que l'on déplorait était venu de l'imprudence et non de la méchanceté des hommes.

Les craintes se calmèrent ; mais déjà un feu plus terrible peut-être avait commencé de s'allumer dans le sein de la ville. Les opinions de Luther et celles de Calvin y avaient pénétré. Le peuple en avait signalé avec horreur les premières étincelles ; l'autorité avait sévi, et la haine, quittant le poignard, s'armait de la dénonciation d'hérésie. Cependant les nouvelles doctrines vivaient encore presque ensevelies dans l'ombre des murs domestiques et dans la conscience d'un petit nombre d'esprits ardens et méditatifs. Ainsi l'ordre n'était pas encore troublé et l'attention publique se dirigeait tout entière sur les querelles du roi de France avec ses ennemis. La paix se fit enfin avec Henri VIII (*). Les Rochelais trouvèrent encore de la joie pour la célébrer devant les ruines toujours éparses de leurs maisons et des murailles de leur ville. L'avénement de Henri II au trône de son père, ajouta encore à leurs espérances. Le nouveau Roi se trouvait dans une situation à ne pouvoir guère refuser aux Rochelais le rétablissement de leur ancienne commune, et il s'y porta de bien bonne volonté ; mais son conseil se trouva plus jaloux de l'autorité royale que le Roi lui-

* 1546.

même, et les lettres-patentes ne furent pas expédiées. Sur ces entrefaites, parut un nouvel édit sur la gabelle, qui poussa à la révolte le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord, le Limousin, l'Agénois et la Gascogne. Les mécontens prirent les armes au nombre de 40,000 environ, pillèrent Saintes, Barbezieux, plusieurs autres villes ou gros bourgs, et se firent livrer Bordeaux dont ils massacrèrent le commandant, qui était le seigneur de Monneys. Henri II en tira une vengeance éclatante. Quant à la ville de la Rochelle, les officiers de la commune surent y maîtriser le mécontentement général et retenir par leurs exhortations, les habitans dans le devoir et le repos. Alors toutes les difficultés pour le rétablissement de l'ancien collége disparurent; les lettres-patentes arrivèrent, la ville usa de ses anciens priviléges; et le maire fut remis en possession de la garde des deux tours. Claude Guy du Chasson fut le premier élu après la restauration de la commune. On s'aperçut bien vîte que les privilèges avaient souffert de grandes altérations à rester si long-temps aux mains du Roi, et l'on fut soumis à la maltote, comme ceux des autres provinces, et le gouverneur qui remplaça le comte du Lude fit encore mieux comprendre aux Rochelais la vanité des chartes que leur expédiait Henri II. Il les traita avec insolence et tyrannie, attirant à lui sans ménagement les attributions les plus importantes de la commune.

Il en accommodait sa vanité et puis vivait dans l'insouciance et la mollesse. Il s'arrogeait la police de la mer et ne prenait aucune précaution contre les fléaux dont l'Égypte, la Syrie et l'Amérique infectent trop souvent leur riche et perfide tribut; il rassemblait des troupes pour défendre le pays des attaques des Anglais, et, par une protection instigatrice, il poussait le soldat à insulter et à maltraiter les citoyens. Bientôt un autre homme, dont le nom ne rappelait aux Rochelais que des vexations, vint augmenter leurs griefs : Guy-Chabot de Jarnac, le fils de ce baron de Jarnac qui avait consommé la ruine des libertés de la ville, y fut envoyé en qualité de sénéchal. Peut-être venait-il faire oublier l'odieuse mémoire de son père.... Il fallut renoncer aussitôt à cette espérance : le maire ne put obtenir de Chabot qu'il jurât de respecter les privilèges de la ville. On se vengea en lui refusant le souper d'honneur qu'on devait lui offrir d'après un ancien usage. Ainsi diverses causes se réunissaient pour entraîner les habitans de la Rochelle dans l'opposition aux intérêts et aux volontés de la Cour, que la réforme allait développer de toutes parts.

LIVRE III.

1548 — 1568.

La Réforme. — Ramasseur, envoyé de Calvin dans l'Aunis. — Martyrs à la Rochelle. — Projets de citadelle. — Droit de porter des arquebuses à la chasse accordé aux Rochelais. — Temples souterrains. — Représentation d'un mystère calviniste. — Horloge envoyée au roi de Maroc. — Troubles religieux. — Destruction des images. — Pièces de canon refusées au duc de Montpensier. — Subsides accordés au prince de Condé. — Sinode de Saintes. — La Rochefoucaud ne peut surprendre la ville. — Le duc de Montpensier plus heureux. — Abolition du culte réformé. — Tyrannie royale. — Les aventuriers chassés. — Le capitaine Chesnet. — Deux maires à la fois. — Charles IX à la Rochelle. — Le cordon de soie devenu séditieux. — L'ancienne commune abolie, puis rétablie. — Tyrannie populaire. — Le prince de Condé maître de la ville. — Expéditions sur terre et sur mer. — Paix de Long-Jumeau. — Progrès de l'esprit républicain. — La Cour irritée contre les Rochelais. — Préparatifs de défense. — Traité avec le prince de Condé. — Arrivée du prince et de sa famille à la Rochelle.

Après avoir long-temps dominé les rois par le moyen des peuples, la cour de Rome plus attentive

qu'aucune autre puissance de la terre à la marche de l'esprit humain, voulait travailler désormais à arrêter les peuples par le moyen des rois. Cependant le danger ne lui semblait pas si voisin qu'elle dût émanciper entièrement les princes : elles les excômmuniait encore, les recevait à pénitence, et dans de grands besoins, elle leur vendait le privilège de n'être plus excommuniés à l'avenir. Du reste, quand ils se montraient soumis au St.-Siège, les cris de leurs sujets opprimés n'étaient plus que de vaines clameurs ou de condamnables rébellions, et les foudres de Rome tombaient sur les peuples qui demandaient le maintien de leur liberté. Au milieu de ces soins politiques, qui devaient de toute nécessité faire des mécontens et préparer des résistances, les papes donnaient au monde le spectacle le plus étrange : ils faisaient alliance avec un empereur Turc contre le Roi Très-Chrétien, déployaient toute l'ambition et la fureur guerrière des conquérans, et, levant de lourdes contributions sur les fidèles, ne prenaient pas le soin de leur cacher qu'ils en défrayaient leurs plaisirs. En même temps, le clergé, dans les différens royaumes, loin de conserver cette supériorité de lumières qui l'avaient distingué pendant plusieurs siècles, se laissait dévancer et éclipser par les laïques. Son ambition, son avidité et le relâchement de ses mœurs, qui éclataient au grand jour, ne pouvaient encore que le faire tomber dans l'opinion. Mais les désordres des couvens,

reconnus pour être des citadelles de Rome, achevaient d'ébranler la foi qu'on avait eue jusques-là dans les papes : enfin l'amour de la liberté qui, toujours comprimé, s'est cependant manifesté sans cesse par quelque côté, se sentant rétréci de plus en plus chaque jour dans le domaine civil, se réfugiait alors dans les choses de la religion.

C'est au milieu de cette disposition générale des esprits, que Luther est anathématisé par Léon X. Ce pontife, aux premiers coups portés par ce rude adversaire à ses indulgences et à son pouvoir spirituel, devina les dangers du Saint-Siège. Il s'efforça, dit-on, de ramener le sectaire, en faisant briller à ses yeux le chapeau de cardinal. Mais, soit que Luther sacrifiât tout à sa conviction, soit qu'il voulût tout hasarder pour la renommée d'avoir changé la croyance d'une partie de l'Europe, il continua d'attaquer Rome et de publier sa propre doctrine. L'Allemagne en fut aussitôt agitée : les princes qui avaient à se plaindre des papes et qui songeaient à faire des ennemis à l'empereur, embrassèrent, protégèrent ou tolérèrent du moins la réforme religieuse ; de leur côté, les peuples disputèrent, quelques-uns se séparant de l'église catholique, d'autres restant fidèles, en reconnaissant des abus, tous s'instruisant. Les disciples de Luther propagèrent d'abord ses idées de proche en proche jusqu'aux provinces voisines de France ; et la renommée les publia partout. Ainsi la Rochelle,

éloignée du théâtre de ces grands événemens, n'y demeurait cependant pas étrangère ; elle s'en rapprochait d'ailleurs par son commerce, et les rapports de ses marchands qui revenaient des villes du Brabant, tenaient les esprits éveillés par le charme de la nouveauté. Ils avaient vu la nouvelle croyance déraciner des abus, soulager les peuples d'une partie de leurs impôts, et ranimer les vieilles idées de liberté.

On ne se décidait pas encore; mais on pensait. On craignait d'avoir encensé l'erreur, et la foi incertaine semblait demander qu'un nouveau flambeau vînt à s'allumer.

Sur ces entrefaites, Calvin voyageait en France et y répandait secrètement ses idées. Il s'était séparé de l'Église (c'est du moins l'opinion générale), comme l'avait fait d'abord Luther, pour venger son ambition trompée. François Ier lui avait refusé un riche bénéfice. Il s'en vengeait en dénonçant comme un persécuteur aux protestans d'Allemagne ce prince qui voulait s'unir avec eux ; il faisait l'apologie du culte réformé, fuyait d'états en états, de ville en ville, laissant partout dans les esprits des traces de son passage. C'est ainsi qu'il vint à Poitiers en 1535. Il y séduisit d'abord un docteur en droit, puis un prieur des Trois-Moutiers, puis plusieurs autres personnages distingués, soit par leur science, soit par leur existence sociale; bientôt il détermina le lieutenant-

général de la sénéchaussée à prêter son hôtel pour les réunions, et, quand il y eut trop d'imprudence à rassembler ainsi ses prosélytes dans l'intérieur de la ville, les cavernes de St.-Benoît (*) lui servirent d'asile, de temple, et il y fit faire la cène. Dans ces exercices dogmatiques, il prit une confiance d'inspiré en lui-même, et osa dire à ses disciples : « *Allez, dispersez-vous, et instruisez les nations.* »

Ce fut un nommé Ramasseur à qui Calvin assigna la province d'Aunis et qui dut évangéliser la Rochelle Il réussit dans sa mission au point que, dès l'an 1552, des rigueurs atroces avaient été exercées dans la ville sur les calvinistes, et que les exemples les plus exagérés de réforme avaient été donnés : des religieuses s'étaient enfuies du couvent pour se marier; deux hommes avaient été brûlés par les catholiques devant la porte de l'église de Notre-Dame, et un troisieme avait été battu de verges et banni. Les martyrs, comme il arrive presque toujours, gagnèrent un grand nombre d'esprits à la nouvelle foi. Les juges furent les premiers à l'embrasser, et bientôt Charles de Clermont forma une société religieuse des calvinistes en les rassemblant à jour fixe, et en régularisant les exercices de piété. Les femmes surtout montraient un zele ardent pour la religion nouvelle. Les hommes, presque entièrement livrés aux

* Village auprès de Poitiers.

intérêts matériels du commerce, étaient plutôt troublés des souvenirs de leurs anciennes franchises qu'on atténuait de jour en jour. Le baron d'Estissac, leur gouverneur, achevait de les pousser à la révolte. Cet homme, imprudent et brutal, pour se bien faire venir de sa troupe, n'arrêtait point les soldats qui commettaient mille désordres dans la ville, insultaient les citoyens, pillaient leurs maisons. Il avait laissé impuni le crime de plusieurs officiers qui avaient assassiné trois jeunes gens sur la place. Un jour il osa porter sa main sur le maire, et, pour combler la mesure, la peste s'introduisit par sa négligence, et les deux cinquièmes des habitans périrent en cinq mois. D'Estissac eût dû reconnaître qu'il méritait la haine publique, et s'efforcer de la calmer par les bons traitemens... Au contraire, il résolut d'amener les Rochelais jusqu'à la révolte ouverte, en menaçant ce qui leur restait de liberté. Il écrivit à la Cour que, si l'on voulait s'assurer de la Rochelle, et contre les Anglais et contre les bourgeois, il fallait absolument une citadelle... Scipion Vergano, ingénieur italien, fut chargé de l'élever. Ses plans embrassèrent l'espace contenu entre les tours de la Chaîne et de la Lanterne, l'église des Carmes et le pont de la Verdière. Il fallait abattre 150 maisons. Aussitôt que les ouvriers voulurent commencer à démolir, la sédition éclata, et il se fit un tumulte horrible. Un citoyen nommé Clotet se renferma dans sa

maison comme dans un fort, et, se tenant aux fenêtres, une arquebuse à la main, il commença à menacer de faire feu sur les maçons et les soldats, et à conjurer ses concitoyens de faire résistance. Ses paroles, les plaintes des femmes, les cris et les larmes des enfans, mais plus encore la chose en elle-même, qui semblait violente, tyrannique, surtout par la joie féroce que d'Estissac laissait éclater, allait entraîner les Rochelais aux dernières extrémités.

Le Roi écrivit de suspendre les travaux et manda à la commune de lui envoyer des députés. Le choix tomba entre autres sur Pierre Coulon qui eut l'art de se faire de puissans amis à *la* Cour. Il obtint qu'on renoncerait à élever une citadelle et qu'on laisserait rebâtir les douze ou quinze maisons qui avaient été abattues. Peut-être que Coulon eut moins d'influence dans cette nouvelle résolution que les Carmes qui, craignant d'être dépossédés, députèrent aussi à la Cour et firent valoir la sainteté de leur église où les mariniers miraculeusement sauvés des tempêtes, venaient apporter leurs vœux nu-pieds et en chemise.

Cependant la présence de l'ingénieur italien à la Rochelle ne fut pas inutile: il fortifia cette partie de l'enceinte qui va de la place d'armes à la tour de la Lanterne. Ainsi l'on rendait les bourgeois plus forts, au lieu de les tenir en bride par une citadelle et une garnison. Le Roi, pour ache-

ver de regagner leurs cœurs, permit qu'ils se servissent d'arquebuses, tant pour leurs jeux que pour leurs chasses, ce qui était défendu partout ailleurs dans le royaume. Aussi Henri II était-il fort aimé dans la ville.

La réforme n'en avançait pas moins; les prosélytes se multipliaient, et il ne fallait plus que l'apparition d'un ministre de quelque renommée pour achever l'ouvrage de Charles de Clermont, et consolider la nouvelle église. Richer entra dans le port. (*) Il revenait du Brésil où il était allé porter les idées de Calvin. Il n'y avait eu que peu de succès; mais il avait retiré de son voyage cette autorité que l'on ne peut refuser aux hommes de mérite qui reparaissent à la suite d'une expédition lointaine et périlleuse. Il opéra de nombreuses conversions et établit un consistoire composé d'un pasteur, de quatre anciens, de deux diacres, d'un greffier et d'un receveur.

Il fallait encore se cacher pour vaquer aux exercices du nouveau culte; car les égaremens de la conscience semblaient toujours dignes de mort aux juges catholiques. On établit donc un langage mystérieux pour se reconnaître, s'entendre sur les places, dans les marchés, sur le port et dans les rues. Les riches bâtirent des chapelles dans les lieux les plus cachés de leurs maisons, et, comme s'ils eussent dû y ensevelir long-temps

* 1557.

le secret de leur foi, ils y admirent les ornemens et le luxe de l'architecture. Telle est l'origine des colonnes sculptées et des petits temples que l'on trouve encore dans les caves de plusieurs maisons de la Rochelle.

Déjà les calvinistes étaient puissans à la Cour. Des princes, même du sang royal, avaient accueilli la réformation, et le roi de Navarre, en passant à la Rochelle avec son épouse, dans l'année 1558, laissa éclater sa pensée sous le voile transparent d'un mystère qu'il fit représenter.

La religion malade y paraissait entourée de médecins. Ces docteurs, en habits de prêtres, de moines, ne pouvaient apporter aucun remède à sa souffrance: elle semblait prête à périr, lorsqu'un homme modeste, pieux et vêtu simplement, après avoir fait aux médecins des reproches analogues à ceux que les réformateurs adressaient au clergé, ranimait la mourante par des philtres précieux et lui rendait tous les charmes de la jeunesse et de la fraîcheur.

Dans le même temps, un chapelain du Roi prêchait sans surplis dans l'église de St.-Barthélemy et proposait ouvertement les nouveaux dogmes.

On était déjà instruit à la Rochelle des dispositions d'Antoine de Navarre, et on l'accueillit de la manière la plus brillante. Le maire lui présenta, au nom de la commune, un vaisseau en or du prix de 1,500 écus.

L'édit de Saint-Germain-en-Laye ajouta encore à la hardiesse des calvinistes Rochelais. Naguère ils s'estimaient heureux d'échapper aux supplices, et ils osèrent réclamer la tolérance et un libre exercice de leur religion. Deux de leurs ministres prêchèrent publiquement, et, après avoir entraîné une foule d'auditeurs, ils exigèrent que les catholiques ne fissent plus qu'alterner avec eux dans les églises de St.-Barthélemy et de St.-Sauveur. Il est vrai qu'ils avaient commencé par convertir à leur foi Chabot de Jarnac, le nouveau gouverneur.

Tant de priviléges ou plutôt tant d'usurpations achevèrent de tourner vers la Rochelle les yeux et les espérances des réformés. Les plus célèbres disciples de Calvin y accoururent de Genève, et presqu'aussitôt la réforme triomphante commença à persécuter. Les catholiques n'étaient plus assurés même de la possession alterne de leurs églises, et ils pouvaient craindre d'être obligés de se cacher bientôt dans les souterrains où le calvinisme avait commencé. Ainsi l'édit du mois de janvier 1562, que dans toute la France les réformés durent regarder comme une grande faveur, en fut vraiment une pour les fidèles de la Rochelle : ils reprirent leurs églises et eurent seuls le droit d'exercer publiquement leur culte dans la ville. Il s'y éleva de grandes plaintes parmi les calvinistes, et ils députèrent un des leurs au Roi, pour lui représenter que tous les habitans,

à-peu-près, étant de la religion réformée, la place pourrait bien être surprise par les Anglais dans le temps qu'on serait hors des murs à prier... La Cour ne leur fit même pas de réponse, sans doute parce qu'elle comprit que les calvinistes Rochelais avaient eu plutôt l'intention de faire connaître leur nombre et leur force, que d'implorer une faveur.

Au milieu de ces émotions, de ces tentatives, de cette résistance, je dirai de cette audace, le sentiment religieux ne semblait s'affaiblir en rien.

En l'année 1559, sur 20,000 habitans que renfermait la ville, 17,500 s'étaient approchés des Sacremens dans l'une ou l'autre communion; la loi, par laquelle les blasphémateurs devaient être punis en leur argent, les quatre premières fois, et en leur corps la cinquième, y avait reçu l'approbation générale et y était appliquée sans que la moindre pitié s'attachât aux délinquans. Il n'était peut-être pas un bourgeois, à moins d'être empêché par maladie de lui ou de ses proches, qui s'abstînt de vaquer chaque jour aux exercices pieux, faisant la prière en commun avec sa famille, assistant aux offices de l'église ou aux instructions du ministre. Un fou, qui se donnait pour inspiré et qui annonçait que le Jugement dernier arriverait dans quatre ans, causa une terreur presque universelle. Sa taille était déme-

surée, sa figure effrayante. Il se promenait en chemise par les rues, criant de faire pénitence. On se prosternait sur son passage, on abandonnait les affaires, et le nouveau sentiment dont on était pénétré en rendait quelques-uns fous, et beaucoup d'autres malades. Enfin on reconnut l'aliénation mentale du prophète, et on le chassa de la ville.

L'édit de janvier, mal observé à la Rochelle par les protestans, partout ailleurs par les catholiques, fut tout-à-fait rompu après deux mois, à l'occasion du massacre de Vassy. C'était Guise, ou du moins sa faction, qui avait donné cet odieux signal. La ville de Sens, en Bourgogne, celle d'Aix, et plusieurs autres, en Provence, y répondirent aussitôt, et égorgèrent un grand nombre de réformés. Mais l'élan de ceux de la religion n'avait pas été moins rapide : ils étaient en pleine révolte dans l'Agénois, le Quercy, la Guyenne et la Gascogne. Ils exerçaient d'affreuses représailles. Les réformés, à la Rochelle, étaient incomparablement les plus forts, aussi furent-ils moins violens : ils ne répandirent point le sang des papistes, mais ils les insultèrent, ils les chassèrent de leurs églises, et puis s'animant d'une fureur brutale contre les ornemens extérieurs et les images du catholicisme, ils brisèrent les statues, mirent les tableaux en pièces et déchirèrent les somptueux vêtemens des pompes religieuses. Le

zèle, l'empressement, les discours des magistrats furent inutiles pour calmer la frénésie des destructeurs, et, dans une nuit, ils renversèrent les images de la Bonne-Vierge et des Saints, qui étaient dans des niches au-devant de la plupart des maisons, et qu'ils avaient d'abord respectées. Les bourgeois les plus considérables ne se mêlaient en rien à ces violences, soit qu'ils ne les approuvassent point, soit qu'ils craignissent d'en être punis un jour. Tout le mal se fit donc par les artisans et le menu peuple que les ministres Richier de Lisle, la Vallée et Ambroise Faget transportèrent et égarèrent par leurs déclamations.

Le seigneur de Jarnac fut fort irrité de ce désordre, mais il n'osa pas sévir contre les coupables. Il était décidé, avec les principaux de la ville, à concilier, autant que possible, les intérêts et la sûreté des protestans dont il avait embrassé la foi, avec les droits de Charles IX, auquel il voulait rester fidèle. Il ménagea donc le peuple, pour garder quelque influence sur lui. Dans le même temps il rejetait les propositions du prince de Condé qui l'appelait dans son parti, et il protestait du repentir des Rochelais, pour leur conserver la faveur de la Cour. Il prenait sans doute un parti sage et modéré, et c'est pourquoi il ne devait pas l'emporter au milieu de l'effervescence des passions les plus violentes. Les

envoyés du prince de Condé trouvaient des oreilles faciles parmi le peuple, et les pasteurs, en présentant toujours aux yeux le tableau des cruautés des catholiques, en prédisant un sinistre avenir, achevaient d'entraîner les esprits à la révolte. Ainsi le duc de Montpensier, qui commandait pour le Roi dans le Poitou, ne put obtenir six pièces de canon que Jarnac s'était engagé à lui fournir. Le maire et les échevins ne s'y opposaient pas : ils voulaient demeurer fidèles au Roi ou du moins rester neutres. Mais le peuple se mutina en voyant cette artillerie sortir de l'Arsenal; il se déclara hautement pour le prince de Condé, et s'opposa à ce qu'on fît passer aucun secours aux armées royales.

Jarnac avait plus d'ambition et de volonté de se faire obéir que de zèle pour la nouvelle doctrine. Ce fut donc pour lui une injure mortelle que cette révolte qui l'empêchait de faire sa cour au duc de Montpensier; et puis, il s'était vanté d'exercer un grand pouvoir sur l'esprit des Rochelais... Ce cruel démenti, donné à sa vanité, altéra tous les sentimens de loyauté et de franchise qu'il avait d'abord fait éclater. Il jura de se venger, et travailla aussitôt à fomenter la discorde entre les citoyens. Le menu peuple voulait se porter tout d'abord aux dernières extrémités et se jeter ouvertement dans le parti du prince de Condé; les pairs et les riches bourgeois, très-soigneux de leur commerce qui faisait le fondement

de leur luxe et de leur fortune, aimaient mieux que la ville restât neutre, exerçant la religion réformée et reconnaissant l'autorité du Roi, échangeant ses denrées, ses marchandises contre les richesses des catholiques et des huguenots. Ils composaient ce que l'on appelait alors le parti des *Politiques*. Jarnac se mit à leur tête et les signala ainsi à la haine du reste des citoyens : c'était ce qu'il avait calculé. Cependant les Politiques étaient puissans, et le ministre Faget, qui était à la tête de la faction opposée, craignit que ses adhérens ne pussent le défendre, et il quitta la ville. Par un singulier arrangement de conscience, ceux même qui croyaient ne devoir pas entendre aux propositions du prince de Condé, se cotisaient, avec les autres, pour lui faire une pension de 1,600 livres par mois. Dans ce temps là, le comte de La Rochefoucaud, un de ses capitaines, parcourait la Saintonge, à la tête d'une forte troupe, et appelait le peuple des villes et des campagnes à la nouvelle religion, et l'exhortait à prendre les armes pour elle. On était généralement bien disposé, mais on avait des scrupules. La Rochefoucaud fit assembler à Saintes un sinode, où se rendirent bien soixante ministres. Ils décidèrent que la prise d'armes en faveur du prince de Condé était juste et permise selon Dieu. Charles Léopard vint notifier cette décision au maire et aux échevins de la Rochelle; ils déclarèrent qu'ils ne la croyaient pas obligatoire; qu'ils devaient rester fidèles à leur

Roi, tant qu'ils n'étaient blessés ni dans leur croyance, ni dans leurs vies, ni dans leur honneur; et ils envoyèrent le même jour à Charles IX, qui assiégeait Rouen, Zacharie Barbier et Hugues Philippe, pour protester qu'ils n'entreraient point dans le parti du prince de Condé, tant qu'on leur laisserait le libre exercice de leur religion. La Rochefoucaud ne perdit pas pour cela toute espérance: il comptait les cœurs qui l'appelaient dans les murs de la ville, et, avec les intelligences qu'il y avait, il pouvait se flatter de la surprendre. Aussi, le 26 septembre, à dix heures du matin, comme on était à dîner, il se présente en personne à la porte de St.-Nicolas, avec un grand nombre de cavaliers et de fantassins. A la même heure, d'autres hommes qu'il avait fait embarquer à l'île d'Oleron, prennent terre à l'avant-port. Il avait dérobé habilement sa marche; mais l'échevin Jean de Coreilles avait eu vent du complot: il était aux aguets, et il fit fermer la porte.

Il s'en fallut de bien peu que le coup de main de La Rochefoucaud ne réussît. Son avant-garde avait déjà pénétré dans la ville, et la herse ne s'abaissa que lorsque le gros de ses gens fut prêt à entrer. Jarnac survint avec une foule d'habitans. Ceux-ci, pour la plupart, n'étant pas dans la confidence du complot, crurent qu'ils avaient devant les yeux des hommes de guerre dont le dessein avait été de les surprendre et de les piller.

Ils se tournèrent contre eux, firent jouer le canon des murailles, et forcèrent La Rochefoucaud à s'en aller au plus vîte.

Au milieu de son triomphe, Jarnac ne laissait pas d'être fort troublé. C'était, pour ainsi dire, par un mal-entendu qu'il avait décidé le peuple à faire résistance, et une trame si bien conduite et amenée si près de sa fin, lui faisait comprendre que les partisans de Condé ne manqueraient pas de réussir une autre fois. Or pouvait-il espérer que s'ils devenaient maîtres de la ville, ils lui en laissassent le gouvernement? Il se fixait donc à cette idée qu'on voulait le dépouiller de sa place et de ses honneurs. Il en était irrité jusqu'au point de dire qu'il ferait baigner ses chevaux dans le sang des Rochelais. Il n'était pas le plus fort pour accomplir ce dessein, et il lui fallut feindre de s'appaiser pour qu'on lui donnât le loisir de préparer sa vengeance. Le duc de Montpensier, catholique ardent, ennemi déclaré du prince de Condé, fut celui vers lequel il se tourna; mais il s'enveloppa de mystère, tint de beaux discours aux bourgeois sur l'avantage de la neutralité, flatta tous les partis, s'en fit écouter, et les amena insensiblement à ne pas s'effaroucher de la demande que faisait le duc de Montpensier, de passer par la ville, en allant en Guyenne, à la tête de son armée. C'était un prince du sang; il marchait avec l'autorité du Roi. Cependant on

la ville. On se hâta de députer vers le Roi : on ne doutait pas qu'il ne se souviendrait que les Rochelais lui étaient demeurés fidèles, lorsque tous les protestans révoltés leur tendaient les mains, et qu'il adoucirait leur sort en faisant vider la place aux hommes de guerre, et en rendant le libre exercice de la religion, dont sa volonté était que l'on jouît partout son royaume. Pour le moment, on ne put obtenir autre chose que la liberté de conscience et le retour des ministres, à l'exclusion toutefois d'Ambroise Faget, qui était le plus aimé. Il fallait supporter la garnison que le Roi jugeait utile contre les entreprises du prince de Condé et des Anglais.

Cet état de choses ne pouvait durer long-temps : les Rochelais donnaient avec trop de regret leur argent à Richelieu; encore ce pillard n'était-il jamais content. Il demandait toujours, et en cas de refus, semblait disposé à mettre la ville à feu et à sang; et il l'eût fait s'il avait trouvé des catholiques pour l'aider, car il avait juré haine à mort aux réformés. Pour ne pas rester oisif, il tourna ses vues vers l'île de Ré, et il donna la main au capitaine Bibette qui, à la tête d'un millier de papistes, y pillait ceux de la religion, en tuait le plus qu'il pouvait, laissant ensuite les corps sans sépulture.

On eut sujet de croire que Bibette avait permis de rendre un semblable office à Richelieu, car

ce dernier, un matin, fait prendre les armes à ses soldats, puis il se saisit du hâvre, en laisse l'entrée libre à ceux de l'île de Ré, et commence à piller les navires. Bientôt les maisons les plus voisines sont envahies, les soldats y entrent de force et se saisissent de l'argenterie et des choses les plus précieuses. Les bourgeois, de leur côté, font sonner le tocsin, se réunissent en grand nombre et arrivent au port. Le sang allait couler; mais Jarnac, s'interposant en médiateur, vint paralyser la juste furie des habitans, et ménagea un traité qui coûta 1,200 livres, dont les aventuriers se contentèrent pour le moment.

Au bout de huit jours, le désordre recommença; l'argent était dépensé, et Richelieu en voulait d'autre. A la tête de ses Italiens, il sort de nouveau des tours et se répand par la ville, en poussant des clameurs et d'insolentes menaces. Jarnac, qui sent bien qu'il n'y a plus de composition à espérer de la part des Rochelais, et qui ne veut point se brouiller avec les soldats, se met dans son lit, sa ressource ordinaire dans les grands dangers. Richelieu en prend plus d'audace, et, le 27 décembre, deux citoyens sont massacrés dans la rue du Port. Pour cette fois, plus d'accord, plus de paix à prix d'argent : les Rochelais n'en veulent pas, et disent tous qu'il faut périr ou chasser les aventuriers; et ils prennent leurs armes et se saisissent des rues qui conduisent aux tours. Jour et nuit on

y fait la garde. Les arquebusiers les plus adroits se postent sur les toits des maisons, sur la plate-forme de la Grosse-Horloge, et, dès qu'un soldat paraît, il est assailli de traits, de balles et de pierres. Le poste n'était plus tenable pour Richelieu et ses gens; il fallait mourir de faim ou être tué en allant aux vivres. Il vida la place, et les Rochelais n'eurent plus qu'à délibérer sur l'usage qu'ils feraient de leur liberté. Le parti de Condé criait, plus que jamais, qu'il fallait se décider en faveur du prince. La perfidie de Jarnac, et les rigueurs du duc de Montpensier, lui fournissaient de solides argumens. Les Politiques l'emportèrent cependant, et le conseil déclara que la ville resterait neutre. En vain, pour satisfaire les mécontens, reprit-on aux catholiques toutes les faveurs du duc de Montpensier; ils ne renoncèrent point à leurs projets, et entretinrent leurs liaisons avec les agens du prince de Condé. Il y avait, dans les environs, un capitaine nommé Chesnet qui, chassé du camp des réformés pour quelques fautes, n'était occupé que de l'idée de faire un grand coup pour se remettre en grâce auprès de ceux de son parti. Il se ménagea adroitement des intelligences à la Rochelle; puis, rassemblant quelques hommes déterminés, il les cache au fond d'une barque et pénètre au soir dans le port. Il avait une retraite préparée chez Nicolas Godet, dans un jeu de paume, vis-à-vis l'église de St.-Jean. Il y resta plusieurs jours, afin de se mettre en communica-

tion avec les principaux citoyens, d'entre ceux qui inclinaient à son parti. Ce jeu de paume était habituellement très-fréquenté, et les Politiques ne s'inquiétaient point de voir aller et venir de ce côté. Le lundi, 8 février, sur les dix heures du matin, comme ceux de la commune étaient en conseil, Chesnet se précipite dans la rue, avec Rambertière et une trentaine d'autres de sa faction. Tous se mettent à crier : *vive l'Evangile!* C'était le signal convenu. Les citoyens en foule prennent les armes, se joignent à Chesnet, et s'emparent des portes et des principales tours. Une fois établis dans ces postes, ils commencent à exercer leurs vengeances et à arrêter ceux qui pourraient entraver l'exécution de leurs projets. Tout leur succéda à souhait, et, durant cinq heures environ, ils furent les maîtres à la Rochelle. Mais ceux auxquels ils avaient donné à garder Claude d'Angliers, dont ils s'étaient d'abord saisis, le laissèrent échapper, soit par négligence, soit qu'ils fussent mus de respect pour sa personne. Cette circonstance occasionna un prompt changement dans les affaires du capitaine Chesnet. D'Angliers court à la mairie. Maire, échevins, tout a fui. Il fait tant, à la fin, qu'il trouve le premier dans une écurie, où il se tenait caché : c'était Jean Pineau. Encouragé, raffermi par d'Angliers, il sort de sa retraite, appelle à lui les plus honnêtes citoyens, et s'avance par les rues, en criant aussi *vive l'Évangile!* Le peuple, voyant ses magistats,

courut aussitôt à eux. Il n'y eut pas jusqu'aux plus ardens fauteurs de la sédition qui, dans la pensée que la commune se déclarait enfin pour le prince de Condé, ne vinssent se ranger autour de Pineau. Ils préféraient triompher à la suite de l'autorité publique, que sous les bannières de l'aventurier Chesnet. Leur téméraire confiance faisait prendre le dessus au parti catholique, dont Claude d'Angliers était le chef. On arrête Chesnet dès qu'on le voit isolé; ses adhérens, privés de leurs chefs, n'osent pas faire résistance, et se laissent conduire en prison. M. de Burie, gouverneur de la Guyenne, arriva au bout de peu de jours à la Rochelle, sur la demande des Politiques. Il amenait avec lui un prévôt des maréchaux, et, après avoir rétabli le culte catholique, et interdit l'autre, il se mit à faire le procès des partisans du prince de Condé. Il y en eut cinq de pendus. Le caporal Bajot, de la ville de Fontenay, qui s'était montré plus animé que les autres, eut le poing coupé devant la porte de St.-Nicolas, dont il s'était saisi dans la sédition; ensuite on le traîna sur la place du Château, pour y être étranglé. Chesnet échappa à la mort comme par miracle. On multipliait ses interrogatoires, dans l'espérance de tirer de lui quelques paroles dont on pût noircir ensuite le prince de Condé. Ainsi la paix le trouva dans sa prison : il était compris dans l'amnistie générale, et fut rendu à la vie et à la liberté.

Ceux des habitans qui avaient été dupes du

stratagême de d'Angliers et de Pineau, étaient fort courroucés contre leurs magistrats, et ils leur suscitaient mille difficultés dans l'exercice de leurs charges. Ils attendaient avec impatience la prochaine élection pour se venger. Les catholiques ne se laissaient point aveugler par le succès qu'ils avaient obtenu : ils étaient bien inférieurs en nombre aux protestans, encore se faisait-il chaque jour des conversions qui les affaiblissaient. Aussi se tournaient-ils du côté de la Cour, et auraient-ils fait bon marché des libertés publiques au baron de Jarnac. Ce n'était pas le tout de vendre, il fallait livrer, et les autres se tenaient sur leurs gardes.

Ainsi toutes les espérances se portaient vers l'élection qu'on allait faire. D'Angliers n'osait se promettre la place de maire pour un des siens; mais il y avait, parmi ceux de la religion, des Politiques dont il ne redoutait point l'administration : il résolut d'assurer à l'un d'eux tous les suffrages des catholiques, et il se disposa à faire réussir l'élection de Michel Guy. Les partisans de Condé préféraient Pierre de Grandin, protestant, dont le zèle religieux allait jusqu'à l'emportement, et qui mettait le triomphe de sa croyance au-dessus de toutes les autres considérations. La majorité des voix était assurée au seigneur de Grandin; mais elle lui devenait inutile, si Michel Guy était son coélu, parce qu'il était indubitable que le gouverneur choisirait le candidat le plus agréable à

la Cour. On fit les plus grands efforts pour écarter son nom de la boîte du scrutin. Roullet du Jan essaya de rallumer dans les cœurs la sainte jalousie des antiques franchises. Les prétentions de Michel Guy les violaient ouvertement, car il était receveur des tailles, comptable des deniers communs, et, en cette double qualité, exclus de la mairie. On passa outre, malgré ces justes représentations, et Michel Guy partagea les suffrages avec Pierre de Grandin. Restait à savoir lequel des deux serait confirmé dans la charge de maire. Le gouverneur était absent, et les Politiques prétendaient qu'il appartenait à Blandin, l'un des leurs, de désigner le maire, en sa qualité d'assesseur et de lieutenant particulier de la ville. Les zélés déclinaient, à bon droit, sa compétence; mais, opposant bientôt des prétentions semblables à celles de leurs adversaires, ils s'en remirent à la décision de maître Guillaume Favreau, enquesteur, et le plus ancien officier de la commune.

Il y eut à la fois deux maires reconnus et constitués, car le lieutenant particulier avait choisi Michel Guy, et l'enquesteur, Pierre de Grandin. Il en résulta une grande confusion, ceux qui ne demandaient que la justice et l'exécution des réglemens, ne sachant à qui aller, à qui obéir. Mais les ordres du Roi ne pouvaient se faire attendre beaucoup, et l'on n'était ni en mesure, ni en disposition d'y résister. Pierre de Grandin

se donna, dans une cause désespérée, l'avantage de paraître le plus modéré, le plus ami du repos public : il résigna sa charge, et il était rentré dans la vie privée, lorsqu'un ordre de la Cour institua Michel Guy maire de la Rochelle. Celui-ci avait à faire oublier au plus grand nombre des citoyens, qu'il avait été imposé par une autorité étrangère et redoutée. Il y parvint presque, en donnant une sage protection au culte réformé, tout en maintenant les catholiques dans leurs droits. Mais il lui resta un ennemi bien décidé qui ne cessa de lui susciter des embarras et de le perdre dans l'esprit des habitans. Ce fut Roullet du Jan. Un jour, il demanda qu'on fît des extraits des principaux statuts et actes de la commune, que les maires gardaient habituellement dans leur maison, et qu'on les déposât en un lieu accessible à tous. Michel Guy crut devoir se refuser à cette demande : il lui semblait dangereux de livrer à l'œil du premier venu des actes qui avaient souvent besoin de demeurer secrets pour produire quelques avantages au public. Les raisons étaient honnêtes, et d'ailleurs il s'engageait à ouvrir les registres à ceux qui voudraient indiquer la nature des recherches qu'ils auraient envie de faire, et donner leurs motifs par écrit. Néanmoins son refus avait une apparence de tyrannie qui devait lui nuire dans l'esprit de ses concitoyens. Il lui était impossible de ramener la bonne harmonie, et tous ses efforts

pour réunir le conseil de la commune étaient vains. Les uns, ennemis déclarés du maire, s'en tenaient écartés par système d'opposition ; les autres, amis de tout le monde, s'en abstenaient pour ne pas heurter l'opinion de ceux-ci ou de ceux-là. Ainsi les partisans de Guy étaient entravés chaque jour, parce qu'ils ne pouvaient former le nombre de conseillers nécessaire pour la délibération. Ils firent encore intervenir le Roi dans cette lutte, aux dépens des privilèges, et ils obtinrent de Charles IX une patente par laquelle, après la cloche sonnée, la délibération était ouverte et valable par n'importe quel nombre d'échevins et de conseillers.

Michel Guy, en se portant à une semblable démarche, avait renoncé à l'affection et à l'estime du plus grand nombre de ses concitoyens. Il semblait décidé à s'en consoler avec les faveurs du Roi, et à ne plus exercer la charge de maire que sous son bon plaisir. Aussi n'y avait-il pas un habitant qui fût plus agréable à la Cour, et Charles IX défendit qu'on procédât à une autre élection pour l'année suivante, déclarant qu'il maintenait en charge son bien-aimé et féal Michel Guy, seigneur de Labataille.

Pendant que la ville était ainsi livrée aux dissentions, une maladie contagieuse, contre laquelle tout l'art des médecins était inutile, vint rappeler les malheureux citoyens aux soins de la vie future et ranimer le zèle religieux qui s'affai-

blissait dans les débats politiques. Les prêtres avaient déserté l'Aunis où les ordonnances royales ne pouvaient les mettre à l'abri des persécutions, des offenses et des mauvais traitemens. Ainsi les malades de toute religion se jetaient dans les bras des ministres protestans, mouraient dans leur foi ou s'y initiaient pour l'avenir. Personne n'inspirait plus de confiance et ne faisait plus de prosélytes que Odet du Nort qui, après avoir échappé au farouche et sanguinaire Montluc, était venu prêcher l'évangile à la Rochelle. Après de grands ravages, la maladie cessa enfin. On se rassura, on revint aux choses du monde, et l'avenir des calvinistes occupa tous les esprits. On voyait bien que la Cour ne leur était pas favorable. Quand elle avait paru les ménager, c'est qu'elle leur avait tendu des piéges, ou s'était rendue à la force des circonstances.

La déclaration du 4 août (*) venait de leur enlever presque tous les avantages que leur avait fait l'édit du 19 mars 1563. Les Rochelais en concevaient une vive inquiétude. Elle fut bien plus grande quand le Roi leur signifia qu'il ne fallait point faire d'élection et que Michel Guy resterait maire pour la troisième année. Le peuple embrassa tous ses magistrats dans la haine que lui inspirait cet indigne citoyen, et l'exaspération fut au comble. Les ministres de l'évangile n'essayèrent

* 1564.

point de la calmer. Aigris eux-mêmes par la défiance, transportés par le zèle, ou peut-être égarés par le faux honneur de manifester leur pouvoir sur la multitude, ils ne cessaient de déclamer contre l'intolérance des papistes, les perfidies de la Cour, et allaient jusqu'à outrager la majesté royale elle-même. Le voyage de Charles IX à Bayonne était surtout le sujet de leurs plaintes et de leurs accusations. Il était allé, disaient-ils, s'entendre avec le roi d'Espagne pour l'extirpation de la religion réformée. Le peuple s'émut beaucoup de leurs discours. Il oublia le respect qu'il avait eu jusqu'alors pour ses princes, et mêla le nom du Roi dans ses invectives contre la Reine mère et le conseil. Mais, à l'égard des catholiques, il passa des paroles aux actions, et leur interdit l'exercice public de leur culte. Dans un tel état de choses, il était aisé de prévoir que le prince de Condé serait maître de la ville dès qu'il reprendrait les armes. Aussi Jarnac, qui voulait rentrer dans son gouvernement avec un pouvoir absolu, n'eut-il pas de peine à persuader à Catherine de Médicis et au Roi, qu'il fallait qu'ils allassent en personne à la Rochelle, pour lui enlever ses franchises et y établir une garnison. Le voyage fut résolu. Les Rochelais se rappelèrent l'arrivée de François Ier, dans des circonstances à-peu-près pareilles; ils virent bien que c'était un maître irrité qui venait à eux, et, comme ils ne pouvaient lui fermer les portes de la ville, ils lui préparèrent la réception la plus

brillante qu'on eût jamais faite aux princes dans le pays. On éleva plusieurs arcs de triomphe, on multiplia les emblêmes, les devises, et l'on fut d'autant plus prodigue des mots de soumission et d'amour, qu'on en avait moins les sentimens dans le cœur. Charles IX arriva un jour avant sa mère, mais il n'osa pas faire son entrée solennelle dans la ville, sans l'avoir à ses côtés, et il coucha dans une maison du faubourg de St.-Eloi. Le lendemain matin, on régla le cérémonial, et il fut décidé que les officiers de justice précéderaient, dans leurs salutations et leurs complimens, le maire et les échevins, et prendraient le pas sur eux dans le cortège. Le clergé marchait en tête. Ainsi les magistrats de la commune arrivaient les derniers. Un autre affront allait leur être fait à la porte de la ville. On y avait tendu le *cordon de soie*. Le connétable de Montmorency demande ce que fait là ce cordon.... Il ne voulut pas en entendre l'explication jusqu'au bout; il le coupa avec son épée, et s'écria tout en colère: « Voudriez-vous » empêcher le Roi d'entrer dans la ville? Cette » cérémonie était bonne pour le temps jadis. » Autant en fit le Roi; car le maire ayant arrêté par les rênes la haquenée blanche sur laquelle il était monté, et le priant de faire le serment accoutumé, il poussa outre, et se tournant avec un air fâché vers les échevins, il leur recommanda d'être fidèles et loyaux serviteurs. Il fut plus gracieux lorsque, arrivé au canton de la Caille,

il vit, sur un échafaud richement décoré, les treize plus belles demoiselles de la ville, en robes blanches relevées sur le genou, un croissant sur la tête, offrant le tableau de Diane et des nymphes de sa suite. Il les contempla fort long-temps et témoigna qu'il était très-aise de ce spectacle.

L'antique demeure des seigneurs d'Huré était toujours en possession de servir de palais au Roi. Charles IX y mit pied à terre et en sortit presque aussitôt, pour aller entendre les vêpres à St.-Barthélemy.

Les Rochelais ne pouvaient plus douter que le Roi ne fût venu pour les punir : ils avaient trouvé un air froid et réservé sur tous les visages de la Cour ; le connétable s'était saisi de l'artillerie, il avait coupé le cordon de soie, que les anciens rois avaient respecté eux-mêmes ; enfin Jarnac, dont toutes les apparitions à la Rochelle avaient été funestes, était mêlé aux courtisans de Charles IX. Bientôt on vit arriver un grand nombre de catholiques, qui avaient déserté la ville dans les derniers temps. Ils savaient bien que se plaindre des calvinistes c'était faire sa cour au Roi, et ils ne cessèrent de répéter que ceux de la Rochelle étaient méchans, rebelles et indomptables. On se montra plus sensible à ces déclamations qu'aux riches présens (*) et aux protestations de

* On offrit au Roi, dans cette circonstance, une roche d'argent entourée d'une mer en même métal, et surmontée d'un cœur en or pur et massif.

fidélité des pauvres bourgeois; leur commune fut abolie. On la réduisit, comme avait fait François Ier, à 24 échevins sous la présidence du gouverneur, investi de tous les droits militaires du maire. De plus, on mit garnison dans les tours de la Chaîne, de St.-Nicolas et de la Lanterne. Les catholiques étaient triomphans. Ils faisaient des processions générales, ils portaient en grande pompe par la ville la croix et les bannières, ce qui ne s'était pas vu depuis quatre ans. Mais ils n'étaient pas sans inquiétude. Les calvinistes les plus ardens les insultaient, et les autres gardaient un sombre silence, comme dans l'attente de quelque grand mouvement. Et puis le Roi changeait si vîte de résolution! Il avait bien la volonté d'opprimer ceux du culte réformé, mais il composait le plus souvent avec eux, leur donnait des licences, et souffrait qu'ils en prissent plus qu'il n'en avait accordé. Sa mère, qui le gouvernait, croyait que cette tactique était nécessaire à son administration.

Il n'y avait pas deux mois qu'elle était partie de la Rochelle, et déjà, par son ordre, tout avait été remis sur l'ancien pied. La commune était rétablie, et les calvinistes jouissaient de toutes les faveurs du dernier édit de paix. Cependant la Cour sut se réserver une grande influence dans les délibérations du conseil de la ville, et l'élection de l'année 1566 se fit tout au profit et à-peu-près

par la volonté du Roi. L'assesseur Blandin fut nommé maire. On ne s'en trouva pas plus mal d'abord, car Blandin bâtit le collége sur l'emplacement du couvent des Cordeliers (*) qu'il acheta de ses propres deniers. Les salles qu'il fit faire pour les études et les exercices publics, furent trouvées fort belles, et on admira surtout le portail d'entrée. Outre les armes du Roi et celles de la ville, on y avait sculpté celles de la reine de Navarre, du prince de Condé, de Gaspard de Coligny et autres seigneurs du culte réformé, qui souscrivirent pour de grandes sommes en faveur de l'établissement. On y voyait aussi des inscriptions en hébreu, en grec et en latin. Ce ne fut pas assez pour concilier au maire l'affection des habitans. Ils conçurent au contraire une haine violente contre lui, parce qu'il était fier de sa charge d'assesseur et de lieutenant du Roi, à laquelle la plupart de ceux du corps de ville ne pouvaient être élevés en leur qualité de marchands. Le sieur Blandin avait aussi une très-bonne opinion de son sens et de son savoir, et il décidait seul le plus souvent des affaires communes qui, de tout temps, s'étaient traitées dans le conseil. Enfin son fils, qu'il avait fait entrer dans le corps de ville, était le favori du seigneur de Jarnac. Ainsi pendant que le royaume semblait se reposer dans la paix, que le Roi avait moyennée entre

* Le Collége actuel.

les Guise, les Montmorency et les Chatillon. La Rochelle était dans la discorde et la confusion plus que jamais. Le maire était le premier à porter atteinte aux droits et aux priviléges de ses concitoyens. De son autorité privée, il installa le jeune Gargouillaud, à peine âgé de 19 ans, en la pairie de Louis Gargouillaud, son père, qui venait de mourir. L'appel interjeté par les bourgeois en cour de Paris, ne servit de rien, et Gargouillaud, avant l'âge, et sans élection, fut mis en charge.

L'année de Blandin (*) était près de finir, et il y avait de grandes brigues pour nommer son successeur. Blandin n'osa pas entreprendre de se faire continuer dans la mairie, mais il se déclara pour Pierre Gentilz. C'en était assez pour que celui-ci n'eût pas les voix; et en effet, elles se partagèrent toutes entre deux marchands et un nommé Pontard, âgé de 27 ans. Ce Pontard était principalement porté à la mairie par d'Angliers, homme d'un grand sens et d'une grande autorité. Il espérait que son candidat, jeune et apparenté de plusieurs membres du corps de ville, n'entreprendrait rien par lui-même et rendrait au conseil sa légitime influence. Jarnac aussi ne répugnait pas à le voir maire, parce que c'était l'ami intime de son fils, qu'il avait fort bonne mine et jouissait d'une grande fortune. Il obtint pour lui l'agrément du Roi.... Ils se laissaient tous tromper par les apparences. Sous un air timide et réservé,

(*) 1566.

Pontard cachait une ferme volonté de ne consulter que lui-même, et de tourner à son profit toute l'autorité de sa place. Il remit avec une prudence rare l'exécution de ses projets à différens temps, et d'abord, tout en se montrant fort zélé pour les intérêts de ceux de la religion réformée, il prit soin de faire respecter Jarnac qui en était réduit à solliciter à la Cour des lettres de jussion qui enjoignissent aux Rochelais d'avoir plus d'égards pour sa personne. En même temps, il flattait les caprices du jeune Roi, et il lui faisait hommage d'une autruche qui venait d'arriver à la Rochelle. C'était alors un oiseau fort rare en Europe, et celle que Pontard envoya à Charles IX coûta 700 livres à la commune.

Blandin avait fait beaucoup de mécontens dans sa mairie, et c'était se rendre agréable aux citoyens que d'annuler quelqu'un de ses actes : Pontard n'y manqua point, et il réussit à faire déclarer nulle la nomination de Gargouillaud à la place de pair. Après avoir donné cette satisfaction à la loi violée, il fit rentrer Gargouillaud par élection dans la commune, pour ramener à lui les nombreux amis de ce jeune homme. Mais il montra surtout une grande adresse dans sa conduite envers Huet, qui s'efforçait de mettre les marchands de la Rochelle sur le pied de ceux de Paris, et de leur procurer un consul et des juges particuliers. Cette prétention était destructive des prérogatives du maire,

qui étendait sa juridiction sur tous les habitans; Pontard jugea qu'il valait mieux, pour lui, gagner le cœur des marchands, en faisant une molle résistance, que de se les aliéner en défendant avec obstination un droit qui se perdait chaque jour et passait dans les attributions des officiers du Roi. Il laissa donc les marchands s'assembler et établir une discipline entre eux. La Cour en fut indignée; le Roi fit de grandes plaintes à ce sujet, et ordonna la clôture de ces réunions. Le temps était peu favorable à l'exécution des volontés du prince. Les protestans, soit qu'ils eussent sujet de s'inquiéter des intentions de la Reine mère, ou qu'ils se plaignissent pour autoriser leur révolte, disaient qu'on observait mal la paix jurée. Ils se mettaient en défense, levaient des troupes en Allemagne, et commençaient la guerre presque aux portes de Paris. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, assistés du duc Casimir, avaient déjà menacé Meaux et pris St.-Denis. Le sieur de La Noue s'était emparé pour eux d'Orléans, en y pénétrant sous des habits de demoiselle.

A la Rochelle, on avait toujours l'œil sur les pas et les démarches du prince de Condé, et, dès le renouvellement des troubles, on avait fait paraître la meilleure volonté pour lui. Les citoyens mettaient leurs armes en état, et se disposaient ouvertement à la guerre. Le maire feignait de ne rien voir, et il y avait lieu de penser qu'il man-

quait de fermeté pour retenir dans la fidélité les sujets du Roi, ou bien qu'il inclinait au parti contraire. Les Politiques s'en inquiétaient; cependant ils ne voulaient pas croire qu'on les trompât. Pontard leur paraissait toujours devoir être l'homme de la commune, et ils attendaient qu'il appelât l'attention du conseil sur l'état présent des affaires. Chabot mettait aussi en lui toute sa confiance, et lui écrivait de faire bonne garde jusqu'à ce qu'il arrivât de Paris. Il lui recommandait de s'entendre avec les ministres, sans trop compter sur eux, et en les veillant de près. Mais les artisans, les zélés, et tous ceux qui tournaient leurs yeux vers le prince de Condé, avaient aussi espérance en leur jeune maire. Ce qui ne faisait que jeter de l'incertitude dans l'esprit des Politiques et des catholiques, était pour les autres une garantie suffisante du dévoûment de Pontard aux intérêts de la nouvelle religion. Chaque parti en attendait sa force et son triomphe. Mais lui ne songeait qu'à ses propres affaires. Il voulait soumettre la ville au prince de Condé, pour en obtenir en retour de grands honneurs, gouverner en son absence, et rétablir ainsi sa fortune qu'il avait grandement dérangée, en vivant en gentilhomme dans l'intimité du fils de Jarnac. Les Politiques connurent enfin ses projets, lorsqu'ils le virent s'abandonner aux conseils et aux volontés de demoiselle Marie Bœuf, sa mère, qui, elle-même, se laissait conduire par les pasteurs de La Vallée

et de Nort. Ils suivirent de plus près ses actions, et ils s'aperçurent qu'il avait des liaisons et un commerce de lettres avec Jean de Ste.-Hermine, seigneur de Lalaigne, gentilhomme des plus actifs et fort dévoué au prince de Condé. Ils surent encore qu'il entretenait Jarnac dans une telle défiance des habitans de la ville, que celui-ci n'y voulait plus retourner qu'avec des troupes qu'il avait obtenues de la Cour. Alors Zacharie Barbier, Jacques du Lyon, et plusieurs autres du corps de ville, à qui toutes ces menées déplaisaient, et qui craignaient la vengeance du Roi, s'appliquèrent à traverser les desseins du maire. Ils députèrent vers le seigneur de Jarnac deux des leurs, Claude Huet et Guillaume Dubas, le faisant prier de revenir dans son gouvernement. Ils l'assuraient que, venant seul, pour le service de Dieu et du Roi, on lui rendrait toute obéissance, sans garder le souvenir des anciens griefs, et qu'il aurait l'honneur d'arracher la ville des mains des brouillons, et de la maintenir en paix et en neutralité. Jarnac leur fit répondre qu'il ne rentrerait à la Rochelle qu'avec des soldats. C'était Blandin qui, troublé par la peur que lui inspirait le maire, déterminait Jarnac à cette mauvaise résolution. Il lui avait écrit que la cause des modérés était perdue; que les zélés étaient incomparablement les plus forts; qu'ils avaient juré de l'assassiner; et que le ministre La Vallée leur en donnait chaque jour le conseil. C'était une odieuse calomnie, bien digne

d'un homme que son intérêt poussait, tantôt dans une religion, tantôt dans une autre. Jarnac, en revenant à son poste avec la seule autorité de sa charge, eût rallié un parti nombreux qui devait avoir une grande influence, puisqu'il se composait des riches et des bourgeois les plus marquans. Dès qu'il eut annoncé la ferme intention de rentrer dans son gouvernement, à la tête de plusieurs compagnies tant à pied qu'à cheval, personne ne voulut plus avoir affaire à lui, et les adversaires les plus décidés de Pontard se résolurent à attendre les événemens. Catholiques et protestans, zélés et Politiques, déclarèrent que leur intention était de maintenir la ville et leurs personnes en l'obéissance du Roi ; qu'ainsi il n'était pas besoin à la Rochelle de forces étrangères ; que la loyauté et la fidélité bien connues des habitans en répondaient; et qu'enfin, pour preuve de la bonne volonté générale, on chargerait six bourgeois, pris dans l'une et l'autre religion, d'aller de nouveau inviter le gouverneur à revenir.

Jarnac persista à envoyer des commandemens du Roi, pour qu'on le reçût dans la ville avec ses troupes. En même temps, il se rapprocha de l'Aunis, et il s'entendit avec les sieurs de Montluc, du Lude et Pons de Mirambeau, pour qu'ils vinssent l'aider à soumettre les Rochelais. La haine publique en devint furieuse contre lui. Car quelle autre intention pouvait-il avoir, que celle de perdre

la ville et de ruiner la religion, en se mettant de moitié avec un Montluc, ce bourreau qui, en 1562, ayant surpris 80 protestans désarmés à Gironde, les avait fait pendre, *sans tant de cérémonie* (*), aux piliers de la halle; qui, dans une autre circonstance, allant à la poursuite de ceux de la religion, avec deux juges, pour leur faire leur procès, trouvait que c'était *péché de répandre de l'encre pour ces misérables*, et les donnait à tuer aussitôt, *sans tant languir!* On se doutait aussi que ce Montluc avait donné à la Reine mère, en 1564, les conseils les plus violens pour empêcher les Rochelais de remuer; enfin c'était une renommée dont il tirait gloire, qu'il ne marchait pas sans deux bourreaux, auxquels il faisait dépêcher les protestans, lorsqu'il était fatigué. On était dans de grandes appréhensions à la Rochelle, et tous les citoyens peut-être, excepté Pontard, auraient bien voulu qu'on s'accommodât. Il y eut même des députés de nommés pour aller de nouveau trouver le sieur de Jarnac, et le supplier de revenir. On lui faisait dire que, s'il craignait pour sa personne, on lui formerait une compagnie de tels habitans qu'il désignerait, et qui jureraient de veiller à sa sûreté. Dans le même temps, on écrivit au Roi une lettre ainsi conçue :

« Sire,

» Monsieur de Jarnac nous a fait savoir qu'il
» avait ordre de Votre Majesté de lever autant

* Expression de Montluc.

» de gens de cheval et de pied qu'il jugerait » en avoir besoin pour la conservation de cette » ville en votre obéissance. Il paraît que ces sol- » dats seraient par nous soudoyés, et ledit sieur » de Jarnac entretenu à nos dépens. Bourgeois » et habitans, de l'une et de l'autre religion, » nous vivons en paix, union et concorde, et » avons une ferme volonté de nous maintenir » fidèles. Ainsi, nous supplions très-humblement » Votre Majesté de n'entrer en aucune défiance » de notre loyauté et de nous dispenser d'autres » forces et garnisons que le sieur de Jarnac et sa » compagnie de gens d'armes, avec laquelle nous » nous tenons assurés de vous rendre bon compte » de votre ville de la Rochelle, sous sa charge et » son commandement. Nous lui avons déjà fait, à » lui-même, ces représentations, sans en pouvoir » rien obtenir, et nous trouvons nécessaire de re- » courir à Votre Majesté. Nous ne pouvons vous » céler, Sire, qu'il y a plus de danger à nous » donner garnison qu'à ne nous en pas donner. » Celles que nous avons eues déjà, il a toujours » fallu les licencier par suite des troubles qui en » sont survenus. Nous vous supplions de rechef, » très-humblement, Sire, de nous permettre de » jouir de notre paix, sous votre obéissance, de » nous traiter comme vos très-obéissans et fidèles » sujets, afin que nous soyons tenus de plus en » plus de prier Dieu pour votre prospérité ».

Jarnac, ayant eu avis de cette tentative des

Rochelais auprès du Roi, se hâta d'envoyer quelqu'un de confiance à la Cour pour en détruire l'effet, et remontrer de nouveau qu'il n'y avait qu'une bonne garnison qui pût assurer la soumission de la ville.

Le maire prit toute sorte d'avantages de la haine qu'inspira Jarnac en cette occasion, et les partisans du prince de Condé, comme si leur cause fût devenue plus légitime, levèrent audacieusement la tête. Ils étaient les plus nombreux, et les Politiques, réduits au silence et découragés, ne parurent plus au conseil et abandonnèrent les délibérations aux zélés. Pontard crut qu'il était temps de laisser deviner une partie de ses desseins. Il avoua, à quelques citoyens bien disposés, qu'il travaillait pour le prince de Condé, et dès lors, afin de tenir le peuple en haleine, il le partagea en huit connétableries, lui donna des capitaines et le fit exercer chaque jour aux manœuvres. Il eût bien voulu entraîner dans ses projets Claude d'Angliers, son parent. C'était un homme riche, plein de courage et de fermeté, dans le cas de manier les plus grandes affaires, estimé des premiers personnages de son temps, et fort respecté de la multitude, quoiqu'il eût par le passé incliné au parti de la Cour; mais il le trouva inaccessible à toute espèce de séduction. Claude d'Angliers le blâma de risquer ainsi la prospérité de sa patrie, et de se faire le flambeau

d'une guerre civile ; il l'obséda de ses conseils ; il envoya les ministres les plus sages l'exhorter. Tout fut inutile, et ce vertueux citoyen, tombé dans la haine de Pontard, se retira à sa maison de campagne.

Les protestans, vaincus à St.-Denis, s'étaient relevés plus redoutables. Ils avaient de grandes forces dans l'Orléanais, et déjà ils menaçaient le Poitou. On devait craindre que les Rochelais ne leur donnassent bientôt la main. Ce n'était qu'allées et venues de la Rochelle au camp. Jarnac eut ordre de se jeter aussitôt dans la ville, avec tel nombre de troupes qu'il pourrait se procurer, et il fut mandé aux lieutenans du Roi qui tenaient la Guyenne, le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois, de lui prêter secours. Celui-ci fit grande diligence et gêna beaucoup le maire, qui n'était pas encore tout-à-fait en mesure. Pontard alors eut recours à la ruse, et, tempérant tout-à-coup ses violences, il rendit quelque espoir à ceux qui ne voulaient pas du prince de Condé. Il en obtint même de grandes sommes d'argent qu'il envoya au baron de Jarnac, comme une preuve qu'il ne songeait pas à dévier de sa fidélité au Roi. Il expédiait messagers sur messagers avec de belles promesses d'envoyer d'autre argent et de maintenir la ville en neutralité. Le parti modéré ressentait beaucoup de joie de cette nouvelle manière d'agir, et le petit peuple ne

se plaignait pas trop, parce que l'approche des soldats lui inspirait une crainte respectueuse du Roi. Les ministres seuls criaient bien haut; mais c'était afin de mieux servir les projets du maire, qui ne faisait rien que de leur aveu. Ainsi tout concourut à donner de la confiance au baron de Jarnac. Une nouvelle députation acheva de le décider : il congédia ses troupes et se disposa à venir dans la ville avec une seule compagnie. Pontard, sur ces entrefaites, redoublait d'activité : il raffermissait les résolutions de ceux de son parti, achevait son traité avec le prince de Condé et s'assurait une haute protection et de grands avantages.

On était au vendredi, 9 du mois de janvier 1568. Les habitans, qui n'étaient pas dans la confidence du maire, allaient se mettre à table pour dîner. Tout-à-coup la ville retentit de clameurs; des hommes armés se saisissent des cantons, aux cris de *vive l'Evangile et Condé!* En même temps, Pontard, à cheval, et suivi de quelques amis, sort de sa maison et se dirige vers l'échevinage, en appelant le peuple aux armes. Ceux de sa compagnie sèment le bruit que les papistes ont résolu de faire main basse sur les réformés, et que tout est perdu si l'on ne se met aussitôt en défense. Les gens des métiers accourent de toutes parts; ils se mettent à la suite du maire, ou renforcent ceux qui tiennent les carrefours. Condé triomphe,

la cause royale cède, et les Politiques, poussés dans une extrémité par la peur, se montrent les plus échauffés à répéter les cris de révolte. Cependant plusieurs des principaux bourgeois restaient obstinément dans leurs maisons, ne sachant pas où porterait cette émotion. Le maire va frapper à leur porte, les appelle par leur nom, les supplie de regarder au moins par la fenêtre, et de se convaincre que ce n'est pas un parti qui veut troubler et ensanglanter la ville, mais bien le peuple entier qui se porte, d'un commun accord, à la défense de la religion et de la liberté. De cette manière il décide les timides et épouvante les mal disposés. Il eut bientôt 4,000 personnes à sa suite, et cette foule se grossissait à chaque instant. Pour causer plus de terreur, il faisait aller devant lui deux pièces de canon. Les catholiques croyaient que c'était fait d'eux. Pour le moment, Pontard se contenta de prendre leurs armes, dont il remplit un grand chariot qui le suivait, et il leur fit défense de sortir de leurs maisons. Il ne lui restait plus qu'à devenir maître de la tour de la Chaîne, où le capitaine Jacques du Lyon tenait garnison pour le Roi avec quelques soldats. Ce fut la peine d'arriver à la porte et de sommer le commandant: il remit ses pouvoirs, et le maire y établit ceux de sa faction sous les ordres de Jacques David. Tout paraissait soumis; mais le soupçon et la méfiance sont toujours à la suite du pouvoir usurpé. Pontard jugea à propos de s'assurer de

la personne de ceux qui devaient être contraires à ses complots; ainsi les prisons se remplirent de ce qu'il y avait de plus distingué parmi les catholiques. Des protestans mêmes furent déclarés criminels pour avoir parlé de modération, et on les priva aussi de leur liberté. Le maire n'épargnait rien dans ses rigueurs, ni ses parens, ni ses plus anciens amis, ni ceux qui l'avaient placé en charge. Aussi la terreur s'empara-t-elle des habitans, et le maire put-il se regarder comme maître absolu de la ville.

Le peuple ne fût pas plus modéré, et triompha à sa manière. Il se répandit dans les églises et les chapelles, et brisa les images qui y avaient été remises d'après le dernier édit de paix et depuis la venue de M. de Montpensier. Les orgues furent rompues, les tuyaux dispersés. Les plus furieux brûlèrent les croix, les bannières et les ornemens; les autres les appliquèrent à leur usage. Pontard fit tous ses efforts pour arrêter cette frénésie; mais dans la suite on vit bien que c'était plutôt par esprit de cupidité que par esprit d'ordre et de modération; car les églises n'en continuèrent pas moins d'être pillées, mais par ses préposés et sous son inspection. Il prétextait le service des temples réformés et les besoins du prince de Condé. Ainsi il retenait tous les objets de prix, les cloches, les calices, les croix d'argent, les riches chasubles et les

étoffes galonnées d'or. Les plus proches paroisses de la Rochelle furent enveloppées dans cette ruine : on les démolit, tant pour maintenir le peuple dans l'exaltation, que pour étendre et fortifier les murailles de la ville.

Pontard s'était saisi de tous les pouvoirs royaux. Il jugea ensuite qu'il était nécessaire de paraître remettre aux citoyens une autorité que les ministres et lui-même ne cessaient de dire émanée du peuple. Il se nomma donc un conseil, puis, faisant sonner la cloche de l'échevinage, il proposa à l'assemblée générale d'approuver ce qu'il avait fait dans sa charge et de reconnaître le conseil de gouvernement qu'il venait de former. Il ne rencontra pas la moindre difficulté; on lui promit obéissance dans tout ce qu'il entreprendrait pour le service de Dieu, du Roi et de la ville. Il fut arrêté qu'il tournerait à l'usage de la commune, les deniers royaux reçus ou à recevoir, et qu'il les emploierait comme il le jugerait convenable. Enfin, chacun dans cette assemblée, craignant de ne pas paraître assez décidé dans la nouvelle religion et dans l'obéissance au prince de Condé, remit au maire l'autorité du gouverneur et celle même du corps de ville. Les gens des petits métiers et le menu peuple n'étaient pas si faciles, et demandaient qu'il vînt quelqu'un à la Rochelle de la part du prince. Pontard ne se refusa point à les satisfaire, parce

qu'il était convenu avec les chefs protestans qu'on lui enverrait Ste-Hermine, son cousin, le confident et le compagnon de ses travaux. Il députa donc vers lui Joseph Bobinau et le jeune David. S^{te}.-Hermine accourut aussitôt d'Orléans avec quelques gentilshommes qu'il avait autour de lui. Il en arriva bientôt plusieurs autres, jusqu'au nombre de quatre-vingts, sur la renommée de ce qui se passait. Presque tous ils étaient capitaines et des plus expérimentés. Il leur avait fallu affronter bien des périls pour arriver jusqu'à la Rochelle, et, en plusieurs endroits, ils s'étaient fait passage, l'épée à la main, à travers des troupes nombreuses de catholiques. Dès lors, il n'y eut plus d'espoir pour Jarnac. Il était à Surgères, et pouvait entendre, pour ainsi dire, les cris de joie et de guerre que poussaient ceux de la ville, en voyant arriver tant de vaillans hommes d'armes. S^{te}.-Hermine avait des lettres du prince de Condé, qui l'instituaient gouverneur; il les fit lire en assemblée générale, puis imprimer et afficher par les rues. Les protestans arrivaient en foule à la Rochelle. Ils y venaient chercher un refuge contre la férocité de Montluc, du seigneur de Pons et des autres capitaines catholiques. On forma avec ces réfugiés trois nouvelles compagnies, auxquelles on donna pour capitaine Jacques Bréchet, avocat, David Marie, dit Le Sauvage, et Georges de la Rivière, tous trois de la ville. Il y avait un égal nombre de cornettes de cava-

lerie et douze cents bourgeois pour garder la place ; outre cela, trois mille soldats, qui allaient dans le Poitou et la Saintonge, faire la guerre de partisans sous la conduite de plusieurs aventuriers. Les vaisseaux et les navires ne restaient point inutiles dans le port ; ils étaient au contraire toujours en expédition. Par leur moyen, dès le commencement, on s'était emparé de l'île de Ré, de Marans, et on faisait chaque jour quelque bonne prise qui répandait l'argent et l'abondance parmi les citoyens. Il n'y avait point de pitié, et on faisait une guerre à mort. Les bourgs de Mareuil, de S^{te}.-Gemme et de Maillezais l'éprouvèrent bien ; mais Luçon fut encore plus mal traité. Un petit nombre de braves catholiques, retirés dans le clocher, s'y défendaient avec opiniâtreté, et un moine qui les commandait, nommé Chante-Clerc, après avoir eu la main gauche emportée d'un coup de canon, se battait encore, tirant des arquebuses qu'on lui apprêtait. Il fallut succomber au nombre ; les Rochelais passèrent au fil de l'épée les soldats qui restaient dans le clocher. Mais c'était trop peu pour assouvir leur fureur : ils égorgèrent un grand nombre de femmes, d'enfans et de vieillards qui avaient cherché un asile dans l'église, autour de l'autel. Ils ne cessèrent de tuer que pour se livrer au pillage. Les capitaines Jean Boiceau, Marie Le Sauvage et Rousseau, sieur de La Belle, commandaient en cette occasion. Le

comte du Lude espérait bien les punir de leurs cruautés. Il les serrait de près, et il les força à en venir aux mains avec lui, un peu au-dessus de Marans. Il lui en prit mal, car il fut battu et perdit plusieurs de ses enseignes, que les Rochelais apportèrent en triomphe chez eux.

Les clameurs de ceux du parti de la Cour étaient grandes contre la Rochelle. Ils la dénonçaient à toutes les nations, comme un lieu traître et rebelle à son Roi ; ils l'accusaient de souhaiter la destruction de l'état, et de vouloir s'ériger en république ou en principauté particulière. Les Rochelais n'étaient pas indifférens à ces imputations, et ils entreprirent de se justifier dans un manifeste que se chargea de rédiger l'avocat Jean de La Haize. Mais cette grande affaire ne devait pas se terminer par une guerre de mots et de raisonnemens. Montluc et du Lude cherchaient de l'argent et des canons de tous côtés pour venir assiéger la ville, et il fallait s'occuper surtout de la fortifier. Le maire et le sieur de Ste.-Hermine s'y portaient avec une grande ardeur. Quant au peuple, il se ralentissait, parce que la guerre lui faisait peur, et pour la dépense et pour la fatigue. Pontard usa de rigueur et il perdit beaucoup de son crédit chez ses concitoyens. Il les tenait à-peu-près en servitude, les faisant travailler jour et nuit, sans permettre qu'ils allassent veiller à leurs propres affaires. Il avait trouvé le

moyen d'utiliser jusqu'aux petites filles et aux vieillards tout décrépits. Ce qui semblait le plus dur c'était de donner sans cesse de l'argent pour défrayer les compagnies de soldats et les gens de guerre. Ils vivaient selon leur habitude, insultant les uns, battant les autres et pillant tout le monde. Ils faisaient abattre des maisons en dedans, en dehors de la ville, pour assurer la défense, et il périt en cette occasion plusieurs beaux monumens, entre autres la tour de Faye et l'église de St.-Jean, situées à droite et à gauche de la porte de Cougnes. Bientôt il n'y eut plus possibilité de tirer de l'argent des bourgeois. On avait usé le moyen des menaces, des violences et de la prison. Alors vint le tour des étrangers qui, surpris par la guerre, avaient tenté vainement de s'échapper pour retourner dans leur pays. Ils furent déclarés prisonniers, et obligés de payer rançon. Il n'était plus personne qui ne vît fort bien que le maire et le gouverneur, en feignant de travailler aux affaires du prince de Condé et de la religion, avançaient les leurs le plus vîte qu'ils pouvaient. De tous les monastères de religieux et de religieuses, un seul avait été épargné; c'était celui des Sœurs-Blanches. Il y avait grand bruit que ce qui l'avait sauvé c'était que le maire allait visiter souvent les religieuses par amourettes, par droit successif de feu Hugues Pontard, procureur du Roi, son père. On murmurait ; mais on n'avait pas encore tout vu. Le maire

et Ste.-Hermine préparaient une épouvantable exécution. Ils s'ennuyaient de faire garder trente prêtres environ que l'on avait renfermés dans la tour de la Lanterne... Ils firent précipiter ces malheureux dans les fossés. Ceux qui, n'étant que meurtris dans la chûte, purent se relever ou seulement se mouvoir, furent frappés à coups de dagues et de poignards par des gens qui les attendaient en bas ; puis demi-morts, demi-vivans, on les jeta à la mer.

Montluc aurait bien voulu prendre et châtier ceux de la Rochelle ; mais il ne savait où écrire pour avoir des canons. Le gouverneur de Nantes n'avait pu lui en envoyer que trois, n'en gardant pas plus lui-même, encore par terre et sans affûts. A Bordeaux, à Toulouse, on était décidé à ne l'aider en rien. Il n'avait donc que des soldats, sans argent et sans artillerie. Il n'osa pas s'approcher jusques sous les murs de la ville ; mais il voulut du moins prouver qu'il était passé par le pays. Il fit égorger une centaine de Marenneaux, et il envoya son gendre à l'île de Ré, avec ordre de faire main basse sur tout ce qu'il trouverait. Celui-ci surprit les insulaires, en débarquant au milieu des rochers les plus dangereux de la côte. Il n'en échappa qu'un petit nombre, qui se jeta dans des barques et vint à la Rochelle. Enfin, la paix se conclut à Long-Jumeau, le 23 mars (*). La nouvelle en vint aux

* 1568.

Rochelais par un gentilhomme du prince de Condé. Tout le monde s'en réjouit, excepté Ste.-Hermine et Pontard : ils auraient voulu garder leur autorité, et craignaient sans doute qu'il ne fallût rendre compte de leur administration. Aussi ne se hâtèrent-ils pas de publier l'édit de pacification, et de remettre les choses sur le pied dont on était convenu. Cependant le sieur de Chaumont, envoyé du prince, les pressait d'obéir aux ordres dont il était porteur. Ils se rendirent à la fin, mais après qu'on eut approuvé tout ce qu'ils avaient fait, et que la commune eut déclaré complaisamment que les dépouilles des églises et des proscrits étaient entrées dans ses coffres. Une semblable transaction pouvait-elle lier la justice et mettre à couvert deux hommes qui avaient usé de moyens si tyranniques, manqué de foi, et détourné à leur profit les deniers de tous! La pauvre ville n'était pas au terme de ses souffrances; c'était au tour du Roi de la pressurer. Et en effet, il envoya patente pour lever, par emprunt, 50,000 livres sur les habitans. On députa Jacques Cochon et Jean de La Haize, pour faire des remontrances. En même temps, on était menacé de nouvelles violences : Ste.-Hermine prétendait succéder à Pontard, dont l'année finissait. Il pouvait se présenter en sa qualité de pair de la commune, et la faction des plus mauvais citoyens l'encourageait dans ses prétentions. Sur 54 voix, il en eut 22; heureusement, ce ne fut pas assez; et Sallebert, Pierre Bouchet et Cochon,

l'emportèrent sur lui. Jean Pierre de La Jarne, lieutenant-général de la ville, chargé de choisir pour le Roi, désigna Sallebert, qui avait épousé sa sœur. La commune était rentrée dans son droit d'élection pour ses offices, et l'on nomma au scrutin les deux trésoriers et les capitaines des tours du port.

La Cour n'entendait point raison au sujet des 50,000 livres; de plus, elle voulait qu'on reçût Jarnac en sa qualité de gouverneur. Ce dernier commandement semblait moins rude que l'autre; on s'y soumit, et on s'engagea même à faire bon accueil à Jarnac. Les malheurs publics et l'administration de Ste.-Hermine avaient effacé, ou au moins adouci, les anciens souvenirs. Jarnac vint donc à la Rochelle, et il envoya le sieur Dechezeau pour apprendre au Roi qu'il avait été gracieusement reçu. Les Rochelais députèrent, de leur côté, Pierre Guiton, afin de demander encore qu'on les exemptât de l'emprunt. Cette obstination à ne pas donner une somme dont on avait grand besoin, disposa les esprits de la Cour à recevoir les plus fâcheuses impressions contre la ville, et on résolut d'y mettre une garnison. Ce fut l'assesseur Blandin que le Roi chargea d'exhorter ses concitoyens à recevoir des soldats chez eux. Il avait de bonnes raisons à mettre en avant : d'abord, la mauvaise volonté des protestans, en général, rendait l'édit de paix à-peu-près nul pour les catholiques, qui n'osaient pas rentrer chez eux ; de

plus, tous les ennemis extérieurs de la France étaient en armes, et, si la ville devait être attaquée, elle avait évidemment besoin de secours... Et puis n'avait-on pas reçu la garnison du prince de Condé?

On était peu disposé à tenir compte de toutes ces considérations, et Blandin, qui avait commission de les faire valoir, ajoutait à la répugnance générale, parce que c'était un éternel apôtre des intérêts et des prétentions de la Cour. On aimait donc mieux s'en tenir aux propres mots des lettres du Roi, qui ne parlaient nullement de garnison. Ainsi Blandin fut obligé, après des efforts inutiles, de faire savoir à Paris qu'il n'obtenait rien. Dans le même temps, on accusait les Rochelais de soutenir ceux de Flandre dans leur révolte contre l'Espagne, et de courir sus aux vaisseaux du Roi catholique, beau-frère de sa majesté Charles IX. Il n'en était rien; mais le Roi le crut, et le nota au nombre de ses griefs contre les habitans de la Rochelle. Plus que jamais il voulait avoir cette ville à sa discrétion. Mais on ne pouvait pas y établir garnison par force, sans éveiller les protestans, que l'on n'était pas encore en mesure de surprendre. Le maréchal de la Vieu-Ville fut chargé d'obtenir le consentement des Rochelais. Il était pour lors dans son château de Duretal, en Anjou; il fit ses préparatifs de départ et envoya devant le sieur de Carlois, son secrétaire. Celui-ci trouva bien quelques gens pour l'écouter, mais ce fut le

plus petit nombre; le reste s'émut beaucoup de ses propositions, et la commune écrivit en ces termes au maréchal :

« Monseigneur,

» Nous vous remercions bien humblement de » l'affection que vous nous témoignez, et nous » protestons que notre desir serait de vous rendre » toute sorte de services; mais nous ne pouvons céder » aux raisons que vous nous donnez pour nous » faire recevoir garnison. Si telle était la volonté » du Roi, ce que nous ne voyons exprimé dans » aucune de ses lettres, ce serait une chose su- » perflue et tout-à-fait insupportable pour nous. » Une garnison tuerait notre commerce, si utile » à tant de villes, parce qu'il n'y a aucune compa- » tibilité entre le marchand et le soldat. De plus, » la servitude ne va point avec la liberté, ni » les armes avec l'état de paix. Qu'ont fait les » garnisons dans plusieurs villes de France? » Elles ont massacré ceux de la religion et pillé » leurs biens: témoins Lyon, Orléans, Auxerre, » Amiens, Boulogne, Toulouse, Bordeaux, Tours, » Chartres, et autres du royaume... Qu'on nous » laisse user de nos priviléges; ils nous ont été » octroyés par les rois. Nous sommes revenus de » nous-mêmes à la couronne, sous Charles V; » depuis lors, notre maire est notre chef et notre » capitaine. Vouloir nous en imposer d'autres, se- » rait contrevenir à l'édit de pacification qui nous

» donne l'assurance de n'être pas troublés dans
» nos franchises. Quant à nous, nous l'exécutons :
» les catholiques ont repris leurs biens ; ils ont le
» libre exercice de leur religion, et nous vivons
» tous en concorde. »

Trois mois se passèrent en correspondance et en explications, soit avec le maréchal de la Vieu-Ville, soit avec la Cour. Les Rochelais devenaient plus difficiles à persuader de jour en jour, car les catholiques ne cachaient plus leurs mauvais desseins sur les protestans. Ils les avaient déjà fort maltraités à Chartres, à Orléans, à Auxerre, à la Charité, à Blois, et dans plusieurs autres lieux. Ce n'était pas le moment de se mettre entre leurs mains. Ceux de la Rochelle, au contraire, portèrent toute leur attention sur leurs moyens de défense. On répara les vieilles fortifications ; on fit des ouvrages avancés à la porte de Cougnes, on revêtit de pierres de taille les remparts des autres. Le bastion de l'Evangile, surtout, reçut de notables améliorations. C'était l'ancien boulevard du Lude. Il faisoit le coin de la place du château, et occupait une partie de l'espace renfermé dans le jardin des Capucins. Les citoyens se portaient avec ardeur à ces travaux, et ils étaient encouragés par l'exemple du maire et des échevins, qui roulaient la brouette et approchaient des pierres et d'autres matériaux. Cependant on ne cessait d'écrire au Roi pour protester de la fidélité de la

ville, le supplier de n'y pas mettre de garnison, et aussi de l'exempter des impôts extraordinaires, emprunts et surcharges qu'il ne cessait de demander. Tel ne pouvait être le bon plaisir de Charles. Il était assuré que tant que la Rochelle ne serait pas occupée par ses troupes, elle appartiendrait au prince de Condé. Quant à l'argent, il en fallait absolument, car la Cour était insatiable, et on en dépensait d'ailleurs beaucoup pour retenir les gouverneurs et les soldats. Il vint donc encore un ordre de recevoir une garnison. Il est bien vrai que le Roi la réduisait à 100 hommes de pied et à 40 cavaliers; mais, comme par compensation, il demandait 100,000 livres; les Rochelais étaient aussi peu disposés à laisser échapper leur argent que leur liberté : ils se déclarèrent pour le prince de Condé, qui leur avait envoyé La Rochefoucaud, et convinrent avec lui des conditions suivantes :

« Les Rochelais jurent et promettent devant Dieu et ses anges, au prince de Condé, de lui rendre toute obéissance et services selon qu'ils y sont obligés naturellement, et comme le reconnaissant chef, protecteur et défenseur de la cause de toutes les églises réformées du royaume. Ils mettront promptement et fidèlement à exécution ce que le prince leur commandera, n'épargnant pour cet effet ni leurs biens, ni leurs vies.

» Ils obéiront aussi à l'amiral de Coligny et au comte de La Rochefoucaud, ses lieutenans.

» Ils ne feront aucune paix, aucune alliance avec qui que ce soit, sans son avis et sa volonté.

» Ils lui fourniront l'artillerie et les munitions dont ils pourront disposer.

» De son côté, celui-ci s'engage à ne pas troubler l'élection des magistrats de la ville.

» Il les conservera dans tous leurs priviléges, franchises, libertés et exemptions octroyées par les différens rois.

» Il leur laissera le libre exercice de la juridiction tant royale que communale.

» Il rendra à la fin de la guerre l'artillerie qu'on lui aura fournie.

» Si la paix vient à se faire, il y fera comprendre la Rochelle, avec la garantie de ses libertés et franchises.

» Il obtiendra du roi de France que le gouvernement de la ville ne soit désormais confié qu'à un protestant.

» Il demandera que l'exercice de la religion réformée soit le seul autorisé chez eux, si le bon plaisir du Roi s'en peut accommoder. »

LIVRE IV.

1568 — 1589.

Gouvernement des princes. — Prise de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm. — Impôts payés pour l'amour de la reine de Navarre. — Son fils sauvé par le capitaine Lardeau. — Pirates Rochelais. — Bataille de Jarnac. — Assemblée de Tonnay-Charente. — Siège de Poitiers. — Bataille de Montcontour. — 60,000 réfugiés à la Rochelle. — Coligny refait son armée. — La Rochelle bloquée. — La flotte des Princes lui rend la mer libre. — La Noue. — Édit de Saint-Germain-en-Laye. — Les Rochelais en garde contre les perfidies de la Cour. — Aventure romanesque du vieux Coligny. — Synode de la Rochelle. — La Saint-Barthélemy. — La Noue deux fois traître en faveur de la paix. — Siège de 1573. Les femmes combàttent. — Monsieur, obligé d'en passer par les conditions des Rochelais après neuf assauts. — Traité de paix. — Les Zélés mécontens. — Troubles intérieurs. — La Noue vient dévoiler aux Rochelais les desseins de la Cour. —Ils prennent les armes et demandent la convocation des États généraux. — Mort de Charles IX. — La Reine mère achète une trève des Rochelais. — Assemblée de Millaud. — Henri III arrive en France. — Édit du 14 mai 1576. — Il est mal observé. — Les troubles recommencent. — Condé surprend la Rochelle. — Henri III, chef de la Ligue. — Victoires du roi de Navarre. — Il devient, par la mort de Condé, seul

chef de son parti. — Assemblée générale des calvinistes à la Rochelle. — Henri III proscrit par la ligue. — Il se jette dans les bras du roi de Navarre. — Siège de Paris. — Jacques Clément. — Un roi de France calviniste.

Le jour même où l'on signait le traité, on apprit que le prince de Condé arrivait avec sa famille. On fit aussitôt sortir quelques hommes en armes avec du canon, afin de favoriser sa marche. Il entra en effet dans la ville, le 19 septembre (*), avec la princesse, sa femme, et ses quatre enfans, dont le plus jeune était encore à la mamelle. Coligny l'accompagnait. L'allégresse était à son comble, et les bourgeois, fiers qu'un prince aussi grand eût choisi leur ville pour asile et leur confiât ce qu'il avait de plus cher, faisaient retentir l'air de cris de guerre et d'amour. Quand la nouvelle en vint au Roi, il en eut un mortel déplaisir; car, par ce seul fait, la paix était rompue; les protestans allaient se mettre en défense, et la feinte ne serait plus de saison. Il y renonça aussitôt et laissa éclater sa haine contre les réformés. On publia de sa part les déclarations les plus outrageantes contre le prince et ses adhérens, et il interdit dans son royaume toutes sortes de prêches, assemblées et exercices autres que ceux de la religion catho-

* 1568.

lique romaine, sous peine de confiscation de corps et de biens. Les ministres reçurent ordre de sortir de France sous 15 jours. La Rochelle fut le refuge d'un grand nombre d'entr'eux. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, y vint aussi dans le même temps avec Henri de Bourbon, son fils. Elle était odieuse à la Cour pour le fait de sa religion, aussi bien que le prince de Condé, son beau-frère. On lui avait tendu mille pièges auxquels sa prudence l'avait toujours fait échapper. Cette vertueuse princesse était en grande vénération dans le parti, et les Rochelais surtout avaient pour elle beaucoup d'estime et d'amitié. Elle avait à sa suite les sieurs de Fonteraille, de Pilles et de Briquemault, et aussi un certain nombre de dames et de demoiselles faisant profession du culte réformé.

Jean de La Haize fut encore l'orateur public en cette occasion et harangua la Reine et son fils. Il s'adressa principalement à celui-ci, comme au premier prince du sang et au lieutenant-général du Roi dans la Saintonge et l'Aunis. Le jeune prince répondit d'abord à ses complimens, selon qu'on en était convenu dans le conseil de sa mère et du prince de Condé, puis il ajouta de lui-même, d'un ton résolu et d'une façon tout aimable : « Je ne me suis tant étudié pour » bien parler comme vous; mais je vous assure que » si je n'ai assez bien dit ce que je voulais dire, » je le ferai mieux, car je sais beaucoup mieux

» faire que dire. » Ce qui parut une belle pensée à tout le monde.

Personne dans la ville ne s'était montré plus affectionné au service des princes et de la reine de Navarre, que le maire et ses coélus, et en retour on leur laissait une grande autorité. Ils en usèrent mal en plusieurs occasions, maltraitant, vexant, emprisonnant ceux du parti contraire, voire même leurs ennemis particuliers qui, d'ailleurs, étaient bien portés pour le public et pour la religion réformée. Jean Blandin, entre autres, fut la victime de leur animosité. Sallebert, qui le haïssait mortellement, le fit renfermer dans la tour de la Chaîne. On pensait, en général, qu'il avait mérité son sort, pour s'être plus appliqué aux intérêts de la Cour qu'à ceux de la ville; mais on fut bien affligé d'apprendre qu'il venait d'être trouvé mort au matin dans sa prison, lorsqu'il se portait bien la veille. Chacun soupçonna qu'on l'avait empoisonné pour s'en défaire. Les princes fermèrent les yeux, et il n'y eut même pas d'enquête. Sallebert devait reconnaître leur complaisance; mais il les servit avec trop de zèle. Il employa toute son autorité municipale à leur trouver de l'argent. Il ne cessa de percevoir des impôts arbitraires, mais surtout exhorbitans. Un bourgeois refusait-il de payer sa quote-part, se fondant sur ce qu'elle était au-dessus de ses moyens, on saisissait ses meubles, ses habits; et, quand ce n'était

pas assez, on le mettait en prison, pour que ses amis fournissent au reste. On était plus heureux sous l'autorité du Roi, mais les succès obtenus par les armes des protestans, consolaient un peu et dédommageaient de la tyrannie par la gloire et l'espérance. Coligny venait de se rendre maître de la ville de Niort, malgré la vive résistance de Marcousse, qui y commandait. L'artillerie de la Rochelle l'avait contraint de capituler. L'abbaye de St.-Michel-en-l'Herm, après trois sièges meurtriers, avait aussi succombé sous le courage des Rochelais, aidés de l'ingénieur Vergano. L'obstination des assiégeans les avait si fort animés, qu'ils avaient tué 400 personnes, sans distinction d'âge ni de sexe, et rasé le monastère. St.-Jean-d'Angély, Fontenay, Pons, Cognac, Blaye et Angoulême, étaient passés aux mains des protestans. Il n'y avait pas de jour qu'il n'arrivât des prisonniers de marque à la Rochelle. On tirait de fortes rançons de quelques-uns, et on se vengeait de quelques autres, qui s'étaient montrés trop acharnés contre ceux de la religion. C'est ainsi qu'on trancha la tête au moine Chateau-Pons, défenseur de St.-Michel-en-l'Herm, et à Haute-Combe, qui commandait dans le château de Fontenay. Dans le même temps, on recevait de la reine d'Angleterre, de l'artillerie, des munitions et de l'argent, dont on avait grand besoin, car l'armée était bien de 20,000 hommes, et chaque jour elle se grossissait. Les

Rochelais avaient presque tout ce monde sur les bras, et ils en étaient si las, qu'ils se seraient révoltés, au risque d'être les plus faibles. Mais la reine de Navarre les haranguait, lorsqu'elle était au milieu d'eux; elle leur écrivait quand elle était absente, et ils prenaient patience, par amour pour elle. Ils avaient une grande confiance dans cette princesse, qui était pleine de zèle pour sa religion, et des plus habiles à flatter le peuple et à le ménager. Elle faisait livrer, à bas prix, les biens ecclésiastiques aux bourgeois qui prêtaient de l'argent, et elle leur engageait de plus sa parole royale et ses domaines particuliers pour assurer leurs créances. On lui savait beaucoup de gré d'avoir voulu que le traité fait avec l'Angleterre, fût signé par les Rochelais. C'était, en effet, un grand honneur pour des bourgeois de voir leur nom mis à côté de celui de la reine Elisabeth, dans des actes publics. En toute occasion, elle faisait éclater la plus vive amitié pour ceux de la ville, et tout dernièrement elle avait comblé de biens le capitaine Lardeau, pour avoir retiré de la mer le jeune prince Henri, son fils, qui était tombé du haut de la falaise, à la porte des Deux-Moulins. Les Rochelais en avaient eu presque autant de joie qu'elle-même; mais si leur bonne volonté était inépuisable, il n'en était pas ainsi de leur bourse. Ils ne pouvaient plus rien donner. D'un autre côté, on était à bout des confiscations,

et une levée de trois millions de livres, que l'on avait faite dans les caisses du Roi, aux provinces d'Aunis, de Saintonge et de Poitou, était bien près d'être épuisée. On s'avisa d'un expédient auquel on n'avait pas osé recourir dans les deux guerres précédentes : ce fut d'équiper une armée navale et de faire la course. Neuf grands vaisseaux et quelques bâtimens légers furent mis à la mer. La Tour, gentilhomme poitevin, en eut le commandement, et partit le 15 octobre. Il rentra dans le port au commencement du mois de mars suivant (*), avec grande quantité de marchandises, d'argent, de richesses de toute espèce. Il avait fait tout ce butin sur les Portugais, les Espagnols, et les Français qui ne suivaient pas les armes des protestans. La joie que causait dans la ville le retour triomphant de la flotte, fut bien troublée par le bruit sinistre qui se répandit tout-à-coup. On disait que Condé et Coligny venaient de perdre une grande bataille dans les plaines de Jarnac, et que le prince y était mort. En effet, l'armée des protestans s'était portée de ce côté pour se joindre aux troupes qu'amenaient de la Haute-Guyenne et du Languedoc, les vicomtes de Tourniquet, de Montelars-Paulin et de Gourdon. L'intention du prince et de l'amiral était de se renforcer des 1,500 hommes des vicomtes, parmi lesquels il y avait environ 1,000 arquebusiers, pour aller ensuite

(*) 1569.

faciliter l'entrée en France aux secours qui leur venaient de Flandre et d'Allemagne, et qu'arrêtaient le maréchal de Cossé, le duc d'Aumale et celui de Nemours. Le duc d'Anjou avait eu connaissance de leurs desseins ; dès lors, il avait cessé de perdre du temps à reprendre les places dont les protestans s'étaient emparés ; il était accouru, avait rencontré le prince avant que les vicomtes, dont Montluc retardait la marche dans le haut-pays, n'eussent réussi à se joindre à lui, et l'avait forcé d'en venir à une grande bataille. La victoire était demeurée aux catholiques ; plus de 600 protestans avaient péri dans le combat, et Condé, blessé, prisonnier, sans défense, avait été traîtreusement assassiné par le capitaine des gardes du duc d'Anjou. Cet échec semblait irréparable ; Coligny seul osa encore espérer le succès de sa cause. Il rallia les soldats, leur rendit la confiance et fit une savante et glorieuse retraite. Mais il avait surtout besoin que les Rochelais ne perdissent pas courage. Leur ville était son port et son arsenal. Aussi leur cacha-t-il d'abord une partie du malheur qui venait d'arriver. Il écrivit que le prince de Condé était sain et sauf à Cognac ; qu'il n'y avait pas eu, pour ainsi dire, de bataille, mais seulement une fâcheuse rencontre, une surprise où il y avait eu plus de déroute que de tuerie. La disgrâce commune ne pouvait rester longtemps cachée. Deux jours après la réception des lettres de Coligny, on connut la vérité tout

entière, et on en fut accablé. La ville était démunie de canons, de poudre, de blé, et le duc d'Anjou, victorieux, allait sans doute arriver pour commencer le siège. La reine de Navarre affaiblit ces funestes impressions, et on se raffermit par de nouveaux sermens dans la foi jurée.

Le duc d'Anjou répétait les fautes qu'il avait faites au commencement de la guerre : il s'arrêtait pour assiéger toutes les places où il y avait des protestans. Ainsi, l'amiral avait le loisir de rassembler les débris de son armée, de s'augmenter d'une foule de protestans qui se jetaient dans son camp, de recevoir des secours de l'étranger, et de tenir des conférences où chacun reprenait courage et réchauffait son enthousiasme pour la liberté politique et religieuse. Jeanne d'Albret était admirable dans ces réunions; à Tonnay-Charente, surtout, elle entraîna les plus timides par ses discours. Eh comment des gens qui l'aimaient auraient-ils résisté à la grâce avec laquelle elle mêlait les pleurs et les soupirs au courage et à la résolution! Personne ne songea plus à se soumettre, ni même à entrer en accommodement. On jura fidélité au prince de Navarre, qui reconnut le jeune Henri de Condé pour son adjoint. Sallebert fit le serment, au nom de la Rochelle dont il était maire, et qu'il avait mise déjà en mesure de soutenir le siège. Par ses soins, elle avait été approvisionnée de blé dans les

marchés de Saintonge, de Poitou, et principalement à Marans. On avait de la poudre, et Coligny était en état de se passer de l'artillerie qu'on lui avait prêtée.

Sallebert était fort agréable aux chefs des protestans, et ils eussent bien voulu qu'il gardât sa charge encore une année. Les privilèges et les longs usages de la ville s'y opposaient. Mais Henri de Navarre eut recours aux prières, et sa mère fit tant d'instances à ce sujet dans le conseil général, qu'on céda et qu'on réélut Sallebert, bien qu'on eût à se plaindre de sa partialité, et qu'on le soupçonnât de faire ses affaires aux dépens de celles du public. Ses coélus furent Claude Huet et Pierre Guiton.

La bataille de Jarnac n'était pour ainsi dire plus qu'un souvenir glorieux pour les catholiques. Il n'y paraissait pas chez les réformés. Ils avaient une grande armée assez bien pourvue de munitions. Ils n'avaient perdu que des places de peu d'importance, et La Noue, que les princes avaient nommé gouverneur de l'Aunis et des pays voisins, venait, avec l'aide de deux compagnies Rochelaises et de leurs braves capitaines La Garde et Boisville, de faire lever le siège de Niort aux royalistes. La flotte, de son côté, ne cessait de prendre des navires aux ennemis, et le port en était encombré. Mais Coligny avait du pire devant Poitiers; il y avait déjà perdu 2,000 bons soldats, et, pour

comble de malheur, le duc d'Anjou arrivait à la tête d'une nombreuse armée. Le conseil était partagé au sujet de ce que l'on devait faire ; les uns demandaient que l'on décampât ; les autres, que l'on attendît encore, pour recevoir la ville à composition. On y était réduit à manger les ânes et les chevaux ; de plus, il y avait un bon nombre de réformés dans la place, qui, dans un assaut, pouvaient bien donner la main aux assiégeans. Ce qui ajoutait beaucoup à cet espoir, c'est qu'on voyait dans les prophéties de Nostradamus, que, le 18 août, des assiégés seraient contraints de se rendre. Il y avait un grand effroi parmi les défenseurs de Poitiers, et mesdames du Lude, de Ruffec, de Boiseguin, et nombre de nobles demoiselles n'osaient plus demeurer dans la ville, et, afin de préserver leur honneur, et de prier plus à l'aise, s'étaient renfermées dans le château. Malgré tout, l'amiral crut qu'il valait mieux sauver Châtellerault, que le duc d'Anjou faisait menacer, et qui était une place importante pour les protestans. Il décampa donc, attirant sur lui l'armée royale. Malheureusement, pour ceux de la religion, l'argent manquait, et les mercenaires s'en allaient, faute de solde. Ainsi, il fallait que Coligny se résolût à fuir devant le duc d'Anjou, en s'affaiblissant toujours, ou à courir les chances d'un combat inégal. Il avait la moitié moins de monde, et ses hommes étaient harassés, exténués, mécontens. Coligny se détermina pour la bataille.

Il n'était pas sans exemple qu'on eût remporté la victoire dans les circonstances où il se trouvait; et, d'ailleurs, il brûlait de se venger de l'arrêt qu'on avait fait prononcer contre lui, par le parlement, le 13 de septembre (*). Il avait été déclaré convaincu du crime de rebellion et de lèse-majesté, et, en réparation, on lui avait confisqué tous ses biens, après l'avoir mis à mort en effigie. L'affaire s'engagea à Montcontour, le 3 d'octobre. On n'avait pas voulu exposer les jeunes princes, et ils étaient sur une éminence voisine, sous la garde de Louis de Nassau et de 4,000 cavaliers. Ils brûlaient de l'envie de jouer des mains, et l'occasion semblait opportune, car l'avant-garde ennemie pliait, et une charge de cette cavalerie eût achevé la déroute. On se refusa au desir des deux braves et nobles enfans, ce qui fit que le prince de Navarre se mit à crier : « Nous perdons notre avantage, et la bataille, par conséquent. » Ce capitaine de seize ans devinait juste ; les choses tournèrent à la perte des protestans; leur armée fut mise en fuite, et laissa aux mains des catholiques presque toutes ses enseignes, 4,000 morts, grand nombre de prisonniers et son artillerie, dans laquelle il y avait bien des canons Rochelais. De plus, l'amiral avait été blessé dans l'action.

Après un semblable échec, il y avait peu à

* 1570.

espérer que Parthenay, Lusignan et Fontenay osassent tenir encore le parti des princes et résister au vainqueur. Aussi ouvrirent-elles leurs portes, et la Rochelle fut bientôt encombrée, et des restes de l'armée de Coligny, et d'une foule de protestans qui redoutaient les violences des catholiques. C'était un bien cruel spectacle que celui de tant de malheureux ! Personne n'en était plus touché que la noble et bonne reine de Navarre. Elle puisait, à la vérité, des motifs de consolation pour ses propres peines dans son grand caractère et sa confiance en Dieu, mais elle n'en trouvait pas pour les afflictions de tant de proscrits, de fugitifs et de mourans. Elle fit loger les malades, alla les visiter souvent, pour leur rendre le courage, veilla elle-même aux subsistances, et appela des secours de tous côtés. Les Rochelais, dans ces jours de douleur et de défaites, s'élevaient au-dessus d'eux-mêmes, ou plutôt ils montraient ce que la passion peut donner d'audace et de patience. « Nous soutiendrons le siège, » disaient-ils; nous supporterons, sans nous plaindre, le fardeau énorme de soixante mille étrangers qui encombrent notre ville et finiront par » nous affamer. » A la fin pourtant le malheur, les besoins, la licence des armes firent de cette foule un ensemble d'hôtes trop incommodes pour des hommes qui n'avaient pu souffrir une garnison de 40 soldats dans la grande tour du Port. Les princes se hâtèrent d'emmener leur armée

aussitôt qu'ils y eurent remis l'ordre. La reine d'Angleterre, depuis peu, avait envoyé grande quantité de munitions et quelques pièces d'artillerie. Coligny, dont l'esprit ferme et inventif ennoblissait toutes ses défaites et les tournait, pour ainsi dire, au profit de son parti, était déjà en état de se remettre en campagne. Il est vrai que les conseillers timides du duc d'Anjou lui avaient laissé du loisir, en décidant qu'il fallait prendre les places fortes qui restaient aux protestans, avant que de les poursuivre. Ils en étaient venus à leurs fins; les villes et les châteaux du Poitou étaient aux catholiques, et il y avait à craindre qu'ils ne se tournassent, avec toute leur puissance, du côté de la Rochelle. Ce fut donc pour les attirer sur eux et les détourner de ce dessein, s'ils l'avaient formé, que les princes se mirent à se répandre dans la Saintonge, la Guyenne et le Languedoc, et à y faire du ravage. Il y avait plusieurs avantages dans cette tactique: on pouvait détourner le duc d'Anjou d'assiéger la Rochelle, et donner aux secours d'Angleterre la facilité d'arriver; on devait ramasser de bons et nombreux soldats dans le haut-pays, et peut-être donner la main à Montgommery, qui avait battu M. de Terride, à Orthez, et était ainsi victorieux et chargé d'écus. Tout succéda pour le mieux aux protestans; l'armée du duc d'Anjou s'amusa, pendant l'hiver, à réduire la ville de Saint-Jean; et la Rochelle, débarrassée des échap-

pés de Montcontour, se ravitailla et se mit en état de défense. Les princes traversèrent tout le royaume, se renforçant d'étrangers, de nationaux, équipant leur monde, et remettant un peu leurs finances.

Cependant le Roi faisait poursuivre avec ardeur le dessein d'enlever aux protestans leurs meilleures places ; ceux-ci éprouvaient chaque jour quelque perte en Poitou. Niort avait ouvert ses portes ; toute la Cour y était venue, peu de temps après, pour donner plus d'activité à la guerre. Les campagnes de l'Aunis se remplissaient de soldats. Il était évident que la Rochelle allait être attaquée. Déjà on menaçait Marans, par où la meilleure part de ses provisions lui arrivaient du bas Poitou. Le sieur de Puy-Gaillard commandait de ce côté pour le Roi, et Puiviault pour les princes. Celui-ci, chargé de la défense de Marans, s'y employait avec un grand courage. Le capitaine Sauvage, de la Rochelle, qui était avec lui, avait barré toutes les avenues par d'excellens forts, et les catholiques auraient certainement échoué dans leur dessein, si ce n'eût été la mauvaise disposition des paysans, qui guidèrent Puy-Gaillard à travers le marais. Puiviault et Sauvage, après cette trahison, ne purent résister à des forces triples des leurs ; ils abandonnèrent Marans et rentrèrent à la Rochelle. Ce fut un grand sujet d'effroi pour cette ville : ses subsistances

n'étaient plus assurées, et tous ses chemins étaient ouverts. Bientôt on n'osa plus sortir ni de jour, ni de nuit; les cavaliers catholiques venaient jusques sur la contrescarpe donner l'alarme et tirer le coup de pistolet. Souvent ils emmenaient des prisonniers, et le sieur de La Rivière, qui les commandait, fut sur le point d'enlever la reine de Navarre, comme elle était à se promener avec quelques dames à Lafond. C'eût été une belle surprise à causer au Roi, qui faisait le siège de Saint-Jean-d'Angély. Mais un avertissement, venu fort à point, sauva cette princesse.

Puy-Gaillard ne s'en tint pas à la prise de Marans; il vint avec M. du Lude attaquer Marennes. Le capitaine Chesnet était résolu à y faire bonne contenance; mais il fut obligé de se retirer, parce que les Allemands qu'il avait avec lui s'étaient mis à fuir dès les premiers coups d'arquebuses. Il leur arriva pis que s'ils se fussent défendus, car ils ne purent entrer à Brouage, tant l'ennemi les serra de près, et ils périrent tous à coups d'épée dans les reins, ou en se noyant dans les fossés. Chesnet, Minguetière, Maisonneuve et quelques lansquenets eurent le bonheur de trouver une barque au rivage, et de rentrer à la Rochelle. Saintes, Brouage, Taillebourg passèrent presque aussitôt au pouvoir des catholiques. D'un autre côté, le Roi recevait

la ville de St.-Jean à composition, et son armée allait venir achever le blocus de la Rochelle. Les habitans ne voyaient plus de moyen de recevoir des vivres et des secours que par la mer, encore cette voie était-elle peu sûre. Du Landreau tenait déjà les passes avec plusieurs vaisseaux. Un jour on le vit paraître à Chef-de-Baye, et on apprit en même temps qu'il venait de prendre les Sables-d'Olonne. Tout semblait se réunir pour accabler la ville. On était encore maître, à la vérité, du bourg de Tonnay-Charente; mais on ne pouvait se flatter de le garder long-temps; et, si l'ennemi venait à s'emparer de l'île de Ré, il n'y avait plus qu'à se rendre ou à s'exposer aux horreurs du siège et de la famine. Heureusement que le capitaine Chesnet commandait dans l'île de Ré. S'il pouvait s'y maintenir, tout n'était pas perdu; et puis il fallait bien se défendre, après ce qui était arrivé à la pauvre garnison de St.-Jean-d'Angély. La foi publique du Roi avait été violée à son égard. Par sa capitulation, elle devait sortir *bagues sauves*, avec armes, chevaux et enseignes, et on avait dévalisé, désarmé, et meurtri les soldats. Le victorieux faisait trop mauvaise composition au vaincu pour qu'on songeât à se rendre. On se remit donc, avec plus d'ardeur que jamais, à fortifier la ville et à la remplir de munitions de toute espèce. Chaque citoyen apporta, en commun, ce qu'il put de marchandises: du vin,

du sel, et autres objets, et on fit partir une grande expédition, sous la conduite de Michel Reau et de Guillaume Poimet, pour aller échanger ces objets en Flandre, en Hollande, en Angleterre, contre du blé, de l'artillerie, de la poudre et des boulets.

Sur ces entrefaites, Pui-Taillé, gouverneur de Marans, dressait ses plans pour surprendre la Rochelle. Il se fiait, pour l'exécution de son dessein, dans les bons offices d'un prisonnier protestant, nommé Verbuisson, à qui il avait donné la liberté. Mais celui-ci le trompait, et les Rochelais, prévenus, tenaient la mèche allumée sur des traînées de poudre qui auraient fait sauter Pui-Taillé et son monde, au pied du boulevard de l'Evangile, où il devait se présenter. Des femmes, sans autre motif que de laisser échapper un secret, furent cause que les royalistes s'arrêtèrent au château de la Gremnaudière, et ne poussèrent pas jusqu'au bout l'aventure.

Du Landreau n'était pas assez fort pour fermer le chemin de la mer aux Rochelais; il faisait bien quelque tort à leur commerce, mais il en eût fallu d'avantage pour abattre leur courage. Le Roi rétablit le baron de La Garde en sa charge de général des galères, et lui commanda d'en amener huit de Marseille, qu'il joindrait à d'autres navires que la Bretagne devait fournir. Cet amiral n'arriva devant la Rochelle qu'avec cinq

de ses galères (*); deux avaient été laissées à Bordeaux par cause d'avaries, et la troisième avait été enlevée par les matelots révoltés; mais c'en était bien assez, avec la flotte de Du Landreau, pour causer grande perte et grande terreur aux Rochelais. Il n'y avait plus moyen de sortir de chez eux par aucun côté. Cette émotion ne fut que de quinze jours. La flotte des princes, qui était allée en expédition sous la conduite du capitaine Sore, commença à se montrer sur les côtes voisines. La Garde leva aussitôt l'ancre. Ses vaisseaux avaient eu beaucoup à souffrir du gros temps; il était trop faible pour engager le combat, et il alla se mettra à l'abri sous le canon de Luppin, à l'embouchure de la Charente. Sore fut reçu comme s'il eût été envoyé de Dieu. L'abondance revenait avec lui. Il avait fait de nombreuses prises; entr'autres, il amenait une carraque vénitienne de 900 tonneaux avec 45 pièces de fonte verte, et une riche cargaison. Le mal fut que Sallebert, usant peu honnêtement de la faveur de la reine de Navarre, se fit adjuger, à bas prix, grande quantité de marchandises, sous un nom emprunté. Du reste, la carraque, en signe de victoire, fut nommée l'*Huguenotte*. Cependant, il ne fallait pas s'endormir sur ce succès. Le baron de La Garde était en force dans la Charente; il interceptait tout ce qui venait de ce côté, et avait déjà

* 1570.

capturé un grand navire de la Rochelle avec cent mille écus de marchandises. Par bonheur, La Noue avait repris le commandement de la ville. C'était un des plus grands capitaines de son temps : le seigneur de Montluc, qui s'y connaissait, lui rendait ce témoignage; le duc d'Anjou l'avait arraché à la fureur du soldat, dans la déroute de Montcontour, par estime et non par humanité, car il n'en montra pas du tout dans cette journée. Enfin le cardinal de Lorraine s'était opposé à ce qu'on l'échangeât contre Strozzi, qui était prisonnier à la Rochelle, en disant : il y a en France plusieurs Strozzi; il n'y a qu'un La Noue. Toutefois l'échange avait eu lieu; La Noue avait repris sa charge de gouverneur dans le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, pour les princes, et c'était à lui que le baron de La Garde allait avoir affaire. Il était dans la Charente avec ses galères, et de là il avait l'œil sur Brouage, que les protestans auraient bien voulu reprendre, et il menaçait les petites places qui leur restaient encore sur la rivière. On était averti qu'il méditait quelque coup de main sur Tonnay-Charente. La Noue partit avec 500 arquebusiers Rochelais, et il sut se couvrir d'un tel mystère, qu'il arriva à Tonnay-Charente comme La Garde s'avançait de son côté, sans défiance, pour s'en emparer. La Noue avait recommandé à ses soldats de rester en embuscade sous la halle du bourg, jusqu'au moment où tous les ennemis seraient descendus, puis de courir à eux d'une manière ré-

solue, de les disperser, de les tuer, ou de les faire prisonniers. Si une telle manœuvre était bien exécutée, on devait prendre la flotte royale. Les Rochelais ne purent pas attendre le signal ; dès que les catholiques eurent commencé à mettre pied à terre, on les chargea avec de grands cris. Ceux qui étaient sur les dernières galères entendant ce bruit et les arquebusades que les protestans ne ménageaient pas, forcèrent de rames et arrivèrent à temps pour défendre les leurs. Ainsi, au lieu d'une surprise bien ménagée, l'affaire se changea en un grand et terrible combat. Les catholiques tiraient un grand avantage de l'artillerie de leurs vaisseaux ; mais, voyant que la galère la plus avancée était prise, partie par les efforts des protestans, partie par la révolte des forçats, à qui l'on criait *liberté!* ils l'abandonnèrent, renonçant à leur entreprise et sortant même de la Charente. La Noue n'en éprouvait pas moins une vive peine; il n'emmenait qu'une galère, et les gens de Brouage, avertis à temps, s'étaient mis sur leurs gardes : de sorte que pour l'heure il n'y avait rien à espérer de ce côté. Toutefois, cet avantage et ceux que les princes avaient obtenus eux-mêmes dans leurs courses, leur donnèrent l'espoir d'obtenir une bonne paix. Ils firent des ouvertures; mais le Roi n'y répondit pas, et ordonna à La Rivière, à Puy-Gaillard et autres chefs catholiques, de serrer de plus en plus la Rochelle. Cette ville ressentait de grandes incommodités : La Noue,

aidé de l'ingénieur Scipion Vergano, entreprit de percer et de rompre le blocus par terre. Ils allèrent d'abord attaquer Nuaillé. Les soldats qui gardaient le château se rendirent dès le lendemain. Marans ne pouvait pas être très-bien défendu, après le malheur du capitaine Chaperon, qui était venu de Saintonge pour garder cette place. Le sieur de La Roche-Ainard, à la tête d'une compagnie Rochelaise, l'avait surpris dans son chemin, et lui avait tué la moitié de son monde. En effet, La Noue, venant à lui, après la prise de Nuaillé, et le pressant d'une façon résolue, l'amena à se rendre sans coup férir. Les catholiques furent tout abattus de ce coup inattendu. Les Rochelais, au contraire, en eurent grand cœur; ils poussèrent leur pointe et prirent le Gué-de-Velire, Langon, Luçon, Mareuil, et ce qui se trouvait aux environs. D'un autre côté, les vaisseaux de Sore tenaient la mer, et, s'ils n'eussent été empêchés d'aborder par une tempête, la ville des Sables eût été obligée de se rendre aussitôt. Cette bonne prise ne fut retardée que de quelques jours; le temps se remit; La Noue combina ses mouvemens avec ceux de la flotte, et il anima tellement ses soldats par la promesse du pillage de la ville, où les catholiques poitevins avaient mis leurs richesses, qu'il y entra à force ouverte, le 16 février. Les royalistes y perdirent 400 hommes, 40 navires et des armes en quantité. Les protestans firent un grand butin, et tirè-

rent des sommes considérables de leurs prisonniers. La Noue seul se contenta de l'honneur d'avoir si bien servi sa cause.

Le sieur Du Landreau, qui commandait dans les Sables-d'Olonne, s'était échappé à la faveur de son cheval; mais, étant tombé dans un bourbier, au milieu de la campagne, il fut pris et amené à la Rochelle. Il ne fallut rien moins que des menaces terribles de la part du Roi pour qu'on ne le mît pas à mort. Du Landreau avait été, autrefois, de la religion réformée, puis il avait changé et était devenu un de ses plus violens ennemis. Il avait surtout causé beaucoup de mal aux Rochelais. On respecta les commandemens du Roi, ou du moins l'on craignit que, par représailles, il ne fît mourir quelque grand personnage d'entre les protestans : on se contenta de renfermer Du Landreau dans la plus haute chambre de la tour de St.-Nicolas.

Dans le même temps, une galère vénitienne, que l'on avait envoyée de la Rochelle à Olonne pour en apporter le butin, fut prise par le baron de La Garde. Il n'en jouit pas plus de huit jours, et un brave matelot, nommé Jean Dallevert, alla l'incendier à Brouage, lui dixième. La flotte continuait à rendre de grands services. La reprise de Marans et des autres avenues de la ville n'aurait pas empêché, pour le moment, la disette de se faire sentir; mais le capitaine Sore, dans les premiers jours

de mars, ayant rencontré 14 navires flamands, chargés de blé pour Bordeaux, les força de le suivre à la Rochelle pour y vendre leur cargaison.

La Noue poursuivait ses avantages, et la Cour commençait à craindre qu'il ne se rendît maître de tout le Poitou. On résolut donc, dans le conseil du Roi, de détacher encore des troupes des grandes armées, et de les envoyer de ce côté. Puy-Gaillard fut bientôt à la tête de 14 compagnies d'ordonnance et de 19 enseignes de gens de pied, sans compter 2 compagnies de cavaliers italiens, et autant à-peu-près de fantassins, de la même nation; de sorte qu'il avait bien environ 4,000 hommes avec lui. Au commencement, les protestans en furent accablés. Ils perdirent Langon, le Gué de Velire, Luçon, Sainte-Gemme, et plusieurs autres petites places. Marans allait s'ensuivre. La Noue résolut de l'empêcher. Il appela à lui Puiviault et les autres capitaines qui étaient vers la Charente, puis il alla fièrement à l'ennemi. La rencontre eut lieu dans la plaine de Sainte-Gemme. Les protestans étaient bien inférieurs en nombre aux catholiques; ceux-ci furent pourtant défaits, et si complètement, qu'ils laissèrent 500 hommes morts sur la place et 800 prisonniers. La Noue leur prit aussi 20 drapeaux et 2 cornettes, qui causèrent une grande joie à la reine de Navarre. C'était le sieur de Puiviault qui avait conseillé de livrer la bataille, et il en obtint une grande autorité

dans le camp. Son avis fut d'aller assiéger la ville de Fontenay, et on y alla. Deux jours après, la brèche était ouverte; mais on y éprouva un si grand malheur, qu'il n'y eut pour ainsi dire pas de quoi se réjouir des succès passés. La Noue, en faisant une reconnaissance, reçut une arquebusade dans le bras gauche. La gangrène s'y mit, et il fallut le couper. On craignait que l'opération ne fût inutile. La Noue, lui-même, désespérant de son sort, et d'ailleurs ne voyant plus à quoi il serait bon, devenu manchot, recommandait son ame à Dieu, et s'obstinait à ne pas se laisser faire l'amputation. Heureusement que la reine de Navarre le ramena par ses bonnes raisons, et l'adoucit par la grande affection qu'elle lui témoignait. Ce fut elle qui lui tint le bras malade durant que le médecin opéra. Cet accident n'empêcha pas la ville de St.-Jean d'être prise. L'armée navale continuait à faire comme par le passé; par son moyen, on venait de s'emparer de Marennes, de Soubise et de Brouage. Le puîné de Rohan, le seigneur de Pontivy, établi chef en Angoumois, faisait de son côté de bonnes prises, et amenait au parti de la religion réformée la capitale de la Saintonge. C'était bien la faute de Puy-Gaillard. Il avait si grande envie de prendre la reine de Navarre, qu'il ne cessait de faire des courses jusqu'aux portes de la Rochelle, pour la surprendre dans quelqu'une de ses promenades. Il eût mieux fait d'aller faire lever le siège de Saintes, car, cette place rendue, tout

l'Angoumois s'en allait passer au parti des princes. Ceux-ci relevaient grandement leurs affaires sur les débris de Montcontour, et on dut les regarder comme bien modérés, de se contenter de la paix que leur accorda le Roi à St.-Germain-en-Laye. Tous les réformés n'en furent pas satisfaits. Plusieurs auraient voulu qu'on se poussât encore pour arriver à une liberté entière, et fonder peut-être le gouvernement républicain. La ville de la Rochelle prenait peu de part à ces nouveautés, et on y accueillit, avec de grandes démonstrations d'allégresse, l'annonce de la paix. La reine de Navarre fut plus aimée et honorée que jamais. La fin de ce mois (août) amena d'autres sujets de joie. L'amiral Sore, qui avait fait route sur les vaisseaux vers Madère et les Canaries, rentra avec plusieurs navires portugais richement chargés. Peu s'en était fallu qu'il n'eût pris aussi l'île de Madère.

L'édit de St.-Germain-en-Laye était certainement le plus favorable de ceux que les protestans se fussent fait octroyer jusques là; mais il n'y avait ni bonne foi d'un côté, ni confiance de l'autre. Les seigneurs huguenots, au lieu d'aller faire leur cour au Roi, ou de se retirer dans leurs maisons, vinrent s'enfermer, pour la plupart, dans l'une des quatre villes de sûreté qu'on leur avait abandonnées pour deux ans, la Rochelle, la Charité, Sancerre et Cognac. Les

princes, l'amiral, le comte Louis de Nassau, les sieurs de Teligny, La Noue, et plusieurs autres chefs, arrivèrent à la Rochelle au mois d'octobre.

Mais déjà on n'entendait de tous côtés que plaintes et réclamations. Ici, les catholiques se disaient opprimés; là, les calvinistes dénonçaient les offenses qu'on faisait à leur culte, se plaignaient du dommage que l'on apportait dans leurs biens, des mauvais traitemens dont on usait envers leurs personnes, et ils demandaient réparation. On avait envoyé en cour Briquemault, Teligny et Cavagnes pour suivre et surveiller l'exécution de l'édit. Ils ne faisaient autre chose, tous les jours, que de se plaindre au Roi et à la Reine mère des violences exercées dans les provinces contre ceux de la religion réformée. Le Roi feignait d'être sensible à leur mécontentement et promettait de punir les violateurs de son édit; et quelquefois, en effet, il maltraita ses sujets catholiques, à cause de leurs différends avec les huguenots. Il ne les punissait pas pour avoir fait du mal à ces derniers, mais bien parce que, comme il les empêchait de prendre confiance, il lui était plus difficile de conduire à fin ses odieux projets et son infâme trahison. Il voulait endormir les pauvres réformés. Pour cela, il leur faisait de grandes amitiés; il voulait absolument donner sa sœur en mariage au prince de Navarre, leur chef; et, si quelqu'un d'eux se hasardait à venir à la

Cour, sa figure lui souhaitait la bien-venue, pendant que son cœur le dévouait à la mort. Il apprivoisait Coligny par une ruse particulière, en lui écrivant qu'il avait dessein de le mettre à la tête d'une grande armée qui irait faire la conquête de la Flandre et des Pays-Bas, aux dépens du roi d'Espagne. Ce prince s'était, jusqu'alors, montré l'ennemi le plus cruel des réformés, et c'eût été pour ceux-ci un grand plaisir de se venger. Ainsi, chacun avait son lacs qui le tirait dans le piége. La reine de Navarre était sollicitée au nom du Roi, par le seigneur de Biron, de condescendre au mariage de son fils avec madame Marguerite. Elle tenait à grand honneur cette alliance; mais la parenté et la religion lui causaient quelque répugnance; et puis, elle était aussi arrêtée par les craintes et les soupçons de ses bons amis les Rochelais. Rien ne pouvait les faire tourner au vent de la Cour, et ils ne cessaient de dire que Médicis fardait encore plus ses discours que son visage. Cependant, on prenait insensiblement confiance dans les paroles et les actes du Roi. Les catholiques, qui ne devinaient pas où tendaient ses complaisances pour les réformés, se plaignaient hautement de lui, et achevaient d'aveugler ces malheureux. On se livrait au plaisir, et de tous côtés on ne s'occupait que de fêtes et de mariages. Le vieil amiral mettait à fin une aventure romanesque avec la belle Jacquette d'Entremont; il épousait cette demoiselle, qui avait fui

de son pays au péril de ses jours, contre l'ordre du duc de Savoie, son seigneur, et, à travers les risques et les périls d'un long voyage, était venue trouver son amant et son héros à la Rochelle. Le même jour, à la même heure et dans le même temple, Teligny s'unissait à la fille de l'amiral. Cette cérémonie fut célébrée avec beaucoup d'éclat; la ville était remplie de grands seigneurs et de nobles dames, et puis les ministres qui étaient venus au synode de la Rochelle, y assistaient.

Ce synode, qui semblait devoir arrêter des points très-importans, et que Théodore Bèze présidait, s'occupa peu de doctrine et ne fit guère que des réglemens de discipline. Coligny y montra sa profonde sagesse, en demandant une loi pour retenir le zèle, parfois trop ardent, de quelques pasteurs. On fit trois copies de la confession de foi. L'une fut déposée dans les archives de la ville, l'autre envoyée à Genève, et la troisième en Béarn.

La Reine mère ne se lassait point d'exhorter les protestans à se rendre à Paris. Elle faisait insinuer à l'amiral que la guerre de Flandre serait tout à son profit, et qu'on lui céderait les provinces conquises. Les flatteries et les séductions des beaux discours n'étaient point épargnées, et ce qui devait en assurer la réussite, c'est qu'elles arrivaient par la bouche de Teligny, que l'amiral chérissait. Ce jeune homme s'était laissé prendre, des premiers, aux piéges du Roi et de sa mère. Il faisait presque

un crime à son beau-père de persister dans ses défiances. Les Rochelais eux-mêmes n'avaient plus si mauvaise opinion de la Cour, depuis que leurs députés, Briquemault et Cavagnes, avaient été honorés d'une audience de la Reine et d'un souris du Roi. Il était difficile de résister au milieu de cet entraînement presque général, et Médicis ne cessait de donner chaque jour quelque nouvelle garantie. Elle faisait trancher la tête à 300 catholiques pour avoir troublé les calvinistes, à Rouen, dans leurs assemblées religieuses; elle offrait 15,000 hommes à la reine de Navarre pour l'aider à reconquérir son royaume sur Philippe II. A la fin, Coligny partit, accompagné de 40 gentilshommes. Cependant, la pompe triomphale qu'il trouvait partout sur son passage, ne pouvait effacer l'impression des rêves affreux qu'il avait eus, ainsi que Jeanne d'Albret. Et puis, l'opinion générale était qu'il avait paru des signes effrayans dans le ciel et sur la terre. Les Rochelais, se voyant seuls, revinrent à leurs mauvais pressentimens. Ils se répétaient les uns aux autres ce que l'on avait publié de la cruauté de Charles IX, dans sa première enfance, et ils disaient que celui qui s'était amusé, petit garçon, à répandre le sang des animaux, répandrait, plus tard, le sang de ses sujets. Ils n'étaient pas contens, d'ailleurs, des allures du maréchal de Cossé, leur nouveau gouverneur. Du Landreau courait les mers et troublait leur commerce, comme si l'on eût été en guerre. Le baron

de La Garde était toujours sur les rades avec ses galères. Enfin, Strozzi faisait un grand armement à Brouage. On ne manquait pas d'apporter de beaux prétextes pour chacune de ces choses; mais ceux de la Rochelle ne pouvaient s'en contenter, et ils ne cessaient d'écrire à Coligny qu'il eût à se tenir sur ses gardes. La reine de Navarre était encore parmi eux, et ils s'efforçaient de la détourner de se rendre à la Cour. Ils auraient donné leurs biens et leurs vies pour cette bonne princesse. Pourtant, leurs intérêts et leur liberté même avaient souffert de son séjour de trois années dans leur ville. Mais ils se payaient de cette raison que, dans les grandes nécessités où l'on s'était trouvé, il avait fallu que les princes fussent puissans et les citoyens toujours disposés à faire des sacrifices. Et puis, Jeanne d'Albret leur avait montré tant d'affection et était si généreuse, lorsqu'elle le pouvait! Ne venait-elle pas encore d'ajouter deux grandes salles au collége, avec un vaste jardin! Elle avait appelé trois des plus doctes d'entre ceux de la religion, pour les employer à l'instruction de la jeunesse. C'était, pour la langue latine, Pierre Lefebvre; pour la langue hébraïque, François Birauld; pour la langue grecque, Nicolas Gringius, d'une noble famille de Rouen, et qui avait enseigné dans les écoles publiques de Paris, de Bordeaux et de Coïmbre. La reine de Navarre les installa elle-même, se chargea de leur entretien, et Gringius étant mort quelques jours après, elle fit

venir Pierre Martinius pour le remplacer. Cet habile homme, qui avait étudié sous le philosophe Ramus, acheva à la Rochelle ses grammaires hébraique et chaldaïque, et les y fit imprimer.

Il ne restait plus rien dans la ville de tant de princes et de seigneurs qui s'y étaient réfugiés. La reine de Navarre venait de faire ses adieux aux Rochelais. Elle partait accompagnée du prince Louis de Nassau et d'une cour assez nombreuse. Les nouveaux dons de la commune l'avaient mise à même de paraître en un équipage convenable aux noces de son fils.

Elle allait à la mort, heureuse sans doute de n'être pas destinée à voir ce fatal mariage. Elle mourut à Paris, huit jours après son arrivée, non sans soupçon d'avoir été empoisonnée. La rumeur publique en était si grande que la Reine mère se crut obligée de faire ouvrir le cadavre; mais les médecins qu'elle y employa et les précautions qu'elle prit, ajoutèrent à la méfiance publique, et l'on ne put la défendre dans la suite d'avoir commis ce meurtre, qu'en ce qu'il devait nuire à ses projets. Cette nouvelle augmenta grandement les craintes des Rochelais. Ils envoyèrent encore des députés à l'amiral pour tâcher de faire pénétrer leurs soupçons dans son esprit. Mais il les congédia presque avec humeur et leur reprocha d'être trop en défiance du Roi, qui était dans les meilleures dispositions pour les réformés

Le mariage de Henri de Navarre avec madame Marguerite, retardé par la mort de la reine Jeanne, se fit enfin le 18 août. Médicis comptait ses victimes pendant qu'elles se livraient à la joie des festins et des danses. Mais le moyen d'exécution n'était pas encore arrêté. Le chancelier Birague ne demandait que quelques cuisiniers pour en finir avec les chefs protestans ; Médicis, le Roi et le plus grand nombre de leurs conseillers, aimaient mieux répandre du sang.... Le 22 août, on apprend que l'amiral, en sortant du Louvre pour se rendre à son hôtel, a reçu une arquebusade dans le bras. Des affidés de Guise ont des habitudes dans la maison d'où le coup est parti, et l'on sait bientôt que Montravel est l'assassin, et que Chailly, un des domestiques du duc, l'a aposté dans cette maison. C'était un avertissement pour tous les réformés de fuir, ou du moins de se tenir en état de défense. Le Roi, qui le comprend et s'indigne peut-être qu'un autre que lui ait donné le signal du meurtre, fait éclater la plus violente colère. Il se rend auprès de Coligny, le presse dans ses bras, baise ses cheveux blancs et lui promet vengeance ; puis il prend congé de lui et revient dans son palais fixer l'heure du massacre général....

L'effroi de la St.-Barthélemy se répandit bientôt dans toute la France. La nouvelle en fut apportée à la Rochelle, cinq jours après l'exécution, par

50 gentilshommes qui, logés sur la rive droite de la Seine, avaient pu se sauver de Paris. Ils furent suivis d'un nombre considérable de réformés de toutes conditions, et d'une soixantaine de ministres de diverses provinces. Ils appréhendaient qu'on ne tuât dans tout le royaume comme on avait fait à Paris. D'autres se réfugièrent à Sancerre, à Montauban, à Nîmes, à Genève, en Suisse, en Angleterre. Et, en effet, on avait pris des mesures pour qu'il n'échappât pas un huguenot. Chaque gouverneur avait reçu du Roi des lettres closes pour les ouvrir le 24 août. On y donnait ordre de faire main basse aussitôt sur ceux de la religion. Strozzi, entre autres, avait été chargé d'en finir avec ceux de la Rochelle. Telle était la lettre de la reine mère :

« Je vous avertis que, cejourd'hui 24 août, l'amiral et tous les huguenots qui étaient ici avec lui, ont été tués. Partant, avisez diligemment à vous rendre maître de la Rochelle, et faites aux huguenots qui vous tomberont en mains, le même que nous avons fait à ceux-ci. Gardez-vous bien d'y faire faute, d'autant que craignez de déplaire au Roi, Monsieur, mon fils, et à moi.

CATHERINE. »

Heureusement, pour les Rochelais, que leur méfiance éternelle au sujet de leurs privilèges les avait rendus sourds aux protestations et aux

belles paroles que ne cessaient de leur adresser le baron de La Garde, le sieur de Belleville, La Rochebariteau et Strozzi, pour être reçus avec leurs troupes dans la ville. Ils les avaient obstinément refusés malgré les commandemens et les jussions du Roi. Ainsi dès-lors ils étaient à-peu-près en révolte ouverte. La nouvelle de la St.-Barthélemy ne pouvait pas les rendre d'une plus facile composition. Après quelques pourparlers inutiles, dans lesquels ils n'entraient que pour avoir plus le temps de se mettre en défense, ils laissèrent éclater leur juste horreur du massacre de leurs frères, et menacèrent de tuer Strozzi et La Rochebariteau, s'ils ne sortaient aussitôt de la ville. C'était déclarer la guerre, et on en acheva les préparatifs. On expédia des navires en Angleterre avec ordre d'en rapporter de la poudre et des munitions; on fit le dénombrement des citoyens pour régler le service militaire. Il s'en trouva de quoi composer huit compagnies de 120 hommes, sans compter une colonnelle, formée de ceux du corps de ville et de leurs plus proches parens. Il ne cessait d'arriver des réfugiés, de sorte qu'au bout d'un mois on avait de plus une compagnie à cheval et huit compagnies à pied, qui battaient la campagne et assuraient les approches de la Rochelle. Les subsistances y entraient de toutes parts, et on eut bientôt du blé et du vin, pour environ six mois. Le Roi était tout troublé de la résolution des Roche-

lais. Les huguenots, qu'on avait cru pouvoir exterminer, étaient déjà en campagne, plus redoutables que jamais par l'indignation et le désespoir. Le royaume se trouvait dans une horrible confusion, et, si l'appui des Rochelais donnait le temps aux réformés de recevoir des secours d'Angleterre, il n'était pas dit que ces derniers ne prissent à la fin leur revanche. Le Roi envoya Biron à la Rochelle. Ce seigneur n'avait pas trempé ses mains dans le sang des calvinistes : il en avait même sauvé plusieurs au 24 août, en leur donnant asile à l'arsenal, à Paris. Cette circonstance devait le rendre agréable aux Rochelais. Il était chargé de leur garantir leurs priviléges, et, pour plus de séduction, il avait à leur présenter des lettres de Henri de Navarre, dans lesquelles celui-ci les priait, au nom de leur amitié commune, de se rendre aux propositions du Roi. Quelques-uns, dans la ville, étaient de cet avis; mais on avait généralement trop de motifs de se défier de tout ce qui venait de la Cour. Quant au jeune roi de Navarre, on ne tenait pas ses lettres pour être l'expression sincère de ses sentimens, attendu qu'il était comme en captivité. Et l'on se servait d'un prétexte semblable pour se refuser aux commandemens du roi de France lui-même; on disait : Sa majesté est incapable d'avoir ordonné le massacre qui s'est fait à Paris et dans plusieurs villes du royaume, et il faut qu'il soit prisonnier et non libre aux mains des

Guisards. Ainsi, tout en protestant de leur obéissance et en persistant à se déclarer fidèles et loyaux serviteurs du Roi, les Rochelais signifièrent à Biron qu'il devait renvoyer ses soldats, donner ordre aux galères de s'éloigner, s'il voulait être reçu dans la ville avec tous les honneurs et les respects dus à sa personne. Pendant que Biron s'efforçait d'amener ceux de la Rochelle à faire de meilleures propositions, le baron de La Garde se saisit de deux de leurs vaisseaux qui rentraient dans le port avec une riche cargaison. On rompit les conférences, et, de part et d'autre, on remit son bon droit à Dieu et à la force des armes. Déjà, par les soins de Scipion Vergano, par l'ardeur des bourgeois et des réfugiés, les fortifications étaient en fort bon état. Il était impossible aux gens du Roi de trouver de l'abri aux approches de la place. On avait rasé maisons, moulins et enclos, jusqu'à une grande distance; les clochers, les tours avaient plusieurs pièces en batterie; on avait élevé des plates-formes au milieu des rues, pour défendre encore la ville après que l'ennemi y serait entré. Du reste, il y avait 160 milliers de poudre dans les magasins et 175 canons en état de jouer. Toutefois, on avait encore bien de la besogne à faire pour rendre la Rochelle imprenable. Elle manquait d'ouvrages avancés, et des hauteurs, à portée de canon, la dominaient de plusieurs côtés. Elle était surtout attaquable entre la porte de

Cougnes et celle des Deux-Moulins. Sur un espace de 500 toises, on n'avait à opposer aux assiégeans que le demi-bastion de la vieille fontaine et le bastion de l'Evangile ; encore celui-ci n'était-il que terrassé et sans revêtement. Mais la présence des gentilshommes et des soldats, les discours éloquens de 50 ministres, et, plus que tout, la nécessité, élevaient singulièrement l'esprit du peuple, et il se serait défendu quand bien même la ville eût été ouverte de tous côtés. Les femmes des bourgeois et leurs servantes se portaient aux travaux les plus rudes ; elles se montraient si belliqueuses qu'il n'était pas permis aux hommes de regarder en arrière. Les fortifications s'élevaient comme par enchantement. Les habitans de la campagne que l'on faisait venir par corvée, avaient moins de zèle, et ce fut surtout contre eux qu'on établit une amende de 10 livres pour quiconque refuserait un jour d'aller au travail, avec confiscation entière des biens, dans le cas de récidive. Les catholiques n'étaient pas encore en mesure, que déjà on avait construit un fort, en forme de tenaille, à la porte des Deux-Moulins, pour battre la mer et les hauteurs voisines ; la Porte-Neuve avait un bastion avancé, et le boulevard de l'Evangile était augmenté de plusieurs casemates capables de loger 200 arquebusiers. Comme on n'avançait pas assez à démolir les maisons extérieures, et à en tirer le fer, les charpentes et les plus larges pierres, on y mit le

feu ; ainsi on détruisit, en deux jours, Saint-Maurice, Fétilly, le Treuil-des-Noyers, le Treuil-aux-Filles, la Brande et autres lieux, jusqu'à un rayon de 600 toises. En même temps, on ne cessait de faire venir, par terre, tout le grain qui arrivait au marché de Marans, et les meilleurs bœufs qui venaient à celui de St.-Xandre. Les galères de La Garde et les vaisseaux de Strozzi fermaient le chemin de la mer. Les Rochelais, persuadés qu'il deviendrait libre, s'ils se rendaient maîtres de l'île de Ré, chargèrent le capitaine Des Essars d'y faire une expédition. Il choisit son monde dans toutes les compagnies, et, le 8 novembre au soir, partit mystérieusement avec 4 navires qu'il tenait prêts. Il tomba sur deux galères qui étaient à Chef-de-Baye, sans en avoir été aperçu, et il en prit une avant même que l'ennemi eût pu reconnaître d'où lui venait l'attaque. Malheureusement pour Des Essars, ses soldats se portèrent avec trop d'avidité au pillage ; l'autre galère eut le temps de couper ses cables et d'aller donner l'alarme à l'île de Ré. Le coup fut manqué, et l'île resta aux royalistes. Cependant ce ne fut pas un médiocre avantage que la prise d'une galère estimée 20,000 écus. De plus, on avait trouvé à bord le capitaine Fiesque, et deux habiles ingénieurs qui dressaient des plans pour attaquer la ville.

Le Roi envoyait autant de forces qu'il pou-

vait de ce côté ; mais un accommodement aurait été plus de son goût qu'un siège long, dispendieux et peut-être inutile. Il revint donc aux propositions de paix, et songea à les faire porter par La Noue. Ce seigneur était en Flandre, où, malgré de grandes preuves de courage, il avait eu de mauvais succès, et était retenu en otage dans le camp des Espagnols. Le duc de Longueville, gouverneur de Picardie, dans l'esprit duquel il était en très-haute estime, lui fit des ouvertures au nom du Roi. La Noue consentit à se rendre à Paris, dès qu'il serait libre. Il y vint en effet et ne put résister aux séductions dont on l'environna. C'étaient de magnifiques promesses, et aussi quelques beaux effets, comme la main-levée des biens de son beau-frère Teligny, la restitution des siens propres ; mais ce qui le toucha surtout, ce fut l'espoir de mettre fin à la guerre civile et de rendre un signalé service à son pays. Le Roi, à force de protestations, l'avait persuadé qu'il ne voulait que le repos et l'honneur de la France. La Noue était meilleur citoyen que bon huguenot. Il consentit donc à porter des propositions de paix à ceux de la Rochelle, et il partit, après avoir reçu la parole du Roi qu'on ne se servait pas de lui pour trahir ses amis.

Le moment n'était pas favorable pour les desseins de La Noue. La ville était toute troublée

par suite de la désertion de deux gentilshommes mécontens. Les bourgeois étaient entrés en méfiance de plusieurs de leurs capitaines, et ils venaient de mettre en prison le sieur de Coreilles, François du Jan, Pierre Portier, Jean Colin, Lévêque de la Gremnaudière. Ils avaient même fait subir le supplice de la roue à Davi de Poitiers. La Noue survenant, et parlant au nom du Roi, parut aussitôt un traître aux plus ardens. On lui fit l'affront de lui refuser l'entrée de la ville. Il ne fut guère mieux traité des députés qu'on lui envoya à Tasdon; leur accueil fut glacé. « On nous avait donné l'espoir, dirent-ils, de » rencontrer M. de La Noue, et on nous a » trompés. » — « Eh quoi, s'écria-t-il, ne me con» naissez-vous plus! avez-vous sitôt perdu le » souvenir de tant de choses que nous avons faites » ensemble, pour notre commune conservation? » Un des députés répondit : « Vous avez bien » quelque air du visage de M. de La Noue et » de la stature de son corps, mais nous ne re» connaissons ni sa voix, ni ses conseils qui, » autrefois, nous ont été si profitables... » La conférence se termina de meilleure grâce qu'elle n'avait commencé, et les députés promirent de revenir, le lendemain, rendre compte de ce qu'on aurait décidé dans le conseil de ville. La Noue y avait de nombreux amis qui ne pouvaient lui soupçonner de fâcheux desseins. Quelques-uns même revenaient à de meilleurs sentimens pour

le Roi, en considération de ce qu'il avait choisi un pareil entremetteur. Aussi, dès la seconde entrevue, La Noue vit bien que les cœurs des Rochelais étaient toujours à lui; mais il s'aperçut aussi qu'ils étaient pour la plupart aliénés à Charles IX. Il ne put rien gagner en faveur de la paix; d'un autre côté, il fut grandement touché des larmes et des supplications de ceux de la Rochelle, si bien qu'il se porta à une étrange et soudaine résolution. On lui avait associé à Paris l'abbé Gadagne pour observer sa conduite. Il le prit à témoin qu'il n'était pas en son pouvoir de faire ce que le Roi avait espéré de lui, et il ajouta que, ne pouvant détourner ses amis de la guerre, il voulait courir leurs dangers et les défendre. Puis il entra dans la ville. Le peuple, les soldats le reçurent avec les plus vives démonstrations d'allégresse. On le nomma général, d'un commun accord, et il fit, en cette qualité, serment entre les mains du maire. Cependant il n'oubliait pas ses promesses au Roi, et la démarche qu'il venait de faire, était dans son esprit le meilleur moyen de les remplir. En disposant tout pour la guerre, en exposant chaque jour sa vie, il ne cessait d'exhorter et d'entraîner les esprits à la paix.

Biron ne prit plus de repos qu'il n'eût établi ses troupes devant la ville. Elles entrèrent en Aunis par le passage du Brault et le chemin de

Mauzé. Les Rochelais ne pouvaient résister en pleine campagne à des forces si grandes, et ils abandonnèrent les bourgs et les petites places qu'ils occupaient dans le voisinage. Le capitaine Normand fit mine de vouloir se maintenir dans le château de la Gremnaudière ; il s'y défendit même pendant quelques heures contre Biron, qui avait trois pièces de gros canon et lui en tira bien 60 coups. La place n'était pas tenable; ce n'était qu'un corps de logis et deux méchantes tourelles qui furent bientôt par terre. Normand ne pouvait manquer d'être forcé au matin. Il décampa donc pendant la nuit, à la faveur d'un grand nuage de fumée qu'il fit en brûlant une grange pleine de foin et de futailles, et il vint se jeter dans le château de la Sausaye. Le capitaine Virollet, qui était de sa troupe, fut fait prisonnier par la faute de son cheval. Ne voulant pas demeurer en repos, et n'étant pas en état de payer rançon, il prit parti dans l'armée du Roi.

La Noue ne restait pas inactif, et, comme il ne pouvait mieux faire pour le moment, il aguérissait la jeunesse Rochelaise, qui brûlait du desir de se signaler, et la menait à l'ennemi avec honneur, mais sans trop la compromettre. Ces braves jeunes gens avaient une grande estime pour leur général, et travaillaient chaque jour à accroître son pouvoir et son autorité dans la ville.

Les ministres qui, pour la plupart, ne craignaient rien tant que la paix et la conciliation, auraient mieux aimé voir à la tête des affaires Montgommery, bien plus ardent que La Noue, parce qu'il n'avait rien de bon à attendre de la Cour. Il y avait donc deux partis dans la ville, l'un soutenant la guerre pour avoir la paix, l'autre la poussant pour se venger et faire sentir sa haine.

Cependant, Biron ne cessait d'avancer et de resserrer les assiégés de jour en jour. Il avait déjà son quartier-général à St.-Xandre; Strozzi était à Puilboreau; Goas à Rompsay; St.-Martin à Lagord, et Duguast à Aytré : encore n'avait-on sur les bras que la moitié du monde qui devait venir. Le duc d'Anjou était à St.-Maixent. Il amenait avec lui de vaillans capitaines, de nombreux soldats et de l'artillerie. Il se croyait sûr de prendre la ville, et toutes ses lettres étaient menaçantes. Le Roi lui avait promis de mettre à sa disposition 40,000 hommes et 60 pièces de canon. On n'en fut pas moins décidé à se défendre, et on se mit à faire de continuelles sorties, sous la conduite de La Noue. L'ennemi était toujours le plus maltraité dans ces rencontres, tant les Rochelais déployaient d'intelligence et de valeur; mais ils y perdaient eux-mêmes beaucoup de monde, au point que le maire défendit de faire aucune expédition dans les quatre jours qui suivraient son décret; et, pour plus de sûreté, il tint les

portes closes. Les jeunes gens n'eurent aucun égard à cet ordre ; ils sautèrent pardessus les murailles, et allèrent encore chercher les ennemis. Il y avait moins d'ardeur parmi ceux dont on prenait l'argent, et ils commencèrent à murmurer lorsqu'on fit sur eux une seconde levée de 15,000 livres (*). Soldats et gentilshommes voulaient recevoir une solde. Les ressources de la ville ne pouvaient pas long-temps suffire à une pareille dépense, et on vendit encore des commissions de corsaires à qui en voulut; la commune elle-même fit faire la course pour son compte. C'était Jean Boisseau qui commandait les navires.

L'abbé de Gadagne était retourné à Paris, après la défection de La Noue; il s'y était fait autoriser à présenter de nouvelles conditions aux Rochelais. Il arriva au camp, vers la fin de janvier, et manda à ceux de la ville qu'ils eussent à lui envoyer quelques commissaires pour apprendre les volontés et les intentions du Roi. On n'y consentit qu'avec une répugnance marquée, et on ne voulut députer personne, que les royalistes n'envoyassent d'abord des otages. Le peuple avait toujours peur d'être trompé et trahi, et, dans ces derniers temps, pour le calmer, le conseil avait été obligé de faire rechercher les papistes, et de les chasser de la ville, eux, leurs femmes et leurs enfans.

(*) Janvier 1573.

Gadagne ne put faire admettre ses propositions, et la conférence n'était pas rompue depuis une heure, que déjà on avait fait une sortie et tenté des surprises contre les détachemens royalistes. Le député du Roi ne se tint pas pour battu. Il feignit d'avoir reçu de nouveaux pouvoirs de la Cour, et obtint de venir conférer dans la ville même. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il tenta de séduire plusieurs capitaines et bourgeois ; quelques-uns d'entre eux, et surtout La Thibaudière, feignirent de l'écouter, et, plein de confiance, il monta un coup pour surprendre la Rochelle. Le maire, prévenu à temps, avait pris toutes ses mesures. Les soldats ennemis furent saisis, comme ils entraient déguisés dans la ville, et sept d'entre eux furent mis aussitôt en pièces par le peuple ; le conseil de guerre en condamna huit autres à être pendus le lendemain. On jeta leurs corps pardessus les murailles de la Porte-Neuve.

Biron éprouva un vif déplaisir de cette aventure, et il résolut, pour se venger, de rompre encore une fois les canaux qui apportaient l'eau de Lafond à la Rochelle, et de mettre le feu aux moulins de la porte de Cougnes, qui restaient encore debout. Il exécuta son dessein dans la nuit du 24 janvier. De ces moulins, il n'y en avait qu'un qui fût gardé ; c'était celui de la Brande. Le capitaine Normand, qui en percevait les droits, y

tenait habituellement quelques hommes de sa compagnie. Ce soir là, ils étaient venus par débauche dans la ville, et il ne restait au moulin qu'un soldat de l'île de Ré, chaudronnier de son métier, et dont le nom ne s'est pas conservé. Quoique seul, il fit bonne contenance lorsqu'on vint l'attaquer. Il tirait les arquebuses que ses camarades avaient laissées, changeait sa voix, nommait divers noms, comme s'il eût eu plusieurs personnes avec lui. Les gens de Biron furent si bien trompés par cette ruse, qu'ils envoyèrent chercher au camp deux couleuvrines, et qu'ils en tirèrent 16 coups contre le moulin. Le soldat, obligé de capituler, demanda la vie sauve pour lui et les siens, ce qui lui fut aussitôt accordé. Mais quand les royalistes s'aperçurent, en entrant dans le moulin, qu'ils n'avaient eu affaire qu'à un homme, ils pensèrent qu'ils allaient devenir un objet de moquerie pour leurs camarades et pour les ennemis, et, faussant la parole donnée, ils se saisirent du soldat et lui mirent la corde au cou pour le pendre. Biron le leur arracha des mains, et l'envoya seulement aux galères.

L'argent manquait, et il fallut encore consentir à une levée de 50,000 livres. Elle porta sur tout ce qui était dans la ville. Le maire crut qu'il adoucirait le chagrin que les habitans ressentaient de fournir de si fortes contributions, en leur donnant une occasion d'exercer leur liberté et de

faire connaître leur bonne volonté pour M. de La Noue ou le comte de Montgommery. Il déclara qu'il avait trop d'occupations pour pouvoir exercer son commandement militaire dans ses détails, et il demanda qu'on désignât quelqu'un pour commander sous lui. Les ministres et leur faction donnèrent leurs voix au comte de Montgommery. Ils ne pouvaient endurer M. de La Noue, qui se battait bien, à la vérité, mais qui parlait toujours d'entrer en accommodement avec le Roi, et de mettre fin à la guerre civile. Cependant, ce fut lui qui l'emporta, et il accepta la charge de lieutenant du maire, malgré la fausse gloire de ses amis, qui le blâmaient de se soumettre ainsi à un bourgeois, lui qui était gentilhomme, et des mieux famés. Mais La Noue ne perdait pas de vue sa promesse au Roi, et il espérait qu'au moyen de son commandement, il serait plus fort pour la tenir. Il arriva tout le contraire. Ses ennemis se déchaînèrent plus que jamais contre lui; ils mirent le plus grand nombre des citoyens en défiance de ses sentimens; enfin, ils remplirent sa vie de tant de dégoûts, qu'il demanda d'aller en ambassade en Angleterre, pour hâter les secours qu'on en attendait. On lui refusa cette satisfaction, et on nomma pour cette commission le sieur de Languillier, pour la noblesse, et Vincent Mayreau, pour les bourgeois. Mais, en même temps, le conseil, pour témoigner à M. de La Noue que ce n'était point mauvaise volonté de sa part, lui

accorda une garde de 8 mousquetaires et de 22 soldats. Ce ne fut pas une consolation pour lui, et l'envie en devint plus grande contre sa personne; aussi résolut-il de se faire tuer à la guerre. Il fit, en huit jours, six sorties dans lesquelles il alla au-devant des coups, mais aucun ne put l'atteindre.

La ville commençait à ressentir une vive inquiétude. La carraque était enfin coulée et solidement établie au milieu du chenal, et déjà elle avait du canon en batterie. L'argent manquait, malgré les impôts et les emprunts, et le duc d'Anjou arrivait avec de nouvelles forces et de puissans moyens d'attaque. Il fut au camp, le 15 février, et on vit aussitôt, à son activité, qu'il fondait une grande gloire sur la prise de la Rochelle, et qu'il allait y travailler avec toute l'ardeur possible. La Noue forma l'audacieux projet d'enlever le prince, le lendemain, et de faire avorter ainsi, dès le principe, ses grands projets. On était averti qu'il irait déjeûner au fort de Coreilles, pour aller de là visiter la carraque. La Noue sort mystérieusement avec quelques hommes déterminés; il se glisse le long de la côte, et entoure, à l'improviste, la tente sous laquelle le duc d'Anjou était à table avec les principaux seigneurs de sa suite. L'effroi fut grand parmi cette troupe joyeuse; mais les gentilshommes se remirent aussitôt; ils tirèrent leurs épées, firent un rempart de leurs corps au prince, et soutinrent

avec tant d'adresse, de courage et de bonheur, l'attaque des Rochelais, que la cavalerie du camp put arriver et les tirer d'embarras. L'entreprise était manquée, et l'on rentra dans la ville, sans butin et sans prisonniers; mais on laissait du moins une grande crainte aux cœurs des royalistes, et on avait donné un bel exemple aux autres citoyens et soldats. Aussi se monta-t-il un nouveau coup pour le lendemain, et une bande aventureuse promit d'incendier la carraque, à la basse mer. Tous les efforts furent inutiles : cette masse de bois était si mouillée, si enveloppée de vase, que rien n'y put mettre le feu, ni les brandons de paille, ni les torches, ni les artifices. Les royalistes tirèrent quantité d'arquebusades sur les assaillans, en tuèrent une quinzaine, et en blessèrent deux fois autant. L'ardeur des Rochelais fut un peu refroidie par ces échecs; mais les ministres, louant les braves du haut de leur chaire, et, mêlant leurs noms à ceux des David et des Judas Machabée, eurent relevé bientôt les courages, et, dans la suite, chaque fois qu'il fut question de former une troupe d'*enfans perdus*, pour quelque surprise, il se présenta toujours plus de gens qu'on n'en demandait.

Le duc d'Anjou s'apercevait enfin qu'il ne réduirait pas facilement les Rochelais, et que sa carraque, avec tous les canons dont il l'avait chargée, ne leur fermerait pas le chemin de la mer. Elle

n'avait pu empêcher le capitaine Miraut de sortir du port avec deux pataches de guerre, ni de rentrer cinq jours après avec quatre prises faites sur les royalistes. Il se résolut donc à barrer entièrement le passage, en coulant une partie de ses navires à droite et à gauche de la carraque, jusqu'à la rencontre du Port-neuf et de la pointe de Coreilles. Mais peut-être n'était-ce qu'une menace plutôt qu'un plan sérieusement arrêté, car, deux jours après qu'il eut commencé ce grand ouvrage, il fit proposer aux Rochelais d'entrer en accommodement. Les ministres et leur faction ne voulurent point d'abord en entendre parler, mais La Noue eut plus de crédit qu'eux sur les membres du conseil, et il fit décider que lui-même et Jean Pierre, Jean Bouchet et Jean Maurisson, échevins, iraient au moulin d'Amboise, conférer avec les sieurs de Biron, Strozzi, Villequier et Gadagne, commissaires de M. le duc d'Anjou. Le peuple était fort irrité de cette démarche, et ne cessait de dire qu'on ne pouvait traiter sans les autres villes protestantes. Une trahison que l'on vint à découvrir dans le même temps, ajouta beaucoup au mécontentement populaire. Un gentilhomme angevin, nommé Desbruères, s'était jeté depuis peu dans la place, comme protestant, et puis il avait essayé aussitôt de corrompre les sieurs de Lamusse et de la Rivière-Lis, excellens capitaines, que la ville avait à ses gages. On le mit en prison, et le conseil fut obligé de retirer aux commissaires

une partie des pouvoirs qu'on leur avait donnés d'abord pour traiter avec les royalistes. Ils eurent ordre de ne rien discuter ni arrêter, et de se contenter d'entendre les explications, les propositions de l'abbé de Gadagne, et de prendre des notes. La conférence eut lieu le 23 février, et le rapport en fut présenté au conseil, le 25. Les commissaires avaient rapporté un long mémoire en 27 articles, dont le premier était un pompeux éloge de la St.-Barthélemy, ce qui n'empêcha pas que plusieurs ne fussent d'avis d'adhérer aux propositions de la Cour. Ils voyaient la ville resserrée chaque jour davantage, ruinée par les impositions et les emprunts, privée de commerce, et menacée de la perte entière de ses libertés, dans le cas où elle serait réduite à se rendre. On n'avait point de nouvelles des secours attendus d'Angleterre, et, s'ils venaient jamais, peut-être que les ouvrages que poussait vivement M. le duc d'Anjou, les empêcheraient de passer. D'autres membres du conseil, au contraire, pensaient que le salut de la ville et des églises ne se pouvait acquérir que par les armes. Il fut convenu que le peuple serait appelé à décider cette grande difficulté, et on le convoqua dans la salle de Saint-Yon, pour le 26. Les pasteurs y firent valoir, avec force, leurs trois grandes raisons : la première, que les ennemis auxquels on avait affaire, voulaient absolument la ruine de la ville ; la seconde, que l'union seule pouvait sauver les réformés, et que c'était perdre la religion, que

de n'en recevoir l'exercice que pour la Rochelle ; la troisième enfin, que, par l'exemple des choses passées, on ne pouvait rien espérer de ferme et de stable de tout ce qui serait promis. Sur cette dernière raison, un nommé Giraud, de Saint-Jean-d'Angély, se leva avec un regard enflammé, et se mit à dire : « Et nous aussi nous avons été assiégés, » à Saint-Jean-d'Angély, par une grande armée de » Français, Reîtres, Suisses et Italiens ; nous n'é- » tions que 600 hommes, tant habitans qu'étran- » gers ; nous n'avions pour toute artillerie qu'une » pièce de campagne, trois passe-volans, neuf » fauconneaux et trois milliers de poudre. N'im- » porte, nous défendions nos remparts, encore » qu'ils fussent furieusement battus, et que les » brèches fussent si grandes, que la ville semblait » être un village. Qui nous a perdus ? les pourpar- » lers, dont l'ennemi profita pour faire ses appro- » ches, et qui firent mollir des hommes qui, sans » cela, fussent demeurés fermes comme rochers. » On en vint enfin à une capitulation honorable » pour les assiégés ; mais, à la mode de la Cour, » la composition fut pratiquée tout à rebours ; les » habitans furent pillés, rançonnés, massacrés ; » les femmes furent violées par ces brigands... Ah ! » croyez-moi ; s'il advient ruine en votre ville, elle » viendra plutôt des pourparlers que des canons. »

A ces mots, l'assemblée se lève en tumulte, crie qu'il n'y a nulle bonne foi chez les catholiques ;

que la perte de la religion est résolue, et qu'il faut refuser toute conférence. Il ne fut pas possible de faire écouter des propositions modérées, et le peuple décida qu'on ne traiterait plus que par écrit, encore si la Cour voulait entendre à une paix générale, embrassant toutes les églises réformées du royaume.

Les sorties et les escarmouches recommencèrent aussitôt; La Noue, abreuvé de chagrins et de dégoûts, jura de nouveau de ne pas s'y épargner, pour trouver enfin une mort qu'il desirait, et que sa religion lui défendait de se donner. Le lendemain, il s'en alla, avec quinze cavaliers, en charger trois fois autant de ceux de l'ennemi. Il les mit en fuite; mais il s'était si fort engagé au milieu d'eux, qu'il y eût été tué, si ce n'eût été le capitaine Marsault, de la Rochelle, qui lui fit un rempart de son corps, reçut les coups qui lui étaient destinés, et en mourut. Le lendemain, nouvelle sortie. L'ennemi était dix fois plus fort, et le combat dura six heures. La Noue eut sa cuirasse faussée en vingt endroits. Ce qui soutint si long-temps le courage de ceux de la ville, c'est qu'ils combattaient à Lafond, qu'on les voyait du haut des murs, et que les femmes venaient leur apporter des rafraîchissemens et enlever les blessés. Il y en eut une qui, au plus fort de la mêlée, dépouilla un des morts de l'ennemi, et rapporta en triomphe dans la ville, ses hardes, son arquebuse et son épée.

Tous ces efforts n'empêchèrent pas les catholiques d'établir, ce jour là, 16 grosses pièces à Lafond. Bientôt le duc d'Anjou commença à battre la place depuis la porte de Cougnes jusqu'au bastion de l'Evangile. On lui répondit du clocher de Notre-Dame, où on avait mis deux canons.

Les Rochelais n'entendaient plus parler des secours d'Angleterre, et l'armée royale se renforçait sans cesse de soldats, d'artillerie et de machines de guerre. Elle avait surtout un grand nombre de pionniers qui faisaient des tranchées et préparaient des mines. Les gentilshommes renfermés dans la place avaient peine à comprendre l'audace des Rochelais. Il leur semblait qu'ils allaient et les menaient eux-mêmes à une ruine certaine. Aussi proposèrent-ils à La Noue de se rendre de compagnie au camp des catholiques. « Nous ferons ainsi notre paix avec le Roi, di» saient-ils, et il faudra bien que les Rochelais » en viennent à un accommodement qui seul » peut les sauver. » La Noue se refusa à leur demande, parce qu'il venait d'obtenir qu'il y aurait une nouvelle conférence. Il est vrai que le peuple n'y avait consenti qu'avec beaucoup de peine, et à condition que le duc d'Anjou donnerait des otages. Enfin, on pouvait espérer de ramener la paix sans paraître trahir son devoir. Malheureusement cette conférence ne changea rien aux affaires. Les catholiques étaient très-fiers

des bonnes nouvelles qu'ils avaient reçues depuis quelques jours. Ils savaient que lés ambassadeurs du Roi avaient si bien manœuvré en Angleterre, qu'il n'y avait plus de secours à attendre de ce côté pour les Rochelais. Et puis les députés de Montauban venaient d'accepter un accommodement particulier. Ainsi La Noue revint tristement à la Rochelle annoncer qu'on lui avait fait de pires conditions que par le passé. Le duc d'Anjou, pour ajouter à l'effet que lui semblait devoir produire son rapport, fit feu de toutes ses batteries pendant deux jours. Le clocher de Notre-Dame reçut 500 boulets et tomba en ruines. L'effroi était grand dans la ville. Les réfugiés et les pairs, et les échevins en général, se seraient contentés de n'importe quelle paix. Les ministres seuls étaient inébranlables, et ils faisaient tous leurs efforts pour maintenir le peuple dans de fermes sentimens. Ils prêchaient dans les corps-de-garde, deux et trois fois par jour; ils travaillaient eux-mêmes aux fortifications, et faisaient sentinelle sur les murs, l'arquebuse au bras. Ils répétaient que le peuple de Montauban ne manquerait jamais à la foi jurée; que ses députés, séduits par les artifices des catholiques, avaient outrepassé les ordres de leurs concitoyens, et qu'ils seraient désavoués. Puis ils rappelaient les miracles que Dieu n'a jamais manqué de faire pour sauver les fidèles; ils disaient qu'on avait d'autres ressources contre l'ennemi, mais

que, quand bien même on en serait privé, la miséricorde divine était seule plus que suffisante pour assurer la victoire aux réformés. Un boulet de canon, parti du bastion de l'Evangile, donna une grande force aux raisons des ministres: il tua le duc d'Aumale, que l'on regardait comme ennemi acharné de ceux de la religion. Après ce coup du ciel, il n'y eut plus qu'une autorité dans la ville, celle des ministres. Le peuple fit éclater une résolution qui rendit les catholiques beaucoup plus traitables. Ils offrirent de nouvelles conditions: elles portaient que ceux de la Rochelle auraient le libre exercice de leur religion dans leur ville, tandis que les autres réformés n'auraient que la liberté de conscience, sans exercice public. Les ministres ne voulaient céder sur aucune de leurs prétentions; ils étaient insensibles aux vœux et aux raisonnemens de tout ce qu'il y avait de marquant dans la ville. Le peuple, fanatisé par leurs discours, prit encore comme un coup du ciel la blessure grave que reçut le comte de Retz. C'était lui qui insistait le plus dans le conseil du duc d'Anjou pour que l'on fit de dures conditions aux calvinistes. En vain La Noue, ranimant le courage des membres de la commune, les détermina à faire entendre des paroles sévères aux ministres, et à leur dire qu'ils conduisaient les Rochelais à leur perte, ceux-ci persistèrent dans leurs premiers sentimens, ils inspirèrent au peuple de la dé-

fiance de ses magistrats, au point qu'on exigea du conseil qu'il admît dans toutes ses séances six ministres pour surveiller les délibérations. Alors plus d'espérance d'accommodement. La terreur règne à la commune, et les modérés n'osent plus faire entendre leurs avis. La Noue ne put cacher le dépit qu'il éprouvait, et il laissa éclater le mépris qu'il ressentait pour des hommes qui, mettant toujours en avant les intérêts de la religion, exposaient la vie et la fortune de leurs frères, pour servir leur propre haine et leur ambition. Il fut plus que jamais en butte aux calomnies des ministres, et le plus violent d'entre eux, Jean La Place, l'insulta dans la rue, le suivit jusqu'à sa maison, en l'invectivant, et, poussé à bout par la modération et la patience de ce vertueux gentilhomme, finit par lever la main sur lui et le frapper au visage. On allait tuer ce furieux, mais La Noue retint ses amis, représenta qu'il fallait avoir pitié d'un insensé, et garder le respect pour le ministère dont était revêtu La Place. Cette scène pouvait enlever un grand nombre de partisans aux ministres; aussi, pour détourner l'attention publique, ils demandèrent et obtinrent l'exécution de plusieurs traîtres qu'on avait découverts depuis quelques jours. Ils firent un devoir aux fidèles d'assister à leur supplice. On remarqua, en cette occasion, combien est fort l'instinct qui porte l'homme à la conservation de sa vie. L'ennemi tirait sur la place,

au moment où l'exécution allait se faire, et les condamnés, s'apercevant au pied de la potence, que les boulets passaient au-dessus d'eux, baissaient la tête pour n'être pas atteints.

Ce spectacle ne put effacer entièrement le souvenir de l'insulte que l'on avait faite à La Noue, et le peuple se montra plus disposé que par le passé à lui donner satisfaction. Ainsi, sur sa proposition, il fut arrêté qu'on entrerait encore une fois en pourparlers avec les catholiques. Les ministres trouvèrent moyen de rendre cette conférence inutile comme les autres, au moyen de l'insolente rédaction des articles qu'ils firent approuver en assemblée générale. Au lieu de se soumettre au Roi, on lui dictait des conditions; on lui demandait des garanties de toute espèce pour la Rochelle, pour les autres villes, mais surtout pour les ministres. Ainsi l'on exigeait six otages; une levée de Reîtres, en Allemagne, pour poursuivre ceux qui violeraient la paix; la réintégration des émigrés dans leurs biens et leurs honneurs; d'un autre côté, on voulait que le Roi ne pût rien redemander des deniers que l'on avait pris dans ses caisses; que les réformés fussent exempts de toute taxe, même ordinaire, et que l'état payât leurs dettes aux Reîtres, Anglais, autres étrangers, et aux régnicoles, pour le fait de la guerre; que la Rochelle fût remise en jouissance de ses privilèges, tant anciens que modernes,

ainsi que Montauban, Nîmes, Sancerre, etc.; que les ministres pussent se retirer partout où bon leur semblerait, soit dans le royaume où à l'étranger, sortir de France, y entrer, sans demander l'autorisation du Roi.

La Noue jugea que de telles propositions n'étaient pas présentables, surtout au milieu de l'oppression où la ville était plongée; puis bientôt passant en revue dans sa mémoire les peines qu'il s'était données au service des Rochelais, les blessures qu'il avait reçues pour eux, et considérant quels affronts, quelles injures et quels soupçons en avaient été la récompense, il se ressouvint qu'il n'était venu dans la ville que pour moyenner une paix entre le Roi et les habitans; qu'il avait plus fait pour ceux-ci que pour Charles IX, à qui il avait engagé sa parole, et il se décida à sortir de la Rochelle et à se retirer dans le camp du duc d'Anjou. La Roche-Esnard, Saint-Etienne, Champagné et La Salle, l'accompagnèrent dans sa retraite. Ce fut une belle occasion de déclamer pour les ministres. Les noms de traître, de parjure, ne furent point épargnés. Au fond de leur cœur, ils n'étaient pas fâchés du départ de La Noue, car il leur disputait la faveur du peuple, et se déclarait en tout temps pour les partis modérés. Pour raffermir leurs partisans, ils eurent recours à leur ressource ordinaire: ils firent pendre quelques royalistes

accusés de trahison, puis, convoquant l'assemblée générale, ils demandèrent que les membres de l'association renouvelassent leur serment. Ils firent passer leur ardeur dans toutes les ames, et l'on jura de mourir plutôt que d'entendre à aucun accord particulier. On décida, le même jour, que le maire reprendrait l'autorité militaire qui avait été donnée à La Noue, et qu'il l'exercerait avec l'aide de six capitaines qui lui serviraient de conseil.

Malgré tout, la défiance régnait entre les citoyens, et quiconque gardait un air réservé, au milieu des violences des ministres et des gens de métier, était déclaré suspect, accusé, et, la plupart du temps, incarcéré. Claude Dangliers, sieur de la Sausaye, lui-même, ne fut point à l'abri d'une rigueur semblable. C'était cependant le plus relevé de tous ceux de la ville, et en naissance, et en biens, et en qualité. Il avait été long-temps président et lieutenant de la ville; il fut constitué prisonnier, sur de simples soupçons, et on saisit ses meubles pour les tenir sous le sequestre.

Cependant il arrivait de divers côtés de bonnes nouvelles aux assiégés. Ceux de Sancerre, pressés par les royalistes, écrivaient qu'ils ne perdaient point courage pour les trois assauts qu'on leur avait donnés, et qu'ils en soutiendraient dix autres; le comte de Montgommery faisait savoir, à la date du 16 février (et on était au 16 mars),

qu'il arriverait devant la ville, sous un mois, avec 45 navires. Il avait trouvé 40,000 livres à emprunter, sur le crédit des Rochelais, et il les avait employées, avec d'autres sommes, à acheter des munitions qu'il apportait. Ainsi, on s'attendait à chaque heure à le voir paraître. Il n'y avait point d'autorité dans la ville qui pût retenir les jeunes gens de faire des sorties. Le 19, le capitaine Lafond, se voyant de garde au bastion de l'Evangile, avec des hommes déterminés, de véritables *enfans perdus*, quitte son poste, à la nuit tombante, et va donner dans l'hôtel des Ladres, où il était prévenu que plusieurs gentilshommes catholiques devaient se réunir pour souper joyeusement. En effet, il les surprit à table. Il en échappa à grande peine quelques-uns. La meilleure partie fut tuée, Lafond refusant de recevoir personne à merci ou à rançon. Cette prouesse ne l'empêcha pas d'être accusé de trahison par les ministres. Il parlait mal d'eux et continuait à se montrer affectionné à La Noue. Il fut mis à la torture, puis abandonné dans un cachot. Sa compagnie passa au capitaine Bonneau.

Montgommery ne paraissait point encore, et les mécontens recommençaient à élever la voix. Il parut une proclamation du conseil, pour engager les vrais calvinistes à dénoncer ceux qu'ils sauraient mal portés pour la guerre; et, pour tenir l'ardeur des soldats en haleine, on commanda

une sortie pour le 10 avril (*). Le secret en fut bien gardé, et l'ennemi fut surpris dans ses lignes. On lui tua 60 hommes, on dispersa ses balles de laine, et on renversa tout son gabionnage. Nul ne montra plus de fermeté et de valeur, en cette occasion, que l'échevin Robert David. Le duc d'Anjou était fort troublé de l'audace des assiégés. Il fallait toujours recommencer les ouvrages, et ses travailleurs épuisés désertaient le camp; beaucoup de soldats, voire même de gentilshommes, s'en allaient à cause des maladies qui menaçaient de gagner toute l'armée. Il était donc indispensable de porter un grand coup, par lequel on pût se rendre maître de la ville, ou du moins étonner si fort les habitans, qu'ils demandassent à composer. Ainsi, le lendemain de l'attaque de ses tranchées, le duc d'Anjou ne cessa de faire tirer pendant douze heures sur la ville. Son principal effort était entre le bastion de l'Evangile et la Porte-Neuve. C'était la partie faible des murailles. Les assiégés avaient élevé en cet endroit deux terrasses, l'une derrière l'autre, et y avaient mis jusqu'à 26 pièces de canon. La plus élevée de ces terrasses était située dans le jardin d'Auffrédy.

Ce n'était pas de ce côté que l'ennemi comptait tenter l'escalade; la porte de Cougnes lui semblait plus favorable, et il y poussait ses mines.

* 1573.

Il en avait une fort avancée à Lafond; mais il était si impatient de la faire éclater, qu'il n'attendit pas qu'elle fût arrivée sous la muraille, ni que ses pionniers fussent à l'abri; il en périt 150, et la mine n'atteignit pas la contrescarpe; mais elle en vint fort près, au point que les royalistes y pouvaient causer avec les assiégés. Par ce moyen, il se pratiqua plusieurs trahisons, et le maire fit défense de plus monter sur la muraille pour entrer en conversation avec ceux du camp.

Le dernier jour de la mairie de Jacques-Henri de la Maisonneuve fut signalé par un grand combat à la porte Maubec (*). L'honneur en resta aux assiégés; mais ils regardèrent leurs succès comme rien, parce qu'ils perdirent, en cette occasion, le brave capitaine Le Sauvage. Jean Maurisson, sieur de Moreilles, fut élu maire. C'était un honneur bien périlleux dans les circonstances où se trouvait la ville: cependant il ne manquait pas de compétiteurs, et il s'efforça de mériter, par sa vigilance et son ardeur, la préférence qu'il avait obtenue.

Monsieur était au moment de faire les plus grands efforts. Le 7 du mois d'avril, dès la pointe du jour, il commença à canonner la place, depuis la porte de Cougnes jusqu'au bastion de l'Evangile; le soir, la muraille était par terre, et il y

* Entre la Porte-Royale et la Tuerie.

avait environ vingt brèches praticables; le fossé se trouva surtout comblé au bastion de l'Evangile, ce qui donna idée que l'assaut se donnerait en cet endroit. On y dirigea les principales forces de la ville. Le lendemain, vers midi, on vit s'avancer du camp une énorme machine. C'était un pont sur roulettes, que l'ennemi voulait jeter de la contrescarpe sur le fort de l'Evangile. Il avait 36 pieds de longueur, et trois soldats y pouvaient marcher de front; il y avait, à droite et à gauche, un grand nombre de mantelets aussi roulans et couverts de fer, pour mettre les hommes à l'abri de l'huile bouillante et des tisons qu'on pourrait lancer du haut du fort. L'armée ne se fit pas attendre, et les gentilshommes, ayant les princes à leur tête, se présentèrent les premiers pour monter à la brèche. Les Rochelais avaient travaillé toute la nuit à déblayer leur fossé et à rendre logeables leurs casemates, qui s'étaient remplies de décombres. De là, munis de bonnes arquebuses, ils faisaient un ravage horrible dans les rangs de l'ennemi; aussi les royalistes, négligeant pour l'heure le secours de leur pont, firent-ils tous leurs efforts pour chasser les assiégés des casemates. Ils en prirent une dès le commencement. C'était fait de la ville, s'ils venaient à s'emparer des autres. Mais les femmes montent sur le rempart, encouragent les hommes, appellent leurs petits enfans, leur mettent aux mains des pierres, des grenades, des tisons, et les leur font jeter sur l'ennemi; puis

elles descendent elles-mêmes dans le fossé, distribuent des raffraîchissemens aux soldats, prennent les arquebuses des morts et font feu sur les royalistes.... Ils perdent la casemate dont ils s'étaient rendus maîtres; puis, s'apercevant que presque tous leurs rondachiers et porteurs de mantelets sont à bas, que la terre est couverte de leurs soldats tués ou blessés, ils sortent précipitamment du fossé pour regagner leur camp. C'était une véritable déroute; ils s'élançaient sans ordre dans les ouvertures par lesquelles ils étaient entrés dans le fossé; ainsi ils se blessaient eux-mêmes en s'entrechoquant avec leurs rudes armures, et demeuraient long-temps exposés aux coups et à l'huile bouillante des assiégés. Mayenne, Clermont, Duguast et le duc de Nevers, furent blessés en cette occasion, et le duc de Guise fut cruellement brûlé en secourant ce dernier, qui allait tomber dans les mains des Rochelais.

Les ministres n'étaient pas demeurés oisifs dans cette action; les uns y avaient porté les armes, les autres s'y étaient employés à consoler les blessés, ou à porter des raffraîchissemens à ceux qui combattaient, ou bien encore à faire jouer, de moitié avec les femmes, le terrible encensoir. C'était une grande poutre de bois suspendue en forme de baliste. On avait mis à l'extrémité une chaudière que l'on remplissait à tout moment d'huile bouillante, de brai, de résine, et

qu'on agitait ensuite sur la tête des ennemis qui osaient s'aventurer dans le fossé.

Le camp n'était que mésintelligence et confusion. Les gentilshommes qui avaient éprouvé le plus de perte, se plaignaient que l'infanterie les avait mal soutenus ; mais c'était eux au contraire qui, s'étant jetés par bravade dans le fossé, sans attendre que les arquebusiers fussent venus pour les protéger, et les mantelets pour les couvrir, avaient fait avorter les plans du duc d'Anjou. Telle était du moins l'opinion de ce dernier, qui résolut de recommencer l'assaut dès le lendemain, en veillant à ce qu'on mît plus d'ordre dans l'attaque. Il jugeait d'ailleurs qu'il ne devait pas donner le temps aux assiégés de réparer leurs brèches. Les Rochelais avaient deviné sa pensée, et, malgré les fatigues du jour, ils passèrent la nuit entière à préparer leur défense. Le maire avait ordonné de longue main à tous les habitans de remplir de sable et de son de bois de grands sacs à farine ; on les employa à fermer les espaces écroulés des murailles. On garda un tel silence, que l'ennemi, aveuglé d'ailleurs par une épaisse fumée que l'on faisait à dessein, ne s'aperçut pas de ce qui se passait ; aussi fut-il dans un grand étonnement de voir les lieux en bon état, et les assiégés en une aussi belle résolution que la veille. Il fut repoussé de nouveau avec grande perte d'hommes et de machines. Il remporta les sieurs de

Strozzi, de Bellegarde, de Chateau-Vieux, blessés grièvement, et Saint-Sulpice, mort. C'était le favori du duc d'Alençon.

MONSIEUR était au désespoir. Il voyait sa renommée militaire en danger de périr devant les murailles de la Rochelle. Il jura qu'il y perdrait plutôt la vie, et annonça qu'il donnerait, le surlendemain, un assaut général. Son armée était assez nombreuse pour l'entreprendre, et les assiégés, au contraire, ne pouvaient avoir du monde sur toute l'étendue de leurs remparts. Le maire eut avis de ces dispositions, et il s'occupa de trouver des hommes actifs, intelligens et fermes, qui pussent se porter vivement aux divers points des murs, juger le danger à sa juste valeur, et venir en donner avis, pour qu'on portât des secours où il en serait le plus besoin.

Le 10 avril, comme le jour commençait à poindre, le duc d'Anjou ordonna à ses canonniers de faire feu de toutes leurs pièces, et d'attaquer la ville de tous côtés, mais principalement depuis la Vieille-Fontaine (*) jusqu'au bastion de l'Evangile. En même temps, le comte du Lude devait donner vers Tasdon; Biron s'avancer vers la Chaîne, à la faveur de la basse mer; Boisjourdan, essayer l'escalade à la porte des Deux-Moulins, pendant que le prince, en personne,

* Minoterie, rue Bethléem.

viendrait donner l'assaut, avec les meilleures troupes de son armée, au boulevard de l'Evangile et aux lieux circonvoisins. Le choc des assiégeans fut terrible de ce côté; personne ne s'y épargnait, ni MONSIEUR, ni les gentilshommes, ni les soldats, ni l'ingénieur Vergano, qui dirigeait l'attaque. Heureusement, pour les assiégés, qu'ils avaient conservé une de leurs casemates dans le fossé; ils y faisaient un feu bien nourri, bien dirigé sur tout ce qui se présentait sur le pont, et tentait d'arriver à la brèche, et ils arrêtaient ainsi les plus hardis. Les femmes, les enfans étaient encore là avec leurs armes ordinaires : l'huile, la poix bouillante, la résine fondue. On avait mis à leur disposition une grue dont ils incommodaient grandement l'ennemi; ils y attachaient des pierres énormes, au moyen d'un nœud coulant, puis, choisissant leur monde au milieu du fossé, ils laissaient tomber leur fardeau sur ceux qu'ils reconnaissaient pour être des capitaines ou des gentilshommes de marque. Le comte du Lude n'était pas plus heureux à Saint-Nicolas, et se retirait avec moins d'honneur que le duc d'Anjou. Il avait cru surprendre la porte Maubec; mais les citoyens étaient sur leurs gardes, et il ne s'était pas plutôt montré, qu'il avait été accueilli à coups d'arquebuses. Dès lors, il avait agi mollement, et s'était mis en retraite. Boisjourdan menait mieux les affaires des royalistes, à la tenaille des Deux-Moulins. Il avait adroite-

ment dérobé sa marche ; au moyen de ses échelles, il avait commencé de faire escalader le mur à 200 des siens, qui criaient déjà : *ville gagnée!* Ce cri leur fit perdre leur avantage; les assiégés accoururent de divers côtés, et fondirent avec tant de résolution sur les soldats de Boisjourdan, qu'ils les jetèrent aussitôt du haut en bas des murailles. Après cela, le reste perdit courage, et tourna le dos. Dans le même moment, des femmes et des goujats, qui arrivaient du bastion de l'Evangile, demandèrent qu'on leur ouvrît la porte, et, se mettant à la poursuite des catholiques, en culbutèrent bon nombre dans la mer, et en mirent environ 400 hors de combat. Biron, témoin de cette déroute, et déjà pressé vivement lui-même par plusieurs barques armées qui trouvaient assez d'eau dans le chenal, s'en alla sans rien entreprendre de sérieux à la Chaîne. Monsieur s'aperçut alors qu'il lui fallait employer toutes les ressources de l'art pour prendre la Rochelle, et il commanda à ses ingénieurs de pousser une mine jusques sous le fort de l'Evangile, et de pratiquer ainsi une vaste brèche. Les assiégés, comprenant son dessein, contreminaient de leur côté, et ne cessaient de tirer les canons de leur fort. L'ennemi, qui en était fort incommodé, fit trop tôt éclater sa mine, et, comme d'ailleurs il y avait mal distribué sa poudre, il n'enleva que la pointe du bastion, et perdit 200 ouvriers, qui restèrent ensevelis sous les ruines.

De leur côté les Rochelais eurent à déplorer la perte de dix des leurs, entre autres de Jean Bouchet, coélu du maire, de Desmortiers, échevin, et du pasteur Vincent.

Malgré le mauvais succès de sa mine, le duc d'Anjou n'en vint pas moins à l'assaut, dirigeant tout son effort contre le bastion de l'Evangile. Il y trouva un retranchement de plus qu'on avait fini la nuit précédente, et une espèce de cavalier qu'on avait élevé pardessus. Du reste, hommes et femmes s'y défendirent, comme par le passé, à l'envi les uns des autres. Après trois heures d'un combat meurtrier, les royalistes rentrèrent encore dans leurs lignes. Cependant MONSIEUR était resté maître de deux casemates et d'une partie du fossé; de sorte que ceux de la ville pouvaient s'entretenir avec leurs ennemis, et presque leur donner la main. Dans un tel état de choses, il n'était pas difficile d'entreprendre les uns sur les autres, et les assiégés se mirent aussitôt à pratiquer un chemin secret, afin d'être en état de faire une irruption soudaine sur les catholiques. Les femmes voulaient absolument qu'on leur abandonnât l'honneur de cette expédition; les hommes n'y voulurent point consentir; mais celles-ci se précipitèrent avec tant d'ardeur dans le fossé, au signal convenu, qu'elles arrivèrent les premières à l'ennemi, incendièrent ses mantelets et ses autres machines de guerre; puis, s'acharnant

sur lui, lorsqu'il fut en fuite, le poussèrent jusques dans ses lignes, et rentrèrent dans la ville, chargées de dépouilles. Cinq femmes furent tuées en cette occasion; il périt aussi quelques hommes, dont un seul de marque, le capitaine Lamusse, qui fut fort regretté des gens de guerre et des habitans.

Le duc d'Anjou ne se rebutait point, et il faisait pousser vivement ses nouvelles mines et ses tranchées; il allait lui-même encourager ses ouvriers; les autres chefs de l'armée y venaient aussi. Il leur en arriva mal, car les assiégés s'en étant aperçus, mirent leurs meilleurs tireurs d'arquebuse aux aguets, et, le 18 avril, Cosseins et Scipion Vergano reçurent, en même temps, un coup dans la tête, qui les étendit roides-morts. On en fit des réjouissances dans la ville. Cosseins avait été, à Paris, un des plus impitoyables bourreaux de la St.-Barthélemy, et Scipion Vergano, après avoir fortifié la Rochelle, pour le compte de la reine de Navarre et des princes, s'était vendu à la Cour.

Le lendemain, Montgommery commença à se montrer avec sa flotte. Elle ne comptait guère qu'une quarantaine de navires armés, encore des plus petits. Cependant Monsieur fut fort troublé de leur apparition, parce qu'on lui avait écrit que la reine d'Angleterre, indignée des pirateries des protestans, leur avait refusé tout secours. Enfin, il

se hâta de renforcer les vaisseaux et les galères du Roi, en y envoyant ses meilleurs soldats; il borda la côte de canons, et fit reconnaître les ennemis. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait pas grand'chose à craindre de ce côté : Montgommery manquait d'hommes et d'artillerie, et, loin d'être en état de forcer l'estacade, il ne pouvait raisonnablement engager le combat avec les forts vaisseaux et les galères des catholiques. C'était cependant où il en voulait venir; il allait même attaquer, lorsque le capitaine Miraut, qui avait trouvé le moyen de passer dans un canot, à travers l'estacade, vint lui donner avis, de la part des Rochelais, de ne rien entreprendre pour le moment, de s'en aller, et de ne revenir que lorsqu'il aurait une flotte plus puissante. Il leur restait pour trois mois de vivres et de munitions, et il paraissait plus sage en effet de ne pas exposer, pour le moment, une flotte qui coûtait bien cher et pouvait, plus tard, sauver la ville. Montgommery obéit à regret et remonta vers Belle-Isle. Il avait prévu ce qui arriva. La reine Elisabeth, plus irritée que jamais contre les protestans, ne donna ni argent ni vaisseaux, et ceux qu'on avait déjà se dispersèrent. Ainsi les Rochelais se trouvèrent réduits à eux seuls. Le duc d'Anjou, après cela, ne douta point qu'il n'allât les trouver plus traitables, et il leur envoya le sieur Ovarti pour leur offrir ses conditions. Le maire chargea l'échevin Jean Pierre, et les ministres Des Essars et

du Nort, d'aller s'aboucher avec Ovarti, à la porte de Cougnes. Dès que les députés Rochelais eurent entendu celui-ci faire grand bruit de la puissance de MONSIEUR, et déprécier au contraire les moyens qui restaient aux assiégés, ils l'interrompirent avec vivacité, et lui présentèrent fièrement les conditions que ceux de la ville avaient arrêtées en conseil général. La conférence fut aussitôt rompue, et les Rochelais se préparèrent à repousser un nouvel assaut. Il eut lieu le 22 avril ; l'ennemi avait commencé par tirer 200 coups de canon sur le boulevard de l'Evangile, et y faire éclater une nouvelle mine. Tous ses efforts furent infructueux; on le délogea encore d'une casemate où il s'était établi. Le 27, le comte du Lude tenta un coup de main sur le fort de Tasdon. Il y perdit ses meilleurs soldats, sans réussir à rien. Mais un ennemi plus terrible se déclarait contre les Rochelais : la famine commençait à se faire sentir, et les munitions de guerre étaient presque épuisées. Il se commettait, de nuit et de jour, des larcins nombreux, et les citoyens aisés avaient à craindre au dehors et au dedans. Le conseil nomma des commissaires pour faire la visite des maisons, recueillir le blé qui restait dans la ville, et en faire une juste distribution. C'était un remède aux maux présens, mais il trahissait le secret des maux à venir. Le duc d'Anjou n'avait plus qu'à attendre que la nécessité amenât les Rochelais à ses pieds. Il n'en eut pas la pa-

tience, et résolut de faire une nouvelle tentative, pour les enlever de vive force. Le 28, il s'avança pour donner un sixième assaut. La carraque, où on avait mis en batterie cinq autres couleuvrines, tirait, à toute volée, sur la place ; en même temps, Biron se présentait à la Chaîne, du Lude au bastion de la Vieille-Fontaine, Boisjourdan à la porte des Deux-Moulins. Le principal effort, comme de coutume, se devait faire sur le boulevard de l'Evangile. Le duc d'Anjou, de ce côté, avait partagé sa troupe en trois corps, qui devaient se relever d'heure en heure. Le signal fut donné par l'explosion de trois mines qui avaient été poussées, fort avant, sous le bastion de l'Evangile. Une moitié sauta ; tout le système de défense des Rochelais s'en trouva dérangé, et ceux-ci recevant, quelques instans après, un choc terrible de la part des royalistes, qui tombaient sur eux en désespérés, ils furent au moment d'être enlevés. Ils reprirent contenance et soutinrent bravement trois assauts ; mais une quatrième colonne d'ennemis, qui avaient eu le temps de se raffraîchir, se présenta bientôt. Les malheureux assiégés tombaient de lassitude, les armes leur échappaient des mains. Leurs femmes, qui étaient auprès d'eux pour les encourager, les secourir lorsqu'ils étaient blessés, et leur porter des vivres et des raffraîchissemens, prennent leurs places ; elles se saisissent de leurs mousquets, rejettent les royalistes dans les fossés, les y suivent avec des lances à feu,

des pistolets et des épées, et les dispersent, à la fin. Le duc d'Anjou forme leurs rangs pour une cinquième attaque; mais ils sont découragés, et trouvent au contraire des ennemis plus résolus. Hommes, femmes, tout monte sur la brèche et s'élance avec fureur sur les assaillans, qui se précipitent vers leurs lignes, entraînant avec eux les plus braves, qui voulaient du moins enlever leurs blessés, et ne pas laisser les Rochelais dépouiller leurs morts dans la campagne. Jusques-là, bien des gens s'étaient échappés secrètement de la ville, et il n'y en était entré que fort peu. Après cet assaut, tout le contraire arriva : une foule de protestans, gentilshommes et autres, forcèrent les lignes de Monsieur, et se jetèrent dans la Rochelle. L'enthousiasme des assiégés ne saurait se décrire; ils ne parlaient plus seulement de se défendre vaillamment derrière leurs murailles, mais encore d'aller attaquer les assiégeans. Ils s'y hasardèrent, le dernier jour d'avril, et ce ne fut pas sans succès, car ils reprirent un petit fort qu'ils avaient élevé pour appuyer le bastion de l'Evangile, et que Clermont-Tallard leur avait enlevé. Tous ceux qui leur tombèrent sous la main, furent passés au fil de l'épée. Le lendemain, par forfanterie, ils firent les réjouissances usitées chez eux au 1.er de mai, comme s'ils eussent été en pleine paix. Ils furent sur le point d'en être bien punis, car, pendant qu'ils se livraient à la danse et qu'ils veillaient moins à leurs murailles,

quelques royalistes montèrent, sans être aperçus, dans le bastion de l'Evangile, se saisirent de l'enseigne du capitaine la Rivière-Lis, et se mirent à faire des signaux à ceux du camp, pour qu'ils vinssent les aider. Mais ils furent contraints de s'enfuir, parce qu'on arriva en force contre eux. Trois jours après, ils tentèrent un coup semblable sur le bastion de la Vieille-Fontaine. Les Rochelais, cette fois là, étaient sur leurs gardes, et les assaillans s'en retournèrent, fort maltraités. Le 14 de ce mois (mai), au moment de la Diane, 120 arquebusiers sortirent de la ville par la porte des Deux-Moulins, et ils se glissèrent si adroitement le long de la falaise, qu'ils surprirent un poste que l'ennemi avait à la Corderie. En un instant, il fut passé au fil de l'épée; et, comme Biron arrivait au secours de ses gens, il reçut une arquebusade dans la cuisse. Le duc d'Anjou était déconcerté par tant d'audace, et il se détermina à offrir de meilleures conditions aux assiégés. Ovarti se présenta de nouveau à la porte de Cougnes, et demanda au maire de faire rassembler le peuple sur les murailles, pour qu'il lui donnât connaissance des articles de la paix que lui voulait donner Monsieur. Les Rochelais y auraient trouvé leur avantage particulier; mais, comme ils s'aperçurent qu'il n'y était pas question de la sûreté des églises, en général, ils se mirent à crier, d'une commune voix : « Nos conditions, et pas d'autres! »

La nuit même ils sortirent, au nombre de 400 arquebusiers et de 40 hommes à cheval, et ils allèrent donner dans les ruines des maisons que l'ennemi tenait entre la porte de Cougnes et Lafond. Ils y trouvèrent environ 200 royalistes, qu'ils taillèrent en pièces, et auxquels ils prirent armes et enseignes.

Un nouvel assaut fut résolu dans le conseil du duc d'Anjou, et, le 17, un peu avant le jour, on commença à canonner le bastion de l'Evangile. Dans la nuit, on avait réussi à rouler plusieurs pièces jusques sur le bord du fossé. MONSIEUR les avait fait amener jusques-là pour rompre les casemates, qui avaient été si funestes à ses gens. Il s'attaqua d'abord à celle qui était pratiquée dans le retranchement du boulevard. Il eut bientôt fait taire les trois bâtardes que les assiégés y avaient mises, et parvint à démolir et à ruiner entièrement la casemate; puis, pour se donner encore plus de facilité, il fit sauter cinq mines qu'il avait fait creuser sous le fossé, à 15 pieds de distance l'une de l'autre. Elles avaient été si mal conduites et si mal préparées, comme par le passé, qu'elles furent plus funestes aux assiégeans qu'aux assiégés. Le plus grand nombre des pionniers des royalistes demeurèrent ensevelis sous les débris, et la terre qui fut poussée vers la ville, en rendit l'approche plus difficile. L'ennemi, cependant, monta aussitôt à la brèche, avec une

ardeur admirable, les gentilshommes, les princes, donnant l'exemple, et les fantassins les suivant tête baissée. Leurs attaques durèrent cinq heures. Mais la place était encore mieux défendue qu'elle n'était attaquée. L'huile bouillante, les artifices, les pierres, les balles, ne cessèrent un instant de pleuvoir sur les catholiques; les femmes ne voulaient rien perdre de la gloire qu'elles avaient acquise, et, dans cette occasion, elles se surpassèrent elles-mêmes. L'ennemi laissa plus de 500 morts sur la place, et eut en outre 800 blessés. La ville perdit 50 hommes environ, desquels on regretta surtout Vergier-Beaulieu, gentilhomme saintongeais, d'une valeur à toute épreuve et d'un bon et noble caractère.

L'aspect des fortifications, au bastion de l'Evangile, était effrayant. Le sol, bouleversé par l'explosion des mines, sillonné par les boulets, arrosé de sang, semé de cadavres, de membres et de lambeaux de chair humaine, faisait frémir les Rochelais au milieu de leur victoire. Et l'ennemi ne cessait de tirer de ce côté, pour empêcher qu'on ne réparât le mur, et qu'on ne se remît en état de défense. On ne pouvait lui répondre, car la poudre commençait à manquer, et il fallait conserver ce qui en restait pour les nouveaux assauts que le duc d'Anjou semblait déjà préparer.

Mais le comte de Montgommery n'oubliait pas

les Rochelais, et, sur le bruit des combats journaliers qu'ils livraient, ayant pensé que les munitions de guerre allaient leur manquer, il leur en avait expédié sur cinq petits navires. Les vaisseaux du Roi faisaient bonne garde et les avaient chassés. Le capitaine Arnault du Halde entreprit de les tromper et de passer à travers l'estacade, et tout auprès de la carraque. Il commandait un bâtiment qui n'était que de 35 tonneaux. Il feignit de revenir de la pêche, et se mêla, d'un air résolu, aux navires des royalistes; il arriva ainsi jusqu'auprès de la carraque. On lui cria d'amener. Il fit mine d'obéir, s'approcha bord à bord et entra dans le chenal. Il n'y fut pas plutôt, qu'au lieu de répondre aux questions des ennemis, il força de rames, poursuivit son chemin, malgré mille arquebusades qui pleuvaient sur lui, et entra dans le port au milieu des applaudissemens de tout le peuple. Ce secours était peu considérable, car il ne consistait qu'en quelques tonneaux de blé et quatre milliers de poudre, environ; mais le soin que prit le maire de faire rouler, une partie de la nuit, de grosses charrettes sur le pavé des rues, donna à penser aux royalistes que la charge du bâtiment était complète. Monsieur en éprouva un vif déplaisir; il n'épargna pas les reproches au vicomte d'Uzart, qui commandait la flotte en l'absence de M. de Villars, et le traita si mal, qu'il mourut de chagrin, peu de jours après.

Ceux de la ville, pour faire croire de plus en plus qu'ils avaient force provisions de guerre, se mirent à tirer à toute volée sur les lignes ennemies. Pouillac et le sieur de Puy-Gaillard s'en trouvèrent mal, car s'étant avancés, par bravade, ils furent tués tous les deux. Cependant, on ne pouvait tromper les citoyens aussi facilement que l'ennemi, et plusieurs d'entre eux, sachant bien que la poudre du capitaine Arnault allait bientôt finir, et que la plus grande disette de blé ne pouvait tarder à se faire sentir, quittèrent secrètement la Rochelle, et passèrent dans le camp du duc d'Anjou. On confisqua leurs biens, mais c'était un faible dédommagement du mauvais exemple qu'ils laissaient après eux, et des instructions qu'ils allaient donner aux ennemis. Heureusement que ces derniers avaient aussi leurs disgrâces : une dyssenterie horrible en faisait périr bon nombre et en mettait beaucoup d'autres aux abois. Ils manquaient d'hôpitaux et de chirurgiens, si bien que les blessés demeuraient sans secours, sans pansement. Ces malheureux proféraient mille imprécations contre les grands seigneurs, qui menaient joyeuse vie dans leurs tentes; souvent ils se traînaient sur leur passage, et leur montraient, par désespoir, et avec une ironie amère, les vers qui remplissaient leurs plaies. Personne ne recevait d'argent, et en général on était bien divisé d'opinions. Les uns affectaient de laisser éclater une joie féroce au souvenir

de la St.-Barthélemy, et demandaient la mort de tous les calvinistes; les autres blâmaient le gouvernement d'avoir allumé par là un feu si violent qu'il ne pourrait jamais l'éteindre. Il s'en trouvait beaucoup qui, soit indifférence en matière de religion, ou haine de l'asservissement, faisaient des vœux pour le salut de la Rochelle, y voyant le dernier espoir des franchises nationales et de la liberté de conscience. MONSIEUR était loin de faire foi sur tout son monde, et craignait qu'il n'éclatât à chaque heure quelque sédition dans son camp.

L'arrivée des Suisses, que lui envoyait le Roi, lui causa une joie extrême. Chacun rentra dans l'ordre autour de lui, et il fut maître d'entreprendre, selon son bon plaisir. Ces Suisses devaient prendre leurs quartiers à Aytré, et de tous les côtés du camp on courut pour les aller voir arriver. L'ardeur était telle que les gardes mêmes quittèrent leurs postes, et qu'il ne se trouva personne pour les en empêcher. Les Rochelais se tenaient aux aguets, et, dès qu'ils virent que l'occasion était belle, ils sortirent au nombre de 400, sous la conduite du sieur de Marronnière, gentilhomme poitevin. Ils poussèrent jusqu'aux tranchées, à Lafond, sans être aperçus, taillèrent en pièces quelques 200 hommes, enclouèrent trois pièces de canon; mais, au lieu de suivre leur pointe et d'aller aux Suisses, pour

surprendre les curieux qui s'amusaient à les regarder, ils se mirent à piller le bagage et l'ameublement des seigneurs de Retz et de Strozzi. Le butin fut magnifique, d'autant plus qu'on leur laissa le temps de charger une charrette de cuirasses, de morions, de rondaches, d'épieux, de hallebardes, d'épées et d'arquebuses, et d'enlever 9 enseignes. Enfin, quelques fuyards étant allés donner l'alarme à Rompsay et à Aytré, on vit arriver les Suisses en fort bon ordre. Il s'en fallait beaucoup que les Rochelais fussent en état de leur résister, chargés de butin et débandés qu'ils étaient; aussi furent-ils menés durement jusqu'au pied de leurs murs, et perdirent-ils 30 des leurs. Marronnière fut un de ceux-là, et sa mort ôta aux citoyens beaucoup de l'aise qu'ils avaient de ce qui venait de se passer. Cependant on n'oublia pas de planter, sur les remparts, les enseignes qu'on avait prises, pour donner du dépit à l'ennemi.

Le duc d'Anjou n'en eut que plus d'ardeur pour réduire ceux de la Rochelle, et il employa les journées du 25 et du 26 mai à battre tant qu'il put les murailles, depuis la porte de Cougnes jusqu'à l'Evangile. Cinq nouvelles mines étaient prêtes à sauter. Il en fit éclater une devant lui, et il en résulta une brèche à laisser passer deux hommes de front; les autres réussirent encore mieux et donnèrent bien la mort à 50 personnes dans la place. Après quoi, on tira du

camp 800 coups de canon pour consommer, de ce côté, la ruine des parapets et des gabions qui restaient aux assiégés. MONSIEUR faisait éclater la plus vive allégresse sur son visage; il donnait ainsi bon espoir à ses soldats. Pour achever de les bien disposer, il leur tint un discours dans lequel il leur remontra qu'il allait de leur honneur de prendre la ville, et il finit par leur en promettre le pillage. Le sieur Duguast eut ordre d'aller le premier à l'assaut avec son régiment. Il fut soutenu par Strozzi qui commandait un gros de gentilshommes et 30 capitaines de renom qui avaient juré de faire merveilles. Ils étaient suivis de près par le prince de Condé et le duc de Longueville, qui menaient la noblesse, et le duc de Guise appuyait tout cela avec le reste de l'armée. Les premiers assaillans qui se présentèrent à la vue de la place, furent les Suisses qui venaient de Rompsay et d'Aytré, joindre leur effort à celui du duc d'Anjou contre le bastion de l'Evangile. On les salua si rudement que plusieurs de leurs bataillons s'en ébranlèrent et mirent le désordre dans le reste de la troupe; ce qui n'empêcha point les Français de venir tête baissée à la brèche. On n'avait pas encore eu un assaut aussi violent, et il fallait une bien ferme résolution pour y tenir. D'heure en heure il arrivait des raffraîchissemens aux royalistes; de nouveaux assaillans prenaient la place des premiers. Les femmes furent admirables : d'abord elles sou-

tinrent les hommes par leurs discours, puis, les voyant fatigués, elles prirent leur place sur le parapet, dans les casemates. Les ministres haranguaient aussi, en s'exposant au péril commun : c'est pour la gloire du nom de Dieu, criaient-ils, pour votre conscience, votre liberté, la sûreté de votre vie, que vous combattez! Il faut vaincre ou mourir, et le nom de Dieu, de la religion était dans toutes les bouches et surtout dans tous les cœurs. Après quatre heures d'efforts inutiles, l'ardeur des royalistes s'amortit, leurs attaques devinrent moins vives ; ceux qui sont dans le fossé reculent, et ceux qui sont sur la contrescarpe hésitent. Les Rochelais se raniment alors, leur feu redouble ; une pluie enflammée tombe de toutes parts sur les ennemis qui osent encore demeurer au pied de la muraille. Les cris de victoire retentissent dans la ville, et les défenseurs du bastion de l'Evangile, les mains et les yeux levés au ciel, chantent les saints cantiques.... On n'était pas encore délivré : Goas, qui venait à son tour à l'assaut, avec son régiment, rallie les fuyards, se grossit d'une foule de gentilshommes et se précipite dans le fossé. Cette attaque imprévue fut bien près d'entraîner la prise de la ville. On n'avait plus de force pour tenir ses armes, et, en se voyant encore assailli, après tant de fatigues, on se croyait abandonné de Dieu. Goas en prit de grands avantages : il se rendit maître des deux casemates qui restaient aux assiégés,

et de-là se mit à tirer un si grand nombre d'arquebusades, qu'il fallut quitter la brèche et chercher un abri derrière les retranchemens qui étaient encore debout. Les femmes poussaient des cris affreux ; on les entendit des autres parties de la ville ; des secours arrivèrent, on reprit courage, on osa se porter dans la brèche, et en une demi-heure on eut bien jeté par terre 400 ennemis. C'était l'élite des royalistes, des colonels, des mestres-de-camp, des capitaines renommés. Le reste en prit l'épouvante, se débanda, et fut bientôt de retour au camp. Le comte du Lude avait eu une fortune semblable au quartier de St.-Nicolas. D'abord il avait fait merveille. Il avait pris le fort du Gabut, par escalade, puis s'était emparé du navire qui barrait l'entrée du port entre les deux tours. Il jouit bien de ses avantages une heure durant, après quoi n'étant pas soutenu, parce que tout le camp avait assez à faire à l'Evangile, il fut obligé de se retirer, par la quantité d'artifices et d'arquebusades que les assiégés firent pleuvoir sur lui... A la fin, pour hâter sa retraite, on le serra de si près que les piques et les épées firent leur office, et qu'on le força à laisser sur la place une centaine de blessés parmi ses morts.

Le lendemain, les assiégés, par dérision, ouvrirent les portes à leurs goujats et les envoyèrent, l'épée au poing et des chemises pardessus leurs

habits, aux tranchées des royalistes. Ils les trouvèrent si harassés qu'ils purent les provoquer et les insulter à loisir ; il ne sortit personne du camp pour les poursuivre.

Mais malgré ces bravades on n'était pas sans inquiétude dans la ville. La disette était extrême, et les plus riches commençaient à diminuer leur ration. A la vérité on était encore plus malheureux dans le camp : on manquait aussi de vivres ; il y régnait une affreuse épidémie ; les blessés étaient abandonnés de tout le monde, et la dyssenterie venait de se déclarer. Les seigneurs ne pouvaient s'accorder entr'eux ; les mécontens avaient repris à se plaindre et à tenir des propos de sédition et de révolte. Monsieur s'apercevait bien qu'il lui restait sur les bras une mauvaise besogne et il ne demandait qu'à s'en débarrasser avec honneur. Mais les ministres ne voulaient entendre à aucun accommodement, si l'on n'y comprenait pas les villes de Nîmes, de Montauban et de Sancerre. Les lettres fâcheuses qu'on reçut, sur ces entrefaites, du comte de Montgommery, ne les fit se relâcher en rien de leurs prétentions. Il annonçait que la reine d'Angleterre persistait à refuser tout secours, et qu'il partait lui-même pour s'aller jeter à ses genoux. Les principaux bourgeois étaient loin d'avoir une résolution aussi ferme que les ministres et leur parti. Ils ne cessaient de parler de paix, et, ne

pouvant se faire entendre, ils demandaient qu'on les laissât sortir de la ville... Les femmes seules en obtinrent la permission, encore fut-ce à condition qu'elles verseraient au trésor commun une grande somme d'argent. Pour maintenir ce despotisme et cette tyrannie, il fallait assurer la subsistance des soldats et des gens de métier qui allaient tomber dans une nécessité absolue; on y parvint en faisant une nouvelle visite dans les maisons des riches, et en leur enlevant la meilleure partie du grain qu'ils tenaient en réserve pour eux. Ces moyens violens engendrèrent la discorde parmi les citoyens, et les plus notables se liguèrent pour contrecarrer le maire et faire la paix sans lui. Ils étaient 300 environ; le secret ne fut point gardé, et ils furent tous traînés en prison. Monsieur en eut un vif chagrin, et il se vengea à la manière accoutumée, c'est-à-dire qu'il tira son canon douze heures durant, et se prépara à un nouvel assaut. Les assiégés le souhaitaient au lieu de le craindre. Ils espéraient bien se défendre, comme par le passé, et ils pensaient que les royalistes, repoussés encore une fois, quitteraient enfin le pays et laisseraient un libre accès au blé dont on avait grand besoin. Le petit peuple n'avait absolument d'autre ressource que la pêche des sourdons et des pétoncles. Ils étaient toujours bien abondans, mais on courait de grands risques à les aller chercher: les cavaliers ennemis arrivaient quelquefois si

vite qu'il n'était pas possible de leur échapper. Ils battaient les vieilles femmes qui leur tombaient entre les mains, violaient les plus jeunes et les renvoyaient toutes nues. On résolut, dans la ville, de guérir ces débauchés de leurs desirs, et des hommes vêtus en femmes s'en allèrent à la pêche avec des armes sous leurs jupes. Les assiégeans furent pris au piège, on leur tua 12 hommes et on leur prit 15 chevaux.

Sur ces entrefaites, le duc d'Anjou reçut la nouvelle que les Polonais venaient de le choisir pour roi, et que leurs ambassadeurs arrivaient au camp, pour lui offrir la couronne. On lui persuada qu'il était de son honneur de ne pas paraître à leurs yeux dans le triste état où il se trouvait, au milieu d'une armée découragée, et devant une place délabrée, dont les fossés étaient comblés, et les murs percés de vingt brèches à faire passer des bataillons entiers. Il offrit encore ses conditions aux Rochelais, en leur laissant entrevoir que ceux de Montauban et de Nîmes seraient admis dans le traité. Les membres du conseil ne se refusèrent point à ces nouvelles ouvertures, mais, au lieu d'aller aussitôt faire leur soumission au camp, comme le roi de Pologne le leur enjoignait, ils demandèrent un lieu pour la conférence et des otages pour les assurer du traitement qu'on ferait à leurs députés. Tout était prêt pour l'assaut, et MONSIEUR ne songea plus qu'à avoir la Rochelle de vive force.

Il était persuadé qu'aucun traité ne laverait bien son honneur et celui du Roi, qu'il regardait comme fort engagé; et, s'il avait encore parlé de paix, c'est que La Noue avait triomphé de sa répugnance par ses discours. Il commença donc par enflammer d'une même ardeur tout ce qui l'entourait, et le 12, pendant qu'on ne songeait guère dans la ville qu'au résultat des conférences que les catholiques feignaient de vouloir continuer, il pousse une partie de son monde à la brèche de l'Evangile, y donne un assaut violent, et fait planter en même temps quatorze échelles entre deux tours, au-dessus de la Vieille-Fontaine. Il n'y avait personne de ce côté pour arrêter les assaillans, et il en monta bien une centaine sur le parapet, tant des gentilshommes, des capitaines que des soldats; quelques-uns même arrivèrent jusques sur le cavalier. Mais il leur restait encore à faire pour être maître de ce quartier: il y avait dans le jardin du collége un retranchement avec du canon, et des flancs et des contrescarpes gabionnées. Les gens qui y faisaient la garde aperçurent l'ennemi et le saluèrent d'un grand nombre d'arquebusades; on vint à ce bruit des postes voisins, et on courut aussitôt, tête baissée, sur les assaillans. Le plus avancé, qui était armé de toutes pièces et brandissait un épieu d'une façon menaçante, fut mis par terre d'un coup de pique, par un pasteur de l'église de Châtellerault, nommé Delme. Au lieu de lui donner

quartier, pour en tirer rançon, il se jette sur lui, lui coupe la gorge avec son poignard, s'accommode le plus promptement possible de son armure, et va se joindre aux soldats et aux citoyens qui achevaient la défaite des catholiques. Il en périt 15 environ par le fer; quelques autres se tuèrent en tombant du haut des murailles. Les soldats qui avaient été plus pressés de fuir que les gentilshommes, s'en retournèrent par les échelles, et n'eurent pas grand mal. La noblesse fut encore plus mal soutenue de l'infanterie et des soldats, à l'attaque du bastion de l'Evangile. Ils s'y étaient portés de mauvaise grâce; mais M. de Guise, qui dirigeait l'assaut en cet endroit, avait cru qu'ils se mettraient enfin de la partie, s'ils voyaient les gentilshommes et les capitaines bien faire; c'est pourquoi, ni lui, ni sa suite ne s'y était épargné. On vit revenir jusqu'à trois fois cette noble troupe à l'assaut, sous un feu terrible de canons et d'arquebuses; mais rien ne put décider les soldats à venir jusqu'à la contrescarpe : ils avaient trop bien gardé le souvenir des rudes traitemens que les assiégés leur avaient fait éprouver par le passé, et puis ils ne pouvaient comprendre pourquoi on risquait ainsi leur vie, au moment où la paix ne pouvait manquer de se faire. Monsieur fut tellement irrité de leur conduite, qu'il cassa hon-teusement mestres-de-camp et capitaines dans 60 compagnies, dont il donna les lignes à garder, aux Suisses.

Il fallut bien revenir aux idées d'accommodement, et le roi de Pologne offrit de nouveau ses conditions. Mais, comme dans le protocole il qualifiait ceux de la ville de rebelles, on refusa absolument de traiter et d'envoyer des députés. Ceux de Montauban et de Nîmes étaient arrivés au camp, et on ne doutait pas que la paix ne se fît bientôt. On la souhaitait vivement à la Rochelle. Mais on se croyait assez fort pour exiger qu'elle fût honorable. Ainsi l'on signifia aux commissaires des royalistes qu'on n'entrerait pas en conférence, que l'on n'eût effacé le mot de rebelles de l'édit. MONSIEUR, malgré tant d'efforts et de sang perdus, ne renonçait pas à l'espoir de mettre les Rochelais à la raison, et faisait pousser vivement une nouvelle mine au bastion de la Vieille-Fontaine. Il fut bien près d'y trouver la mort, car, comme il était à la visiter avec son frère, le duc d'Alençon et le roi de Navarre, un soldat, remarquant qu'on leur rendait de grands respects, leur tira un coup d'arquebuse, ne croyant pas sans doute qu'il avait devant lui les premiers princes du sang, mais seulement des personnages de haute qualité. La balle allait droit à MONSIEUR; Jean de La Garde, sieur de Vins, son grand écuyer, ayant vu le feu de l'amorce, se jeta au-devant de son maître, et reçut le coup dans la hanche. Ce fut merveille comme il en guérit, tant la blessure était grave.

On reprit les conférences, parce que MONSIEUR consentit à rayer de son protocole le mot de rebelles, mais on fut encore bien près de les rompre : il voulait qu'en signe de soumission on le laissât entrer dans la place, et qu'on donnât des otages pour assurer la fidélité des Rochelais à l'avenir. Gargouillaud, leur député, représenta que ce serait un triste spectacle pour le prince que l'intérieur d'une ville qu'il avait ruinée et remplie de deuil; et, comme on le pressait de donner de meilleures raisons, il dit nettement que ses concitoyens craignaient une surprise et tenaient à l'honneur de ne pas paraître avoir été forcés dans leurs retranchemens, ou contraints à composition, ce que l'on pourrait croire, si le roi de Pologne entrait chez eux.

Les conférences n'empêchaient pas les hostilités, parce qu'on n'avait point stipulé de suspension d'armes. Ainsi, le 19 juin, les assiégés, avertis de l'arrivée des Polonais au camp, par les cris de joie qu'ils entendaient et les salves d'artillerie qui faisaient grand bruit, sans offenser leurs murs, sortirent au nombre de 500, dans l'espérance de surprendre les royalistes. Et ils enfoncèrent en effet leurs premiers rangs; mais un de leurs anciens officiers, le sieur Bragneau, qui, par suite d'une querelle avec le maire, avait déserté de la ville et pris service chez les ennemis, ramena les fuyards, en leur criant : Quoi, vous

n'osez pas tenir devant des cadavres exténués par la faim ! Il poursuivit à son tour les Rochelais, et les força de rentrer dans la place. MONSIEUR, de son côté, voulut tirer parti de sa mine, et la fit jouer le 21. Il n'en eut pas grand contentement, car les décombres rendirent les approches des murs plus difficiles, sans les attaquer en rien. Alors, son ardeur tomba encore plus bas que celle de ses gens, et tous les conseils et toutes les intrigues de Biron ne purent le décider à faire de nouveaux efforts. Il ne parla plus que d'en finir avec les Rochelais, et de s'en aller de leur terre maudite. On ouvrit donc de nouvelles conférences à Huré, où se réunirent les députés de Montauban ; Maurisson et Gargouillaud pour les Rochelais, et, pour le Roi, MM. Descars de la Vauguion, Villequier, de Suze, de Malicorne, Blaise de Montluc, Biron, de Retz et de La Noue.

Il fut convenu que, puisque les Rochelais, en simulacre de soumission, ne voulaient pas laisser entrer le duc d'Anjou chez eux, du moins ils le supplieraient humblement, dans une requête, de vouloir bien leur servir de médiateur auprès du Roi, et lui faire agréer les articles du traité qu'ils avaient toujours proposé ; qu'ils consentaient à en retrancher ce qui était relatif à la ville de Sancerre, et qu'ils y admettaient la clause par laquelle ils donneraient quatre otages à Sa Majesté, pour servir de caution à leur fidélité ; que, du

reste, la Rochelle jouirait de ses anciens privilèges, se gardant par elle-même, et n'ayant d'autre capitaine ou gouverneur que son maire; qu'ils seraient déclarés bons et loyaux sujets du Roi; qu'on leur donnerait toute sûreté pour leur religion; qu'on leur rendrait les biens qu'on leur avait confisqués, et qu'ils garderaient, au contraire, ce qui serait venu en leur possession par suite de la guerre; enfin, qu'ils ne seraient jamais recherchés pour ce qu'ils auraient pu prendre dans les caisses de Sa Majesté.

Le duc d'Anjou signa aussitôt le traité; mais, comme les Rochelais souhaitaient d'y voir la ratification du Roi, il envoya à Boulogne, où se trouvait alors le sieur de Belleville, son chambellan, avec ordre de faire diligence; puis, lui-même, pour n'avoir pas l'air inoccupé devant une ville qui, en rentrant dans le devoir, refusait de l'admettre dans ses murs, il partit pour visiter les îles voisines. Il ne revint au camp qu'après le retour de Belleville. Le Roi avait tout ratifié, et Biron entra dans la ville avec plusieurs trompettes, pour y publier la paix. On en eut tant de joie, qu'on se décida à faire de bonne grâce ce qu'on avait si obstinément refusé jusques-là à la violence et aux sollicitations : on nomma des députés pour aller offrir au duc d'Anjou les soumissions de la ville. Le maire le félicita donc au nom de tous, et, dans un discours modeste, il le remercia d'avoir

sauvé les Rochelais par sa clémence. Peut-être qu'en parlant ainsi, on voulait plutôt s'excuser d'avoir abandonné Sancerre, que faire la cour au roi de Pologne. Celui-ci n'en éprouva pas moins une vive satisfaction, car ce discours était une bonne réponse à porter aux protestans d'Allemagne qui, pour ternir sa gloire, répétaient qu'il avait été vaincu et obligé de passer par les conditions des Rochelais qui, entre autres, lui avaient imposé celle de déclarer infâme l'assassinat de Coligny.

Après cela, il eut hâte de partir; il avait trop de son ennui et de celui qu'il voyait sur le visage de ses gentilshommes. Ils gagnèrent, tous ensemble, Nantes par mer; leur intention était d'aller accomplir un vœu qu'ils avaient fait à Notre-Dame de Cléry, si le siège de la Rochelle se terminait heureusement. Ce motif pieux ne les empêcha pas de se divertir beaucoup en remontant la Loire; ils y passèrent même leur temps un peu licencieusement, surtout à Saint-Laurens et à Artenay, où ils rencontrèrent toute une compagnie de filles de joie, qui s'en allaient vers la Rochelle, pensant les y trouver.

L'armée ne s'en tirait pas si joyeusement. Les malades et les blessés restaient à Puilboreau, à la grâce de Dieu et à la bonne volonté des Rochelais. Le reste s'en allait de divers côtés, sans solde, et pillait tout sur son passage.

Avant que de partir, les ambassadeurs de Pologne avaient fait demander, par un trompette, qu'on les laissât visiter la Rochelle; le conseil leur avait permis, trouvant leur desir glorieux pour les citoyens. Gargouillaud, en sa qualité de sergent-major de la ville, était allé les recevoir à la porte de Cougnes. D'autres visiteurs se présentèrent en si grande quantité, qu'on en conçut des soupçons. On n'ouvrit plus les portes à aucun de ceux qui avaient été signalés pour leur haine contre les calvinistes.

On payait cher l'honneur d'avoir, pour ainsi dire, amené les armes royales à composition; les murs étaient réduits en poussière, les maisons les plus proches ruinées, les campagnes ravagées. Il n'y avait guère d'habitans qui ne pleurassent un père, un frère, ou quelque proche parent. Encore en mourait-il chaque jour par suite des fatigues du siège.

La paix semblait généralement un grand bienfait du ciel. Mais il y en avait parmi les zélés qui auraient voulu de meilleures conditions que celles du dernier édit, et qui entretenaient commerce avec les mécontens du Dauphiné, des Cévennes et du Languedoc. De plus, les soldats étrangers se plaignaient d'avoir été mal récompensés, et menaçaient de se faire justice eux-mêmes. Ils donnèrent tant de mal au sieur Mignonneau, qui avait été élu maire le jour de la Quasi-

modo, qu'il en mourut. Ses deux coélus succombèrent également. Le sieur de la Maisonneuve ne fut point effrayé de la fatalité qui semblait attachée aux chefs de la ville, et même le pouvoir eut tant d'attraits pour lui, qu'il s'empara violemment de la charge de maire. Le conseil craignit d'ajouter la guerre civile aux malheurs publics, et supporta Maisonneuve jusqu'à l'élection suivante.

Dans le délabrement et la pénurie où se trouvait la Rochelle, il lui fallait absolument quelque secours de deniers. Elle n'en pouvait attendre du Roi, qu'elle avait ruiné. Montauban et quelques autres villes du midi, insinuaient qu'elles prêteteraient de l'argent, si l'on voulait les appuyer dans leur révolte. Soit nécessité, soit affection, le maire et les échevins envoyèrent Dartigues dans le midi, pour adhérer à tout ce qui serait proposé.

En même temps, le sieur de La Haye, lieutenant du Roi en Poitou, mais ennemi des Guises, sollicitait les Rochelais de se déclarer contre la Cour, et leur promettait son assistance. On n'était pas encore tout-à-fait décidé à prendre ce parti extrême, et La Haye, qui s'était montré fort cruel envers les protestans, n'eut pas assez de crédit dans la ville pour entraîner les esprits. D'ailleurs, il y avait bon nombre d'habitans paisibles qui tempéraient un peu la fougue des zélés. Malheureusement, les pièges de la Cour et la trahison d'Amateur Blandin et de Jacques Du Lyon, les

remplit eux-mêmes de méfiance, et justifia les déclamations des ministres et de leurs partisans. Ces deux indignes citoyens avaient fait un traité secret, avec la Reine mère, pour lui livrer la Rochelle. Les soldats étaient arrivés furtivement, par différens côtés, dans la forêt de Benon, et ils s'avançaient pour surprendre la ville. Une lettre anonyme donna l'éveil aux magistrats; on prit les armes, on ferma les portes, et les soldats, arrivant mystérieusement au matin, s'aperçurent qu'ils étaient attendus de pied ferme. Ils se retirèrent au plus vîte, sans avoir pu faire leur coup, mais laissant la méfiance et la discorde parmi les Rochelais. Il n'était pas douteux qu'il n'y eût des traîtres dans la ville, et l'on s'occupa de les trouver pour les punir. Les haines particulières mirent cette circonstance à profit. Jean Sallebert fit décréter l'arrestation de Guillaume Gui. D'autres obtinrent la même sentence contre Claude Huet. Celui-ci se défendit bravement quand on vint pour le saisir dans sa maison. Près d'être garotté, il trouva moyen de sauter par une fenêtre, et il courut à l'hôtel-de-ville. Les échevins y étaient assemblés : Huet plaida sa cause avec tant de chaleur, et prouva si bien son innocence, qu'il couvrit de confusion ses accusateurs, et fut acquitté. Du Lyon, prévoyant le châtiment qu'on lui réservait, se hâta de fuir, mais on l'atteignit dans le bourg de St.-Rogatien, et on le tua, parce qu'il essayait de faire résistance. Huit de ses complices

subirent le supplice de la roue. Amateur Blandin était à Paris, et il se donna bien de garde de revenir. Quant à Gui, il persista, au milieu des tortures, à nier qu'il fût coupable et qu'on eût la moindre preuve contre lui ; il n'en fut pas moins condamné à mourir. Les juges qu'on lui avait donnés étaient effrayés de la puissance de ses ennemis, et crurent faire beaucoup en sa faveur que d'accorder qu'on lui tranchât la tête, par égard pour la charge de maire, dont il avait été revêtu.

Après cela, les plus modérés des citoyens n'osèrent plus soutenir leurs véritables opinions, ni prononcer seulement les mots de paix et de soumission : on les eût pris pour des traîtres. Ils se turent, et le pouvoir passa dans les mains des zélés. Ils députèrent aussitôt vers la reine d'Angleterre, pour en obtenir des secours en argent et en munitions. La Noue vint leur apprendre qu'ils ne faisaient que préparer les moyens d'une défense nécessaire et légitime. Il arrivait de la Cour, où il avait appris, dans la familiarité des hommes les plus élevés en dignité et en vertu, que Médicis machinait encore d'horribles projets contre les calvinistes. Il avait découvert que les Rochelais surtout lui étaient odieux ; et puis, la dernière tentative pour surprendre traîtreusement la ville, venait de lui donner la clé de diverses menées dont il avait été témoin au camp du duc d'Anjou, lors du siège. La Noue eut d'abord de la

peine à se faire écouter ; ses anciens ennemis excitaient contre lui des défiances ; ils feignaient d'ignorer les justes motifs qu'ils lui avaient fournis de déserter la ville, et la part qu'il avait prise dans une paix qui, en épargnant un nouvel assaut à la Rochelle, avait peut-être sauvé la vie à tous les habitans. Mais la grande renommée de vertu et de bravoure dont il jouissait, la considération que sa présence devait donner aux armes Rochelaises, et surtout sa noble et persuasive éloquence, triompha des répugnances et des déclamations de ses détracteurs. Bientôt, ils cédèrent eux-mêmes à l'entraînement général, et, d'un consentement unanime, La Noue fut déclaré chef de l'entreprise. Mais il déclara qu'il n'était qu'un émissaire, et que celui qui l'avait envoyé était *de telle qualité*, que chacun s'estimerait heureux de lui obéir, attendu qu'il était du rang de ceux qui avaient puissance de commander aux quatre maréchaux de France.

Avant tout, il fallait relever les murailles de la ville : on s'y porta avec ardeur, et l'on écrivit de tous côtés, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, à Montauban, à Sancerre, à Nîmes, et autres villes du royaume. Cependant, on n'avait pas encore rompu ouvertement avec la Cour ; on s'excusait de faire des préparatifs de guerre, sur certaines défiances qu'on n'avait pu s'empêcher de concevoir ; d'ailleurs, on protestait du

desir sincère que l'on avait de vivre en paix. Dans le fait, on donnait la main à un vaste complot, pour anéantir le crédit des Guises, obtenir toute liberté à ceux de la religion réformée, et réduire à presque rien l'autorité du Roi. Le duc d'Alençon était le chef de cette machination. C'était un prince faible et irrésolu : il chancela au moment de l'exécution, et dévoila tout à la Reine mère, qui se mit en mesure de se défendre et de punir ses ennemis.

Le mauvais succès de cette conspiration et la sentence de mort prononcée contre Montgommery, qui s'était laissé surprendre en armes dans la Normandie, n'arrêtèrent pas les protestans. La guerre au contraire commença aussitôt dans le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois, et les réformés, profitant de la débauche dans laquelle les catholiques se plongent ordinairement le Mardi-gras, se saisirent à-la-fois de Pons, Tonnay-Charente, Royan, Talmont, St.-Jean-d'Angély, Rochefort et Boutteville. A peu de jours de-là, Melle et Lusignan furent pris de vive force par La Noue, qui se tourna ensuite vers Fontenay, avec toutes ses forces. Cette ville avait été surprise par des seigneurs protestans. La Noue, qu'ils avaient appelé, y mit son infanterie en garnison, et se répandit dans la campagne, avec sa cavalerie, afin de rançonner ceux du parti opposé. Des nouvelles fâcheuses le rappelèrent à la Rochelle : on y

perdait courage, depuis la détention du duc d'Alençon, du roi de Navarre, et de l'emprisonnement des maréchaux de Montmorency et de Cossé. Il rassembla le maire, les échevins, les pairs et un grand nombre de bourgeois notables; il leur parla avec confiance de l'avenir, rappela la fermeté dont ils avaient fait preuve dans le dernier siège, et offrit à leurs yeux le tableau le plus effrayant de la cruauté de la Reine mère et de ses conseillers. De cette manière, il affermit les bourgeois dans leur première résolution. Quand il fut rassuré de ce côté, il passa dans les îles, mit garnison à l'île de Ré, leva une forte contribution sur celle d'Oleron, alla donner un coup-d'œil à Brouage, où Cimaudière se tenait avec 300 hommes, et revint ensuite à la Rochelle. Son intention était de préserver la ville de l'incommodité que lui causait l'occupation des rades par les vaisseaux ennemis. Il parvint à réunir 70 navires environ qui, munis de canons, d'arquebuses et de braves marins, firent un tort considérable aux ennemis. Il n'y avait bruit que des prises des Rochelais. Les marchands espagnols, portugais, basques, bretons, bordelais, normands, en étaient au désespoir. Toutefois, il y avait bien des gens dans la Rochelle qui n'approuvaient pas cette manière de s'enrichir et de faire la guerre. Ils disaient que c'était une piraterie qui pouvait rendre odieux le nom des réformés. A défaut d'autre moyen d'avoir de l'argent, on

continua la course ; seulement La Noue proposa de sages réglemens pour en arrêter les excès.

Le Roi ne savait comment faire tête à l'orage. Catholiques et protestans s'unissaient de tous côtés, et, les armes à la main, demandaient la réforme des abus. La Rochelle avait déjà envoyé son manifeste jusqu'au fond de l'Allemagne. Les Guises y étaient dénoncés comme la cause des malheurs publics, et on s'y montrait résolu à ne rentrer dans l'obéissance qu'après que les états-généraux auraient été convoqués. La Cour aimait mieux arriver à la paix par tout autre moyen, et Strozzi et Gadagne, abordant bientôt à Esnandes, s'annoncèrent aux Rochelais comme des messagers de conciliation. La noblesse, les échevins et les bourgeois, nommèrent trois députés pour entrer en conférence avec eux. On s'aperçut aussitôt que la Reine mère n'avait rien changé à son ancienne politique. Strozzi et Gadagne étaient chargés de lettres flatteuses pour les Rochelais, au lieu qu'ils n'avaient rien pour la noblesse. Ils affectaient de garder, à son sujet, un silence menaçant ; puis, pour achever de mettre les bourgeois et les nobles en défiance les uns des autres, les émissaires de la Reine s'efforçaient d'entamer avec ceux-ci des négociations secrètes qu'ils avaient soin de laisser pénétrer, comme par hasard. Les gens de la Cour étaient fort habiles dans ces manœuvres, et la discorde se fût certainement mise

entre les bourgeois et les réfugiés, si ce n'eût été la grande vertu et l'éloquence de La Noue, qui calma les défiances, adoucit les plus ardens, et imposa à tous par l'autorité de son caractère. Il convoqua, de concert avec le maire, une assemblée générale. On s'y expliqua et on s'entendit. A la fin, gentilshommes et Rochelais se montrèrent satisfaits les uns des autres, et resserrèrent leur union par de nouveaux sermens. Strozzi et Gadagne ne purent obtenir de réponse, si non que la Rochelle ne voulait point un traité séparé; qu'elle combattait pour toutes les églises, et que, pour ce qui regardait les affaires générales de l'état, on ne se départait pas des demandes contenues dans le manifeste.

Sur ces entrefaites, le roi Charles IX mourut. Les animosités en furent comme suspendues, ceux qui faisaient la guerre contre ce prince se demandant s'ils avaient des motifs pour la continuer contre son successeur. A la Rochelle, les gens pacifiques dirent aussitôt qu'il fallait entrer en accommodement avec la Reine mère jusqu'à ce que Henri III fût arrivé de Pologne. Claude Huet surtout inclinait à ce parti. La Noue pensait autrement. « Pourquoi quitter les armes? » disait-il; le but que vous vous êtes proposé » est-il atteint? Le duc d'Alençon, le roi de Na- » varre, les maréchaux de Cossé et de Mont- » morency sont prisonniers. Vous n'avez point

» de garanties pour l'exercice de la religion... Et » puis, est-ce le fait de gens d'honneur, que de » traiter seuls, quand vous êtes engagés avec » Monseigneur le prince de Condé, qui amasse » des troupes en Allemagne; avec les mécontens » du Poitou, de la Saintonge, de l'Angoumois, » du Languedoc, du Quercy et de la Guyenne, » qui ne se portent à aucune mesure sans vous » en donner avis au préalable? » Claude Huet lui-même se rendit à ces raisons, et l'on décida que la guerre continuerait. Seulement, comme on avait besoin de gagner du temps, jusqu'à l'arrivée du prince de Condé, on vendit à la Reine mère une trève de deux mois. Elle en profita bien, car elle renforça l'armée du duc de Montpensier en Poitou, à tel point qu'elle put défier ses ennemis et qu'elle fit trancher la tête au comte de Montgommery, sans plus s'inquiéter du courroux des Rochelais. Le duc de Montpensier avait sous sa main 12,000 soldats environ; il brûlait du desir de frapper quelque grand coup, et, sur le bruit que ceux de la Rochelle avaient violé la trève, il s'avança pour assiéger Fontenay et se saisit de plusieurs petites places qu'il rencontra sur son chemin. La Noue avait trop peu de monde pour tenir devant lui. Du moins, il voulut faire diversion et essayer d'enlever Niort par escalade. Ses échelles se trouvèrent trop petites, et le duc, tranquille sur ce point, se mit à courir la campagne. Il y faisait un dégât horrible, et les riches

bourgeois qui éprouvaient ainsi de grandes pertes, ne ménageaient guère leurs expressions au sujet des gentilshommes. Ils les nommaient des traîtres, des lâches, comme s'ils eussent dû aller se faire tuer en pure perte pour défendre leurs récoltes et leurs maisons de campagne. Le ministre Chesneverd alla plus loin : il publia un livre plein d'invectives contre La Noue, et quelques autres chefs. Tant d'injustice révolta le conseil et le consistoire lui-même, et Chesneverd eût été sévèrement puni, si La Noue, touché de son repentir, n'eût demandé sa grâce. La Reine mère offrit de nouveau la paix, et elle choisit la jeune et belle dame de Bonneval pour appuyer ses propositions. Elle ne put tourner les vieilles têtes du conseil de la Rochelle, et partit au bout de deux jours, sans avoir réussi à autre chose qu'à rendre bien amoureux une dixaine de gentilshommes qui prirent galamment ses couleurs.

Le maréchal de Danville avait réuni, dans les provinces méridionales, le parti des mécontens à celui des réformés : ils étaient entièrement les maîtres de ce côté, et tenaient une assemblée générale à Millaud, pour régler les intérês de tous et amener la Cour à composition. Les Rochelais avaient été invités des premiers à envoyer leurs députés. Leur choix était tombé sur La Popelinière et Le Febvre. Avant de leur donner congé, on avait demandé pour eux un sauf-con-

duit à la Reine mère qui l'avait accordé. Cependant on les arrêta en chemin et on les conduisit à Cahors. On ne les retint que quelques jours, puis on les relâcha dans l'espérance qu'ils porteraient des paroles de paix à l'assemblée générale. Et en effet, ils n'avaient point d'autre idée. La Popelinière et Le Febvre aimaient la France avant tout.

Le roi Henri III était enfin parvenu à se retirer des mains des Polonais, et il venait d'arriver à Lyon, avec une escorte de 1,000 cavaliers et de 6,000 hommes de pied que lui avait donnée le duc de Savoie. La Reine mère était allée l'attendre dans cette ville avec toute la Cour. Il commença par déclarer au duc d'Alençon et au roi de Navarre qu'il les rendait libres. Cette générosité ne pouvait manquer de lui ramener bien des cœurs; mais ensuite, écoutant trop sa vieille haine contre les huguenots, ou plutôt peut-être uniquement ému de ce qu'un de leurs partis avait osé arrêter ses bagages, il se résolut à les poursuivre tous à outrance. D'un autre côté, les mécontens montraient tant d'orgueil dans leurs prétentions, qu'il ne pouvait les endurer. Ils demandaient impérieusement qu'on assemblât les états-généraux, et que les étrangers (ils désignaient les Guises) fussent chassés des conseils du Roi. Henri III était loin de vouloir les garder, car il les détestait; mais, pour le moment, il ne pouvait s'en passer. Ainsi sa

présence ne rendait point la paix au royaume; les factions le déchiraient toujours, et la lecture assidue que le Roi faisait de Machiavel, ne pouvait pas apporter un grand remède aux malheurs de la France. Il s'en aperçut bientôt, désespéra de lui-même, puis se plongea dans la mollesse et ne s'occupa plus que de ses plaisirs. Il y dépensait des sommes énormes, et ses ressources contre les révoltés s'épuisaient sensiblement. Les horribles trames du duc d'Alençon le tirèrent pour un moment de son repos. Il fut si indigné d'apprendre que son frère avait conspiré contre sa vie, qu'il proposa au roi de Navarre de le tuer, et de se frayer ainsi un chemin au trône, après lui. Le Béarnais rejeta avec horreur cette proposition, et, usant aussitôt de l'empire qu'elle lui donnait sur le Roi, il le décida à entrer en accommodement avec les réformés et les autres mécontens. Des négociations furent aussitôt entamées. Mais, par malheur, Henri III n'avait pas seulement à satisfaire ses peuples : il se fût bien facilement entendu avec eux. Il fallait encore contenter les chefs des divers partis qui demandaient de grands avantages pour eux et leurs amis. La guerre continua. Les succès en furent variés; car, pendant que le duc de Montpensier prenait Fontenay, Lusignan et plusieurs châteaux en Poitou, les royalistes étaient battus en Dauphiné, en Guyenne, en Languedoc; La Noue dégageait peu à peu les avenues de la Rochelle, et La Po-

pelinière, de retour, s'emparait de Tonnay-Charente et de l'île de Ré.

Le duc d'Alençon, en s'échappant de la cour, ajouta beaucoup aux embarras du Roi, car il décida aussitôt les Allemands à venir se joindre aux huguenots. Ils passèrent le Rhin, sous la conduite du prince de Condé. Mais celui-ci ne put échapper au duc de Guise, qui le cherchait avec des forces bien supérieures. Les Allemands furent en grande partie taillés en pièces. Quelques jours auparavant, le Roi avait délivré de la prison, les maréchaux de Montmorency et de Cossé, ce qui lui avait ramené bien des cœurs. Ainsi ses affaires semblaient se remettre. Toutefois, la Reine mère crut qu'on ne pouvait pas acheter la paix trop cher, et elle l'obtint à un haut prix, en venant elle-même conférer avec le duc d'Alençon.

Ce n'était qu'une trève de quelques jours, et le trouble fut bientôt plus grand que jamais. Le roi de Navarre s'enfuit à son tour ; il vint à Saumur et y abjura le catholicisme, dans lequel il déclara n'être entré que par force. De tous côtés on courut à lui. En peu de temps, il se vit un parti nombreux ; les Rochelais lui tendirent les mains. Condé, qui s'était refait en Allemagne, reparut avec une armée. Il fallut bien en passer par tout ce que voulaient les mécontens et les huguenots (*). On accorda à ceux-ci le libre exer-

(*) 1576.

cice de la religion réformée, dans toutes les villes de France, à la réserve de Paris et de tout autre lieu où se tiendrait la Cour; il leur fut permis de bâtir des temples, d'enseigner publiquement, d'imprimer leurs livres, de tenir des synodes provinciaux et nationaux. On les déclara admissibles à toutes les charges et offices, sans être obligés à autre serment que de bien servir; les places de juges devaient être partagées à l'avenir entre eux et les catholiques. Le Roi désavouait les excès de la St.-Barthélemy et accordait de grandes exemptions aux veuves et aux orphelins de ceux qui avaient été massacrés. Les états-généraux devaient être convoqués à Blois avant un an.

Quant au duc d'Alençon, aux autres chefs, tant des calvinistes que des mécontens, on leur faisait de magnifiques avantages qui, consistant pour le moins autant en écus qu'en honneurs, devaient retomber, en grande partie, sur les peuples. Enfin, pour le moment, on se trouva débarrassé des Allemands et soulagé un peu des pilleries et de l'insolence des soldats.

Ce fut le 24 mai, sur les cinq heures du soir, que l'édit fut publié à la Rochelle. Nulle part on ne le reçut avec plus d'allégresse. On commençait à être bien las des gentilshommes. Sous le mauvais prétexte que les bourgeois étant tout occupés de leurs affaires de commerce, négli-

geaient celles de la cause commune, la noblesse avait prétendu attirer à elle l'administration des choses les plus importantes, en soumettant tout à un conseil où elle aurait eu la majorité des voix. Ainsi le maire de la ville n'en aurait plus été le capitaine, et serait devenu un simple conseiller avec peu de pouvoir au dedans, et nulle juridiction au dehors. Les Rochelais avaient repoussé bien loin ces insultantes prétentions. « Nous n'avons » jamais reconnu autre, disaient-ils, que le Roi » et notre maire. Nous ne voulons souffrir aucu- » nement un grand seigneur pour nous gouverner. » Quoi ! ces gentilshommes que nous entretenons » de nos deniers, qui seraient morts si nous ne » les avions reçus, voudraient mettre des impo- » sitions sur nous et se dire nos maîtres! » Les gentilshommes, de leur côté, parlaient avec un grand mépris des bourgeois, les représentant comme des factieux, mal affectionnés à l'état, ennemis de la noblesse et des plus gens de bien. La querelle s'était si fort animée dans les derniers temps, que La Noue, par cela seul qu'il était gentilhomme, avait beaucoup moins d'amis à la Rochelle. Le prince de Condé lui-même y était devenu suspect. On s'inquiétait de le voir fortifier Brouage où il s'était retiré, et l'on craignait qu'il ne machinât quelque dessein pour s'emparer de la ville et y mener tout à son gré... Enfin on était délivré de la noblesse, on avait la pleine et entière jouissance des privilèges, le commerce

reprenait son ancienne activité, les murailles avaient été remises en assez bon état, et, du reste, la volonté de se défendre contre les oppresseurs ne manquaît à personne.

Les catholiques n'étaient pas aussi tranquilles, ou du moins ils faisaient semblant d'éprouver de grandes inquiétudes. Ils disaient que la religion s'en allait périr par l'édit de paix, et que leurs propres vies étaient en danger. Ils résolurent de s'unir pour se défendre, formèrent la *Sainte-Ligue* et commencèrent aussitôt à gêner les protestans, à les invectiver, à les maltraiter. A Rouen, le cardinal de Bourbon ferma leur temple; on fit main basse sur eux dans le midi; le prince de Condé se vit refuser les portes de Péronne, et il était aisé de comprendre, aux discours du Roi, qu'à son avis on ne traitait jamais assez mal les huguenots. Finalement, l'édit n'était plus que sur le papier. D'un autre côté, le roi de Navarre, qui avait été obligé de se contenter de belles promesses, pendant que le duc d'Alençon avait été satisfait dans tous ses desirs, songeait à se mettre en état de se faire mieux traiter. Il eût bien voulu se voir maître de la Rochelle, mais sa suite y était trop détestée. Elle était toute formée de ces gentilshommes qu'on avait vus partir avec tant de joie. Aussi obtint-il à grand'peine d'entrer dans la ville, et encore lui prescrivit-on de n'amener avec lui que 50 cavaliers. De-là il se

rendit en Guyenne, où il avait un parti nombreux déjà en armes. Condé alors voulut essayer s'il ne réussirait pas mieux que lui à la Rochelle, et il écrivit au maire et aux échevins qu'il allait arriver. Cette nouvelle ne réjouit à-peu-près que les ministres et les gens de guerre, qui n'étaient pas retournés chez eux et attendaient impatiemment que les troubles recommençassent pour s'utiliser et gagner leur vie. Le maire Guillaume Gendrault était le plus ingénieux à trouver des raisons pour tenir le prince éloigné de la ville. Le ministre du Nort était furieux et n'épargnait pas les injures, et privées et publiques, à ce magistrat. Sur ces entrefaites, Condé s'embarqua en secret à Brouage et aborda inopinément à la Rochelle, escorté seulement de huit personnes. Le maire, témoin de la consternation de ses échevins, et n'osant lui-même prendre aucune mesure, vit bien que c'était assez pour le prince d'être entré dans la ville, et qu'il en était déjà maître. En effet, dans le conseil général, qui eut lieu le lendemain, Condé prit toute sorte d'avantages sur les officiers de la commune. Il commença par rappeler les services et la mort de son père, exposa avec modestie ce qu'il avait fait lui-même, protesta de ses bonnes intentions, flatta les passions populaires, puis, déjà sûr du triomphe, somma le maire de rendre compte des discours injurieux qu'il avait tenus sur lui. Le malheureux Gendrault, étourdi par ce coup inattendu, balbutie

et relève ainsi le triomphe du prince. On l'accuse à son tour d'avoir de mauvaises intentions, d'entretenir une correspondance avec la Cour, sans la participation du peuple, et même de conspirer contre la liberté publique. Condé promet d'en donner des preuves à la prochaine assemblée. La foule se sépara en tumulte, les uns s'indignant d'avoir été trompés par leur magistrat, les autres qu'on osât le calomnier avec autant de fureur. Condé ne put pas prouver ce qu'il avait avancé; il lui fallut jeter la faute sur le capitaine Parcelle, de Fontenay, qui déclara hautement que le prince en imposait et était l'inventeur de la calomnie. Gendrault établit si clairement son innocence, qu'il ne resta pas le plus petit soupçon sur lui. Condé sut habilement détourner l'attention publique de cette triste affaire, et l'attirer sur les dangers qui menaçaient les réformés. Cependant la paix était si douce aux yeux des bourgeois, qu'ils attendaient pour se décider, et montraient même une grande répugnance à reprendre les armes. La guerre épuisait les finances de la commune et ôtait les ressources du commerce aux particuliers. Condé appela La Noue à son secours. Celui-ci accourut, et il émut si bien les esprits en annonçant que le Roi venait de signer la révocation du dernier édit, qu'il ne voulait plus d'autre religion que la catholique, et qu'enfin il s'était engagé par serment, en entrant dans la ligue, à exterminer les huguenots, que

tous furent d'avis qu'on devait faire une ligue protestante et se préparer à la guerre. Après cela, La Noue désigna aux Rochelais le prince de Condé comme le plus digne de leur commander. On ne se refusa point à le déclarer chef, mais à condition que la plus grande part de l'autorité resterait à la commune. Le prince ne put cacher le dépit qu'il en éprouvait, et disputa long-temps au sujet des commissions pour faire la course sur mer. Il voulait se les réserver, pour les donner comme il l'entendrait, sans que le conseil d'amirauté eût le droit d'en connaître. Les Rochelais ne voulurent pas lui donner cette satisfaction. Il venait passer parmi eux tout le temps que lui laissaient ses expéditions, pour tâcher d'augmenter son crédit et son autorité; mais on était sur ses gardes, et, pour plus de prudence, on se refusait à-peu-près à tout ce qu'il paraissait desirer. Ainsi ses démarches, en faveur de Gargouillaud, firent exclure ce citoyen de la mairie, et les plus honnêtes bourgeois se liguèrent pour écarter un candidat qui avait la réputation d'être un homme sans caractère et n'ayant d'autre volonté que celle de se rendre agréable à la noblesse. Et, pour être sans inquiétude à ce sujet, on exclut tout-à-fait son nom du scrutin, et toutes les voix se portèrent sur Bobineau, Esprinchard et Barbot. Le prince désigna le premier, mais se plaignit amèrement des humiliations qu'il recevait de la part des Rochelais.

On avait grand besoin de se réunir et de s'entendre. Le duc de Mayenne, à la tête de l'armée catholique, ne trouvait rien pour lui résister. Il avait envahi la Saintonge et faisait chaque jour de nouveaux progrès. Il se rendit maître de Tounay-Charente, et causa un tel effroi dans le pays, que le commandant du château de Rochefort, le voyant arriver à lui, ne l'attendit pas et lui abandonna la place. Restait Marans, défendu par le brave La Popelinière. Mais la garnison se montra aussi peu résolue que celle de Rochefort, et, quoi que put dire et faire son capitaine, elle se débanda et se mit à fuir par les champs. Mayenne suivit sa pointe, il vint jusques sur la contrescarpe des murs de la Rochelle, et de-là envoya fièrement un cartel au prince de Condé. Celui-ci le refusa comme étant d'un rang trop élevé pour se mesurer avec un Guise. Les Rochelais étaient bien inquiets de voir toutes les avenues de leur ville occupées par l'ennemi. Maître de la Charente et de la Sèvre, nul doute que Mayenne allait se rabattre sur Brouage et de-là tiendrait le commerce dans des transes continuelles. Il n'attendait en effet pour cela qu'une grande flotte qu'on lui équipait à Bordeaux. Il s'agissait de l'empêcher d'arriver ou de la détruire, quand elle paraîtrait sur les rades. Chacun se met à l'ouvrage ; au bout de cinq jours, six grands vaisseaux de guerre mettent à la voile et vont observer l'ennemi jusqu'au lendemain, que Clermont d'Amboise, arrivant sur le reste de la

flotte Rochelaise, engagea le combat. Lansac, amiral des royalistes, avait cru ne rencontrer aucun obstacle, et il se trouvait avoir affaire à 20 navires bien équipés, bien armés et montés par d'excellens marins. Il se retira au plus vite dans la Gironde, manquant le but de son expédition, et remportant la honte de n'avoir pu mettre le pied à terre dans l'île de Ré, dont les habitans l'avaient reçu avec force arquebusades. Ce premier avantage donna grand cœur aux Rochelais : ils formèrent la résolution de demeurer maîtres de la mer, et pour cela ils réunirent une somme de 30,000 livres qu'ils appliquèrent à leur marine, et envoyèrent en Hollande Pierre Lapersonne pour traiter du prêt de quelques vaisseaux de haut-bord. Mais, avant qu'on fût en mesure, Lansac revint avec une flotte plus considérable, et il s'approcha de Brouage pour seconder les desseins du duc de Mayenne, qui tenait cette place bloquée. Clermont d'Amboise semblait manquer de résolution; il observait la flotte royale, et s'en tenait là. C'est qu'il jugeait, en habile marin, qu'il n'y avait pas mieux à faire. Il ne put résister aux reproches du prince de Condé et aux grandes clameurs qui s'élevaient contre lui à la Rochelle; il se décida à en venir aux mains avec un désavantage marqué. Il était plus faible d'échantillon, d'artillerie et d'hommes; de plus il n'y avait presque pas de vent, ce qui le mettait en grand danger devant des galères qui

allaient à la rame. Il fut battu, écrasé et revint à grand'peine, avec les débris de sa flotte, à l'île d'Aix, puis dans le port. La garnison de Brouage tenta une résistance qui lui fit grand honneur; mais il lui fallut céder : elle sortit vies et bagues sauves, et avec la condition de pouvoir rentrer à la Rochelle.

Les affaires des catholiques n'étaient pas partout aussi bonnes, et d'ailleurs les peuples se plaignaient de tous côtés des désordres de la guerre. Le Roi accorda donc un nouvel édit qui pacifia pour un temps le royaume. Il n'était pas difficile de prévoir que l'orage ne tarderait pas à recommencer, et chacun se préparait des moyens de défense. Le prince de Condé ne quitta point la Rochelle et s'appliqua à y multiplier ses partisans : ce fut dans l'intention de calmer la défiance qu'en pouvait prendre le Roi, que la commune lui fit offrir une magnifique horloge. On n'en travaillait pas moins à se mettre en état de résister aux coups qui devaient arriver de ce côté. La ligue faisait ses préparatifs et ne cessait de déclamer contre les disciples de Calvin. Bientôt ils passèrent des paroles aux actions. St.-Luc s'empara de Brouage, où commandait Lancosme au nom du Roi, mais que les ligueurs croyaient peu dévoué à leur cause; Henri IV se vit enlever Figeac, une de ses places de sûreté. Les catholiques se saisirent de Mauzé et se mirent à préparer

une surprise contre les Rochelais. Mais ceux-ci étaient sur leurs gardes et pouvaient soutenir un siège.

Le roi de Navarre commençait à être vivement pressé dans la Guyenne par les forces réunies de Mayenne et de Matignon. D'abord il suppléa par sa vaillance et son savoir-faire au petit nombre des gens qu'il avait avec lui; mais bientôt il lui fut impossible de tenir la campagne, et il se replia vers la Rochelle, où il était d'ailleurs appelé par les habitans. Biron arrivait à leurs portes. Le Béarnais fut reçu avec de grandes marques de joie et d'amour. Il y avait tant de gens qui gardaient le souvenir de son excellente et noble mère! Quand il se vit assuré d'une aussi bonne place de guerre, il ne laissa plus un instant de repos à ses ennemis. Dès le lendemain de son arrivée, il était dans les îles, à réveiller les bons sentimens de ses anciens amis et à tout mettre en état de défense. On avait peine à concevoir que ce prince, qui était autrefois si occupé de son plaisir, ne quittât plus le casque et la cuirasse, et fût sur pied nuit et jour. Les ligueurs ne méditaient pas un coup sur une place voisine, que le roi de Navarre ne les eût devinés et ne tombât sur eux à l'improviste, et ne fît échouer leurs entreprises; jamais on ne leur avait fait si rude guerre. C'est ainsi qu'il mit la ville de Marans à l'abri, au moment où Biron attendait

que le gouverneur lui en apportât les clés. Il reprit ensuite Fontenay et St.-Maixent, deux places d'une grande importance. Toute la grande salle de l'hôtel-de-ville de la Rochelle était tendue et pavoisée des drapeaux qu'il avait pris à l'ennemi... Une plus grande fortune l'appela dans la Guyenne. Le duc de Joyeuse y ramenait tout à l'obéissance du Roi, au moyen de la grande armée qu'il commandait. Henri de Navarre le rencontra à Coutras, le 20 octobre (*); il l'attaqua malgré le désavantage du nombre. Joyeuse fut vaincu et tué. La nouvelle en causa aux Rochelais des transports de joie incroyables. Jamais les armes protestantes n'avaient eu un succès aussi grand, aussi décidé contre les catholiques. On n'eut que quelques jours à donner à la joie de cette victoire. On apprit bientôt que le prince de Condé venait de mourir empoisonné à St.-Jean-d'Angély. Les malheurs se succédèrent rapidement. Laverdin, qui s'était sauvé de Coutras à Niort, avait trouvé moyen de lever jusqu'à 600 hommes, sans qu'on en fût averti, puis il était tombé à l'improviste sur Marans, le véritable grenier des Rochelais. Le roi de Navarre, à cette nouvelle, ne fit point attendre ses secours; il arriva lui-même à la tête de ses meilleures troupes et courut au secours de Marans. Les marais, dans cette saison, étaient impraticables; Henri ne put y remuer ni son artillerie, ni même ses fantassins, et Laverdin,

* 1587.

qui tenait les chaussées, finit par se rendre maître du château et de la place. On en eut tant de dépit à la Rochelle, qu'on maltraita les catholiques qui demeuraient dans la ville. Ils furent désarmés, et on remplit leurs maisons de gens de guerre qui y vécurent à discrétion.

Sur ces entrefaites, le roi de France avait convoqué, une seconde fois, les états-généraux à Blois. Il avait résolu d'y frapper au cœur la ligue qui le tyrannisait, quoiqu'il en fût le chef. Les calvinistes ignoraient ses desseins secrets, et d'ailleurs ils avaient l'assurance qu'il ne ferait rien décider en leur faveur, parce qu'il les haïssait. C'est pourquoi ils avaient aussi convoqué des états-généraux, et ils s'étaient réunis à la Rochelle. Le roi de Navarre y avait fait comprendre le besoin qu'on avait de s'unir, et avait inspiré à tous un vif amour pour sa personne. Ce sentiment était bien utile dans les circonstances où l'on se trouvait. L'assemblée était remplie d'hommes remuans et amis des nouveautés, qui voulaient changer toute la forme du gouvernement, et faire de la France une fédération de petites républiques. Henri détourna les états protestans d'admettre des plans qui, en amenant l'anarchie, ne pouvaient qu'ajouter aux malheurs du pays, et amoindrir une couronne qui lui semblait destinée depuis la mort du duc d'Anjou. Le royalisme fut le plus fort, et on alla jusqu'à arrêter qu'on ferait

des soumissions respectueuses au Roi, et qu'on implorerait ses bons offices en faveur des calvinistes, qu'on redemanderait l'édit de janvier et la convocation d'un concile national pour décider les points de religion. Avant de clore sa session (17 décembre), l'assemblée décréta un jeûne général.

Les états de Blois avaient eu une issue bien différente. Les Guises y avaient été assassinés. A force d'insolence et d'outrage, ils avaient fait sortir le Roi de son apathie pour un moment, et ce moment avait été un cri de mort contre eux. Il était peut-être aisé, dans cette circonstance, de dompter la ligue épouvantée, en marchant aussitôt sur Paris. Henri préféra publier une justification de sa conduite et attendre à Blois. Les partisans des Guises reprennent courage; il leur restait encore Mayenne; ils le proclament lieutenant-général du royaume, pendant que le clergé fait de la révolte un devoir sacré, et que la Sorbonne déclare les sujets de Henri déliés du serment de fidélité envers sa personne.

Ces grands désordres publics semblaient devoir tourner au profit du roi de Navarre. Cependant, il avait bien à faire pour résister à des ennemis nombreux et acharnés, pendant que lui-même n'avait que quelques partisans chez qui l'ancien mobile de la religion s'affaiblissait, et qui demandaient de l'argent à leur chef, qui n'en pouvait guère

donner. Ainsi fut-ce à grand'peine qu'il réunit quelques soldats pour aller faire lever le siége de Lagarnache au duc de Nevers, qui désolait le Bas-Poitou. Henri s'émut tellement en cette circonstance, qu'il y gagna une grande fièvre qui fut sur le point de l'emporter. La nouvelle de sa maladie jeta les Rochelais dans la consternation; ils envoyèrent auprès de lui des députés pour les tenir, jour par jour, au courant de sa santé, et eux-mêmes ils ne cessèrent pas d'être en oraisons publiques et particulières dans leurs temples. Ils le chérissaient, et, de plus, il leur faisait concevoir l'espérance de voir à la fin sur le trône un roi de leur religion. Enfin, le danger disparut ; Henri entra en convalescence, et il revint à la Rochelle. Jamais prince ne reçut des témoignages d'amour aussi touchans. « Je tâcherai, disait-il, de reconnaître leur affection, si Dieu me fait la grâce de vivre et de me remettre au-dessus de mes ennemis. »

C'était de l'argent surtout qu'il lui fallait; et ses amis, ruinés par la guerre, n'en avaient presque point à lui donner. Il ne put envoyer que 15,000 écus en Angleterre pour lever un corps d'Ecossais. Il se trouva cependant en état d'entreprendre quelque chose en Poitou : il y fit des progrès rapides, et il avait à-peu-près entre ses mains toutes les places fortes de la province, quand le Roi, se décidant à joindre ses armes aux siennes,

lui envoya proposer un traité à Ste-Maure, par une fille naturelle de Henri II, Diane d'Angoulême. La réunion eut lieu près de Tours, et, comme dans le même temps il arriva un secours de 10,000 Suisses, les deux rois se trouvèrent grandement en état d'entreprendre sur leurs ennemis. Ils marchèrent donc sur Paris, et, s'emparant de ses principales avenues, ils empêchèrent les vivres d'y arriver. Mais il leur fallait bien de l'argent pour satisfaire et retenir au camp un si grand nombre de soldats. Le Roi essaya de faire contribuer les Rochelais, et il manda au sieur du Pin, qui demeurait dans leur ville, de lever sur eux quelque impôt. Du Pin ne le pouvait faire s'il n'était autorisé par le maire. Celui-ci, au lieu de se montrer le père et le tuteur de ses concitoyens, accorda au secrétaire du Roi tout ce qu'il voulut, non sans soupçon qu'il avait vendu son consentement. Il fut donc décidé qu'on mettrait sur le peuple, entre autres droits excessifs, celui de 30 sols par tonneau de vin, de 3 liv. par balle de pastel, de 3 sols par tonneau de sardines, de harengs, par cent de morues sortant du port, et 20 sols par tonneau sur les navires qui iraient à Terre-Neuve. Le maire commanda au trompette de la ville et à un des sergens de l'amirauté d'aller à la traite (la douane), sur l'heure de midi qu'il n'y avait point de marée, et que chacun serait à dîner, et d'y afficher et publier le tarif. Ils ne purent faire si grande hâte que

le sieur Noël Metayer et plusieurs autres marchands n'arrivassent et ne s'enquissent de ce qu'ils faisaient. Sur leur réponse que c'était un impôt que le maire leur avait dit de publier et d'afficher, les marchands poussent des clameurs séditieuses, se répandent dans la ville et ameutent les habitans. Il y en eut bientôt jusqu'à 600 de réunis, échevins, pairs et simples bourgeois. Ils courent vers la traite, pour jeter d'abord à la mer le trompette et le sergent, et puis déchirer les affiches. Quand ils arrivèrent, il n'y avait plus personne. Alors, ils allèrent chez le maire; mais, au lieu d'écouter leurs remontrances, il leur dit sèchement que le Roi le voulait, et qu'ils étaient des mutins. Le sieur Huet, échevin, qui ne pouvait souffrir que le premier magistrat de la ville osât mettre la volonté du Roi au-dessus des privilèges de la ville, accabla le maire d'injures; bientôt il parut disposé à en venir aux coups. Heureusement, le respect le retint; mais, comme il fallait qu'il se portât à quelque violence, il mena les séditieux à la maison qu'occupait du Pin, avec l'intention de l'en chasser par les fenêtres, et de le livrer à la fureur du petit peuple. Mais le maire n'abandonna pas le secrétaire du Roi dans ce danger; il se mêla au peuple, le contint par ses discours et son autorité, assez longtemps pour que du Pin pût fuir et se mettre à l'abri. Cette affaire n'eut pas d'autre suite, et l'attention fut absorbée par ce qui se passait du

côté de Paris. On espérait, chaque jour, apprendre que les deux rois en avaient forcé les portes, que la ligue était écrasée, et que les opinions protestantes dominaient dans le conseil de Henri III. Tout-à-coup, arrive la nouvelle que celui-ci a été assassiné par le moine Jacques Clément. Le duc d'Alençon était mort; ainsi, Henri de Navarre se trouvait héritier de la couronne; en droit, un prince calviniste était roi de France; mais, pour qu'il le devînt de fait, chacun prévoyait qu'il lui faudrait guerroyer long-temps; et les affaires allèrent au plus mal dès le principe. L'armée royale, réunie sous les murs de Paris, soit faute d'argent, soit faute de zèle pour un hérétique, déserta ses drapeaux. Plus d'espérance de prendre la capitale pour le moment. La ligue semblait plus forte que jamais. Reconnaissant pour valable la déclaration du pape, qui repoussait Henri IV du trône, elle avait reconnu roi le cardinal de Bourbon. C'était un vieillard sans caractère, et qui, d'ailleurs, était aux mains de Henri. Toutefois, on le tint renfermé d'abord au château de Maillezais, sous la garde de Théodore d'Aubigné, puis à Fontenay-le-Comte.

LIVRE V.

1589 — 1628.

Les Rochelais secourent Henri IV de leurs deniers et de leurs vaisseaux. — Ils chassent son amiral de leurs rades, et les gendarmes du duc d'Epernon, de leurs campagnes. — La flotte espagnole fuit devant celle des Rochelais. — Le Roi se fait catholique. — Assemblées séditieuses des protestans. — La prise d'Amiens les fait rentrer dans le devoir. — Les funérailles d'un maire. — Les protestans peu satisfaits de l'édit de Nantes. — Les prêtres reparaissent à la Rochelle. — Sully, protecteur des Rochelais. — Henri IV assassiné. — La Rochelle se déclare contre la Cour, à l'instigation du duc de Rohan. — Traité avec Condé. — Ce prince à la Bastille. — Les Rochelais s'emparent de Rochefort. — Discordes intestines. — Les catholiques rétablis dans le Béarn. — Assemblées séditieuses des protestans à la Rochelle. — Une armée royale dans l'Aunis. — Guiton, amiral des Rochelais, chasse des rades les vaisseaux du Roi. — Défaite de M. de Soubise. — Les Rochelais, resserrés dans leur ville, restent maîtres de la mer. — Le Fort-Louis. — Grande bataille navale. — La nouvelle de la paix sépare les combattans. — La ville fait don d'un vaisseau de guerre à l'amiral Guiton. — Nouveaux troubles au sujet du Fort-Louis. — Projets menaçans du cardinal de Richelieu. — M. de Soubise à Blavet. — Thoiras se rend maître de l'île de Ré. — Les Rochelais battus sur mer. — Louis XIII

veut qu'ils se mettent à sa discrétion. — Le roi d'Angleterre leur promet son appui, et ils obtiennent la paix. — Nouvelle coalition. — Madame de Rohan à la Rochelle. — Les Anglais à l'île de Ré. — Le Roi, en personne, vient assiéger la Rochelle. — Première armée anglaise. — Les incendiaires. — La digue. — Guiton, maire. — Deuxième armée anglaise. — Famine horrible. — Troisième armée anglaise. — Reddition de la Rochelle.

La ligue était nombreuse au dedans, et appuyée au dehors par des princes puissans. Henri IV, au contraire, n'avait que 6,000 hommes, peu d'argent, et l'on ne pouvait espérer de lui tout ce qu'il fit dans la suite. Aussi les calvinistes éprouvaient-ils de grandes inquiétudes ; et puis, n'y avait-il pas à craindre que le Roi, après avoir changé de religion pour sauver sa vie, n'en changeât encore pour se faire un plus beau chemin au trône? Les Politiques ne cessaient de l'exciter à se faire catholique, et ils étaient écoutés dans ses conseils. Ainsi l'on ne se portait pas avec toute l'ardeur possible à sa défense, et ce pauvre prince gagnait, presque en vaincu, la Normandie, pour se mettre plus à portée des secours que la reine Elisabeth lui avait promis. Le duc de Mayenne arrivait sur ses traces à grands pas ; il avait bien une armée cinq fois plus forte, et il promettait partout, sur son passage, de ramener sous peu *le Béarnais* lié et garotté. Il en arriva bien autrement : Henri,

vainqueur à Arques, et renforcé de 4,000 Anglais, marcha sur Paris, grossissant son armée de tous ces amis que procure ordinairement la victoire. Peut-être aurait-il mieux valu achever la ruine de Mayenne, car, lorsqu'il eut recueilli les débris de sa défaite, il revint vers la capitale. Henri n'osa pas l'attendre sous les murs d'une aussi grande ville, dont les habitans composaient déjà une armée; et il alla offrir la bataille à son ennemi, qui s'approchait. La rencontre se fit a Ivry. Cette nouvelle victoire de Henri porta un coup terrible à Mayenne, et, comme à peu de jours de-là mourut le cardinal de Bourbon, on put prévoir que la ligue, vaincue et désertée, allait s'achever par ses propres fureurs. En effet, le roi d'Espagne, le duc de Lorraine, celui de Savoie et Mayenne, firent éclater à-la-fois leurs prétentions à la couronne de France, et les ligueurs, traitant honteusement du prix du royaume avec Philippe II, redoublèrent d'acharnement contre le Roi légitime, dont on ne pouvait s'empêcher de reconnaître la loyauté, le courage, qui venait de se montrer le plus grand homme de guerre de l'époque, et auquel enfin on n'avait à reprocher que de n'être pas catholique. Or, il le pouvait devenir, et l'on disait même qu'il inclinait secrètement à ce parti.

Henri reparut, pour la troisième fois, sous les murs de Paris.

La guerre désolait toutes les provinces; le duc de Mercœur tenait la Bretagne; Joyeuse, le Languedoc; le duc de Savoie, la Provence; le duc d'Epernon et Lansac, la basse Guyenne, la Saintonge et le Poitou.

Parmi les partisans de Henri IV, les Rochelais se faisaient surtout remarquer par leur activité, leur courage et leur désintéressement. Le Roi, encore obligé de lever le siège de Paris, parce que le duc de Parme avait su habilement faire passer des vivres aux assiégés, s'était porté dans la Normandie, et assiégeait Rouen. Il lui fallait beaucoup d'argent, et il demanda 20,000 écus à ceux de la Rochelle. Cette somme était exorbitante; cependant, dès que le maire eut fait part au conseil général de la demande de Henri IV, on y consentit généreusement, les bourgeois demandant, pour toute condition, que la somme fût répartie entre les gens de toutes qualités. Dans le même temps, la marine Rochelaise se renforçait, au profit du Roi, de deux galères dont chacune avait 8 canons, 160 forçats et 60 mariniers. La ligue en faisait les frais, car le capitaine Pierre lui en avait pris une, et les forçats avaient amené l'autre, après s'être débarrassés de leurs chaînes. C'était une excellente acquisition que ces deux galères, car, sans elles, peut-être n'aurait-on pas pu nettoyer les rades des corsaires qui les infestaient. On était vexé par les capitaines mêmes

du parti du Roi. Robert Limaille, entre autres, ne pouvant faire de l'argent d'autre manière, se tenait à Chef-de-Baye, avec ses 10 vaisseaux, et rançonnait les navires qui entraient au port ou en sortaient. On commença par se plaindre au Roi, qui renvoya l'affaire à ses conseils. Il sembla trop long aux Rochelais d'attendre leur décision, et puis Limaille disait, avec insolence, qu'il se mettait peu en peine du jugement que les gens de robe et de cabinet pourraient prononcer. Le maire fit mener trois pièces de canon à la pointe de Coreilles (*), et autant à celle de Chef-de-Baye, sous la conduite des capitaines Huet, Boisseau et Barbot, à chacun desquels se joignirent 50 arquebusiers; en même temps, il donna ordre à Louis Gargouillaud de sortir avec la flotte, composée des deux galères, de trois galiotes et de huit autres navires armés en guerre. Limaille ne pouvait plus tenir la rade sans un grand danger, et, obéissant alors aux ordres du Roi, il alla rejoindre la flotte devant Blaye, que le maréchal de Matignon voulait enlever aux ligueurs. Quand on eut fini sur mer, il fallut en venir aux mains, sur terre, avec les gendarmes du duc d'Epernon, qui commettaient mille exactions et désordres dans la campagne, sans que leur chef s'occupât, le moins du monde, de les retenir. On alla les attaquer à Angoulins. On en tailla en pièces un grand nombre; le reste quitta la province et n'y reparut plus.

* Des Minimes.

Quelques jours après entrèrent, dans la rivière de Bordeaux, 16 gros vaisseaux espagnols. Ils venaient secourir Blaye. Le maréchal de Matignon, qui avait envoyé Limaille courir la mer, se trouva trop faible pour les combattre, et se retira. Les Espagnols mirent pied à terre vers *le Bec-d'Ambez*, et ils désolèrent la campagne pendant trois jours, pillant, violant et massacrant. Ils emmenaient les plus jeunes femmes qu'ils trouvaient, et force bœufs et moutons; le maréchal de Matignon ne vit que les Rochelais qui pussent faire cesser ces désordres: il les pria donc de l'assister de tout ce qu'ils auraient de vaisseaux, et de venir combattre la flotte espagnole. Au bout de dix jours, on avait mis à la mer 16 grands navires avec 1,200 hommes bien armés. M. de Chatillon, jeune seigneur de quatorze à quinze ans, avait le commandement de l'expédition, mais devait se gouverner par les conseils de Gargouillaud, de Boisseau, de Huet et de Barbot. Malheureusement, les Espagnols eurent avis de leur approche, et ils sortirent aussitôt de la rivière. Limaille eût bien pu les arrêter en chemin et donner le temps de les atteindre à la flotte Rochelaise, il n'en fit rien, les laissa passer à demi-portée de canon, sans les inquiéter, ce qui fut cause qu'on l'accusa d'avoir reçu d'eux 50,000 écus pour ce bon office. Il fallut encore se cotiser à la Rochelle pour cet armement, qui ne rapporta aucun profit et fut tout-à-fait inutile. Il en coûta 10,000 écus aux bourgeois.

Cependant les affaires du Roi s'amélioraient sensiblement. Le duc de Parme l'avait bien encore forcé à lever le siège de Rouen; mais il avait pris plusieurs villes de Champagne, et le brave Lesdiguières venait de délivrer le Languedoc et la Provence des armes de Joyeuse et du duc de Savoie. Il s'opérait chaque jour de grands changemens dans les esprits. Il n'y avait plus que les ligueurs les plus forcenés qui aimassent mieux soutenir les odieuses prétentions du roi d'Espagne, que de reconnaître Henri IV, surtout si ce prince voulait abjurer, comme on en avait l'espoir. Mayenne, lui-même, s'apercevant que tout le monde l'oubliait ou se tournait vers d'autres intérêts que les siens, conseilla aux états-généraux, assemblés à Paris, d'entrer en conférence avec le Roi. Le résultat de ce rapprochement fut d'amener Henri IV à se faire catholique; après quoi, la capitale lui ouvrit ses portes. La France entière eût imité cet exemple, mais un grand nombre de provinces étaient tenues en bride par les Espagnols, décidés à lutter jusqu'à la fin, et par les gouverneurs, qui avaient dessein de mettre leur soumission à un très-haut prix.

Le sacre du Roi fit une grande impression sur l'esprit des peuples; les déclamations du légat, à force d'être violentes, dégoûtèrent bon nombre de Français, et la satyre Ménippée, en attirant les yeux sur les ridicules des chefs de la ligue,

avança beaucoup la ruine de cette faction. Elle se soutenait encore en Bretagne, par le moyen du duc de Mercœur; mais, St.-Malo s'étant donné à Henri IV, ce seigneur ne fut plus occupé que d'obtenir une bonne composition du Roi.

Paris, Lyon, Rouen, Orléans, Troyes et les meilleures villes du royaume, étaient rentrées dans le devoir. La paix avec l'Espagne ne pouvait pas tarder à se faire. Les protestans en conçurent une grande inquiétude. Ils semblaient aimer moins le Roi, à mesure qu'il devenait plus en état de se soutenir sans eux, et, pour se rendre nécessaires, ils auraient desiré lui voir plus d'embarras. Et puis, les ministres leur faisaient craindre que, si Henri IV venait à s'entendre avec le roi d'Espagne, ils ne se liguassent tous deux avec le pape, afin d'extirper la religion réformée. Ils osèrent s'assembler séditieusement pour s'entendre sur les griefs qu'ils présenteraient au Roi. Il fallut, pour le moment, céder à plusieurs de leurs demandes, et encore les absoudre de tous leurs actes d'hostilité. Et ce fut sans doute pour les rassurer tout-à-fait qu'on se décida à suivre la guerre contre l'Espagne. Ainsi, Henri IV eut bien à faire cette année. Il fallait des soldats pour combattre les Espagnols, de l'argent pour acheter les derniers chefs de la ligue; il fallait surtout une prudence, une modération admirable pour contenir les huguenots, qui voulaient que leur religion

fût dominante, et qu'on ne prît pas leur argent pour gagner et satisfaire les grands seigneurs catholiques. On était si peu sûr des intentions et de la fermeté du bon et loyal Henri, qu'un La Noue, sans se souvenir des traditions et des exemples de sa maison, se montra violent et séditieux dans l'assemblée protestante de Loudun, qu'il présidait. Les députés Rochelais ne se conduisaient pas mieux. Au lieu d'avoir égard à la fâcheuse position du Roi, qui essuyait des malheurs en Picardie, où les Espagnols venaient de surprendre Amiens, ils voulurent exiger de lui qu'il payât une somme de 12,000 écus que leur ville avait empruntée, pour ses propres besoins, à des marchands anglais. Lesdiguières donnait un tout autre exemple, et il ne cessait d'exhorter les protestans à servir le Roi. Cependant, on ne sait pas où se serait arrêtée l'audace de l'assemblée de Loudun, si les chefs militaires avaient pu s'entendre avec les ministres, et si Henri IV n'avait repris Amiens. Ses affaires changèrent aussitôt de face : Mercœur fit son traité, le duc de Savoie fut battu et menacé dans ses états. Après quoi, le Roi se mit à voyager dans son royaume, et séduisit tout le monde par son langage, ses manières, et surtout par sa probité. La province de Bretagne lui donna 800,000 écus. Quelque temps auparavant, s'il en faut croire l'Etoile, les Rochelais s'étaient montrés, pour le moins, aussi généreux en lui faisant offrir par des députés 60,000 écus

pour l'aider à monter la maison d'un de ses bâtards, le jeune César, depuis duc de Vendôme. C'était beaucoup trop, comme le dit le Roi, par plaisanterie, pour faire de la bouillie à un enfant. Mais on peut penser que l'Etoile avait été mal instruit. Les Rochelais étaient trop pauvres alors et trop mécontens pour faire un aussi grand présent. Et puis, le maire était plus soigneux d'éteindre les dettes de la ville, que de faire sa cour au Roi et aux grands seigneurs. C'était Thévenin de la Jarrie, brave capitaine, homme habile et ne cessant de veiller à l'intérêt des bourgeois. Il mourut cinq jours avant la fin de son année, le 19 avril 1595. On lui fit les plus belles funérailles qu'on eût jamais vues à la Rochelle. Premièrement, marchaient les huit compagnies de la ville, puis venaient les arquebusiers, les piquiers et les pertuisaniers, au nombre de plus de mille; ensuite la compagnie du maire, composée des échevins et des pairs. Après eux, marchaient les canonniers vêtus de leurs robes et tenant leurs boute-feu à la main. Les portiers et les capitaines des tours les suivaient avec leurs clés, les premiers les ayant sur l'épaule, les seconds sur le bras. Après eux, marchaient les gagers du maire, avec les armoiries de la ville, et trois hommes d'une haute taille, l'un avec la cuirasse du défunt et sa pique qu'il traînait, le fer renversé, l'autre avec sa rondache, son casque et son épée, le troisième avec ses armes, peintes sur un grand tableau. Alors, arrivait le

corps, couvert de superbes draperies armoiriées et entouré des échevins qui avaient exercé la charge de maire. Ensuite, venaient les enfans du défunt, accompagnés par M. l'amiral de Chatillon et M. de St.-Gelais. Le cortège était fermé par le reste du peuple, plus occupé de sa douleur que du spectacle qu'il avait sous les yeux.

Pierre Chatagner succéda à Thévenin de la Jarrie. Il ne sut pas se rendre si agréable que lui à ses concitoyens. Les principales raisons furent qu'il ne réussit pas à faire nommer un Rochelais comme député à l'assemblée de Châtellerault, et qu'un dimanche, étant au prêche à St.-Yon, il céda le haut bout du *banc du magistrat* à M. le duc de la Trimouille.

Les affaires du royaume s'amélioraient sensiblement, et le Roi était en état de se faire obéir dans les choses justes. Sans cela, il n'en aurait jamais fini avec les protestans. L'édit de Nantes ne leur semblait pas assez favorable. Ils furent obligés de s'en contenter, et l'assemblée de Châtellerault députa enfin au Roi pour le remercier. Il en fut autrement des catholiques. Ils trouvèrent que c'était trop peu de concéder à-la-fois aux huguenots la liberté de conscience, l'exercice public de la religion prétendue réformée dans plusieurs villes de France, des places de sûreté dont ils composaient les garnisons, et que le Roi payait, et enfin, la permission d'imprimer et

vendre publiquement leurs livres partout où ils seraient en majorité. Des prédicateurs attaquèrent ouvertement l'édit en chaire. Mais les beaux temps de la ligue étaient passés : les prêtres furent contenus, et les parlemens contraints à donner leur signature.

Le traité de Vervins suivit de près. La paix fut publiée, à la Rochelle, le 20 juin 1598, aux acclamations mille fois répétées de *vive le Roi!* la joie était grande dans la ville, le commerce si avantageux qu'on faisait, de temps immémorial, avec l'Espagne, allait reprendre, et puis on n'avait plus guère d'inquiétude que Henri IV trahît les protestans. Toutefois, on gardait des souvenirs si amers contre les catholiques, qu'on eût bien voulu n'en plus voir dans la ville, surtout en exercice de leur culte. Telle n'était pas l'intention du Roi, et il envoya, au contraire, MM. de Parabère et Langlais pour maintenir ces derniers dans leurs droits. Ils furent mis en possession de deux églises, et on permit aux prêtres de se montrer dans les rues avec leurs habits, et de porter sans bruit, ni cérémonie, l'hostie dans les hôpitaux et chez les malades.

Les Rochelais étaient fiers et hautains, mais surtout fort entêtés de leurs privilèges, ce qui les rendait naturellement suspects dans une monarchie; les gentilshommes ne les aimaient pas, surtout ceux qui avaient cherché un asile à la Rochelle

pendant les troubles civils. Aussi n'étaient-ils pas trop bien venus en cour, et cherchait-on à les perdre dans l'esprit du Roi. Heureusement qu'ils avaient pour eux M. de Rosny (*), qui les défendait en toute occasion. Il les tenait pour zélés huguenots et sincères amis de son maître. L'occasion se présenta de lui faire voir qu'on était reconnaissant de ses bons offices, et, lorsqu'il vint visiter la Rochelle de la part du Roi, en qualité de gouverneur, on l'accueillit de la façon la plus magnifique et la plus cordiale. Il avait une suite de 1,200 chevaux, qu'on ne fit point difficulté de recevoir dans la place; on logea tous ses hommes en maisons bourgeoises; on lui offrit un festin où il y eut 275 personnes d'admises. Il y fut tenu les meilleurs propos à l'égard de Sa Majesté, et on alla jusqu'à dire que si elle se présentait à la tête de 30,000 hommes, on lui ouvrirait toutes les portes, et que, si ce n'était assez, on abattrait 300 toises des remparts. Le lendemain, on conduisit M. de Rosny sur la tour de la Chaîne, pour y contempler le combat nautique qu'on fit exécuter entre les deux pointes par 40 navires. On ajouta de magnifiques présens pour madame de Rosny, qui était venue avec son mari. Les Rochelais avaient grand besoin d'un tel protecteur auprès du Roi. Leurs ennemis ne cessaient de les accuser d'ourdir de mauvais desseins, et eux-mêmes se jetaient aussitôt dans un parti violent,

* Sully.

dès qu'il s'agissait de leur foi. Sully, malgré ses exhortations, et la promesse de 2,000 livres pour leur collége, de la part du Roi, ne put les détourner d'élever dans le synode, qui se tenait chez eux, des questions au sujet du pape, qui pouvaient devenir très-dangereuses pour l'état (*). Bientôt ils donnèrent à Henri IV un autre sujet de mécontentement. Il y avait à la tour de Londres un ministre écossais, homme violent et séditieux, que le roi d'Angleterre avait fait enfermer. Le maire et les échevins de la Rochelle osèrent écrire à ce prince, à l'insu du roi de France, pour lui demander la liberté du ministre, qu'ils voulaient avoir dans leur ville. Sully raccommoda encore les choses en cette occasion; mais il n'eut pas plutôt fini, qu'il n'y eut bruit à la Cour que de la nouvelle insolence des Rochelais. Voici ce qui excitait ces rumeurs :

Le jésuite Gaspard Seguiran avait surpris à un secrétaire-d'état une commission pour aller prêcher à la Rochelle. Il se présente aux portes et demande d'être admis. « Qui êtes-vous, lui disent les senti» nelles?—Je suis de la compagnie de Jésus, répon» dit Seguiran, et j'ai commission de la Cour pour » venir prêcher ici. » Les soldats reprirent aussitôt : « Nous savons bien que Jésus n'a point de » compagnons, et que vous n'avez pas de lettres du » Roi... Allez-vous en. » Il est bien probable que

* 1607.

Henri IV ne faisait pas, dans sa conscience, un grand crime aux Rochelais d'avoir chassé le jésuite; il paraît même qu'il en convenait avec Sully; mais publiquement, il les blâmait et menaçait de les punir : il craignait tant les médisances des catholiques! Grâce au ministre, tout s'appaisa au moyen de ce tempérament : les Rochelais reçurent Seguiran, avec la condition secrète qu'il ne prècherait qu'une fois chez eux.

A peu de temps de-là, le synode de la Rochelle mit fin à ses séances : il avait duré six semaines environ. Les ministres y avaient fait voir bien plus de modération que dans ceux qui avaient précédé : c'est que l'autorité du Roi s'était grandement affermie, et que, de tous côtés, on eût craint de l'offenser. Le royaume en éprouvait les plus heureux effets : les finances étaient en bon état; on creusait des canaux, on pratiquait de belles routes pour la commodité du commerce; la France était crainte et respectée au dehors, et le Roi formait un grand projet qui devait beaucoup ajouter à tous ces avantages. C'est au moment où il était en mesure de l'exécuter, que l'infâme Ravaillac l'assassina (*). La nouvelle en arriva à la Rochelle le 17 mai, au matin; mais elle laissait quelque espoir, car on avait seulement écrit que le Roi était dangereusement blessé. Les temples et les églises se remplirent aussitôt : tout le monde s'unissait pour demander

* 14 mai 1610.

au ciel la vie d'un si bon prince. Depuis long-temps il n'était plus, et le 20 mai on reçut un *courrier* de la part du roi Louis XIII. Il recommandait aux habitans de la Rochelle de demeurer paisibles, avec promesse d'être aussi bon prince qu'ils seraient eux-mêmes bons et loyaux sujets. Il ajoutait des détails sur le gouvernement, capables de rassurer ceux qui craignaient que les anciennes persécutions religieuses ne recommençassent. On fit présent au courrier d'une belle chaîne d'or, et on envoya des députés au Roi, pour l'assurer de la soumission des Rochelais. Ces bonnes dispositions changèrent presqu'entièrement, quand on apprit la disgrâce du duc de Sully; on entra en défiance de la Cour, et, comme d'ailleurs le duc de Rohan ne cessait de solliciter ceux de la Rochelle à la révolte, la Régente s'aperçut bientôt qu'elle avait, de ce côté, des ennemis prêts à se déclarer. En effet, on prit le prétexte des vaisseaux qui s'étaient montrés à Chef-de-Baye pour se mettre en défense et prendre un air menaçant. Le maire entama une correspondance avec ceux des autres villes protestantes, et les excita à prendre les armes. La Régente se confiait plus à la ruse qu'à la force, et elle comptait plus, pour l'exécution de ses projets sur la Rochelle, sur les émissaires secrets qu'elle avait dans la ville, que sur ses vaisseaux qui s'étaient fait voir sans dessein. Mais elle n'en retira pas de grands avantages, et ils manquèrent périr

sous les coups du peuple à qui on les signala. Sur ces entrefaites, le duc de Rohan arriva lui-même, et annonça la réunion prochaine d'une grande assemblée protestante qui allait aviser aux moyens de réformer l'état. Le petit peuple l'adorait et le soutenait dans toutes ses démarches. Les membres de la commune et les principaux bourgeois pensaient autrement. Ils étaient mortifiés que le duc eût pris, en plusieurs occasions, le pas sur le maire, et puis, ils se trouvaient bien de la paix, et comprenaient facilement qu'il allait la troubler et pousser les choses à l'extrême. Leurs efforts triomphèrent des siens, et il fut obligé de se soumettre comme eux à la Régente, qui donna des garanties, et parvint à inspirer de la confiance.

Cette victoire des officiers de la commune réveilla les vieilles animosités du pays. On accusa les échevins de trafiquer des charges, et de les livrer à leurs amis, sans tenir compte de leur âge, de leur capacité et de l'opinion des citoyens. Ces querelles, qui détournaient entièrement les esprits des intérêts de la religion, n'étaient pas du goût des ministres protestans; aussi employaient-ils toute leur éloquence pour les calmer. Le peuple faisait bien voir, en cette occasion, que ce sont les idées qui le mènent, plutôt que les hommes, et les ministres, naguère si respectés, n'obtenaient que de dures réponses des séditieux. Ils étaient si animés et si nombreux, qu'il fallut leur céder pour

le moment. Il fut arrêté que lorsque quelque office de pair deviendrait vacant, les bourgeois présenteraient trois sujets, desquels le maire choisirait celui qui lui plairait. Ils obtinrent encore d'avoir un conseil particulier pour veiller au maintien de leurs droits.

Tout allait de mal en pis dans le royaume depuis la mort de Henri IV. Ce prince n'avait pas vécu assez long-temps pour appaiser les préventions et les animosités des partis, qu'il avait contenus sans pouvoir encore les unir. Les digues étaient rompues. Le prince de Condé errait en Allemagne depuis qu'il avait déserté avec sa belle épouse la cour de Henri IV; la Reine s'opposait à son retour, et de nombreux partisans répétaient que, pendant la minorité du Roi, c'était à lui, premier prince du sang, et non à une femme, que la régence appartenait; les protestans, comme les en accusait Duplessis-Mornay, lui-même, étaient toujours disposés à tirer profit des ulcères du royaume; ils se plaignaient, s'agitaient, demandant sans cesse des sûretés et des privilèges. La Rochelle qui, plus qu'aucune autre ville, pouvait donner de l'embarras à la Cour, était exposée, dès les premiers troubles, à mille intrigues, à mille insinuations perfides. La longue jouissance de privilèges excessifs, et le souvenir des résistances passées, avaient beaucoup enflé le cœur des Rochelais, et, sans trop savoir ce que les

troubles pourraient leur produire, ils aimaient à se voir carresser par les Condé, les Rohan, ou les députés de la Cour. Leurs affections les poussaient surtout au parti du jeune Condé. Ils voyaient avec peine qu'il fût catholique, mais ils prenaient bon espoir en songeant que ses intérêts et le souvenir de son père pouvaient l'emporter à la fin dans son esprit, sur une religion qu'on lui avait donnée par politique, et, pour ainsi dire, à son insu. Sur les instances de ce prince, ils saisissent les deniers royaux, mettent leurs navires de guerre à la mer, et s'assurent en même temps de Surgères, de Marans, de Nuaillé, de Rochefort, de Fouras. Ils ne s'oubliaient point dans cette levée de boucliers en faveur de Condé, et ils lui imposaient des conditions dures et fières. Il devait s'engager à ne tenir aucun corps de troupes dans l'Aunis, à laisser toutes les places de la province sous le commandement et la garde du maire et des échevins, et à laisser passer, exemptes de tout droit, dans les pays où il commanderait, les marchandises destinées pour la Rochelle. On demandait encore que nul commerçant, venant trafiquer dans la ville, ne fût maltraité ou pillé; que la commune fût autorisée à continuer la perception des droits établis au passage de la Charente et sur les paroisses du gouvernement; qu'elle jouît des deniers royaux dont on pourrait s'emparer dans la banlieue, de la moitié de la traite foraine de Marans, et du dixième des prises

que la flotte commune ferait sur mer; que, du reste, le maire ne rendît aucun compte des deniers publics qu'à des commissaires nommés par les bourgeois, et que le prince s'engageât à maintenir de tout son pouvoir les privilèges de la ville, et ne traitât jamais sans elle.

Condé n'osa marchander sur aucune de ces conditions, et il parut même les accepter de bonne grâce. On lui donna aussitôt de la poudre, des boulets, deux pièces d'artillerie, et 11,000 écus pour l'entretien de ses troupes.

Le Roi, devenu majeur, mais gouverné par sa mère, qui elle-même était à la dévotion du maréchal d'Ancre, déclara le prince de Condé coupable du crime de lèse-majesté, et le condamna, ainsi que tous ses adhérens, à la perte de ses biens et de ses honneurs. Cependant on fit encore la paix, et le traité de Loudun ramena Condé à la Cour. Mais il y poussa à bout le maréchal d'Ancre qui usa de son crédit pour le faire mettre à la Bastille. Les Rochelais virent dans cette mesure une intention hostile contre les partisans du prince, et, sans déclarer ouvertement la guerre, ils se mirent aussitôt en défense. Dans les troubles précédens ils avaient éprouvé de grands dommages du château de Rochefort, parce qu'il commandait la rivière de Charente, par laquelle ils recevaient quantité de marchandises et de denrées; aussi leur premier soin fut-il de s'en emparer. Le château

de Surgères leur convenait pour le moins autant, et ils s'y portèrent ensuite; mais le duc d'Epernon les avait prévenus : il y avait mis une bonne garnison et faisait travailler chaque jour aux fortifications. On était si accoutumé à des mouvemens semblables, que les Rochelais trouvaient des raisons pour excuser la surprise de Rochefort et la tentative sur le château de Surgères, et entretenaient encore des rapports avec la Cour. La Reine mère ne demandait que la paix, et, pour l'avoir, elle ordonna au duc d'Epernon, gouverneur de l'Aunis, de vider Surgères, afin d'ôter toute inquiétude aux Rochelais. Ceux-ci, par échange, consentirent à remettre Rochefort à un officier du Roi, dont le choix leur fut secrètement soumis.

Condé avait été transféré à Vincennes, mais il demeurait toujours captif. C'était un motif pour les députés protestans, réunis à la Rochelle, de déclamer contre la Cour et de demander à grands cris la réforme des abus. La Reine ne pouvait réussir à les appaiser. La mort du maréchal d'Ancre, qui excita une joie générale, disposa mieux les esprits, et Condé, à la suite de cette révolution, ayant obtenu sa liberté, les députés consentirent à se séparer, se contentant, pour l'heure, des promesses que faisait de Luynes, au nom du Roi, dont il était le favori et le ministre.

Les Rochelais, moins inquiets au sujet des affaires générales de la religion, mirent toute la vivacité

de leur caractère dans leurs propres dissentions. Les commissaires que les bourgeois s'étaient nommés pour veiller à leurs droits, ne trouvaient jamais que le maire leur abandonnât assez de son pouvoir. Ils ne cessaient de soulever les passions de la multitude et d'entretenir parmi le peuple un esprit de sédition. Le plus factieux de tous était Jean Tharay. Il tenait ceux de la commune dans une terreur continuelle. Les échevins cédaient à toutes ses demandes ; ainsi il avait attiré à lui et à ses collègues, presque toute l'autorité publique, et les meilleurs citoyens étaient comme en servitude. Les nouveaux troubles qui s'élevèrent dans le royaume, firent enfin diversion à ces guerres intestines. Le Roi, en réunissant le Béarn à la couronne, venait d'y rétablir le culte catholique et de remettre les ecclésiastiques en possession de leurs biens. Les réformés craignirent ou firent semblant de craindre le retour des anciennes persécutions; ils firent une assemblée à Orthez, puis ils la transférèrent à la Rochelle, pour qu'elle fût moins inquiétée dans ses délibérations (*).

Sur la demande du Roi, le parlement de Paris déclara coupable de rebellion et de lèse-majesté ceux qui assisteraient à cette assemblée. Les protestans n'en devinrent pas plus timides, et les députés arrivèrent de toutes parts. Les officiers

* Décembre 1618.

du présidial firent d'inutiles efforts pour leur interdire l'entrée de la ville, et Voyon, lieutenant criminel, qui remplissait avec plus de fermeté qu'aucun autre les devoirs de sa charge, fut chassé par les commissaires des bourgeois.

Cependant cette assemblée se montra beaucoup moins violente qu'on ne l'avait d'abord craint, et la Reine mère ne put se faire écouter en offrant aux réformés l'appui de ses partisans et des troupes du duc d'Epernon. Le plus grand nombre des députés, déférant aux sages avis de Duplessis-Mornay, préféra adhérer aux propositions du Roi, qui voulait bien autoriser l'assemblée générale, pourvu qu'elle se transportât à Loudun. On y fut aussi hardi que derrière les murs d'une place forte, et on y débattit des questions qui troublèrent la Cour, parce qu'elles pouvaient conduire à la diminution de l'autorité royale, et, par suite, du bien-être des courtisans. A force de promesses et de concessions, Louis XIII se débarrassa enfin de cette assemblée de Loudun; mais le souvenir en resta dans l'esprit des mécontens, et ils ne furent plus occupés que du soin d'en préparer une autre. Les Rochelais offrirent leur ville; les députés furent aussitôt nommés et arrivèrent dans le courant de décembre 1620. En aucune occasion ils ne s'étaient montrés si résolus. Le voyage du Roi en Béarn avait excité une fermentation générale. Les commissaires des

bourgeois de la Rochelle soufflaient leur esprit républicain dans l'assemblée, et faisaient adopter les mesures les plus contraires à l'autorité du Roi et à la paix du royaume. On établit trois conseils pour l'administration des affaires, et on envoya des députés en Allemagne pour obtenir des troupes.

Le Roi fut fort troublé de ces manœuvres, surtout lorsqu'il apprit que les protestans venaient de mettre le duc de Bouillon à leur tête. Il tâcha de calmer leurs défiances, et d'abord il leur rendit la ville de Lectoure, où il avait mis un gouverneur catholique, contre les conventions. Il ajouta de grandes promesses. Il voulait qu'on lui accordât quelque chose en retour, et bientôt, ayant reçu des protestations secrètes de quelques chefs du parti, et se voyant en outre à la tête de forces imposantes, il signifia à l'assemblée l'ordre de se séparer au plutôt, et de lui demander pardon. Cette clause paraissait bien humiliante aux députés, et puis ils disaient que leurs commettans leur avaient tracé une ligne dont ils croyaient ne pouvoir pas s'écarter. Ils étaient généralement blâmés par les protestans d'Allemagne, par les meilleures têtes d'entre ceux de France, et surtout par Duplessis-Mornay. A la vérité, on ne pouvait pas se plaindre qu'on eût fait de grandes infractions à l'édit de Nantes, et, si l'on forçait le Roi à venir assiéger la Rochelle, on compromettait tous les

avantages et la liberté dont jouissaient les réformés. Ces raisons ne purent rien sur l'esprit de l'assemblée, et on ne s'ébranla point en voyant le Roi arriver dans l'Aunis, après s'être assuré de Saumur et de Niort. On créa une caisse publique, on envoya des ambassadeurs en Angleterre, en Hollande, et, comme le duc de Bouillon ne se montrait pas assez déterminé, on déféra le commandement au jeune et impétueux duc de Rohan.

Déjà le Roi était, depuis quinze jours, sous les murs de St.-Jean-d'Angély, et cette ville, aux abois, ne pouvait tarder à se rendre. Il détacha le duc d'Epernon de son armée, avec ordre de marcher sur la Rochelle. Celui-ci s'acquitta avec d'autant plus de zèle de sa commission, que de longue main il haïssait les Rochelais, qui n'avaient jamais voulu le reconnaître pour leur gouverneur. Il s'établit à la Jarrie, et de-là il se mit à ravager la campagne, démolissant les maisons, brûlant les moulins, et fermant toutes les issues. Ceux de la ville en étaient transportés de colère, et ils tuaient autant de monde qu'ils pouvaient au duc d'Epernon, dans leurs sorties. Ils allaient avoir bien d'autres ennemis sur les bras : le Roi était maître de St.-Jean-d'Angély, et pouvait disposer d'une nombreuse artillerie et d'une grande armée ; de plus, la flotte qu'il avait donné ordre de rassembler dans les ports du royaume, allait paraître sur la rade. Elle arriva dans les premiers jours d'octo-

bre, forte de 13 vaisseaux, sur lesquels il y avait en tout 184 canons; celle des Rochelais se composait de 16 navires, mais n'avait que 90 canons. On n'en alla pas moins à l'ennemi, dès qu'il parut. Il y eut deux batailles en deux jours. Les Rochelais furent vainqueurs, et la flotte royale, qui avait coûté 1,200,000 livres, s'en alla, toute désemparée, vers la Bretagne. Après cela, Guiton, qui commandait les navires Rochelais, courut la mer et fit 23 prises considérables, et, quelques jours après, sur la nouvelle qu'il venait d'arriver à Brouage plusieurs vaisseaux du Roi pour se radouber, il se présente à l'entrée du hâvre, s'y engage malgré le feu qu'on fait sur lui de tous côtés, et enlève deux des vaisseaux. On n'était pas moins heureux sur terre, et, à-peu-près dans le même temps, les milices Rochelaises s'emparaient de l'île d'Oleron et y faisaient un butin considérable. La suite ne répondit pas à ces premiers succès. On échoua dans une entreprise pour fermer le port de Brouage, et, en général, on ne se soutint sur terre qu'avec une perte considérable d'hommes. L'Angleterre, dont on avait espéré des secours, était au contraire menaçante à cause des pirateries qu'on avait exercées sur ses vaisseaux. Ainsi y avait-il des gens à la Rochelle qui inclinaient à la soumission, et conseillaient de faire la paix que le Roi offrait toujours. L'avis contraire prévalut, sur ce qu'on apprit que le duc de Soubise venait de remporter quelques avantages dans le Poitou.

Mais on n'eut pas long-temps à se réjouir, car il se laissa pousser, par les troupes du Roi, dans des marais au-dessus de la Sèvre. Il pouvait s'y défendre, mais il manqua de résolution et tenta la retraite, au moment où elle était devenue impossible. Il y eut bien 2,000 hommes de tués en cette occasion, les paysans assommant tous ceux qu'ils trouvaient dispersés dans la campagne. Le reste de l'armée de Soubise passa sous les drapeaux ennemis, à l'exception des plus résolus qui, voulant demeurer fidèles à leur cause, furent pendus ou envoyés aux galères. La flotte, qui s'était approchée de la côte pour recevoir les débris de l'armée, aurait aussi trouvé sa ruine dans cette journée, par le moyen des piéges des royalistes, si un vaillant soldat de l'île de Ré, nommé Floran, n'avait crié, au péril de sa vie : *Trahison! trahison!* Le vicomte de Favas aussi n'avait pas bien mené les affaires en Médoc; mais il n'en voulait pas recevoir de reproches, et, sur ce que l'assemblée générale ne les lui épargnait pourtant pas, il se mit à déclamer contre les députés et à tout brouiller dans la ville. Le maire n'était pas insensible aux plaintes de Favas, parce que c'était son lieutenant, et qu'il pensait qu'il n'appartenait qu'à lui de le reprendre. Ainsi la Rochelle, environnée d'ennemis victorieux, avait encore la discorde dans son sein.

Le Roi ne perdait pas de temps; il s'était rendu

maître des Sables-d'Olonne , de Taillebourg et autres places voisines, aussitôt après la défaite du duc de Soubise. De-là, il était allé investir Royan, et la garnison ayant capitulé à condition de se retirer avec armes et bagages à la Rochelle, il envoyait M. le comte de Soissons avec 10,000 hommes de pied, 800 chevaux, de l'artillerie, de l'argent, et le sieur Pompée Fargon, ingénieur italien, pour faire le siège régulier de cette ville. Le maire ne connut pas plutôt ce dessein, qu'il commanda à l'amiral d'aller, avec tous ses vaisseaux, chercher la flotte du Roi dans la Manche, pour la ruiner et ôter toutes les inquiétudes du côté de la mer. Guiton ne rencontra que des navires bretons qui allaient à la pêche de la morue. Il apprit que ceux auxquels il en voulait étaient rentrés dans les ports pour se radouber, et qu'ils n'en sortiraient pas de long-temps. Il se dirigea alors vers la rivière de Bordeaux, où l'on disait qu'il venait d'arriver plusieurs galères. Il les trouva en effet, mais il ne put jamais les décider à en venir au combat, et il revint à Chef-de-Baye, après bien des fatigues et des dépenses inutiles. Du moins, on s'était assuré que de quelque temps on ne serait pas troublé du côté de la mer, ce qui donna plus de courage pour supporter les dégâts que faisaient les ennemis autour de la ville. On entretenait chaque jour une petite guerre qui ne laissait point de repos aux gens du comte de Soissons, et les mettait sur

les dents; aussi étaient-ils pressés de se renfermer dans des lignes. Déjà il avait élevé plusieurs forts, et Fargon poussait vivement les travaux de celui de la Motte (*). Il y mit 12 pièces de 35 livres de balles. Ce fort battait les murailles depuis le bastion des Lapins jusqu'à l'entrée du hâvre, et causait une grande incommodité aux Rochelais. Cet ingénieur avait bien encore d'autres projets en tête. Il voulait barrer le port par une grande estacade, à partir de la pointe de Coreilles jusqu'à celle de Chef-de-Baye. A la Rochelle, on se moqua d'abord de l'entreprise, mais quand on s'aperçut que l'ouvrage avançait et que les royalistes s'y portaient avec ardeur, on fit de grands préparatifs pour les troubler dans leurs travaux. Le comte de Soissons n'en laissa pas le loisir; il fit jouer, jour et nuit, à chaque heure, les 12 pièces de canon du nouveau fort, auquel il avait donné le nom de *Louis*. Le mur de la ville, au moulin de la Verdière, en fut si ébranlé, que, dans la nuit du dimanche, 12 d'août 1622, il en tomba 40 toises dans le fossé, mais avec un bruit si terrible, que tout le monde crut, à la Rochelle, que l'ennemi venait de faire éclater une mine. L'alarme en fut grande, et l'on se tint sous les armes jusqu'à l'arrivée du jour que, le mal étant connu, tous se mirent à travailler, hommes, femmes, petits garçons et petites filles. Ceux du fort, en voyant cette ruine, poussèrent des cris

* Le Fort-Louis.

de réjouissance, et recommencèrent à faire feu de tous leurs canons. Ils blessèrent plusieurs personnes, ce qui n'empêcha pas que l'on ne continuât de travailler jusqu'à ce que la muraille fût relevée.

Tout annonçait que l'entreprise du Roi, sur la Rochelle, était sérieuse. Outre qu'on envoyait chaque jour de nouveaux soldats au comte de Soissons, M. de Guise préparait un grand armement dans les divers ports de la Guyenne et de la Bretagne. Il devait se joindre à dix ou douze galères de Marseille, pour venir ensuite faire quitter la mer aux vaisseaux des Rochelais. Guiton résolut d'empêcher cette jonction, et il alla, avec une partie de sa flotte, à la rencontre des galères. Il les trouva et leur présenta la bataille. Elles prirent la fuite, mais elles ne purent entrer assez vîte dans la Loire, et une d'elles, avec quelques navires de charge, tomba au pouvoir de Guiton. Cependant celui-ci regarda son coup comme manqué, et entreprit de prendre sa revanche sur les vaisseaux de M. de Guise. Il remonta donc jusques sur les côtes de la Normandie; mais il y fut accueilli par une tempête horrible qui, non seulement ne lui permit de rien entreprendre, mais encore le mit à deux doigts de sa perte. Il revint jeter l'ancre devant l'île de Ré. On ne fut pas plus heureux dans deux ou trois nouvelles tentatives pour disperser la flotte

royale; les vents ne cessèrent d'être contraires, et, malgré la vigilance et l'activité de Guiton, Guise arriva dans les eaux de la Rochelle, le 26 octobre. Il avait 38 vaisseaux de guerre, dont 6 de haut-bord; en tout 643 canons et 14,000 hommes. Les Rochelais ne pouvaient opposer que 39 navires, dont les 4 plus forts étaient de 400 tonneaux, 500 pièces de canon et 5,000 hommes. Toutefois, ils ne prirent même pas le temps de concerter l'attaque, et chaque capitaine serrant le vent au plus près, courut sus à l'ennemi. Les premiers rendus furent Arnaud de la Tremblade, Thomas, Bragneau, Saunier et Jacques Arnaud, qui, tombant sur l'avant-garde de la flotte royale, abordèrent trois des grands navires du duc de Guise. Ils allaient s'en rendre maîtres, lorsque *le Postillon*, que commandait Arnaud de la Tremblade, percé par plusieurs boulets à fleur d'eau, coula à fond. Les autres capitaines, pour ne pas laisser périr tant de leurs braves compagnons, lâchent les vaisseaux du Roi; et viennent porter aide à l'équipage d'Arnaud. Ils ne purent sauver que 31 hommes sur 200. Cependant Guise arrivait avec ses galères et ses galions, et le reste de la flotte Rochelaise s'engageait à mesure. Tout était dans une horrible confusion, ceux de la Rochelle n'ayant d'autre tactique que d'aborder un vaisseau ennemi, de l'enlever, ou d'y mettre le feu. Bourguis et Lafoucaudière, de l'île de Ré, s'étaient chargés de celui du duc de Guise. Ils allèrent à

lui avec deux brûlots. Ni le canon, ni la mousqueterie, ne put les arrêter ; ils cramponnèrent les brûlots au vaisseau amiral, puis, s'en échappant après les avoir mis en feu, ils revinrent sur leurs navires, d'où, de concert avec Guiton, ils firent pleuvoir une grêle de boulets sur Guise. Ce fut un miracle que celui-ci ne périt pas dans un assaut aussi furieux, d'autant plus qu'il ne cessait de se tenir aux postes les plus périlleux. Il veillait à tout, il était partout ; il écartait les brûlots, canonnait Guiton, qui le serrait de plus près que les autres, et faisait des signaux au reste de sa flotte. Il fut sur le point de quitter son vaisseau, du moins on lui en donna le conseil ; mais il se détermina à rester, en disant que son contentement et sa gloire seraient de périr avec des hommes qui combattaient si généreusement. Ses capitaines imitèrent son exemple, et, quoiqu'ils fussent plus en force que les ennemis, ce ne fut pas une médiocre gloire d'avoir lutté, jusqu'à la nuit, avec des succès égaux, tant les Rochelais s'étaient montrés terribles dans cette bataille. On y avait tiré 14,000 coups de canon ; 1,500 hommes avaient péri de chaque côté. La fureur guerrière avait gagné jusqu'aux Rochelais qui étaient demeurés dans la ville, et qui, du haut des murs et des tours, contemplaient le combat. Bragneau, ayant perdu presque tout son équipage dès le commencement de la journée, avait dépêché un matelot au

maire, pour l'avertir qu'il avait besoin de monde. Le difficile ne fut pas de trouver des volontaires, mais de retenir ceux qui se présentaient au-delà du nombre que demandait Bragneau. Ni les pertes qu'on avait éprouvées, ni le délabrement où l'on était, ne firent sönger personne à la retraite. On passa la nuit dans la position où l'on avait combattu. Il eût été difficile de se rallier, parce que les navires de feu brûlant, et les galères ainsi que les amiraux portant un fanal, on ne savait où aller pour retrouver les siens. Cependant, les choses ne furent pas tout-à-fait, au matin, comme on les avait laissées la veille, et Guiton se trouva mouillé à une encâblure du duc de Guise. De ce côté, celui-ci était en forces, car il avait à portée six de ses meilleurs vaisseaux; l'amiral Rochelàis, au contraire, n'était soutenu que de sa patache, sous les ordres de Daniel Guiton, son frère, et de deux autres petits navires, commandés par Horry et Antoine Allaire. Aussi leva-t-il l'ancre et tira-t-il vers St.-Martin (*), où il voyait la plus grande partie de sa flotte. Guise le poursuivit mollement, et bientôt ne l'inquiéta plus. Mais Samuel Macquin, qui commandait le St.-Louis, ne fut pas aussi heureux; car, étant tombé sous la volée de trois galères à qui leurs rames donnaient l'avantage sur lui, parce qu'il n'y avait pas de vent, il fut écrasé. Il aurait été infailliblement pris, sans le courage du capitaine

* Ile de Ré.

Hurtin de la Tremblade, qui s'y défendit et s'y maintint, avec 15 braves, pendant que le reste de l'équipage, saisi d'épouvante, et sollicité par un lieutenant, nommé Bonneau, se jetait dans des esquifs pour se sauver. Le malheureux Macquin avait quitté son navire avant l'engagement, pour aller conférer avec Guiton. A la vue du péril de ses gens, il s'était hâté de revenir dans une embarcation, mais il fut tué d'un boulet, comme il voulait monter sur le St.-Louis. Le vent commença enfin à souffler, et ce navire put rejoindre la flotte. On ne cessa d'échanger des coups de canon jusqu'au lendemain, mais à grande portée, de sorte qu'il y eut peu de mal de côté et d'autre. Le jour suivant, 9 navires, sortis de Brouage sous la conduite du marquis de Bouillac, rallièrent les vaisseaux du duc de Guise, en rade de l'Aiguillon. La partie devenait par trop inégale ; cependant les Rochelais firent toutes leurs dispositions pour une seconde bataille. Ils ajoutèrent, à la hâte, quelques brûlots à ceux qui leur restaient, et Bourguis et Lafoucaudière se chargèrent encore d'en conduire deux au vaisseau de l'amiral ennemi. Ces démonstrations étonnaient singulièrement M. de Guise, qui avait été bien loin de s'attendre à tant de résolution de la part de *ces pauvres diables de marchands*. Aussi ne se pressait-il pas, malgré le renfort du marquis de Bouillac, d'engager de nouveau le combat : il semblait craindre d'exposer son honneur et celui des armes du Roi.

A la fin, il se mettait en mouvement pour aller attaquer la flotte Rochelaise, qui était embossée dans la rade de St.-Martin, lorsqu'on lui apporta, de la part de Louis XIII, la nouvelle que la paix était conclue. Il se hâta d'envoyer un tambour à Guiton, pour lui commander d'obéir aux volontés du Roi. Guiton se contenta de lui faire répondre qu'il n'avait reçu de MM. de la Rochelle aucun avis de cette paix, et qu'il lui semblait toujours avoir une flotte ennemie devant les yeux. Le duc, mécontent, recommença son mouvement le lendemain, et il s'approcha des Rochelais, comme pour leur livrer bataille. Guiton mit aussitôt à la voile, ne voulant pas rester embossé dans une rade étroite où il ne pouvait se développer. Son pilote, par un entêtement funeste, le fit échouer sur un rocher où il soutenait qu'il y avait assez d'eau. Le contre-amiral, qui le suivait de très-près, eut le même sort, et le trouble et le désordre se mirent dans la flotte. Mais les royalistes ne purent profiter de ce fâcheux contretemps, à cause d'une tempête qui s'éleva et les obligea de s'éloigner d'un parage aussi dangereux. Il n'y eut que les petits navires qui osèrent s'approcher de la côte et tirer quelques coups de canon aux Rochelais. Le beau temps revint, Guiton se tira du mauvais pas où il était engagé et forma une ligne imposante vers l'île d'Oleron. M. de Guise renouvelait sans cesse ses sommations, et demandait qu'on y cédât

aussitôt. Ceux de la Rochelle voulaient qu'on leur donnât le temps de recevoir des lettres du duc de Rohan. Ainsi, une bataille semblait inévitable, et elle avait commencé le samedi au matin (*), lorsque l'adhésion de M. de Rohan étant *enfin* arrivée, le maire dépêcha un bâtiment léger à Guiton, pour lui annoncer que la paix générale était faite, et qu'il devait s'entendre avec M. de Guise. Le combat cessa aussitôt : on entra en conférence ; Guiton, en abordant M. de Guise, lui parla en ces termes :

« Monseigneur,

» Puisqu'il a plu au Roi de donner la paix à son » état, et que j'ai reçu commandement de MM. de » la Rochelle, mes maîtres, de déposer les armes, » et de vous venir trouver comme représentant » la personne du Roi, pour vous faire les soumis- » sions requises, je suis venu vers vous, afin de » protester que nous serons humbles sujets et » serviteurs de Sa Majesté, et, pour plus ample » témoignage de mon obéissance particulière, » voilà mon étendard, duquel Votre Grandeur » disposera ainsi qu'il lui plaira. »

Le duc de Guise lui répondit :

« Vous faites bien d'obéir. Soyez toujours bons » serviteurs du Roi, qui vous témoigne son » affection paternelle en vous donnant une paix

* 12 novembre 1624.

» plus belle que vous ne deviez l'espérer. Je
» reçois votre étendard, en mettant la main
» dessus, mais je vous le rends aussitôt : je ne
» l'ai pas gagné au combat. »

En finissant, il embrassa Guiton, et, s'adressant à tous les Rochelais présens, il ajouta :

« Vous êtes de braves gens d'avoir osé com-
» battre des forces si puissantes, et de l'avoir
» fait si vaillamment. Je pensais que vous vous
» seriez retirés bien vîte, sans combattre. »

— « Monseigneur, repliqua Guiton, jusqu'ici
» Dieu m'a fait cette grâce de n'avoir jamais
» tourné le dos au combat, et je me fusse
» plutôt perdu par le feu que de fuir. » — « C'est
» bien, ajouta le duc, je puis dire que j'ai eu
» affaire à une redoutable armée. » Après quoi, il embrassa Guiton et les autres capitaines, et les pria de rentrer dans le port et de désarmer. On se sépara, au bruit de toute l'artillerie et de la mousqueterie des deux armées, et aux cris mille fois répétés de *vive le Roi!*

La joie était grande à la Rochelle. On avait une paix avantageuse, et on croyait l'avoir conquise. Le nom de Guiton était dans toutes les bouches. L'avant-port, les quais, les boulevards, étaient encombrés de gens qui voulaient assister à la descente de ce brave amiral. Ce fut le 17 novembre qu'il entra dans le port, suivi des autres navires. Le maire, à la tête des échevins, l'atten-

dait sur le rivage. Dès qu'il fut à terre, il le prit par la main, en le félicitant au nom de la ville, et le conduisit, en grande pompe, à sa maison (*). Quelques jours après, on lui donna audience, pour qu'il rendît compte de ses actions, comme c'était l'usage. Quand il eut fini, le maire le remercia de la part des Rochelais, et déclara que la commune prenait sur sa responsabilité ce qu'il avait fait; puis, au nom de tous, il lui offrit le Malkenack, grand navire de guerre, de 400 tonneaux, avec 12 pièces d'artillerie et ses vivres et agrès pour cinq mois de campagne.

On ne tarda pas à s'apercevoir que la paix était moins solide qu'on ne l'avait espéré. Le principal article du traité, pour ceux de la Rochelle, était la destruction du Fort-Louis, et le commandant qu'y avait laissé le comte de Soissons, au lieu d'en sortir après l'avoir rasé, s'y fortifiait chaque jour. Le maire en écrivit d'abord à M. de Rohan. Celui-ci, voyant que nulle part on n'exécutait le traité, pas plus en Languedoc et en Provence que dans l'Aunis et la Saintonge, fit des représentations au Roi, et s'anima jusqu'au point de lui dire qu'il ferait cesser de démolir de son côté les citadelles et les fortifications qu'il devait abattre, si l'on ne faisait droit aux plaintes des réformés. Les députés Rochelais arrivèrent sur ces entrefaites à Lyon, où se trouvait la Cour, et ils ob-

* Rue Pas-du-Minage, la seconde maison après le coin de la rue Gargouillaud.

tinrent une lettre pour le sieur Arnaud, commandant du Fort-Louis, dans laquelle il lui était enjoint de raser ses murailles, et d'abandonner le terrain à ceux de la Rochelle. Sans doute on lui envoyait en même temps des instructions secrètes toutes différentes, puisqu'il commença par repousser les instances du maire par de mauvaises plaisanteries, et qu'il ne cessa de répéter ensuite qu'il attendait de nouveaux ordres de la Cour, ne trouvant pas les premiers assez clairs. Un jour, comme il se voyait vivement pressé par les échevins Gauning, de La Goute et Mervaut, il leur représenta qu'il avait vieilli sous les armes, et qu'après avoir dépensé son bien au service du Roi, il en avait reçu, pour toute récompense, le gouvernement du Fort-Louis, et qu'ainsi il ne pouvait renoncer aux profits qu'il en retirait, d'autant plus qu'il avait ordre de ne pas trop se presser de démolir le fort. De propos en propos, il en vint à dire qu'on lui donnât 20,000 écus, et qu'il viderait la place. Cette ouverture ne déplut pas aux Rochelais; mais la somme était énorme, et on essaya de composer avec Arnaud. Mervaut obtint qu'il se rabattît à 30,000 livres. On avait essuyé de si grandes pertes dans la guerre, qu'il ne se trouva pas assez d'argent dans le trésor de la ville pour satisfaire Arnaud. On tenta la bonne volonté des bourgeois, mais ils jetèrent les hauts cris, dès qu'ils eurent le soupçon qu'on allait encore les faire contribuer. Ils dirent

qu'on devait s'en tenir au traité qui accordait la destruction du fort, et ne la vendait pas. Le gouverneur en devint furieux et annonça qu'il allait travailler à sa citadelle, jusqu'à ce qu'il l'eût rendue imprenable. En effet, il ne se donna plus de repos, ni jour, ni nuit, ni fêtes, ni dimanches; il éleva les murs et agrandit les logemens de sa troupe. On lui saisit une barque qui revenait de Marans avec plus de 2,000 pieux dont il voulait garnir ses fossés; et, sur ce qu'on refusait de la lui remettre, il lâcha ses soldats dans la campagne. Ils y enlevèrent, en huit jours, pour 10,000 écus de bétail et de blé, firent du dégât pour autant, et emmenèrent quelques centaines de prisonniers, qu'ils rançonnèrent sans pitié; puis bientôt, comme il manquait de pierres pour achever les revêtemens de ses fossés, il démolit les maisons de campagne des membres du conseil et en transporta les matériaux au Fort-Louis. La plupart des bourgeois qui avaient pris part à la dernière guerre, voulaient qu'on se fît rendre justice, les armes à la main, et qu'on allât assiéger Arnaud. Un avis contraire prévalut, et les officiers du présidial furent priés de ménager un arrangement entre ceux de la ville et les soldats. Les Rochelais rendirent la barque avec les pieux, et le sieur Arnaud les prisonniers et le bétail qu'il n'avait pas vendu. Sur ces entrefaites, il arriva deux commissaires du Roi pour veiller, comme on en était convenu, à

l'exécution du traité. Le maire dénonça toutes les perfidies et les attentats d'Arnaud. Les commissaires, affectant un grand air de sévérité, ordonnèrent à celui-ci de rendre compte de sa conduite. Il le fit dans un long mémoire où il entreprit de repousser toutes les inculpations de ceux de la Rochelle, et de leur prêter à eux-mêmes de sinistres desseins. A l'en croire, il ne faisait travailler au Fort-Louis que pour occuper le soldat, qui s'en portait mieux et ne se corrompait pas dans l'oisiveté; que, d'ailleurs, il avait dû songer à sa sûreté, quand il avait vu les Rochelais braquer, au haut de leurs clochers, 20 canons sur lui; que, si l'on faisait attention à toute leur conduite, on pouvait se croire au temps de la guerre; qu'ils gardaient plusieurs vaisseaux de M. de Nevers, ne rétablissaient point la religion catholique en son ancien état; qu'ils sortaient souvent de leur ville, tambour battant et étendard déployé; qu'ils faisaient trophée, dans l'hôtel de l'échevinage, de quelques drapeaux enlevés par eux aux troupes du Roi; que, finalement, ils ne cessaient d'amasser du blé, du foin, de l'avoine, et de tirer de Hollande des canons, des boulets et de la poudre.

Les Rochelais savaient bien que répondre à toutes les raisons d'Arnaud, mais les commissaires étaient peu disposés à les entendre. Ils n'étaient pas venus pour autre chose que pour endormir la vigilance du duc de Rohan et des réformés, et

surtout fomenter la discorde parmi les citoyens, pour que le Roi pût en profiter, et ruiner les franchises. On connut leurs mauvais desseins, et, comme d'ailleurs ils n'avaient pas voulu entrer à la Rochelle qu'on n'eût livré des otages pour garantie de leurs personnes, on laissa éclater contre eux une vive haine, et ils sortirent bientôt de la ville, plutôt comme des fugitifs que comme des messagers de paix et des députés du souverain. La suite fit bien voir qu'ils n'étaient venus que dans de fâcheuses intentions, car un jeune homme appelé Vincent Yvon (*), d'une des meilleures familles du pays, qui n'avait pas cessé de vivre dans leur intimité, entra en intelligence, après leur départ, avec Arnaud, et entreprit de lui livrer les murailles. Il fut découvert, et enfermé dans un cachot de la tour de la Lanterne. Là, il trouva le moyen de recommencer ses odieuses menées. Ses gardiens, séduits par de l'argent, ou émus de compassion, lui avaient donné plus de liberté dans sa prison : il en profita pour tenter de corrompre ce qui l'entourait, et pratiquer un trou à la muraille, afin d'introduire, par ce moyen, les soldats d'Arnaud dans la ville. Un vieux geolier, qui n'avait cédé aux propositions du jeune traître que pour avoir l'aveu de toutes ses trames, vint le dénoncer au conseil de la commune. On jugea à propos d'attendre le moment de l'exécution, afin de saisir Yvon avec ses complices; mais il devina

* Seigneur de Nieuil.

ce qui se passait, et s'évada. On eut, quelques jours après, un nouveau sujet d'inquiétude : les galères du duc de Guise, au lieu de retourner dans la Méditerranée, où on en avait grand besoin pour protéger le commerce contre les barbaresques, étaient restées à Bordeaux, et, un matin, on les vit paraître à Chef-de-Baye. L'épouvante se mit parmi les citoyens ; ils envoyèrent prévenir M. de Soubise, qui se jeta dans la ville avec M. de Laval et quelques soldats, et fit des préparatifs de défense. Le duc de Guise n'avait aucun mauvais dessein, et il se retira dès que le vent lui fut devenu favorable. Pour M. de Soubise, il lui fut difficile de trouver un prétexte pour justifier sa venue à la Rochelle ; aussi le Roi laissa-t-il éclater beaucoup d'aigreur contre lui.

Le maire et les échevins ne cessaient de faire demander en cour la démolition du Fort-Louis, et, afin de donner plus de poids à leur réclamation, ils se mirent à exécuter scrupuleusement les articles de l'édit qui regardaient les catholiques. Dès l'année 1624, ils leur avaient rendu leurs biens particuliers et permis le libre exercice de leur culte dans l'égise de Sainte-Marguerite (*) ; ils consentirent encore à ce qu'ils relevassent celle de St.-Barthélemy. Le peuple n'était pas aussi complaisant, et il aurait troublé les catholiques dans leurs cérémonies, si le maire n'eût envoyé aux heures de la messe une garde pour les pro-

* L'Eglise de l'Oratoire.

téger. Pour des processions, ils ne songeaient pas à en faire, attendu que toute l'autorité des magistrats n'eût pas suffi pour empêcher la foule de se porter à des voies de fait.

Arnaud vint à mourir, et l'on put voir alors que le Roi n'avait nulle envie de faire raser le fort. Il en confia aussitôt le commandement au sieur de Thoiras, capitaine au régiment de ses gardes, homme brave, habile et entreprenant. La commune envoya une nouvelle députation à Paris. Le bourgeois, chargé d'exposer les griefs des Rochelais, s'exprima avec une grande hardiesse, et ne voulut jamais donner le nom de Louis au fort, qui faisait l'objet de sa mission. Le Roi l'écouta, cependant, avec patience, lui répondit avec douceur, mais déclara qu'il fallait absolument que ceux de la Rochelle laissassent, pour l'heure, les choses comme elles étaient. Les députés eurent bien d'autres fâcheuses nouvelles à annoncer à leurs concitoyens. Ils avaient appris à Paris que, de toutes parts, les protestans se plaignaient, à juste titre, de l'inexécution des traités, et que Richelieu, qui commençait à être en grande faveur auprès du Roi, passait pour avoir résolu de faire marcher ensemble la guerre contre le roi d'Espagne, et la ruine de la Rochelle.

Sur ces nouvelles, les esprits se partagèrent dans la ville, les uns inclinant à la guerre et aux moyens violens, les autres, à cause de leur com-

merce et aussi de leurs mœurs plus douces, desirant changer les intentions du Roi et le désarmer par la patience et la soumission. Le maire André Toupet se déclarait ouvertement pour ce dernier parti, et il le fit d'abord prévaloir, car le duc de Soubise s'étant mis à faire un armement à l'île de Ré, et cherchant à tromper la Cour par le prétexte d'un voyage en Amérique, Toupet, qui pénétrait son véritable dessein, lui envoya des députés pour le prier de sortir de l'île, et lui annoncer que les Rochelais étaient décidés à ne plus plaider leur cause les armes à la main, mais seulement à adresser d'humbles remontrances au Roi. M. de Soubise hâta son départ, mais il emportait une bonne espérance : ceux de sa faction lui avaient annoncé que la mairie allait passer dans les mains d'un de ses amis, et qu'il ferait déclarer la Rochelle pour lui, s'il réussissait dans son entreprise contre les vaisseaux du Roi. Tel était, en effet, le but de son armement : il voulait surprendre, dans le port de Blavet, la petite flotte que M. de Nevers y équipait. Le duc de Soubise fut sur le point d'y trouver sa perte; car, après être entré heureusement dans le port et avoir pris à l'abordage les vaisseaux du Roi, il fut arrêté trois semaines par le vent contraire, battu incessamment par l'artillerie qu'on amenait de tous côtés contre lui, et enfin renfermé dans le port par de gros câbles, des chaînes de fer et un commencement d'estacade. Le vent tourna à la fin, et deux de ses

capitaines, Chevalier d'Oleron, et Besiers de la Rochelle, suivis de cinq matelots flamands, allèrent rompre les câbles et les chaînes sous le feu de plus de 2,000 soldats. Ainsi Soubise put s'échapper, et même emmener les meilleurs vaisseaux des royalistes. On était si loin de croire qu'il se tirerait jamais de ce mauvais pas, que, de tous côtés, ceux de la religion s'étaient mis à le désavouer et à députer en cour afin de protester de leur fidélité. Le duc de Rohan était consterné. Il ne recevait plus de lettres de son frère, et il voyait la Rochelle, Beziers, Nîmes, la Guyenne, le Languedoc et le Dauphiné, faire leurs soumissions au Roi, et blâmer hautement Soubise d'avoir troublé aussi audacieusement la paix. Lorsqu'on apprit que ce dernier avait bien 30 navires avec 1,500 hommes environ, et que déjà il était maître de l'île d'Oleron, on commença à se repentir de s'être tant pressé de le désavouer, et on lui fit des excuses. M. de Rohan ne trouva plus d'opposition sérieuse en Languedoc, que de la part des présidiaux et des cours. Quant à la Rochelle, il fallut y attendre la nomination du nouveau maire. Enfin, Jacques David fut élu; il appuya les partisans du duc de Soubise, et, malgré toute la résistance des *pacifiques*, il fut décidé qu'on se joindrait à lui. De cette sorte, il se vit bientôt à la tête d'une flotte nombreuse et de 4,000 soldats déterminés. Comme il délibérait sur ce qu'il devait entreprendre, il apprit que le duc d'Epernon était parti de Bordeaux, pour

aller faire du dégât autour de Montauban ; il partit, dès le même jour, dans l'intention de profiter de son absence pour ravager et brûler tout sur les bords de la Garonne, jusqu'aux portes de Bordeaux. Il espérait que le Roi, importuné des cris que ses sujets de Guyenne allaient pousser, et aussi de ceux des habitans de Toulouse, à qui le duc de Rohan faisait essuyer les mêmes malheurs, accorderait une paix plus avantageuse, et surtout mieux observée que la précédente.

Tout lui réussit d'abord ; il fit un butin considérable, se saisit de plusieurs châteaux en Médoc, et jeta la terreur dans Bordeaux. Mais le maréchal de Praslin, qui commandait en Aunis, ayant envoyé contre lui Thoiras, avec de bonnes troupes, les affaires changèrent presque aussitôt de face. D'abord on eut plus de courage dans le pays pour résister aux calvinistes ; ensuite, Thoiras les pressa si vivement dans le bourg de Castillon (*), qu'ils furent contraints de s'embarquer, en abandonnant une grande quantité d'armes, de munitions, et presque tout leur butin. D'un autre côté, la flotte royale arrivait pour les combattre. Elle se composait de 30 grands vaisseaux, tant français que hollandais, les premiers, sous le commandement du sieur de Démenty, les seconds, sous celui de Hautain. Soubise prit le parti d'aller les attendre devant

* En Médoc.

l'île de Ré. Ils y arrivèrent deux jours après lui. Il n'avait à leur opposer que 39 navires de toutes grandeurs ; il est vrai que Jean Guiton dirigeait sa flotte. Toutefois, la partie était par trop inégale, et le duc de Soubise eut recours à une ruse qu'on lui reprocha beaucoup dans le temps. Il entretint les ennemis dans l'idée que la paix allait se faire, et il est vrai qu'on en attendait, de part et d'autre, les articles à tout moment. Ainsi, ils demeurèrent en repos, mais lui travailla de son mieux pour amener à un accommodement les Hollandais qui étaient protestans et ne s'avançaient qu'avec répugnance contre des hommes de la même religion. Il échangea avec eux des otages, et leur fit promettre qu'ils n'entreprendraient rien contre lui, s'engageant pour sa part à ne point les attaquer, non plus que les catholiques. Au lieu d'observer ce traité, il fit préparer secrètement, à la Rochelle, 4 brûlots ; et, quand il les eut, il les poussa de nuit à travers les flottes alliées, fit feu de tous ses canons, coula plusieurs vaisseaux ennemis, força le reste à s'enfuir par le pertuis d'Antioche, et demeura maître de la rade.

Ce combat, ou plutôt cette trahison, aigrit beaucoup le Roi contre M. de Soubise, et, comme d'ailleurs le duc de Rohan marchandait pour signer le traité de paix qu'on lui offrait, et que les Rochelais, rendus plus insolens par une sorte

de prospérité, demandaient avec une hauteur insupportable qu'on démolît le Fort-Louis, M. le duc de Montmorency reçut ordre de rallier les vaisseaux du Roi, d'aller livrer bataille à Soubise, et d'aller exécuter, sur l'île de Ré, le dessein qu'avait présenté Thoiras. On se prépara à le recevoir bravement, et M. de Laval emmena de la Rochelle 1,000 fantassins et 50 cavaliers pour défendre l'île de Ré. La flotte royale rentra dans le pertuis breton, le 15 de septembre au matin. Elle s'était accrue de vaisseaux anglais auxiliaires, et en comptait en tout 66 : c'est pourquoi le duc de Soubise, ne jugeant pas à propos d'engager le combat, se mit à l'abri dans la fosse de Loix. Il croyait qu'on n'en voulait qu'à sa flotte pour le moment, et qu'on ne ferait pas de tentatives sur l'île de Ré; dans cette idée, il avait renvoyé aux Rochelais leurs 1,000 fantassins, pour les défendre des soldats de M. de Matignon, qui ravageaient tout autour de la ville. Il s'en repentit aussitôt, car il fut averti que St.-Luc, La Rochefoucaud et Thoiras, menaçaient de descendre à la pointe du Gros-Jonc, avec 4,000 hommes environ. Il écrivit sur-le-champ à la Rochelle, pour qu'on lui renvoyât son monde, et il se porta de sa personne avec 600 fantassins, 100 cavaliers et 4 pièces de canon, sur le point de la côte qui était menacé. Rien ne lui réussit : il ne put empêcher les royalistes de prendre terre, perdit ses canons, fut battu entre Ars et St.-Martin, et apprit en

même temps qu'il n'y avait rien à attendre du côté de la Rochelle, parce que le duc de Montmorency, qui avait deviné son dessein, avait fermé le passage à son infanterie avec six des meilleurs vaisseaux du Roi. Restait la flotte, qui pouvait réparer ces malheurs ; mais déjà elle avait aussi beaucoup souffert, parce que, toutes les fois que la mer baissait, elle s'échouait sur le fond rocailleux de la fosse de Loix, et puis elle était bien inférieure à celle du Roi. Malgré tout, M. de Soubise voulut absolument effacer sa défaite, et il commanda à son amiral de tirer ses vaisseaux du mauvais mouillage où ils étaient, et d'aller présenter la bataille à l'ennemi. Guiton était d'avis, au contraire, qu'on rentrât dans le port de la Rochelle. Soubise persista dans sa résolution, et on en vint aux mains. Les Rochelais se soutinrent avec courage, jusqu'à la nuit, devant les forces supérieures des royalistes ; mais alors ils se trouvèrent si endommagés, si accablés de fatigues, qu'ils arrêtèrent leur feu. L'ennemi redoubla le sien, l'effroi se répandit parmi les protestans, ils prirent la fuite, les uns vers Oleron, les autres vers la Rochelle. Il faisait clair de lune, et Montmorency poursuivit les vaincus à outrance. Il leur prit neuf vaisseaux et en coula un égal nombre ; Guiton échoua le sien à Chef-de-Baye, et se sauva dans un canot. L'équipage de la Vierge (grand navire que Soubise avait enlevé dans le port de Blavet), fit mieux son devoir que tous les

autres. Il ne voulut jamais se rendre, et soutint jusqu'au jour le combat le plus inégal. Entouré par quatre vaisseaux des royalistes, il ripostait à leur artillerie par tous ses canons à-la-fois. Plus il faisait de mal aux ennemis, plus ils s'acharnaient contre lui. Enfin, après trois abordages meurtriers, ils finissent par rester maîtres du pont, et poussent des cris furieux qui annoncent la mort à cinq matelots qui restaient de tout l'équipage. Durand, l'un d'eux, n'hésite pas un instant. Sûr de ne pas mourir sans vengeance, il répond par l'insulte aux vociférations des ennemis, et met le feu à 233 barils de poudre qui étaient au-dessous de l'écoutille. Les quatre vaisseaux du Roi sautèrent avec la Vierge, et ce coup de désespoir coûta la vie à 736 hommes. Chose extraordinaire! des cinq braves qui restaient à bord du vaisseau des protestans, deux se sauvèrent. Ce furent Chaligny, gentilhomme poitevin, et son fils. Le père était blessé et n'avait aucune espérance pour lui, mais il crut que son fils, en se jetant à l'eau, pourrait se sauver. Celui-ci ne voulait point l'abandonner; mais vaincu enfin par ses supplications et ses ordres, il s'élance dans la mer et gagne le rivage, meurtri seulement par quelques éclats de bois enflammés. Il pleurait la mort de son père, lorsqu'il reçut de lui, à la Rochelle, une lettre dans laquelle il lui apprenait qu'enlevé dans l'air par la force de l'explosion, il était tombé, presque sans se faire mal, dans une

chaloupe ennemie, et lui commandait de réunir l'argent qu'on exigeait pour sa rançon.

Quant au duc de Soubise, voyant les affaires en si mauvais état, il se rendit, en toute hâte, à l'île d'Oleron, jeta quelques soldats dans le fort, avec des munitions de guerre et de bouche, puis, avec ce qu'il lui restait de vaisseaux, partit pour l'Angleterre. L'alliance entre ce pays et la France ne semblait pas si solidement établie qu'il n'eût encore l'espoir de mettre le roi Charles I.er dans les intérêts des réformés.

Après ce qui venait de se passer, la garnison de St.-Martin et autres forts de l'île de Ré, ne songea plus à se défendre, et ce fut un bonheur qu'elle pût obtenir une capitulation qui lui permît de rentrer à la Rochelle, à condition toutefois de ne plus prendre les armes contre le Roi. La troupe que Soubise avait laissée à Oleron évacua aussi l'île, quoiqu'il y eût moyen de s'y maintenir. Les Rochelais eux-mêmes furent ébranlés : ils avaient perdu leur puissance sur mer; les îles, les places qui leur servaient de postes avancés étaient aux mains des lieutenans du Roi; chaque jour, on les resserrait davantage dans l'enceinte de leurs murs. Le conseil arrêta qu'on écrirait au duc de Montmorency, pour le prier de procurer la paix à la Rochelle, aux meilleures conditions qu'il se pourrait. On ne leur répondit autre chose, sinon qu'ils eussent à obéir au plutôt aux volontés du

Roi. Les Rochelais ne croyaient pas en être encore rendus là. Cependant un orage terrible grondait sur eux : les villes du Languedoc et de la Basse-Guyenne, fatiguées de la guerre, et surtout découragées par les derniers malheurs, avaient fait leur paix à condition d'avoir la liberté de conscience et la jouissance des anciens édits. Pour l'obtenir, ils avaient abandonné la Rochelle, à laquelle le Roi déclarait ne vouloir pardonner, non plus qu'à M. de Soubise. Castres et le Haut-Languedoc étaient disposés à accepter une pareille paix. Heureusement, pour les Rochelais, que le duc de Rohan survint, qui convoqua une grande assemblée à Millaud, et fit prendre une résolution opposée. Ce ne fut pas sans quelque violence, car il fit emprisonner sept ou huit bourgeois des plus apparens de la ville de Castres, qui se montraient récalcitrans et voulaient qu'on accédât à une paix séparée.

Pendant que ces choses se passaient, Soubise était arrivé en Angleterre. Il avait su habilement profiter de la jalousie que Buckingham prenait de Richelieu, et Charles Ier, par son moyen, s'était décidé à intervenir dans les affaires des réformés et du roi de France, et à essayer de procurer aux Rochelais une meilleure paix qu'on ne voulait la leur donner. On eut une grande joie dans la ville. Les députés que la commune avait envoyés à Paris avaient été mal accueillis du

Roi. On leur avait dit clairement que, pour rentrer en grâce, il fallait que ceux de la Rochelle abattissent les fortifications élevées depuis 1560, et qu'ils rétablissent le gouvernement municipal tel qu'il était en 1612, c'est-à-dire, qu'ils en éloignassent les petits bourgeois. On n'était pas en mesure de refuser d'obéir, ainsi la liberté semblait perdue. La protection de l'Angleterre rendit le roi de France plus accommodant. Il consentit à ce que les murailles restassent debout, et même il s'engagea à démolir, plus tard, le Fort-Louis, qui donnait tant d'ombrage aux citoyens (*). Il n'y avait rien de précis dans le traité au sujet de ce dernier article, et il devait nécessairement amener, sous peu, de nouveaux troubles. En général, on fit la paix, parce qu'on était fatigué de la guerre, et en posant les armes, on se contenta, de part et d'autre, de promesses et d'engagemens vagues, ce qui prouvait que le combat n'était qu'ajourné.

Les prétentions les plus opposées ne tardèrent pas à s'élever de part et d'autre. Les Rochelais demandèrent qu'on démolît aussitôt le Fort-Louis, et qu'on leur permît d'étendre le droit communal hors de leurs murs. Le Roi, de son côté, envoya des commissaires pour veiller à la destruction des nouvelles fortifications que les Rochelais avaient élevées dans la campagne, au-

* 1626.

tour de leur ville, et hâter la construction du fort de l'île de Ré. Il leur avait donné aussi commission secrète de favoriser le maire et les échevins, aux dépens des bourgeois, et de chasser du conseil les commissaires de ces derniers. Les députés réussirent au-delà de leur espérance dans cette dernière entreprise. Il est vrai qu'ils furent grandement appuyés par le maire et les échevins, qui ne pouvaient s'accoutumer à voir les petits bourgeois assister avec insolence à leurs délibérations, et y faire dominer leurs avis. Les 48 élus du peuple agitèrent tant qu'ils purent leur faction pour se faire maintenir dans le conseil; mais on était las de guerres et de séditions, et l'effervescence n'alla pas bien loin. Il y eut quelques barricades de dressées par les rues, mais, sur la simple sommation du maire, qui était appuyé, il est vrai, des citoyens les plus relevés, les mécontens se dispersèrent, et toute l'autorité retourna dans les mains de MM. de la commune. Ce succès ne fut pas de longue durée; le parti populaire se grossit sensiblement, quand on s'aperçut que le maire était entièrement dévoué aux commissaires, dont chacun pénétrait les mauvais desseins. Ainsi, les syndics des bourgeois reprirent un grand crédit dans la ville; ils s'assemblèrent à jour fixe, sans qu'on osât rien leur dire, et, à la fin, ils ouvrirent une correspondance avec MM. de Rohan et de Soubise, et les tinrent au courant de ce qui se passait.

Le Fort-Louis subsistait toujours; la citadelle de l'île de Ré se bâtissait en grande hâte, et les garnisons de Marans, de Surgères et de Rochefort, au lieu d'être licenciées, se renforçaient chaque jour de nouveaux soldats. Les commissaires semaient la désunion parmi les habitans, répandaient l'or en abondance pour faire des amis au Roi, et trouvaient le moyen de fermer les yeux du maire, Pinceau de Moulinard, sur toutes leurs menées. On ne doutait pas qu'il ne fût résolu en cour d'opprimer et de ruiner la Rochelle, au lieu de l'affranchir. Ces renseignemens et ces plaintes ne pouvaient arriver en temps plus opportun au duc de Soubise. L'Angleterre était prête à se déclarer contre le roi Louis XIII, et c'était faire sa cour à Buckingham que de lui fournir des prétextes de guerre. Il venait d'arriver, fort dépité de son ambassade en France. Il n'y était allé à-peu-près que dans l'intention de lier de folles amours; ses vœux avaient été rejetés, et, en voyant de plus près Richelieu, il en était devenu plus jaloux. Le roi Charles, son maître, et l'Angleterre, à-peu-près, étaient à sa disposition. Il eut bientôt fait un traité avec le duc de Rohan, qui s'ennuyait du repos en Languedoc. Il s'engagea à arriver prochainement en France avec 30,000 hommes, répartis sur trois flottes, dont l'une prendrait terre en Normandie, l'autre à l'île de Ré, la troisième en Guyenne, par la rivière de Bordeaux.

Rohan, de son côté, promit de prendre les armes aussitôt la descente des Anglais, de faire soulever le Languedoc, les Cévennes et le Rouergue, et enfin de venir donner la main en Guyenne, à ses alliés, avec 4,000 hommes de pied et 200 chevaux.

Ce traité ne demeura pas si secret qu'il n'en perçât quelque chose. La Cour s'occupa de se mettre en mesure, et madame et mademoiselle de Rohan, ayant peur d'être arrêtées, vinrent chercher leur sûreté à la Rochelle. Elles n'y restèrent pas oisives; au contraire, elles firent les plus grands efforts pour réchauffer le zèle de leur faction. Au bout de quelques jours, par l'autorité de leur nom, de leurs vertus et de leurs manières, elles parvinrent à balancer le crédit et le pouvoir du maire et des principaux échevins, qui ne voulaient se prêter à aucun mouvement contre le Roi.

La flotte anglaise ne tarda pas à se montrer dans les eaux de la Rochelle. On crut d'abord que c'étaient quelques navires marchands qui venaient rallier les Hollandais, occupés à charger du sel sur les côtes voisines, pour s'en aller ensuite, de conserve, dans le Nord. Mais, quand on eut vu un grand nombre de vaisseaux qui échangeaient des coups de canon et des boulets avec les forts de l'île de Ré, on ne douta plus de l'arrivée des Anglais. Madame de Rohan n'avait mis que peu de monde dans sa confidence, afin de ne pas

ajouter à la vigilance de la Cour, de sorte qu'en général on ne savait que penser au juste de cette flotte. Le maire et les siens étaient fort troublés. Ceux de la faction opposée ne prenaient pas la peine de cacher leurs espérances, et même, sur le bruit que M. de Soubise était en rade, ils demandèrent qu'on députât aussitôt vers lui. Pour le moment, l'autorité du maire prévalut : on ferma les portes de la ville, et on en refusa l'entrée à un gentilhomme qui se disait porteur de lettres pour madame de Rohan, de la part de son fils. Becker, secrétaire du roi de la Grande-Bretagne, ne fut pas plus heureux : on leva devant lui la chaîne du port, et ceux qui étaient de garde firent mine de rudoyer ses rameurs, s'ils ne s'en retournaient au plus vîte. Jean Proux, membre de la commune, survint, qui parla avec plus de mesure à Becker, mais lui dit qu'on ne pouvait recevoir personne à cause du jeûne qu'on célébrait ce jour-là, et que, pour lui et ceux de sa nation, on les priait de ne plus revenir, attendu qu'on espérait de meilleurs effets de la bonté du Roi, que de l'assistance des Anglais.

Le duc de Soubise fut un peu déconcerté de ces nouvelles; toutefois il crut que, s'il se présentait lui-même, les portes s'ouvriraient enfin. Il se jeta donc dans une barque avec douze de ses gens, et aborda, sur les dix heures du matin, au pied de la tour de St.-Nicolas. Le maire avait

eu soin d'y placer les bourgeois, dans lesquels il se fiait le plus, et ils refusèrent en effet d'ouvrir au duc; mais, comme il attendait la réponse à une lettre qu'il venait d'adresser à la commune, ils n'eurent pas le courage de le laisser exposé à une pluie violente qui tombait en ce moment, et ils le reçurent dans le corps-de-garde. C'est là que le maire le trouva. Il lui représenta, avec vivacité, de quelle conséquence serait son admission dans la ville, puis il le pria instamment de retourner aussitôt sur la flotte anglaise. M. de Soubise ne savait trop à quoi se résoudre, lorsque madame de Rohan, sa mère, arriva tout-à-coup en grande compagnie. Elle se récrie d'abord sur ce qu'on refuse à son fils l'entrée de la Rochelle; ensuite elle le prend brusquement par la main, en lui disant, d'une voix émue: « Viens, mon fils, suis-moi, sans » rien craindre; tous les gens de bien sont » joyeux de ta venue. » En même temps, elle s'avance par la ville, au milieu des acclamations de tout le peuple. Le maire, confondu, les suit en baissant les yeux, sentant bien qu'il n'a été ni assez faible, ni assez fort.

Le même jour, Soubise fit assembler le conseil pour lui donner connaissance des propositions du roi de la Grande-Bretagne. Les syndics des bourgeois et les représentans du consistoire pensèrent que les événemens de la journée remettaient

tout sur l'ancien pied, et ils se présentèrent pour prendre part à la délibération. On y appela d'un commun accord les officiers du présidial. Ils eurent le courage de refuser de se mêler à une assemblée qui semblait si mal disposée pour le Roi; et, dans le conseil, il se trouva plus d'une personne qui osa prononcer les mots de devoir et d'honneur national; quelques-uns dirent les dangers auxquels on s'exposait en donnant la main aux Anglais; le plus grand nombre enfin décida que, puisque les secours du roi de la Grande-Bretagne n'étaient pas seulement pour la ville de la Rochelle, mais aussi pour toutes les autres églises réformées du royaume, il fallait prier le duc de Buckingham, car c'était lui-même qui commandait la flotte, d'avoir pour agréable qu'on prît d'abord l'avis de Montauban, de Nîmes, d'Uzès et de M. de Rohan. Voici ce qui avait fait adopter cet avis : c'est qu'on était au moment de la récolte et que l'on devait craindre, en se déclarant aussitôt, que les troupes du Roi, qui n'étaient pas très-éloignées, ne vinssent enlever ou détruire les moissons.

Le duc de Buckingham ne goûta que médiocrement ces motifs, et pour punir M. de Soubise, qui lui avait fait mieux espérer des Rochelais, il prit à cœur de déranger le plan de guerre dont on était convenu : au lieu d'aller s'emparer de l'île d'Olcron, où l'on était assuré de ne trouver

aucune résistance, il mit son armée à terre dans l'île de Ré, où Thoiras était sur ses gardes et tenait sa troupe rangée en bataille sur le rivage. La descente se fit le 22 juillet, entre la pointe de Sablanceaux et le fort La Prée. Thoiras ne put l'empêcher. Du moins il disputa vaillamment le terrain à l'ennemi et ne se retira qu'après lui avoir tué 300 hommes environ. Buckingham eût dû le poursuivre et se jeter entre lui et la citadelle : il n'en fit rien, et se prépara ainsi bien du mal pour l'avenir.

Cette arrivée des Anglais à l'île de Ré causa une grande émotion à la Cour. Le Roi était malade; tous les grands voyaient avec dépit la faveur dont jouissait le cardinal de Richelieu ; on n'était pas bien sûr de la bonne volonté des princes du sang ; le duc de Savoie était mal disposé. Dans un tel état de choses, il n'est pas douteux que, si la prise de la citadelle eût suivi de près la descente de Buckingham dans l'île de Ré, il se serait opéré aussitôt un grand changement dans les affaires des réformés, et qu'on leur eût donné telle paix qu'ils auraient voulue. Le Roi guérit ; on se mit en mesure de secourir Thoiras au plutôt, et on fit des offres considérables d'argent au duc de Rohan, et de magnifiques promesses aux Rochelais, pour les détourner de se joindre aux Anglais. Mais, soit que M. de Rohan n'eût point de foi dans ce qui venait de la Cour, soit que

la paix et le repos fussent tout-à-fait contraires à son humeur, au lieu de se prêter à un accommodement, il réunit les députés des protestans à Uzès, leur lut les lettres des syndics des bourgeois Rochelais, exagéra les maux passés, promit tout avec le secours des puissans alliés qui venaient de se déclarer, et par la séduction de ses discours et de sa personne, se fit pourvoir de nouveau de la charge de général des réformés, avec l'autorisation de rassembler des troupes et de se mettre le plutôt possible en communication avec les armes de Sa Majesté britannique.

Quant aux Rochelais, ils ne se rendaient pas encore aux propositions du duc de Buckingham: leurs députés ne lui portaient que des réponses évasives dont il ne pouvait se contenter. Mais comme on ne cessait d'aller et de venir de la ville à son camp; que le maire ne pouvait empêcher qu'on ne lui portât des provisions et des raffraîchissemens de toute espèce; que même des volontaires de la commune ne se rangeassent sous ses enseignes, il ne douta pas que la Rochelle ne fût bientôt assez compromise aux yeux du roi de France, pour être obligée de se livrer aux Anglais. En effet, le duc d'Angoulême renforçait son armée et la cantonnait dans les campagnes voisines. Le petit peuple ne s'en épouvantait pas beaucoup, mais le conseil de la commune en était fort troublé, car il se composait de gens

qui avaient des maisons et des métairies autour de la ville; aussi décidèrent-ils, malgré les plaintes de la faction de M. de Soubise, que les sieurs Blandin de Fief-Mignon et Jean Journault iraient trouver le duc d'Angoulême pour protester de la fidélité des Rochelais au Roi, et le prier d'épargner leurs maisons et leurs domaines. Sur une semblable ouverture, M. le duc d'Angoulême accourut en personne à la Rochelle. L'on ne put savoir ce qu'il y était venu faire, car le maire garda pour lui et quelques amis le secret de la conférence.

A la fin, il fallut que les considérations particulières des échevins cédassent devant la volonté générale. Les gens de métier ne considéraient que la religion, et madame de Rohan, pour laquelle ils avaient une grande vénération, leur faisait insinuer que le Roi voulait tout réduire à la foi catholique. Parmi les principaux citoyens, il y en avait qui étaient conduits par les mêmes sentimens; d'autres, fiers des franchises et des libertés de la ville, dont le dépôt était entre leurs mains et semblait devoir passer, après eux, dans celles de leurs enfans, étaient assez enclins à s'opposer aux desseins du cardinal de Richelieu, qu'ils commençaient à pénétrer. Bientôt ceux de ce parti l'emportèrent tout-à-fait; il ne fut plus possible d'arrêter le peuple qui, persuadé qu'il allait combattre pour sa liberté et sa religion,

et assuré du secours des Anglais, se regarda comme invincible et demanda à grands cris qu'on le menât contre les troupes du Roi. Le duc d'Angoulême, n'espérant plus rien des ménagemens et de la douceur, s'approcha de la pointe de Coreilles et laissa ses soldats se livrer à tous les désordres usités dans les guerres. Ce fut un prétexte pour la faction de madame de Rohan, de porter aussitôt les choses à l'extrême. Elle fit décider qu'on publierait un manifeste dans lequel on protesterait devant Dieu et devant les hommes, que les excès commis contre les bourgeois de la Rochelle les avaient désespérés et troublés dans leur fidélité au Roi; que dès-lors la guerre devenue nécessaire, leur avait paru juste, et qu'en définitif, ils aimaient mieux mourir que de perdre leurs privilèges.

On écrivit à tous les amis qu'on avait dans les provinces voisines, de venir s'enfermer dans la ville pour la défendre; on dressa des plans pour un nouveau fort à Tasdon, on prit un arrêté pour le logement des soldats, et l'on se joignit ouvertement aux Anglais. Le duc d'Angoulême établit alors son quartier-général à Aytré; il fit main-basse sur tous les blés et défendit, sous peine de confiscation, de plus porter aucune denrée à la Rochelle.

Les membres du présidial avaient fait les plus grands efforts pour empêcher la ville de se déclarer contre le Roi, et, lorsqu'ils virent que la

guerre était résolue, ils se retirèrent à Marans. Toutefois, il en resta sept qui continuèrent de remplir les fonctions de leur charge. En général, dans cette occasion, les cours de justice montrèrent par tout le royaume leur bonne volonté pour la Cour. Le parlement de Paris déclara criminels de lèse-majesté Soubise et les adhérens des Anglais; celui de Toulouse, quoiqu'il n'eût pas juridiction sur les pairs de France, condamna le duc de Rohan à être tiré à quatre chevaux; le déclara ignoble, et promit la noblesse et 50,000 écus à quiconque l'assassinerait. On ne songea plus, de part et d'autre, qu'à pousser vivement la guerre.

Cependant le duc de Buckingham trouvait dans l'île de Ré plus de résistance qu'il ne s'y était attendu. Thoiras semblait aux abois : on avait empoisonné son eau; il n'avait presque plus de farine, et ses moulins étaient détraqués; on ne cessait de faire pleuvoir sur lui, par le moyen des mortiers, une grêle de balles, de grenades et de pierres; une grande estacade, établie devant le port de St.-Martin, semblait lui interdire toute espérance du côté de la mer; enfin, la maladie décimait sa garnison, et un esprit de révolte gagnait ses meilleurs soldats. Peut-être sentait-il lui-même son courage ébranlé. Tout-à-coup de grandes pluies surviennent, qui lui donnent l'eau dont il manquait, les ouragans

rompent et engloutissent l'estacade, et il reçoit des secours en vivres, hommes et munitions de guerre.

Les Rochelais étaient fort attristés de voir le siège de la citadelle durer si long-temps. Ils craignaient que Buckingham, rebuté, ne s'en retournât en Angleterre et les abandonnât à eux-mêmes devant toutes les forces du Roi. Ce qui se passait, depuis quelques jours, entre les Anglais et ceux de la citadelle, pouvait bien faire concevoir ce soupçon. Buckingham entrait de temps en temps en pourparlers avec Thoiras; ils échangeaient de beaux complimens et semblaient tout prêts à s'entendre. Jean Guiton, de Fos et Elie Mocquet, furent envoyés à l'île de Ré, pour demander des explications. Ils rapportèrent les paroles les plus rassurantes de la part du général anglais. A l'en croire, il y avait eu des ouvertures pour la reddition de la citadelle de l'île de Ré; il en serait bientôt maître, et il viendrait sous peu nettoyer l'Aunis des troupes royales qui y couraient la campagne; dans tous les cas, son maître était décidé à hasarder plutôt son royaume que de laisser les Rochelais dans la peine.

Dès le lendemain, on se mit à inquiéter les catholiques dans leurs travaux, et on tira pendant plusieurs heures sur le Fort-Louis et vers Bongrenne, la Moulinette et l'anse des Meuilles,

où l'on voyait apporter des matériaux et de l'artillerie. L'ennemi répondit par des boulets rouges, et une grange fut incendiée au canton du May-Vert. C'était Tessereau, conseiller au présidial, qui avait fait tirer le premier coup de canon du fort de la Verdière, où il était de garde.

Le 11 septembre, en assemblée générale, il fut décidé que la commune serait investie de tous les droits qui appartenaient à la couronne, et qu'on commencerait aussitôt à battre monnaie aux armes de la ville. Deux jours après, on accepta officiellement le traité d'alliance avec le roi d'Angleterre. Il y était dit que les Rochelais n'entendaient point se séparer de la France, ni se soustraire à la fidélité qu'ils devaient à Sa Majesté Louis XIII, mais seulement mettre à l'abri leurs priviléges, qui étaient grandement menacés; que le roi de la Grande-Bretagne s'engageait à faire respecter ces priviléges de tout son pouvoir; que nul homme de guerre n'entrerait dans la ville sans la permission du maire; que tous ceux qui y seraient admis, seraient sous son commandement; que, pendant la guerre, il pourrait, à la tête de son conseil, faire tous les actes de puissance absolue, lever des deniers, confisquer les biens des déserteurs et des traîtres, donner toute sorte de commissions par terre et par mer, prélever le droit d'amirauté, qui est le cinquième de la valeur de chaque navire pris à l'ennemi; que ceux

qui viendraient trafiquer à la Rochelle, auraient libre passage par le pertuis breton, de quelque nation qu'ils fussent; que les vaisseaux Rochelais seraient exempts de visite; qu'ils porteraient à leur pavillon, le nom, les armes et les couleurs de *la ville*; que le duc recevrait dans son conseil deux bourgeois, avec voix délibérative; qu'on ne traiterait point de la paix, sans y comprendre M. le duc de Rohan et M. le duc de Soubise.

Ainsi, dans le traité, il n'y avait rien de spécifié au profit des Anglais. C'était assez pour eux que d'allumer la guerre civile en France.

Tous les jours le duc d'Angoulême faisait travailler à quelque nouveau retranchement. Les Rochelais ne restaient pas non plus inactifs, et poussaient vivement le fort de Tasdon, par les soins de Pommier, leur ingénieur. Bien des gens eussent voulu être hors de la ville, et ils faisaient demander secrètement des passeports au camp du Roi. D'abord, on n'en refusait point; mais M. de Richelieu comprit que c'était le moyen de livrer entièrement le gouvernement de la ville aux plus mutins, aux plus mal-intentionnés, et il donna ordre de ne plus accorder de passeports. Le duc d'Angoulême avait une opinion toute différente, et il n'obéit qu'à contre-cœur. Il eût encore desiré qu'on renvoyât de son armée les huguenots, qui s'y étaient enrôlés, parce qu'il craignait qu'ils ne donnassent avis à ceux de la

Rochelle, de ce qui se passerait dans le camp. Le conseil du Roi l'obligea de les garder, par cette considération que leur présence dans les armées royales prouvait que ce n'était pas pour le fait de la religion que l'on combattait, et donnait un démenti aux déclamations des Anglais et à leurs protestations de désintéressement.

Le duc de Buckingham n'avançait à rien dans l'île de Ré. Quand il paraissait avoir réduit Thoiras à la dernière extrémité, tout-à-coup l'estacade se rompait, et les chaloupes du Roi trouvaient le moyen d'entrer dans le port et de ravitailler la citadelle. Quant à lui, il ne recevait pas d'Angleterre tout ce dont il avait besoin, et il fallait sans cesse lui envoyer de la Rochelle des vivres, des munitions, du foin et de la paille. Malgré les difficultés qu'il rencontrait, on ne doutait pas qu'il ne finît bientôt par chasser les royalistes de l'île, rendre l'approche de la ville libre par terre et par mer, et donner ainsi le moyen de refaire les magasins. C'était une grande imprudence. En effet, comme Buckingham, sur la parole de Thoiras, attendait la reddition de la citadelle, il est averti que 40 navires du Roi viennent de partir des Sables-d'Olonne, avec quantité de soldats et de canons, et qu'ils vont se montrer au premier instant.

Dans l'état où il se trouvait, cette nouvelle était accablante. Son armée était pleine de mala-

des, et en général fort découragée. Il était évident que, puisqu'il n'avait pu réduire Thoiras, abandonné à lui-même, il n'avait plus que des défaites à attendre, maintenant qu'il allait avoir affaire à une armée de 5 ou 6,000 hommes. On lui annonçait d'Angleterre, à la vérité, que le comte de Holland lui menait une grande flotte; mais il se sentait bonne envie de laisser les Rochelais dans la peine, pour les punir de ne l'avoir pas reçu en toute confiance dans leur ville, comme un protecteur auquel on s'abandonne, et de lui avoir fait au contraire de dures conditions, en traitant avec lui comme d'égal à égal. En poussant la Rochelle à la révolte, il avait sans doute suscité un grand embarras au cardinal de Richelieu, qu'il haïssait; mais il s'était plus promis encore de son expédition, et il avait espéré de rouvrir par cette voie la France aux Anglais. Peut-être que, s'il faisait concevoir la crainte aux pauvres bourgeois de la Rochelle de tomber dans les mains de leur roi irrité, il les trouverait plus disposés à lui tendre les bras, et à ouvrir leur port à toute son armée.

Sur cette espérance, Buckingham représenta aux députés de la ville que l'arrivée des troupes royales dans l'île de Ré était assurée; que celle du comte de Holland, au contraire, était incertaine; qu'ainsi, il lui devenait nécessaire de lever le siège de la citadelle, d'autant plus que ses colonels et

ses capitaines eux-mêmes tombaient dans le découragement; qu'il ne voyait que deux partis pour les Rochelais, l'un d'obtenir la meilleure paix possible, en se soumettant au roi de France, l'autre de le recevoir avec son armée dans la ville, jusqu'à ce que les secours qu'il attendait d'Angleterre fussent arrivés.

Les sieurs Guiton et de Fos, qui étaient auprès du duc de Buckingham, s'embarquèrent le 7 octobre au soir, pour venir soumettre ces raisons à leurs concitoyens. Comme ils arrivaient à l'avant-port, leur chaloupe fut mise à fond par un boulet parti de l'anse des Meuilles. Les députés gagnèrent à la nage la porte des Deux-Moulins. Le conseil fut tout étourdi des nouvelles qu'ils lui apportèrent, et on ne trouva rien de mieux à faire que d'aller prévenir M. de Soubise, qui était à la Rochelle depuis quelques jours pour se guérir d'un grand mal d'estomac. La nuit même, il partit pour l'île de Ré. Il trouva le duc de Buckingham plus décidé que jamais à s'en aller : les navires partis d'Olonne étaient arrivés, pour la plupart, à bon port, et Thoiras était pourvu abondamment de toutes choses, et avait eu avis que, sous peu, il recevrait de nouveaux secours.

Sur ces entrefaites, le Roi arriva au camp (*); il fut facile de s'apercevoir que sa présence encourageait le soldat et grossissait chaque jour

* 12 octobre 1627.

l'armée. On était dans une grande inquiétude à la Rochelle. Enfin, M. de Soubise fit savoir qu'à force de supplications, il était parvenu à décider les Anglais à tenir leur poste, mais qu'il fallait leur envoyer des vivres. On avait si grande peur de voir partir Buckingham, que, sans plus y regarder, on lui porta encore 80 tonneaux de blé, environ. C'était un grand malheur que d'être réduit à cette nécessité, car chaque jour il devenait plus difficile de faire de nouveaux approvisionnemens. La côte était hérissée de canons, et l'on ne passait plus dans le chenal sans un péril extrême. De plus, des lettres enlevées à un courrier du Roi, donnaient avis de la digue que le cardinal de Richelieu se proposait d'établir devant le port.

Le duc de Buckingham revint, au bout de quelques jours, à son projet de départ. Avant que de l'exécuter, il résolut de tenter un nouvel assaut sur la citadelle, sinon pour les Rochelais, du moins pour son propre honneur. Il se mit en mouvement le 6 novembre, vers les huit heures du matin. Le gros de ses gens attaquait par mer, et le reste, mêlé aux volontaires de la Rochelle, s'avançait par terre. Rien ne lui réussit, par sa faute. Il avait donné l'éveil à Thoiras, en faisant chanter, fort mal à propos, des psaumes dans chaque bataillon; il n'avait point fait reconnaître suffisamment les ouvrages des assiégés,

et s'était présenté au pied de la citadelle, avec des échelles trop courtes de moitié. Aussi, après trois heures d'un combat meurtrier, fut-il obligé de se retirer, sans avoir rien fait. Alors, il ne fut plus possible de le retenir, et il ordonna aux capitaines de ses navires de tout apprêter pour le départ.

Les députés Rochelais lui représentèrent qu'il fallait qu'il demeurât encore trois jours dans l'île, pour leur donner le temps de faire enlever les provisions dont il pouvait se passer et dont la ville au contraire avait grand besoin. Il fit la sourde oreille à des demandes si justes, leva aussitôt son camp et fit, devant le maréchal de Shomberg, qui venait d'arriver avec quatre ou cinq mille hommes, la retraite la plus malhabile que l'on pût imaginer, si bien qu'il fut plutôt jeté dans sa flotte qu'il n'y monta. Il souffrit que ses matelots repoussassent les pauvres Rochelais qui s'étaient mis dans ses rangs et qui semblaient devoir périr, si les Anglais ne les recevaient sur leurs vaisseaux. Heureusement que le capitaine Bragneau, l'un des députés de la ville, alla les prendre sur plusieurs chaloupes et les ramena à la Rochelle. Voilà comment ce fameux ministre d'Angleterre, qui osait se croire le rival du cardinal de Richelieu, sortit de l'île de Ré, le 8 novembre, après y être resté trois mois et seize jours. Il n'y était venu à bout

de rien, avait consommé une partie des provisions des Rochelais, et laissait dans le désespoir le parti qu'il avait sollicité à prendre les armes, sur la foi du roi de la Grande-Bretagne.

Le lendemain, sur les huit heures du soir, les lignes de l'armée royale, autour de la Rochelle, parurent tout en feu, puis l'artillerie se mit à faire un bruit épouvantable. On ne put d'abord s'expliquer dans la ville ce que ce pouvait être, et on resta sur pied toute la nuit, pour veiller à la sûreté des murailles. On sut dans la suite que c'était en réjouissance de la reprise de l'île de Ré, que les royalistes avaient allumé des feux et tiré le canon.

Ils étaient pressés d'en finir avec la ville, et tous les moyens leur semblaient bons pour cela. Ainsi ils envoyaient en secret des agens à la Rochelle, afin d'y ourdir quelque trahison ou mettre le feu dans les principaux quartiers. Une nuit, on trouva, près de plusieurs magasins de planches, des mèches allumées, prêtes à gagner des gargousses de poudre auxquelles on les avait attachées. Le maire fit veiller, et, la nuit suivante, on surprit les incendiaires sur le fait. L'un deux était sergent dans l'armée du Roi. On les pendit sur la place du Château, et leurs corps furent jetés pardessus les murailles.

Le 12 novembre, les assiégeans mirent la première main à cette digue, dont on avait appris

le projet par les lettres qu'on avait enlevées à un courrier du Roi. On la commença en même temps à l'anse des Meuilles et à Port-Neuf. Les Rochelais, au lieu d'en être ébranlés, s'en moquèrent beaucoup. Ils ne doutaient pas qu'un gros temps ne défît plus d'ouvrage en une marée que l'on n'en saurait faire en six mois. Cependant ils essayèrent d'arrêter, s'il était possible, les travailleurs à coups de canon.

Le duc de Buckingham avait promis, avant de partir, qu'il reviendrait bientôt avec des forces suffisantes pour délivrer les Rochelais, et que, d'ici là, il leur ferait passer des vivres et des munitions.

On avait plus d'un motif pour ne pas trop se fier à lui; et d'ailleurs il était utile d'avoir en Angleterre des hommes avoués qui prissent les intérêts de la ville et travaillassent à lui gagner de plus en plus la faveur du Roi et la bienveillance des gens qui l'entouraient. Le conseil s'assembla à ce sujet. La discussion y fut fort animée. Les uns demandaient que, tout en implorant l'assistance de Charles I.er, on lui signifiât que les Rochelais avaient la ferme volonté de rester sujets fidèles du roi de France; les autres, au contraire, opinant pour qu'on écartât cette idée comme capable d'aliéner la bonne volonté des Anglais. Il fut convenu, à la pluralité des voix, que le roi de la Grande-Bretagne serait très-humblement supplié de vouloir prendre la ville

sous sa protection, jusqu'à ce qu'il plût à celui de France de rendre la paix à ses habitans. Jacques David, de la part du corps de ville, Jean Dehinsse, de la part des bourgeois, et le ministre Pierre Salbert, de celle de l'église, furent chargés de cette députation.

Il était temps de songer à soi. Il ne s'agissait plus de savoir si Buckingham amènerait ou n'amènerait pas Thoiras à composition, mais bien si la Rochelle resterait libre ou tomberait aux mains de son Roi irrité, qui l'accusait d'avoir appelé les Anglais. Le camp se renforçait chaque jour, et les lignes s'étendaient. On avait de bonnes murailles à opposer à l'ennemi ; mais il eût fallu plus de monde en état de porter les armes, afin de pouvoir tenter des sorties, tenir l'ennemi sur pied, rompre le blocus, et introduire des vivres dans la place. Les forces des assiégés se réduisaient aux bourgeois et à cinq cents Anglais que Buckingham avait laissés. Encore était-on menacé de perdre ces auxiliaires : les soldats demandaient 56 schelings par semaine, et les officiers à proportion, ce qui était exhorbitant. Les partisans de la Cour les excitaient sous main à être encore plus exigeans, et puis eux-mêmes cherchaient un prétexte pour s'en retourner en Angleterre. On les flatta, on leur donna ce qu'on put, et ils restèrent. Ce ne fut point sans donner bien de l'embarras et de l'inquiétude dans la suite. Ils

tremblaient de voir supprimer la ration dans une ville serrée de si près, où déjà les vivres enchérissaient de jour en jour. Le port était encombré de vieillards, de femmes, d'enfans, qui s'embarquaient pour les royaumes étrangers avec quantité de meubles et d'effets. Et les partisans du Roi ne cessaient de porter bien haut l'état de ses forces et de diminuer au contraire dans leurs paroles les ressources de la Rochelle. Ils répandaient les mauvaises nouvelles, affaiblissaient la foi qu'on aurait pu prendre dans les bonnes, et tâchaient toujours d'amener à des conférences dans lesquelles on travaillait à corrompre les principaux bourgeois.

Dans un de ces pourparlers, le commissaire du Roi, pressé de s'expliquer nettement sur les conditions auxquelles il fallait se soumettre pour rentrer en grâce avec Sa Majesté, répondit : « Rasez vos fortifications, mettez votre ville dans le même état que celle de Niort. » Avec les projets bien connus du cardinal de Richelieu, il était évident qu'il fallait vaincre ou perdre la religion et les franchises. Le peuple se décida aussitôt avec vivacité : La guerre! la guerre! cria-t-on de toutes parts dans le conseil général, et il ne fut plus possible de parler d'obéissance ou même d'accommodement, sans encourir la méfiance et la haine générale. On n'avait pas oublié de quelle ressource avaient été les navires dans les guerres passées, et on en mit le plus possible à la mer. Les

canonniers du Fort-Louis et de l'anse des Meuilles n'étaient pas des plus habiles, et l'on sortait encore assez facilement du port, surtout pendant la nuit. Du 22 novembre au 10 du mois suivant, on fit bien trente prises sur les royalistes : c'était du blé, du vin, des munitions de guerre. On se saisit, entre autres navires, d'un grand bateau couvert qui portait un ingénieur du Roi avec ses instrumens de mathématiques, et d'une barque chargée de confitures et de vins exquis pour M. le cardinal de Richelieu. Toutefois on n'osait pas rire à ses dépens ; il poussait avec trop d'ardeur tous ses ouvrages autour de la ville. Il y avait déjà douze forts d'élevés, et on employait les soldats du matin au soir à les lier les uns aux autres par de fortes lignes. La digue avançait à vue d'œil et allait bientôt venir joindre le chenal. La batterie royale que l'on avait faite à la pointe de Coreilles, pour battre la mer, donnait aussi dans la ville à travers les deux tours. Il n'y avait pas de jour que plusieurs boulets, partis de cet endroit, ne fissent du dégât dans les maisons du port, ne coupassent les mâts de quelque navire, ou ne tuassent du monde sur les quais. Le 24 décembre, il en tomba un dans une échoppe, qui blessa à mort trois mendians qui jouaient aux cartes. Les autres batteries demeuraient fort tranquilles, et l'on pensait que l'intention du Roi était de prendre la Rochelle par famine plutôt que de l'enlever de vive force. Il avait cependant bien du

monde avec lui et ne comptait pas moins de 35,000 à 40,000 soldats. On ne pouvait songer à forcer une aussi grande armée, mais il était permis d'espérer que, si les Anglais fournissaient quelques troupes et des vivres, quand on en aurait besoin, le Roi ne pourrait tenir à la dépense que devait nécessiter son entreprise ; que la maladie et le découragement se mettraient dans son camp et jusques dans sa tente, et qu'il en viendrait à un meilleur accommodement que celui qui avait déjà été proposé de sa part. Et, en effet, les royalistes ne laissaient échapper aucune occasion de parlementer. Le cardinal fit dire aux assiégés, dans plusieurs occasions, que, s'ils voulaient raser leurs murailles, il ferait de leur ville une place de commerce aussi florissante que Lisbonne et Amsterdam. Les Rochelais n'eussent consenti pour rien au monde à abattre leurs murs : ils en étaient trop fiers, et surtout ils étaient trop persuadés qu'il n'y aurait plus pour eux ni liberté politique, ni liberté religieuse, dès que leur ville serait ouverte. Ils aimaient donc mieux se tourner du côté de leurs alliés. Ils leur avaient bien envoyé quinze émissaires environ, depuis un mois, tant par mer que par terre. Le roi de France aussi faisait travailler ses amis d'Angleterre à lui procurer l'alliance de Charles Ier. Et sans doute ils ne perdaient pas leur peine, car Buckingham faisait tous les jours quelque nouvelle perfidie aux Rochelais. Dès

son arrivée à Plimouth, il avait déchargé, vendu et dispersé quantité de provisions qui avaient destination pour la Rochelle. Sa raison était qu'elles commençaient à se gâter. Il apportait mille entraves secrètes à l'armement qu'il avait promis, et il lui manquait toujours quelque chose pour mettre à la voile. Quant à son maître, il était dans de tout autres sentimens : il n'oubliait pas qu'il s'était engagé, sur son honneur, à secourir la Rochelle, et il ne refusait jamais d'entendre les représentations et les prières des députés. Elles étaient si touchantes, qu'il ne put retenir ses larmes en plusieurs occasions et eut la bonté de s'employer lui-même pour hâter les secours. Mais la mauvaise volonté de son ministre favori paralysait ses généreuses dispositions.

Le temps des plaisanteries au sujet de la digue était passé : cet ouvrage immense, long de 744 toises, et large de 23 pieds dans ses endroits les plus resserrés, s'achevait, malgré des difficultés énormes, et quoique la violence des marées l'eût presque détruit à plusieurs reprises. On avait laissé un goulet au milieu, pour donner passage aux galiotes royales; mais quelques chaloupes des Rochelais y ayant passé, malgré le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, le cardinal de Richelieu fit construire en avant deux jetées pour y mettre du canon et rendre le goulet plus impraticable aux barques de la ville. Les

assiégés, voyant commencer ces nouveaux travaux, cherchèrent à troubler les travailleurs de toutes manières. Leur amiral Bourgins alla faire feu sur eux avec dix chaloupes canonnières; mais bientôt elles ne purent tenir devant les galiotes du Roi, qui étaient arrivées la veille sous le commandement du duc de Guise. La nuit suivante, de braves marins entreprirent de s'avancer jusqu'à la digue et d'essayer de la rompre au milieu à coups de haches : ils s'aperçurent alors que les vaisseaux que l'on avait coulés dans le chenal étaient maçonnés en dedans et remplis de cailloux. Il n'y avait donc plus d'espoir de ce côté que dans la violence de quelque tempête, ou dans l'effort d'une grande flotte. Les lignes autour de la place n'étaient pas en aussi bon état, et manquaient même en plusieurs endroits. Des soldats, pleins d'audace et d'industrie, s'avisèrent de passer à travers les ennemis, sous le costume de marchands, d'aller acheter des troupeaux de bœufs dans les marchés voisins, et de les chasser devant eux vers la ville; il en vint ainsi 140 en trois bandes, ce qui fit grande diversion aux inquiétudes et aux chagrins des habitans.

Tout le monde s'habituait au canon, hommes, femmes, enfans, et l'on ne descendait pas du parapet lorsque les asssiégeans y pointaient leurs pièces. Du reste, on vivait dans l'espérance de quelque bonne nouvelle d'Angleterre, ou des

provinces que tenait M. de Rohan. On comptait sur des troubles à Paris et ailleurs, car il y avait partout des gens opprimés et mécontens ; et puis, la digue n'était pas si solide qu'elle pût résister à toutes les bourrasques. N'avait-on pas déjà vu quelquefois la côte jonchée de ses débris ? Les ministres savaient bien profiter de ces circonstances pour soutenir que c'était la cause de Dieu que l'on défendait, et que l'on ne pouvait périr. Ils le prouvaient d'autant mieux, qu'eux-mêmes ils étaient pleins de foi et d'enthousiasme. Ainsi, l'on goûtait leurs consolations, et si, pour la plupart des assiégés, c'était un contentement que de se défendre, aux yeux de tous, c'était une nécessité. Les royalistes n'avaient guère d'autres amis dans la ville que quelques traîtres qu'ils y avaient glissés ; et il ne pouvait y en avoir beaucoup, parce que le poste était dangereux : quand on venait à en découvrir quelqu'un, on le pendait sans pitié, après l'avoir cruellement torturé, pour lui arracher des aveux.

Déjà le Roi était bien ennuyé de la longueur du siège. Depuis quelque temps, il avait quitté Nieul et transporté le quartier-général à Aytré, pour être plus près des bois de Salles et de Surgères, où il allait chasser. Il se lassa à la fin de ce plaisir, et il se décida à se rendre aux vœux des Reines (*) qui l'appelaient à Paris. Le cardinal eut,

* La Reine et la Reine mère.

en son absence, le commandement de l'armée, avec le titre de général en chef. Les affaires n'en souffrirent en rien, car c'était lui qui avait eu, en tout temps, l'autorité dans cette grande entreprise. Il employa le reste de l'hiver à l'achèvement de ses lignes et aux réparations de la digue.

Dans la ville, les marchés étaient encore abondamment pourvus des objets de première nécessité; mais ils enchérissaient de jour en jour, et le petit peuple commençait à souffrir. On se débarrassait de temps à autre de quelques pauvres femmes et de petits enfans qui mendiaient par les rues. On les mettait hors la ville, et ils passaient, de nuit, à travers les royalistes. C'était un spectacle bien déchirant, et, comme d'ailleurs on ne recevait point, depuis long-temps, de lettres de M. de Rohan, ni de nouvelles des députés, on se laissait aller à l'inquiétude, et une grande tristesse se lisait sur tous les visages. Dans les premiers jours du mois de mars, on n'avait pas encore vu paraître un navire anglais. Les vivres diminuaient sensiblement. Alors, chacun regarda à ses provisions et les ménagea soigneusement. On ne se départait pas des fermes résolutions qu'on avait prises; mais il était bien utile qu'on reçût quelque nouvelle rassurante. Enfin, le vendredi 3 mars, arriva, sur les huit heures du matin, le premier homme qui eût été dépêché d'Angleterre. Il était demeuré

vingt jours en chemin, sans compter le trajet de mer, et le temps qu'il avait passé sous un déguisement parmi les royalistes, jusqu'à ce qu'une occasion favorable de se jeter dans la ville se fût présentée. Cet homme était un soldat gascon. Il portait le billet suivant dans un des boutons de son habit :

« Messieurs,

» Ayant reçu votre lettre par le sieur François » de Beaussay, nous sollicitâmes tant, que votre » ravitaillement, conduit par M. Dehinsse, s'en » allait en mer, escorté de quatre remberges et » de quinze vaisseaux de guerre; mais depuis, » le sieur Paul Gorribon nous ayant dit avoir vu » l'armée du Roi, sur la côte de Bretagne, se » disposer à prendre la route de la Rochelle, le » conseil a jugé que le convoi était trop faible. » C'est pourquoi on a rappelé de Plimouth » M. Dehinsse, et on a remis à vous envoyer le » tout avec l'armée, qui sera forte et puissante, » et que Sa Majesté britannique nous a promis » devoir être prête pour vous aller trouver, dans » mars ou avril, sans plus différer : prenez bon » courage; nous sommes,

» Messieurs,

» Vos très-humbles et très-affectionnés serviteurs et députés,

» J. David, Ph. Vincent, J. Dehinsse.

» De Londres, ce 4 février 1628.

« *P. S.* Donnez vingt écus au porteur. Faites » provision du plus grand nombre de chaloupes » que vous pourrez. »

Cette nouvelle répandit la joie dans la ville. On ne doutait pas que la flotte anglaise ne parvînt à forcer les vaisseaux du Roi, d'autant plus que les Espagnols, sous divers prétextes, avaient rappelé leurs forces dans leurs ports. Resterait alors la digue, qui ne pourrait résister aux brûlots des alliés et aux chaloupes nombreuses qui sortiraient du port pour aller la percer. Enivrés de cet espoir, les Rochelais ne demeuraient plus en repos. Les uns couraient à toute heure sur les murs, montaient au haut des clochers, pour regarder si la flotte auxiliaire commençait à se montrer; les autres, plus belliqueux, sortaient de la ville, en armes, et battaient la campagne jusqu'aux lignes ennemies, pour tâcher de faire des prisonniers, dont ils pussent tirer bonne rançon, ou bien encore pour appeler quelques royalistes en combat singulier. Ainsi, pendant la première quinzaine de mars, il ne se passa presque pas de jour qu'il n'y eût, du côté de Tasdon, quelques petits combats d'infanterie, comme aussi des engagemens de cavalerie, vers Rompsay, Beaulieu ou Lafond. Toutes ces courses n'avaient d'autre résultat que d'ajouter des deuils particuliers à la détresse publique. Les Anglais ne paraissaient pas encore, et il y avait quantité de malades

dans la ville; la viande étant fort chère, on ne se nourrissait, en général, que de harengs, de morues, de choses salées, ce qui engendrait le scorbut. Les gens qui en étaient atteints avaient les yeux noirs et meurtris; ils se traînaient à peine, leurs jambes étant tout enflées et couvertes d'ulcères. Leur bouche, surtout, était dans un état horrible. Enfin, cette maladie disparut vers le temps de Pâques. On le dut en partie au zèle et à la science du médecin Mathias Goyer, et de l'apothicaire Seignette.

Le cardinal, instruit par ses espions qu'il y avait dans la place un grand nombre de personnes alitées, et aussi que les Anglais ne tarderaient point à se montrer, résolut de tenter une surprise. Il rassembla donc, dans la nuit du 11 mars, 10,000 hommes environ, au Plessis, avec force échelles et ponts, pour escalader et franchir les murs. Il avait encore bonne provision de petards, d'artifices, de madriers et de cordages. Le principal effort devait avoir lieu vers la fausse porte des Salines, sur le bord du canal Maubec, et au bastion de l'Evangile. Plusieurs pelotons, pour tromper les Rochelais, avaient ordre d'aller donner de fausses alarmes en divers endroits. Avant de se mettre en route, MM. de Shomberg et de Bassompierre exhortèrent leurs fantassins à bien faire, les assurant que le Roi avait mille confidens environ dans la ville, qui leur donneraient la

la main ; que, quand ils auraient pris la place, ce qui ne pouvait manquer d'arriver, ils y feraient un magnifique butin. Le cœur volait aux gens de guerre d'entendre d'aussi belles paroles. Ils n'étaient pas encore rendus où on promettait de les mener. La nuit était fort obscure, et les troupes ne furent pas plutôt en marche, qu'elles se trouvèrent tout en désordre. La meilleure partie prit un chemin pour un autre, s'embourba dans les marais et les fondrières qui sont de ce côté, si bien qu'on ne se trouva en mesure d'agir que lorsqu'il fut grand jour, et qu'il n'y eut plus moyen de faire de surprise. Ces pauvres soldats rentrèrent bien fatigués et bien honteux dans leurs quartiers, et les assiégeans se tinrent pour avertis. M. le cardinal porta alors ses vues sur le fort de Tasdon, et il voulut qu'on essayât de l'enlever. Le maréchal de Shomberg n'était pas de cet avis ; mais le reste du conseil, par flatterie pour le général en chef (*), décida qu'il fallait attaquer le fort, dès la nuit suivante. On choisit 1,500 hommes des plus déterminés de l'armée, et Shomberg et Marillac, accompagnés de la fleur de la noblesse, se chargèrent de conduire eux-mêmes l'entreprise. Ils appelèrent encore la ruse à leur secours, car ayant séduit un soldat de la ville, ils l'envoyèrent dire au corps-de-garde de la porte St.-Nicolas de ne point tirer, quelque mouvement qui vînt à se faire autour du fort de Tasdon, attendu que ce

* Richelieu.

serait déranger le piège que le commandant avait dressé aux ennemis, qui déjà s'avançaient le long de la falaise, dans l'espoir de le surprendre. On ajouta foi aux paroles du soldat, et l'action était depuis long-temps engagée, que l'on n'avait pas encore fait feu de la porte St.-Nicolas. Mais les royalistes n'avaient pu réussir à surprendre les gens du fort, quoiqu'il soufflât un grand vent de nord-est, bien favorable pour dérober le bruit de leur marche. Il paraissait heureusement quelques étoiles au ciel, ce qui empêchait la nuit d'être tout-à-fait obscuré, et la sentinelle vit une grosse ombre qui se mouvait en venant à lui. C'en fut assez pour lui faire crier aux armes! Toute la garnison fut presque aussitôt sur pied, et les ennemis, se voyant reconnus, commencèrent leur feu, et se précipitèrent sur le fort. Ils y trouvèrent des chevaux de frise sur lesquels ils n'avaient pas compté; et puis ils reconnurent bientôt qu'ils étaient venus s'attaquer à des hommes bien décidés à se défendre. Ils furent si maltraités de leurs arquebusades, qu'ils se retirèrent en désordre vers la mer. Si l'on eût fait jouer l'artillerie de la ville et fait sortir quelques compagnies, l'élite de l'armée royale périssait dans cette rencontre. M. le maréchal de Shomberg ne pouvait rallier ses gens, tant ceux du fort les avaient rudement accueillis. Il y parvint après beaucoup de peine; alors il feignit de prendre ses mesures pour recommencer

l'attaque; mais il ne voulait, par là, que contenir la garnison du fort, et sauver, s'il était possible, l'honneur des armes du Roi. Il enleva, en toute hâte, ses morts et ses blessés, et se retira aussitôt. Le poste de Saint-Nicolas avait reconnu la perfidie du soldat messager et commençait à faire feu de toutes les pièces qu'il avait sous sa main. Cette attaque inutile coûta bien trois cents hommes aux royalistes. Les Rochelais firent des prières publiques pour rendre grâce à Dieu de leur triomphe. Deux jours après, ils reçurent de bonnes nouvelles d'Angleterre, par les capitaines Jean David et Jean Martin, dit *Sacremore*. Ces deux braves marins s'étaient fait jour à travers toute l'armée du Roi, s'étaient glissés dans le goulet ménagé au milieu de la digue, et avaient amené leur patache jusques dans le port, malgré plus de deux cents coups de canon, et dix fois plus de mousquetades qu'on leur avait tirés de tous côtés. La ville, par reconnaissance d'une action aussi hasardeuse, entreprise pour son utilité, fit présent à David d'une chaîne d'or de cent écus, et d'une médaille aux armes du maire, avec cette devise : *Patriæ magni sunt dona pericli* (*). Voici les lettres qu'il apportait :

I.re Lettre.

« Messieurs,

» Nous vous avons laissés bien troublés du départ de l'armée anglaise. Nous le fûmes bien

* Récompense d'un grand danger couru pour la patrie.

davantage nous-mêmes, lorsque, revenant à l'île de Ré, nous ne retrouvâmes pas M. le duc de Buckingham qui, nous ayant envoyés vers vous, semblait devoir nous attendre. Notre pilote, peu confiant dans sa petite patache, hésita d'entreprendre le voyage d'Angleterre; sur nos vives instances, il s'y décida, et nous suivîmes notre route depuis le jeudi jusqu'au samedi, sans apprendre de nouvelles de l'armée. Mais, ce jour, vers le midi, nous la découvrîmes du côté d'Ouessan, et, sur le soir, nous atteignîmes l'arrière-garde. Le lendemain, M. le duc de Buckingham vint à notre bord, et, nous prenant à part, il rejeta tout ce qui s'était passé sur ses capitaines, qui avaient absolument voulu partir; il nous dit que, pour lui, il avait bien donné ordre qu'on portât à la Rochelle le blé, le foin et autres provisions qui restaient; qu'il avait appris avec peine que les petits navires qui en étaient chargés, avaient suivi l'armée, et qu'à l'arrivée, les coupables le lui paieraient. Il ajouta à ces raisons qu'il espérait trouver à Plimouth le comte de Holland, et qu'il donnerait alors un tel ordre à nos affaires, que nous serions contens. En effet, le lundi 22, nous abordâmes à Plimouth, et nous y rencontrâmes le comte de Holland, avec une partie de son armée, et particulièrement nos Français (*), qui étaient en fort piteux état. Nous apprîmes que

* Réfugiés qui avaient de l'emploi sur la flotte d'Angleterre.

cette flotte avait mis trois fois à la voile pour venir à notre secours, et que les mauvais temps l'avaient toujours forcée de rentrer dans le port. M. le duc, dans ce temps là, reçut des lettres de sa sérénissime Majesté, d'après lesquelles il nous assura de nouveau que l'intention de son maître était de nous secourir, sans y rien épargner. Cependant, lorsque nous avons parlé des blés et des armes, on nous a aussitôt fait réponse qu'il ne fallait pas compter dessus, si vous ne pouviez les payer. Crainte de perdre tout, en nous opiniâtrant, nous avons dit qu'on les paierait certainement, mais qu'il fallait que M. le duc voulût bien en faire les avances, et les envoyer jusqu'à Chef-de-Baye, d'où vous les conduiriez dans le port. On ne s'est pas refusé à notre demande, mais au lieu de se hâter de nous satisfaire, on a pourvu à peine à la nourriture de nos pauvres Français, et on a beaucoup marchandé pour leur accorder une petite paie. Pourtant le Roi n'a pas levé environ 10,000 soldats à notre intention, n'a pas fait de si grands armemens pour nous abandonner ensuite, sans rien entreprendre. Ne vous relâchez donc point jusqu'à recevoir une paix qui ne pourrait être que ruineuse, si S. M. britannique n'y intervenait. Pour ce qui est de nous, ayez, s'il vous plaît, Messieurs, cette croyance que nous n'épargnerons ni vigilance, ni peine pour nous bien acquitter de la charge qu'il vous a plu de nous commettre.

» Il est une chose que nous ne saurions trop vous recommander : c'est de payer bien exactement les gens de ce pays, qui vous porteront du blé et autres provisions ; autrement, ce serait d'une grande conséquence pour l'avenir.

» Nous ne ferons point cette lettre plus longue, que pour adresser nos vœux à celui qui a été, jusqu'à présent, votre garde, et le prier qu'il vous environne de sa protection.

» Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

» J. David, Ph. Vincent, J. Dehinsse.

» A Plimouth, le 2 décembre 1627. »

II.e Lettre.

« Le 7 décembre, le duc de Buckingham nous a moyenné l'audience de sa sérénissime Majesté. M. David s'est chargé de porter la parole. Il a commencé par remercier le Roi de l'intérêt qu'il nous a témoigné dans notre oppression, puis, lui ayant remontré combien elle s'est augmentée depuis quelque temps, il l'a supplié de vous secourir promptement et puissamment. Nous lisions à l'avance, sur le visage du Roi, la gracieuse réponse qu'il nous fit. Elle revint, en somme, à nous assurer qu'encore que le succès n'eût pas répondu à ses bonnes intentions, néanmoins il ne discontinuerait pas de nous assister, jusqu'à faire de notre cause la sienne

propre. M. le duc était présent, qui étendit encore ce que sa sérénissime Majesté venait de nous dire. Nous avons employé les jours suivans à visiter les seigneurs du conseil. Il ne s'en est pas trouvé un qui ne nous ait reçus humainement, et ne nous ait répondu de la bonne volonté du Roi. Ces visites de compliment ne nous ont point occupés tellement que nous n'ayons vaqué au plus essentiel de vos affaires. Nous sommes allés nous plaindre au duc de ce que l'ordre d'expédier les blés avait été révoqué. Il nous a donné diverses raisons, entre autres que le blé se gâtait, et qu'il en cherchait un autre parti qui fût de plus de garde et à meilleur marché. Nous ne nous lassons pas de solliciter et d'activer tout le monde, et il y a toute apparence que, dans peu de jours, le convoi et son escorte mettront à la voile, si Dieu donne un temps favorable. Au reste, la bonne volonté du Roi ne se dément pas. La ville de Londres vient de lui offrir 1,200,000 livres, pour l'aider à nous porter secours. M. le duc de Soubise, qui est arrivé ici, huit jours après nous, est très-bien vu de sa sérénissime Majesté, et en très-bonne intelligence avec le duc de Buckingham, tellement qu'il ne contribue pas peu à nos affaires.

» Nous avons reçu votre lettre du 24 novembre. On a trouvé très-mauvais les procédés des capi-

taines anglais qui sont en garnison chez vous, et le Roi en est fort irrité. Quant au navire de M. le maire, que les Anglais ont pris, nous espérons le faire relâcher; mais nous vous supplions de ne point donner à l'avenir de telles commissions (*). Les capitaines s'attaquent à tout ce qu'ils trouvent en mer, et les Anglais, avant tout, veulent qu'on ne trouble pas leur commerce. Nous avons vu l'ambassadeur de Hollande. C'est un personnage très-affectionné pour nous, et il nous a appris que les états veulent ménager une paix entre les deux rois, dont nous pourrions tirer du fruit. N'entendez à aucune proposition d'accommodement, sans prévenir d'abord sa sérénissime Majesté, autrement tout serait perdu.

» Vos très-humbles serviteurs,

» J. DAVID, Ph. VINCENT, J. DEHINSSE.

» A Londres, le 25 décembre 1627. »

III.e LETTRE.

» Nos instantes sollicitations ayant enfin obtenu un convoi de blés, biscuits, bière, chairs et autres provisions, il avait mis à la voile le dimanche trentième de janvier (**); M. Dehinsse, l'un de nous, l'accompagnait. Ce jour même, on fit rencontre en mer du sieur Gorribon, qui nous arrivait de votre part. Dans son voyage, il avait

* De corsaires.

** 1628.

aperçu, à la hauteur de Belle-Isle, l'armée navale du roi de France, qui se dirigeait assurément vers la Rochelle. Il en donna avis à M. Dehinsse et aux capitaines, et on jugea que les navires de guerre qu'on avait pour sûreté ne pourraient pas empêcher que le convoi ne tombât dans les mains de ceux qui vous bloquent. Ainsi, il revint en Angleterre. Nous vîmes aussitôt M. le duc de Buckingham et le chargeâmes de notre requête au conseil. Elle portait en somme que, si l'on ne se hâtait de vous secourir, vous étiez perdus sans ressource. Cela leur donna à tous l'alarme bien chaude, et l'amirauté, mandée, assura que, dans six semaines, on pourrait équiper une flotte assez puissante pour aller choquer celle qui est dans vos rades. Cependant, comme vous êtes pressés par le besoin, on a résolu de charger en toute diligence des provisions sur de petits navires, pour vous les envoyer, à la faveur d'un bon vent, et les faire passer à la dérobée.

» M. le capitaine David, à qui nous remettons ces lettres, vous informera des progrès que nous avons pu faire jusqu'ici par nos instances. Il vous dira les bonnes paroles que nous avons eues de Sa Majesté, l'ayant mené avec nous lorsque nous allâmes à la Cour présenter notre requête. La seule chose dont nous doutions, c'est si la flotte pourra être prête au temps qu'on nous fait espérer. Mais nous croyons que, si vous

êtes raffraîchis de vivres, vous patienterez bien encore quelques semaines. Il semble, par tout ce que nous voyons, qu'on veut nous sauver, et, comme il s'agit de fort grandes dépenses, on a résolu un parlement pour le 17 mars. On en espère beaucoup de bien pour nous. Toutefois, les fonds de l'armement qui doit vous aller secourir, sont faits. M. le duc espère beaucoup des lettres que vous écrivez aux Hollandais, et il nous assure que M. d'Olbières va leur être envoyé par Sa Majesté, pour les solliciter de s'unir à elle pour notre défense. M. Vincent, qui a déjà des habitudes en Hollande, accompagnera M. d'Olbières, afin d'intéresser plus vivement MM. les états en notre faveur.

» C'est pour nous un extrême et sensible déplaisir de ne pouvoir avancer davantage les affaires, mais nous rencontrons un double obstacle : l'un, la lenteur naturelle de ceux de ce climat ; l'autre, la grande difficulté qu'il y a eu de trouver de l'argent ; non pas que ce pays n'en abonde, mais parce que l'on ne veut pas le chercher par les formes de ce gouvernement. Quant à la bonne disposition du peuple anglais envers nous, nous vous assurons qu'elle est telle que nous pouvons la desirer.

J. David, Ph. Vincent, J. Dehinsse.

» A Londres, le 11 février 1628. »

IV.e Lettre.

« Le mardi, 3 janvier, milord Mon-Joie et les autres Anglais de marque, faits prisonniers dans l'île de Ré, arrivèrent à Londres. Le Roi les renvoyait sans rançon, et ils disaient merveilles du bon traitement qu'ils avaient reçu en France : on les avait défrayés par tout le royaume. Bientôt après, nous apprîmes que les ambassadeurs de Danemarck faisaient valoir cette courtoisie pour amener S. M. britannique à un accommodement. Sur cela, nous conçûmes deux craintes ; l'une, que leurs propositions fussent un artifice pour retarder l'envoi des secours ; l'autre, que, si un accommodement avait lieu, on ne vînt à traiter à notre désavantage ; car, comment imaginer qu'après la disgrâce de l'île de Ré, les Anglais jouissent d'assez de considération pour obtenir la destruction des forts qui nous inquiètent !

» Comme nous cherchions l'opportunité de parler au duc de Buckingham à ce sujet, lui-même nous prévint, et nous vint dire que sa sérénissime Majesté ne songerait point à un traité, jusqu'à ce que, par un exploit notable, on se fût mis en état de le faire avantageux, et pour l'Angleterre, et pour nous. En même temps, il nous engagea à tenir prêt un mémoire, pour le présenter le 14 de janvier.

» Ce jour, nous allâmes le prendre, vers les

quatre heures du soir, pour qu'il nous introduisît au conseil. Avant que de nous y mener, il nous tint un discours qui nous donna fort à penser, nous avertissant de ne pas nous étonner si, par hasard, quelques-uns nous demandaient ce que nous avions à offrir à Sa Majesté, pour prix de son assistance, et quelle garantie nous pouvions donner que notre ville n'entendrait pas à quelque traité particulier; que, quant à lui, il était bien éloigné de telles pensées, mais que, pour nous servir utilement, il avait besoin de savoir ce que nous répondrions à de semblables demandes. Il nous prévint, en outre, que plusieurs membres du conseil étaient d'avis que la Rochelle livrât en otages certain nombre d'enfans choisis dans les maisons les plus considérables.

» Cette proposition, malgré le débit artificieux du duc, nous fut d'un fort mauvais goût; et, craignant qu'une réponse, faite sur l'heure, ne pût être si bien conçue qu'elle ne nous nuisît, nous dîmes que, en général, nous pouvions donner l'assurance que la Rochelle ne s'éloignerait jamais de toute ouverture raisonnable, pour donner satisfaction à sa sérénissime Majesté, mais que, quant à ce qui était du détail, nous le supplions de ne pas trouver mauvais que nous ne répondissions que par écrit.

» Après cela, il nous conduisit à la chambre dorée, où était le Roi avec tout son conseil.

Nous fléchîmes le genou devant lui, puis, par son commandement, nous nous redressâmes, et M. David fit sommairement, de bouche, les représentations qui étaient ainsi conçues au long dans l'écrit qu'il déposa entre les mains d'un des conseillers.

Représentations des députés de la ville de la Rochelle, à sa sérénissime Majesté le roi de la Grande-Bretagne.

« Les députés de la ville de la Rochelle, ayant eu avis qu'il se fait quelque sourde pratique pour nouer un accommodement entre les deux couronnes, et que les ambassadeurs du roi de Danemarck ont eu, à ce sujet, d'étroites conférences avec le gentilhomme venu de France, sous prétexte de la conduite des prisonniers, ils ont cru qu'il était de leur devoir de supplier très-humblement Sa Majesté de leur donner audience, afin qu'ils lui pussent faire entendre, et aux seigneurs de son conseil, leurs représentations dans cette occurrence.

» Ceux qui ménagent ces ouvertures, et mettent sur le tapis les propositions d'un traité, cherchent la ruine de la Rochelle.

» La paix, à la vérité, est desirable pardessus toute chose, et la ville, pour laquelle on veut paraître agir, la souhaite avec une passion ardente, surtout lorsqu'elle sort à peine des misères de deux guerres consécutives.

» Mais la question est si, dans la conjoncture présente, ce que l'on propose est le vrai moyen de parvenir à la paix, et si, au contraire, il n'y a pas sujet de craindre que ce soit un piège tendu pour la ruine des Rochelais, laquelle (s'il ne plaît à Sa Majesté d'y pourvoir), nous paraît inévitable avec une telle négociation.

» Premièrement, elle pourra ralentir, non pas, sans doute,

la bonne volonté de Sa Majesté, dans laquelle nous avons une confiance entière, mais au moins la diligence de MM. ses ministres, qui, considérant que, dans le cas où le traité se conclurait, les dépenses pour nous secourir seraient inutiles, arrêteront tout court les préparatifs de notre défense. Or, le moindre délai entraîne notre ruine, vu l'état dans lequel nous sommes.

» Deuxièmement. La nouvelle d'un accommodement une fois répandu, ceux qui se préparent à monter à cheval, au retour du printemps, resteront en leurs maisons, nul n'étant assez fou d'endosser le harnois, lorsqu'on est prêt à faire la paix.

» Troisièmement. Les forces de M. de Rohan se dissiperont, l'expérience ayant toujours fait voir que les troupes de la nature des siennes, composées de volontaires, et non soudoyées, s'écartent aisément dès qu'on parle de traité, chacun ayant de l'impatience de regagner sa maison.

» Quatrièmement. Le pis est que, durant ce délai, ceux qui assiègent notre ville, bâtiront à leur aise tous leurs forts, et parachèveront leurs lignes du côté de la terre, assembleront leur armée navale, qui n'est pas encore en état, continueront leur digue, et fermeront le passage, par la mer, de tant d'embarras, que le hâvre en deviendra tout-à-fait inaccessible. Ce peu de provisions qui reste aux assiégés, après celles dont ils ont secouru l'armée de Sa Majesté, sera épuisé : bref, les affaires se trouveront en tel état, que le moment opportun de nous sauver étant passé, toutes les forces de l'Europe n'y pourraient plus rien. Le traité qu'on propose à cette heure s'en ira en fumée; Sa Majesté sera jouée, et la ville, qu'elle a engagée en ses armes, sera nécessairement forcée à se rendre et à subir le courroux d'un maître offensé et victorieux.

» Sa sérénissime Majesté saura bien juger de la validité de ces raisonnemens, et nous la supplions, en toute hu-

milité, de ne pas souffrir qu'on ralentisse les préparatifs du secours qui nous a été promis. Qu'il lui plaise, au contraire, puisque, par les bons soins de M. le duc de Buckingham, son grand-amiral, le convoi d'hommes et des vivres est presque en état de partir, de commander qu'il fasse voile au plutôt. Ainsi l'on pourra attendre que Sa Majesté assemble les forces nécessaires pour exécuter quelque chose digne de la puissance d'un aussi grand monarque. Alors nous pourrons croire qu'on nous veut procurer un bon accommodement..... Mais parler de traiter à présent, et, sur cet espoir, interrompre les armemens, c'est nous dire qu'on a l'intention d'amener notre ruine.»

» Nous remarquâmes que le Roi, au mot d'accommodement, faisait un geste qui témoignait qu'il en était fort éloigné. Il nous promit qu'on aurait égard à nos représentations, et nous congédia avec un air fort serein. Personne ne fit, pour l'heure, les propositions dont le duc nous avait parlé. Mais lui, le lendemain, nous annonça qu'il avait été nommé, avec trois autres membres du conseil, pour conclure avec nous un traité en forme; et il recommença à s'enquérir de ce que nous pourrions proposer pour dédommager Sa Majesté des grands frais qu'on allait faire pour nous défendre.

» A cette demande, nous jugeâmes plus prudent d'interroger que de répondre. Nous lui dîmes donc d'abord que, dans la disproportion infinie qu'il y avait entre nous et un si grand et si puissant monarque, nous n'étions pas assez téméraires pour présumer que nous eussions rien

qui fût digne de lui être offert, ni qui pût être mis en parallèle avec la gloire de nous avoir secourus; que les grands rois sont, en cela, les images de Dieu, qui fait du bien à ceux de qui il n'en peut recevoir ; néanmoins que, si nous pouvions lui témoigner en quelque chose notre reconnaissance, on n'avait qu'à le demander.

» Sur cela, comme un homme qui a à dire une chose qu'il n'ose exprimer, il nous parla de nouveau des jeunes enfans qu'on desirait pour otages; ensuite il voulut qu'en cas de nécessité, nous nous obligeassions de donner retraite aux armées du Roi, soit de mer, soit de terre.

» Nous lui répondîmes que nous allions nous mettre aussitôt à ébaucher les articles d'un traité que nous lui présenterions avant peu.

» Lorsque nous fûmes en notre particulier, et que nous pûmes nous communiquer nos idées, nous tombâmes d'accord que ces deux ouvertures étaient dangereuses, et un piége tendu à notre liberté ; que, quant aux otages, il serait trop cruel pour nos concitoyens de se voir arracher leurs enfans pour aller respirer un air étranger, et d'être liés par de si chers gages ; quant à l'autre condition, la conséquence nous en semblait plus grande et le danger plus éminent. Si les Anglais avaient la pensée de se saisir de nous, ils n'auraient qu'à feindre d'être pressés, et, sous le prétexte de chercher retraite dans nos murs,

ils y entreraient en nombre, et forceraient la ville à passer sous leur joug détesté. Si un tel malheur arrivait, la Rochelle serait un théâtre éternel de guerres, vu que le Roi ne nous laisserait jamais entre les mains des Anglais. Quand cela ne serait pas à craindre, si l'on était réduit à perdre la liberté, il vaudrait mieux, pour toutes sortes de raisons, demeurer sous notre vrai et légitime maître.

» Toutefois, comme c'était là une grande extrémité, nous convînmes que nous devions nous contenir, ne promettre rien, ne refuser rien, pour ne pas retarder le départ du convoi qui devait ravitailler la ville, et, après avoir conféré longtemps sur la teneur de notre traité, nous lui donnâmes la forme suivante :

Traité entre le très-glorieux prince Charles, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, et les maire, échevins, conseillers, pairs, bourgeois et habitans de la ville de la Rochelle, faisant pour eux leurs députés soussignés.

« Les députés de la ville de la Rochelle, munis de bons et amples pouvoirs, s'étant présentés à Sa Majesté, et l'ayant très-humblement suppliée de vouloir prendre et recevoir ceux de la ville de la Rochelle sous sa protection et sauvegarde, et leur en faire sentir les effets par une assistance digne d'elle, au moyen de laquelle ils puissent être délivrés de l'oppression qu'ils souffrent maintenant, et être remis en la bonne grâce de leur prince, le Roi très-chrétien, pour jouir d'une bonne et assurée paix, sa sérénissime Majesté accueillant favorablement leur requête, leur a accordé sa protection, et ont été réciproquement stipulés les articles qui suivent :

» 1° Les Rochelais équiperont le plus de vaisseaux de

guerre qu'il leur sera possible, pour favoriser les entreprises de l'armée de mer de Sa Majesté; ils fourniront des pilotes expérimentés; ils recevront chez eux les vaisseaux que le mauvais temps contraindrait à relâcher, ou que toute autre nécessité pousserait dans leur port, et même, dans le cas où toute l'armée de Sa Majesté se trouverait pressée, ils lui donneront retraite et abri, et veilleront à sa sûreté.

» 2° Ils ne prêteront l'oreille à aucun accommodement particulier, et ne traiteront aucunement que du gré et entier consentement de Sa Majesté.

» 3° Si, dans la suite, la France entreprenait quelque chose sur les états de Sa Majesté, pour le fait de l'assistance prêtée aux Rochelais, ceux-ci se déclareront en faveur de l'Angleterre, et divertiront de tout leur pouvoir les desseins contraires à ses intérêts.

» 4° Pour foi et assurance de cela, dès-à-présent, lesdits députés le promettront au nom des Rochelais, et s'obligeront d'en obtenir d'eux la ratification, et de faire faire un serment solennel, tant aux maire, échevins, pairs de la maison commune, qu'aux bourgeois et habitans extraordinairement assemblés pour cet effet.

» 5° Quant à sa sérénissime Majesté, elle leur promet, sur sa foi de roi, de les secourir à ses propres frais et dépens, et par mer et par terre, selon sa puissance royale, jusqu'à ce qu'elle les ait délivrés des forts qui sont tant en l'île de Ré qu'aux environs de leur ville, et leur ait moyenné la paix.

» 6° Sa Majesté, pendant tout le temps que la guerre durera, assistera ladite ville de tel nombre de soldats que le maire et les échevins jugeront nécessaire, et ces soldats seront soudoyés par Sa Majesté.

» 7° Il sera permis aux Rochelais de faire telle cargaison et de charger telles marchandises qu'il leur plaira, dans les ports de l'Angleterre, sans avoir besoin de passeports et de commissions.

» 8° Dès-à-présent, Sa Majesté expédiera le convoi qui se trouve prêt, et ordonnera que les blés, dont il est chargé, se débiteront, à la Rochelle, à un prix honnête.

» 9° Pour soulager la ville dans sa pauvreté et subvenir à ses plus pressans besoins, Sa Majesté permettra une collecte dans tous ses états, et, dès-à-présent, établira l'ordre qui est nécessaire pour cela.

» 10° S'il arrive que Sa Majesté entre en quelque pourparler de paix avec le Roi très-chrétien, les Rochelais y seront appelés, et nul traité ne se conclura sans stipuler bien expressément leurs priviléges et immunités, selon les mémoires qu'ils en fourniront, Sa Majesté s'obligeant, en outre, de leur garantir ledit traité.

J. David, Ph. Vincent, J. Dehinsse.

» Les commissaires trouvèrent une grande difficulté relativement au cinquième article, et le duc de Buckingham obtint de M. de Soubise qu'il nous amènerait à l'adoucir et à le rédiger comme il suit :

« Quant à Sa Majesté, étant mue de la bonne affection qu'elle a toujours eue pour les Églises, et particulièrement pour ladite ville de la Rochelle, elle promet foi et parole de Roi, de leur donner toute l'assistance convenable jusqu'au traité de paix. »

» Nous étions dans une telle position, que nous ne pûmes nous refuser à admettre le changement proposé. Encore trouvâmes-nous de quoi nous réjouir qu'on ne nous parlât plus ni de donner des otages, ni de recevoir expressément les armées dans la ville.

» Nous eûmes, le 28, une audience du Roi.

Il nous répéta tout ce qu'il nous avait dit de rassurant, en diverses circonstances, et il ajouta dans cette occasion : J'aimerais beaucoup mieux avoir une mauvaise paix pour moi que pour vous; car, moi, je m'en saurai toujours tirer; mais vous, vous seriez perdus.

» On nous rendit notre traité signé, comme vous le pouvez voir, et il ne vous reste plus qu'à en faire accepter les conditions à nos concitoyens. »

Après la lecture de ces diverses pièces, le conseil décida que les députés méritaient les plus grands éloges pour leur diligence et leur gestion. On nomma, pour examiner le traité, six commissaires, qui furent MM. Lavallée, Morinière, Lasalle, de Lhoumeau, Defos et Mocquet. Leur travail fut achevé le lendemain (*). Ils déclarèrent qu'ils n'avaient rien vu que d'équitable et de juste dans les conditions convenues avec le roi de la Grande-Bretagne, qu'on devait avouer les députés, et que, dans la nécessité où l'on était de défendre les privilèges et les libertés de la ville, on n'avait rien fait de contraire à la fidélité due au roi de France. Le peuple jura, en grande assemblée, d'observer le traité, et, le 2 avril, on en expédia la nouvelle en Angleterre.

Dans la crainte qu'un seul émissaire ne pût réussir à entrer à la Rochelle, les députés en

* 25 mars.

avaient envoyé jusqu'à cinq avec des copies de ces diverses pièces. Il en tomba une entre les mains des assiégeans. Ils apprirent ainsi que les Anglais ne pouvaient tarder à paraître, et ils se mirent à travailler à la digue avec une nouvelle ardeur. Ils coulèrent encore des navires dans les endroits qui étaient ouverts, et les flanquèrent de grands et forts châssis en bois, qu'ils maçonnèrent dans tous leurs intervalles; de plus, ils augmentèrent le nombre de leurs chaloupes armées et de leurs galiotes. Ainsi, malgré les secours promis par le roi d'Angleterre, l'avenir des Rochelais était bien effrayant. Qu'allaient-ils devenir, si le convoi était arrêté par la digue? Le pain augmentait tous les jours de prix; le peuple criait depuis long-temps misère, et dans presque toutes les maisons il y avait des malades. Se soumettre au roi de France eût été une extrémité trop cruelle : il eût exigé le sacrifice des libertés et aussi de la religion, au dire de madame de Rohan. On cherchait à s'étourdir sur ces tristes pensées, et les cabarets ne désemplissaient pas; on y voyait attablés les plus honnêtes habitans, et jusqu'à des personnes de qualité. Le vin blanc de l'île de Ré se vendait huit sols la pinte, et le rouge *chauché*, comme celui de Bordeaux, quatorze à quinze sols.

Le 8 avril, arriva à la Rochelle le jeune Vivier, secrétaire du député Philippe Vincent; il l'avait suivi en Hollande, et en rapportait ce billet :

« Parti de Londres le 17, avec M. d'Olbières, qui avait mission du roi de la Grande-Bretagne d'acheter des armes et des chevaux, je suis arrivé, le 21, en Zélande. Dans les huit jours que j'y ai demeuré, j'ai déterminé divers particuliers à vous expédier 150 tonneaux de blé, puis je suis venu à La Haie, et, hier soir, j'ai été reçu par M. le prince d'Orange, qui m'a fait bon accueil. J'espère que, sous main, nous en tirerons quelque aide, à tout le moins, d'argent. Je pars pour Amsterdan, où je crois bien que je ferai encore mieux pour vous qu'en Zélande.

» Ph. VINCENT.

» De La Haie, le 6 mars 1628. »

Les assiégeans s'ennuyaient à mourir dans leurs lignes, et, pendant tout le mois d'avril, ils ne cessèrent de tirer des boulets rouges sur la ville. Ils voulaient occasionner quelque grand incendie, pour tenter une surprise dans le temps qu'on serait occupé à l'éteindre. Ils ne firent d'autre mal que de mettre le feu dans l'étude du sieur Thévenin, avocat, et dans une chambre haute de l'hôpital d'Auffrédy, où périrent deux soldats malades, couchés dans le même lit. Il est vrai qu'on prenait de grandes précautions : il y avait quatre hommes à gages dans les clochers de St.-Sauveur et de St.-Barthélemy, qui veillaient toujours et criaient de prendre garde dans l'endroit où ils avaient vu tomber le boulet. Quatre com-

missaires, choisis dans chaque compagnie de la ville, ne cessaient d'aller et de venir par les rues durant la nuit.

Cependant la concorde et la bonne intelligence étaient loin de régner entre les chefs des ennemis. Les officiers-généraux répugnaient à obéir à un prêtre; Bassompierre, surtout, faisait éclater la plus mauvaise volonté pour M. le cardinal : c'est pourquoi celui-ci, craignant de n'être bientôt plus maître de l'armée, avait écrit au Roi de venir se montrer au camp, et on l'attendait chaque jour. Il y fut de retour le 24 d'avril, sur les trois heures après midi. On en eut aussitôt des nouvelles dans la ville par quantité de bombes et de boulets rouges qui arrivèrent des forts, des galiotes et de la digue. Le clocher de St.-Barthélemy, entre autres, leur fit bonne réponse. Tout cet orage se passa en bruit. Il n'y eut personne de tué ni même de blessé; seulement, quelques cheminées furent renversées.

Dès le lendemain, on envoya du camp deux trompettes pour savoir s'il y aurait sûreté pour un héraut que Sa Majesté voulait envoyer. Ils ne reçurent aucune réponse, sinon qu'ils eussent à se retirer au plus vîte, sans quoi l'on tirerait sur eux, d'après un ordre général donné par le maire et le conseil.

Chacun était dans l'attente d'un grand événe-

ment. Les Anglais ne devaient pas tarder à se montrer : on ne parlait que de leur arrivée au camp du Roi. M. de Rohan passait pour bien conduire ses affaires en Languedoc ; le bruit courait que plusieurs souverains allaient se faire la guerre. Ainsi, dans la ville, les cœurs inclinaient plutôt à l'espérance qu'à la crainte, parce que, si l'on n'était délivré par les secours de l'Angleterre, du moins on pouvait croire qu'il se ferait quelque grand mouvement en Europe, qui rendrait nécessaire ailleurs la présence des troupes du Roi. On n'était pas fâché d'apprendre que la noblesse protestante de l'Aunis avait été rançonnée et pillée. D'abord, on en voulait aux gentilshommes d'avoir fait les politiques et de s'être tenus à l'écart ; et puis, il était permis de penser que le mécontentement les pousserait, à la fin, à quelque généreuse résolution.

Dans de telles dispositions d'esprit, on ne pouvait manquer de choisir le nouveau maire dans le parti des zélés et des républicains. L'élection se fit le dimanche, 30 avril. Les trois candidats qui eurent le plus de voix, furent l'amiral Guiton, André Toupet et Berne, sieur d'Angoulins. Il ne s'agissait plus que de savoir lequel serait accepté par le sieur de Loudrières, sénéchal de la ville et du gouvernement d'Aunis. Il était si malade, qu'on n'en put tirer un mot. On avait une si grande considération pour lui, tant parce que c'était un

des plus braves hommes d'armes de la ville, que parce que la maison de Rohan l'affectionnait beaucoup, qu'on attendit qu'il fût mieux, et qu'il prononçât; mais, au lieu de se rétablir, Loudrières alla de mal en pis; alors on demanda au sieur Colin, assesseur criminel, de choisir entre les trois candidats.

Il désigna Jean Guiton, en rappelant que, dans un danger pareil à celui où l'on était, un de ses ancêtres, Jacques Guiton, en 1586, avait fort bien gouverné et défendu la ville. Une autre grande raison, aux yeux de Colin, c'était qu'il avait déjà désigné un maire, sept années auparavant; que Jean Guiton était élu six fois sept ans après son ancêtre, et que tous deux se trouvaient dans une année climatérique qui ne pouvait qu'être heureuse. Cette remarque fit plaisir et donna bon espoir. Deux jours après, on eut aussi beaucoup de joie d'un grand cercle blanc qui parut et disparut à côté de la lune, et du passage de cinq cygnes qui côtoyèrent la ville, entre le bastion de l'Evangile et la porte de Cougnes. Plusieurs dirent qu'on avait observé le même cercle auprès de la lune, lorsque M. le duc d'Epernon avait levé son camp de devant la Rochelle. Quant aux cygnes, comme il y en a dans la Grande-Bretagne, on voulait que ce fût un avertissement du ciel, que les Anglais ne tarderaient point à se montrer.

Cependant on se trouvait dans un tel état de détresse qu'il était bien important de cacher à l'ennemi ce qui se passait dans la ville; aussi se montrait-on plus sévère que jamais envers ceux qui allaient au camp; un enfant, nommé Besson, convaincu d'y avoir porté une lettre, fut condamné par le conseil de guerre à recevoir le fouet de la main du bourreau, dans la cour de l'échevinage.

Le 10 d'avril, un transfuge apporta entre plusieurs papiers, que M. de Rohan adressait à sa mère, ce billet pour le maire et les échevins :

« Messieurs,

» Je vous écris pour vous assurer de ma constante affection à votre service, et de la bonne volonté des provinces méridionales qui se sont engagées avec nous. Elles ont solennellement juré de n'entendre à aucun traité de paix, que d'accord avec le roi de la Grande-Bretagne. Je vous engage ma foi et mon honneur qu'on n'écoutera homme vivant qui n'apporte lettre dudit roi et de vous. Ne croyez donc point tout ce qu'on pourra vous dire de contraire. Nous ne craignons pas que vous fassiez votre traité particulier, quoiqu'on veuille nous le donner à entendre, car vous savez bien que c'est à vous principalement qu'on en veut, et qu'il n'y a nul milieu en vos affaires : il faut se résoudre à devenir esclaves et à voir chasser la

religion de votre ville, ou à faire une vigoureuse résistance. Quiconque vous tient un autre langage vous trahit assurément.

» HENRI DE ROHAN.

» D'Alets, ce 29 avril 1628. »

Le lendemain, comme on était à lire cette lettre dans le conseil, le maire est averti tout-à-coup que l'armée anglaise paraît dans le pertuis Breton. Il s'écrie : les Anglais! les Anglais! Aussitôt il se précipite dans la rue; le conseil le suit; la foule se met sur leurs traces; on monte dans les clochers, on court sur les murailles, et, à mesure qu'un nouveau navire paraît à l'horison, on se le fait voir les uns aux autres, et l'on recommence à compter tous ceux que l'on a déjà sous les yeux. Sur les cinq heures du soir, il n'en arrivait plus, et toute la flotte réunie pouvait bien être de 60 à 70 navires. Il y en avait six, grands comme des châteaux. Cependant on hésitait encore à croire que ce fût l'armée anglaise. Ce que l'on voyait ne répondait ni à ce qui avait été publié des préparatifs faits par les alliés, ni à la difficulté de l'entreprise qu'on voulait tenter. Il n'y eut plus de doute, lorsque les vaisseaux du Roi, cédant la place à ceux qui arrivaient, après leur avoir tiré plusieurs bordées, vinrent s'échouer du côté du Fort-Louis et le long de la digue.

Guiton vit bien tout ce qui manquait à la flotte anglaise, mais ne doutant pas qu'elle n'eût bonne

envie de combattre, il se mit de son côté à faire ses préparatifs. Il visita les batteries depuis la *Chaîne* jusqu'à la porte des Deux-Moulins, donnant des ordres pour qu'elles fussent abondamment pourvues de poudre et de boulets, et qu'on ne cessât de tirer sur la digue. Elle se couvrait de gens qui arrivaient tout hors d'haleine. Guiton faisait remarquer leur effroi et réjouissait, par de gaillardes paroles, le peuple qui se pressait sur ses pas; il encourageait surtout les matelots, pour qu'ils entreprissent quelque coup hardi, dans le but de couper l'estacade et d'ouvrir le port aux alliés.

Le cardinal, non plus, ne s'épargnait pas. Il rassurait son armée navale un peu ébranlée, enfonçait de nouveaux vaisseaux devant la digue, et la garnissait de soldats choisis dans le camp. Il faisait aussi, du côté de la ville, une ligne formidable de 36 galiotes bien armées, pour s'opposer à tout ce qui voudrait sortir du port.

Soit que ceux de la Rochelle eussent trompé les Anglais au sujet des forces du roi de France, soit que Buckingham n'agît pas franchement dans une entreprise qui lui avait plu d'abord, parce qu'elle pouvait nuire au cardinal de Richelieu, mais qui était moins de son goût depuis que le parlement d'Angleterre, qu'il haïssait et dont il était haï, en avait fait une des conditions des subsides, l'amiral Dembeigh et le plus grand nombre de

ses capitaines furent d'avis de ne rien entreprendre, et ils restèrent en effet dans une complète inaction. Les Rochelais étaient loin de soupçonner une semblable perfidie, aussi s'étonnaient-ils de voir qu'on ne profitât pas du trouble que l'arrivée des vaisseaux avait jeté au milieu de la flotte royale. Ils expédiaient à chaque heure quelque émissaire aux Anglais, pour les prier de se hâter. « Nous manquons de toute espèce de vivres, leur écrivait le maire ; la palissade flottante (*) est établie de telle sorte qu'il la faut ouvrir par des vaisseaux à feu, ou de vive force. Chaque navire est amarré sur quatre ancres et garni de soldats. Nous avons préparé bon nombre de chaloupes, mais nous manquons de matelots. Il est nécessaire que nous ayons de vos nouvelles et quelque signal pour savoir le jour et l'heure où vous mettrez la main à la besogne. Croyez que, de notre côté, nous ferons notre possible pour seconder vos armes. Au nom de Dieu, ne perdez pas de temps ! »

Les députés de la Rochelle et les capitaines français qui étaient sur la flotte anglaise, espéraient bien qu'après cette lettre, le comte de Dembeigh allait tenter le passage ; mais voyant, le lendemain, qu'il ne faisait encore aucune disposition, ils lui adressèrent une supplique pour qu'il mît enfin à exécution les commandemens du Roi, son maître.

* Les vaisseaux enchaînés qui barraient le goulet ménagé au milieu de la digue.

Ils prenaient l'engagement de s'avancer les premiers vers la digue et de la forcer; ils promettaient, en leur nom et à celui de la ville, qu'en cas qu'il vînt à se perdre quelques navires dans l'entreprise, il serait payé, selon sa juste valeur, soit à Sa Majesté britannique, soit aux marchands qui l'auraient fourni.

Ils appuyèrent cet écrit de toute la chaleur et l'éloquence que le péril de la patrie et l'approche du combat donnent à des braves. Rien ne put faire sortir les Anglais de leur engourdissement. Dembeigh osa déclarer aux députés que sa commission ne portait pas de combattre, mais seulement d'amener un convoi en vue de la Rochelle, et d'en faciliter l'entrée dans le port, par sa présence. Il ajouta qu'ayant exécuté son ordre, il avait résolu de mettre à la voile dans quatre jours, d'autant plus qu'il était averti qu'une flotte espagnole devait paraître bientôt pour le combattre, et que son dessein n'était pas de hasarder les vaisseaux de Sa Majesté britannique.

Après une semblable déclaration, le duc de Soubise et le capitaine Bragneau ne gardent plus de mesure et traitent les Anglais de lâches, de perfides. Quelques officiers de cette nation, honteux de la vaine parade qu'on leur fait faire en face de l'armée du roi de France, joignent leurs plaintes à ces justes reproches, et demandent qu'à l'instant même on tombe sur l'ennemi. Dembeigh demeura

insensible à tout ce bruit, et, se voyant soutenu du plus grand nombre de ses capitaines, il s'obstina dans sa résolution. Il ne semblait jaloux que de l'honneur d'obéir à une mission infâme qu'il ne voulait pas avouer.

Dans le premier moment, les députés Rochelais crurent la cause de leur ville perdue, et ne virent rien de mieux à faire que de se tourner aussitôt vers le roi de France et de profiter de l'inquiétude que pouvait lui causer la présence des Anglais, pour en obtenir des conditions passables. Ils en donnèrent le conseil à leurs concitoyens; mais, réfléchissant ensuite combien ils étaient sûrs de la bonne volonté du parlement, et n'osant pas d'ailleurs suspecter la foi du roi de la Grande-Bretagne, qui avait pleuré sur leurs maux et promis de les tirer du mauvais pas où ils s'étaient engagés d'après ses sollicitations, ils espérèrent encore leur délivrance et s'appliquèrent à ranimer les courages. Ils écrivirent au conseil que, si l'on pouvait attendre trois mois ou même deux mois, ils se portaient garans qu'on recevrait enfin d'Angleterre des secours efficaces, car le capitaine Gobert allait aussitôt faire voile pour Londres; il y dénoncerait la conduite de Dembeigh et obtiendrait raison, sans doute; on reviendrait, au mois de juillet, avec des forces plus imposantes, qui rompraient la digue et mettraient la ville à même de se ravitailler.

Ce fut le capitaine Vidault qui se chargea de

porter ces dépêches aux Rochelais : il y réussit en se glissant, dans un canot, jusqu'au milieu de l'armée royale, et en feignant ensuite d'être un officier de service qui avait des ordres à porter au commandant d'une galiote qui observait le port de la Rochelle. Guiton ne fut point ébranlé des terribles nouvelles qu'il lui porta, mais il craignit que tout fût perdu, si elles venaient à se répandre parmi le peuple. Avant donc que d'en donner lecture au conseil, il fit faire serment sur les saints évangiles, à tous les membres, de tenir secret ce qu'ils allaient entendre, et de ne dire au reste des citoyens que ce qu'on jugerait utile qu'ils sussent. Après quoi il lut la lettre des députés, et il ordonna au capitaine Vidault de dire lui-même ce qu'il avait remarqué dans l'armée anglaise.

Le découragement fut général : il n'y eut à-peu-près qu'un avis, celui de rechercher les bonnes grâces du Roi. Et tel était le parti auquel on se fût arrêté, dans ce premier instant de trouble, si Guiton n'eût obtenu du conseil qu'on serait part et de la nouvelle et de la résolution à madame de Rohan. Toutefois, dès ce moment, on chargea Paul Yvon, seigneur de Laleu, qui avait de nombreux et puissans amis dans le camp, d'aller demander en secret quelle composition on pouvait espérer. Madame de Rohan préférait qu'on attendît des nouvelles d'Angleterre.

Sans doute on commençait à éprouver de grandes nécessités et on était menacé d'horribles souffrances, mais on perdait la religion, en se soumettant, et son triomphe était assuré à jamais, si l'on recevait des vivres à la fin, ou si le Roi était obligé de lever le siège. Ce dernier espoir n'était pas dépourvu de fondement. Richelieu ne pouvait soutenir long-temps la dépense de son entreprise; déjà le trésor était vide, et tout cet amas d'hommes, de navires et de machines, coûtait bien trois millions de livres par mois. De plus il y avait une grande mortalité dans l'armée ; le Roi n'y osait plus rester, et le cardinal lui-même s'en éloignait souvent. Les autres chefs ne s'entendaient point. On avait de nombreux amis au camp : ce qui le prouvait, c'était que le menu peuple de la ville trouvait souvent des vivres et des poches pleines de grains dans les prés; du côté de la mer surtout il arrivait beaucoup de pains sur des planches; l'on pouvait donc penser que les soldats de la digue n'empêcheraient point des secours d'arriver à des gens à qui ils en envoyaient eux-mêmes. Plusieurs fois, des cavaliers, en feignant de courir en fureur sur des enfans et de pauvres femmes de la ville, qui s'approchaient des lignes pour ramasser des herbes, leur avaient donné des nouvelles de l'armée et des avis sur la venue des Anglais, en ajoutant qu'il fallait engager leurs compatriotes à tenir ferme. Bassompierre avait dit dans un dîner, au camp, que les Français étaient fous de travailler

à prendre la Rochelle, puisqu'ils travaillaient en même temps contre leur liberté, dont la ruine suivrait celle des Rochelais. Ne devait-on pas encore avoir de grandes espérances du côté de l'Espagne, qui traitait secrètement avec M. de Rohan, et qui se tournerait avant peu contre le Roi, et le forcerait à mener son armée d'un autre côté?

Toutes ces considérations, présentées adroitement au peuple, pendant qu'on lui prodiguait mille secours et les soins les plus touchans, faisaient sur lui une grande impression, et le rangeaient de l'avis de madame de Rohan. Aussi se mit-il bientôt à murmurer de ce que le conseil semblait garder quelque grand secret, et avait favorisé la sortie du sieur Yvon, qui passait pour être un des amis de la Cour.

Ces dispositions ne déplaisaient point au maire, qui comptait pour rien sa vie, s'il ne l'employait à la défense de la liberté et des franchises. Il affectait de paraître tranquille sur l'avenir, et s'efforçait, de son côté, de répandre l'opinion que les Anglais ne tarderaient point à revenir en nombre suffisant pour surmonter tous les obstacles, ou que toute autre heureuse circonstance affranchirait la ville. Enfin, après trois jours, voyant qu'Yvon ne donnait pas de ses nouvelles, et qu'on ne pouvait attendre de la part du Roi des conditions tolérables, Guiton annonça aux

échevins qu'il allait s'expliquer franchement avec le peuple et admettre le grand conseil aux délibérations.

Les esprits étaient revenus de leur première stupeur; le plus grand nombre se laissait persuader par les discours du maire et de madame de Rohan. « Les Anglais reviendront en forces, se disait-on; il ne s'agit que de souffrir encore deux mois pour rester libres, garder la religion et la transmettre à nos enfans. Nous supporterons toutes les extrémités plutôt que de nous rendre. Richelieu, qui gouverne le Roi, ne veut plus ni liberté de conscience, ni franchises, ni privilèges. »

On recueillit autant de provisions que l'on put, et afin de tenir plus long-temps, chacun retrancha de son ordinaire la moitié de ce qu'il était accoutumé de manger.

Cependant le capitaine Gobert était parti pour l'Angleterre, comme les commissaires l'avaient proposé. Il avait eu bon vent, et, le 23, il était arrivé à Portsmouth. Il était allé se présenter aussitôt au duc de Buckingham. Celui-ci avait fait paraître beaucoup de ressentiment contre son beau-frère (*) et s'était engagé à présenter Gobert au Roi pour lui exposer les griefs des Rochelais.

En effet, Gobert fut admis en présence de Sa Majesté, le 25, et il s'exprima avec tant de cha-

* Dembeigh.

leur, au sujet de l'indigne spectacle que la flotte anglaise avait donné à l'armée du roi de France; il peignit si bien les angoisses et le désespoir de ses compatriotes, que Charles, le conduisant dans l'embrâsure d'une fenêtre et s'appuyant sur son épaule, lui dit de nouveau, en pleurant à chaudes larmes : « Quel sujet ont eu mes gens de se retirer et d'abandonner cette pauvre ville? Mes vaisseaux sont-ils donc pour faire des parades et non pour être hasardés en combattant! »

Dès le jour même, il fit assembler son conseil. L'étonnement y fut extrême quand Gobert, interrogé sur les combats livrés par la flotte, et sur le nombre des morts, déclara qu'il n'y avait point eu d'engagement; que seulement un boulet de canon, parti des batteries de terre, était tombé à bord de l'amiral, mais sans blesser personne. On n'en voulut pas entendre davantage, et d'une voix unanime on décida qu'un gentilhomme du Roi allait partir avec le capitaine Gobert, qu'ils iraient à la rencontre du comte de Dembeigh, qu'ils lui commanderaient de la part de Sa Majesté de retourner aussitôt sur les rades de la Rochelle, et de s'y maintenir jusqu'à ce qu'il eût reçu quelques renforts, avec lesquels il tenterait de percer la digue. En même temps, on expédia un messager par terre pour porter aux Rochelais une lettre toute de la main du Roi et scellée de son sceau, dans laquelle, entre autres discours encourageans,

il y avait ces paroles : *Je vous prépare un si puissant secours, que vous serez délivrés sous peu. Je perdrais plutôt la moitié de mon royaume que de vous laisser périr.*

Gobert et le gentilhomme rencontrèrent enfin le comte de Dembeigh, le quatrième jour de leur départ de Portsmouth. Il était en vue des côtes de Cornouailles. La plupart de ses navires s'étaient dispersés, et ce qui lui restait, ayant souffert d'une tempête, était en très-mauvais état. Aussi refusa-t-il de se rendre aux ordres qu'on lui présenta, et il continua sa route vers les ports d'Angleterre. Le peuple l'y accueillit fort mal, l'accusant d'avoir déshonoré les armes britanniques, et de s'être laissé corrompre par les papistes. Buckingham n'en fut que plus disposé à défendre sa cause auprès du Roi, parce qu'il vit bien que tous les coups portés à Dembeigh s'adressaient à lui. Toutefois, comme il fallait calmer le parlement qui était fort irrité, et faisait surtout un crime au favori du mauvais succès de son expédition dans l'île de Ré, et de la lâcheté de son beau-frère, on mit en prison plusieurs officiers de la flotte, comme pour leur faire ensuite leur procès. Par ce moyen et quelques autres concessions apparentes, on obtint les subsides, après quoi on remit les coupables à des juges si complaisans, qu'ils déclarèrent n'avoir pas trouvé lieu à poursuivre.

Du moins les Rochelais, par des messagers qui trouvaient moyen de temps en temps d'arriver jusqu'à eux, soit à travers les lignes, soit par le goulet ménagé à la digue, apprenaient que le roi d'Angleterre leur portait une vive et sincère amitié, jusqu'au point de suivre de ses propres yeux l'armement de la flotte; que le parlement avait mis le secours qu'on leur devait porter, comme une condition des subsides; qu'enfin, telle était la bonne volonté générale à leur égard, il se faisait, dans presque toute la Grande-Bretagne, des collectes en leur faveur, et que la seule ville de Londres avait donné plus de 1,200,000 livres. Leur courage en était singulièrement raffermi, et le maire et tous ceux qui parlaient de résistance étaient les mieux écoutés.

Afin de ménager une aussi grande ressource que l'Angleterre, on ne cessait d'écrire qu'on avait une entière confiance dans les paroles du Roi et les démonstrations généreuses de la nation, et que, quelque bruit que pussent répandre des ennemis pleins d'artifice, les Rochelais seraient fermes et inébranlables à tout événement; qu'ils n'entameraient jamais une négociation particulière avec le roi de France, et qu'ils sauraient mettre un tel ordre à leurs provisions que, pour peu qu'on fût prompt à envoyer les secours promis, on les trouverait encore libres et sur leurs murs; enfin qu'ils se porteraient à toutes les extrémités

plutôt que de commettre aucune lâche et reprochable action. On adressa au duc de Rohan des lettres où l'on montrait les mêmes sentimens; on écrivit aussi aux consuls de Montauban pour se plaindre de leur lenteur à se déclarer. On s'exprimait ainsi :

« Messieurs,

» Quoique, jusqu'ici, vous vous soyez éloignés de l'union si solennellement jurée, et si inviolablement entretenue par nous, qui ne sommes opprimés et souffrans que pour avoir embrassé avec charité les intérêts de nos frères, néanmoins nous vous adressons cette lettre pour vous conjurer, comme autrefois, de revenir à vous-mêmes, si vous ne l'avez fait. Rentrez dans votre conscience, songez au bien de notre religion commune, et jugez les conséquences de votre coupable et dangereux retardement! Pour nous, quelque bruit contraire qu'il en puisse se répandre, nous nous affermissons chaque jour davantage dans la résolution d'une juste et légitime défense, attendant qu'il plaise à Dieu d'inspirer à notre prince l'idée de nous donner une bonne et assurée paix, ou de nous la procurer par le secours prompt, fort et puissant du roi de la Grande-Bretagne. C'est à vous, Messieurs, si déjà vous ne vous êtes déclarés, de vous joindre à nous. Votre retardement, fondé sans doute sur les considérations d'un contentement et d'un repos tem-

porel, ne peut être suivi de celui de la conscience, tant que vous ne compatissez pas à l'affliction de vos pauvres frères. Ce n'est pas que nous veuillons porter un jugement sinistre de votre zèle pour la gloire de Dieu; mais le sentiment d'une si juste douleur que l'est celle qui nous opprime, nous arrache ces paroles.

» Nous attendons en vous un changement bien desiré et bien nécessaire à notre commune conservation. Croyez-nous toujours cependant,

» Messieurs,

» Vos très-humbles et très-affectionnés serviteurs, le maire, les échevins, etc., et pour tous,

» J. Guiton, maire et capitaine de la ville de la Rochelle.

» La Rochelle, ce 25 mai 1628. »

Il fallait se mettre en mesure de tenir de semblables résolutions. Le maire donna tous ses soins pour qu'on n'en fût pas empêché par la famine. Il fit adopter, en petit conseil, l'avis de nommer des commissaires pour la visite et la distribution des blés, et aussi de chasser de la ville un certain nombre de bouches inutiles.

Guiton ne voulut point mettre à exécution ce dernier article sans en référer au conseil général. On renvoya d'abord les enfans trouvés et les mendians, et il fut défendu, au prêche, par les ministres, de plus donner l'aumône, afin de forcer

les pauvres, qui auraient eu l'envie de se cacher, d'obéir d'eux-mêmes à l'ordonnance.

Il y avait une assez belle apparence de récolte dans l'espace contenu entre les lignes des assiégeans et la ville, du côté de Maubec. On calculait qu'on en pourrait bien retirer de quoi nourrir les habitans et la garnison pendant un mois. Malheureusement les ennemis commençaient déjà à fouler les légumes et à faucher les blés pendant la nuit. Afin de s'opposer à ce dégât, le conseil donna ordre au sieur Dutemps de bâtir deux redoutes dans le marais, l'une près de la porte Maubec, regardant le Plessis, l'autre, plus avancée, vers le Préfoyer.

Chacun veillait plus soigneusement que jamais sur ses provisions, et les augmentait tant qu'il pouvait. Quelques habitans s'avisèrent de hacher de la paille de froment, de la moudre et d'en faire du pain : il se trouva mangeable. Cette découverte causa la plus vive joie. C'était un spectacle admirable que de voir tout en ordre et en mouvement dans la ville, comme si elle n'eût ressenti aucune grande nécessité, et que l'ennemi eût été à 20 lieues des murs. On vaquait aux affaires de commerce, les boutiques étaient ouvertes, les juges rendaient la justice, les conseils ordinaires s'assemblaient au son de la cloche, et on célébrait chaque jour des mariages. Cependant

les nécessités commençaient à se faire sentir jusques dans les maisons aisées.

A quelques mauvais citoyens près, qui ne connaissaient point de plus grands malheurs que d'avoir leur repos troublé et leur bonne chère interrompue, les Rochelais supportaient encore leurs maux sans se plaindre. Il n'en était pas ainsi des soldats anglais. Habitués à vivre de leur métier, ils ne pouvaient se faire à voir diminuer leur ration, et ils pensaient au contraire que, plus ils laissaient restreindre leur liberté pour les habitans, plus ceux-ci devaient fournir largement à tous leurs besoins. Ils demandèrent qu'on leur prêtât 4,000 livres. Madame de Rohan elle-même ne put en avoir raison, et les capitaines Tabor, Polter, Tilley et Chiper déclarèrent qu'ils ne feraient plus de service si on ne leur donnait aussitôt satisfaction. Il fallut en passer par ce qu'ils voulurent, et ce fut une grande charge pour la ville. Au reste, les Anglais n'avaient jamais servi d'autre manière depuis qu'on les avait en garnison.

Le 31 mai, le sieur Pierre Tallemant, natif de la Rochelle, mais faisant son séjour ordinaire à Bordeaux, fit demander un sauf-conduit par Henri de la Maisonneuve. Il voulait entrer dans la ville, disait-il, pour ses affaires particulières. On soupçonna qu'il avait au contraire en tête

les affaires générales et publiques. Il fut résolu qu'on l'admettrait, en le faisant veiller de près. Il vint, et l'on s'aperçut bientôt, à ses discours sur les grandes forces du Roi, qu'il avait mission d'amener les Rochelais à se rendre. Le maire le fit venir devant le conseil, et le pria de déclarer s'il avait quelque chose à dire de la part de monseigneur le cardinal de Richelieu. Il s'en défendit d'abord, mais comme un homme qui ne demandait qu'à être pressé. Enfin il avoua qu'il avait commission de faire comprendre aux Rochelais qu'ils n'avaient plus de ressource, sinon dans la clémence royale; que les Anglais, dont on faisait peu de cas à l'armée, ne pourraient jamais les délivrer, quand ils viendraient avec de grandes forces, tant la digue était solidement établie. Après cela, il s'étendit sur les bons traitemens que la ville pouvait attendre du Roi. « Et nos privilèges, demanda Guiton, vous n'en parlez pas! — Vos privilèges! dit, en haussant les épaules, Tallemant qui s'échauffait. Apprenez que le Roi veut être le maître à la Rochelle comme à Paris, et qu'il vous réduira jusqu'à user de vous à son bon plaisir. — Toutes vos raisons, lui répliqua froidement le maire, ne valent pas ce que nous dicte notre intérêt, et ce que nous voyons de nos yeux. Le Roi a de grandes vertus, mais nous n'en connaissons pas à ses ministres. L'exemple des autres villes de la Religion est trop nouveau pour que nous nous laissions

persuader. Il n'y a de sûreté pour nous que si nous gardons nos murailles, et nos franchises dedans. Quant à la puissance de S. M., elle ne nous fait pas grande peur; l'armée anglaise qui vient de partir n'était qu'un convoi, il y avait fort peu d'hommes de guerre; encore, si elle n'eût pas craint de risquer les blés, rien ne l'eût empêchée de rompre l'estacade et de battre la flotte du Roi, qui est en fort mauvais état. Mais nous sommes assurés d'un secours suffisant du côté de l'Angleterre. Nos amis de France ne nous manqueront pas au besoin : Dieu, avant tout, est notre protecteur. Il nous commande l'obéissance au Roi, mais non pas une obéissance qui nous ruine et nous désespère. D'ailleurs, c'est pour toute la France que nous combattons : nous défendons ses libertés. Si nous succombions, pourrait-elle jamais refermer cette plaie ! »

Cette vive allocution du maire changea la disposition des esprits qui se laissaient déjà entraîner aux appâts de la paix, et Tallemant, ayant lancé une parole de mépris sur les forces des Rochelais, le sieur Desherbiers leva son bâton de sergent-major (*), et voulut l'en frapper. On l'arrêta, par respect du droit des députés. Tallemant fut reconduit à son logis et veillé jusqu'à son départ. Guiton, en lui disant adieu, prononça ces paroles : « Allez; nous connaissons les intentions du Roi.....

* Commandant de place.

Les nôtres sont de défendre notre patrie et nos privilèges. »

Le maréchal de Bassompierre, qui se savait bien venu des assiégés, essaya, de son côté, de vaincre leur obstination. Mais les conditions qu'il avait à offrir étaient toujours les mêmes. On lui fit dire, après une délibération du conseil général, qu'on préférait attendre tel événement qu'il plairait à Dieu d'amener, que de traiter sans le roi d'Angleterre ni M. de Rohan, et surtout au prix des privilèges de la ville.

Cependant le prix des denrées s'élevait d'une manière effrayante. On avait eu beau taxer le boisseau de froment à cent sols, il ne s'en vendait pas moins 15 livres; de sorte que le menu peuple ne mangeait plus de pain. Il vivait des coquillages qu'il trouvait dans le canal Maubec, dans les fossés, et aussi de toute sorte d'herbages et surtout de corne de cerf, bouillie avec un peu de sucre et de vinaigre. Les bastions, les parapets des murailles en étaient couverts. Les plus pauvres mangeaient quantité de dragées qui avaient bien perdu de leur valeur depuis que le nécessaire manquait. Les bons artisans, les marchands et autres bourgeois avaient encore du pain, mais ils se condamnaient à n'en manger qu'une petite livre par jour. On avait grand besoin de secours, et l'on ne cessait d'envoyer des émissaires au duc de Buckingham, aux députés de

la ville et au roi de la Grande-Bretagne. C'étaient les sieurs Prou et Defos qui rédigeaient les lettres qu'on expédiait dans ces occasions. Ils les faisaient approuver du conseil; ainsi peut-on y chercher l'opinion générale des Rochelais.....

Ils étaient persuadés qu'après une si longue et obstinée résistance, ils n'avaient d'autre grâce à espérer du Roi que leurs vies, et ils aimaient mieux attendre la mort en patience, au milieu de la famine, que de survivre à la perte de leur religion et à la ruine de leurs libertés.

Le 16 juin, au matin, il entra dans la ville un soldat qui y apporta une grande joie. Il avait des lettres de la part de MM. de Montauban, qui annonçaient d'excellentes nouvelles. D'abord ils se montraient eux-mêmes disposés à se déclarer pour la défense de la religion, et ils apprenaient à ceux de la Rochelle que le duc de Rohan venait de battre le comte de Noailles, qui avait avec lui 1,500 hommes environ, et qu'il se trouvait à présent à la tète de 10,000 fantassins et de 700 cavaliers.

Cinq jours après, on reçut aussi des lettres de Sa Majesté britannique et des députés, par le moyen d'un soldat qui était passé adroitement à travers l'armée des assiégeans. Le roi d'Angleterre montrait la meilleure volonté pour les Rochelais; il faisait de fréquens voyages à Portsmouth, afin de veiller lui-même aux travaux de

la flotte qu'il avait promise. On se hâta d'en donner avis à MM. de Montauban, pour les encourager à se déclarer tout-à-fait.

La digue se fortifiait de jour en jour. Les deux grandes murailles qui venaient de la côte de Chef-de-Baye et de celle de la pointe de Coreilles, étaient si rapprochées qu'il ne restait absolument plus que le chenal à barrer. C'était le point le plus important, et celui qu'il fallait surtout fermer. Mais la construction en pierres y était jugée impossible, et, d'ailleurs, on voulait ménager un passage aux galiotes du Roi, pour qu'elles pussent s'approcher du port et venir faire obstacle à ce qui tenterait d'en sortir. On y avait donc établi sur une même ligne, du côté de la pleine mer, onze gros vaisseaux maçonnés en dedans et en dehors, qui laissaient à droite et à gauche un espace pour arriver dans le goulet; au-dessous, regardant la ville, le cardinal fit ajouter une ligne parallèle d'environ 40 navires de 300 à 400 tonneaux, attachés les uns aux autres par des câbles et des chaînes, et tenus en respect par de grandes traverses de bois. Ils haussaient et baissaient en même temps que la mer, ce qui leur fit donner le nom de palissade flottante. Au-dessus des vaisseaux maçonnés, il y avait une autre palissade, mais d'une forme différente: c'étaient 35 navires, disposés en un triangle isocèle qui avait la digue pour base. Dans le

centre, stationnaient plusieurs galiotes et autres bâtimens à rames, prêts à courir sur ce qui pourrait parvenir à franchir la première ligne. Le reste de l'espace, entre les pointes de Chef-de-Baye et de Coreilles, était incessamment parcouru par une grande quantité de barques destinées à arrêter et à détourner les brûlots que l'ennemi enverrait. Outre cela, 30 vaisseaux de guerre, munis de forts canons, tenaient la rade. Il y avait bien 200 navires dans ce vaste système de défense, sans compter ceux qu'on avait coulés pour servir de pilotis aux deux murailles, et les petites embarcations et les brûlots. Le tout était défendu par 6,000 hommes. Les gens qui, n'ayant jamais navigué, ne savaient pas jusqu'à quel point peut se porter l'audace du marin, ni combien la mer a de force contre les plus solides travaux des hommes, étaient consternés en contemplant la digue; ils refusaient de croire que les Anglais vinssent jamais à bout de la rompre et de passer au travers. Cependant ils reprenaient courage en entendant parler à ce sujet le brave Guiton qui, toute sa vie, avait fait métier de courir la mer, et, le plus souvent, en corsaire. « Qu'on me donne, disait-il, deux forts brûlots et 20 grands navires par un beau temps, je réponds de faire un trou, dans tout cet échafaudage, assez grand pour tel convoi que ce soit. » Ainsi la puissante flotte du roi d'Angleterre devait-elle en venir à bout.

Mais d'ici là il fallait vivre; il fallait n'avoir qu'un esprit, qu'une volonté, et malheureusement la famine était déjà grande, et une querelle survenue entre plusieurs soldats et un gentilhomme, nommé Latourvert, sema, dans ce temps, la discorde dans la ville. Latourvert avait été mortellement blessé, et cela, traitreusement, disait-on. L'assesseur criminel Colin, sur ce qu'il y avait apparence que c'était un assassinat, prétendit qu'il avait droit d'en connaître. Guiton, au contraire, et tout le conseil jugèrent que le cas ressortait de la discipline militaire, et que l'autorité du maire était seule compétente en cette occasion. Colin n'en continua pas moins sa procédure, et refusa obstinément de rendre les papiers relatifs à l'affaire, qui lui avaient été d'abord remis entre mains. Guiton manda Colin en son hôtel, et l'exhorta à ne pas troubler la ville par une prétention aussi déraisonnable. Ce fut en vain; l'assesseur dit qu'il soutiendrait ce qu'il appelait les droits de sa charge. Guiton eut alors recours à la puissance souveraine dont on l'avait investi, et fit renfermer Colin dans une salle de l'échevinage. Il y resta jusqu'au lendemain, sept heures du soir, qu'ayant rendu les papiers, il fut mis en liberté. Les membres du présidial étaient furieux; toutefois, n'osant pas éclater, ils se réunirent en secret, protestèrent contre la violence du maire, puis, procédant comme s'ils l'eussent tenu à leur barre, ils le déclarèrent

coupable d'insulte envers la justice, et par conséquent punissable en son corps et digne de la prison. Il fallut remettre l'exécution de la sentence à un autre temps, car Guiton était le plus fort. Du moins les officiers du présidial s'appliquèrent-ils à le ruiner dans l'esprit du peuple et à exciter surtout contre lui les habitans les plus pauvres à qui déjà le malheur faisait perdre patience. Ils ne pouvaient même se procurer de la chair d'âne, de mulet, de chien ou de cheval, parce que les riches, tombant aussi dans la disette des vivres ordinaires, se jetaient sur ces alimens inaccoutumés, qui avaient pris valeur (*), au point qu'on en payait la livre dix et douze sols. On regrettait bien de s'être laissé prendre à l'appât des beaux Jacobus (**) de Buckingham, lors de son expédition dans l'île de Ré, et de lui avoir vendu une partie du blé qu'on tenait en réserve. Il était trop tard pour y penser, et, comme les magasins de la ville, près de s'épuiser, étaient réservés pour la nourriture des soldats, il fallait se contenter de la chair des animaux immondes, des anguilles, des coquillages que l'on trouvait dans les fossés, de cassonade, de dragées et de colle de Flandre que l'on faisait fricasser avec un peu de suif. Encore ce moyen de subsistance s'épuisa-t-il bientôt. On se jeta alors sur le pourpier sauvage, la christe-

* A la fin du mois de juillet.

** Pièces d'or anglaises.

marine, le salicot et autres herbes de cette nature, qu'on tâchait de rendre supportables en les faisant bouillir dans deux ou trois eaux, pour en ôter l'amertume. L'apothicaire Châlon rendit un grand service en faisant confire dans le sucre quinze pipes de citrons verts, préparés d'abord au sel et au vinaigre. Bon nombre de personnes se soutinrent encore assez long-temps avec cette seule nourriture. On mangea ensuite les cuirs, qu'on faisait d'abord tremper et bouillir, puis fricasser dans la poële avec du suif. Quelques-uns en composaient des gelées avec du sucre. Dès-lors, la famine commença d'être horrible pour la masse des habitans.

Du moins on pouvait se flatter de l'espérance que la flotte anglaise allait bientôt se montrer. Des cavaliers, envoyés à la découverte jusqu'aux lignes des assiégeans, virent qu'ils avaient enlevé les canons des forts de Lafond et du Saint-Esprit, pour les porter à la pointe de Chef-de-Baye. Il fallait que le Roi eût reçu quelque avis au sujet de la venue des Anglais. Ils tardaient bien à paraître. Les gens les plus riches, dans la ville, éprouvaient de cruelles nécessités, et madame de Rohan, qui ne pouvait aller à pied à cause de son grand âge, venait de faire tuer un de ses chevaux de carrosse pour se nourrir, elle et ses gens. Cette vertueuse dame rendait le courage à tout le monde, et, comme Guiton, de son côté, avait

grand crédit chez les soldats et les marins, les menées des gens du présidial étaient à-peu-près inutiles, d'autant plus qu'on les savait plus portés aux intérêts de la Cour qu'à ceux des citoyens. Le menu peuple, qui ne mangeait pas de pain depuis un mois, ne murmurait pas encore trop fort; bien plus, il ne pouvait souffrir qu'on parlât de se rendre ou de capituler.

Dans un tel état d'exaltation et d'abstinence, il ne faut pas s'étonner s'il y en eut qui vinrent offrir au maire d'aller assassiner le cardinal de Richelieu. On ne doutait pas que ce ne fût le plus court chemin de délivrer le pays. Le maire repoussa tout d'abord cette proposition. On l'obligea à en conférer avec le pasteur Salbert, pour décider si la religion serait blessée d'un semblable meurtre. Salbert répondit résolument que ce n'était pas la voie que Dieu voulait prendre pour la délivrance des Rochelais; qu'elle était trop injuste et odieuse.

L'armement ne s'achevait pas en Angleterre. Les travaux étaient mollement conduits ou même suspendus, et, malgré les protestations continuelles de Buckingham, et les paroles affectueuses du Roi, il était aisé de s'apercevoir qu'on ne voulait pas secourir la Rochelle, mais seulement le faire craindre au roi de France. En effet, il venait de s'opérer un grand changement dans les conseils de Sa Majesté britannique. On y était à-peu-près décidé à perdre les Rochelais, en lais-

sant à Richelieu toute facilité pour les réduire. La maison d'Autriche s'était sensiblement accrue et donnait des inquiétudes à l'Europe entière. On ne voyait que Louis XIII qui fût capable de l'arrêter dans son essor; mais il fallait qu'il fût maître chez lui, et surtout qu'il pût disposer de la grande armée qu'il avait devant la Rochelle. Les princes d'Allemagne, plus menacés que les autres, voulaient qu'on laissât à part l'intérêt particulier des réformés pour ne penser qu'à l'intérêt général de l'Europe, dont l'équilibre était déjà rompu. Ils se tournaient donc vers Charles Ier. Ils étaient soutenus des ambassadeurs de Venise, de Danemarck et des états de Hollande. Tant d'efforts réunis avaient relevé le crédit de la reine d'Angleterre, sœur de Louis XIII. Buckingham, naturellement léger, et séduit de son côté, dit-on, par les considérations d'une passion romanesque qu'il nourrissait en France, avait consenti à renoncer aux grands projets qu'il fondait sur la Rochelle, et à sacrifier cette malheureuse ville. Mais, comme il y allait de l'honneur de son maître, qui ne mettait aucune considération au-dessus de celle-là, et qu'il fallait aussi ménager le peuple et le clergé, portés d'un zèle religieux à la défense des Rochelais, il continua d'encombrer Portsmouth de tous les matériaux nécessaires à une grande flotte, et défendit secrètement de les mettre trop vîte en œuvre. Un profond mystère enveloppait toute cette trame;

mais le duc de Rohan avait bien su le percer. Il en avait instruit le roi d'Espagne, et celui-ci, changeant aussitôt d'ardeur et d'amis, comme les princes d'Allemagne, faisait alliance avec les protestans français, pour défendre sa couronne et étendre ses droits.

Les députés Rochelais, placés au milieu des intrigues d'Angleterre, mais aussi chaque jour nourris des belles paroles du Roi, des assurances du duc de Buckingham, et des vœux de toute la nation, ne pouvaient croire qu'on abandonnât leur patrie à la vengeance de Louis XIII. Ils voyaient bien que quelque génie malfaisant se mêlait à leurs affaires pour les traverser, mais ils restaient persuadés que la volonté de Charles était qu'on courût à leur secours. Aussi lui demandèrent-ils une audience en son conseil, pour lui faire entendre leurs plaintes et réveiller son zèle. Il la leur accorda, et Philippe Vincent lui adressa cette harangue libre et pressante :

« Sire,

» La douleur qui nous oblige à remplir de nos cris les oreilles de Votre Majesté, doit être extrême. Nous voici encore à vos pieds pour les mouiller de nos larmes ; et Dieu veuille que bientôt nous ne venions pas jeter les derniers soupirs à la nouvelle de la désolation de notre pauvre ville. Nous ne saurions vous le céler, Sire, la

connaissance que nous avons qu'elle est aux derniers abois, nous met dans le désespoir, d'autant plus que nous voyons différer d'un jour à l'autre le secours qui, d'après les promesses de Votre Majesté, devait être prêt il y a plusieurs semaines.

» Sire, la ville de la Rochelle, vous ayant supplié très-humblement par nos bouches de la recevoir en votre protection, vous la lui avez solennellement accordée. Depuis, elle a eu, à diverses fois, toutes les assurances possibles, tant de la bouche que de la propre main de Votre Majesté, qu'elle n'en serait point abandonnée. Ensuite, par un miracle de constance, elle a tenu bon jusqu'ici, c'est-à-dire, un an entier, combattant les horreurs les plus épouvantables de la famine, pour donner tout loisir à Votre Majesté de lui envoyer le secours qu'il lui a plu de lui promettre. Vingt fois on nous a fait des propositions d'accommodement auxquelles notre extrême nécessité nous conseillait d'entendre; et nous avons mieux aimé risquer de nous perdre, que de manquer à nos engagemens, ou de montrer quelque défiance de paroles de Votre Majesté. Après cela, Sire, sera-t-il lu, dans l'histoire de votre règne, que la ville de la Rochelle ait péri entre vos mains, et n'ait tiré autre fruit de la bonne volonté que Votre Majesté a témoigné avoir pour elle, et de la confiance qu'elle a eue en vos promesses, que

de s'être rendu irréconciliable son Roi, qui, sans cela, lui eût fait quelque grâce. Pardonnez, Sire, à des gens qui se voient sur le seuil du tombeau, de laisser échapper des gémissemens. Au nom de Dieu, Sire, tandis qu'il nous reste encore quelque haleine, commandez que votre flotte se hâte de courir à notre aide. Pourvu qu'elle use de diligence, nous demeurons pour caution ici, et nous promettons, sur nos têtes, qu'elle arrivera assez à temps pour nous sauver. Quant à l'impossibilité que quelques-uns veulent y trouver, permettez que nous vous le disions franchement, Sire, c'est plutôt un effet de leur peu d'affection que de leur crainte pour nous. Que Votre Majesté juge si notre ville, qui a la digue et l'estacade à sa vue et à portée de son canon, enverrait, coup sur coup, vous demander une assistance qu'elle reconnaîtrait lui être inutile, et si, ayant tous les jours en main les occasions de capituler à des conditions avantageuses, si elle le voulait faire pour elle seule, elle serait si imprudente que de les négliger. Non, Sire, il n'y a point d'impossibilité que celle qu'on veut feindre d'y trouver. L'unique sujet de nos appréhensions vient de la lenteur que l'on met ici à équiper la flotte. Elle devait partir quinze jours après le retour de M. de Dembeigh; il s'en est écoulé vingt, puis on en a demandé quatorze, puis après, il a fallu encore de nouveaux délais; de sorte que voici deux mois entiers d'écoulés. Bon Dieu! Sire, que

ce temps est long pour des gens qui n'ont point de pain ! Nous savons les bonnes inclinations que Votre Majesté a pour nous, mais nous craignons qu'elle ne soit pas bien servie, et qu'il y ait quelque main cachée qui arrête clandestinement ce que le zèle des autres tâche d'avancer. C'est la coutume des misérables d'être soupçonneux, et peut-être ici le sommes-nous à tort. Eh bien, que ceux à qui Votre Majesté adressera ses commandemens, les exécutent aussitôt avec affection et diligence; que, sans plus tarder, votre flotte mette à la voile, et aille nous tirer des bras de la mort !

» Sire, nous vous en conjurons par les larmes et les cris pitoyables de quinze mille malheureux que la faim dévore, et qui sont tout prêts de périr; par l'intérêt de plus d'un million d'autres qui, sans doute, se verront écrasés sous nos ruines, et se trouveront le couteau à la gorge, dès le lendemain de notre perte; par la gloire de votre sceptre, à l'abri duquel nous nous sommes venus mettre, et que vous nous avez tendu pour nous soutenir; par ce titre magnifique de *Défenseur de la Foi*, qui oblige Votre Majesté de venir au secours de ceux qui sont opprimés pour elle ; enfin, par la foi et parole royale que vous avez bien voulu nous engager, ne permettez pas que notre sang innocent rejaillisse sur votre couronne, la ternisse dans les

siècles futurs, et crie, dès-à-présent, contre Votre Majesté, devant Dieu et devant les hommes. »

Le Roi reçut ces remontrances avec sa sensibilité ordinaire. Il dit avec une profonde émotion, aux députés de la Rochelle, que sa parole étant engagée, il ne permettrait point qu'on regardât à la difficulté de l'entreprise; que le secours promis leur était assuré, et qu'il allait lui-même donner des ordres pour qu'on pressât les travaux.

Les rapports des membres du conseil, avec ceux du présidial, devenaient de jour en jour plus haineux, et bientôt un nouveau conflit d'autorité porta les choses à l'extrême. Il s'agissait d'instruire le procès du sieur Jacques Guiton, qui avait tué un Anglais en défendant son chien, que plusieurs soldats de cette nation voulaient saisir, pour le manger ensuite. Les officiers du présidial prétendirent que l'affaire leur appartenait; les membres du conseil de guerre soutenaient que tout délit, où il y avait des habitans et des soldats mêlés, devait venir à leur tribunal. Ils étaient soutenus dans cette prétention par tout le grand conseil, qui s'était assemblé pour décider le cas. Ceux du présidial interdirent le palais aux sieurs de Beaupreau et Véronneau, avocats, qui s'étaient mis à instruire le procès de Jacques Guiton, d'après l'ordre que leur en avait donné le maire. Le grand conseil fut fort irrité de cette violence, et fit mettre en prison l'assesseur Colin,

que l'on trouvait toujours à la tête des mécontens. Deux de ses collègues, Ferrières et Desmarets, la nuit suivante, passèrent au camp du Roi. Dès que la nouvelle s'en fut répandue, on s'assembla à l'hôtel de l'échevinage: les fugitifs furent déclarés traîtres à la patrie; on confisqua leurs biens-meubles, et on bannit leurs femmes et leurs enfans.

Tout le monde, dans la ville, n'était pas également disposé à souffrir pour la religion et la liberté, et il y en avait qui, cachant la crainte qu'ils avaient du Roi, sous un air d'intérêt et de compassion pour les membres du présidial, déclamaient contre la sévérité du conseil de guerre, et de Guiton en particulier. Ils disaient qu'il n'était plus possible de vivre sous la loi d'un tyran impitoyable, et ils s'efforçaient d'ameuter le peuple contre lui. Mais Guiton se faisait soutenir par les bons discours de madame de Rohan; il veillait à tout, sans se lasser; le jour, présidant les conseils, visitant les malades, répandant les nouvelles favorables que ses amis du camp lui envoyaient; la nuit, restant sur pied, faisant la patrouille, et donnant l'exemple de la vigilance et du courage aux soldats et aux capitaines. Ainsi, il tenait en haleine ses partisans, et ramenait les faibles qui s'étaient laissé entraîner par les discours de ses adversaires. Quant à ces derniers, il avait l'œil sur eux, pour suivre leurs actions, et le bras levé pour

les frapper. Il s'était fait adjoindre cinq commissaires, deux du corps de ville, deux d'entre les bourgeois, et un ministre pour juger les traîtres, et les punir en diligence. Ses ennemis furent réduits à se taire et à dissimuler, d'autant plus qu'ils étaient en petit nombre. La constance du peuple, en général, ne s'altérait point. Il mourait pour sa foi et pour ses privilèges.

Le cardinal de Richelieu avait été loin de s'attendre à tant d'opiniâtreté de la part des Rochelais. Il voyait avec inquiétude qu'il épuisait les finances du royaume à ce long siège, et qu'encore le résultat qu'il s'était promis n'était pas assuré. Il remarquait qu'il y avait beaucoup d'ennui dans l'armée, et de mauvaise volonté chez bon nombre de soldats et d'officiers; que la mésintelligence la plus grande régnait parmi les généraux, et que le Roi lui-même eût été bien aise d'en finir. La digue avait sans cesse besoin d'être réparée; le coup de vent du 29 juillet en avait renversé plus de douze toises, et Tiriot, avec toute sa sagacité et son zèle, avait bien de la peine à maintenir ce grand ouvrage qu'il avait élevé d'après les plans de Clément Métézeau. La flotte anglaise devait se montrer d'un jour à l'autre. Si quelques navires, chargés de blé, venaient à pénétrer dans la ville et donner seulement pour deux mois de vivres aux assiégés, il n'y avait pas de doute qu'il surviendrait d'autres

grandes affaires, qui nécessiteraient ailleurs la présence de l'armée, et, qu'ainsi, tous les frais du siège seraient perdus. Le cardinal eût bien voulu amener les Rochelais à un traité; mais il ne se départait point de l'idée de le faire assez avantageux, pour sauver l'honneur des armes du Roi, et assurer l'exécution des grands desseins qu'il méditait. Il envoya divers émissaires dans la ville; on les reçut en feignant d'être dupe des prétextes qu'ils donnaient pour y venir, car, pour lors, les Rochelais auraient volontiers entendu à un accommodement qui eût été passable. Personne ne le desirait plus sincèrement que Guiton; son obstination n'était point un caprice brutal, mais une noble et généreuse fermeté à défendre des droits anciens, qui lui semblaient légitimes.

Il fut impossible de s'entendre avec les envoyés du cardinal. Leurs propositions étaient trop généreuses, et c'eût été une grande duperie que de n'y pas soupçonner un piège. Par exemple, ils disaient aux Rochelais : « On ne veut que sauver l'honneur du Roi; ainsi, abattez le bastion de la porte de Cougnes, en signe de soumission, et le siège sera levé après. Laissez entrer, si vous l'aimez mieux, le Roi dans votre ville, avec 200 hommes d'escorte, il en sortira dès le même jour; ou bien encore, rasez une des tours du port. » Les deux premiers moyens furent rejetés tout d'abord. Faire une brèche considérable aux murailles, n'était-ce pas

se mettre à la merci des assiégeans? Recevoir le Roi dans la ville, avec 200 hommes, c'était l'ouvrir à toute l'armée, parce que, dans le moment qu'on serait occupé à contempler Sa Majesté, à s'humilier à ses pieds, et à lui demander grâce, il ne manquerait point de se trouver quelque seigneur qui violerait la parole jurée, et introduirait de nouvelles troupes. Quant au troisième moyen, il était si doux, les Rochelais étaient si loin de combattre pour humilier le Roi, qu'ils voulaient abattre les trois tours du port, s'il ne lui fallait que cette satisfaction. Mais pouvait-on imaginer que Sa Majesté, après tant de frais, tant de fatigues, se contentât de cette satisfaction? M. le cardinal ne voulait-il pas plutôt amener, avec cette belle proposition, le conseil à entamer un traité particulier, qu'il n'observerait pas, et dont seulement il se servirait pour perdre les Rochelais dans l'esprit de Sa Majesté britannique, et les opprimer ensuite tout à son aise? On le soupçonna : ainsi, après une longue délibération, il fut décidé, à la pluralité des voix, qu'il fallait prendre quelques jours pour aviser à des moyens de paix plus convenables. Feuquières, qui était retenu prisonnier à la Rochelle, se chargea d'entamer de nouvelles négociations. Il fit demander qu'on lui envoyât des personnes du conseil pour l'entendre sur des choses qui intéressaient le bien de la ville. Pierre Viette et David Defos furent désignés pour cette commission. Feu-

quières ne s'y prit pas d'abord autrement que les autres négociateurs : il déprécia les secours que l'Angleterre pouvait fournir, et s'efforça de prouver que les Rochelais n'avaient plus de ressource que dans les bonnes grâces du Roi, qu'ils se concilieraient encore facilement par l'obéissance; après quoi il leur dit qu'il se faisait fort, par le moyen des amis puissans qu'il avait à la Cour, mais surtout par le crédit de son parent, le père Joseph, confesseur et favori de M. le cardinal, de leur obtenir sûreté pour leurs vies, leur religion et leurs biens; que, quant à leurs privilèges, c'était sans doute le point le plus difficile; cependant, qu'il ne doutait pas qu'on ne les leur conservât tous, à l'exception de ceux qui pourraient heurter la dignité du Roi et nuire au repos de l'état.

Viette et Defos répondirent qu'ils connaissaient mieux les ressources de la ville que lui, et qu'ils avaient bon courage; que le point qui avait besoin d'être traité le plus nettement, était celui qu'il laissait le plus obscur; qu'ils voulaient savoir au juste quels privilèges on leur enlèverait, quels privilèges on leur conserverait; qu'en définitif, les Rochelais étaient décidés à ne conclure aucune paix, sans y faire intervenir le roi de la Grande-Bretagne et M. le duc de Rohan; qu'ainsi, on n'avait qu'à leur donner des passeports pour aller en Angleterre et en Languedoc. Feuquières leur

fit sentir que ces préalables choquaient beaucoup l'autorité du Roi; que ce serait un grand affront pour lui que des étrangers ou des seigneurs rebelles intervinssent dans sa querelle avec ses sujets.

Viette et Defos se hâtèrent de tout rapporter au conseil, et ils lui firent savoir, en outre, que Feuquières s'était offert pour aller au camp demander au cardinal les meilleures conditions qu'il pût accorder aux Rochelais. L'avis général fut de ne laisser passer personne de la ville à l'armée du Roi, et d'attendre que les assiégeans offrissent d'eux-mêmes des conditions acceptables.

L'aspect de la Rochelle commençait à devenir affreux. Des hommes, des femmes, des enfans du menu peuple, qui ne mangeaient plus de pain depuis trois mois, et déjà même manquaient de coquillages et d'herbes, mouraient de tous côtés ou faisaient retentir les rues de leurs cris de désespoir, de leurs gémissemens et du râle de leur agonie. Les plus riches tremblaient pour eux. Le blé, qui valait déjà, au 27 juillet, 95 livres le boisseau, s'était élevé, successivement, jusqu'à cent écus, dans les premiers jours d'août. Il n'y en avait plus du tout en vente au 29 de ce mois : l'on ne vivait absolument que de vieilles pelleteries et de maroquin. Les pauvres gens allaient chercher, de nuit, du verjus dans les vignes, jusqu'au pied des lignes des assiégeans,

au risque d'y périr mille fois. Les chevrettes et les anguilles des douves (*) ne manquaient point encore. Le vin était entièrement épuisé. Ce fut alors qu'on inventa une espèce de petite bière, qu'on appela *de la Tanbonne*, et qui était faite d'un peu de vinaigre, de levain, de son et de grosse cassonade grise étendue d'eau, et assaisonnée ensuite d'épices, et surtout de gingembre.

Bien des gens étaient privés même de ces tristes ressources; aussi y en avait-il qui demandaient qu'on se rendît. Ils étaient en petit nombre, et le conseil de guerre usait d'une grande sévérité envers eux. C'est ainsi qu'il condamna le nommé Selle à huit jours de cachot, pour avoir dit, au corps-de-garde, qu'il ne se défendrait pas si le Roi faisait donner l'assaut. On l'eût fait mourir, s'il n'avait été bien reconnu qu'il avait seulement cédé à un mouvement de dépit, en recevant une trop faible portion pour son repas. On fit fouetter plusieurs petits enfans, qui étaient venus dans la ville, du côté de la digue, pour débaucher quelques matelots. Cinq soldats gascons, convaincus d'avoir essayé de déserter, furent conduits jusqu'au pied de la potence, pour y être pendus, d'après un jugement du conseil de guerre. Ils étaient déjà dans la main du bourreau; mais le maire, usant de son droit, leur fit grâce, à cause de leur jeunesse; puis, il

* Fossés de la ville.

les chassa, afin d'attacher l'infamie à l'exil, que bien des gens souhaitaient.

Il fallait un grand dévoûment pour rester dans une ville aussi malheureuse que l'était la Rochelle. Il y mourait cinquante personnes par jour, et une affreuse insensibilité, compagne ordinaire des souffrances cruelles et prolongées, commençait à se montrer partout. Il n'était pas rare de voir des pères laisser les cadavres de leurs fils sur le pavé ; les plus tendres les enlevaient sur leurs épaules et les portaient, sans autre cérémonie, au cimetière. Le cardinal était instruit, par ses espions, de ce qui se passait dans la ville : il jugea donc l'instant favorable pour faire, de nouveau, ses propositions, et il envoya le sieur Arnaud, sous prétexte de visiter Feuquières, et réellement pour avertir le conseil que, si les Anglais paraissaient avant qu'on se fût mis en l'obéissance du Roi, on n'aurait plus aucun bon traitement à espérer, et que la ruine de la ville était assurée; que si, au contraire, on se rendait aussitôt et l'on abattait les murailles, les habitans auraient toute sûreté pour leur religion, garderaient une partie de leurs privilèges, n'auraient ni gouverneur, ni garnison, ni citadelle ; qu'on ferait de leur port l'*étape du commerce de toute la France*, et qu'on élèverait leur ville au point de splendeur où ils voyaient Lisbonne et Amsterdam.

On ne manquait jamais de raisons pour repous-

ser ces propositions. Avant tout, on voulait conserver les principaux priviléges, et les murs pour les garantir. Arnaud demanda, du moins, qu'on envoyât deux députés au cardinal : il disait qu'ils s'entendraient immanquablement avec lui.

Ceux qui étaient pour qu'on attendît les Anglais ne voulaient point de ces ouvertures, de ces messages, de ces entrevues qui, nourrissant l'espérance des faibles, achevaient de les corrompre et de leur faire perdre de vue la défense de la ville. Le maire, surtout, et madame de Rohan demandaient instamment qu'on n'entendît à aucun accord auquel ne seraient pas mêlés le roi de la Grande-Bretagne et MM. de Rohan et de Soubise. Ils employaient toute sorte de moyens pour entretenir la constance des Rochelais, et ils étaient soutenus dans leurs efforts par tout le conseil de guerre. Ce fut d'après son ordre que, le dimanche suivant, à la sortie du second prêche, Guiton harangua les habitans, gentilshommes, volontaires et soldats, et les exhorta à être fermes, courageux et patiens. Il s'appuya sur de nombreux passages de l'Ecriture sainte, et rappela les beaux exemples donnés de tous temps par les Rochelais. Son discours produisit un grand effet, mais plus encore sa propre vertu, son zèle et sa résolution. Les braves s'enflammèrent d'un nouvel enthousiasme, et les timides renfermèrent

en eux-mêmes leurs vœux et leurs soupirs, dans la crainte de choquer les sentimens du conseil.

Mais déjà la résistance n'était plus simplement du courage et de la fermeté; c'était la plus haute vertu ou la plus épouvantable obstination. Il avait péri tant de personnes, et le reste, exténué de faim et de misère, allait si peu par la ville, que la rue du Palais, habituellement la plus fréquentée, était toute couverte d'herbe. On ne trouvait plus d'hommes pour porter les morts, ni de fossoyeurs pour les enterrer. Ils restaient par les rues, et leurs cadavres y pourrissaient. N'était-il pas extraordinaire que, dans un tel état de choses, il ne se commît point d'assassinats, et qu'on entendît peu parler de vol! La religion et l'amour de la liberté, qui faisaient endurer tant de maux, conservaient la probité, jusques dans le désespoir. A la fin, la détresse devint si grande, que le maire n'osa pas se refuser à une conférence que M. le cardinal voulait avoir lui-même, à Rompsay, avec des députés de la ville. Les sieurs Rifault et Journault furent désignés pour cette commission; mais Guiton leur recommanda bien de se contenter d'ouïr, et de ne pas dire une parole dont on pût se servir pour faire croire aux alliés que les Rochelais songeaient à traiter à part. Les commissaires trouvèrent le cardinal au lieu indiqué. Ils virent avec étonnement qu'il était vêtu en général d'armée, ayant

un castor noir, avec une ganse en or, un habit de satin rouge, et la casaque d'écarlate couverte de paillettes d'or. Il semblait beaucoup plus se souvenir du nouveau personnage qu'il faisait que de sa tonsure, et il répétait souvent, dans ses discours, les mots, *par ma foi! foi de gentilhomme!* Son air était tout-à-fait cavalier, et il jurait qu'il aurait la ville sous peu. Il paraît que son intention, en demandant cette conférence, avait été seulement d'étonner les Rochelais par l'autorité de sa personne et la fermeté de son caractère. En effet, au lieu d'ajouter rien aux conditions qu'il avait fait promettre par ses émissaires, il en rabattit la meilleure part, et demanda nettement qu'on se mît à la discrétion du Roi, ajoutant pour toute consolation et adoucissement, qu'on n'aurait point à s'en repentir. Il ne voulut seulement pas qu'on lui parlât des alliés. Les sieurs Rifault et Journault avaient des instructions qui ne leur permettaient point de tenir compte de semblables ouvertures. Aussi revinrent-ils à la Rochelle, sans s'être engagés en rien avec le cardinal.

Guiton n'avait consenti à la conférence que pour céder quelque chose aux plaintes si légitimes de la multitude affamée, et il ne fut pas fâché de n'avoir à communiquer au peuple que des conditions qui ruineraient infailliblement les franchises du pays, quand bien-même elles se-

raient tenues, et qui, remises à la bonne foi des ministres, lorsqu'on n'aurait plus de murailles derrière lesquelles on pût se faire respecter, seraient mal remplies et toutes interprétées contre les pauvres Rochelais. Toutefois, il laissa le peuple dans l'attente, disant que les grandes affaires ne se traitaient pas en un jour, mais, en effet, dans l'espérance qu'il recevrait, à la fin, de bonnes nouvelles d'Angleterre. Et, le surlendemain, arrivèrent de ce pays, sur les dix heures du soir, deux jeunes gens de la ville, Maynet et Beaumont. Ils avaient vu, il y avait seize jours, le Roi à Portsmouth, pressant lui-même l'équipement de la flotte, et faisant déjà embarquer les hommes. A les entendre, cette expédition était magnifique. Elle devait attaquer les assiégeans, et par terre et par mer. Elle apportait à MM. de la Rochelle, de la part de Sa Majesté britannique, douze beaux canons en présent, dont chacun portait le nom d'un des apôtres. Maynet et Beaumont avaient remis, en outre, des lettres des députés, qui contenaient les détails les plus satisfaisans.

Guiton, alors, communiqua au grand conseil les propositions du cardinal. Les têtes étaient exaltées par les nouvelles qu'on venait d'apprendre, et on répondit à la lecture des propositions par le cri unanime de *vivent les privilèges! vive la religion!* Les malades eux-mêmes sortirent de

leurs lits, et se traînèrent sur la place, pour y faire le serment de ne point traiter sans les alliés, et de mourir pour la défense de la ville.

Mais il fallait que les Anglais ne tardassent plus beaucoup à venir porter du secours. Presque tous les petits enfans avaient péri ; quant aux grandes personnes, il en mourait 200 par jour. La plupart des habitans n'avaient d'autre nourriture que les limaçons blancs qui se trouvent, comme à bouquets, sur les herbes marécageuses, et une espèce de *solatrum*, appelé, dans le pays, *belle-done*, qui assoupissait ou donnait les transports les plus furieux. On courait tout nu par les rues, gesticulant, poussant des cris aigus, se heurtant contre les murs, puis on tombait roide-mort. Le maire, lui-même, n'en pouvait plus, et il avait de fréquens évanouissemens. Le peuple en était fort ému, tant il avait de confiance en sa capacité et de respect pour sa haute vertu.

On était au 26 septembre, et l'armée anglaise ne paraissait pas encore. La place manquait aux morts dans les cimetières. Les hommes qui faisaient le service militaire étaient obligés de s'appuyer sur un bâton, tant ils étaient faibles. C'était une chose habituelle que de trouver la moitié du monde sans vie au matin dans les postes qu'on allait relever.

Dès le 19 du mois, on s'était mis à se plaindre

hautement par les cantons et sous les *porches* (*). Les étrangers et les soldats, à la subsistance desquels le conseil veillait avant tout, étaient découragés et menaçaient de se révolter. Pour les adoucir, on leur promit de grandes récompenses, lorsque la ville serait délivrée, entre autres des places d'échevin, de pair, ou des lettres de bourgeoisie et de maîtrise. Les citoyens armés devaient aussi s'attendre à de grandes sommes d'argent, à de belles chaînes en or, et autres marques d'honneur. Et tel était, au milieu de la détresse universelle, le cas que l'on faisait encore de ces honneurs et emplois municipaux, que des places d'échevin et de pair, ayant été mises à l'encan, avec l'autorisation du conseil, Michel Brunet, sieur de Passy, Etienne Gaschot et Jean Gérault, en achetèrent au prix de 8, 9 et 10 boisseaux de blé, estimés plus de 2,000 livres.

Les vols commençaient à se multiplier. Les marchands, mettant leur sûreté au-dessus de l'intérêt de leur commerce, fermaient leurs magasins et retenaient leurs provisions. Aussi le peuple criait-il que certains habitans avaient chez eux du superflu, pendant que le reste périssait de faim et de misère. Guiton hésitait à faire la visite des maisons, parce qu'il savait bien que c'était une dernière mesure, après laquelle viendrait le désespoir. Cependant, sur les plaintes multipliées du peuple,

* Galeries couvertes qui existent encore dans plusieurs rues.

il fut obligé de s'y porter. Il donna donc à plusieurs commissaires le pouvoir d'entrer dans les maisons, et d'y ouvrir ou rompre toute armoire et lieu secret, et aussi de faire jurer les chefs de famille qu'ils ne gardaient pas plus de demi-boisseau de blé par tête. On retira peu de soulagement de cette mesure, et les plaintes furent plus grandes que jamais. Plusieurs se mirent à sortir de la ville et à aller au camp. Ils y étaient mal reçus; le plus souvent même on les tuait, sans épargner les petits enfans et les femmes. Cependant, c'était un dangereux exemple, et le conseil institua quatre commissaires pour juger et faire exécuter aussitôt ceux qui auraient communiqué avec les assiégeans. On ne fut pas moins sévère envers quiconque parlerait mal, à l'avenir, du gouvernement et de la personne du maire, et généralement ceux qui feraient ou diraient des choses contraires à la fermeté que devaient garder les Rochelais, dans l'épreuve à laquelle il plaisait à Dieu de les soumettre. Comme, d'ailleurs, on était instruit qu'il ne manquait pas de gens, à l'armée du Roi, qui fissent passer à la Rochelle l'avis de tuer le maire, et que plusieurs, dans la ville, y semblaient assez enclins, on lui donna des gardes armés de hallebardes et de mousquetons, pour le défendre. Guiton n'était pas inaccessible à la pitié pour ses concitoyens, et peut-être aussi pour lui-même; mais il croyait qu'après avoir tant et si long-temps souffert avec patience, pour garder

les franchises et la religion, par le moyen des Anglais, il fallait attendre encore, puisqu'ils devaient arriver d'un instant à l'autre. On en avait des avis certains. Le duc de Buckingham avait été assassiné par un officier mécontent, qui s'était chargé d'être l'exécuteur de la haine publique. Par suite de cette mort, les entraves secrètes, mises à l'armement de la flotte, avaient disparu; il s'était achevé, en peu de jours, sous les yeux du Roi. Malheureusement on avait laissé le commandement des vaisseaux aux officiers qu'avait choisis Buckingham, et qui étaient pénétrés de son esprit et de ses répugnances. Enfin, ils arrivaient; on n'en pouvait douter, et les grands travaux qui se faisaient à la digue prouvaient que M. de Richelieu avait bien perdu de sa confiance depuis l'assassinat de Buckingham.

Le 28, à une heure après midi, le sieur de Champ-Fleury, qu'on avait envoyé en Angleterre un mois auparavant, entra tout-à-coup dans la ville. Il s'était hasardé, en plein jour, à franchir les lignes, à la faveur d'une grosse pluie, et il arrivait tout trempé, tout fangeux, tout en sueur. La joie de se voir au milieu des siens, mais surtout d'avoir à leur annoncer une excellente nouvelle, le mettait hors de lui. A la fin, il put parler autrement que par signes, et il dit, à haute et intelligible voix, qu'il avait laissé l'armée anglaise dans le pertuis. En effet, sur les quatre

heures du soir, on commença à la voir paraître. Il se fit aussitôt un grand mouvement sur la rade: les bâtimens légers du Roi allaient porter des ordres aux divers forts de la côte, et à la citadelle de St.-Martin (*). De la batterie de Chef-de-Baye, on ne cessait de faire feu sur les arrivans. Ceux de la ville se mirent de la partie; ils tirèrent le canon des clochers de St.-Barthélemy et de St.-Sauveur, et allumèrent un feu au haut de la tour de la Lanterne, afin d'avertir les alliés qu'ils attendaient leurs secours, et qu'ils étaient encore en état d'en profiter. Tous les maux passés semblaient oubliés : les plus languissans retrouvaient assez de forces pour arriver jusqu'aux murailles, y repaître long-temps leurs yeux de la vue de tant de vaisseaux, puis de descendre aux temples pour y louer et remercier Dieu. Dès le même jour, il reparut du blé au marché, et à un prix presque raisonnable.

Déjà on voyait 150 voiles, sans compter qu'il en arrivait à chaque instant de nouvelles dans le pertuis. C'était beaucoup plus qu'il n'en fallait pour ruiner la flotte du Roi, qui ne se composait que de 30 vaisseaux de guerre environ, tous en assez mauvais état. La digue présentait plus d'obstacles; mais n'était-il pas permis de penser qu'elle ne résisterait point au choc de quatre forts brûlots que les Anglais avaient avec eux? Ces

* Ile de Ré.

brûlots étaient maçonnés de briques, en dedans, chargés, en dessus, de pierres énormes, et, dans l'espace qui restait entre les deux murailles intérieures, on avait mis douze milliers de poudre.

Au milieu de la joie commune, le maire se sentait extraordinairement troublé : il s'était fait, depuis quelques années, un grand changement dans les mœurs publiques du royaume ; de sorte que ses efforts, pour le maintien des libertés de sa patrie, étaient taxés par le plus grand nombre de condamnable rebellion. Il en ressentait une vive peine, car il avait à cœur d'être regardé comme un bon et loyal sujet. D'un autre côté, M. de Valençay, qui commandait la flotte royale, était un brave marin, et on ne pouvait douter que, si le combat s'engageait une fois pour rompre la digue, il serait long et meurtrier. Ainsi, Guiton songeait que la Rochelle, sous sa conduite, aurait sans doute occasionné une grande plaie à la France. Mais ce qui l'occupait le plus, c'était qu'au milieu de l'épuisement des Rochelais, et dans le désordre du combat, les Anglais de la flotte, servis par ceux qu'on avait en garnison, pourraient bien se saisir de la ville et la réduire en esclavage. Il fut tellement obsédé de ces différentes pensées, que, dès le lendemain matin, il assembla chez lui le conseil, pour lui proposer de faire des démarches pacifiques auprès du Roi. Il se flattait de l'espérance

qu'une armée, aussi forte et aussi bien disposée que le paraissait être la flotte anglaise, mettrait un poids considérable dans la balance, en faveur des Rochelais, et qu'on pourrait prétendre à des conditions équitables.

Il ne comptait pas, pour cela, manquer aux engagemens qu'il avait fait prendre à la ville avec Sa Majesté britannique ; au contraire, il voulait, avant tout, que les Anglais fussent admis à la conférence. Ils disaient qu'ils ne pouvaient s'y refuser, si, en effet, ils n'avaient jamais eu d'autre desir que de sauver la Rochelle ; que ce serait en outre, pour eux, une occasion de se procurer une bonne paix ; que, quant aux Rochelais, si son espérance se réalisait, ils auraient le bonheur de tirer la ville de l'abîme où elle était plongée, et la gloire de servir de lien dans l'accord de deux grands peuples.

Le sieur de Fief-Mignon, premier opinant, adopta cet avis avec enthousiasme. Il fut encore soutenu et développé par le sieur Rifault, qui déclara qu'à ses yeux, on aurait tout-à-fait bonne grâce de témoigner ainsi au Roi qu'on n'avait jamais agi par esprit de nouveauté, mais seulement pour se délivrer de l'oppression où les ennemis qu'on avait auprès de sa personne, s'étaient efforcés de mettre la ville.

Le tour du sieur Defos, avocat, étant venu, il laissa voir aussitôt qu'il était d'un avis contraire.

« Je comprends, dit-il au maire, que c'est encore la grande affection que vous n'avez cessé de témoigner pour le bien public, qui vous fait mettre cette proposition en avant; mais considérez que toute grande affection dégénère en passion. La vôtre, en ce moment, vous aveugle. Ce que vous proposez est, sans contredit, la plus délicate et la plus hasardeuse affaire que nous ayons eue à débattre pendant le siège. Se forger en imagination la gloire de pouvoir devenir médiateurs, c'est avoir une pensée pleine de générosité, mais aussi de vaine espérance. Voyez dans quel gouffre de calamités, de désolation, de mortalité et de famine nous sommes tombés! Le Roi sait notre état, et, loin d'être touché de nos propositions, il n'y verra qu'une coupable et criminelle jactance. Ne nous laissons abuser par aucune considération, et ne voyons que le salut public. Le Roi n'oubliera jamais et le mauvais temps que nous lui avons fait passer ici et les dépenses que nous lui avons occasionnées. Il aimera mieux tout risquer que de traiter avec les Anglais, par le moyen des Rochelais, qu'il regarde comme des rebelles et qu'il a réduits à un tel état de misère et d'affliction. Soyons ravitaillés d'abord, que la digue soit rompue, et nous traiterons ensuite, parce qu'alors le Roi ne pourra rien contre nous, et que l'équité seule réglera l'accommodement; mais, dans ce moment, n'ayons de communications et de rapports qu'avec

nos amis qui sont là, sous nos yeux. Leur armée est puissante et plus que capable, au jugement commun, de nous délivrer. Eh! que pourra dire et conjecturer l'Anglais, s'il nous voit conférer, à sa barbe, avec les assiégeans, et traverser, pour aller à lui, une armée qui, depuis trois mois, n'a laissé passer personne impunément! Ne croira-t-il pas que les Rochelais voulaient avancer leurs affaires à ses dépens, et faucher en vert la gloire de son maître, qui envoie, à tant de frais, une grande armée pour réparer son honneur et celui de sa nation? Ne choquons pas notre protecteur, et ne perdons pas tout en croyant faire les habiles. Pensez-y, Guiton, et vous verrez que votre proposition nous mènerait à notre ruine. Si vous entamez la paix, vous amortissez aussitôt la fougue et l'impétuosité des Anglais, qui, seule, peut nous sauver. Ils s'en iront, dès qu'une convention aura été faite, et le Roi sera maître des articles du traité. Le passé doit vous apprendre comment il en usera. Nous attendions des secours pour percer la digue et nous ravitailler; ils sont arrivés: laissons achever à Dieu l'ouvrage de sa providence. »

Cette opinion fut adoptée par Jean Papin, Jean Colomiers et un grand nombre d'autres qui attirèrent à eux la plupart des conseillers qui s'étaient d'abord déclarés pour l'avis du maire. Celui-ci ne céda qu'à regret, et, dans une nouvelle réunion,

le lendemain, il déclara qu'il croyait que Dieu, qui jusqu'alors l'avait affermi dans la voie du bien public, lui inspirait maintenant l'idée de se servir de la présence de l'armée anglaise pour faire des propositions de paix, et qu'il regrettait que le conseil fût d'une autre opinion. On ne se montra pas plus docile à ces nouvelles observations, et l'on ne s'occupa plus que de faire des signaux aux Anglais et de préparer les moyens d'attaque.

Déjà la flotte alliée s'était établie en rade de Chef-de-Baye, et le peuple ne quittait plus les parapets de la ville, où un petit vent de mer lui apportait un concert presque continuel de trompettes anglaises. Cette harmonie était d'autant plus agréable qu'elle était coupée et interrompue par des coups de canon que les forts échangeaient avec les vaisseaux, et qui semblaient préluder au grand mouvement qui allait sans doute délivrer la ville... Cependant, après avoir joui quelques heures de ce vain spectacle, on ressentit je ne sais quoi de triste. En effet, le vent était favorable, on avait la plus belle marée du monde, et les Anglais perdaient le temps et la poudre en petite guerre et en parade.... Ne voulaient-ils donc pas mieux faire qu'au mois de mai ! Ceux qui avaient confiance en eux les excusaient sur ce que leur flotte n'était pas encore toute réunie (car on voyait paraître à chaque instant quelque nouveau navire), et ils disaient

qu'il valait mieux pour tous qu'ils se fissent céder le passage par terreur qu'à la suite d'une grande bataille. Dans la soirée, les Anglais se montrèrent disposés à réparer le temps perdu, et avec un renfort de 12 vaisseaux qui venaient de rallier, ils s'approchèrent de la flotte du Roi, et le combat parut assuré. On voyait l'armée de terre, tant infanterie que cavalerie, se porter de tous côtés aux pointes de Coreilles et de Chef-de-Baye, et s'y ranger en bataille. Le vent tomba tout-à-coup, et cette belle espérance de combat s'évanouit. Les soldats rentrèrent dans leurs lignes. Alors, dans la ville, on se tourna vers le maire, et on le pria de suivre la proposition qu'il avait déjà faite. Il dit qu'il eût mieux valu tenter des démarches, lorsque rien n'avait affaibli la terreur que pouvait causer chez les gens du Roi une aussi grande armée que celle des Anglais; mais enfin qu'on pouvait encore essayer.

Pendant ce temps-là, Vincent, Bragneau, Dehinsse et le capitaine Gobert ne cessaient d'aller d'un chef à l'autre, sur la flotte, pour les entretenir dans de bonnes dispositions, et les décider à fondre sur la digue et sur l'armée royale, plustôt que plus tard. Et, le mardi, 3 octobre, si le vent eût pu tourner au sud-ouest, il est à croire qu'il y aurait eu quelque coup de tenté. Mais il n'y avait pas moyen, par un vent d'est, de pousser les brûlots sur la digue, et tout ce

qu'on put faire fut d'arriver sur la flotte du Roi, qui s'était mise en ligne le long de la côte, afin d'être soutenue par le canon des forts. Les Anglais commencèrent par envoyer des petards flottans et un brûlot, et ils s'avancèrent eux-mêmes pour en soutenir l'effet. Il y eut bien trois mille coups de canon de tirés en une heure, mais à si grande portée que les vaisseaux en reçurent peu de dommage et que seulement quelques hommes furent tués sur la côte. Les machines incendiaires furent aussi de nul effet, les unes ne partant pas, les autres éclatant trop tôt. Les Rochelais avaient d'abord cru que c'était un engagement sérieux, et ils s'étaient mis à faire feu de toutes leurs pièces sur la digue. Les femmes, pendant cette ombre de combat, se tenaient en oraison et imploraient la protection de Dieu. Le Roi aussi avait pensé que les Anglais se montreraient plus résolus en cette occasion, et il s'était porté à la pointe de Chef-de-Baye, pour y animer les troupes par sa présence. Ce fut miracle qu'il n'y fut pas tue ou blessé : plus de trois cents boulets lui passèrent pardessus la tête ou tombèrent autour de lui. Il y eut plus de monde de tué chez les Français que chez les Anglais, car ceux-ci perdirent à peine vingt ou trente hommes. Cependant les choses se passèrent à l'avantage des premiers. En effet, ils se remirent de la grande frayeur que leur avait causée la vue de tant de vaisseaux, et même, sur

le soir, plusieurs de leurs navires osèrent se détacher de la flotte et aller canonner les ennemis. La nuit suivante, les soldats du camp vinrent au pied des murailles insulter les Rochelais par mille cris et mille fanfares. Le lendemain, les Anglais lâchèrent plusieurs brûlots; mais ils les laissèrent aller à l'aventure, sans les faire suivre par des bâtimens de guerre; de sorte que les uns échouèrent à la côte, et que les autres, arrêtés, détournés par les chaloupes du Roi, furent éteints ou menés hors de portée.

Un effroi mortel avait succédé, dans la ville, aux premiers transports. La moitié des habitans, au moins, n'avait plus de vivres; il en mourait trois cents par jour. Sur quatre-vingts hommes que l'on mettait aux grandes gardes, dix à peine pouvaient se soutenir sans bâton, et on était assuré d'en trouver, le lendemain, quarante à cinquante étendus, sans vie, à leur poste, ou sur le pavé du corps-de-garde. De tous côtés on entendait des cris de douleur, de désespoir et de rage. Le tableau de tant de misères, quand on avait près de soi un allié si puissant et des vivres en abondance, renversait les plus fermes courages. On avait beau multiplier, sur les clochers, les signaux de détresse et de mort, les Anglais demeuraient immobiles, ou ne tentaient que de médiocres efforts.

Le 4 octobre, le maire envoya deux hommes, dans une petite embarcation d'écorce, vers la

digue. Il espérait qu'ils y trouveraient passage, et qu'ils porteraient à Lindsey (*) et à Soubise les dernières plaintes d'un peuple à l'agonie. « Hâtez-vous, leur écrivait-il, hâtez-vous, si vous ne voulez pas avoir ce déshonneur qu'on dise que vous êtes venus assister à nos funérailles. » Le passage était si bien gardé, que les émissaires de Guiton ne purent même s'y engager, et revinrent en toute hâte vers la ville. On songea à employer quelque nageur qui se rendît, par terre, à Chef-de-Baye ou à Coreilles, puis gagnât, par eau, la flotte anglaise. Mais telle était la faiblesse de tous, qu'il ne se trouva plus un homme capable de nager cent pas.

Le 5, au moment de la marée (**), l'armée auxiliaire remit à la voile : le vent était à souhait, et portait vivement avec le flot sur la palissade. Ce fut encore une fausse lueur, une vaine espérance. La journée se passa toute en inutiles manœuvres. Ceux qui n'avaient pas perdu espoir jusques-là furent accablés de douleur : il fallait attendre huit jours pour que la marée redevînt favorable à une entreprise sur la digue. Trois soldats, qui trouvèrent moyen de passer de l'armée anglaise dans la ville, relevèrent un peu le courage de tout le monde. Ils étaient porteurs d'une lettre de M. de Soubise et des députés, qui don-

* Amiral de la flotte anglaise.
** Trois heures après midi.

naient l'assurance que le grand coup serait porté le vendredi, 15 du mois. Cette promesse fit reparaître quelques vivres au marché. Un habitant mit en vente quarante boisseaux de froment, douze de fèves, autant de pois, dix quintaux de biscuit, douze de poisson sec, et une balle de riz, qu'il avait dérobés à l'œil des magistrats, dans l'intention de se les réserver. C'en fut assez pour rendre leur ancienne énergie aux Rochelais, à qui la gloire d'une résistance aussi héroïque devenait plus chère que la vie. En vain le cardinal de Richelieu envoya émissaire sur émissaire, il ne put obtenir qu'on traitât sans la participation des Anglais et des églises réformées.

Mais ces allées et venues, dans la ville et au fort de Tasdon, avaient fait connaître au camp les pertes des Rochelais et le triste état de ce qui leur restait de défenseurs; de sorte que, pour achever de les réduire aux abois, on ne cessait de faire de fausses attaques et de tenter des surprises. Le maire n'avait plus de repos : il était sur pied jour et nuit, encourageant les plus braves par son exemple, réveillant les assoupis par le tocsin, et forçant ceux qui étaient de garde à ne point se déshabiller, et à se coucher même tout armés. La fatigue achevait l'œuvre de la famine, et l'on ne pouvait suffire à nettoyer les rues des cadavres dont elles était remplies. Tant de souffrance n'effaçait pas dans les ames l'honneur, la

religion et les sentimens français: jusqu'au moment de l'agonie on priait pour le Roi dans les temples. Deux assassins étant venus, du camp, offrir de poignarder le cardinal, moyennant une récompense, on les traita avec le dernier mépris; on les menaça même de la corde, s'ils revenaient jamais faire de semblables propositions. Cependant, il était impossible que, dans la foule, il ne se rencontrât pas quelques malheureux que le désespoir pût porter au crime : ainsi, plusieurs fois, on tenta de mettre le feu à la maison du maire, et deux jeunes filles, le 12 au matin, furent surprises mangeant de la chair humaine dans une maison de la rue de la Grille. On n'osa pas les juger, dans la crainte de trop faire connaître l'horrible détresse où l'on se trouvait.

On arriva enfin jusqu'au 14, qui était la veille d'une grande marée. On avait expédié un soldat à la flotte anglaise, pour y crier, au nom des Rochelais : hâtez-vous! hâtez-vous! Il était arrivé à sa destination, et on était averti, par quantité de signaux de feu et de fumée, de garder bon espoir, et de se disposer à prendre part à l'attaque qui allait avoir lieu. Les assiégeans, comme s'ils eussent su à l'avance ce qui devait arriver, poussaient de grandes clameurs, par dérision et insulte, et faisaient pleuvoir les boulets sur la ville.... Ce jour là, comme les autres, les Anglais paradèrent, et puis ce fut tout. De plus on apprit,

le lendemain, qu'un d'eux, lord Montagu, était allé dîner au camp avec M. le cardinal. Un bruit se répandit, en même temps, que, par le moyen du roi de la Grande-Bretagne, les églises de France allaient avoir la paix, mais que la Rochelle serait exceptée. Alors, beaucoup d'habitans sortirent de la ville, en feignant d'aller aux raisins, et en effet pour n'y plus rentrer. Le conseil lui-même était ébranlé : il ne pouvait s'expliquer les voyages de Montagu, au quartier du cardinal, et surtout à la digue, où il avait déjeûné la veille. Peut-être y était-il allé pour se laisser convaincre qu'on ne pouvait la forcer, et qu'il fallait abandonner la Rochelle à son malheureux sort!

On résolut d'envoyer, dans la nuit, un homme intrépide et intelligent à M. de Soubise et à lord Lindsey : ce fut encore Chardaveine que l'on choisit. Ce magnanime Rochelais avait rendu de grands services à sa patrie, qu'elle ne put récompenser, pendant qu'elle perdait sa liberté et sa puissance. Il fut moins heureux en cette rencontre que dans les autres, car, ayant reçu un coup de mousquet à l'épaule, comme il arrivait aux lignes, il fut obligé de rentrer dans la ville.

Le nombre des morts, quoique la population fût horriblement réduite, s'élevait à quatre cents, chaque jour. Il était impossible d'envoyer du monde à tous les postes, aussi le maire fit barricader les portes Neuve, Maubec et des Deux-

Moulins : celle de St.-Nicolas resta seule ouverte. Il supprima encore la garde de l'hôtel-de-ville, ce qui le mit à même de faire des rondes, toute la nuit, et de montrer assez de monde, de jour, sur les murailles, pour détourner les assiégeans de tenter l'escalade.

Le vent, depuis le 4 octobre, ne cessait d'être contraire ou trop faible pour arriver à la digue, et, durant tout ce temps, le cardinal l'avait tellement renforcée, qu'il ne semblait plus permis d'espérer que les Anglais, qui se montraient d'ailleurs si peu résolus, vinssent à la rompre. Et personne cependant ne parlait encore d'envoyer faire des soumissions au Roi; toutefois, il fallait s'y résoudre, si l'on ne voulait pas tomber, en rebelles obstinés, seuls, et sans appui, entre ses mains.

Soit que la mauvaise volonté, ou le manque de courage, fit encore enfreindre aux Anglais les ordres de Charles I.er, soit que lui-même eût recommandé de ne pas exposer à un trop grand danger la seule flotte qu'il avait, et de la montrer seulement pour obtenir aux Rochelais une paix moins désastreuse, Lindsey déclara qu'il regardait comme impossible de passer à travers la digue, et qu'il ne l'entreprendrait pas. En vain Soubise et le comte de Laval, en l'accablant de reproches, lui et ses capitaines, s'offrirent pour leur montrer le chemin, ils ne répondirent rien, et dépu-

tèrent de nouveau Montagu vers le cardinal. Lindsey, lui-même, vint au camp, deux jours après, pour entamer une négociation. Elle devait se faire à la ruine des Rochelais. Car quelle raison y avait-il de penser qu'une ville aux abois et un allié pusillanime et mal intentionné pussent faire abandonner à M. de Richelieu un dessein qu'il nourrissait depuis si long-temps, et à tant de frais? Les réfugiés qui, étant sur la flotte, pouvaient mieux juger les gens à qui l'on avait affaire, résolurent, dès qu'ils virent Montagu partir pour l'Angleterre avec les préliminaires de paix, de ne pas faire à d'indignes alliés un avantage de leur fâcheuse position, et ils députèrent vers le roi de France, pour lui demander l'oubli du passé et des conditions supportables.

Si la Rochelle se déterminait à en faire autant, le but de l'expédition des Anglais était manqué, et pour l'honneur et pour l'intérêt; car n'étant à même de rien céder, de rien livrer à M. de Richelieu, ils ne pouvaient en attendre aucune concession, aucune indemnité. Aussi, le 23, pour arrêter le mouvement des esprits, Lindsey mit à la voile, vint canonner la pointe de Coreilles, et lança des brûlots sur les vaisseaux du Roi... Ce fut beaucoup de salpêtre de brûlé, sans que les affaires en vinssent en meilleur état. Tout le monde mourait dans la ville. Les soldats les plus robustes, que l'on avait mis à Tasdon, enflaient,

puis, le troisième jour, périssaient dans des douleurs aiguës. On ne trouvait plus personne en état de sonner la cloche du prêche, d'apporter de l'eau de la fontaine, ou de fendre les planches, les contrevens, les cloisons, que l'on brûlait faute de bois.... Il ne restait pas cent hommes capables de se soutenir une demi-heure avec leurs armes. On estimait généralement que c'était par miracle que ceux du camp ne tentaient point l'escalade: assurément ils se fussent emparés de la ville, en envoyant cinq ou six cents soldats. Le cardinal de Richelieu ignorait-il l'état des choses, ou bien, tranquille du côté des Anglais, avait-il remis à la famine et à la contagion le soin d'exterminer un peuple dont il voulait se défaire et paraître toutefois épargner le sang!

Guiton reçut enfin, des députés qu'on avait sur la flotte, la certitude que les Anglais agissaient de mauvaise foi et qu'il était imprudent d'en attendre son salut... Alors il réunit le conseil général à l'hôtel-de-ville, exposa la situation des choses et ouvrit l'avis de rechercher la grâce et la miséricorde du Roi. On discuta ses raisons avec impassibilité, et sans trop se hâter de s'y rendre, soit indifférence pour un avenir sans liberté, soit que l'espoir survécût à tant de ruines et de misères. Enfin il fut décidé, à la pluralité des voix, qu'on entamerait une négociation, par le moyen de Feuquières, et on le pria de

demander des passeports, pour que l'on pût aller trouver M. le cardinal. Ce fut une nouvelle bien agréable au ministre et au Roi. Il était plus glorieux en effet de recevoir à merci des sujets repentans, que de leur imposer si mauvaise condition que ce fût, mais par l'entremise d'un prince étranger. Et telle eût été l'issue de cette grande affaire, si on eût donné le temps à Montagu de revenir d'Angleterre... Aussi les avis trop sévères ne furent-ils point écoutés dans le conseil qui se tint à La Sausaye, et le Roi déclara que, tout bien pesé, il voulait que les Rochelais bénissent son entrée en leur ville, et il leur fit donner toute assurance pour leurs vies, leurs biens et même leur religion prétendue réformée.

Il était bien temps qu'on mît fin aux horreurs qui se passaient à la Rochelle. Il n'y avait plus d'alimens d'aucune espèce, et le vendredi, 27, une pauvre femme, enterrée, de la veille, sur la place des Cordeliers, faute de place au cimetière, fut trouvée découverte et dépecée dans les endroits les plus charnus qu'on avait enlevés, apparemment pour se nourrir. Le même jour, une jeune fille mourut en se rongeant les bras à elle-même.

Cependant les sieurs Viette, Rifault, Mocquay et de la Coste étaient partis pour La Sausaye, où le cardinal leur avait donné rendez-vous. Le peuple, décidé à se rendre, attendait leur retour

dans la prière. Il ne s'agissait plus des privilèges; on sentait bien qu'ils étaient perdus : on n'était occupé que de savoir si on enverrait assez tôt des vivres pour empêcher de mourir d'inanition, ce qui restait de vivant dans la ville. Enfin les députés rentrèrent le 29 au soir..... Les privilèges étaient enlevés, les murailles allaient être abattues; mais on gardait l'exercice de la religion dans l'intérieur de la ville, et le lendemain on aurait du pain.

Les plus fermes courages étaient abattus, la faim dominait tout autre sentiment, et la nouvelle de la paix fut accueillie avec transport. Cette joie fut encore funeste aux malheureux Rochelais; il en mourut plusieurs au milieu des cris qu'elle leur fit pousser. Cependant on était affligé, en général, de voir que madame de Rohan ne fût pas comprise dans le traité, et que, dans le préambule, on taxât de crime la résistance des Rochelais aux volontés du Roi. Il se trouva des gens assez exaspérés pour proposer qu'on n'ouvrît point les portes de la ville, et qu'on attendît la mort. Mais le plus grand nombre fut d'avis que, dans la triste situation où l'on se trouvait, il ne fallait pas épiloguer sur les mots, et que, quant à madame de Rohan, le Roi, sans doute, aurait égard à son grand âge et à la parenté qui les unissait. Ainsi on approuva la négociation, et les mêmes députés furent envoyés,

le 30, pour porter les clés de la ville à S. M. On leur avait adjoint Daniel de la Goute, André Toupet, Jean Prou, Beaupreau, Huet, Godefroy et Prévôt de la Valée. Le maréchal de Bassompierre les attendait au Fort-Louis. Il leur fit donner des chevaux, car ils ne pouvaient se soutenir, et il les conduisit à Laleu, les entretenant avec bienveillance, le long du chemin. On alla d'abord chez le cardinal de Richelieu qui remit aux députés le traité. Il n'était signé que par MM. Duhallier et Marcillac, maréchaux-de-camp, le Roi n'ayant pas voulu que son nom, celui de son premier ministre et d'aucun maréchal-de-France, parussent, en une telle occasion, à côté de ceux des bourgeois Rochelais. Quoique bien malheureux et bien abattus, les députés furent sensibles à cet affront. Ils auraient dû se réjouir d'en être quittes à si bon compte. S'il n'eût été de la politique du cardinal de ne pas ôter tout espoir aux protestans du midi, et de leur faire poser volontairement les armes, pour se porter aux grandes entreprises qu'il méditait, les Rochelais auraient été indubitablement livrés à la violence et à l'avidité du soldat. Toutefois, le Roi garda le visage le plus sévère pendant tout le temps que dura le discours du sieur de la Goute, qui parlait au nom de ses concitoyens, puis il répondit : « Dieu veuille » que ce soit de bon cœur que vous me teniez » ce langage, et que la seule nécessité ne vous » fasse pas revenir à moi! Vous vous êtes servis

» de toutes sortes d'inventions et de malices pour » vous soustraire à mon obéissance; quant à moi, » ma bonté est si grande que je vous fais misé- » ricorde. Soyez plus sages à l'avenir, et je vous » tiendrai ce que je vous ai promis. »

Le lendemain, sur les neuf heures du matin, les troupes commençèrent à entrer dans la ville; elles se saisirent des portes, des remparts et des principaux carrefours, comme si les assiégés eussent encore été à craindre. Ce fut une grande confusion pour elles de voir qu'il ne restait pas dans la place trois cents hommes en état de se défendre. Elles eussent volontiers passé au fil de l'épée tout ce qui se présentait à leurs yeux. Heureusement que M. le duc d'Angoulême et le maréchal de Shomberg étaient là pour contenir leurs gens. La plus exacte discipline fut observée: les soldats ne quittèrent point leurs rangs; ils ne maltraitèrent personne, ne touchèrent point à l'honneur des femmes et ne commirent aucun désordre. Sur les deux heures après midi, on vit arriver le cardinal; il était accompagné d'un grand nombre de seigneurs et de gentilshommes, et il se faisait suivre d'une vingtaine de chariots chargés de pains et d'autres comestibles qui furent aussitôt distribués. C'était pitié de voir les malheureux Rochelais se jeter à la rencontre des distributeurs, tendre vers eux les bras et pousser des cris de désespoir, comme s'il eût été trop

long pour chacun d'attendre que son tour fût arrivé. Les soldats, à ce spectacle, étouffèrent leur ressentiment, et, quoique sous les armes, ils se mirent à envoyer leur propre pain aux habitans.

Guiton crut qu'il était de son devoir de venir saluer M. le cardinal ; mais celui-ci ne voulut pas l'admettre en sa présence et lui fit enjoindre même de congédier les hallebardiers dont il était accompagné, en raison de sa charge... La mairie était abolie.

On employa tout le jour suivant à enterrer les morts qui encombraient les rues, les places publiques, ou restaient étendus dans les maisons particulières. On voulait soustraire cet affreux spectacle aux yeux de Sa Majesté. La vue des vivans n'était guère moins horrible, et le Roi en fut ému au point d'en pâlir et de verser des larmes. C'étaient de véritables spectres, qui tendaient vers lui les mains et auxquels il entendait crier : grâce! grâce! miséricorde! Leur maigreur était extrême, leur peau était noire et déchirée en plusieurs endroits par les os. Leurs vêtemens étant devenus trop larges, ils les serraient autour d'eux avec une corde ; le moindre contact leur était horriblement douloureux, et ils jetaient des cris perçans, dès qu'on s'approchait d'eux, dans la crainte qu'on ne les touchât.

C'était le jour de la Toussaint. Le Roi descendit

à l'église de Sainte-Marguerite (*), pour y entendre les vêpres, et un sermon de circonstance que prononça le père Suffren, de la compagnie de Jésus. Le matin, le cardinal de Richelieu avait dit la messe dans la même église, et donné la communion au maréchal de Shomberg et à M. de Marillac, garde-des-sceaux. On fit, le lendemain, une procession générale, dans laquelle l'archevêque de Bordeaux porta le St.-Sacrement par les rues, ce qui ne s'était pas vu depuis bien long-temps à la Rochelle.

Le sieur Vincent, qui avait été témoin de toutes ces choses, les alla raconter sur la flotte. Lord Lindsey fit éclater la plus violente colère : il n'y avait là ni honneur ni profit pour sa nation. N'ayant point eu le courage de forcer la digue, les Anglais auraient volontiers consenti au misérable traité que l'on venait de faire, mais ils auraient voulu qu'il leur passât par les mains pour exagérer ensuite leurs prétentions auprès du roi de France. Montagu surtout était furieux. Il avait fait une telle diligence qu'il arrivait d'Angleterre, avec plein pouvoir de traiter, et au lieu de la gloire, très-médiocre, il est vrai, de rendre son maître médiateur en cette occasion, il venait assister avec ses 160 vaisseaux au triomphe de Louis XIII. Il osa s'en prendre aux Rochelais, les apostropher violemment en plein conseil, et

* L'Oratoire.

leur reprocher d'avoir mal reconnu la bonne volonté du roi de la Grande-Bretagne. « Vous forcez un homme outré de douleur, lui répondit Vincent, à la tirer de son sein, et à vous dire pour sa pauvre patrie, que vous accusez si injustement, que c'est à vous et à vos pareils qu'elle est redevable de ses malheurs. Oui, Montagu, c'est vous et la faction par les mains de laquelle vous avez été nourri, qui avez traversé les généreux desseins de votre maître. C'est vous qui avez retardé l'envoi des secours; c'est vous qui, en répétant que la digue ne pouvait être forcée, avez affadi les courages. Vous avez donc mauvaise grâce à vous rendre le dénonciateur de gens que vous avez perdus. Venez creuser nos cimetières, nos places, nos rues; contemplez ce qui nous reste de citoyens, et vous verrez ce que l'on doit ici accuser, ou la lenteur et l'indifférence des Anglais, ou l'impatience et la faiblesse des Rochelais. Ne nous ôtez pas la seule consolation qui nous reste dans notre malheur, celle d'avoir témoigné une telle fermeté, que la postérité la tiendra pour prodige. »

Les réfugiés, malgré les promesses du cardinal, n'osaient rentrer dans leur patrie. Vincent calma leurs inquiétudes en leur démontrant qu'il était de l'intérêt du Roi de les bien traiter, attendu que ce serait un moyen de ramener à lui les villes du midi. « Quant à moi, ajouta-t-il, vous

savez que je serais bien accueilli en Angleterre et que j'y trouverais des moyens de subsistance, mais je crois devoir à la charité envers mes concitoyens d'aller subir même condition qu'eux. » Tous les réfugiés, touchés des généreux sentimens et des raisons de Vincent, se résolurent à rentrer en France. Dans le premier moment, Lindsey voulut les retenir; puis, sur les observations de M. de Soubise et les prières des députés, il revint à de meilleurs sentimens et ne garda de Français que ceux dont il ne put se passer pour ramener ses vaisseaux en Angleterre.

A la Rochelle, Guiton était dédommagé des duretés du cardinal par l'empressement et, pour ainsi dire, par les hommages des chefs et premiers capitaines de l'armée. Il eut la visite du duc d'Angoulême; il reçut un assez grand nombre d'officiers de marque à sa table, et leur fit voir par ses discours qu'il n'avait pas moins d'étendue dans l'esprit que de fermeté dans le caractère. Il conservait une hauteur pleine de noblesse au milieu de sa chute, et faisait encore trophée dans sa maison de 60 enseignes environ qu'il avait enlevées aux ennemis de sa patrie, dans ses expéditions sur mer. Il s'appliquait surtout, dans sa conversation, à se défendre de s'être montré rebelle au Roi et d'avoir exercé despotiquement le pouvoir sur ses concitoyens. Il osait rappeler encore les antiques franchises, quoique déjà on traînât la

poudre qui allait faire sauter les murailles, et il déclarait n'avoir jamais pris aucune mesure qui excédât l'ancienne puissance des maires, sans qu'au préalable il n'eût consulté le conseil et obtenu son agrément, et, à ce sujet, il ne s'élevait contre lui que la voix de l'assesseur Colin et de sa faction, qui était haïe et méprisée dans la ville, même après tant de funérailles.

Le vainqueur, attendri, ne s'était encore fait connaître aux Rochelais que par des paroles généreuses et des bienfaits. Mais, quand les premiers besoins furent calmés, et que la vue se fut habituée au hideux spectacle de tant de malheureux, on se mit à punir. Le Roi, par un simple commandement verbal, exila Guiton et douze autres, tant pasteurs que bourgeois. Il donna ordre qu'on enlevât des archives tous les papiers où il était fait mention des franchises, des libertés du pays, de l'administration du dernier maire, et des négociations avec l'Angleterre. D'abord M. de Richelieu avait jugé utile, pour ôter à la résistance des Rochelais toute autre couleur que celle de rebellion et de trahison, de publier que leur volonté avait été de se détacher de la France, et de se donner au roi de la Grande-Bretagne. Mais, comme on trouva, dans les papiers de la commune, vingt preuves du contraire, on eut quelque pudeur, d'autant plus que M. de Marillac fit remarquer que les Anglais pourraient donner un démenti à S. M., et ajouter

ainsi à l'intérêt qu'inspiraient ceux de la Rochelle, et tous les protestans après eux.

On commença la démolition des murailles par la porte de Cougnes, où l'on fit jouer la mine, le 11 novembre. Le 18, le Roi donna une déclaration touchant l'ordre qu'il voulait établir dans l'administration de la ville.

« La religion catholique y était rétablie ; seulement, les cinq paroisses, vu la diminution des habitans, étaient réduites à trois : Notre-Dame, St.-Barthélemy, St.-Sauveur.

» Les prêtres, les hôpitaux rentraient en jouissance des biens dont ils avaient été dépouillés.

» Divers monumens devaient être élevés en mémoire de la rebellion des Rochelais et du triomphe du Roi.

» La mairie était abolie à perpétuité. La cloche de l'échevinage devait être fondue, et les revenus de la commune passaient dans le domaine de la couronne.

» La ville était soumise à la taille.

» Aucun étranger, même naturalisé, ne pouvait venir s'y fixer sans l'autorisation royale.

» Les habitans devaient rendre leurs armes. »

Huit jours après, une tempête enfonça quarante toises de la digue, et il survint de grandes et longues pluies qui eussent infailliblement obligé

l'armée à décamper, si l'on eût résisté plus long-temps. La présence du vainqueur avait suffi pour effacer le souvenir des maux qu'on avait endurés pendant le siège, et l'on gémit en secret de s'être trop hâté de se rendre.

Les regrets étaient inutiles... La Rochelle, occupée par quatre régimens et un intendant du Roi, lorsque Richelieu venait de triompher d'elle, ne devait plus avoir qu'une pensée, celle de flatter ses maîtres, pour qu'ils lui permissent de relever son commerce, et de se dédommager ainsi de la liberté par l'opulence.

LIVRE VI.

1628 — 1789.

Les protestans du royaume soumis. — La Rochelle refleurit. — Troubles de la Fronde. — Dévoûment des réformés Rochelais à la cause de Louis XIV. — Ils en sont mal récompensés. — Persécution par les Jésuites. — Révocation de l'Edit de Nantes. — Le Roi songe à détruire la Rochelle. — Bombardement de St.-Martin (île-de-Ré). — Malheurs publics. — Etat des chemins de l'Aunis en 1710. — Milices Rochelaises. — La Régence. — La mairie redevient élective. — Chambre de commerce. — Société philarmonique. — Académie Royale. — Collége de Médecine. — Bibliothèque publique. — Mariages aux frais de la commune. — Histoire de la Rochelle par le P. Arcère. — Entreprises des Anglais sur l'île d'Aix et Rochefort. — Valeur et dévoûment des Rochelais. — Verrerie à Lafond. — Fêtes religieuses retranchées. — Le Mail. — Troubles intérieurs du Royaume. — Guerre d'Amérique. — La Cathédrale rebâtie. — L'Arsenal. — La Statue de Henri IV. — Assemblée des Notables.

Les capitales des provinces et les villes maritimes du royaume se ressentirent aussitôt de la prise de la Rochelle : elles furent dépouillées de leurs

privilèges les plus considérables, et assujéties à la taille. Le cardinal ne craignait plus qu'on devinât ses projets en faveur de l'autorité royale: toutes les inscriptions des arcs-de-triomphe qui attendaient Louis XIII à Paris, annonçaient au peuple que quiconque désormais ne voudrait pas être esclave serait puni comme sujet rebelle.... C'en était assez pour les Reines et les gens de la Cour dont la guerre dérangeait les plaisirs et déconcertait les intrigues. Richelieu étendait plus loin ses vues, et, soit pour se rendre nécessaire, soit, comme on l'a pensé dans la suite, pour contenter la fière ambition qu'il avait de semer la terreur des armes de son maître au-dehors comme au-dedans du royaume, il proposa une expédition en Italie, afin d'assurer le duché de Mantoue au duc de Nevers, que l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie voulaient dépouiller de son héritage: il projetait en même temps de consommer la ruine des réformés qui se soutenaient toujours dans le midi.

Louis XIII n'était pas encore bien remis d'un premier accès de goutte qu'il avait ressenti à la Rochelle: ses courtisans le suppliaient de ménager sa personne; mais il préféra l'avis de son ministre qui l'excitait à se mettre en campagne, et, au mois de février (*), malgré la rigueur de l'hiver, il était au-delà des Alpes.

* 1629.

Le duc de Rohan prévoyait qu'il aurait bientôt sur les bras toutes les forces du roi de France, et il menait ses affaires le plus grand train qu'il pouvait. Son ardeur était encore excitée par le traitement qu'on faisait subir à sa mère et à sa sœur dans le château de Niort. C'était à ses yeux une rigueur sans exemple, qu'une femme, de la qualité de madame de Rohan, à l'âge de 70 ans, et qui sortait d'une ville assiégée, où elle avait souffert toutes les extrémités de la famine, fût ensevelie dans une prison, privée de domestiques et empêchée d'exercer sa religion.... Et puis cette noble et respectable mère, loin de se laisser abattre par ses malheurs, écrivait ainsi, en secret, à son fils : « N'ajoutez point foi aux lettres que » vous recevrez de ma part, car on pourrait me » les faire écrire par force. Que la considération » des maux qu'endure une mère chérie, et de » ceux que vous aurez vous-même à souffrir, » ne vous porte jamais à relâcher la moindre chose » au préjudice des églises réformées de France. » Le duc de Rohan ne pouvait manquer de suivre ces conseils : il était fils tendre, huguenot sincère, et aimait surtout le pouvoir que les guerres civiles avaient remis entre ses mains. Il avait des forces imposantes en Languedoc, en Guyenne et dans les Cévennes, de plus, deux puissans alliés, le roi d'Espagne et celui d'Angleterre. Mais ce dernier était bien près de l'abandonner. Le dépit que Charles I.er avait eu du mauvais succès de ses

armes devant la Rochelle, devait céder à des considérations autrement importantes : ses trésors étaient vides, et il venait de renvoyer son parlement, qui lui refusait des subsides, et parlait toujours des libertés et des franchises nationales. Hors d'état de poursuivre la guerre, il prêtait l'oreille aux propositions de paix que lui faisait faire Sa Majesté très-chrétienne : ainsi les Anglais violaient encore leurs engagemens avec les réformés de France; car depuis la prise de la Rochelle, Charles I.er leur avait renouvelé la promesse de ne signer aucun traité sans y introduire des conditions qui leur fussent favorables. Il y avait plus de foi à faire sur l'alliance de l'Espagne. Elle gardait un grand ressentiment des secours que la France avait donnés à ses sujets révoltés des Pays-Bas, et puis les projets du cardinal de Richelieu, pour humilier la maison d'Autriche, éclataient au grand jour. On n'était pas à se repentir, dans le conseil de Sa Majesté catholique, d'avoir trop écouté un scrupule religieux, et de n'avoir pas envoyé une bonne flotte aux Rochelais assiégés, au lieu d'une toute désemparée au roi de France, qui songeait sans doute à s'en venger. Les promesses, l'argent, les exhortations, rien n'était épargné pour entretenir l'ardeur de M. le duc de Rohan, et l'exciter à suivre son projet d'établir, sous la protection de l'Espagne, une république dans le midi du royaume... Mais pour faire réussir un semblable dessein, il ne fallait pas laisser franchir le pas de

Suze à Louis XIII, ni lui donner le loisir de revenir avec son armée accabler les calvinistes. Du moins, M. de Rohan succomba avec honneur : décidé à s'exiler de sa patrie et à aller vivre ignoré à Venise, il ne posa les armes qu'après avoir assuré la vie, les biens et la religion de ceux qu'il avait engagés sous ses drapeaux.

Après cela, il ne restait plus aux Rochelais aucune espérance de rétablir leur ancienne commune, ni aux protestans de redevenir un parti puissant dans l'état : ils se soumirent de bonne foi et s'appliquèrent, dès-lors, à se montrer sujets fidèles et utiles. Le cardinal, qui ne les craignait plus et les estimait, s'adoucit jusqu'au point de chercher à leur plaire. Il accueillit leurs ministres, à titre d'hommes de lettres, et les protégea eux-mêmes quelquefois contre l'intolérance et la jalousie des catholiques ardens. Il soutenait les protestans d'Allemagne; donc on pouvait croire que ce n'était pas pour le fait de la religion qu'il avait poursuivi ceux de France. Les Rochelais, surtout, avaient pour lors des motifs d'adoucir à son égard l'amertume de leurs souvenirs. M. de la Tuilerie, qu'il leur avait donné pour intendant, trouvait moyen, à force de bonne volonté et de prudence, de rétablir leurs affaires, sans indisposer le Roi. Déjà (*), sous son administration, on avait bâti un grand temple dans la ville neuve,

* 1630.

pour tenir lieu de celui de la place du Château, dont le Roi voulait faire une cathédrale, aussitôt que le pape aurait consenti à la translation de l'évêché de Maillezais à la Rochelle. Le cardinal avait dit plusieurs fois qu'il ne tiendrait pas à lui que le premier évêque nommé ne fût M. Hardouin de Pèrefixe, homme d'une modération reconnue, et fort agréable d'ailleurs aux Rochelais...

Et puis l'article du traité, qui interdisait le séjour de la ville aux protestans du dehors, était comme non avenu : ils y accouraient en foule et y exerçaient leur industrie. Il n'y avait pas trois ans que le siège avait réduit la population à 5,500 ames, et on en comptait pour le moment 15,000 environ. Voici ce qui était cause de cette grande affluence.... Il avait péri tant de monde à la Rochelle, en 1628, qu'un grand nombre de successions s'étaient trouvées ouvertes au profit de gens étrangers à la ville. Ils y étaient venus recueillir leurs héritages, et, voyant plus d'avantage à en continuer l'administration qu'à les vendre, ils s'étaient établis au lieu et place de leurs parens défunts. D'un autre côté, le Roi y avait supprimé les maîtrises, et les ouvriers protestans qui, dans la plus grande partie du royaume, étaient repoussés des corps de métiers par les catholiques, se réfugiaient à la Rochelle, où chacun pouvait exercer librement son industrie. Il y avait bien quelques plaintes à ce sujet. Les deux officiers du présidial

et les quatre bourgeois, substitués par ordonnance à l'ancien conseil électif de la commune, étaient les premiers à demander que le traité de paix s'exécutât à la rigueur, c'est-à-dire qu'on chassât les nouveau-venus qui faisaient profession de la religion prétendue réformée. Mais pour lors on avait d'autres idées dans les conseils de Sa Majesté. On ne désespérait pas de ramener les protestans par le moyen de la persuasion et de l'enseignement, et déjà on avait envoyé à la Rochelle des pères Jésuites d'un mérite reconnu pour prêcher les habitans et les édifier par leur science et leur piété. Dans la suite, le Roi leur concéda le local du collége et deux mille livres de rentes sur l'ancien revenu de la commune, pour y former gratuitement les jeunes gens aux belles-lettres. Il donnait pour motifs des lettres patentes du rétablissement de cette illustre école, que, la ville commençant à se repeupler, il fallait veiller à y donner aux enfans une instruction solide qui assurât leur bien et leur *manutention en l'obéissance royale*. Dans de telles dispositions, il semblait à propos de laisser aux Rochelais leur superbe bibliothèque publique qui, formée en 1602 par la munificence des citoyens les plus riches, s'était accrue jusqu'au nombre de 22,000 volumes, par les soins des maires et des échevins. Mais il y avait trop de livres protestans dans cette bibliothèque, et puis Sa Majesté en avait fait présent au cardinal de Richelieu.

On eut la visite de la Reine (*) en 1632. Elle avait accompagné le Roi en Languedoc, et, à la suite de la défaite du duc de Montmorency et de Monsieur, à Castelnaudary, elle retournait à Paris. Le desir de voir une ville aussi célèbre que la Rochelle, l'avait engagée à se détourner un peu de son chemin. Les Rochelais avaient reçu de tout temps leurs princes avec magnificence; mais, dans cette occasion, les officiers royaux qui pouvaient imposer selon leur bon plaisir, sûrs que le peuple n'oserait se plaindre, firent plus qu'on n'avait fait dans les plus beaux jours de la commune. Ce qui affligea surtout les anciens habitans, ce fut qu'en dépensant à profusion les deniers publics et ceux des particuliers, en arcs-de-triomphe et en festins, on rappela leur défaite de la manière la plus outrageante dans des peintures et des inscriptions. Le Roi, lui-même, était bien plus retenu, car il avait renoncé à son projet d'élever une colonne du côté de Chef-de-Baye, pour immortaliser le souvenir de la rebellion des Rochelais, et celui de la digue qui les avait domptés. Le couvent des Minimes était bâti à la pointe de Coreilles, et l'on ne parlait plus des inscriptions qu'on avait d'abord voulu y mettre. Mais les officiers du présidial, qui n'avaient rien à craindre des bourgeois et tout à attendre de la Cour, ne songèrent qu'à flatter la Reine et sa suite. Le sieur Lescale, lieutenant-général-

* Anne d'Autriche.

criminel, dans la harangue qu'il fit en cette occasion, dit que *la Rochelle était bien honteuse, après avoir été une des plus magnifiques villes du royaume, d'être contrainte de paraître en village aux yeux de la plus grande et de la plus belle princesse de l'univers, mais que, toute ruinée qu'elle était, elle devait de grandes excuses à Sa Majesté pour avoir tant de fois ravi de ses bras le plus parfait et le plus incomparable des Rois.*

Mesdames de Chevreuse, de la Trémouille, de Montbason, de Senecé, de Liancourt et de Laflotte, qui composaient la suite de la Reine, furent ravies du discours du sieur Lescale, et contemplèrent avec un vif plaisir les scènes allégoriques qui se jouèrent par la ville. Il en coûta 7,702 livres aux habitans, sans compter pareille somme qu'on préleva sur les octrois. Au reste, c'était une contribution facile à supporter avec le grand commerce que l'on faisait. Le port était rempli de navires, et la rade semblait une forêt flottante. C'étaient des Flamands, des Hollandais, des Suédois, des Anglais qui venaient échanger les riches marchandises des Indes ou les productions de leurs pays contre le sel des îles, les vins et les autres produits de l'Aunis. Les Rochelais eux-mêmes avaient un certain nombre de bâtimens à la mer et abandonnaient le moins possible les bénéfices des importations et des exportations.

Mais, en cela, ils étaient bien déchus de la

splendeur et de la gloire de leurs ancêtres. A force d'industrie et d'activité, mais surtout par suite des troubles civils, et à la faveur des vues du cardinal de Richelieu, qui le portaient plus vers l'affermissement du pouvoir royal que vers la prospérité commerciale du royaume, les Anglais et les Hollandais s'étaient rendus les arbitres du négoce. En 1620, il pouvait bien y avoir 6,000 bâtimens français, tant pour la guerre que pour le trafic; et au temps où l'on était, on en comptait à peine 600. En revanche, il en venait dans les ports de France jusqu'à 7,000 étrangers. Les villes maritimes du royaume n'étaient plus guère que des entrepôts, que les marchands des autres nations approvisionnaient. Marseille avait perdu la moitié de son commerce avec la Turquie et la Barbarie; Bayonne envoyait bien moins à la pêche de la baleine; Dieppe, Douvres et Calais voyaient chaque jour passer aux mains des Flamands la pêche du hareng, qui était toute française; celle de la morue diminuait sensiblement, et était loin d'employer 20,000 marins, comme autrefois. De tout le commerce du tour de l'Afrique, la Rochelle n'avait conservé que celui des maroquins; ses matelots n'osaient plus se montrer en Espagne ni en Portugal, où, sur le soupçon d'hérésie, on les accueillait avec horreur et menaces. Une autre cause les exposait, ainsi que les Bordelais, à plus de vexations encore dans la Grande-Bretagne. Les Anglais commençaient à entrer dans leur système

de prohibition, et voulaient préparer les étrangers au fameux arrêt de 1651, qui ne devait plus permettre que le commerce national se fît autrement que sur des navires et par des matelots anglais. Ils prélevaient un droit d'entrée de cinq sols, et un de sortie de trente sols, par chaque Français qui fréquentait leur pays. Ils défendaient qu'on vendît le vin à leurs aubergistes. Il fallait traiter avec une compagnie qui en fixait pour ainsi dire le prix, et le Roi, avant tout, faisait choisir les meilleures pièces, qu'il payait selon son bon plaisir. Un navire de France, fût-il chargé aux trois quarts dans un port d'Angleterre, ou même prêt à mettre à la voile, il était obligé de s'arrêter et de céder sa cargaison au national qui arrivait pour en prendre une semblable. Il n'y avait plus, pour ainsi dire, de cabotage à l'étranger : celui même du royaume se faisait, aux deux tiers, par les Hollandais. C'étaient alors les plus grands maîtres de la mer et du négoce. Ils apportaient en France pour quatre millions de poivre, de girofle, de muscade, de gingembre, de riz, de canelle, d'anis, etc.; pour deux millions de sucre et de fruits confits; pour 180,000 livres de drogues et de couleurs; pour deux millions de pierres précieuses, de perles, de plumes, d'ébène, d'ivoire, etc.; pour sept millions de draps, de boucassins, de futaines, de serges, de camelots, de toiles, de dentelles, de tapisseries, de tableaux, de livres; pour un

million 500,000 livres de fer, de cuivre, de vif argent ; pour un million 200,000 livres de canons, de poudre, d'armes de toute sorte, et d'habits des gens d'armes ; pour 700,000 livres de cuirs et de fourrures de Russie ; pour deux millions de bois, de lins, de cires, de goudrons du nord ; enfin, pour cinq millions 500,000 livres d'huiles, de saumons, de harengs, de beurre, de fromage, de suif et de chandelle. Ils prenaient en échange, dans la Guyenne et l'Aunis, pour sept millions de vins et cinq millions de sel ; puis, ils réexportaient ces diverses denrées et marchandises d'un port du royaume dans l'autre. Les Français, soumis à tant de vexations chez les Anglais et les Espagnols, les traitaient humainement comme les autres étrangers, et leur donnaient toute facilité de commerce chez eux ; aussi les y voyait-on accourir en foule.

Les premiers arrivaient chargés de draps, de soieries, de bas de filoselle, de rubans, de charbon de terre, de métaux, de salaisons de poissons. Ils fréquentaient, surtout, le port de la Rochelle, parce qu'ils faisaient d'excellens retours en vins et en eaux-de-vie. Les Portugais et les Espagnols, à qui, autrefois, la Bretagne envoyait des toiles et du blé, la Normandie, la Guyenne et l'Aunis, de la mercerie, de la quincaillerie, du papier et du mercure, venaient eux-mêmes chercher ces objets, et les payaient en

draps, en laines, en cotons, en sucres, en épices, en teintures et en joailleries, jusqu'à concurrence d'une somme de 5 millions de livres environ. Malgré les belles découvertes faites par les Français, au Brésil, au Mexique, à la Floride et à la Virginie, on n'y voyait jamais, pour ainsi dire, leurs vaisseaux : en revanche, ils allaient aux îles des Caraïbes (*). Là, peu ou point de concurrence. Mais aussi le commerce du tabac qui s'y faisait méritait à peine d'être compté pour quelque chose. Les Rochelais, soit pour soutenir leur réputation de grands navigateurs, qui s'étendait aux pays les plus éloignés, ou pour rouvrir des sources de prospérité qui avaient mis leurs pères en état de résister aux rois de France, se montraient plus entreprenans que les autres peuples commerçans du royaume, et ils armaient au moins le quart des navires français qui se montraient encore à la mer. Ils allaient en Angleterre, en Suède, en Afrique, au Pérou, à la Martinique, au banc de Terre-Neuve, mais surtout à la Nouvelle-France. C'était de là qu'ils faisaient leurs retours les plus avantageux. Ils y avaient fondé une compagnie dès l'an 1603, et, depuis lors, on avait toujours trouvé chez eux les plus belles pelleteries du nord de l'Amérique. Malheureusement le roi de France craignit qu'ils ne répandissent leurs opinions religieuses autour de leurs établissemens,

* La Martinique, la Guadeloupe, Saint-Christophe.

et il donna l'ordre à M. de la Tuilerie de veiller à ce qu'aucun protestant n'allât s'établir dans ces régions (*). Enfin, pour l'heure, les rades de la Rochelle étaient couvertes de vaisseaux ; les commerçans faisaient des bénéfices considérables, et la province vendait, à un haut prix, son blé, son sel, ses vins, ses eaux-de-vie, ses pois, ses fèves, ses cochons, son chanvre et ses fruits.

Ces soins ne détournaient pas les esprits des affaires étrangères, et l'on suivait avec attention les succès et les revers des armées du Roi dans la grande guerre qu'il faisait à la maison d'Autriche. Le pouvoir royal, en se faisant le centre de tout, substituait insensiblement l'esprit public, l'esprit français à celui de province et de commune. L'établissement des gazettes (**) favorisait singulièrement cette nouvelle tendance. Il y avait bien à la Rochelle jusqu'à douze personnes qui les reçussent; on se les communiquait les uns aux autres, et il s'en faisait des lectures publiques sous les *porches* du Palais et du canton des Flamands.

Ce fut par leur moyen que l'on apprit que M. de Rohan venait de rentrer en grâce avec le Roi, et allait commander une armée dans la Valteline. La ville en fut dans l'ivresse. Les vieux Rochelais s'intéressaient presque autant à M. de Rohan qu'au brave Jean Guiton. Selon quelques-uns, ce dernier était mort, ou vivait dans une retraite profonde; selon

* 1633. — ** 1632.

d'autres, le Roi l'employait dans ses conseils, à Paris, et aussi sur ses vaisseaux, dans des expéditions aventureuses, après avoir tiré de lui la promesse qu'il ne donnerait plus signe de vie à ses concitoyens. Ce qui était bien sûr, c'est qu'au moment de son exil, il avait remis ses biens à demoiselle Suzane Guiton, sa fille, qu'il avait fiancée à un nommé Duquesne, de Dieppe, fils d'un brave marin avec lequel il avait fait la course, et marin lui-même.... On s'accordait donc à le regarder comme perdu pour la ville. On en avait une vive peine, parce que, outre les bons souvenirs que l'on gardait de ses services passés, on croyait que, pour le moment, il n'y aurait eu que lui de capable de réunir en une même opinion les Rochelais, et de combattre l'influence des nouveaux magistrats. Ils étaient entièrement dévoués aux catholiques et prenaient chaudement leurs intérêts aux dépens de ceux de la religion réformée. Ils avaient été contenus dans de justes bornes par la ferme volonté du cardinal de Richelieu; mais, ce ministre mort (*), tous les liens de l'administration s'étaient relâchés aussitôt.

Les protestans de la Rochelle avaient été les premiers à s'en apercevoir. Sur les plaintes des ouvriers catholiques qui ne pouvaient, faute d'industrie et d'application, soutenir la concurrence avec ceux de la religion réformée, les magistrats,

* 1642.

de leur autorité privée, avaient rétabli les maîtrises, et les ouvriers protestans en étaient exclus, non de droit, mais de fait. S'il s'en présentait un aux maîtres-regardes, pour être admis dans leur corps, ils ne le trouvaient jamais assez habile, et il lui était défendu de travailler, même en chambre. La ville en fut toute troublée, parce que les malheureux que l'on réduisait à la misère perdirent le respect pour les officiers du Roi, et que ceux-ci, pour se venger, donnèrent carrière à la brutalité du soldat. Dans le même temps (*), une tempête, comme on n'en avait point essuyé de mémoire d'homme, jeta à la côte 35 grands navires qui attendaient un vent favorable à Chef-de-Baye. Un de ces navires, qui pouvait être de 3 à 400 tonneaux, fut lancé jusques sur un moulin, du côté de la pointe des Minimes, environ à trente pas dans les terres. La mer avait franchi ses bords à plus d'une lieue loin, de sorte qu'il y eut bien pour 500,000 écus de sel de perdu. Les métairies voisines, qui avaient encore la meilleure partie de leur récolte en grange, furent entièrement ruinées. Le vent était nord-ouest; il souffla pendant deux jours avec une violence inouie, arrachant les vignes, déracinant les arbres et renversant les maisons. Les catholiques, qui avaient éprouvé de grandes pertes, furent plus ardens que jamais à poursuivre et à tourmenter les réformés. La Cour se montra d'abord disposée à réprimer ces

* 28 Janvier 1645.

excès; elle écouta les plaintes des ouvriers protestans et ordonna de laisser dans la ville l'industrie libre. Malheureusement Mazarin n'avait pas grand pouvoir pour se faire obéir; il fallait qu'il se prêtât chaque jour à de nouvelles intrigues pour se soutenir, et il donna, à la fin, pleine satisfaction aux catholiques Rochelais, et leur rendit les maîtrises (*). Les protestans accusèrent de leur disgrâce Monseigneur Jacques Raoul, qui avait pris, depuis peu, possession du nouvel évêché de la Rochelle.

On peut croire qu'en cette occasion les conseillers du Roi avaient eu la main forcée; car ils ne demandaient pas mieux que de se rendre agréables aux protestans. C'était bien assez des troubles civils de la Fronde, sans y ajouter les discordes religieuses. Le cardinal Mazarin et M. de la Vrillière entretenaient une correspondance continuelle avec l'ancien député Vincent, pour apprendre de lui les meilleurs moyens de contenter les réformés et de les tenir en repos. Ils ne pouvaient mieux s'adresser. Le ministre Ph. Vincent était un des hommes les plus éclairés de son temps, fort dévoué, à la vérité, aux intérêts de sa religion, mais, aussi, enflammé d'amour pour la France. De plus, il était devenu un personnage considérable par le rôle qu'il avait joué dans l'alliance des Rochelais avec Charles I.er, et par

* 1648.

les relations qu'il avait conservées avec les hommes les plus distingués d'Angleterre et les ambassadeurs des autres nations, qu'il y avait vus en 1627 et 1628. Ce fut lui, sans doute, qui nourrit parmi ses concitoyens le bon esprit qu'ils montrèrent dans la révolte de M. le prince de Condé (*).

Le comte du Daugnion commandait pour le Roi dans l'Aunis et la Saintonge; à la renaissance des troubles, il crut qu'il pouvait se faire un grand établissement de ce côté et il se déclara pour les mécontens. Afin de se rendre respectable, il éleva diverses forteresses dans son gouvernement et s'appliqua surtout à mettre la Rochelle en état de défense; mais les habitans lui témoignèrent si mauvaise volonté, qu'il renonça à ce projet, et se contenta de faire occuper, par ses soldats, les deux grandes tours du port et celle de la Lanterne. Il rasa ensuite quelques maisons du quartier de St.-Nicolas et éleva deux demi-bastions à leur place, et, songeant ensuite que ses gens seraient fort troublés si l'on venait à mettre du canon sur les plates-formes des clochers de St.-Sauveur et de St.-Barthélemy, il en fit rompre les voûtes et les planchers. Tout ce dommage ne pouvait être compensé par la belle fontaine qu'il avait construite, une année auparavant, sur la place du Château, et les Rochelais se montrèrent fort animés contre lui. Le comte eut recours aux

* 1652.

mauvais traitemens et aux menaces, ce qui fut cause que l'exaspération fut portée à son comble; si bien que, sans attendre des ordres ni des secours de la part du Roi, les habitans, aussitôt après le départ de du Daugnion, qui était allé rejoindre le prince de Condé vers Bordeaux, prirent les armes, barricadèrent les rues, tendirent les chaînes des cantons, fortifièrent plusieurs lieux dans l'intérieur de la ville, et commencèrent le siège des tours.

Sur ces entrefaites, le baron d'Estissac, qui venait d'obtenir le gouvernement, arriva à la Rochelle avec 1,200 hommes et du canon. La garnison des tours n'en persista pas moins à vouloir se défendre; de Besse surtout, qui commandait dans celle de St.-Nicolas, jura de s'ensevelir sous les ruines plutôt que de se rendre, et M. d'Estissac ne serait peut-être pas venu à bout de lui, sans le renfort considérable que lui amena le comte d'Harcourt. Alors les soldats jugèrent que la partie n'était plus égale; ils demandèrent à capituler, et, croyant que la mort de de Besse, leur chef, leur vaudrait de meilleures conditions, ils le suspendirent au haut du parapet, et l'assassinèrent lâchement aux yeux des assiégeans, qui les encourageaient par leurs cris. L'armée du prince de Condé arrivait dans le même temps au secours de ce poste, mais il était trop tard.

Dans ces dernières circonstances, les Rochelais

* 1651.

n'avaient épargné ni leurs fortunes, ni leurs personnes. Catholiques et protestans, tous s'étaient portés avec une égale ardeur à la conservation de leur ville en l'obéissance du Roi. Ils semblaient avoir oublié leurs anciennes querelles.... Mais, le danger commun passé, chacun revint à ses préventions et à ses haines. Les officiers du présidial et les Jésuites, étant parvenus à faire nommer des gens de leur faction, pour la députation que l'on jugea à propos d'envoyer à la Cour, en cette occasion, le vœu de ravoir une partie des anciennes franchises, que la ville avait chargé ses députés d'exprimer, fut dénoncé comme une instigation coupable des protestans; on les peignit des couleurs les plus noires, et l'on parvint à persuader aux conseillers du Roi que les Rochelais se croiraient assez payés du dévoûment dont ils venaient de faire preuve, si on ennoblissait huit catholiques, et si l'on faisait observer à la rigueur la loi des maîtrises.

L'indignation fut grande parmi le peuple. Le rétablissement de la commune eût été du goût de tout le monde, et on était frustré de cette espérance; encore le Roi ne faisait-il que de médiocres efforts pour chasser de Brouage le comte du Daugnion qui de là pillait les campagnes voisines, infestait la mer et empêchait tout commerce avec les étrangers et le haut pays.... Après quelques couplets malins contre les nouveaux ennoblis, et les ministres qui leur avaient

procuré leurs lettres, toute cette émotion se rabattit sur les pauvres protestans : les ouvriers furent plus que jamais empêchés d'exercer leur industrie, et la communion entière reçut chaque jour de nouveaux affronts. Les pères de l'Oratoire surtout montraient de l'acharnement à la poursuivre ; ils demandèrent à la fin qu'on restreignît encore ce qui restait de liberté de conscience. Aucune prudence humaine n'eût pu mettre à l'abri de leur haine et de leurs dénonciations ceux de la religion réformée ; mais, il faut le dire, ces derniers se laissaient prop aller eux-mêmes à leur zèle religieux. Ils ne cessaient d'imprimer des livres pour défendre leur doctrine, ce qui ne pouvait se faire qu'en attaquant celle des papistes, et puis, ils n'étaient pas guéris de l'ambition de faire des prosélytes. Rien ne leur fut plus préjudiciable, en ce temps, que de convertir à leur foi un prêtre de Notre-Dame, nommé Gentil. L'intendant Colbert du Terron qui, jusques-là, s'était contenté de les défendre mollement, se déclara ouvertement contre eux. Dans une circonstance semblable, il aurait eu trop à craindre, en ne sévissant pas, des dénonciations de l'avocat du Roi. Il se nommait Bomier, avait un frère dans la société de Jésus, et était lui-même de ces Jésuites séculiers qui composaient ce qu'on appelait la *Congrégation*, et se chargeaient d'espionner dans le monde pour tenir la société au courant de ce qui s'y passait.

* 1661.

Tout protestant qui ne pouvait se prévaloir de la déclaration de 1628, eut ordre de sortir de la ville dans deux mois, sous peine de 500 livres d'amende. Les derniers venus obéirent aussitôt, tant la Rochelle, avec de tels magistrats, leur semblait un dangereux séjour ; mais ceux qui y étaient nés ou bien qui, à la suite de nombreuses années, s'y étaient fait un bon établissement, aimèrent mieux se laisser chasser par les sergens. C'était là que l'avocat du Roi les attendait pour manifester son zèle et satisfaire sa passion. Il ordonna de jeter les meubles de ces malheureux par les fenêtres, poussa lui-même des vieillards infirmes hors de leurs maisons, et fit déposer sur le pavé les enfans au berceau. Il n'eut point de pitié, ni pour les malades, ni pour les femmes en couches ou à peine relevées. Le Roi, à la fin, craignit que tant d'horreurs ne déshonorassent les commencemens de son règne aux yeux des étrangers, et, après deux mois, il ordonna aux bourreaux de modérer leur zèle. Cependant on voulut encore avoir satisfaction du prêtre Gentil, et on le remit à la justice du présidial, qui le condamna à neuf années de galères. Il fallait motiver cet arrêt, qui n'était fondé sur aucune loi, et voici ce que les juges déclarèrent : « Gentil avait sans doute depuis plusieurs » jours l'idée de se faire protestant, et il a dit la » messe avec cette pensée ; il est donc sacrilège » et punissable en son corps. »

Deux officiers de justice, exécuteurs de ces barbaries, devinrent, dans la suite, l'un aveugle, l'autre fou, et les réformés publièrent que c'était une vengeance du ciel. Bomier était le plus coupable, et mourut comblé d'honneurs. Touvet et Bernon, citoyens distingués par leur mérite et qui étaient sortis des plus anciennes maisons de la Rochelle, avaient trouvé moyen d'échapper à l'orage; mais bientôt ils succombèrent sous un ordre exprès de la Cour, et furent aussi obligés de sortir de la ville.

Ainsi 300 familles émigrèrent, et Colbert du Terron réduisit les treize églises réformées de l'Aunis à quatre: celles de la Rochelle, de Marans, de Mauzé et de St.-Martin.

Ce n'était que le prélude de plus grandes persécutions. Le Roi, soit intolérance religieuse, soit instinct de despotisme, haïssait les réformés, et il n'avait pas eu plutôt pris lui-même les rênes du gouvernement, qu'il s'était mis à restreindre les droits que leur avait reconnus l'édit de Nantes. Colbert, par des raisons de politique, eût bien voulu qu'on les ménageât, mais, le plus souvent, sa volonté échouait contre le servile dévoûment des magistrats de province, qui devinaient la pensée royale.

Ainsi, à la Rochelle, les protestans n'eurent plus de repos. Comme s'ils avaient pu être encore à craindre et garder quelque influence dans la

ville, après l'exil de 1,500 de leurs frères environ, ils furent exclus de la direction des affaires communes et du commandement des compagnies des milices bourgeoises. Chaque jour on les gêna davantage dans l'exercice de leur culte. Des missionnaires fougueux insultaient leurs ministres du haut de la chaire, sans qu'il fût permis aucunement à ces derniers de leur répondre. Ils ne pouvaient plus décider aucun imprimeur à publier leurs ouvrages religieux, et les presses n'étaient employées qu'à multiplier les diatribes grossières et les ouvrages de science hermétique et d'astrologie judiciaire de leurs ennemis. Encore l'éloignement de du Terron, qui avait souffert ces iniquités, fut-il un malheur pour les réformés. En général, les changemens d'intendant leur étaient toujours funestes, parce que chaque nouveau-venu croyait qu'il lui importait de se signaler tout d'abord par des persécutions. Mais il ne pouvait arriver rien de plus triste, pour ceux de la Rochelle, que d'être soumis à l'administration de Demuin.

Du Terron avait des opinions de famille qui lui avaient fait adoucir quelquefois les ordres rigoureux de la Cour, et puis il avait rendu au pays de grands services qui, en excitant la reconnaissance des citoyens, l'avaient lui-même pénétré de sentimens généreux. Il avait craint, en plus d'une occasion, de ternir la gloire qu'il s'était

acquise par ses utiles travaux. Le commerce de la Rochelle avait presque repris son ancienne splendeur, par ses soins et ses sages réglemens. En 1756, il était entré dans le port jusqu'à 350 grands navires, dont quelques-uns étaient de 900 tonneaux; les approvisionnemens étaient si abondans, et à un prix tellement modéré à la Rochelle, que beaucoup de vaisseaux du Roi et des grandes compagnies de commerce qu'on avait créées, venaient le plus souvent y faire leurs vivres. Il y avait vingt-et-une raffineries, une grande fabrique de papier, et un magnifique entrepôt de denrées des îles. Deux églises (*) avaient été rebâties, plusieurs fontaines creusées (**) ou rendues plus commodes, trois couvens construits (***); le hâvre avait été nettoyé, et le magnifique arceau de la grosse-horloge dégagé de l'énorme pilier qui le partageait en deux... Du Terron, sans doute, n'avait poursuivi qu'à regret des hommes qui avaient été témoins de ses glorieux efforts; mais Demuin, magistrat fanatique et intolérant, incapable de s'attirer l'estime ou la reconnaissance du peuple livré à son administration, pensa que, dans une ville comme la Rochelle, il n'était chargé que d'un ministère de rigueur, et qu'il aurait fidèlement servi le Roi, si les Jésuites approuvaient ses

* Saint-Nicolas et Saint-Jean.

** Les fontaines Dauphine, des Petits-Bancs, de Navarre et du canton des Flamands.

*** Les Ursulines, les Augustins, les Carmes.

actions. Il commença par faire graver les plaques qui, d'après la déclaration de 1628, devaient être posées sur les montans de la porte de l'église des Minimes, à la pointe de Coreilles. L'intention du roi Louis XIII avait été qu'on y inscrivît *le sommaire récit des travaux de la digue;* mais cet ordre, exécuté après tant d'années, au moment où on méditait la ruine entière des protestans, et par un homme tel que Demuin, devait être une nouvelle offense pour les vaincus.

En effet, les accusations de révolte et de sacrilège n'y furent point épargnées aux Rochelais de 1628, et le nom de *noble et très-illustre de Demuin*, qui insultait si lâchement à leur mémoire, y tint plus de place que ceux de Louis XIII et de Richelieu.

Dès-lors, l'intendant se conduisit avec les protestans, comme si chacun d'eux eût été son ennemi particulier; il les menaçait sans cesse, leur faisait porter la plus lourde partie des impôts, et excitait contre eux le zèle de Bomier.... Celui-ci s'emporta, à la fin (*), jusqu'à leur signifier qu'ils eussent à faire disparaître du frontispice de leur temple les armes du roi de France. Quelque temps après (**), soit qu'il eût reçu des ordres précis de la Cour, ou que le pouvoir de persécuter lui eût été remis à discrétion, il voulut forcer les ministres de ne rien prêcher de contraire au symbole

* 1678. — ** 1679,

du concile de Nicée et aux livres canoniques. C'était leur enlever le droit d'examen, qu'ils regardaient comme le fond de leur croyance, et supprimer ainsi leur religion. L'instant n'était pas encore venu; le parlement de Paris annula cet arrêt. La persécution la plus violente n'en allait pas moins éclater. Louis XIV, par son ordonnance du 10 octobre 1679, avait déclaré que les protestans devaient renoncer à faire des prosélytes, et même à ramener dans leur communion ceux qui auraient une fois abjuré le calvinisme. Il leur était défendu de plus les recevoir dans les temples; la tyrannie était poussée jusqu'au point de rendre les ministres responsables du zèle des nouveaux convertis. Cette ordonnance fut exploitée presque aussitôt avec la plus insigne perfidie par la faction jésuitique. Des misérables, des filles prostituées, que l'on gagna à prix d'argent, vinrent se faire inscrire au nombre des convertis, puis ils se glissèrent au prêche, y furent surpris, comme on en était convenu, et, traduits devant le juge, ils accusèrent trois des ministres les plus distingués de les avoir ramenés par leurs exhortations. Ceux-ci furent condamnés à une grosse amende, ils ne purent la payer, et on vendit leurs meubles.

Cependant les ouvriers catholiques étaient soutenus, plus que jamais, par les magistrats, dans leurs injustes prétentions; nul travail n'était permis hors des maîtrises, et les protestans n'y

pouvaient entrer qu'avec des sacrifices d'argent qui passaient leurs moyens ou entraînaient leur ruine. Les médecins, eux-mêmes, demandèrent qu'on ne pût être aggrégé à leur corps, si l'on n'était catholique-romain. Bientôt les protestans, dont les ancêtres avaient été ennoblis par la charge de maire, perdirent leur noblesse et furent soumis à la taille. Il était de toute évidence que le Roi voulait absolument que les calvinistes découragés se convertissent. Et il s'en trouva parmi eux qui, prévoyant que la persécution allait devenir trop forte, se désistèrent de leur religion, et passèrent dans le sein de l'église. D'autres, plus affermis dans leur foi, mais épris des charmes de la paix, conçurent la chimère de pouvoir réunir en un même symbole les catholiques et les réformés, au moyen de concessions réciproques. Ils ne songeaient pas que les tyrans ne cèdent rien quand ils ont la force en main. Le clergé de France, assuré du triomphe, publia son avertissement pastoral du 1.er juillet 1682 : c'était une exhortation menaçante de reconnaître l'église, et elle était signifiée, par ordre de Louis XIV, à tous les consistoires du royaume. L'évêque de la Rochelle vint au temple avec une escorte militaire, et somma les protestans de se rendre enfin aux instructions des pasteurs catholiques, seuls légitimes : en même temps, rappelant les guerres civiles qui avaient désolé la France, il en rejeta la faute sur le calvinisme, et reprocha aux ministres d'avoir

prodigué l'insulte à l'église romaine. Ni ces discours, ni les circonstances, ni l'appareil avec lequel l'évêque s'était présenté, n'étaient propres à ramener ceux qui n'écoutaient que leur conscience; aussi le ministre Tandebaratz, que ses collègues avaient chargé de l'honorable mission de défendre la liberté de conscience, répondit-il aussitôt qu'ils ne pouvaient abjurer, parce que leur plus grande crainte était d'offenser Dieu, et qu'ils l'offenseraient en désertant une croyance dont ils étaient entièrement convaincus. Le dernier mot de M. de Laval fut une ironie cruelle. « Il y a longtemps, dit-il aux ministres, que vous n'aviez vu ici d'évêque. » C'était les avertir qu'ils n'y seraient bientôt plus eux-mêmes. En effet, dès lors, la persécution devint telle, qu'il fallut toute la fermeté et peut-être tout l'entêtement que donne 'lenthousiasme religieux, pour persister à demeurer sous la main des bourreaux. Demuin, pour hâter les conversions, lâcha des dragons dans l'Aunis; ils y firent d'affreux ravages. Heureusement qu'un des calvinistes qu'ils avaient le plus maltraité put faire arriver ses plaintes jusqu'aux oreilles de Louvois, dont il avait été l'intendant. Un souvenir domestique fit le bien qu'on eût vainement attendu de l'équité du ministre, et Demuin perdit sa charge. Les violences ne s'en poursuivirent pas moins. L'Edit de Nantes fut révoqué (*), et les dragonnades qui avaient fait destituer Demuin se

* Octobre 1685.

continuèrent avec plus de barbarie, au nom et par l'ordre du Roi. Quatre compagnies de dragons, et autant d'infanterie, furent envoyées à la Rochelle. Elles tinrent garnison chez les calvinistes, qui furent avertis que, pour se délivrer des gens de guerre, il fallait se convertir.

La fuite, au milieu de ces violences, fut déclarée un crime, et, pour l'empêcher, on prononça la peine des galères contre tout homme de la religion protestante qui tenterait de sortir du royaume, et celle de la réclusion et de la confiscation des biens contre les femmes surprises dans le même cas. Ces menaces n'arrêtèrent point tous les protestans; un grand nombre tenta de s'évader, et ils y parvinrent, pour la plupart, aidés en cela par des catholiques, chez qui le fanatisme et la servilité n'avaient pas détruit les sentimens humains.

Les fugitifs allèrent dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique porter leur industrie et leurs cris de désespoir. Le commerce français en essuya une perte considérable ; mais Louis XIV, en triomphant de tous ses ennemis, en ajoutant plusieurs provinces au royaume, en appelant à lui tous les arts, conserva le respect des nations, qui ne lui était plus dû.

La Rochelle se ressentit surtout de la fatale révocation de l'Edit de Nantes : elle perdit, en deux années, 3,000 de ses habitans; et c'étaient sans

doute ceux qui animaient le plus son commerce, car quinze raffineries furent presque aussitôt fermées, sur vingt-quatre que l'on avait; de vingt-deux orfèvres, il n'en resta que douze, et trente ateliers environ de diverses fabrications interrompirent leurs travaux.

Cependant tous les calvinistes Rochelais ne s'expatrièrent pas, et principalement ceux des campagnes environnantes se montrèrent fort résolus à supporter la persécution dans le pays de leurs ancêtres. Ils s'abstenaient des réunions du temple, puisque telle était la loi; mais il était aisé de comprendre qu'ils ne renonçaient point à leur religion, et que le culte de leurs ennemis leur était devenu plus odieux. Aussi n'obtenaient-ils pas de relâche de leur part. Ils l'éprouvèrent bien à l'occasion de l'embrâsement de la cathédrale. C'était leur ancien temple de la place du Château, qui avait été mis sous l'invocation de St.-Louis. Le 6 février 1687, on avait fait un grand feu de joie pour célébrer le rétablissement de la santé du Roi. Il paraît qu'un brandon enflammé avait mis le feu dans une poutre de la charpente, et qu'il s'y était propagé insensiblement jusqu'au surlendemain, dix heures de la matinée, que l'incendie le plus violent éclata tout-à-coup. Il fut impossible d'en arrêter les progrès, parce que la couverture, qui était de plomb, étant venue à fondre, il tomba une pluie dévorante qui arrêta

les plus intrépides travailleurs. Toutefois, des matelots bayonnais osèrent encore se risquer dans cette mer de feu..... Ils obtinrent 108 livres de récompense pour le courage qu'ils avaient montré.

Les catholiques accusèrent les protestans de ce malheur, et prétendirent qu'ils avaient mis méchamment le feu au temple. Cette calomnie fut le signal de nouvelles persécutions. On défendit à ceux de la religion réformée qui avaient des maisons de campagne, de les habiter en aucune saison de l'année, et aux paysans de venir à la ville. Ainsi, les fermiers purent voler leurs maîtres tout à leur aise, mais, d'un autre côté, ils perdirent le moyen de vendre leurs denrées avec avantage.

Ce sentiment de défiance contre les calvinistes, et la guerre qui s'éleva entre la France et la Grande-Bretagne, furent bien près, à la fin, d'entraîner la ruine totale de la Rochelle. Le prince d'Orange était monté sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III, et il venait de prendre le prétexte du noble accueil fait par Louis XIV à l'infortuné Jacques II, pour se réunir aux nombreux ennemis de la France. Le Roi avait à leur opposer des généraux illustres et des soldats éprouvés ; mais il ne pouvait se montrer en forces sur tous les points. La côte d'Aunis lui donnait surtout de vives inquiétudes, parce que de grandes flottes, qui s'équipaient en Hollande et en Angleterre, étaient peut-être destinées à y

faire une descente. Or les fortifications de la Rochelle étaient détruites, et le pays comptait encore un nombre assez considérable de réformés ou de nouveaux convertis (*), dont il était à propos de se défier. On parla, dans les conseils du Roi, de détruire la ville, et d'en établir les habitans plus avant dans les terres. M. Ferry, ingénieur général des fortifications de Languedoc, de la Guyenne et de l'Aunis, détourna ce coup violent, par la promesse qu'il fit de mettre rapidement la Rochelle en état de défense. Ses avis furent écoutés, et il commença les travaux le 29 mars 1689, sous les ordres de M. le maréchal de Lorges, à qui le Roi avait confié le commandement des côtes entre la Loire et la Garonne.

Le terrain des anciennes fortifications avait été donné par Sa Majesté Louis XIII à M. de St.-Simon; celui-ci l'avait vendu à divers particuliers, et, par suite, il s'était couvert de belles maisons et d'agréables jardins. Il eût fallu tout abattre, tout détruire, si M. Ferry avait suivi l'ancien plan, et ainsi un quart de la nouvelle ville eût péri. Mais cet ingénieur, soit pour épargner les fortunes particulières, soit plutôt pour faire de la Rochelle le boulevard du royaume, de ce côté, proposa d'envelopper dans son système de défense les hauteurs du Fort-Louis et de Mireuil. Pour le moment, il dut se contenter de reculer seule-

(*) Il y avait surtout des nouveaux convertis à l'île de Ré.

ment de quelques toises les anciennes limites; ainsi, malgré sa bonne volonté et ses intentions, il fallut renverser trente maisons, et détruire presque autant de jardins. Les capucins, en cette occasion, perdirent la moitié du leur. Comme on était pressé, et que l'argent manquait, on fit l'enceinte en gazon : il n'y eut que les portes de construites en pierres. Au-devant de celle dite *Royale*, on apposa un buste du Roi, de la main de Girardon. On fortifia les passes maritimes, et on établit à la Rochelle un état-major avec une garnison de 10,000 hommes, dont 6,000 aidèrent aux travaux. Ce qui entraîna surtout une grande dépense, ce fut l'ouvrage fait du côté de St.-Nicolas, où l'on commença par établir un grillage et un pilotis.

La place du Château était petite et fort encombrée. M. Ferry l'agrandit de tout l'espace qu'occupaient les restes de la cathédrale, la chapelle S.te-Anne, son cimetière et l'ancien hôtel des Monnaies. Il veilla encore à la construction de l'hôpital-manufacture, dédié à St.-Louis, qu'on éleva à la place du grand temple protestant, qui avait été démoli en 1685, par ordre du Roi. Les Rochelais pouvaient se promettre plusieurs avantages de ces travaux; aussi M. de Louvois voulut-il qu'ils y contribuassent de leurs deniers, et il les imposa à la somme de 25,000 livres, sans compter les 18,000 qu'avait coûté l'aplanissement de la place. C'était peu, si

l'on persistait à suivre les plans de M. Ferry, parce que la Rochelle, agrandie comme il l'entendait, eût été assurée d'avoir toujours une forte garnison, ce qui était devenu un véritable avantage pour les villes, depuis qu'on avait établi tant de discipline et de bon ordre dans le service militaire; mais M. de Vauban réduisit les travaux proposés au point que, malgré le respect dû à son talent et à son amour pour le service du Roi, d'habiles ingénieurs (*) l'accusèrent d'avoir gâté un bon ouvrage, et fait une place médiocre pour satisfaire son inimitié contre M. Ferry. Du reste, ce travail avança lentement sous sa haute direction et celles de ses successeurs, et les fortifications n'étaient qu'aux deux tiers revêtues de pierres, en 1704. Alors la dépense totale s'élevait à 1,291,037 livres.

Au reste, il était peut-être impossible de pousser plus vivement les travaux au milieu de la détresse des finances du Roi. Sa Majesté tenait à-la-fois cinq et six armées sur pied, équipait des flottes immenses pour contenir celles de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Espagne réunies, pourvoyait ses arsenaux, faisait des pensions aux officiers qui s'étaient ruinés ou avaient perdu leur santé à son service; enfin, elle entretenait le luxe de ses maisons royales et de sa Cour. La dépense générale s'élevait, par an, à 200,000,000

* Masse entre autres.

de livres environ (*), et les revenus n'étaient guère que de 165,000,000. Il fallut bien aviser au moyen de se procurer de l'argent, car on avait besoin de vaincre pour arriver à une paix honorable. On multiplia les gouvernemens dans le royaume; on établit des charges, des offices, que l'on fit payer, soit aux particuliers, soit aux villes. Ainsi, la Rochelle fut érigée en généralité particulière, et détachée de celle de Poitiers; on lui rendit sa maison commune, avec un maire que le Roi devait choisir sur trois candidats, huit échevins, et un procureur du Roi, élus par le peuple, et enfin un greffier, à la nomination des officiers de la commune. Les charges d'échevins étaient gratuites, mais celle de maire était taxée à 6,000 livres. Cette somme parut exhorbitante, et, deux années durant, personne ne voulut la briguer. A la fin, Sa Majesté, ayant établi les trésoriers de France dans les principales villes du royaume, la mairie fut imposée à ceux de la Rochelle, pour qu'ils la remplissent par droit d'ancienneté; ainsi M. Froment en fut pourvu et commença à l'exercer en 1695. Bientôt les trésoriers trouvèrent que c'était un honneur trop coûteux : ils parlèrent de s'en démettre; mais M. Gerbier de Mornai, l'un d'eux, fit, pour le moment, triompher un avis contraire. L'année d'ensuite, aucune raison ne put gagner le bureau des finances, et il refusa absolument de garder la charge de maire. Alors, un

(*) 1694.

particulier eut idée d'en offrir 20,000 livres, si l'on voulait la lui vendre à perpétuité; le Roi aima mieux que ce fût la ville qui l'eût à ces conditions. Les bourgeois acceptèrent le marché de la plus mauvaise grâce. Outre que c'était une grande somme qu'on allait prélever sur eux, ils prévoyaient qu'ils la paieraient plus d'une fois, et qu'ils resteraient, comme par le passé, soumis aux caprices et à l'orgueil des officiers du Roi. En effet, la charge de maire achetée, on en détacha le commandement des milices bourgeoises; les places de colonel, de lieutenant-colonel, de capitaines et de lieutenans, furent érigées en offices, et vendues pour une somme de 19,000 livres, à la ville, qui put en disposer à son gré; bientôt après, on institua les lieutenans de police: ainsi, à la Rochelle, le maire perdit la meilleure partie de ses attributions, et ce magistrat lui-même, qui avait dû être laissé au choix du peuple, ne put être pris ailleurs que dans le bureau des finances.

Cependant la guerre ne finissait point. La capitation était à-peu-près doublée, et, pour comble de malheur, le commerce diminuait chaque jour. Les vaisseaux ennemis étaient maîtres des rades, et on ne pouvait douter qu'ils n'attendissent un moment favorable, soit pour descendre sur les côtes de l'Aunis, soit pour s'emparer de quelqu'une des îles. En effet, dans les premiers jours de juillet, en 1695, une flotte anglo-hollan-

daise, forte de 40 à 45 voiles, entra dans le pertuis, et menaça aussitôt la citadelle de St.-Martin. Le bombardement commença le 15. M. de Gassion, à qui le Roi avait confié le commandement de cette place, était pour lors à la Rochelle, auprès de M. de Tourville, qui avait commission de lever de ce côté le ban et l'arrière-ban. Il retourna, sur-le-champ, à son poste, à travers mille dangers. Chacun montra le plus grand zèle en cette circonstance. Il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de la Rochelle, M. de la Frezilière, qui ne fit voir ce qu'il avait appris lorsqu'il était colonel de cavalerie: il monta à cheval et conduisit, le sabre au poing, les troupes à la pointe des Minimes, où l'ennemi semblait vouloir jeter du monde. Quant à M. de Tourville, il ne se fit pas grand honneur en cette occasion: il faisait son apprentissage guerrier sur terre; on le vit, fort troublé, courir d'un poste à l'autre, tantôt changeant les ordres qu'il avait donnés, tantôt n'en donnant pas du tout. Son incertitude s'était communiquée aux milices, de sorte que, si l'ennemi avait eu plus de troupes de débarquement, il n'est pas douteux qu'il n'eût fait quelque grand coup; d'un autre côté, l'artillerie considérable dont on avait hérissé la côte lui en imposa; il craignit d'entrer dans la rade de la Palisse avec ses gros vaisseaux, et il tira ses bombes de si loin qu'il ne fit pas pour 10,000 livres de dommage dans l'île de Ré; après quoi il alla aux Sables,

où, après avoir inspiré plus de crainte, il fit encore moins de mal.

On n'en était pas moins desireux de la paix en Aunis, en Poitou, en Saintonge, comme dans le reste de la France. A la Rochelle, les octrois, depuis quatre ans, s'étaient élevés jusqu'à la somme de 70,000 livres, et encore n'avait-on point de casernes : ainsi les bourgeois étaient obligés de loger les gens de guerre en tout temps. Les vaisseaux restaient dans le port, crainte des ennemis, ou faute d'affaires; et, comme pour achever la ruine du pays, on ne prenait point de mesures efficaces pour empêcher la confection des eaux-de-vie de sucre : on attendait encore le bon effet des promesses faites à Rochefort, par l'intendant, à MM. Lemoyne et Auboyneau, qu'on lui avait députés à ce sujet (*).

Enfin la paix se conclut à Riswik. Elle coûtait cher à l'orgueil de Sa Majesté. Mais les peuples en reçurent la nouvelle avec transport, et les Rochelais en particulier se livrèrent à une vive allégresse : rien ne leur coûta, ni les feux de joie, ni les feux d'artifice, ni les illuminations, ni les repas communaux. Ils pensaient que leur port allait se remplir de vaisseaux, et les impôts diminuer de moitié.

Le commerce reprit bien quelque activité, mais les charges restèrent à-peu-près les mêmes.

* 1697.

Malgré le malheur des temps, le Roi ne se départait pas de l'idée de signaler son règne par des embellissemens et des améliorations de toute sorte. Il voulait que les intendans exhortassent et contraignissent, au besoin, les bourgeois à fonder chez eux de grands établissemens pour la religion, pour la guerre, pour l'enseignement de la jeunesse, pour l'industrie; à aligner les rues, et à planter enfin de vastes et belles promenades... Les Rochelais eurent ordre de tenir, de nuit, allumés, en hiver, 250 lanternes dans leur ville. Dans le premier instant, ils ne considérèrent que la dépense que cet éclairage allait entraîner, et ils murmurèrent; puis, lorsque les lanternes furent en place, ils en cassèrent séditieusement la moitié. A la fin, on leur fit entendre raison sur un objet aussi important, si bien qu'au lieu de 250 lanternes, ils en voulurent avoir 500, et consentirent à dépenser pour 5,900 livres de chandelles par an.

Dans le même temps, madame la comtesse de Gacé étant venue voir son mari, qui était gouverneur particulier de la Rochelle, on lui offrit 50 liv. de bougie, autant d'écorce de citron, et six pains de sucre royal. C'était le présent d'usage. On renouvela aussi les huit robes de papeline des officiers de la commune, et l'on établit trois archers, afin de chasser les gueux de la ville. Il était urgent de veiller à l'instruction de la jeu-

nesse, qui était fort négligée : on y consacra 1,850 livres, 1,500 livres pour l'enseignement primaire, et 350 pour un cours public d'anglais. Ainsi l'octroi fut insuffisant, et il fallut l'élever à la somme de 94,000 livres. Les bourgeois se trouvèrent cruellement surchargés ; c'est pourquoi ils refusèrent de donner satisfaction à M. de Gacé, qui demandait qu'on remît à neuf le pavé des rues. Depuis deux ans ils éprouvaient toute sorte de malheurs : les vignes gelaient au mois de mai ; les blés périssaient par sécheresse en juin, puis il survenait des pluies sans fin qui empêchaient qu'on ne fît du sel. Il soufflait habituellement un vent d'ouest des plus violens, et, le 15 janvier (*), il s'était changé en une tourmente horrible. La mer s'était élevée à six pieds par-dessus ses digues ; vingt navires avaient été jetés et brisés à la côte ; l'île de Ré, dans l'espace de trois heures, avait perdu pour 200,000 livres de sel. L'avenir semblait devoir être pire que le présent... La Bretagne s'était mise à faire des salines : elle jouissait de grands privilèges ; de sorte que, quoique ses produits, en ce genre, ne valussent pas ceux de l'Aunis, elle les débitait déjà beaucoup mieux, les donnant à meilleur marché.

On tenait compte au Roi de son zèle à protéger et étendre le négoce, et on lui savait particulièrement gré d'avoir désigné la Rochelle pour

* 1699.

envoyer un des douze députés qui devaient composer, avec les ministres, le conseil de commerce (*); mais, pour le moment, les affaires n'en allaient pas beaucoup mieux ; c'était même une charge de plus, puisqu'on donnait 6,000 livres, par an, à M. Pachot, pour cette députation. Depuis le funeste combat de la Hogue, le crédit maritime de la France était toujours allé en diminuant, chez les nations étrangères; les Anglais, au contraire, avaient vu s'accroître le leur d'une manière prodigieuse. La Rochelle était réduite à son commerce d'Afrique et de St.-Domingue : il donnait à la vérité de grandes espérances, mais, pour lors, il était peu considérable. On avait à se plaindre aussi au sujet de la religion. Il fallait payer, sur les fonds de la commune, une pension annuelle de 500 livres au sieur Didier Poirel, conseiller du Roi, pour la peine qu'il avait prise à convertir des calvinistes Rochelais; ensuite, Sa Majesté, afin de punir les religionnaires qui avaient intrigué, lors de la paix de Riswik, pour qu'on stipulât, en leur faveur, la liberté de conscience dans le traité, venait de renouveler, par une seconde déclaration, l'arrêt de la révocation de l'Edit de Nantes, et avait mis par là un assez grand nombre de familles dans la nécessité de fuir dans la principauté d'Orange.

Mais on eut bientôt un autre motif d'inquiétude

* Fondé en 1700.

et d'affliction : le testament de Charles II, roi d'Espagne, en faveur du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, troubla et agita de nouveau l'Europe. La guerre, qu'on avait d'abord espéré ne voir s'allumer qu'entre l'empereur et la France, devint générale, et livra ce royaume sans autre allié que le roi d'Espagne, qui était encore mal assis sur son trône, aux attaques de l'Allemagne, du Portugal, de l'Angleterre et de la Hollande.... Les peuples prévirent avec effroi tous les sacrifices qu'on allait leur imposer. Mais eux non plus ne furent point insensibles à la gloire de voir un fils de France maître de la vaste monarchie de Charles II; et, de toutes parts, ils se montrèrent résolus à soutenir la guerre.

Philippe V (tel était le nom du jeune roi d'Espagne) s'était hâté de voler à Madrid où il était appelé par les vœux presque universels de ses sujets. A Niort, il avait donné ses ordres pour qu'on le conduisît à la Rochelle: il se sentait un vif desir de connaître une ville aussi célèbre dans l'histoire de ses ancêtres; mais les chemins se trouvèrent impraticables pour la suite nombreuse qui l'accompagnait, et il se vit obligé de suivre la grande route et d'aller droit à Saintes.

On ne tarda point à sentir le fardeau dont sa fortune devait accabler la France: la capitation fut élevée d'un tiers, dès l'an 1701; chaque

ville fut extraordinairement imposée pour les milices, et la Rochelle, entr'autres, dut fournir 4 soldats, tout armés et équipés. L'Aunis alors était regardé comme un des points les plus vulnérables du royaume: Sa Majesté y envoya M. le comte de Chamilly, avec ordre d'y rassembler le plus de troupes qu'il pourrait et d'y faire de grands approvisionnemens en vivres et en artillerie. On n'avait ni magasins, ni casernes; les soldats logeaient chez les bourgeois, et on louait des maisons particulières pour y mettre la poudre, les sabres, les fusils et les canons à l'abri. Le revenu de l'octroi ne suffisait point... On était horriblement foulé. Alors on se décida à bâtir des casernes, et, pour faire face à la dépense, on supprima les lanternes de la ville, puis après, les fonds du collége, et l'enseignement fut réduit à des cours d'hydrographie, d'anglais et de philosophie; encore les deux derniers furent-ils interrompus, par pénurie d'argent, quelques années après.

M. de Chamilly commença par relever les grandes batteries qui avaient existé, dans la guerre précédente, aux pointes qui forment l'entrée du hâvre; il mit aux Minimes 112 pièces de canon, et à Chef-de-Baye 120; de plus, 4 mortiers dans le premier endroit, et 6 dans le second. Ensuite il s'occupa d'organiser les milices bourgeoises. Les habitans firent paraître le

plus grand zèle. Ils aimaient M. de Chamilly, parce que, quoique dévot, il n'était point persécuteur, et se montrait toujours doux et équitable envers les protestans. Il leur avait rendu les armes dont ils s'étaient vu dépouiller par ses prédécesseurs... Ainsi, il réunit sous les drapeaux tous les Rochelais en état de se défendre, et en forma 36 compagnies dont 8 d'ordonnance, ainsi nommées parce qu'elles étaient composées de l'élite des habitans, et 27 de menu peuple. Cette milice comptait bien 2,400 hommes : dans un pressant besoin, on pouvait en mettre le double sur pied, environ.

Les huit premières compagnies avaient un costume militaire, et se divisaient ainsi :

Une de cavalerie, de 70 maîtres ;

Trois de dragons, de 60 hommes ;

Deux de grenadiers, de 70 hommes ;

Deux de mousquetaires ou cadets, de 100 hommes.

Ces deux dernières étaient les plus belles : elles se composaient de jeunes gens de bonne mine, portant tous des perruques et de grands plumets bleus.

M. de Chamilly les faisait exercer chaque dimanche, et les dirigeait lui-même dans des promenades militaires, autour de la ville. Il entretenait ainsi une grande ardeur parmi les habitans, et

comme, d'ailleurs, il persistait dans son système de modération envers tout le monde, il se faisait de plus en plus chérir de la multitude. Il en eut la preuve, quand le Roi le nomma maréchal de France (*). La nouvelle en fut accueillie avec les plus vifs transports d'allégresse; on ferma spontanément les boutiques et les magasins, une journée entière, pour aller se livrer à la joie sur la place du Château. Ce vertueux guerrier s'occupa aussitôt de faire tourner ces bons sentimens pour lui au profit du Roi et de la province, et il détermina les Rochelais à aider ses travailleurs dans la confection des lignes qu'il avait jugé à propos de tirer depuis la Porte-Neuve jusqu'à la mer. Les autres magistrats et grands personnages de la ville étaient loin de montrer une modération égale à la sienne. M. de la Frezilière, un beau jour, s'empara violemment de l'église de Notre-Dame, pour en faire sa cathédrale, sans avoir égard aux plaintes des paroissiens qui l'avaient bâtie et ornée à leurs frais; puis il prétendit être en droit de prélever le dixième sur tous les foins de la province. Après de longs débats et de nombreuses missives en cour, ces empiétemens furent blâmés par le Roi, et les choses remises sur l'ancien pied. M. de la Frezilière pouvait, en conscience, se passer de cette dîme nouvelle; son évêché valait 55,000 livres de rente, à cause de la riche abbaye de Maillezais. Les membres du présidial

(*) 17 Janvier 1703.

avaient pris avec chaleur les intérêts du peuple contre ce prélat; mais eux-mêmes ne cessaient de contester aux officiers de la commune le pas dans les cérémonies publiques. Ils ne semblaient animés que du vain desir d'être autorisés à porter leurs robes rouges dans toutes les processions; ils trouvaient que c'était trop peu de ne les avoir que le jour de la prise de la ville, de la Fête-Dieu et de l'ouverture du palais. Ils tenaient, surtout, à usurper la droite en toute rencontre. Le maire, qui croyait que cet honneur revenait à son corps, s'abstenait de paraître avec eux aux cérémonies.

Ainsi, chaque solennité ou réjouissance publique était une occasion de trouble et de querelle. Sur ces entrefaites, arriva M. de Chamflour, successeur de M. de la Frezilière, qui était mort de dépit, suivant le bruit général. Il fit comprendre aussitôt qu'il voulait surtout donner ses soins aux choses qui intéressaient la religion et les bonnes mœurs. La jeunesse ne recevait presque plus d'instruction dans la ville, par suite de la suppression des fonds du collége : il fit venir de Limoges, à ses frais, des professeurs de philosophie et de grammaire, institua des écoles primaires pour les jeunes garçons et les jeunes filles, et appela des missionnaires jésuites. Ils arrivèrent au mois d'avril 1704, et, pendant quinze jours, ils ne cessèrent de prêcher, soir et matin, dans toutes

les églises. Mais ils se faisaient surtout entendre à St.-Barthélemy, et, plus d'une fois, ils y retinrent le peuple jusqu'après neuf heures du soir. Ils firent plusieurs processions d'hommes, de femmes et de filles, séparément. Chaque fidèle y portait un cierge. On allait d'une église à une autre, et les R. P. entraient en controverse sur les matières religieuses, un d'eux faisant le huguenot, un autre le catholique. Dans les derniers jours, ils établirent un bureau pour connaître des démêlés des particuliers, et les terminer. Pour dernière cérémonie, ils firent porter et élever, à la porte de Paris, une grande croix, par des hommes qui marchaient pieds-nus, et le père Bonneau, le plus éloquent d'entre eux, sermonna la multitude, du haut d'un échafaud très-élevé qu'il avait fait dresser sur la place du Château.

A-peu-près dans le même temps, par les soins de M. le maréchal de Chamilly, cette place fut plantée d'ormeaux tirés de l'île d'Oleron, et environnée d'une muraille de sept pieds de hauteur. La commune en fit les frais, sans que personne ne s'en plaignît; et c'était, à vrai dire, un argent mieux employé que celui qui se dépensait en réjouissances, pour les succès très-balancés d'une guerre qui ruinait la France, pour les feux d'artifice, les festins et les dons qui étaient d'habitude, lors de l'entrée dans la ville du gouverneur et de l'intendant, ou de leurs épouses. Et puis les

malheurs particuliers se réunissaient, à la Rochelle, aux calamités publiques. Le feu dévorait, chaque jour, quelques-uns des principaux établissemens publics. Dans l'année 1705, l'auditoire de la juridiction consulaire, le couvent des Récollets et l'église de St.-Sauveur, avaient été réduits en cendres, et la Bourse devait périr, de la même manière, en 1710.

L'on était dans un perpétuel effroi des Anglais. Il était évident que le port de Rochefort, créé par le Roi dans ces derniers temps, offusquait leurs yeux. Ils se tenaient le plus souvent sur la rade, pour empêcher qu'aucun navire ne pût y arriver ou en sortir. Le commerce Rochelais en éprouvait de grandes pertes; le Roi n'y pouvait avoir égard; et, de plus, comme il fallait absolument de l'argent pour sauver la monarchie, il contraignit la commune à acheter, pour ses habitans, un droit de bourgeoisie qu'elle croyait bien avoir acquis. L'hiver de 1709 mit le comble à la misère publique : les plus riches eurent des inquiétudes pour leur subsistance. Mais le remède devait venir du mal même, et la famine contribua à relever le royaume de son triste abaissement. Une foule de malheureux s'enrôlèrent pour avoir du pain. D'autres citoyens, indignés des odieuses prétentions des ennemis, se mêlèrent dans les rangs des soldats mercenaires, et les échauffèrent de leur noble résolution. Vendôme et Villars firent le reste : l'un affermit le roi d'Espagne sur son

trône; l'autre réduisit l'empereur à se contenter d'une paix moins chère, pour la France, que celle qu'on lui avait offerte, et qu'il avait rejetée bien loin.

Il fallait toute la joie que causa la paix d'Utrecht (*), et même celle de Rastadt (**), pour faire oublier aux Rochelais les calamités de l'année précédente. On avait essuyé une tempête horrible, comme, par malheur, il en arrive trop souvent dans le golfe de Gascogne. Les propriétaires de marais-salans avaient entièrement perdu leur récolte, et 30 navires, au moins, s'étaient brisés à la côte, et avaient péri avec de riches cargaisons. Mais le grand commerce que l'on commençait à faire avec St.-Domingue, favorisé par la paix, pouvait tout réparer : c'était vers là, depuis quelque temps, que se tournait l'attention des armateurs de la Rochelle. On calculait qu'on pourrait faire, pour cet objet, quarante expéditions au moins, par année, et la peine que l'on ressentait de voir que les Anglais se fussent fait céder Terre-Neuve, la baie d'Hudson et l'Acadie, venait plus de l'échec reçu par l'honneur national que de la perte que devait en éprouver le port. Il y avait quatorze raffineries dans la ville, et déjà des négocians parlaient d'en établir sept autres. La rade s'était aussitôt couverte de navires anglais, hollandais, danois, suédois, norvégiens, et de caboteurs

* 1713. — ** 1714.

picards, normands et bretons. Il était donc permis de se livrer à l'espérance. Aussi rien ne fut épargné dans les réjouissances pour la paix. On avait mis 7,000 livres à la disposition de M. Dumoutier, membre de la commune, pour ordonner une belle fête. Il s'en acquitta si bien que, d'un consentement unanime, on lui fit présent de 120 jetons d'argent, aux armes de la commune. Dans le même temps, on acheta 60 fusils, avec leurs bayonnettes, pour ceux des habitans qui ne pouvaient s'en fournir. On fit aussi venir, de Hollande, une belle pompe à incendie. Les dissentions religieuses des protestans et des catholiques avaient bien perdu de leur fureur. Il régnait une harmonie parfaite entre tous les habitans de la Rochelle, et même les prétendus réformés jouissaient tranquillement du crédit, et de l'autorité de leurs richesses et de leurs lumières. Leurs adversaires se mirent tout-à-coup à ranimer contre eux-mêmes un brandon de discorde qui semblait s'éteindre. Ils se divisèrent à l'occasion des réflexions morales sur l'évangile, par le P. Quesnel, de l'Oratoire, et de la bulle *Unigenitus Dei filius*, qui en condamnait cent et une propositions. Le cardinal de Noailles, à qui l'ouvrage était dédié, y avait donné son approbation; la plupart des évêques du royaume, au contraire, l'avaient censuré. Mais, de toutes les instructions pastorales qui s'étaient faites au sujet des *réflexions morales*, aucune n'avait été aussi fulminante que celles de M. Jean

de Lescure, évêque de Luçon, et de M. Etienne de Chamflour, évêque de la Rochelle. Comme si c'eût été trop peu que de les publier, les deux prélats les firent placarder à Paris, à la porte du palais archiépiscopal de M. de Noailles. Celui-ci, par vengeance, chassa de Saint-Sulpice deux jeunes ecclésiastiques, dont l'un était neveu de M. de Lescure, et l'autre de M. de Chamflour. Le Roi intervint dans la querelle; le pape l'envenima, et l'étendit par sa bulle *Unigenitus*, puis les persécutions commencèrent... Calmes au milieu de l'orage, les protestans pouvaient se réjouir d'entendre les catholiques condamner le chef de l'église romaine, et demander qu'on assemblât un concile national. Mais le zèle religieux s'affaiblissait chez eux comme chez leurs adversaires (*); et, si le jansénisme troubla alors la France et dut l'agiter encore, même sous le régent, qui méprisait ces querelles, et sous Louis XV, qui les redoutait et faisait tout pour les étouffer, ce fut parce que les parlemens s'en mêlèrent pour combattre l'influence des Jésuites, et augmenter leur propre autorité.

Louis XIV était mort; sa volonté, si puissante durant sa vie, était déjà méconnue. Philippe d'Orléans s'était affranchi du conseil de régence; il disposait de tout; et, comme s'il n'eût pu jouir de ses vices qu'en les affichant et en les

* 1715.

répandant, il venait de choisir, pour ministre, Dubois, le corrupteur de sa jeunesse, et le compagnon de ses débauches. Il put croire un instant que la Rochelle avait salué, par la révolte, son entrée au pouvoir. Les plaques de la fontaine Royale (*), qui rappelaient le souvenir du siège et de la prise de la ville, furent enlevées pendant une nuit sombre. Les officiers de la commune, saisis d'épouvante, députèrent aussitôt à Paris, pour protester de leur fidélité, et, en même temps, ils firent les plus grandes perquisitions pour connaître l'auteur du crime. Mais on ne put le découvrir, ni savoir au juste si c'était avidité ou intention séditieuse qui l'avait poussé.

Le prince admit facilement les excuses des Rochelais, qui, pour mieux prouver leur fidélité, firent la dépense d'un magnifique portrait du feu Roi : il se contenta de leurs protestations; mais profitant, toutefois, de leur zèle à se montrer sujets soumis et dévoués, il mit à leur charge le logement des officiers de la garnison, et régla qu'on donnerait à chaque capitaine, pour cet objet, 12 livres par mois, et la moitié aux lieutenans. La dîme royale vint ensuite, puis l'augmentation des tailles, puis l'impôt de guerre. Encore était-ce trop peu pour faire face aux prodigalités et aux désordres de la Cour. Le déficit considérable laissé par Louis XIV s'augmentait d'une manière effrayante.

* Fontaine de la place du Château.

Le duc d'Orléans, au milieu de sa mollesse, avait d'heureuses qualités pour remédier aux malheurs du peuple. Il embrassait avec ardeur le système de Laws, qui devait rétablir les finances. Il songeait aussi à adoucir, en faveur des villes, le despotisme royal. La Rochelle s'en était ressentie : la mairie était redevenue élective. Mais il fallait une autre volonté que celle du régent, et d'autres circonstances pour que les communes retirassent des mains des officiers du Roi la portion légitime de leurs anciennes franchises et de leur considération éclipsée. Ainsi le maire élu des Rochelais, ne reprenant des droits et des prérogatives des Pontard et des Guiton, que la robe en voile rouge, la soutanelle de satin noir, le chaperon de velours cramoisi, avec les trois fleurs de lys brodées en or, fut moins respectable aux yeux des intendans et des gouverneurs, que lorsque sa magistrature était un office vénal. Ce ne fut plus seulement le présidial qui disputa le pas à la commune dans les cérémonies; l'élection éleva des prétentions semblables; le maire ne fut plus assuré d'avoir un des hauts bancs à l'église, et on en vint, par degré, jusqu'à exiger et obtenir de lui qu'il vînt assister aux adjudications communales chez l'intendant; bien plus, celui-ci osa le menacer, dans des discussions sur des objets d'utilité publique, de le faire mettre en prison. Un trésorier de France ne put accepter dans sa patrie la place d'échevin, sans démériter et descendre aux yeux de ses collègues;

enfin, bientôt il ne resta plus au premier magistrat de la ville, à son protecteur né, que le triste droit de présider un conseil qui ne se réunissait, à-peu-près, que pour voter des jetons d'argent au nouveau gouverneur, des confitures, des citrons et des oranges à sa femme, des députations de ses membres les plus distingués à M. l'intendant, qui avait eu la fièvre, enfin les feux de joie, les feux d'artifice, les repas, dans toutes les circonstances où l'ordre arrivait de se réjouir.

Aussi les notables, chargés d'élire le maire, et choisis eux-mêmes par une réunion des députés des divers ordres et corps de métiers de la ville, le prenaient-ils parmi les officiers du Roi, afin qu'il mît la dignité municipale à l'abri et sous la protection de celle de sa charge. Dans l'espace de soixante ans, une seule fois, un négociant fut mis à la tête de la mairie, encore sortait-il de la ligne ordinaire des commerçans ; car, en possession d'une fortune considérable, et soutenu par des amis puissans à la Cour, il allait s'ennoblir et devenir trésorier de France (*).

La plus grande indifférence pour la chose publique passa dans l'ame des citoyens, et, comme d'ailleurs le luxe et la facilité des communications multipliaient leurs rapports avec Paris, ils s'empoisonnèrent des vices que la Cour étalait au milieu de la capitale. Ils devinrent joueurs, libertins, et

* Jean Butler. 1739.

remplacèrent, par la vanité la plus puérile, le noble orgueil de leurs ancètres. Le nombre des enfans trouvés s'accrut d'une manière effrayante, le désordre se mit dans une foule de ménages, les maisons des bourgeois les plus distingués devinrent des tripots, et il n'y eut plus d'année qui ne fût signalée par huit ou dix banqueroutes. D'autres causes ajoutaient au malheur général. Les débris de la digue encombraient le hâvre, où le flot les poussait, et tous les navires, de plus de 400 tonneaux, allaient se décharger, soit dans la Charente, soit dans la Loire; d'un autre côté, le gouvernement avait suspendu les grands travaux de Rochefort; les malheureux ouvriers accouraient à la Rochelle, dans l'espoir d'y trouver moyen d'utiliser leur industrie; ils tombaient dans la misère, et se mettaient à mendier par la ville. Les huissiers institués pour les chasser n'en purent venir à bout; mais la menace de les recueillir à l'hôpital, les fit disparaître pendant quelque temps.

Cependant la Rochelle faisait toujours un commerce considérable : malgré les entraves des Anglais, ses pêcheurs prospéraient à Terre-Neuve; vingt-et-une grandes raffineries étaient sans cesse occupées; les jeunes gens peu fortunés de la ville passaient à St.-Domingue, avec l'assurance de rentrer chez eux, après six ou sept ans de séjour dans cette colonie, assez riches pour vivre en

repos. On avait renoué de grandes affaires avec le Portugal, et on avait un consul général de cette nation. Le roi de Danemarck en avait aussi envoyé un pour tout le golfe de Gascogne. Les assemblées de négocians n'étaient pas moins considérables à la Rochelle qu'à Bordeaux et à Nantes. Elles avaient lieu tous les jours, en plein air, au canton des Flamands, depuis midi jusqu'à deux heures. Pour empêcher qu'elles ne fussent troublées par les voitures ou les mendians, on tendait des chaînes à toutes les rues aboutissantes.

A cette époque (*) mourut M. de Chamflour : ce fut un malheur pour la ville, parce que ce digne évêque arrêtait encore la démoralisation publique par l'autorité de ses vertus. Il avait toujours regardé l'instruction comme la gardienne des mœurs; et, par son testament, il consacra le quart de sa fortune à l'entretien des écoles primaires.

Il fallait, de jour en jour, diminuer le tonnage des navires qui fréquentaient le port; la pleine mer y couvrait à peine les vases, et les débris de la digue, poussés par les flots, comblaient le chenal. Insensiblement le commerce s'en allait en des mains étrangères. Les Rochelais croyaient qu'il y avait d'autres causes de la déchéance de leur ville, et ils ne cessaient d'écrire à M. le cardinal de Fleury pour rentrer dans leurs anciens priviléges, au

* 1726.

moins dans ceux qui allégeaient les droits de douanes en leur faveur. C'était une demande inadmissible aux yeux d'un ministre qui voyait l'état obéré, et voulait rétablir l'ordre dans les finances, en tirant beaucoup d'argent du peuple, et en en donnant le moins possible aux courtisans. Aussi se borna-t-il à envoyer aux Rochelais 1,500 soldats pour curer leur port, et il leur accorda, presque en même temps, une chambre de commerce, une académie royale et un collége de médecine. Eux-mêmes avaient fondé, trois ans auparavant, une société philarmonique. Elle donnait ses concerts dans la grande salle de l'ancien hôtel de la mairie, que M. de Matignon avait bien voulu accorder pour le temps de l'hiver qu'il passait à Paris.

Cet hôtel était un logement fort incommode pour les gouverneurs, parce qu'il n'y avait ni jardins, ni remises, ni écuries; d'un autre côté, les habitans avaient un vif desir de voir leur commune rentrer dans son antique demeure; ainsi le conseil offrit d'acheter, au prix de 60,000 livres, la maison de M. du Tremblaye, pour y établir le gouvernement, si, en retour, on voulait rendre à la ville son ancien hôtel. La proposition fut acceptée, et l'échange eut lieu en l'année 1748. Cette circonstance ranima un peu le zèle de MM. les officiers de la commune, qui ne venaient que rarement aux assemblées ordinaires : elles avaient lieu tous les lundis, de deux heures après

midi jusqu'à quatre. Cette indifférence s'était fait remarquer dès l'année 1720. Elle était devenue telle, en 1734, que le maire, M. de Nectoux, appuyé du conseil, avait cru devoir solliciter auprès de M. l'intendant la permission d'établir des jetons d'argent, que l'on distribuerait à chaque officier présent aux séances, comme cela se pratiquait, au reste, dans la plupart des compagnies du royaume. Cette demande avait été aussitôt accueillie, et la dépense des jetons s'était élevée, la première année, à 6,500 livres, en comptant la médaille en or que l'on était convenu de donner au maire, à la fin de son administration. Mais ce moyen coûteux avait été insuffisant pour rappeler les élus des citoyens aux délibérations de la commune. Ainsi, l'on n'avait rien gagné; au contraire, l'usage des jetons était demeuré, s'était tourné en abus, et faisait passer près d'un dixième des fonds de la commune dans les mains de MM. les gouverneurs et leurs secrétaires, à qui l'on faisait cadeau de 200 de ces jetons à-la-fois.

Quelquefois les ministres se plaignaient de ces dépenses illégales, et reprochaient au maire de fort mal administrer la chose publique; mais à la moindre demande des hommes en faveur, ils prenaient d'autres sentimens.

Ainsi, les officiers de la commune recevaient de Paris les lettres les plus dures, tantôt parce qu'ils avaient hésité à accorder une somme de 300

livres aux capucins pour régaler leur général ; ou bien refusé les appointemens du professeur d'hydrographie aux Jésuites, tantôt parce qu'ils avaient donné une châsse trop médiocre pour enfermer les reliques de St.-Séveran et de Sainte-Jucondine ; dont l'évêque enrichissait sa cathédrale.

L'intendant, si on le contrariait dans le moindre de ses desirs, accusait la commune de mauvaise volonté, rappelait les anciennes révoltes, et triomphait aisément de quelques obscurs citoyens, dans un temps où il n'y avait point de droits pour quiconque était sans amis à la Cour. La balance de la justice trébuchait même aux mains d'un ministre philosophe ; et M. le duc de Choiseul écrivait tout uniment aux échevins Rochelais qu'il les ferait châtier s'ils persistaient à refuser à M. de Narbonne 10,000 livres pour frais de logement, lorsque lui-même avait réglé, dans l'ordonnance, que le commandant des troupes n'aurait droit qu'à 1,800 livres pour cet objet.

Mais, au milieu de ce lâche et capricieux favoritisme, il n'était pas impossible de prévoir qu'une force plus légitime se ferait bientôt sentir.

Des penseurs profonds avaient succédé aux admirables écrivains du règne de Louis XIV. Enhardis par la faiblesse habituelle du gouvernement, et popularisés par ses violences passagères.

les philosophes portaient une main hardie sur les abus, réveillaient la France par le charme de la nouveauté, et, séduisant jusqu'aux oppresseurs et aux favoris eux-mêmes, contraignaient déjà le despotisme à composer avec quelques volontés populaires. L'esprit d'association se propageait. Il n'était point de grande ville dans le royaume qui n'eût à-la-fois un cercle pour le plaisir, et un autre pour la culture des lettres. C'étaient autant de foyers d'où les idées nouvelles, échauffées encore par les passions locales, se répandaient, de proche en proche, jusques dans les derniers rangs des citoyens. Les académies de province qui, à dire vrai, ont laissé bien peu de monumens littéraires dignes de la postérité, et qui contribuèrent peut-être à arrêter les progrès du goût, furent au moins utiles, en cela qu'elles mirent les études en honneur, et que les études, avec la direction que leur faisaient prendre les philosophes, devaient mener à l'affranchissement des classes non privilégiées.

Aucune académie ne s'associa avec plus d'ardeur, plus de constance, au projet patriotique d'élever l'ame du peuple et d'améliorer sa condition. Ses médailles ne furent promises qu'à celui qui aurait le mieux célébré un de nos véritables grands hommes, traité avec le plus de profondeur un point de morale, ou avec le plus de sagacité une question d'intérêt local. Aussi

brillait-elle parmi les réunions savantes des provinces, et pouvait-elle se vanter d'avoir pour associés les hommes les plus illustres. Quelques-uns de ses membres (*) se firent dans le monde une réputation éclatante, et plusieurs autres s'attirèrent la considération de leurs concitoyens, par des talens estimables, et leur éternelle reconnaissance par des bienfaits importans. Entre autres, M. Richard-des-Herbiers, ancien trésorier de France, dont la famille était établie à la Rochelle, depuis 1602, fit don à la ville de sa précieuse bibliothèque, qui contenait 9,000 volumes. Ses collègues y ajoutèrent une partie de leurs livres, et le P. Arcère consentit à être gratuitement le gardien de ce dépôt, et à l'ouvrir, quatre fois par semaine, au public, quoique son Histoire de la Rochelle, qu'il était sur le point de mettre au jour, réclamât tous ses soins.

Cette Histoire intéressait vivement le pays. La commune en voulait faire les frais à elle seule. mais les particuliers demandèrent instamment qu'on admît leurs souscriptions; de sorte que cet ouvrage, tiré à 6,000 exemplaires, disparut presque aussitôt de la librairie. On fut si flatté de voir revivre les souvenirs de guerre et de prospérité des anciens Rochelais, qu'on ne remarqua pas que l'historien n'avait pas toujours été fidèle, et que desireux, avant tout, de flatter le Roi, les

* Valin, le P. Arcère, Dupaty, Réaumur, Seignette.

grandes familles du royaume, et quelques vanités du pays, il avait mis plus de noms propres que de faits historiques, et qu'il avait condamné les Rochelais, en plus d'une occasion, où ils n'avaient eu que le malheur d'être vaincus. La commune adressa cent exemplaires de l'Histoire de la Rochelle aux principaux seigneurs de la Cour, et un égal nombre aux bonnes villes du royaume. Ce fut, dans la suite, le présent d'usage pour toutes les personnes de marque dont on eut la visite... La ville nomma le P. Arcère son historiographe, et lui accorda, en cette qualité, une pension viagère de 600 livres.

Alors la Rochelle, malgré les désavantages de son port, qui s'envasait d'une manière effrayante, retirait des bénéfices énormes de ses affaires avec St.-Domingue. Elle était, pour le sucre, l'entrepôt le plus considérable de France, et en recevait bien chaque année 50,000 barriques, environ : elle en écoulait un tiers dans l'intérieur du royaume, et vendait le reste aux Hollandais, qui ne cessaient de fréquenter ses rades.

Ce commerce passait de main en main depuis un siècle. Les Portugais qui, les premiers, avaient transplanté les cannes de leurs possessions d'Afrique au Brésil, fournissaient encore l'Europe entière de cette denrée, en 1650; mais, quinze ans après, les Anglais, qui avaient aussi fait des essais heureux à Antigoa, à la Barbade et à la Jamaïque,

avaient fini par supplanter les Portugais, et, en 1715, ils revendaient aux étrangers 18 ou 20,000 barriques de sucre... Eux-mêmes ne devaient pas tarder à être effacés par une nation rivale. L'île de St.-Domingue, rentrée aux mains du gouvernement français, qui l'avait d'abord cédée à une compagnie peu solide, avait marché rapidement vers une prospérité étonnante, et, dès 1716, elle avait pu se mettre en concurrence avec les Anglais pour le commerce du sucre; la Guadeloupe et la Martinique avaient eu des succès presque aussi remarquables, de sorte qu'au moment où la consommation de cette denrée s'était accrue du double, les marchands de la Grande-Bretagne ne trouvaient plus à placer que 3,000 barriques à l'étranger.

Ce n'était peut-être pas pour la France entière une indemnité suffisante des pertes que l'Angleterre lui avait fait essuyer dans la guerre à laquelle le traité d'Aix-la-Chapelle avait mis fin (*); mais la Rochelle, en quatre ans, avait, selon l'opinion générale, doublé ses capitaux.

Comme, d'ailleurs, les querelles religieuses qui troublaient tout l'ordre social et soufflaient l'esprit de sédition jusques dans les tribunaux, ne s'y faisaient, pour ainsi dire, point sentir, elle jouissait à-la-fois du calme et de l'opulence. La commune avait toujours, à la vérité, beaucoup de

* 1748.

peine à défendre sa dignité contre le despotisme des intendans et les prétentions du présidial et de l'élection; mais les citoyens n'en éprouvaient que peu de déplaisir, parce que, bien convaincus que leur force ne pouvait leur venir de leurs magistrats, c'était plutôt pour eux une habitude qu'une passion de les installer et de les maintenir dans leurs charges. Au milieu de semblables circonstances, il ne fut pas difficile de persuader au peuple qu'il fallait signaler, par des fêtes et des dépenses extraordinaires, la naissance du duc de Berri (*). On acheta des habits d'uniforme pour cinquante jeunes gens de la milice bourgeoise, qui s'exerça quinze jours durant aux grandes manœuvres, sous les ordres de son major, M. Vitalis; on planta plusieurs mâts de cocagne sur la place, on alluma deux feux de joie, un feu d'artifice, et l'on fit quinze mariages, aux frais de la commune, en promettant qu'elle serait marraine des premiers enfans qui en naîtraient.

Ainsi l'on semblait se confier dans la paix, et on était loin de croire que les Anglais allaient violer un traité qui leur avait été si avantageux. Mais, à la suite de quelques contestations qui s'élevèrent au sujet des limites du Canada, ils se saisirent violemment de ce qu'ils trouvèrent à leur bienséance de ce côté, et s'emparèrent, sans aucune déclaration de guerre préalable, de 300

* Louis XVI. 1754.

navires marchands qui revenaient des Antilles avec de riches cargaisons. On estima la perte des Rochelais, en cette occasion, à 1,800,000 livres. Le dépit et même l'horreur qu'ils ressentirent d'une semblable perfidie, ne sauraient se décrire. Ils voulaient se jeter sur les Anglais qui se trouvaient dans leur ville, et les mettre en pièces. On les contint, en leur faisant entendre qu'il n'était point de leur honneur de punir une trahison par une trahison, et qu'il convenait mieux de se venger par les armes. Jamais, peut-être, les esprits n'avaient été portés à la guerre, dans le pays, comme ils le furent en 1755; on ne parlait, à la Rochelle, que d'envoyer en mer, comme corsaires, tous les navires armés qui allaient habituellement faire la traite au Sénégal et à la côte de Guinée; mais, le premier mouvement d'enthousiasme passé, on réfléchit que les ennemis avaient une marine trop puissante, et que ce n'était pas sur mer qu'il fallait songer à les punir. Bientôt même on fut vivement tourmenté de l'inquiétude de les voir paraître sur les rades avec une grande flotte. Et, en effet, le 23 septembre, 17 vaisseaux anglais, accompagnés de 9 frégates, 2 galiotes à bombes, 2 brûlots et 76 bâtimens de transport, entrèrent à-la-fois dans le pertuis d'Antioche. On ne savait pas au juste où l'effort de ce grand armement allait se porter. La Rochelle n'était pas, à beaucoup près, dans un état de défense respectable, et le

maréchal de Senectère, investi du commandement du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, était à Paris. Mais M. de Langeron, qui tenait sa place, en qualité de lieutenant-général des armées du Roi, se donna tant de mouvement, et mit si bien à profit le zèle admirable des Rochelais, que les ennemis, déconcertés, s'en allèrent après vingt jours d'efforts infructueux. Leur intention avait été de ruiner Rochefort. Ils avaient commencé par foudroyer les fortifications de l'île d'Aix, au moyen de l'artillerie de leurs vaisseaux, puis ils avaient mis pied à terre pour piller les cinquante ou soixante masures qu'il pouvait bien y avoir dans l'île; après quoi ils étaient allés violer les femmes et les filles dans l'église. Ils trouvèrent moins de facilité à l'entrée de la rivière et au fort de Fouras. Les milices Rochelaises et Rochefortines s'y couvrirent de gloire, en forçant les ennemis à remonter aussitôt sur leurs vaisseaux. Ceux-ci, pour que les frais de l'armement ne fussent pas entièrement perdus, tentèrent de descendre sur la côte d'Aunis, afin d'y faire du butin. Ce fut alors que les Rochelais montrèrent qu'ils n'étaient pas déchus de la valeur et du patriotisme de leurs pères. Ils prirent tous les armes, jeunes gens, pères de famille, vieillards; les négocians donnèrent de l'argent, prêtèrent leurs canons pour l'armement des pointes, et leurs voiles pour faire des tentes; les petits enfans recueillirent de la mitraille, puis se mirent à tra-

vailler à une batterie entre la tour de la Chaîne et celle de la Lanterne, qui prit le nom de *batterie des enfans;* ils voulaient aller à l'ennemi, et ne demandaient pour récompense que l'honneur de porter des cocardes. Les dames, elles-mêmes, s'empressèrent de montrer leur zèle en cette circonstance. Elles abandonnèrent les soins domestiques et ceux de leurs personnes pour faire des cartouches. Ainsi les assaillans, déconcertés, disparurent bientôt après de vaines menaces. Le Roi remit aux Rochelais 11,000 livres de tailles, leur fit don de 700 fusils avec leurs bayonnettes, et ordonna à ses officiers d'enlever en grande pompe les plaques injurieuses de l'église des Minimes. Ce fut le serrurier Amiot qui eut l'honneur de les arracher et de les mettre en pièces : il s'en était rendu digne par la valeur qu'il avait déployée contre les Anglais, à Fouras.

Alors les sieurs Lebœuf et Croizet achevèrent la Verrerie qu'ils avaient commencée à Lafond, et dont les travaux avaient été interrompus par l'apparition des ennemis...

Mais ces succès, ces marques d'honneur, et ce développement de l'industrie, étaient un trop faible dédommagement de la privation de tout commerce. Les Anglais étaient maîtres de presque toutes les colonies de la France, et leurs corsaires et leurs frégates empêchaient l'approche de celles qui lui restaient. Louis XV avait bien pris, par re-

présailles, l'électorat de Hanovre, mais la Rochelle n'en éprouvait aucun soulagement ; il n'y avait que des succès maritimes qui pussent apporter quelque remède à ses maux ; or le Roi n'avait plus de flotte. Le cardinal de Fleury s'était tellement entêté dans son opinion que le royaume n'avait besoin que d'une force continentale, que la marine française était réduite à un grand vaisseau et quelques bâtimens légers. M. de Choiseul, pour réparer le mal, tâcha d'obtenir des villes quelques dons en outre des impôts ordinaires : la Rochelle se hâta d'offrir à Sa Majesté, pour cet objet, une somme de 40,000 livres.

Enfin, par le traité honteux, mais nécessaire, de Paris, on obtint la paix. La France perdit le Canada et le Sénégal. La Rochelle, surtout, devait se ressentir de cette cession, puisque les peaux du nord de l'Amérique entraient encore pour un cinquième dans son commerce, et qu'elle allait éprouver de grandes difficultés dans la traite des Nègres, qui doublait les profits de ses expéditions à St.-Domingue. Aussi se montra-t-elle excessivement jalouse de conserver les ressources qui lui restaient. Elle voulut empêcher les négocians de la ville de Rochefort d'armer directement pour les colonies. Ses efforts furent inutiles. Les anciens privilèges étaient déjà trop attaqués et trop compromis pour que les ministres songeassent à en accorder de nouveaux, surtout quand ils ne pouvaient profiter aux caisses du Roi.

Mais cette nouvelle concurrence n'était pas bien redoutable. L'accès pour les grands navires était, à la vérité, plus facile à Rochefort qu'à la Rochelle, mais on était bien plus sûr du placement des denrées coloniales dans cette dernière ville qui avait des relations jusqu'à Paris et à Limoges, dans l'intérieur, et jusqu'en Russie, à l'étranger.

Aussi les arrivages de St.-Domingue ne diminuèrent pas, et même, comme cette colonie multipliait de jour en jour ses produits, et restreignait, au profit de la France, le commerce de sucre que l'Angleterre avait fait autrefois avec tant de succès, la Rochelle continuant d'être son entrepôt le plus considérable, marcha rapidement à l'état le plus prospère. Elle renonça à vendre ses vins aux Anglais, qui les prisaient moins que par le passé, et donnaient la préférence à ceux de Bordeaux et de Portugal : elle les convertit entièrement en eaux-de-vie, dont elle inonda les colonies anglaises d'Amérique.

Dans ce temps là (*), les Jésuites perdirent le collége de la ville. Il s'était élevé contre eux un orage terrible dans le royaume; les parlemens demandaient leur expulsion, et ils étaient bien près de l'obtenir. Les Rochelais mirent à profit les circonstances, et firent valoir différens motifs de mécontentement que leur avaient donnés les

(*) 1762.

PP., et obtinrent de remettre l'enseignement de la jeunesse aux mains des prêtres séculiers. M. Seignette, qui alors était maire, eût bien voulu signaler encore sa magistrature, par l'établissement d'une école de chirurgie; mais, quoiqu'elle fût jugée bien nécessaire, la ville était si mal dans ses finances, qu'il fallut y renoncer. Après cela, l'attention générale se fixa sur le canal projeté de Niort à la Rochelle. Cette idée avait été mise au jour cinquante années auparavant, et on ne s'y était point arrêté à cause des frais énormes que l'exécution devait entraîner. Il fallut encore l'abandonner pour lors. Mais les esprits, qui se portaient volontiers vers les choses utiles, se pénétrèrent de cette vérité, que le travail est le trésor le plus précieux pour un grand peuple, et ne peut offenser Dieu, puisque l'oisiveté est la mère des vices. On supplia donc humblement (*) M. l'évêque de considérer que les fêtes étaient plus multipliées, à la Rochelle, que dans les autres diocèses, et que le peuple y était plus misérable et plus débauché. Ainsi furent supprimées les fêtes de St.-Fabien, St.-Sébastien, St.-Mathias, St.-Eutrope, St.-Martin, St.-André, St.-Thomas, et du troisième jour après Noël. Mais il y avait bien d'autres réformes à faire dans l'économie publique... Les finances de la commune, encore plus mal administrées que celles du royaume, s'embarrassaient d'une manière effrayante : on

* 1772.

était menacé de ne pouvoir plus bientôt assurer le cours des fontaines, l'instruction de la jeunesse, le nettoyage des rues, et les nécessités les plus urgentes. La dette était considérable, et les dépenses frivoles, les pitoyables satisfactions données à la vanité des gouverneurs, qui venaient bien passer deux mois par an dans la ville, les feux de joie, les réjouissances de toute sorte, absorbaient plus du tiers des revenus communs, qui s'élevaient à 100,000 livres environ...

Cependant la ville n'avait point encore d'arsenal, la cathédrale était en ruines; les cimetières, trop petits et renfermés dans l'enceinte des murs, compromettaient la salubrité publique; les rues n'étaient plus éclairées; le cours Matignon (*) ne se finissait pas; les casernes étaient incommodes, malsaines et excitaient d'éternelles réclamations de la part des officiers; le pays était infesté de loups qui ruinaient les possesseurs de troupeaux. On n'osait pas proposer d'augmenter l'octroi. Grand nombre d'habitans avaient éprouvé des pertes majeures par suite de la réduction de la dette publique (**); et puis la dissolution du parlement agitait et divisait les esprits. Les uns habitués, ou plutôt intéressés à voir le Roi exercer le pouvoir absolu, taxaient de rebellion le refus d'enregistrer les édits bursaux; les autres, déjà pénétrés des principes philosophiques, et ramenés

* Le Mail. — ** 1770.

au souvenir de leurs ancêtres, souhaitaient un contrepoids et même un contrôle aux volontés royales, et déversaient séditieusement le mépris et le sarcasme sur la réorganisation des cours de justice : ainsi l'on se divisait lorsqu'on avait grand besoin de s'entendre, et il fut impossible, pour lors, de remettre l'ordre dans les finances de la couronne, et de rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes. La plupart des notables refusèrent de venir à l'assemblée, lorsqu'ils furent convoqués, et ceux qui y parurent passèrent leur temps à s'aigrir les uns les autres, en discutant sur les privilèges de quelques particuliers. Enfin, au milieu des nécessités dont l'élection de la Rochelle était pressée, on aboutit à la nomination d'un lieutenant de la grande louveterie (*), et d'un piqueur au vol des fauconneries du Roi (**). Mais de grands et terribles événemens allaient succéder à ces tracasseries civiles, et entraîner les volontés dans une autre arène que celle des intérêts de localités. Louis XV était mort; son successeur, jaloux, avant tout, de reconquérir pour le trône l'amour et l'estime des Français, avait commencé par remettre le droit de joyeux avénement, par rétablir les parlemens, supprimer les corvées; puis, bientôt, entraîné dans une extrémité funeste, par son

* Jouanne de Saint-Martin. 1776.

** Jacques Carayon. 1778.

amour pour la popularité, il avait salué le drapeau de révolte des peuples contre les rois, et embrassé la cause des Etats-Unis d'Amérique (*).

Dans cette guerre, la marine française reprit l'éclat que les Duguay-Trouin, les d'Estrées, les Tourville lui avaient autrefois donné. Elle tint la mer avec honneur devant les flottes anglaises, fit autant de conquêtes qu'elle en laissa faire, et protégea si bien le commerce, que l'on peut dire que la guerre lui profita. La Rochelle, surtout, se trouva dans un état prospère. Pour trois navires que lui enlevèrent les Anglais, à la hauteur du cap de la Hogue, elle fit, au moyen de ses corsaires, pour 1,100,000 livres de prises environ, et ses eaux-de-vie furent plus recherchées que jamais dans les ports des Etats-Unis.

Ce débouché était devenu bien nécessaire depuis que les fermiers-généraux avaient obtenu le privilège de fournir de cette boisson la Flandre française (**) et le Hainault, et que les eaux-de-vie de Catalogne étaient admises et accueillies dans la Picardie (***). La guerre d'Amérique répara, pour les Rochelais, vingt années de perte ; aussi tel fut leur enthousiasme, que le maire et les échevins, sûrs d'être approuvés de tous et de trouver plus tard des fonds pour faire face aux nouvelles dettes qu'ils allaient contracter, transportèrent

* 1776. — ** 1773. — *** 1774.

hors des murs (*) les cimetières de St.-Jean et de St.-Barthélemy, consacrèrent 3,000 livres à l'entretien des aqueducs, assainirent les casernes de la porte Dauphine, en facilitant l'écoulement des eaux de Lafond, achetèrent le jardin des Récollets, pour y fonder, sous peu, un bel arsenal, et traitèrent enfin avec un entrepreneur de Paris pour établir des réverbères dans la ville. Il demandait 15,000 livres pour en entretenir 216, qu'il avait jugés nécessaires. On réfléchit que cette dépense était alors tout-à-fait au-dessus des moyens de la commune, et l'on se détermina à ne la faire qu'au fur et mesure. Ainsi, en 1779, on commença par acheter six réverbères; mais, dès-lors, on en eut douze; parce que MM. Fleuriau et Garreau se chargèrent généreusement d'en entretenir six à leurs frais.

M. le comte d'Artois était passé, quelque temps auparavant, à la Rochelle, en allant au siège de Gibraltar, et il avait eu occasion de voir la bonne volonté, l'opulence et le goût des négocians du pays. Ils lui avaient donné, dans leur nouvelle Bourse (**), une fête charmante, qui n'avait pas coûté moins de 17,000 liv. Le jeune prince, comme si la mémoire d'Henri IV eût ajouté à la galanterie de son caractère et à la vivacité de son âge, ne remarqua rien tant que les jolies femmes du pays,

* Au cimetière des soldats.

** Les travaux ne furent complètement achevés qu'en 1784.

et même prolongea assez son séjour pour donner à penser qu'il emportait de la Rochelle quelque tendre souvenir.

Les différens travaux d'utilité publique s'avançaient à vue d'œil; l'activité la plus grande régnait dans le port. Une seule maison (*) armait à-la-fois cinq grands navires, destinés à aller exploiter les établissemens du Sénégal, dont MM. de Vaudreuil et Duchaffaut venaient de dépouiller l'Angleterre; on se flattait de l'espérance de voir la ville devenir un des ports francs que Sa Majesté avait promis d'ouvrir aux Anglo-Américains : l'union et la joie régnaient parmi les habitans... Tout-à-coup ils apprennent que quiconque faisait valoir ses vignes par des gens taillables, serait soumis désormais lui-même à la taille. L'intention du Roi, en reportant cet impôt sur les propriétaires, était de soulager le petit peuple, qui ne cessait d'être l'objet de sa sollicitude. L'indignation des Rochelais fut extrême. Leurs vignes perdaient chaque jour de leur valeur, et, à les entendre, les bordiers ou closiers en avaient presque tous les bénéfices. Et puis ils ne pouvaient se faire à l'idée d'être taxés et exercés par un collecteur, eux, bourgeois d'une ville franche. Ils commencèrent par forcer leurs bordiers, par leurs cris et leurs menaces, à déclarer à l'intendant qu'ils tenaient peu aux avantages que leur

* La maison Garesché.

faisait la loi, et qu'ils la trouvaient injuste envers les propriétaires; puis les membres de l'académie, la chambre de commerce et les officiers de la commune, adressèrent des mémoires au Roi, qui laissa tomber son ordonnance en désuétude, après quelques mois...

Enfin, la paix se fit (*) : l'indépendance des Etats-Unis fut reconnue, et les grandes affaires que l'on entama aussitôt avec cette nouvelle puissance, consolèrent du traité peu avantageux conclu entre la France et l'Angleterre.

Alors il fallut porter un œil attentif sur les finances de la ville. On avait à assurer les dépenses tout-à-fait indispensables, à éteindre d'anciennes dettes, et à contracter de nouveaux emprunts. La cathédrale était achevée (**); M. l'évêque (***) était pressé de la bénir, et demandait un secours d'argent, afin d'acheter des tableaux et des ornemens; l'eau avait encore manqué dans les fontaines, l'année précédente; la ville n'avait pas trente réverbères, manquait d'un maître d'hydrographie, et le gouvernement, pour mettre la dernière main à l'arsenal, exigeait de la commune une contribution de 60,000 livres, en considération de ce qu'elle serait déchargée de plus de 4,000 livres de loyers qu'elle payait à divers particuliers, dépositaires du matériel de la guerre. L'assemblée générale fut convoquée. Ce n'était plus, comme autrefois, la

* 1783. — ** 1784. — *** M. de Crussol.

réunion de tous les bourgeois, mais seulement des députés choisis par les diverses corporations de la ville; encore la noblesse avait-elle cessé de s'y faire représenter. Mais M. de St.-Marsault ayant réclamé le droit d'y assister, au nom de son ordre, il y fut admis d'un avis unanime : ainsi l'assemblée se composa des députés de la noblesse, du clergé, du présidial, de l'élection, de la monnaie, du siège des traites, de la juridiction consulaire, de l'ordre des avocats, du collége de médecine, des chirurgiens, des notaires, des procureurs, de la chambre de commerce, de l'amirauté, du maire, de deux échevins, d'un ancien maire, de deux anciens échevins, et du procureur du Roi. Il n'y avait pas d'autre moyen, pour remettre l'ordre dans les finances, que d'augmenter les octrois, et on y ajouta, en effet, les sommes suivantes :

Sur le foin....................	1,200 livres
Sur la paille....................	200
Sur les cosses de Marans.......	200
Sur les fers et les aciers.......	450
Sur le plomb et l'étaim........	500
Sur les cuivres.................	400
Sur les pierres de taille........	500
Sur le plâtre...................	10
Sur les glaces et les beaux meubles plaqués, venant du dehors....	150
A reporter......	3,610

Report....		3,610 livres.
Sur les drogues...............	200	
Sur les brosses...............	200	
Sur le lin, le fil et la soie.....	400	
Sur le sucre raffiné, venant du dehors.........................	100	
Sur le coton filé, venant du dehors..........................	100	
Sur les dégras.................	100	
Sur le vin entrant dans la ville (ce dernier droit, établi pour dix ans seulement).................	24,000	
TOTAL..........		28,710 livres.

Ainsi l'octroi se trouva porté à 134,000 livres. Cette augmentation considérable ne devait être qu'une ressource temporaire, si les principes d'administration ne changeaient pas.

Or, les nouveaux officiers de la commune débutèrent par offrir à la femme du gouverneur (*) un présent beaucoup plus considérable que par le passé. Ils lui donnèrent vingt bouteilles de liqueur de la Martinique et cinquante de vin d'orange, qui n'avaient pas coûté moins de 500 livres.... Pourquoi ne se conduisait-on pas envers madame

* Madame de Puységur.

de Puységur comme envers M. l'évêque de Carcassonne, son beau-frère, à qui l'on s'était contenté d'adresser un compliment de huit vers qu'avait composé M. Grée, un des échevins?

Cependant on était averti, chaque jour, d'établir dans les finances la plus grande économie. L'eau avait encore manqué dans les fontaines cette année; les armes dont Louis XV avait fait don à la milice bourgeoise, avaient besoin de réparations; M. Gabaude, médecin en grande vénération dans le pays, recommandait sans cesse son projet pour l'établissement d'une école de chirurgie; mais on ne pouvait y donner suite, faute d'argent; il fallait de même se priver d'une école d'artillerie, que le Roi eût volontiers accordée à la ville, si elle eût été à même de faire les premiers déboursés. Bientôt un incendie considérable à la Courbe, chez M. Goraud, fit connaître que la pompe était en mauvais état, et ne pouvait d'ailleurs suffire. Le feu avait éclaté à-la-fois sur plusieurs points, et la Courbe eût été entièrement consumée, sans le courage et l'intelligence que déployèrent les sieurs Logat et Danglade.

Les finances du royaume étaient encore en plus mauvais état : le déficit allait toujours croissant, et l'on ne voyait guère de moyen de le combler.

Dans de semblables circonstances les anciens

rois avaient convoqué les états-généraux. Mais les temps et les hommes étaient changés, et ce moyen, qui avait autrefois sauvé la monarchie, en restreignant à peine, pour le moment, l'autorité royale, pouvait aujourd'hui l'anéantir. On chercha des tempéramens, et une première assemblée de notables fut réunie en 1787. Il fut aisé de comprendre que le peuple et les privilèges se haïssaient mortellement, et n'attendaient qu'un signal pour commencer la guerre. Les notables se séparèrent sans avoir rien réglé pour l'avenir. Le Roi alors se crut en droit d'aviser seul au moyen de sauver l'état; il publia l'édit du timbre et celui d'une subvention territoriale. L'archevêque de Toulouse lui avait fait espérer qu'il ferait passer ces deux édits, moyennant un troisième pour la rentrée des protestans en France. Mais les parlemens refusèrent opiniâtrément d'enregistrer les premiers, et, après des violences inutiles, qui ne servirent qu'à enhardir le peuple en trahissant la faiblesse du ressort monarchique, on se décida à rassembler de nouveau les notables, en promettant la prochaine convocation des états-généraux. Toutes les circonstances se réunissaient pour grossir l'orage : une disette horrible commençait à se faire sentir. A la Rochelle, la misère était extrême. Il avait fallu que les gens riches se cotisassent (*) pour faire distribuer du bois aux pauvres, et 1,800 liv. de pain, par semaine. Dans cet état de choses, les

* Société de bienfaisance.

discours les plus violens étaient les mieux écoutés du public, et M. Alquier, avocat du Roi, qui, en sa qualité de maire, présidait l'assemblée des notables de la commune, laissa éclater la haine la plus envenimée contre le clergé et la noblesse. Il représenta ces ordres comme les deux grands obstacles au bonheur et au repos public, et finit par demander qu'on suppliât le Roi d'ordonner, dans le cas où les états-généraux seraient assemblés :

1.° Que les députés du tiers-état fussent égaux en nombre à ceux des deux autres ordres réunis;

2.° Que les voix fussent comptées par tête;

3.° Que les députés du tiers-état fussent pris parmi les gens du tiers-état;

4.° Que la Rochelle eût des députés particuliers, comme dans les quatorzième, quinzième et dix-septième siècles;

5.° Que le pays d'Aunis fît une province à part, et eût ses états-généraux particuliers.

Cette nouvelle assemblée de notables montra d'abord d'assez bonnes dispositions: elle voulait généralement remédier aux maux du peuple, sans ébranler les fondemens de la monarchie; mais elle fut bientôt divisée et rendue impuissante par les ruses et les intrigues de M. de Calonne. Des troubles sérieux éclatèrent en Bretagne, à Paris et en Dau-

phiné. On mit les soldats en mouvement pour réprimer la sédition, mais ils refusèrent d'agir contre les citoyens. Alors les parlemens, uniquement occupés du soin de garder leur influence populaire, au moyen de laquelle ils espéraient enrichir leur autorité de ce que le Roi était menacé de perdre de la sienne, demandèrent impérieusement la réunion des états-généraux. Louis XVI la promit de nouveau; mais, dès lors, tout s'agita autour de lui pour s'y opposer. Necker, que M. de Brienne, en quittant le ministère, avait sollicité Sa Majesté d'appeler dans ses conseils, fit triompher l'avis de convoquer les états-généraux, et même de donner au tiers-état une double représentation. La Cour, déjà si effrayée, sentit le sol trembler sous ses pas dès le commencement des élections. Mirabeau alla les influencer en Provence, Volney en Anjou et en Bretagne; et l'opinion publique dont ils n'étaient que l'expression éloquente, désigna presque en tous lieux des députés décidés à détruire les abus et à régénérer la France, même au péril de la royauté.

La sénéchaussée de la Rochelle avait quatre députés à élire. M. Alquier, et M. Griffon, lieutenant-général de police, furent les élus du tiers-état. Le clergé désigna, pour le représenter, le curé de St.-Martin (île de Ré), M. Pinellière, et la noblesse, M. le vicomte de Malartic. De ces quatre députés, M. Alquier, surtout, parut être

du goût du peuple, et, durant plusieurs jours, on répéta en tous lieux ces vers improvisés en son honneur :

Quand des citoyens, pour t'élire,
Tu vis les suffrages flatteurs,
Alquier, tu pus alors te dire :
Autant de voix, autant de cœurs.

LIVRE VII.

1789 — 1829.

La cocarde tricolore. — Dons patriotiques. — Administration municipale et départementale. — Fédération des deux rives de la Charente. — Premières révoltes pour le pain. — Société des Amis de la Constitution (club). — Troubles religieux. — Départ des volontaires pour l'armée. — Fête pour un drapeau pris à l'ennemi. — Compagnie d'enfans. — Désordre aux Augustins. — Défaite des Rochelais dans la Vendée. — Vengeances horribles dans la ville. — Maximum et disette. — Les chars et les déesses. — La guillotine permanente. — Les terroristes désarmés. — Corsaires Rochelais. — Le canal de Niort. — Translation de la Préfecture à la Rochelle. — Les licences. — La restauration. — Commerce. — Cours industriels. — Les Bains.

Les états-généraux se rassemblaient sous de funestes auspices pour la Cour : une grande partie du clergé se montrait disposée à prendre les intérêts du tiers-état ; la noblesse de province avait à se venger de celle qui approchait le Roi, et le petit peuple, en proie à la famine, et soulevé déjà

par des excitateurs, rejetait en grande partie sur le gouvernement ses privations et ses souffrances. Jamais, de mémoire d'homme, hiver n'avait été aussi rigoureux que celui qui venait de finir. A la Rochelle, des enfans étaient morts de froid au berceau; la mer s'était gelée jusqu'à vingt toises de la côte; les glaces avaient coupé les balises de la rivière de Seudre et du chenal d'Oleron, et, à l'île de Ré, sur quarante embarcations qu'elles avaient entraînées à mer baissante, onze avaient péri. L'effroi était général. La pitié avait suffi, dès les premiers jours, pour appeler les négocians et les riches de la Rochelle au secours des pauvres. Dans le mois de novembre, ils avaient fondé une société de bienfaisance, qui promettait un fonds annuel de 10,000 livres. Mais bientôt les subsistances devinrent si rares, que les gens aisés, eux-mêmes, craignirent de manquer. L'intérieur, affamé, demandait des grains aux ports de mer dont il avait coutume d'entretenir les greniers. Alors on institua dans la ville un comité pour tirer des approvisionnemens du dehors. M. l'abbé Souzy en fut nommé président, et s'y attira l'estime et la reconnaissance générale, au point qu'on regretta de ne pas le voir succéder, sur le siège épiscopal, à M. Crussol d'Uzès (*).

Cependant les esprits étaient dans une grande fermentation au sujet des affaires politiques.

* Mort le 15 juin 1789; remplacé par M. de Couci.

Les événemens les plus extraordinaires se succédaient ave une merveilleuse rapidité. Le tiers-état se proclamait assemblée nationale, forçait Sa Majesté à consentir à la réunion des ordres, entraînait à lui le clergé, plusieurs membres illustres de la noblesse, obtenait le vote par tête, et, désormais, sûr du triomphe, faisait assister plutôt qu'il n'associait le Roi à la reconstruction de l'ordre public et à la restauration de la France.

Ce fut un jour d'ivresse à la Rochelle, que celui où l'on apprit que Louis XVI avait reçu des mains de Bailly la cocarde aux trois couleurs. Par imitation, on alla aussitôt l'offrir à M. le duc de Maillé, gouverneur de la province; puis on la mit à la statue d'Henri IV (*), et au portrait de M. Alquier. Le soir, au théâtre, Michaud, dans la partie de Chasse d'Henri IV, l'ayant présentée au Roi, en lui disant : « Je vais bien voir si vous êtes bon Français », la salle retentit d'applaudissemens universels. Le lendemain, on chanta le *Te Deum ;* on illumina les maisons, et la ville donna un grand bal.

Dans les campagnes, le peuple était plus occupé de ses vengeances que de ses plaisirs, et ses représailles contre les seigneurs étaient horribles : il

* M. de Pressigny, fermier-général, sur la demande de M. de Laclos, en avait fait hommage à la Rochelle.

Cette statue, quoique en pierre, imitait les chairs comme la cire, et avait long-temps fait l'admiration de la capitale.

incendiait, il égorgeait!... On crut que l'abolition des droits féodaux le calmerait. Dans la nuit du 5 août, sur la proposition de M. de Noailles, l'assemblée nationale la décréta. Les villes et les provinces perdaient aussi leurs privilèges; mais il y avait long-temps que cette ruine était consommée pour la Rochelle, et on tressaillit de joie à cette nouvelle, sur la poussière des fiers révoltés de 1628. Les négocians voulurent, en cette occasion, traiter à leurs frais les compagnies d'élite du régiment de la Sarre et les grenadiers bourgeois : ils leur donnèrent un dîner de 450 couverts sur la place du Château (*). On y but à la santé de madame Alquier, pour reconnaître mieux le patriotisme que faisait éclater son mari. Cette fête se renouvela aux frais de la ville, quatorze jours après, et le régiment entier de la Sarre y fut convié.

Le Roi n'en restait pas moins cher aux Rochelais, car ils firent éclater le plus vif enthousiasme pour sa personne, lors de la bénédiction des drapeaux de leurs volontaires. Leur colonel, M. de Romefort, était bien propre à entretenir en eux les sentimens nobles et généreux : aussi furent-ils les premiers à faire leur don patriotique; ils offrirent leurs boucles d'argent, et réunirent ainsi une somme de 8,000 livres, environ.

La constitution des municipalités était décrétée : tous les citoyens actifs, c'est-à-dire, ceux qui,

* 11 août 1789.

n'étant pas en état de domesticité, avaient vingt-cinq ans et payaient une contribution directe de la valeur locale de trois journées de travail (*), étaient convoqués dans chaque ville et dans chaque bourg, pour élire un procureur de la commune, un maire, des officiers municipaux et des notables. Leur administration devait durer deux ans, et l'écharpe tricolore remplaçait la robe et le chaperon.

Ce fut le 18 janvier (**) que commencèrent les élections à la Rochelle. Les citoyens étaient partagés en cinq districts.

Le lieu des séances était fixé dans les églises paroissiales de Notre-Dame, St.-Barthélemy, St.-Jean, St.-Nicolas et St.-Sauveur.

Les opérations furent terminées le 25, et amenèrent le résultat suivant :

Maire.

M. Goguet.

Officiers municipaux.

MM. Garesché.
Perry, père.
Collet, père.
De Beaussay.
Chamois.
Souzy.
Mirlin, curé.

* A la Rochelle, 4 livres 10 sous. — ** 1790.

Chaize.
Drouhet.
Tasché.
Massias.

Procureur de la commune.

Delacoste.

Substitut du procureur de la commune.

Roy.

Secrétaire-greffier.

Despéroux.

Notables.

J. Poupet.
Sabourin.
Pavie.
Peyrusset.
Pellier.
Renoulleau.
De Chassiron.
Lespinas.
J. Ranson.
Roudès.
Lanusse, aîné.
E. Joly.
Chauvet.
Busson.
Jaucour, curé.
Paronneau.
Pinasseau.
Pinet, orfèvre.
Dely (depuis maire).
Thomas.
Darbellet.
Robert, apothicaire.
P. Garreau (depuis maire).
Millot.

Un citoyen distingué (*) qui, en toute autre circonstance, eût disputé la place de maire, et se fût du moins assurément trouvé en tête des offi-

* M. Demissy.

ciers municipaux, fut repoussé de toutes les catégories, parce qu'on apprit qu'il s'était affilié à la société des Amis des Noirs, à Paris, où il était allé porter le don patriotique des volontaires nationaux. Cette société des Amis des Noirs ne pouvait être du goût des Rochelais, qui faisaient leur principal commerce de la traite des nègres; et puis plusieurs d'entre eux avaient de riches habitations à St.-Domingue, où l'esprit de révolte faisait déjà des progrès bien effrayans. Cette élection achevée, on s'occupa avec ardeur de déjouer les espérances de la ville de Saintes, au sujet du département : les Rochelais croyaient qu'on ne pouvait, sans injustice, refuser d'en établir le siège chez eux, et plus d'une raison, en effet, militait en leur faveur. La Rochelle était le centre des intérêts du pays, dont toutes les productions se portent au commerce maritime; elle avait de grands souvenirs et renfermait de nombreux établissemens. Toutes ces considérations ne purent empêcher les habitans de Saintes de triompher. Ils firent valoir la position intermédiaire de leur cité, et surtout le vœu de la ville de St.-Jean-d'Angély, qui avait dès-lors à Paris son éloquent défenseur (*). Le zèle ardent qui entraînait alors tous les esprits vers l'amour du bien public, calma presque aussitôt la haine et la rivalité que cette circonstance pouvait faire naître entre les principales cités du département, et la plus

(*) M. Régnault.

franche cordialité régna entre les volontaires des deux rives de la Charente, lorsqu'au 5 avril (*) ils se réunirent à Rochefort, pour prêter entre eux un serment fédératif.

Les opérations du corps électoral, pour le district de la Rochelle, durèrent depuis le 11 juillet jusqu'au 16. Elles furent dirigées par M. Delacoste qui, déjà président de l'administration départementale, reçut cette nouvelle marque d'estime de ses concitoyens. Tel fut le résultat du scrutin :

Membres du district.

MM. Demissy, Boutiron, Massias, Despéroux, pour le canton de la Rochelle. — Pinet, Guillet, pour le canton de Marans. — Griffon, Vexiau, pour le canton de la Jarrie. — Poullet, Juliot, pour le canton de Courçon. — Fournier-Désormeaux, Jacob Dechezeaux, pour le canton d'Ars.

Procureur syndic.

M. Raoult, avocat.

Il était urgent que les administrations locales s'organisassent pour arrêter, si c'était possible, le peuple, au milieu de ses exigeances et de ses fureurs. Malgré les soins du comité de subsistances, les habitans étaient toujours tourmentés de la crainte de manquer. Les gens aisés, faisant des provisions à l'avance, augmentaient les alarmes du menu peuple, qui accusait tout ce qui

* 1790.

était au-dessus de lui de spéculer sur la famine, soit pour le ruiner, soit pour le tenir en servitude. Dans ce temps, les murmures étaient bientôt suivis de violences, et les sieurs Ganet, père et fils, faillirent être mis en pièces, sur le soupçon qu'ils avaient expédié un peu de farine au-dehors... Quelques jours après, un attroupement voulut s'approprier deux cents tonneaux de blé que M. Necker avait envoyés sur *le prince William*, à la consignation du sieur Des Essarts, pour les faire passer en bas Poitou, où le pain manquait absolument. M. Garesché, qui était à la tête de la municipalité, par suite d'une indisposition de M. Goguet, développa beaucoup de fermeté en cette occasion, et ne céda aux séditieux qu'en ce qu'il promit d'écrire au ministre pour lui demander qu'il accordât une partie de la cargaison aux Rochelais, et de retenir le navire jusqu'à ce que sa réponse fût arrivée. La rebellion augmenta, le lendemain, d'une manière effrayante : M. Garesché fut assailli, insulté, et même frappé dans son hôtel. Les arbres de son jardin furent coupés, arrachés, et l'on sut qu'une cabaretière avait excité quelques misérables à l'assassiner, ainsi que M. Goguet, et à lui apporter leurs têtes sur des piques. La municipalité et le comité des subsistances méritaient plus d'égards de la part du peuple; car, tout dernièrement, ils avaient obtenu une prime pour avoir tiré de grands approvisionnemens de

l'étranger. Enfin on reçut l'avis que le Roi permettait aux Rochelais de disposer du quart de la cargaison du *prince William*.

Cependant l'approche de la fédération remplissait tous les esprits d'enthousiasme. Déjà la jeunesse et l'âge viril s'étaient incorporés, soit dans les volontaires, soit dans la milice bourgeoise. Les vieillards, eux-mêmes, résolurent de prendre les armes, et ceux de la paroisse St.-Jean, entre autres, au nombre de cinquante, demandèrent l'autorisation de former une compagnie qui prît le nom d'*Henri IV*. Dans la suite, s'organisa un escadron de cinquante-cinq cavaliers. Tous prétendirent à l'honneur de concourir à l'élection des députés à la fédération. Les volontaires eurent seuls le droit d'élire, et leur choix tomba sur M. Jouanne de Saint-Martin, fils : 350 livres lui furent allouées pour ses frais. En même temps, le pain diminuait; on ne le payait plus que deux sous et demi la livre; aussi l'allégresse publique fut-elle grande, le jour où l'on prêta le serment fédératif, et où l'on bénit le drapeau tricolore (*). Toutefois, l'amour du Roi, que cette grande solennité, à Paris, devait raviver pour quelques jours, sembla-t-il bien affaibli dans les cœurs. M. le maire qui, sans doute, comprimait ses généreux sentimens, pour ne point effaroucher la multitude, ne dit pas un mot de Sa Majesté,

* 14 Juillet 1790.

dans le discours qu'il prononça à l'autel de la patrie. M. l'évêque (*) qui, à dire vrai, perdait son évêché, qu'un décret de l'assemblée nationale venait de supprimer, rappela au peuple, dans sa réponse, que, s'il avait des droits à réclamer, il avait aussi des devoirs à remplir, et que le plus impérieux, après celui d'aimer la patrie, était de respecter le Roi.

Alors s'établit la société des Amis de la Constitution. MM. Ballain, Garnier, Delaforte et Derguy, chargés d'obtenir de la municipalité l'autorisation nécessaire, firent leur déclaration en ces mots :

« Des citoyens de cette ville demandent qu'il leur soit permis de former une société, dite des *Amis de la Constitution;* ils s'assembleront tous les jours, et principalement les lundi, mercredi et vendredi, après midi : le lieu des séances sera aux Carmes.

» Les vues que les membres de cette société se proposent, sont de se pénétrer de l'étendue et des bornes des droits de l'homme social, des principes de nos législateurs, de s'instruire de la lettre et de l'esprit de la nouvelle constitution française, et généralement de tout ce qui se rapporte à la révolution, dans l'intention de contribuer à en assurer le succès. »

Il était aisé de prévoir que ces clubs ne tarde-

* M. de Coucy.

raient pas à envahir, dans chaque endroit, le pouvoir législatif, et même administratif...

La société de la Rochelle s'affilia aussitôt à celle de Paris et des principales villes du royaume, et, le 24 octobre 1790, elle reçut, par lord Stanhope, la nouvelle que la Société de la Révolution de Londres consentait à se lier avec elle.

Ce fut à cette époque qu'arriva de la capitale le sieur Parent, un misérable horloger, sans ressources, sans ouvrage, qui, deux ans plus tard, devait dominer le club Rochelais, devenir l'idole des plus ignobles terroristes, et l'effroi des citoyens honnêtes.

Mais déjà les intérêts privés et les scrupules religieux et politiques s'alarmaient des nouveaux sacrifices que l'assemblée nationale déclarait chaque jour nécessaires pour la restauration de l'empire français. Les riches se plaignaient qu'on les taxât d'office, pour la contribution patriotique, lorsque, d'eux-mêmes, ils s'étaient fortement imposés. A la Rochelle, on ne s'était pas contenté de la somme de 1,000 liv., que plusieurs avaient offerte, et on avait exigé d'eux presque le double. Les prêtres les plus respectés, qui d'abord s'étaient montrés partisans des réformes, n'avaient plus le même zèle, depuis la constitution civile du clergé, et déjà même étaient l'objet principal de la surveillance de la Société des Amis de la Constitution. MM. Souzi, Mirlin et Jaucour,

furent les premiers à faire éclater leur répugnance pour le nouvel ordre de choses, et à refuser le serment exigé de tous les fonctionnaires publics. Ils résignèrent leurs charges ecclésiastiques, et abandonnèrent leurs églises aux prêtres constitutionnels. Les femmes de toutes les classes, en général, et les hommes des ordres autrefois privilégiés, méprisaient ces derniers, et faisaient entrer dans les actes de leur piété le soin de leur occasionner sans cesse de nouvelles humiliations. Un de ces zélés alla jusqu'à s'écrier, le dimanche 23 février (*), comme un officier municipal recevait à St.-Sauveur le serment du curé : « Que de monde pour voir un scélérat et un apostat!..» Sur le refus des pasteurs de lire en chaire la loi sur la constitution civile du clergé, elle fut proclamée à St.-Barthélemy, par M. Goguet; à Notre-Dame, par M. Sabourin; à St.-Nicolas, par M. Chaize. Ces troubles religieux allaient amener de grands excès, et provoquer d'odieuses violences. D'un autre côté, jamais la misère n'avait été aussi grande dans la ville : le commerce avec Saint-Domingue était suspendu; dès lors, peu ou point d'expéditions pour cette colonie ou pour la côte d'Angole; on ne voyait plus d'Américains, parce qu'ils avaient le plus grand dégoût pour les assignats, et que l'argent monnoyé avait presque disparu de la circulation. Ainsi quantité de gens manquaient d'ouvrage dans un moment

* 1791.

où les subsistances étaient à un prix élevé. Il fallut encore que les citoyens aisés prélevassent sur eux-mêmes une contribution de 16,000 liv., pour procurer des moyens d'existence aux indigens, qu'on occupa à déblayer le bassin, dont les travaux demeuraient suspendus depuis vingt ans. Pour comble de malheur, les volontaires s'étaient pris de dispute avec le 51.e régiment (*), et on n'osait plus circuler, de jour, dans les rues, crainte d'insulte, et, la nuit, la municipalité avait cru devoir ordonner qu'on illuminât les maisons, pour mieux déjouer les projets incendiaires des perturbateurs. On ne voyait plus de monnaie d'aucune espèce (**), et il n'y avait dans la circulation que des assignats d'une valeur élevée : ainsi on était gêné, arrêté dans les transactions les plus usuelles et les plus nécessaires de la vie sociale. La rivalité du pouvoir éclatait entre la société des Amis de la Constitution et les officiers municipaux. Le maire venait d'être en butte aux injures les plus grossières de la part d'un clubiste, pour avoir osé faire une observation au sujet d'une réunion illégale de deux cents citoyens. Ce fut, cependant, au milieu de semblables circonstances que M. Garesché ne craignit pas de briguer la mairie (***). La considération dont il jouissait, comme un

* Le régiment de la Sarre.

** La chambre de commerce émit des billets-monnaie, de 12, 15 et 20 sous; août 1791.

*** Août 1791. — Réélu en novembre, même année.

des premiers armateurs de France ; les services qu'il avait déjà rendus, et la somme de 16,000 livres à laquelle il s'était taxé, lors de la contribution patriotique, lui valurent la presque unanimité des voix. Il saisit avidement toutes les occasions de montrer combien il était attaché aux idées nouvelles : ainsi il reçut chez lui, avec les plus grandes marques de respect, M. Robinet, ancien curé de St.-Savinien, à qui les suffrages populaires avaient décerné l'évêché du département de la Charente-Inférieure; il proclama lui-même par les rues l'acceptation de la constitution, le 19 octobre 1791 ; et, pour intéresser davantage le peuple à cette fête, il distribua, à ses frais, pour 1,500 livres de pain et autres comestibles. Deux mois après, il offrit à l'assemblée nationale un nouveau don patriotique de 50,000 livres.

C'était une libéralité bien admirable ou bien imprudente au milieu des craintes que devait lui inspirer l'état de St.-Domingue, où il avait la majeure partie de sa fortune. Tout le monde l'aimait et le respectait dans la ville, à l'exception des dévots qui, animés contre lui d'une haine fanatique, affichaient à sa porte des placards remplis d'affreuses calomnies et de menaces. Toutefois, il était bien éloigné d'exercer des violences capables d'exciter une semblable fureur, et son apparente sévérité contre les prêtres réfractaires, n'était

qu'un moyen charitable de contenir des hommes exaltés, qui s'exposaient sans vocation au martyre. Et l'on vit bien, dans la suite, qu'il n'était pas de ces vils démagogues préparés à tout livrer au peuple pour garder quelque influence sur lui. Sitôt qu'il s'aperçut qu'il ne pouvait plus l'arrêter dans ses fureurs, ni balancer l'autorité des clubistes exaltés, il s'abstint des affaires municipales, et rentra dans la vie privée, pour y attendre les décrets des hommes de sang et de rapines, à qui la France était soumise.

Le temps de son administration fut signalé par plusieurs faits et circonstances remarquables : l'installation du premier tribunal de commerce (*); la publicité des séances de la société populaire (**); un violent tremblement de terre, avec grand bruit dans la direction de l'est à l'ouest (***); l'élection des députés de la Charente-Inférieure à l'assemblée législative (****); l'arrêté du département, qui autorisa les citoyens à se faire dire la messe par tel prêtre qui leur conviendrait; l'offre des Rochelais de fournir leurs vaisseaux pour remettre l'ordre à St.-Domingue; l'éloignement du ci-devant régiment de la Sarre, qui était toujours en dispute avec la garde nationale ; la destruction des poinçons et des

* Juin 1791. Collet, président; Chamois, Nairac, Callot, Viault, juges.

** 3 Juin 1791. — *** Nuit du 27 au 28 Juin 1791. — **** 17 Août 1791.

carrés de l'ancienne monnaie; enfin, l'affaire de l'église des Augustins. Ce dernier événement fut une violation manifeste des lois et de la liberté individuelle, dont le nom sacré retentissait alors partout.

Le directoire du département, par son arrêté du 27 octobre 1791, avait autorisé la liberté des cultes, et permis de les exercer dans toute église particulière dont l'ouverture serait demandée par dix citoyens. Aussitôt, ceux qui, à la Rochelle, s'abstenaient, par opposition, de la messe des prêtres constitutionnels, soumissionnèrent les Augustins, qui étaient alors en vente, et firent une pétition pour qu'on les autorisât à s'y réunir en assemblée religieuse. Les dix signataires étaient les sieurs Pinet, Roy aîné, Roy jeune, Roussy, Texier, Bohomme, Dadvisard, Chaslon, Brand et Proux aîné.

Ce fut un dépit extrême pour les prêtres assermentés, et pour leurs adhérens, de voir les églises paroissiales vides et désertes, même les dimanches et les fêtes, pendant que, tous les jours, il y avait affluence aux Augustins. D'un autre côté, leurs adversaires étaient loin de triompher avec modestie, et on pouvait croire qu'ils étaient plus occupés à déverser la haine et le ridicule sur ce qui se passait autour d'eux, qu'à obtenir les bénédictions célestes. Il fut clair, à la fin, que les prêtres opposés de sentimens étaient des chefs de parti, et leurs églises des camps ennemis. D'abord

les magistrats, sollicités de procurer la victoire aux ecclésiastiques qui avaient accepté la constitution civile du clergé, firent exécuter rigoureusement les lois, et poursuivirent des prêtres non assermentés, qui avaient osé dire la messe à l'Oratoire, et faire publiquement un mariage; ils souffrirent qu'on les insultât dans les rues. Mais l'affluence, et surtout la qualité des fidèles des Augustins, n'en continuait pas moins de faire le désespoir de l'opinion opposée, et puis M. Roy, procureur de la commune, malgré les dénonciations journalières qu'on lui adressait contre MM. Jaucour et Mirlin, ne s'opposait pas avec la fermeté qu'on eût desirée à ce qu'ils continuassent de dire la messe à l'Oratoire. Le peuple se porte en fureur dans ce dernier endroit, résolu à tout briser et à y rendre impossible la célébration des saints mystères. Il s'exaspère davantage en voyant que la gendarmerie lui en interdit les approches, et il va assaillir la maison de M. Lavalette, chef de ce corps. C'était le prélude de désordres plus grands. En effet, le lendemain de la Pentecôte (*), comme on était à chanter l'office du soir, soixante perturbateurs environ entrent à grand bruit dans l'église des Augustins, s'y tiennent avec indécence, puis se mettent à prononcer à haute voix les plus mauvais propos. La vue de la garde qu'une femme est allée chercher, les anime d'abord, puis les encourage,

* 28 Mai 1792.

parce qu'ils devinent dans les yeux des soldats qu'ils seront plutôt appuyés que contenus dans leurs désordres. L'officier municipal qui dirige la force armée les somme vainement de se retirer : « Nous aimons mieux, s'écrient-ils, tout briser dans cette église, que de casser bras et jambes à nos femmes, qui viennent passer ici tout le jour, et gâter leur caractère. » En même temps, ils se jettent à travers les rangs de chaises, font sauter les coiffes des femmes, arrachent les jupes de quelques-unes, leur donnent le fouet, et brisent les bancs, les sièges et les vitres... Ensuite ils se répandent dans le couvent, et jettent les meubles par les fenêtres. Dans ce moment, le sieur Trimouille, qui avait avancé les fonds pour acquérir les Augustins, a l'imprudence de venir se présenter aux séditieux pour essayer d'appaiser leur fureur. Elle redouble, au contraire, et il reçoit à-la-fois trois coups de sabre sur la tête ; le pillage de sa maison est consommé avant que les magistrats aient pu parvenir à faire reconnaître leurs voix. Enfin, soutenus par les plus honnêtes gens qui ont pris les armes, ils arrivent jusqu'au tabernacle, d'où ils font enlever les hosties par M. le curé de St.-Barthélemy, crainte de profanation ; ils font vider l'église et le couvent.

Un autre triomphe était réservé pour le lendemain au peuple, qui venait de commettre ces violences : un arrêté des officiers municipaux

prononça l'expulsion des prêtres non assermentés, en les accusant d'être perturbateurs du repos public ; et, à dire vrai, cet acte de tyrannie était le seul moyen de ramener la paix dans la ville. Les séditieux se portaient chaque jour à quelqu'un des couvens, pour y mettre tout en pièces, et lorsqu'on parvenait à les arrêter avant que leur rage fût assouvie, ils se répandaient dans les campagnes pour y profaner et piller les églises.

Plusieurs membres de la municipalité (*) se démirent de leurs places, à la suite de ces désordres. M. Garesché eut peine à attendre l'élection qui était prochaine. M. Robert, désigné pour le remplacer, refusa ce dangereux honneur, sous prétexte de maladie..... Les suffrages alors se réunirent en faveur de M. Dély, qui accepta. (**)

Une élection plus importante avait eu lieu, trois mois auparavant, dans la cathédrale de la ville : on y avait nommé les députés du département à la Convention ; leurs noms étaient sortis de l'urne électorale dans l'ordre suivant :

Garnier, de Saintes; Dechezeaux, de l'île de Ré; Loiseaux, de Soubise ; Giraud, de la Rochelle; Bernard, Bréard, Eschassériau, Niou, Ruamps, de l'assemblée législative, avaient été désignés

* MM. Lanusse et Guibert.

** 2 Décembre 1792.

par le sort pour compléter la députation de la Charente-Inférieure.

Les temps les plus affreux de cette époque terrible approchaient. Louis XVI et sa famille étaient détenus au Temple; on brisait les statues des rois, ses ancêtres, et même, à la Rochelle, il avait fallu faire disparaître celle du bon Henri. La commune de Paris, souillée du sang répandu dans les premiers jours de septembre, excitait les communes du reste de la France à l'imiter; en même temps, les Prussiens marchaient sur la capitale. Les jeunes gens arrachés de leurs foyers, se portaient aux frontières, soit pour défendre une cause qui leur semblait si belle qu'aucun excès ne pouvait la ternir, soit pour échapper à la surveillance homicide de ces comités à qui Robespierre et Marat recommandaient chaque jour le salut de l'empire.

La terreur régnait partout, et le gouvernement révolutionnaire était à la veille de déclarer qu'il en faisait le ressort de l'administration. Les officiers municipaux demandaient des piques pour mettre aux mains de la lie du peuple, qui les tenait dans un effroi perpétuel; chacun se pourvoyait de certificats de civisme, ou s'efforçait d'effacer les fâcheuses impressions qui pouvaient les lui faire refuser. Ainsi, parmi les négocians Rochelais, M. Wanhooguerff offrit à l'état dix pièces de canon, avec leurs affûts, et cent boulets;

d'autres envoyèrent leurs jeunes filles présenter en cérémonie, à la municipalité assemblée, les fruits de leurs épargnes ou de leurs travaux, des souliers, des bas et des vêtemens pour les défenseurs de la patrie....

Mais lorsqu'on eut à craindre, après la nouvelle de la mort de Louis XVI, que la stupeur dont on n'avait pu se défendre, eût été remarquée, surtout au moment où l'on vit les représentans Lequinio et Laignelot, joyeux d'avoir organisé un tribunal de sang à Rochefort, s'asseoir à table avec un infâme compatriote, qui avait abjuré tout souvenir de famille et d'humanité, et s'offrait à servir de bourreau, le desir de la vie l'emportant sur tout le reste, on s'empressa de se montrer à la messe des prêtres assermentés et aux saturnales du club. On imita le ton, les allures des plus vils démagogues; on se mêla à leurs festins, à leurs danses, et on n'épargna rien pour se procurer leur amitié.... Cependant un grand nombre de personnes ne pouvaient obtenir de certificats de civisme; les officiers municipaux se montraient quelquefois difficiles et scrupuleux à ce sujet; non seulement ils en refusaient à quiconque leur était suspect, mais encore à ceux dont l'opinion leur était inconnue. Ainsi un notaire, nommé Bareillet, qui, retenu au lit depuis onze mois, n'avait pu manifester publiquement des principes contre-révolutionnaires, eut 28 boules noires sur 30

votans. Heureusement qu'il avait trois fils dans la garde nationale, prêts à aller rejoindre les armées; ils vinrent en uniforme plaider à la commune la cause de leur père; on recommença le scrutin; le citoyen Bareillet eut un certificat à l'unanimité, et on décida qu'à l'avenir il y aurait des boules rouges qui exprimeraient que le pétitionnaire était inconnu et non suspect. La privation de certificat de civisme exposait le citoyen à une surveillance hostile et à mille dénonciations dont il ne pouvait manquer d'être victime. Il y avait déjà au moins 80 personnes d'incarcérées pour opinion politique; leur nombre augmentait tous les jours; la maison d'arrêt (*) avait peine à contenir les détenus, et ils y étaient si mal que la municipalité ne cessait de demander au district et au département qu'on améliorât leur sort, et qu'on en mît plusieurs en liberté. Mais les déclamations de Billaud-Varennes contre l'incivisme de sa ville natale et les succès des Vendéens forçaient les administrations locales à retenir les élans de leur humanité. Cette guerre de la Vendée causait pour lors une vive inquiétude aux Rochelais. Outre qu'une partie de leur garde nationale était aux Sables et pouvait avoir tous les jours des engagemens avec les rebelles, il y avait à craindre que ces derniers ne se concertassent avec les Anglais, à qui l'on venait de

* Les Dames-Blanches.

déclarer la guerre, pour attaquer la Rochelle. Aussi s'était-on hâté d'envoyer deux députés (*) à la convention pour obtenir une forte garnison. Mais, avant tout, il fallait fortifier la ville qui était comme ouverte en plusieurs endroits, et on manquait absolument d'argent. Les citoyens Admyrault et Demontier voulurent bien avancer 12,000 livres pour cet objet. La population entière se porta aux travaux; il y eut un nouvel enrôlement de volontaires, tant pour l'infanterie que pour la cavalerie; les particuliers prêtèrent leurs chevaux; les gardes nationales des lieux environnans envoyèrent d'assez forts détachemens, et, dans les premiers jours de mai, il arriva enfin 1,200 hommes de troupes de ligne qui formèrent le noyau de l'armée des côtes de la Rochelle, dont le commandement était destiné au général Canclaux.... Il n'y eut pas jusqu'aux enfans dont on voulut utiliser l'ardeur belliqueuse. On en composa une compagnie qui s'appela *de l'Espérance*; on leur fit monter la garde à la commune, d'abord avec des sabres, puis bientôt, sur leurs sollicitations réitérées, avec des carabines. Les commissaires de la convention qui organisaient ainsi la défense militaire du pays, étaient Niou et Thrullard. Leur présence et leurs menaces multipliaient d'une manière incroyable et les engagemens et les dons patriotiques: en deux jours, 263 citoyens s'inscrivirent sur la liste des volontaires, et il y

* Crassou et Grasset.

eût pour 54,000 livres d'offrandes. Le 19 mars, sur la proposition du représentant Giraud, la convention décréta que les citoyens de la Rochelle avaient bien mérité de la patrie.

Mais dès lors on savait dans la ville que tous ces efforts avaient eu le plus funeste résultat. Deux jours auparavant les volontaires Rochelais, conduits par le général Marsey, avaient reçu un échec terrible, entre Chatonnai et St.-Vincent. Thouron, Grasset et Valette en apportèrent, les premiers, la nouvelle dans la nuit du 20 au 21 mars. A les en croire, Marsey avait manqué de talent, et, peut-être, de bonne volonté. En effet l'approche de la nuit était une heure mal choisie pour engager des soldats qui allaient au feu pour la première fois. Les fantassins, quoique réduits à la fuite, s'étaient battus en braves; les cavaliers n'avaient pas très-bien fait leur devoir. Trois citoyens s'étaient couverts de gloire, le jeune Weis, Boulard et Grenier. La consternation était générale: il arrivait à chaque instant des blessés, et il n'était pas douteux qu'il ne fût resté bien des gens sur le champ de bataille. Chacun tremblait pour un père, pour un parent, pour un ami. On accourait sur la place, pour demander des nouvelles de ce qu'on affectionnait, pour se faire rendre compte de l'engagement. A la fin, cette foule s'échauffe des passions les plus violentes; on s'écrie de toutes parts: « Ce sont les

prêtres, les royalistes qui font notre malheur! Vengeance! La mort aux prêtres et aux royalistes!» Les officiers municipaux, les membres du district accourent et tâchent de calmer le peuple, pendant que, par leurs ordres, une garde sur laquelle ils peuvent compter va défendre l'approche de la maison d'arrêt. Au milieu de cette émotion, un imprudent vieillard, un ancien capitaine de navire, nommé Lévêque, a le malheur d'insulter par ses rires à l'effervescence générale. On se soulève contre lui; on le poursuit; on veut le tuer. Le maire (*) et les municipaux Delacoste et Admyrault lui sauvèrent la vie au moment où, pressé dans un corridor, au coin de la place, il allait être mis en pièces. Les magistrats haranguèrent les assaillans et obtinrent à la fin qu'ils les laissassent conduire Lévêque en prison. Le sang n'en devait pas moins couler dans cette funeste circonstance. Tout se réunissait pour exalter les esprits et nourrir la fureur populaire. Les boulangers, faute de bois, n'avaient point fait de pain, et, soit délire de terreur ou de scélératesse, des citoyens répandaient le bruit que les royalistes avaient préparé une mine et qu'on était à la veille de sauter en l'air. Les professeurs disaient avoir entendu un grand bruit dans les souterrains du collége. La défiance était dans tous les cœurs, et la menace sur tous les visages. Ce fut au milieu de

(*) Dély.

semblables circonstances que le procureur du district crut ne pouvoir s'empêcher d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu d'envoyer à l'île d'Oléron quatre prêtres détenus à la Rochelle. Ils sont conduits (*) au port, sous l'escorte de quelques soldats, peut-être mal disposés à les défendre; la mer est basse et ne sera pleine que dans quatre heures. Des femmes à figure sinistre ont commencé à injurier ces ecclésiastiques dans la rue; elles les ont suivis jusqu'à la porte du corps-de-garde de la tour de la Lanterne, en appelant à elles des marins étrangers dont l'exaltation féroce leur est connue. A une heure, on vient prévenir le maire qu'il y a un rassemblement autour des quatre prêtres, et que les soldats qui les accompagnent ne peuvent plus les défendre contre les outrages de la multitude: il accourt avec la garde de la maison commune; il se fait jour à travers la foule, se met au-devant des malheureux ecclésiastiques, contre lesquels retentissent d'horribles clameurs; puis, voyant que le danger augmente, il les fait entrer dans le corps-de-garde. Il ne cesse de répéter aux citoyens qu'ils doivent écouter l'humanité, obéir à la loi.... On lui répond par les cris: « Mort aux prêtres! la mort! » Il n'avait autour de lui que trente hommes à pied et autant à cheval; mais, aidé du commandant Thouron, qui l'accompagnait, il eût pu déterminer peut-être cette troupe à faire feu sur la multitude, et à la dissiper par les

* 21 Mars, à midi.

bayonnettes. Il n'osa pas avoir recours à ce terrible expédient, et il fit seulement prévenir les membres du district qu'il fallait absolument qu'ils envoyassent toutes les forces disponibles. Ceux-ci crurent que ce serait assez de se présenter eux-mêmes avec leurs écharpes. Ils ne purent ni se faire entendre, ni se faire respecter; des marins étrangers, des citoyens atroces, quatre femmes horribles assiègent le corps-de-garde, et sont bien près d'en forcer les portes. Alors les membres du district retournent sur leurs pas, font battre la générale, et rassemblent tout ce qu'ils rencontrent avec des armes. Il était trop tard : les assassins avaient fait irruption dans le corps-de-garde, et les prêtres étaient déjà égorgés, mutilés et mis en pièces. Il y eut du moins ceci d'honorable pour la ville, en ce moment, que le maire et le commandant Thouron couvrirent, tant qu'ils le purent, les malheureux ecclésiastiques de leurs corps; qu'ils reçurent les premiers coups, et les défendirent jusqu'à ce qu'on les eût eux-mêmes renversés à terre et foulés aux pieds. La fureur populaire n'était point rassasiée de cette scène d'horreur. Les membres déchirés, les têtes sanglantes des victimes furent portées par les rues; et, le lendemain, la municipalité de l'île de Ré, aussi mal inspirée que le procureur syndic du district, ayant expédié des prêtres et plusieurs personnes suspectes, pour la Rochelle, la barque qui les portait fut assaillie à l'avant-port par les

mêmes assassins, qui se jetèrent à l'eau pour l'atteindre. Deux ecclésiastiques, revêtus de la soutane, furent aussitôt égorgés; un troisième s'échappa à la faveur d'un déguisement, et en donnant à son effroi l'expression de la rage des assassins. D'autres personnes allaient aussi devenir victimes, mais les municipaux réussirent à les faire épargner, en les couvrant de leurs écharpes.

Il y avait dans ces jours affreux, à la Rochelle, quatre commissaires de la convention, Niou, Thrullard, Garnier et Mazade. Ils montrèrent la plus grande indifférence pour cet événement, et le club, comme pour s'associer en masse à ce qui venait d'être fait, publia une longue déclamation contre les suspects, et demanda qu'on les mît tous en arrestation.

Après ces vengeances populaires, on ne fut occupé dans la ville qu'à manifester son patriotisme. Cinq cent cinquante hommes de la garde nationale partirent pour les Sables, sans murmurer, sans qu'aucun essayât de faire valoir quelques motifs d'exemption; et les riches, selon que chacun était plus suspect, ou voulait tirer parti de la popularité, ôtèrent à leur fortune privée pour remplir le trésor public : M. Harouard donna 6,000 livres, M. Chassiron 10,000 livres, M. Wanhooguerff 4,000 livres; huit autres donnèrent chacun 1,000 livres; et M. Demissy, outre

une pareille somme, renouvela son offrande de deux soldats armés.

Alors on arrêta qu'on accorderait les secours suivans aux pères, aux mères et aux femmes dont les fils ou les maris étaient à l'armée des Sables :

Aux père et mère : pour un enfant, 10 sous par jour; pour deux enfans, 20 sous; pour trois enfans, 30 sous.

A une veuve : pour un enfant, 15 sous par jour; pour deux enfans, 30 sous; pour trois enfans, 45 sous.

A une femme : pour son mari, 15 sous par jour; à chacun de ses enfans en bas âge, 10 sous.

Malgré toutes ces démonstrations et ces actes de générosité, les clubistes, les démagogues, partageaient l'effroi qu'ils inspiraient. Un nouveau succès pouvait amener les Vendéens jusques sous les murs de la ville; on s'attendait tous les jours à voir paraître une flotte anglaise. Quelques prises, qui arrivaient dans le port, étaient loin de remplacer le travail et les profits de l'ancien commerce; tout le monde était réduit pour les choses de première nécessité, et quantité de gens manquaient de pain. Les villes voisines, où l'on avait coutume de s'approvisionner, craignaient elles-mêmes pour leurs subsistances, et recevaient fort mal les commissaires que la Rochelle leur en-

voyait pour l'achat des grains. A Fontenay, le peuple avait été bien près de tuer les citoyens Fouchereau et Onfroy. Les républicains, au milieu de la détresse publique, recommençaient leurs éternelles accusations contre les aristocrates, et le procureur du district en était venu au point de désigner des communes entières comme mauvaises et infectées d'un esprit de royalisme (*).

Dans le mois de juin, on reçut de nouvelles troupes pour la défense de la ville, et les assemblées primaires élurent les membres d'un comité de salut public (**). Mais les troupes ne rendirent pas l'accès de la ville plus facile aux subsistances : elles en hâtèrent la consommation. Quant au comité de salut public, quoique composé, en grande majorité, des plus honnêtes citoyens, il ajouta à l'effroi général, parce qu'il se laissa dominer par les plus ardens clubistes que Parent y représentait. Une grande partie des malheureux enlevés dans la Vendée, étaient dirigés sur la Rochelle, et déjà la tour de la Lanterne en était encombrée. A la fin, il se mit parmi eux une maladie contagieuse qu'ils communiquèrent aux juges qui les envoyaient à l'échafaud. Il fallut bien s'occuper d'améliorer leur sort, et on permit aux particuliers de leur porter des secours. Ils excitaient un

(*) Esnandes et Bourgneuf.

(**) Les citoyens Demissy, Grasset, Nairac, Bouyer, Laforte, Parent, Crassou, Busson, Camuzat, Gautier, Viault, Bucly.

intérêt général, et il n'était pas rare de les entendre appeler dans le sein de la municipalité, et même au club, du nom singulier de *pauvres brigands!* Au reste, 60 eurent la tête tranchée ; il en mourut 250 environ dans la tour de la Lanterne. Les autres, employés à nettoyer les rues et à niveler le terrain qui devait servir de cimetière général, survécurent jusqu'à la pacification de la Vendée (*) qui les rendit à leurs foyers.

Il y avait pour lors dans la ville bien des esprits qui inclinaient à la contre-révolution. La disette de toutes choses pour le peuple, le *maximum* pour les marchands, en étaient la principale cause. Ensuite la guillotine, par un bonheur inexplicable sous le proconsulat de Lequinio, et avec les notes et les catégories de Billaud-Varennes, qui dénonçait sans cesse sa ville natale comme un lieu infesté d'aristocrates, et signalait son père au nombre des gens dignes de mort, n'avait encore frappé que des Vendéens. Les mécontens s'enhardirent jusqu'à lancer des pierres au milieu du club, et à maudire à haute voix, sur la place publique, le gouvernement de sang et de rapine qui pesait sur la France. Quatre femmes et un homme furent arrêtés ; ils trouvèrent, pour ainsi dire, protection même auprès de ceux qui les devaient punir, et ils furent seulement condamnés à une détention de quelques jours : les

* 15 Février 1796.

jeunes gens, plusieurs fois au spectacle, saisirent le moyen de l'allusion, pour manifester ou l'horreur ou le mépris qu'inspiraient les Jacobins forcenés. Ceux-ci, lorsqu'on pouvait, sans trop de danger, faire connaître son opinion à l'ombre du scrutin, ne trouvaient pas même d'appui au sein de la société populaire : on en eut une preuve éclatante au commencement de novembre (*).

La commune avait eu beau arrêter que personne ne pourrait acheter au *maximum*, sans une permission d'un officier municipal, du riz, de l'huile, du savon, de la chandelle, du beurre, de la toile, du drap grossier, des sabots, du charbon, des fagots, de la laine à tricoter, du sucre en pain et du café, ces denrées avaient entièrement disparu du commerce. D'un autre côté, par suite de la disette générale, des accaparemens, et surtout de la guerre de la Vendée, il n'arrivait plus de grains dans la ville. Ainsi l'on était menacé d'une horrible famine. Le comité général de subsistances, à qui on s'était adressé, venait de répondre sèchement qu'il savait que le département de la Charente-Inférieure avait assez de blé, et que les autres cantons en devaient fournir à celui de la Rochelle. Le mécontentement était à son comble : les gens d'une certaine classe qui, seulement troublés dans leurs

(*) 1793.

habitudes, ne craignaient point encore de mourir de faim, faisaient circuler des chansons, des épigrammes contre les hommes du club et les dispensateurs du pain détestable de *l'égalité*. Le menu peuple manifestait son opposition d'une manière plus menaçante: il s'attroupait aux portes des boulangers, insultait les officiers publics, et semblait sur le point de se mettre en révolte ouverte. Lequinio et Laignelot jugèrent que ce serait flatter Robespierre et la convention, que de rejeter sur l'incurie et l'incivisme de la municipalité de la Rochelle des malheurs que faisaient éprouver à toute la France les désordres et les fureurs du gouvernement. Ils la firent accuser de royalisme, par le journal de Carrier, à Nantes, encouragèrent Parent et sa faction à la dénoncer au comité de salut public, et prirent alors sur eux de la casser, et de commettre à la société populaire le soin de procéder à une nouvelle élection....

On vit alors que le modérantisme si reproché aux officiers municipaux était aussi l'esprit du club, ou plutôt que la foule des citoyens, enrégimentée par la terreur sous les drapeaux des Jacobins, soupirait après un régime plus conforme à la raison et à l'humanité. L'ancienne municipalité eut presque tous les suffrages, et Lequinio, lui-même, se laissant aller à l'entraînement général, rendit sa confiance aux municipaux modérés,

et s'adoucit jusqu'au point d'élargir seize des principaux détenus aux Dames-Blanches. Les orateurs de la société populaire laissèrent éclater la plus vive indignation à ce sujet. Ils obtinrent, à force de cris, qu'on nommerait deux commissaires pour examiner la conduite des suspects qui venaient d'être délivrés, et qu'on dénoncerait Lequinio au comité de salut public. Celui-ci n'avait ni la volonté, ni l'audace de braver ces hommes violens, et, pour les appaiser, il leur permit de faire reprendre une partie de ceux qu'il avait tirés de prison et conduire à Brouage, solitude empestée que le district venait de mettre à la disposition des comités de surveillance, soixante religieuses âgées et infirmes, et cinquante autres suspects environ. Toutefois, M. Chassiron conserva la liberté que Lequinio lui avait rendue, et, afin de mettre ses ennemis dans l'impuissance d'accuser son patriotisme, il versa aussitôt 10,000 livres à la caisse de la commune, pour procurer des subsistances à la ville. On était au moment du maximum de la terreur. Bien peu de gens pouvaient se croire à l'abri du soupçon, de l'emprisonnement et de la mort; aussi, de toutes parts, éclata une nouvelle ardeur pour les dons patriotiques. A la Rochelle, les riches se dépouillent de leurs couvertures, livrent la moitié de leurs matelas pour le service des nombreux blessés qui arrivent de la Vendée (*); ils versent des

* Mars 1794.

sommes considérables pour la construction d'un vaisseau que la société populaire veut qu'on offre à la convention ; M. Rasteau fait don de 1,500 banderolles de fusil et de 6,000 pierres à feu ; le commandant Thouron, comme si c'était trop peu que d'avoir payé de sa personne devant les ennemis de la république, avance 17,000 livres pour la garde nationale, dont il prévoit qu'il ne sera jamais remboursé. Mais rien ne put être comparé alors à l'honorable désintéressement du citoyen Demissy. Sans avoir pris part aux excès qui rendaient odieux le gouvernement, ou plutôt l'anarchie républicaine, il n'avait point à craindre le soupçon qui planait sans cesse sur les modérés, et puis il n'avait pas attendu les jours du plus grand danger pour mettre sa fortune à la disposition de ses concitoyens affamés. Dès le 21 août 1793, il avait offert l'avance de 150,000 livres à la commune, avec cette admirable simplicité :

Le citoyen Demissy, aux officiers municipaux de la ville de la Rochelle :

« Je vois, citoyens, par votre circulaire de ce jour, que vous avez besoin de grands moyens pour vous procurer les subsistances nécessaires à notre cité ; je le sens comme vous, et je n'en ai que plus de regret de ne pouvoir vous donner de suite un secours effectif ; mais je vous propose celui de 150,000 livres en 25,000 comptant, et 125,000 en mes bons, payables à la fin de

septembre, octobre et novembre. Vous n'avez pas besoin de me rassurer sur la rentrée de cette somme : s'il était possible qu'elle fût compromise, ce qui réduirait de beaucoup ma fortune, l'idée d'avoir été essentiellement utile à mes concitoyens me servirait de dédommagement.

» DEMISSY ».

Ainsi les Jacobins n'avaient pas tardé à imposer silence aux plaintes qui s'élevaient contre eux à la Rochelle, et à comprimer l'opinion publique qui, un moment, avait osé les braver. Ils faisaient représenter au théâtre des pièces infâmes, pour exciter la plus vile populace à donner carrière à ses passions brutales et féroces; ils effaçaient en tous lieux les images saintes, prolongeaient, jusqu'au milieu de la nuit, des orgies dégoûtantes dans les églises, qu'ils choisissaient pour salles de festins, afin de mieux insulter à la morale publique et aux anciens souvenirs, parcouraient les rues en chantant des chansons horribles, puis, passant de la fureur et du dévergondage à l'hypocrisie la plus basse et la plus ridicule, parce que Robespierre s'était fait dévot, ils mettaient en exercice le culte de la raison, et se rassemblaient, tous les dix jours (*), dans l'ancienne cathédrale, qu'ils avaient donnée pour temple à la déesse. Là, ils commençaient par chanter l'hymne des Français, puis lisaient les droits de l'homme, les

* Aux décadis.

lois promulguées dans le décadi précédent, les nouvelles des armées, un discours sur les vertus républicaines, et terminaient par une quête pour les indigens. Bientôt ils proclamèrent que l'éducation était la sauve-garde des mœurs, et ils instituèrent un comité d'instruction chargé d'interroger les enfans des petites écoles, auxquels on apprenait à déclamer, d'un ton important, les principes de morale privée et publique alors en honneur. Dans ces diverses assemblées, il y avait toujours des places réservées pour les vieillards et les femmes enceintes. C'était Julien, envoyé du comité de salut public de la convention, qui instituait ces cérémonies : il avait un goût prononcé pour les danses, les fêtes nationales, et il en traçait lui-même les figures et les marches. On ne déploya jamais plus de pompe et plus de luxe à la Rochelle que lors de la réjouissance pour la reprise de Toulon (*). Elle eut lieu le 9 janvier 1794. Sur un char attelé de trois chevaux richement caparaçonnés, s'avançaient trois jeunes déesses : l'une représentait la Liberté avec son bonnet rouge à la main, l'autre l'Égalité, portant un niveau, et la troisième, la Victoire, offrant des palmes aux guerriers. Sur le devant du char, était un enfant demi-nu, avec le livre de la loi sur les genoux. Vingt jeunes citoyennes s'avançaient à l'entour, vêtues de blanc, avec un ruban trico-

* 19 Décembre 1793.

lore en sautoir. Tout le peuple, à leur suite, faisait retentir l'air des cris de vive la république! vive la montagne! vivent les vainqueurs de Toulon!.... On allait ainsi au temple de la raison chanter des hymnes républicains, et figurer les héros et les dieux de la montagne, terrassant les préjugés, et foudroyant les têtes couronnées... Cette scène finie, déesses, nymphes, citoyens, se répandirent sur la place, et formèrent des chœurs de danse jusqu'à la fin du jour. Le 8 juin, on fit une nouvelle promenade allégorique, pour la fête de l'Être-Suprême. Dans ces deux circonstances on dansa en face de la guillotine sanglante. Le maire l'avait d'abord fait enlever, en disant qu'on devait ménager la sensibilité du sexe, qui se porterait en foule à la fête, et en ferait le plus bel ornement. Les ardens du club exigèrent qu'on rétablît l'instrument de supplice... « Les femmes, disaient-ils à leur tour, doivent s'habituer au spectacle de ce qui a conservé et de ce qui conservera la république. » La fin du règne de ces hommes affreux approchait...

Le 9 thermidor répandit la joie à la Rochelle comme dans le reste de la France. Les Jacobins, à dire vrai, n'y avaient point fait de mal, si on les comparait à ceux de Nantes, de Rochefort, et d'un grand nombre d'autres villes. Mais ils tenaient les plus honnêtes habitans dans des craintes perpétuelles, et leur insolence était extrême. On

se flattait de l'espérance de les voir humilier; on ne doutait pas que la foule des Rochelais détenus à Brouage n'allât recouvrer la liberté: enfin on pensait que la convention, pour achever de reconquérir la popularité, s'occuperait aussitôt de fournir des subsistances aux départemens qui en manquaient. Jamais la Rochelle, depuis six ans, n'avait été aussi près de la famine qu'elle l'était pour lors. Il n'y avait pas dans toute la ville 500 boisseaux de blé, et on était réduit aux fèves, au maïs, aux patates et au manioc. Dans un tel état de détresse, le district crut pouvoir prendre sur lui de s'emparer des grains que le citoyen Legrand avait achetés en Poitou pour les magasins de la marine. Le comité de salut public improuva très-fort cette violence. Toutefois il se hâta d'envoyer 120,000 livres pour qu'on achetât des subsistances; le mois suivant, il fit passer encore une égale somme.

Déjà les terroristes avaient été notés d'infamie à la Rochelle; la société populaire en avait chassé dix de son sein, pour leur tyrannie et leur dévoûment aveugle à Parent, qui était pour tout le reste de la ville un objet de haine ou d'effroi... Mais, dans le mois d'avril, ils reçurent deux nouveaux échecs, qui achevèrent de les couvrir de honte et de les abattre. Collot-d'Herbois, Barrère et Billaud-Varennes, qui avaient essayé, après la mort de Robespierre, de recommencer le

régime de la terreur, arrivèrent à la Rochelle (*), sous la surveillance de l'agent de police Sadous, qui les conduisait à l'île d'Oleron, où ils étaient déportés par jugement de la convention; et, dix jours après, le représentant Blutel vint faire exécuter le décret qui ordonnait le désarmement des terroristes. Les officiers municipaux, chargés du soin de les désigner, s'épargnèrent beaucoup eux-mêmes, ce qui décida le représentant à user des moyens révolutionnaires auxquels le gouvernement n'avait pas encore renoncé, et à abolir l'ancienne municipalité, pour la constituer ainsi, jusqu'au moment des élections :

Maire.

Le citoyen Demissy.

Officiers municipaux.

H. Rondeau.	Garnier.
Lebouc.	Toure.
Garnault.	Bon.
Poupet.	Bonneau.
Ranson.	Ravet.

Procureur de la commune.

Lavillemarais.

Substitut.

Callot.

Cependant les circonstances étaient encore

* 8 Avril 1795.

graves et difficiles. Les Jacobins étaient loin d'être abattus à Paris, et partout ils s'agitaient pour ressaisir le pouvoir. Il s'en trouvait à la Rochelle qui avaient osé dire au corps-de-garde : « Sous la terreur, les denrées étaient moins chères, et, pour que les choses aillent bien, il faut encore du sang. » Au spectacle, un militaire, élevé en grade, s'était écrié, en demandant le *Réveil du Peuple* : « Je suis terroriste, moi ! » et il avait trouvé des gens disposés à le défendre contre les officiers de police accourus pour le saisir. D'un autre côté, les contre-révolutionnaires laissaient éclater leurs espérances avec la plus grande indiscrétion, rappelaient les souvenirs de la royauté, et donnaient asile chez eux à des prêtres non-assermentés. Dans le district de la Rochelle, ils poussèrent l'audace jusqu'à s'assembler dans l'église de la Couarde, pour entendre la messe. Ainsi, la convention qui, libre enfin de laisser éclater l'opinion de la majorité de ses membres, voulait sauver la république et faire cesser l'anarchie et la terreur, avait à combattre deux factions puissantes, les Royalistes et les Jacobins. D'abord elle montra plus de complaisance pour les premiers : elle poursuivit leurs adversaires ; fonda des écoles normales et primaires, pour rasseoir la morale publique ; adoucit les lois contre les suspects ; accorda une amnistie aux habitans insurgés de l'ouest qui poseraient les armes ; rappela les députés modérés qui avaient été exilés de

son sein; décida que le secret des lettres ne serait plus violé dans l'intérieur; supprima le *maximum*; renvoya les ci-devant religieuses dans leurs familles; ordonna que la vente des biens des condamnés serait suspendue; que leurs femmes et leurs enfans rentreraient dans la possession des effets à leur usage, et que chacun, conformément à la déclaration des droits de l'homme, jouirait de la liberté des cultes.

Les premières personnes qui, à la Rochelle, firent usage du dernier décret, furent mesdames Quénet et Alquier. Dès le 15 germinal an 3, elles déclarèrent que leur intention était de se faire dire la messe, chez elles, par Jacques Dauge, prêtre de Paris.

La convention, dans deux nouveaux décrets (*), prononça la dissolution des sociétés populaires et l'acceptation de la constitution de l'an III par les Français (**); mais, entraînée bientôt dans un système opposé, et par les récriminations et l'influence des Jacobins, et surtout par les attaques des royalistes, elle décida que, jusqu'à la paix, les parens des émigrés, et tous ceux qui se seraient montrés ennemis de la liberté, dans les assemblées primaires et électorales, seraient exclus des fonctions publiques. Les deux conseils,

* Le 22 Août 1795.

** 23 Septembre.

dont la nouvelle constitution avait composé la représentation nationale, débutèrent par faire serment de haine à la royauté.

Déjà les éclatantes victoires de Bonaparte, en Italie, faisaient respecter, à l'étranger, le gouvernement que venait de se donner la France; mais le directoire était moins heureux à l'intérieur; soit division des partis qui, au camp, se confondaient dans l'amour de la gloire, sous de grands généraux, soit faiblesse des magistrats, la discorde et l'anarchie régnaient dans les villes; l'agriculture était languissante et presque abandonnée; les grandes routes et les campagnes servaient de théâtre aux brigandages les plus effrayans, aux désordres, aux crimes les plus inouis. La Rochelle surtout était désolée par ces voleurs assassins auxquels on avait donné le nom de *chauffeurs*. Ils pillèrent la maison de *la prée aux bœufs* (*), et assassinèrent, à Marsilly, M. Serre. Il avait vendu, le matin, une grande quantité d'eau-de-vie à la Bourse, et l'on ne douta pas que les auteurs du crime ne fussent habitués à la fréquenter. Il est certain que, pour n'être pas reconnus des personnes de la maison, ils s'étaient masqué ou noirci le visage.

Cependant l'enseignement se réorganisait dans le district, par les soins d'un jury composé des

* Elle appartenait à M. Monsabré.

citoyens Gaudin, Chassiron et Fleuriau-Bellevue. A défaut de commerce, les négocians armaient en course, et s'enrichissaient aux dépens des Hollandais, des Espagnols, ou des Anglais et des Portugais. Parmi les braves capitaines qui s'aventuraient dans ces expéditions, on distinguait surtout Giscard qui, sur *la Rochelaise* et *la Mouche*, enleva plusieurs bâtimens de guerre aux ennemis, et enrichit beaucoup la maison de M. Chégaraye, son armateur. Fizel, Levasseur, Villedieu, Knell, Desroches, Despéroux, Lau, etc., se montraient ses dignes émules, et donnaient au port un mouvement depuis long-temps inconnu. Et on n'y voyait pas seulement arriver leurs prises, mais encore une partie de celles des corsaires de Bordeaux, de Nantes et de Morlaix.

Il n'est pas douteux que si, dans ce moment (*) où la Rochelle avait acquis, par ce moyen, des capitaux considérables, la paix avec l'Angleterre, dont chacun caressait l'espoir, eût pu se conclure, cette ville ne se fût avancée rapidement vers la plus grande prospérité.

Malheureusement l'expédition d'Irlande, qui eût amené infailliblement cette paix si desirée, n'avait pu réussir. Hoche, qui la commandait, séparé de sa flotte par les vents, et contraint de

* 1796, 1797.

regagner la France, venait de descendre au port de la Rochelle avec l'amiral Morand-de-Galles. Les troubles, à l'intérieur, croissaient de jour en jour, au point de déterminer un gouvernement faible, mais poussé à bout par le mépris général, à recommencer le système de la terreur. Le directoire, qui était lui-même une calamité publique, y joignit celle d'une banqueroute nationale, pour se maintenir. Mais, dès-lors, l'espoir de voir un grand homme renouer les liens de l'ordre social, faire adopter les libertés conquises aux nobles restes de la famille des Bourbons, ou se rendre légitime lui-même à force de services et de gloire, se glissait dans tous les cœurs. Bonaparte, conquérant et libérateur de l'Italie, vainqueur de trois grandes armées et des plus illustres généraux de l'Autriche, venait d'imposer, en maître, à cette puissance si fière, le traité de Campo-Formio (*). Mais la France avait encore besoin de malheurs, le héros d'Arcole de victoires, pour que le consulat succédât au gouvernement directorial, la confiance à la terreur, l'ordre à l'anarchie, l'union à la guerre civile.

Nelson avait triomphé à Aboukir; les Anglais étaient maîtres de la mer. Chaque jour, la Rochelle éprouvait de grands échecs dans son commerce, et apprenait que quelqu'un de ses braves capitaines venait d'être pris. Les relations avec

* 6 Octobre 1797.

St.-Domingue étaient interrompues; on voyait dans la ville un grand nombre d'habitans de cette colonie, plongés dans la misère et implorant la pitié publique; et puis les journaux réduits à garder le plus souvent le silence sur l'armée d'Orient, ne pouvaient si bien colorer les défaites des Français en Italie, qu'on ne fût persuadé que l'on allait être obligé de défendre, sous peu, les frontières de la république. La conscription venait d'être établie (*). La nouvelle que la seconde guerre de la Vendée était finie causa une vive joie aux Rochelais, mais fut loin d'effacer en eux le souvenir affligeant du passé, et la crainte de l'avenir. Ils savaient qu'un grand armement se préparait en Angleterre, et ils ignoraient s'il était destiné pour les côtes de l'Aunis ou celles de la Hollande.

Enfin, on apprit à-la-fois les grands succès de Brune contre le duc d'Yorck, ceux de Masséna contre les Austro-Russes, et l'arrivée de Bonaparte en France.

Nulle part peut-être la constitution de l'an 8 ne causa plus d'enthousiasme qu'à la Rochelle. Ce n'est pas qu'on examinât les nouveaux principes politiques, et qu'on les comparât à ceux des constitutions passées; mais on se réjouissait d'être délivré d'un gouvernement odieux et méprisé, de voir, à la tête des affaires, un homme plein d'es-

* 5 Septembre 1798.

pérance : on était surtout flatté de cette pensée, que Bonaparte, qui était allé fonder une colonie française en Egypte, ferait les plus grands efforts pour étouffer la révolte à St.-Domingue.

Et le consulat, en effet, apporta aussitôt une notable amélioration dans les affaires.... Chacun montrait de l'empressement à seconder Bonaparte dans ses projets pour la régénération de la France. Ceux qui étaient autour de lui semblaient oublier leurs protégés, pour n'offrir à son choix que les citoyens vraiment entourés de l'estime publique (*). Le crédit public se refaisait ; les émigrés, dont on déplorait encore plus les malheurs qu'on n'en blâmait les fautes, rentraient en France ; la vaccine, encouragée par les autorités supérieures, s'introduisait jusques dans les campagnes ; les départemens, par suite de leur division en préfectures et en arrondissemens, étaient mieux administrés... (**). Mais rien ne fit alors plus d'impression sur les Rochelais que l'organisation du conseil des prises, l'envoi en Angleterre de M. Otto, pour l'échange des prisonniers, les négociations de paix, et surtout le

* C'est à cette époque que M. Chassiron est nommé tribun ; M. Nairac, député, et que M. Garnier est bien près de devenir sénateur.

** 9 Mai 1800. — M. Français de Nantes, premier préfet de la Charente-Inférieure ; M. Demissy, nommé sous-préfet de la Rochelle, refuse ; il est remplacé par M. de Traversay.

départ de l'expédition de St.-Domingue. On était généralement convaincu que, si l'ordre ancien pouvait être rétabli dans cette colonie, la Rochelle recouvrerait un capital de 12 millions, sans compter les ressources et le mouvement d'un grand commerce.

Malheureusement cette entreprise fut loin d'être conçue et dirigée comme celle que venait de couronner du plus brillant succès la victoire de Marengo. La première apparition des troupes à St.-Domingue fut cause de l'incendie du Cap; dans la suite, les fautes des chefs réunirent sous les mêmes drapeaux les hommes de couleur et les Noirs, que la plus grande antipathie séparait auparavant. A la fin, l'armée, épuisée par les fatigues, les débauches et la maladie, expira presque tout entière sur ce sol ennemi; et, dès lors, la ruine des Colons fut consommée.

La paix simulée et perfide que les Anglais venaient de signer à Amiens (*), préparait de nouveaux malheurs à la Rochelle. Quatorze mois après, sans aucune déclaration préalable de guerre, contre tout droit des gens, les vaisseaux français qui naviguaient sans défiance et sans précaution, furent arrêtés, conduits en Angleterre, et leurs équipages renfermés dans les prisons. Plusieurs maisons Rochelaises, dépouillées tout d'un coup de capitaux considérables, furent contraintes de faillir.

* 25 Mars 1802.

Dans ce temps, M. Garnier céda la place de maire à M. Garreau. Dans son administration de deux années, il avait rendu d'éminens services à la ville. Ami particulier de M. Regnault de Saint-Jean-d'Angély, il avait fait obtenir à la Rochelle la tenue de deux foires par an (*), la restitution du local de la Bourse, de grandes promesses pour le rétablissement de la Monnaie et de la Chambre de commerce et la fondation d'un Lycée à l'Oratoire... Ce qui signala surtout sa magistrature, ce fut l'établissement des réverbères par toutes les rues, et la restauration du collége (**). Mais il laissait après lui de grandes dettes à la commune, et le port dans un état complet de dégradation.

Cependant, l'espoir était dans tous les cœurs à la Rochelle. On ne doutait pas que l'ordre qui s'établissait dans les affaires n'allât rendre la vie au commerce; et puis, des souvenirs des constitutions passées, il ne restait plus que l'horreur des terroristes, et le mépris du directoire.... Ainsi on était généralement peu sensible à l'altération journalière et manifeste des libertés nationales. On avait salué avec acclamations la nouvelle du consulat à vie, et la joie publique était toute prête pour la fête du couronnement. Toutefois, la commune se montra un peu récalcitrante quand le gouvernement lui enjoignit de rendre les églises,

* A l'ancienne Cathédrale, puis aux Hospitalières.

** 11 Novembre 1803; ouvert le 25 Octobre 1804.

de les réparer, d'acheter des vases sacrés, des ornemens, et de mettre les presbytères en état de recevoir les curés... Il fallut obéir : on le fit, par nécessité d'abord, avec zèle ensuite, lorsqu'on eut pu apprécier M. Paillou, homme d'une charité et d'une modestie tout évangéliques (*). MM. Mirlin, Jaucour, et les autres pasteurs qui venaient de sortir de leurs retraites ou d'accourir de l'étranger, regagnèrent aussi en peu de temps la faveur populaire. On demanda le rétablissement des Sœurs de la Sagesse à l'hospice. Les protestans ouvrirent, dans le même temps, leur temple.

Déjà le préfet avait témoigné le desir que les *littérateurs* et les *naturalistes* de la Rochelle reprissent le cours de leurs travaux, et l'académie était aussi sortie de ses ruines : elle avait été réorganisée solennellement par les soins de M. de Traversay, le 27 octobre 1801.

L'administration départementale lui alloua un fonds de 280 francs. C'était un bien faible dédommagement de ce que lui avait enlevé l'odieux décret du 6 thermidor an 2. Elle avait perdu son ancienne bibliothèque, et tous les bienfaits dont

* Le premier évêque de la Rochelle, nommé en vertu du concordat de 1801, fut M. de Lorri, qui se démit et ne vint pas dans son diocèse. Il eut pour successeur M. de Mandolx, qui tint le siège épiscopal jusqu'en 1804, époque à laquelle M. Paillou y fut élevé.

M. de La Faille n'avait cessé de la combler, depuis 1770 jusqu'à 1782, époque de sa mort (*). Ces richesses étaient passées dans le domaine de la commune.... Du moins elles n'étaient point perdues pour la ville, et l'administration en fut remise aux mains de l'académie.

Le commerce ne se relevait point encore. Il n'était pas entré dix grands navires dans le port, depuis un an; on ne voyait presque plus de prises. A la vérité, la maison Garesché était parvenue à entamer d'assez belles affaires avec les Américains (**). Mais cette source de prospérité ne pouvait alimenter la ville. Aussi la haine que l'on ressentait pour les Anglais, qui se refusaient à toute ouverture de paix, ne saurait s'exprimer. On accueillit avec enthousiasme le projet d'une descente dans leur pays, et l'on souscrivit avec empressement pour la construction d'un navire destiné à cette expédition. La commune joignit des dons patriotiques à ceux des particuliers, et il fallut augmenter l'octroi.

M. Lambertz soulagea beaucoup le trésor pu-

* *Dons de M. de la Faille à l'Académie :* Une maison contiguë à la mairie, du côté du midi; 360 livres de rentes; 5,000 volumes; un médailler composé de 520 médailles en argent, d'une médaille en or, de 66 en bronze; une collection de coquilles, de la plus grande beauté.

** États-Unis.

blic, en ce qu'il fit jeter, à ses dépens, un pont (*) sur l'égoût de l'arsenal, où il était impossible de passer, dans les grandes pluies.

Par les soins du gouvernement, le port se réparait, et les travaux du bassin avançaient à vue d'œil. On se repaissait de cette idée consolante, que le premier consul n'employait de si grandes sommes à cet ouvrage, que parce qu'il prévoyait que le commerce en profiterait bientôt. D'un autre côté, le canal de Niort, dont les Rochelais ne cessaient de s'occuper depuis cent ans, était à la veille de s'entreprendre. On commençait à ressentir les bons effets de l'intercession de MM. Nairac, Chassiron, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Français de Nantes, et Fourcroy, auprès du gouvernement, en faveur de la Rochelle.

Et Napoléon ne tarda point à donner à cette ville une marque signalée de sa considération : il convoqua M. Garreau à son sacre, par lettre close du 4 brumaire an 13 (**); puis, le 17 janvier 1805, le nomma membre de la légion-d'honneur. Les Rochelais rapportèrent surtout à leur ville cette distinction, et, dès-lors, ils nourrirent en secret l'espérance d'avoir un jour chez eux le département.

Le passage de l'empereur à la Rochelle leur

* Le pont Lambertz.

** 23 Octobre 1804.

donna l'occasion d'en faire la demande; et la puissante intervention de M. Regnault les mit, un an après, en possession de l'objet de leur desir.

Napoléon venait de Bayonne. Son itinéraire était arrêté, et, de Saintes, il devait aller directement à Niort, en laissant la Rochelle sur sa gauche. Les Rochelais résolurent de mettre tout en œuvre pour faire changer ces dispositions et attirer S. M. impériale chez eux. Ils lui envoyèrent une députation à Saintes. Les habitans de cette dernière ville, qui étaient en rivalité ouverte avec eux depuis 1789, et qui soupçonnaient qu'on voulait leur enlever le département, reçurent les députés aussi mal que possible. Ce fut à peine si ceux-ci trouvèrent à se loger. La musique de la garde nationale de Saintes, qui avait donné des sérénades au maire de St.-Jean-d'Angély, ne fit rien pour celui de la Rochelle, et telle fut l'indisposition générale des *Saintais*, contre les députés, lorsqu'ils eurent obtenu l'assurance que l'empereur visiterait leur ville, qu'il ne se trouva pas une personne qui consentît à leur procurer, à prix d'argent, des lauriers pour annoncer leur triomphe à leurs concitoyens.

Ce fut le 6 août 1808 que Napoléon arriva aux portes de la Rochelle. Il avait avec lui dans sa voiture l'impératrice Joséphine. Vingt-six jeunes demoiselles offrirent des fleurs à cette princesse,

pendant que le maire présentait à l'empereur les clés de la ville dans un bassin d'argent. A une heure et demie, les illustres voyageurs étaient descendus à l'hôtel Poupet (*), qui avait été meublé pour les recevoir.

Le conseil municipal eut ordre de se présenter aussitôt; mais il se laissa devancer par les autres corps, et même, lorsqu'il arriva, il trouva S. M. déjà à cheval, qui se disposait à parcourir la ville.

Napoléon examina surtout avec attention les remparts, le port, le bassin qui s'achevait, l'arsenal et la place d'armes; il laissa éclater quelque déplaisir de voir sans ressources industrielles, et presque sans commerce, une ville qui avait de si brillans souvenirs, et des restes si remarquables. Alors on conçut généralement l'espérance que la préfecture serait transférée, sous peu, à la Rochelle. Et la considération des intérêts de Saintes ne pouvait arrêter l'empereur... Cette ville, à la vérité, était le centre géographique du département, mais l'autre en était le centre commercial. Or, presque tout, dans cette partie de la France, vient aboutir à la mer.... Et puis les crises politiques n'étaient pas encore passées pour l'empereur, et même, avant peu, il devait descendre de nouveau sur le champ de bataille, pour y

* Depuis, l'Hôtel de la Préfecture.

jouer sa fortune politique : il était naturel qu'il recherchât la faveur des grandes villes, qui entraînent toujours dans leurs mouvemens les cités moins importantes. Toutefois, le décret (*) auquel la Rochelle dut la préfecture, ne parut que longtemps après que la victoire de Wagram eut semblé fixer la souveraine puissance de Napoléon.

Dans cet intervalle de temps le général Junot arriva à la Rochelle (**), avec une partie de son armée, par suite de sa glorieuse capitulation en Portugal. Cette circonstance versa beaucoup d'or dans la ville, et donna une grande activité à la Monnaie, qui avait enfin repris ses travaux.

L'amiral Lallemand, moins heureux que Junot, vit sa flotte incendiée, devant l'île d'Aix, par les Anglais.

Le capitaine Bergeret venait de sortir de la Charente avec quatre vaisseaux, et il était occupé à achever son armement en rade. Sur ces entrefaites, arriva dans le port des Basques le vice-amiral Willaumez, avec sept vaisseaux et quatre frégates. Il avait ordre de réunir à son escadre celle du capitaine Bergeret, puis de faire voile pour les îles du Vent; de revenir ensuite dans la Méditerranée, et d'y attirer les forces anglaises, qui seraient ainsi obligées de tenir une station

* Décret de Bruges, du 19 mai 1810.

** Octobre 1808.

très-onéreuse, et de s'éloigner du Nord, où l'on savait qu'ils voulaient tenter quelque grand coup.

Dès le moment de son arrivée au port des Basques, l'amiral Willaumez donna l'ordre à M. Bergeret d'appareiller, et de venir le joindre. Celui-ci refusa d'obéir, donnant pour raison qu'il avait besoin de répartir plus également les équipages sur les vaisseaux confiés à son commandement; après quoi, il écrivit directement au ministre; par suite, M. Willaumez dut quitter son ancrage, et concentrer les forces françaises en rade de l'île d'Aix.

Il fit les reproches les plus vifs au capitaine Bergeret, et l'accusa de l'avoir desservi à Paris; des altercations s'en suivirent, puis bientôt une mésintelligence prononcée. M. Willaumez demanda son remplacement au ministre, et une dépêche télégraphique donna ordre au contre-amiral Lallemand, qui était à Toulon, de venir prendre le commandement de l'escadre. Celui-ci arriva le 19 mars 1809 à Rochefort; et, le 10, il était sur la flotte. Son prédécesseur évita sa présence, n'eut aucune entrevue avec lui, et partit sans donner de renseignemens sur sa position. Dans le même temps, une division anglaise, forte de 10 vaisseaux, 5 frégates, 5 corvettes, 2 cutters et 6 bâtimens de charge, se fit voir dans le pertuis Breton. Elle avait été instruite de la concentration

de nos forces maritimes devant l'île d'Aix, et elle s'était détachée d'une escadre qui se dirigeait vers la Hollande, et avait mission de s'emparer de l'île de Walkrenn, et d'incendier notre flotte de l'Escaut.

L'amiral Lallemand écrivit aussitôt au ministre, pour lui annoncer qu'un combat était imminent, et lui demander des instructions sur la conduite qu'il avait à tenir. Il en reçut une réponse évasive. Le préfet maritime, de son côté, refusa des approvisionnemens de combat, parce qu'il n'avait reçu aucun ordre du gouvernement à ce sujet... Enfin, à force d'instances, Lallemand obtint les choses les plus indispensables. Cependant la flotte anglaise se renforçait. Au 11 avril, elle se composait de 12 vaisseaux, de 7 frégates, de 7 corvettes, de 4 cutters, de 3 chasse-marées, et de 46 brûlots. Les intentions de l'ennemi étaient manifestes... L'amiral français établit pour sa défense une estacade de 900 toises au-devant de la flotte; il employa ses grelins, parce que l'administration maritime le laissait au dépourvu des objets les plus essentiels. Les vaisseaux étaient dans l'ordre qu'on avait jugé le meilleur, soit pour empêcher que l'ennemi ne prît l'avantage du vent, soit pour présenter moins de surface aux fusées incendiaires. Ce fut vers les quatre heures du soir *

* 11 Avril.

que les brûlots vinrent mouiller aux approches de l'île d'Aix. En même temps, trois frégates anglaises se placèrent le long du banc de Boyard, ayant à la remorque trois chasse-marées, destinés à rompre l'estacade.

Les Français se donnaient beaucoup de mouvement de leur côté : toutes leurs embarcations étaient armées, réparties en divisions, et stationnaient le long de l'estacade pour la protéger. A huit heures, les frégates ennemies hissèrent des feux ; deux coups de canon partirent des vaisseaux, et, au même instant, plusieurs machines infernales éclatèrent sur l'estacade, pour ouvrir le chemin aux brûlots qui venaient à pleines voiles. Ils avaient pour eux le flot et une très-forte brise nord-ouest.

A la Rochelle, les habitans, avertis par une illumination soudaine et des détonations épouvantables, s'étaient portés sur les murs, du côté de la mer, et jusqu'à la pointe des Minimes. D'abord ils virent, avec des transports de joie incroyables, que les brûlots, arrêtés par l'estacade, se consumaient en vain, et éclataient en l'air, à une longue distance de la flotte française... Malheureusement ils s'aperçurent, une heure après, que cette barrière s'était rompue. Les brûlots franchissaient l'espace, et un désordre extrême se manifestait parmi nos vaisseaux. Déjà *le Régulus* était

accroché, la ligne de bataille était rompue (*), et *le Cassard* et *le Foudroyant* conservaient seuls leur position.

Cependant, jusqu'alors, la flotte française n'avait eu que le malheur d'être mise en désordre, et 26 brûlots étaient consumés, sans qu'il y eût un seul de nos vaisseaux d'incendié. Le 12, à quatre heures du matin, l'ennemi s'approcha de l'île d'Aix pour engager la bataille. Il n'y avait plus moyen pour les Français de la recevoir, et l'amiral Lallemand donna signal de liberté de manœuvre au *Cassard* et au *Foudroyant*, qui étaient demeurés embossés. Le reste de la flotte était échoué près de la côte. *L'Océan*, *le Régulus*, *le Jemmappe*, *le Patriote* et *le Tourville* parvinrent à se remettre à flot; mais *l'Aquilon*, *le Varsovie*, *le Calcutta* et *le Tonnerre*, malgré tous leurs efforts, ne purent en faire autant, et reçurent une grêle de boulets de la part des frégates ennemies, qui les approchèrent de fort près, et sans danger, parce que, couchés sur le flanc, ils ne pouvaient se servir d'aucune de leurs batteries. Les canons de l'île d'Aix étaient d'un médiocre secours. Ils portaient à peine à 1,500 toises. *Le Varsovie* fut le premier vaisseau qui amena, après avoir mis à

* L'amiral avait rangé ses vaisseaux sur deux lignes endentées, de manière que la seconde ligne pût tirer ses volées de canon dans l'intervalle des vaisseaux de la première.

terre une partie de son équipage. *Le Calcutta* avait déjà été abandonné, et l'ennemi l'incendia dans la soirée; *l'Aquilon* se rendit : presque tout son monde et le capitaine furent faits prisonniers. *Le Tonnerre*, qui avait résisté plus longtemps, creva trois jours après. Les Français mirent eux-mêmes le feu à une de leurs frégates (*). Quatre autres vaisseaux tentèrent de rentrer dans la Charente; mais les Anglais les suivirent de si près, qu'ils les forcèrent de se jeter à la côte, où ils les écrasèrent à loisir. Toutefois, *le Régulus* fit une défense célèbre, et l'opinion publique, que la presse enchaînée ne put éclairer alors sur la cause de nos catastrophes, prodiguant sans mesure et le blâme et la louange, proclama le capitaine Lucas, en cette occasion, le sauveur de l'honneur français.

Plusieurs jours durant, les côtes voisines furent couvertes de débris, et des masses de bois énormes arrivèrent jusqu'à l'entrée du port de la Rochelle. Ce fut un nouvel échec pour le commerce de cette ville, parce que l'ennemi, pouvant garder à peu de frais la station de l'île d'Aix, ne l'abandonna plus qu'à la paix. Ainsi le port fut à-peu-près fermé aux navires que l'on voyait encore arriver des colonies qui restaient à la France. Il n'y eut plus que les Américains qui osèrent se risquer à travers les vaisseaux anglais, au moyen de leurs

* L'Indienne.

légers *balaoops;* mais ils ne vinrent qu'en petit nombre, et leur tonnage était fort peu considérable. Quant aux corsaires, il n'y avait plus un négociant qui conçût la pensée d'en expédier. Ce commerce guerrier, après avoir fait la gloire et la prospérité de la ville, en était devenu le fléau.

Les maisons les plus considérées y avaient perdu leur fortune et compromis celle d'un grand nombre de leurs concitoyens. Mais pendant que les Anglais fermaient pour la Rochelle les anciennes sources du commerce extérieur, ils contribuèrent à lui ouvrir un nouveau débouché.

Le premier besoin pour l'Angleterre était de débiter aux autres nations les denrées coloniales et les produits de son industrie; et elle recherchait avidement tous les moyens de les répandre au-dehors.... Sa perte était assurée, si Napoléon pouvait parvenir à lui interdire les ports de l'Europe. Dans le temps qu'il y travaillait avec tous les efforts de son génie et les ressources militaires de l'empire, pendant qu'il imposait à ses alliés les rigueurs désespérantes du système continental, il permit, il encouragea en France certains échanges avec l'Angleterre, au moyen de bâtimens privilégiés. Ils allaient, sous pavillon neutre, d'un royaume à l'autre, rassurés par des permissions des deux gouvernemens, que l'on nommait *licences.* L'intention de l'empereur était, soit d'enrichir le fisc des droits énormes qu'il

prélevait sur les armateurs, soit de ne pas tenir entièrement ses sujets au dépourvu de diverses denrées qui, quoiqu'introduites par le luxe dans la consommation, étaient devenues des objets de première nécessité.

Nulle contrée dans l'empire ne s'adonna à ce genre de commerce comme le département de la Charente-Inférieure : il sortit de ses ports, en deux ans (*), 184 navires, porteurs de licences; la Rochelle, dans le nombre de ces expéditions, se trouva comprise pour 54; la maison Martel, de Cognac, fit presque tout le reste à elle seule.

Malgré cette ressource, le port offrait à-peu-près, toute l'année, un spectacle affligeant : il ne s'y faisait point d'affaires, pour ainsi dire, et le cabotage, qui n'avait jamais été qu'un commerce secondaire pour la place, y était même devenu presque nul. Une mesure violente et tyrannique de l'empereur, le décret du 10 octobre 1810, augmenta tout-à-coup la détresse publique, en faisant perdre des sommes considérables à divers négocians de la ville. Sur la foi du gouvernement, ils avaient acheté des marchandises provenant d'une prise anglaise, sous la condition de les exporter à l'étranger. Ils allaient les envoyer aux Etats-Unis, lorsque le décret fatal ordonna de brûler, dans tout l'empire, les provenances prohibées de l'indus-

* Du 14 Juin 1809 au 24 Septembre 1811.

trie anglaise. MM. Rahon, Charruyer et Garesché furent ceux dont cette mesure blessa le plus les intérêts. Tout concourait à rendre les Rochelais insensibles aux améliorations maritimes qui se faisaient chez eux.

Le bassin était achevé; les ingénieurs (*) en avaient fait la remise à la chambre de commerce, le 24 décembre 1808. C'était un bel ouvrage, mais à-peu-près inutile pour lors.

Cependant l'empereur ne laissait point de repos à sa fortune. Vainqueur encore une fois de la maison d'Autriche, il demandait la main de l'archiduchesse Marie-Louise, dans l'espoir d'ajouter un héritier à ses prospérités, et de se donner un appui formidable dans la lutte qu'il prévoyait devoir engager bientôt dans le Nord.

Cette alliance ne changeait rien à la situation de la ville; seulement, les dépenses pour les fêtes épuisaient le trésor de la commune. On crut faire trop peu dans le conseil, en n'allouant pour les réjouissances du mariage de Napoléon que 2,000 f., et l'on ne pouvait entretenir les rues, les aqueducs, les ponts, les fontaines et les promenades. On avait besoin de 5,000 francs pour faire une place devant l'hôtel de la préfecture, et le gouvernement en réclamait 25,000 pour l'ancien évêché qu'il avait vendu à la ville. Quelques mois après, on fut induit en une nouvelle dépense;

* MM. Leclerc et Lescure-Bellerive.

mais jamais on n'en avait fait de plus juste. La société maternelle venait d'être décrétée, et la Rochelle souscrivit pour 1,000 francs, par chaque année.

Dans le même temps, on reçut un souvenir de M. Alquier, qui était devenu ambassadeur de France en Suède : il fit hommage à la ville d'une collection d'antiquités extraites des ruines d'Herculanum.

Le 17 mars 1811, la garde nationale fut réorganisée : elle était telle que la révolution l'avait faite, et il y avait bien des officiers qui devaient rentrer dans les rangs et céder leurs épaulettes à d'autres citoyens. M. Régnier fut nommé colonel... Un grand nombre d'habitans prirent alors l'uniforme, et la garde nationale présenta un fort bel ensemble aux fêtes qu'amena la naissance du roi de Rome.

Dans cette occasion, on effaça tout ce qui avait été fait jusqu'alors dans les fêtes publiques. Il y eut des bals brillans pour toutes les classes de la ville, des courses de diverses sortes, des loteries de comestibles, cinq mariages civiques, etc. La dépense s'éleva à 28,000 francs. Elle dépassait de beaucoup les moyens de la commune, qui s'endetta. Le maire avait été mandé à Paris, pour assister au baptême du prince; on lui adjoignit deux députés, MM. Vivier et Poupet. Ils reçurent, au nom de l'empereur, chacun une médaille

d'or : une autre, plus grande, fut accordée à la ville. Les grands malheurs qui suivirent ajoutèrent à l'embarras des finances, de sorte qu'après dix ans, l'on redevait encore quelque chose aux fournisseurs, pour les fêtes de la naissance du roi de Rome, et qu'il fallut, dans la suite, faire figurer à-la-fois, sur le budget de la ville, des à-comptes sur les fêtes de l'empire et sur celles de la monarchie légitime. Tous les efforts des députés, pour obtenir l'institution d'un Lycée à la Rochelle, furent inutiles. M. l'évêque fut plus heureux, quelques mois après, et on lui accorda l'ancien Oratoire et des fonds considérables pour établir auprès de lui le séminaire, qu'il avait fondé à Chavagnes.

M. le maire avait rapporté de Paris des plans pour une belle salle de spectacle ; il les montra au conseil municipal, et usa de toute son influence pour les faire mettre à exécution. Après un examen attentif des finances de la ville, il fut convenu d'ajourner ce projet à des temps plus prospères, que les grands desseins de l'empereur ne pouvaient manquer d'amener bientôt.

La guerre de Russie était commencée ; chaque jour un nouveau trophée ajoutait à la gloire des armées françaises : l'ennemi fuyait devant elles, n'osant ou ne pouvant soutenir leur choc. Deux fois il s'était retranché pour arrêter l'empereur dans sa course ; deux fois, forcé dans ses retranchemens, il avait abandonné Smolensk, puis

découvert Moscou. Cette ville impériale était au pouvoir des Français. Le *Moniteur* ajoutait encore, par la pompe du discours, aux triomphes de Napoléon. Cependant on était troublé en France par les plus sinistres pensées... Sur la foi de la mort de l'empereur, un conspirateur presque inconnu (*) s'était fait écouter de quelques soldats, et avait été maître un moment de Paris. Les Anglais battaient en Espagne nos généraux désunis... Si la fortune venait à trahir Napoléon, dans une seule bataille, à 800 lieues des frontières, quelle allait être la suite de son expédition gigantesque? Alexandre avait sans doute de grandes ressources encore, puisqu'il tardait à demander la paix, lorsque l'empereur était maître de Moscou... La France n'avait plus à apprendre que d'horribles catastrophes et d'indignes trahisons. Déjà la grande armée fuyait à travers un pays désolé, sans vivres, sans abri; les glaces du Nord donnaient enfin la victoire aux Russes; Napoléon accourait à Paris, pour réunir les dernières ressources de l'empire. Il publiait qu'il allait recommencer la lutte sur le territoire de ses ennemis; mais les préparatifs de défense qu'il faisait jusqu'autour de sa capitale, le développement immense qu'il donnait à la force militaire, avertissaient assez qu'il croyait son trône ébranlé, et la France en danger d'être envahie.

* Mallet.

Malgré tant de revers (*), il n'y avait encore qu'un petit nombre de gens mêlés à de grandes intrigues, à Paris, qui admissent dans leurs spéculations la chute de l'empereur. Le reste de la France, ou se portait avec enthousiasme à sa défense, ou se soumettait à tout, dans la stupeur et dans la crainte. La paix était le vœu général. Tout-à-coup le décret de la formation des gardes d'honneur parut. La gloire restait fidèle à une cause que de grandes fautes mais surtout de grands malheurs rendaient moins chère à la patrie. Ceux qui s'indignaient le plus qu'on les arrachât à un repos qu'ils croyaient avoir assez payé d'une partie de leur fortune, allèrent renforcer l'armée d'intrépides soldats.

La ville de la Rochelle offrit huit cavaliers équipés à l'empereur; et le maire, MM. Hérard et Latouche, adjoints, et M. Ponsignon, commissaire spécial de police, en ajoutèrent trois, à leurs frais. En même temps, les expressions de dévoûment ou de servilité se multipliaient dans les adresses, les proclamations et les harangues.... Celui qui, au 15 août 1813, se fût contenté, pour juger l'état des choses, de l'annonce de la fête impériale, de l'expression de physionomie des hauts fonctionnaires, et même du discours prononcé dans la chaire de la cathédrale, eût pensé que l'espoir et l'amour régnaient dans tous les cœurs;

* Janvier 1813.

mais le peuple gardait un morne silence, et déjà prêtait une oreille attentive aux noms de ce qui restait de la noble race des Bourbons. Bonaparte, en voulant consoler la France de la perte de la liberté par la gloire militaire, s'était engagé à être toujours heureux et triomphant. La haine fit place à l'admiration, quand la fortune eut commencé à trahir ses efforts; on ne vit plus que les levées d'hommes, les requisitions, les impôts, les violences, dans une administration que les rois affranchis refusaient de servir, et, sans bien se rendre compte de ce que l'on desirait, on fit des vœux pour un changement dans le gouvernement.

Le maire et les adjoints, nouvellement réélus à la Rochelle (*), faisaient tous leurs efforts pour ranimer l'ardeur publique. Ils inauguraient le portrait de l'empereur, que venait d'offrir à la ville M. de Savignac; ils répandaient les bonnes nouvelles et veillaient soigneusement sur les personnes qui prêtaient aux ennemis d'autres intentions que celles d'asservir la France.

Le 23 octobre, une commission, composée de MM. Garreau, Callot et Filleau, négociant, alla porter une adresse à l'impératrice-reine et régente.

Cependant tout se réunissait pour accabler les

* Juin 1813.

armes impériales ; l'affaiblissement des corps et la désunion des chefs, en Espagne, ouvrait les Pyrénées aux Anglais ; la défection des alliés, l'accord des ennemis, les fautes de quelques lieutenans, et peut-être des combinaisons trop audacieuses de la part de Napoléon, au milieu de l'épuisement de ses troupes et de ses finances, avaient amené 400,000 étrangers sur les bords du Rhin. Déjà même l'Alsace était envahie, et la campagne de France, qui eût été le chef-d'œuvre de la stratégie moderne et l'admiration de tous les siècles, si la trahison ne l'eût empêchée de se couronner d'un dernier succès sous les murs de Paris, était commencée depuis deux mois.

Ce fut au milieu de ces circonstances, que M. le sénateur Boissy-d'Anglas vint à la Rochelle (*), en qualité de commissaire extraordinaire du gouvernement. Il avait mission d'y organiser en garde nationale tout ce qui était en état de prendre les armes. L'opinion, au milieu des malheurs et des exigeances de la cause impériale, n'était pas favorable, dans la ville, aux souvenirs de la révolution ; M. Boissy-d'Anglas, d'ailleurs, qui savait bien que l'état de l'empire ne pouvait s'accommoder de remèdes lents, ne se rappelait de sa vie passée que son inébranlable fermeté. Ainsi la haine s'attacha, dès le commencement, à sa personne; il éprouva de grandes difficultés dans

* Il était membre de l'Académie de cette ville.

l'organisation de la force armée. Les gens aisés, eux-mêmes, refusaient de s'habiller, et, sur la menace qui leur fut faite de leur donner des blouses pour uniforme, ils s'évertuèrent en propos séditieux. Le mécontentement fut tel que, lorsqu'un mois après, M. Boissy-d'Anglas fut contraint de déserter son poste, des hommes, et surtout des femmes de la lie du peuple, furent plutôt encouragés que retenus dans les injures et les cris insultans avec lesquels ils accompagnèrent ce vertueux et illustre citoyen, jusqu'aux portes de la ville.

A dire vrai, les moyens de défense qu'il voulait organiser, menaçaient le repos de tous les citoyens, et les intérêts du plus grand nombre, sans présenter aucune chance de succès. La place avait été démunie de canons pour l'armée d'Espagne; on n'avait point de troupes de ligne; les gens de la campagne, incorporés dans la garde nationale, n'avaient que des bâtons, pour la plupart; et les compagnies d'élite n'étaient ni assez nombreuses ni assez sûres de leurs fusils pour vouloir entreprendre d'arrêter les Anglais qui avaient une grande flotte dans la rade de l'île d'Aix et une armée victorieuse à Bordeaux. Ainsi l'on ne pouvait que s'irriter, en entendant débattre le projet de renverser l'abattoir (*) et les maisons de campagne qui n'étaient pas à 500 toises des murs.

* Fondé l'année d'auparavant.

Pendant que les Rochelais désespéraient ainsi d'eux-mêmes, les familles les plus opulentes des départemens de la Charente-Inférieure, de la Charente et de la Vendée, venaient se réfugier dans leur ville. Les Anglais étaient maîtres de Bordeaux ; le maire leur en avait livré les clés: une trahison plus odieuse ouvrait Paris aux Prussiens et aux Russes....

Le dénoûment de ce grand drame politique fut connu à la Rochelle, le jour de Pâques, 10 avril 1814. Le courrier, dont le service était interrompu depuis quelque temps, arriva tout couvert de lauriers, pendant l'office du matin. Le bruit de la déchéance de Bonaparte et celui du retour des Bourbons se répandirent en un instant jusques dans les églises. La joie publique ne saurait se décrire. Toutefois, il n'y avait encore rien de bien décidé dans les destins de la France, et le curé de Notre-Dame, qui avait osé entonner à la grand'messe le *Domine salvum fac Regem*, reçut de vifs reproches des autorités et de l'évêque lui-même.

La ville fut aussitôt remplie de cocardes blanches. Les gens restés fidèles à l'empereur, après avoir voulu châtier d'abord cet empressement, demeurèrent ensuite en repos, et commencèrent à s'inquiéter pour eux-mêmes. On arbora le drapeau blanc sur tous les clochers.

La nouvelle officielle de la rentrée des Bourbons arriva le 12. Le général Rivaud députa son chef d'état-major, le colonel Deshault, vers l'amiral lord Keith qui stationnait en rade, pour lui donner connaissance des événemens et demander cessation de toute hostilité. Alors les Anglais vinrent visiter la ville. On les reçut avec de grands honneurs militaires, et ils repartirent, deux heures après, plus indignés qu'émus de l'énivrement et de la joie que les Rochelais avaient fait éclater en les voyant.

A dire vrai, la ville séntait déjà d'heureux effets du nouvel ordre des choses : les vins montaient de prix ; le port reprenait de l'activité. Tout alla bien durant quatre mois, et pour une maison qui reçut un grand échec de la paix, dix autres commencèrent à s'élever. A la fin d'août, on avait expédié 150,000 pièces d'eau-de-vie, et il s'était fait quelques émigrations aux colonies, qui, en rendant un antique moyen de fortune à une partie de la jeunesse Rochelaise, donnaient plus de facilités à celle qui restait pour s'utiliser dans la ville.

Dans cet intervalle, on avait eu la visite de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême. (*)

Le zèle et l'enthousiasme des citoyens avaient suppléé à la détresse des finances communales,

* Le 7 Juillet 1814.

et on avait fait au prince une belle et touchante réception. On se flatta, dans la suite, de l'idée qu'il n'y avait point été insensible, lorsqu'il soutint les Rochelais contre les prétentions des habitans de Saintes. Ceux-ci voulaient recouvrer la préfecture, et, au mois de novembre, on s'était cru menacé de les voir réussir dans leurs démarches. Ce fut une terreur panique, et MM. P. Garreau, Titon, de Merville et Arzac Seignette, qu'on avait envoyés en députation à Paris pour cet objet, rapportèrent bientôt à la Rochelle des nouvelles rassurantes. La lutte, entre ces deux cités, ne fut pas terminée, mais seulement remise à une autre occasion. La ville venait de reprendre ses anciennes armoiries, et, malgré quelques collisions d'amour-propre entre les hommes nouveaux et ceux de l'ancien régime, et de tristes avertissemens que la restauration n'avait rendu au commerce qu'une vie éphémère, les Rochelais se montraient toujours fort dévoués à la famille des Bourbons.... Il n'y eut peut-être pas dans la ville vingt personnes qui se réjouirent du retour de Bonaparte, et elles eurent si bien la conscience de leur faiblesse que, lors même que tout eut repris les couleurs de l'empire, elles furent timides à manifester leurs sentimens et n'osèrent aucunement d'insolence.

Au premier bruit de l'invasion, on avait adressé au Roi un serment énergique de défendre sa cause; un grand nombre de jeunes gens s'étaient

inscrits sur la liste des volontaires royaux, et ne cessaient de demander des armes et l'ordre de partir... L'intérêt fit changer de langage, après quelques jours; le conseil de la commune, le 27 mars, protesta de sa soumission au gouvernement impérial, et les employés prêtèrent le serment qu'on exigea d'eux. Il fut aisé de voir bientôt que l'opinion publique avait été comprimée. Dès le 12 juillet, sur la nouvelle de la rentrée du Roi, publiée par M. de Vitrolles, les bourgeois reprirent la cocarde blanche, et s'animèrent jusqu'au point d'aller provoquer, pour ainsi dire, de nombreuses troupes (*) qui étaient aux ordres du général Alméras, et s'obstinaient à garder la cocarde tricolore. Les officiers, surtout, montraient une grande exaspération, et exigeaient impérieusement qu'on leur chantât, au spectacle, les hymnes les plus fameux de la république. Les Rochelais, de leur côté, demandaient, à grands cris, l'air de Henri IV. Un jour, les officiers sautèrent, l'épée à la main, des premières loges au parterre, et demeurèrent un instant maîtres de la salle. Mais on accourut de tous les quartiers de la ville, et une lutte sanglante allait avoir assurément lieu, si les militaires n'eussent mis autant de prudence dans leur conduite, à la fin, que d'audace au commencement. Au reste, il y eut plusieurs duels, et, de part et

* Gardes nationales actives.

d'autre, on se conduisit avec honneur et bravoure... A la fin, les soldats, qui n'éprouvaient point de sentiment plus vif que celui de rentrer dans leurs foyers, se mirent à déserter par bandes, se riant de leurs chefs, quand ils avaient pu franchir les remparts, se révoltant lorsqu'on les veillait de trop près. Bientôt la ville n'eut plus à craindre ni officiers ni soldats : tous furent licenciés, et retournèrent chez eux. L'inquiétude qu'avait causée la présence de l'empereur à Rochefort, ne fut qu'une émotion de quelques jours : quant aux vengeances que les napoléonistes auraient pu exercer, ils les avaient remises à un autre temps, ou s'étaient déterminés à se concilier l'opinion publique par la clémence. Toutefois, il y eut quelques arrestations à la Rochelle, entr'autres celle de M. de Verdon, officier supérieur du génie, que l'on transféra dans les prisons de Paris, sur le soupçon qu'il était en correspondance avec d'anciens chefs de la Vendée.

Il fallut s'occuper, aussitôt après la rentrée du Roi, de satisfaire les alliés. La Rochelle avait sa cote-part à payer dans l'emprunt des *cent millions*, et on élut, pour en faire la répartition, MM. Admyrault, Charruyer, Pellier, Texier, Plessis, Maubaillarcq, Seguy et Viault.

En novembre 1815, M. de Meynard fut nommé maire, à la place de M. le baron Garreau;

MM. Cairon-de-Merville (*) et Viault succédèrent à MM. Hérard et Latouche, en qualité d'adjoints. M. Richard cessa aussi d'être préfet, et céda le département à M. Dalmas, qui, le premier, prit possession du nouvel hôtel de la préfecture.

Dans le même temps, on destitua plusieurs fonctionnaires publics qui avaient montré du dévoûment à l'empereur : un club secret de royalistes exhuma, dans ses dénonciations, jusqu'aux souvenirs de 1789. Il fut évident qu'un parti triomphait en ce moment en France, et que ce parti avait en horreur la révolution dans toutes ses phases.

Le dévoûment absolu à la cause royale, qui, jusques-là, avait été dans tous les cœurs, en fut un peu altéré. On commença à se servir, dans la ville, des dénominations d'*ultrà*, de *libéral*, de *ministériel*. Les élections devinrent une affaire importante pour les citoyens. Au moment de la lutte, chaque parti eut son comité d'influence et de direction.

L'esprit d'association se répandit et forma ou ranima de grands cercles de lecture politique, connus sous le nom de *salons*; les abonnemens aux journaux se multiplièrent; chacun porta un œil attentif sur la marche du gouvernement... On se forma aux mœurs constitutionnelles; les

* Remplacé par M. Bonpland, le 10 octobre 1816.

hommes de l'empire, sacrifiant leurs souvenirs et leurs anciennes affections, attachèrent plus de prix à la légitimité, et les ennemis de la révolution, désabusés de l'espérance de voir le retour des privilèges, souffrirent moins impatiemment la charte et les institutions.

Mais le commerce, ce premier besoin d'une ville maritime, se relevait avec bien de la peine des échecs qu'il recevait depuis 1814. Les faillites étaient fréquentes. Les riches négocians, effrayés des pertes que de nombreux armemens avaient causées, en 1815, à deux maisons considérables de la Rochelle, se retiraient des affaires, et les capitalistes prélevaient de forts intérêts sur les autres, ou refusaient de prêter leurs fonds. Ainsi on n'armait plus. D'un autre côté, les navires étrangers, arrivant en France avec des cotons, des sucres, des cafés, des indigos, se portaient tous, soit au Havre, soit à Bordeaux ou à Nantes, parce que la nombreuse clientelle de ces villes et les fabriques voisines assuraient aussitôt la vente des cargaisons. La Rochelle ne voyait plus que les navires que la tempête lui jetait... La misère, parmi le peuple, était presque aussi grande que dans les années 1793 et 1794... On craignit que le désespoir ne poussât quelques malheureux au crime; et puis, les Rochelais avaient montré en toute occasion un grand zèle à soulager les pauvres; afin donc d'en occuper quelques-uns,

et de veiller sur le reste, on établit les crieurs de nuit, au moyen d'une contribution volontaire; on fit des quêtes qui produisirent environ 17,000 fr. en deux hivers, ceux de 1817 et de 1818; les charités particulières ajoutèrent beaucoup à cette somme, et la ville ne fut troublée par aucun désordre, ni affligée par aucun acte de désespoir. La Rochelle entière était menacée, pour lors, d'éprouver une perte qui lui serait devenue bien funeste au milieu de la stagnation de son commerce. M. le comte Lemercier venait de demander à la chambre des pairs que la préfecture fût rétablie à Saintes. Le danger était imminent. Les Rochelais se hâtèrent d'envoyer à Paris une députation extraordinaire pour réclamer la protection du duc d'Angoulême, intéresser le Roi en faveur de la ville, et défendre ses droits auprès du ministre de l'intérieur. Enfin, après un an, on fut délivré de cette inquiétude.

Le commerce aussi reprit quelque activité; les Américains recommencèrent à venir charger des eaux-de-vie dans le port, et même bientôt il y arriva plus de navires pour cet objet qu'on n'en avait jamais vu. On en était redevable à la maison A. Seignette et Pellevoisin. Elle était parvenue, dès 1815, à se lier quelques rapports avec les Etats-Unis. Ils s'étaient beaucoup étendus par la chute de la maison Garesché, au point qu'elle avait envoyé un agent en permanence à New-Yorck.

Cependant, les navires américains arrivaient à vide, après avoir déposé leurs cargaisons, soit à Bordeaux, soit au Havre. La maison Seignette résolut de faire ses retours à la Rochelle, en denrées des Etats-Unis, et d'essayer de se créer une clientelle. Elle commença par essuyer quelques pertes dans cette tentative; bientôt elle eut des bénéfices; elle réussit surtout dans l'importation des merrains. Deux autres maisons suivirent ses traces; et, pendant que l'exportation des eaux-de-vie, en Amérique, devenait à-peu-près égale à celle qui se faisait à l'intérieur (*), l'importation faisait des progrès sensibles. Dans le même temps, le commerce des bois de Norwège prenait une grande extension à la Rochelle; celui de la morue devenait assez sûr pour qu'on s'occupât enfin de recommencer des essais au banc de Terre-Neuve. Une raffinerie de sucre, établie par M. Mocquart, prospérait chaque jour, malgré le désavantage de tirer ses matières de Nantes ou de Bordeaux. Par les soins et la coopération de MM. Bonnemort et Becker, une maison étrangère avait fondé, à l'île de Ré, une raffinerie de sel; on fabriquait, depuis trois ans, du plomb à giboyer, dans le clocher de St-Sauveur.

Le chantier de construction reprenait de l'activité. Enfin, tels étaient les efforts des Rochelais, qu'il fallait accuser moins leur timidité et leur

* Exportation des eaux-de-vie de la Rochelle, en 1828 : à l'étranger, 44,112 hect. 97; à l'intérieur, 54,188 hect. 74.

apathie, faire honneur à eux seuls du petit nombre de débouchés qu'ils avaient ouverts dans ces derniers temps à leur commerce, et rapporter leur détresse aux causes générales qui suspendent la vie commerciale en France.

Les affaires de la commune s'amélioraient d'une manière plus sensible que celles des particuliers. M. de Meynard avait trouvé au budget de la ville un arriéré de 50,000 francs environ. C'était la suite des fêtes et des catastrophes de l'empire. Les fontaines, les édifices publics, les rues, les promenades étaient dans un état déplorable.

Pour remédier à ces maux, on augmenta l'octroi, ensuite la caisse communale profita de la suppression des allocations attribuées par l'ancien gouvernement au maire et au commissaire général de police sur les fonds de la ville (*). Ainsi, dès 1819, la dette fut réduite à 35,513 fr. 84 c., et, depuis lors, elle alla toujours en décroissant, sous l'administration de M. Viault. On fit les réparations les plus urgentes aux édifices et aux pavés des rues; le sort des professeurs fut amélioré; on consacra une somme de 3,500 fr. à l'instruction primaire; le cabinet d'histoire naturelle fut mis en ordre et embelli. La place de la préfecture était enfin déblayée. On y avait élevé tout récemment un assez beau calvaire. Ce monument était dû aux missionnaires qui étaient venus à la Rochelle en 1818, sous

* Le maire recevait 6,000 fr., le commissaire général 4,000.

la conduite du P. Guyon, jeter le gant à l'incrédulité et ranimer le zèle des fidèles.

On était au moment d'apprendre une affreuse catastrophe. Le duc de Berry venait d'être assassiné. L'émotion que cette nouvelle causa dans toute la France fut rendue plus vive à la Rochelle par la pensée que Louvel avait passé un mois dans la ville, en 1815, et qu'il y avait préparé l'instrument de son crime. La commune se hâta d'offrir 500 francs pour élever un monument à la mémoire du duc de Berry, et, dans la suite, 1,500 fr. pour l'acquisition du domaine de Chambord. A l'occasion du baptême du duc de Bordeaux (*), on dépensa 6,000 fr. en fêtes. La Rochelle, en qualité de bonne ville, fut autorisée à envoyer une députation à Paris. (**)

Dans la même année, M. de Meynard se retira de la mairie par suite de la mésintelligence qui s'était mise entre lui et M. le préfet (***). Il fut remplacé par M. Viault. (****)

La guerre d'Espagne avait attiré la duchesse d'Angoulême à Bordeaux. On résolut de lui envoyer une députation, pour la supplier de passer par la Rochelle lors de son retour à Paris. Les

* 3 Mai 1821.

** Elle fut composée de MM. de Meynard, Hocbocq et Person.

*** M. Pépin de Bellisle. — **** 30 Janvier 1822.

députés (*), imitant le désintéressement dont MM. Hocbocq et Person avaient fait preuve à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux, offrirent tous de faire le voyage à leurs frais.

On fut assuré, au bout de quelques jours, que S. A. R. se rendrait au vœu des Rochelais. Il fut décidé qu'on dépenserait mille écus pour sa réception. MM. Vivier, Dupont-Bérault et Delestrade furent chargés d'ordonner et de diriger la fête.

La princesse arriva le 7 août (**); elle mit pied à terre à l'hôtel de la préfecture, et aussitôt, accompagnée de la garde nationale à cheval, qui avait obtenu l'honneur de faire le service auprès de sa personne, elle alla passer en revue les troupes de la garnison, visita les hôpitaux et les autres établissemens de la ville, puis rentra pour recevoir les dames. Le soir elle parut au spectacle, où l'on jouait une pièce de circonstance (***). Trois mois après, le 14e régiment de ligne, qui était allé en Espagne avec le duc d'Angoulême, passant à la Rochelle, les autorités civiles et militaires, en commémoration de l'issue de la campagne, offrirent un bal aux officiers; la commune fit distribuer du vin aux soldats.

La ville, malgré l'ardeur et l'habileté de ses négocians, offrait un aspect des plus tristes. Les

* MM. Bontet-Destouches, Hocbocq, de Bonnemort, Person, Roy, Devillelégier.

** 1823. — *** Composée par MM. Brisson et Rochecave.

expéditions d'eau-de-vie et quelques cargaisons de planches, de merrains, et de morues, étaient loin d'occuper toute son activité commerciale. Aussi se faisait-il des émigrations nombreuses, et quantité de maisons demeuraient-elles inhabitées. Le conseil municipal saisit avec empressement l'occasion du sacre de S. M. Charles X, pour faire arriver jusqu'aux pieds du trône les cris de détresse des Rochelais. Il chargea le maire, qui avait été convoqué à cette auguste cérémonie, par lettre close du 25 avril 1825, de demander au Roi de vouloir bien fonder à la Rochelle des établissemens qui pussent la préserver d'une ruine totale. Le mémoire fut confié à la rédaction de MM. Viault, de Bonnemort, Roy, et Bouyer (Magloire).

Pour le moment, la ville n'obtint que des distinctions honorables pour elle et son premier magistrat: M. le maire eut la croix d'honneur; les armoiries de la Rochelle furent représentées sur un des plians de la salle du trône. Il y eut promesse, à la vérité, de la part du ministre de la guerre, d'entretenir dans la ville une nombreuse garnison; en effet, on eut presque aussitôt deux régimens; mais la ville de Rochefort devait bientôt attirer à elle une partie de cet avantage.

La dette de la commune était à-peu-près éteinte, mais il fallait songer à diminuer un jour les charges des habitans. On vendit le domaine des

Capucins (*), qu'on avait acheté en 1818, dans l'intention d'y réunir le jardin botanique, la bibliothèque et le cabinet d'histoire naturelle; on supprima l'école de chant, établie en 1822, et on fit des démarches pour se délivrer de l'imposition que le collége de Poitiers lève sur la ville, au moyen des bourses communales. On était d'autant plus fondé à demander leur suppression, qu'on venait de créer à la Rochelle même deux chaires qui y complétaient l'enseignement : une de philosophie et une de physique.

Un honorable député (**), qui avait déjà beaucoup contribué au maintien de la préfecture à la Rochelle, parvint à faire choisir l'extrémité orientale de la digue de Richelieu, pour l'établissement du Lazaret, que le gouvernement jugea nécessaire au fond du golfe de Gascogne; il prit part aussi à la fondation de l'hospice général des aliénés du département, à Lafond. Ses services, ses talens et ses vertus privées, lui conservèrent les suffrages dans les élections de 1827, où l'opinion publique avait la force et la volonté de faire triompher des principes politiques plus prononcés que les siens. (***)

Dans cette circonstance, le collége électoral

* Pour y bâtir un séminaire.

** M. Fleuriau de Bellevue.

*** Députés élus à la Rochelle, pour la session de 1827 : André Gallot, Duchâtel et Eschassériau (*gauche*), Fleuriau de Bellevue (*centre*).

avait été présidé par le nouvel évêque de la Rochelle, Monseigneur J. Bernet, chanoine honoraire de St.-Denis, ancien curé de St.-Vincent de Paule, à Paris. M. Paillou était mort, dans sa 89e année: l'affliction générale avait été un bel éloge de sa vie, et son éloquent panégyriste (*) n'avait eu besoin que d'être sincère, pour émouvoir les cœurs. Il fut bientôt suivi au tombeau par le respectable curé de St.-Sauveur, M. Roblain. Le concours, l'empressement des fidèles à ses funérailles, environnèrent son cercueil d'une pompe presque égale à celle qu'on avait déployée pour son digne évêque. Un tombeau lui fut élevé aux frais du public. Le même honneur avait été décerné, quelques années auparavant, au P. Angélique, qui avait fait excuser ses complaisances pour la révolution, par une constante piété et une charité vraiment admirable. L'Académie de la Rochelle s'acquit aussi dans ce temps des droits incontestables à la reconnaissance des citoyens. Elle fonda des cours industriels gratuits, en mettant à contribution le zèle désintéressé et les talens bien connus de plusieurs de ses membres (**). Le conseil municipal vota 400 francs pour l'entretien de cet enseignement; Monseigneur le Dauphin et le duc d'Orléans daignèrent s'y intéresser et contribuer à l'achat d'une bibliothèque;

* M. Gaboreau.

** MM. Émy, colonel du génie, en retraite; Plessis, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées; Duclos, capitaine du génie, et Delayant.

les citoyens souscrivirent pour environ 1,000 fr., mais on trouva de la froideur chez quelques ouvriers; d'un autre côté, les chefs d'ateliers ne montrèrent pas toute la bonne volonté qu'on attendait d'eux, et que d'ailleurs ils avaient promise.

Enfin ces cours existent encore, et les élèves distingués qui s'y forment, en soumettant un jour au public le résultat de leurs travaux, feront cesser, sans doute, une fâcheuse indifférence pour une des plus belles institutions de la ville.

La compagnie de pompiers qui avait rendu de nombreux services au pays, depuis environ 50 ans, eut encore, en 1827, l'occasion de se signaler, et de bien mériter de la ville.

Le feu s'était mis au château de la Gremnaudière (*), dans la nuit de la Pentecôte (1827). Les pompiers de la Rochelle s'y étaient aussitôt portés, et avaient arrêté les progrès de l'incendie, qui semblait devoir dévorer toute l'habitation. Malheureusement, un officier de la compagnie, M. Racaud (Benjamin), en rivalisant d'ardeur avec ses soldats, s'était cassé la cuisse. Du moins son courage ne demeura pas sans récompense : il reçut, au nom du Roi, une médaille en or; neuf de ses compagnons en obtinrent une d'argent. (**)

* Chez M. Vitalis.

** MM. Danglade, lieutenant; Bonnet, Claireau, Béché, Bouvier fils, Cumin, Bernard, Guillou, Kristen, pompiers.

Dans cette même année, on éleva un des plus beaux monumens, que possède aujourd'hui la Rochelle. Les Bains de mer furent construits (*) et commencèrent d'attirer les étrangers dans la ville. Madame la Dauphine voulut bien qu'ils prissent le nom de MARIE-THÉRÈSE, et le Roi daigna les orner d'un magnifique portrait de la princesse. S. A. R. MADAME, duchesse de Berry, les visita en 1828, en allant dans le midi; elle accueillit le projet de creuser un puits artésien, en face de l'établissement, et consentit à ce qu'il s'appelât FONTAINE CAROLINE.

* Sur les plans de M. Gon.

OMISSION ESSENTIELLE A RÉPARER. — ANNÉE 1812.

Les généraux espagnols Miranda et Marco-del-Ponte, accusés d'avoir été repris les armes à la main, à Valence, après avoir été faits prisonniers, une première fois, à Sarragosse, furent traduits devant une commission militaire, par ordre de l'empereur. Le noble sentiment d'indépendance et d'amour national qui les avait guidés, plaidait pour eux dans tous les cœurs; mais les instructions transmises par le gouvernement tendaient à faire tomber leurs têtes... La commission militaire, composée par M. le général de division Rivaud de la Raffinière, eut le courage de les absoudre.

Voici quels en étaient les membres:

Jarry, général, président; Guyot-Duclos, colonel du génie; Aly, colonel d'artillerie; Barrelier, major du 5.e régiment de chasseurs à cheval; Junin, commandant de la 5.e demi-brigade provisoire; Izambard, chef de bataillon; Lenfant, capitaine de gendarmerie; Collenel, greffier.

MM. Lemanissier et Morin, avocats, avaient déployé un talent remarquable dans la défense des accusés.

ERRATA.

Page 29. Il fallut l'*achever*; lisez: l'*acheter*.

Page 66. Louis VIII; *lisez :* Henri VIII.

Page 114. Avant-dernière ligne: *permis ;* lisez: *promis*.

Page 249. Il envoya à Boulogne, où se trouvait alors le sieur de Belleville, son chambellan, etc.; *lisez :* Il envoya à Boulogne, où S. M. se trouvait alors, le sieur de Belleville.

Page 251. Le conseil leur avait permis; *lisez :* Le conseil *le* leur avait permis.

Page 257. Du roi de Navarre, et *de* l'emprisonnement, etc.; *lisez :* et l'emprisonnement.

Page 292. Ils trouvèrent que c'était trop *peu* de concéder, etc.; *lisez:* trop *que* de concéder.

Page 312. Guise arrivait avec ses galères et ses *galions ;* lisez : *galiotes*.

Page 315. Le marquis de Bouillac; *lisez :* de Rouillac.

Page 356. Les autres, au contraire, *opinant*, etc.; lisez: *opinaient*.

Page 405. Telle était la bonne volonté générale, à leur égard, *il* se faisait, etc.; *lisez : qu'il* se faisait.

Page 522. Le duc d'Orléans, au milieu de sa mollesse, avait d'heureuses qualités pour remédier aux malheurs du peuple. Il embrassait, etc.; *lisez :* Le duc d'Orléans, au milieu de sa mollesse, s'occupait quelquefois de remédier aux malheurs du peuple; il embrassait, etc.

Page 529. Après : *d'améliorer sa condition ;* lisez : *que celle de la Rochelle*.

Page 541. Dans les finances de la *couronne;* lisez: de la *commune*.

